



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1926

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1927

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1926



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1927

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1925



MESSIEURS,

Le cours de nos travaux s'est régulièrement déroulé pendant l'année 1925 sans présenter d'événements bien saillants.

Nous avons toutefois à enregistrer parmi nos membres des pertes bien sensibles.

Le 23 janvier 1926 décédait à Bruxelles son Eminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines. Nous l'avions, après la guerre, proclamé membre d'honneur de notre compagnie. Vous vous rappelerez sans doute tous encore les termes particulièrement flatteurs dans lesquels il accepta cette nomination et nous en remerciait. Au point de vue religieux, au point de vue scientifique, au point de vue patriotique, il a rendu à l'Eglise, à la science, et à la patrie des services inestimables. Sa noble et sainte personnalité s'imposait à tous. Aussi sa perte constitue-t-elle un malheur irréparable. Avec une unanimité magnifique, le monde entier a déploré sa mort et a manifesté ses regrets profonds. Nous ne pouvons que nous rallier à cette manifestation unique et joindre l'expression de nos plus vifs regrets à ceux qui de toutes parts ont été exprimés.

Dans les rangs de nos membres titulaires s'est produit un vide douloureux par suite du décès de M. Joseph Casier survenu à Gand le 15 Décembre 1925. M. Casier était entré en 1906 dans

notre compagnie comme membre correspondant régnicole ; en 1912 il était promu membre titulaire. En 1920 il remplit avec une compétence indéniable les fonctions de président. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, analysant les savantes publications de M. Mâle, il prouva quels grands services l'iconographie peut rendre aux études et à la science. M. Casier se distingua parmi nous par un zèle et une assiduité qui jamais ne se démentirent. Il nous fit de nombreuses communications. J'avais accepté la mission de prendre la parole à ses funérailles pour rappeler les services qu'il nous avait rendus, et lui adresser en votre nom à tous un dernier adieu. Malheureusement un deuil cruel survenu au même instant m'a empêché de me rendre à Gand. Mais M. Bergmans a bien voulu se charger de rédiger la biographie de notre regretté confrère. Ainsi restera consigné dans nos publications le souvenir de son passage parmi nous et le relevé des travaux dont il nous a accordé la primeur.

Un autre de nos membres titulaires, qui comptait également parmi les plus dévoués à notre institution est M. Victor Fris, mort à Gand le 27 mai 1925. Lui aussi était assidu à nos travaux et y participait avec zèle. Doué d'une vaste érudition, d'une mémoire jamais en défaut, il rendait volontiers service à ceux qui faisant appel à sa science. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il nous confia la publication de ses études historiques ; et c'est ainsi que dans nos annales de 1924 a encore pu être inséré le texte de sa dernière communication relative au maire gantois, Laurent de Maech.

M. le chanoine Van den Gheyn qui a bien voulu se charger de rédiger une notice biographique du défunt, qui trouvera place dans notre bulletin, nous fournira sur ce point tous les détails désirables. M. Fris faisait partie de notre compagnie depuis 1903. En 1909 il avait été élu membre titulaire.

Il me reste à vous signaler le décès de M. le comte Paul Durrieu, survenu le 25 Novembre 1925 à Larrivière par Gre-

nade sur l'Adour (Landes). Né à Strasbourg, le 2 octobre 1855, il était sorti en 1878 premier de sa promotion de l'Ecole des Chartes. Il composa un grand nombre d'ouvrages historiques; plus tard il s'adonna spécialement à l'étude de l'histoire de l'Art et s'intéressa surtout aux miniatures sur lesquelles il publia d'importantes études. Je me bornerai à rappeler que lors de la séance publique que nous organisâmes en 1920, il fit une communication fort applaudie sur la miniature flamande du XV^e à la fin du XVI^e siècle. Le comte Durrieu était membre de l'Institut de France, conservateur honoraire au musée du Louvre et officier de la Légion d'honneur.

Pendant l'année 1925, la présidence de l'Académie a été exercée par M. le baron Paul Holvoet. Je suis persuadé que vous vous joindrez tous à moi pour rendre hommage à sa grande courtoisie, à son inépuisable amabilité, enfin à la réelle compétence avec lesquelles il a exercé ses hautes fonctions. Il s'est réellement dévoué à sa tâche et il a rallié tous les suffrages. Aux élections statutaires qui ont eu lieu à la fin de l'année dernière, M. Louis Pâris a été élu vice-président pour succéder à M. Soil de Moriamé auquel échoit en 1926 la présidence. M. Dilis a vu son mandat de trésorier confirmé pour un nouveau terme. M. le baron de Loë a été élu conseiller pour remplacer M. Fris dans la série sortant en 1934.

Pour pourvoir aux sièges devenus vacants dans les différentes catégories de membres il a été procédé à des élections régulières à la suite desquelles M.M. Van Orroy, Capart et Rolland ont été promus membres titulaires. Les sièges vacants de membre correspondant régnicole sont échus à MM. le chevalier Lagasse de Loch, antérieurement membre honoraire, Edouard Michel, le chevalier Marcel de Schaetzen, A. J. J. Delen, le chanoine Lefèvre O. P., Paul Duvivier et Marcel De Puyot. Enfin ont été nommés membre honoraire étranger M. Van Kerkwyck, directeur du Cabinet des Médailles à la Haye, et

membres correspondants étrangers MM. Louis Réau, président de la Société de l'histoire de l'art Français à Paris; Hoynck van Papendrecht, conservateur du Musée d'antiquités à Rotterdam, le colonel Andrieu à Dijon.

Nos séances ont été régulièrement tenues aux dates réglementaires. Les procès-verbaux témoignent du nombre toujours grand des membres qui y assistent. Beaucoup de nos collègues ont tenu à prendre une part plus active encore à nos travaux en nous faisant des communications dont vous avez pu apprécier le mérite.

Si dans ce rapport nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus, nous avons eu cependant au cours de l'année à lutter contre des circonstances fort difficiles. Je ne veux pas faire une allusion à notre situation financière toujours peu brillante, mais à la grève des ouvriers imprimeurs qui a pendant plusieurs mois paralysé la publication de nos annales et bulletins. Ce fut la cause du retard éprouvé dans leur envoi. La moitié seulement des publications de 1925 a été distribuée. La composition de la seconde moitié à récemment été reprise, et j'espère qu'elle s'achèvera promptement sans rouvel accroc.

Dans les annales que vous avez reçues vous aurez retrouvé l'étude sur le *Maître de Flémalle* faite par M. Hocquet et celle sur *la fabrication de tapisseries artistiques à Malines*, de M. le Dr Van Doorslaer. Puis le travail de M. Rolland, relatif à *l'âge des églises romanes de Tournai*, ainsi qu'une nouvelle tranche de l'ouvrage consacré par M. Van den Borren au *manuscrit musical de la Bibliothèque de Strasbourg*.

D'autre part notre bulletin, outre les communications relatives aux séances et à la bibliothèque, vous a apporté le texte de deux communications, l'une de M. Paul Saintenoy sur *l'architecture romane en Auvergne*, l'autre de M. Joseph Lefèvre, sur le *ministère espagnol de l'archiduc Albert*, plus une courte

notice nécrologique consacrée par M. Fernand Donnet à M. le Comte Baudi di Vesme.

Je citerai encore dans le dernier fascicule du bulletin les études de M. le baron Holvoet sur *un curieux conflit judiciaire au XVIII^e siècle*, de M. Jos. Casier sur *un collier de Gilde aux armes d'abbés de Baudeloo*, de M. Rolland sur la *chronologie tournaisienne* et de M. Soil de Moriamé sur *le règlement de l'hôpital Notre-Dame à Tournai*.

Les autres travaux communiqués en séances trouveront place dans les fascicules des annales et bulletins actuellement à l'impression ou à paraître postérieurement.

Pour parer au coût de l'impression de ces diverses publications, nous pourrions bénéficier des subsides de l'Etat, de la province et sans doute de la Fondation universitaire que j'espère aussi généreuse que possible, car notre situation reste précaire. Malgré les sacrifices que nous avons consentis en acquittant des cotisations plus élevées et en entamant gravement notre capital social, nous ne parvenons que péniblement à faire face à nos charges financières. Il est déplorable, quand on considère le zèle de nos membres et la valeur scientifique hautement reconnue de leurs travaux, de se trouver paralysé par des difficultés matérielles, sans qu'une amélioration sur ce point ne paraisse pouvoir être pour le moment envisagée.

Ce sont des circonstances difficiles et il est à espérer que grâce à la bonne volonté et au concours dévoué de tous les membres, nous parviendrons à les surmonter et à traverser heureusement la crise que nous subissons.

Je ne vous parlerai pas de la bibliothèque; je laisse ce soin à notre dévoué secrétaire adjoint qui a bien voulu en assumer toute la charge, qui n'est pas mince, et dont il s'acquitte avec un zèle que vous approuvez. Je me bornerai à rappeler que j'ai continué pendant l'année écoulée la série de nos comptes rendus ana-

lytiques. Ils ont perdu quelque peu de leur forme habituelle. Un souci d'économie, et les conséquences de la grève, m'ont forcé de les réunir en des fascicules moindres en nombre mais plus volumineux. Je fais appel, Messieurs, à votre indulgence pour les apprécier.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

6 Février 1926.

PROCES-VERBAUX



SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 6 DECEMBRE 1925.

La séance s'ouvre à 2 h. au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. baron P. Holvoet, président. Sont présents: MM. Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, MM. le Colonel de Witte, Hasse, Stroobant, Saintenoy, Visart de Bocarmé, Sibenaler, Behault de Dornon, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre 1925 est lu et approuvé sans observation.

Il est procédé au vote pour la nomination d'un vice-président pour 1926.

M. L. Pâris est élu à la majorité absolue. M. Dilis est réélu trésorier pour un nouveau terme de 3 ans. M. le baron de Loë est élu conseiller en remplacement de M. Fris, décédé.

Il est procédé à la discussion des candidatures pour les deux places vacantes de membre titulaire ; 6 sont définitivement admises.

A la suite de la discussion des titres des divers candidats présentés pour les deux places de membre correspondant régicole, restent en présence pour le vote les candidatures de 6 personnes.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Bron PAUL HOLVOET

SEANCE DU DIMANCHE 6 DECEMBRE 1925.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures à Bruxelles au palais des Académies sous la présidence de M. le baron P. Holvoet, président.

Sont présents: MM. Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, MM. le Colonel De Witte, Fasse, Stroobant, Saintenoy, Visart de Bocarmé, Sibenthaler, de Behault de Dornon, membres titulaires.

M. le chevalier Lagasse de Locht, Sander Pieron, Michel, vicomte Terlinden, Van den Borren, abbé Philippen, chevalier de Schaetzen, De Ridder, Neve, baron Verhaegen.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre 1925, après lecture, est approuvé sans opposition.

A l'occasion des noces d'argent de LL. MM. le Roi et la Reine qui ont été commémorées le 20 novembre dernier, le bureau avait, au nom de l'Académie, adressé aux Augustes jubilaires la lettre suivante :

Anvers, le 5 Octobre 1925.

SIRE, MADAME,

En un élan d'unanime amour, le pays tout entier s'est associé à l'heureux anniversaire de l'union que Vous avez contractée il y a 25 ans.

L'Académie royale d'Archéologie tient en circonstances mémorables à s'associer à cette manifestation patriotique.

C'est de tout cœur que ses membres se permettent de Vous exprimer respectueusement leurs félicitations les plus chaleureuses, et de Vous offrir les vœux les plus ardents qu'ils forment pour Votre bonheur.

Puisse la patrie belge, puisse la Famille royale pendant longtemps encore conserver à leur tête les Souverains auxquels ils ont consacré une fidélité et une affection profondes.

C'est l'expression de ces sentiments, Sire, Madame, que l'Académie

nous a chargé de Vous transmettre et que respectueusement nous pri-
ons Vos Majestés de bien vouloir accepter.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect,
Sire, Madame,
de Vos Majestés
les très humbles, très obéissants et très dévoués serviteurs.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
Baron PAUL HOLVOET

En réponse à cette adresse, le Président a reçu la lettre
suivante, dont il donne lecture et que tous les membres écoutent
debout:

Palais de Bruxelles

le 17 novembre 1925.

MONSIEUR LE BARON,

Le Roi et la Reine ont pris connaissance de la lettre que vous leur
avez adressée le 5 octobre dernier.

Parmi tant de témoignages d'attachement qui Leur ont été donnés,
à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de Leur mariage, Ils ont
été charmés de trouver celui que vous Leur avez apporté au nom de
l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique et très sensibles aux féli-
citations et aux vœux dont votre lettre est l'expression.

Nos Augustes Souverains m'ont chargé d'avoir l'honneur de vous
transmettre ainsi qu'à tous les membres de la savante compagnie que
vous présidez Leurs plus vifs remerciements.

Leurs Majestés savent toute l'activité historique et artistique de
l'Académie Royale dans une cité si justement fière de son passé et
Elles font des vœux pour la continuation de son rôle fécond et du suc-
cès des travaux de ses membres.

Veillez agréer, Monsieur le baron, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Chef du Cabinet du Roi,
Comte d'ARSCHOT.

A Monsieur le baron Holvoet,
Président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique
Anvers.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion MM. Soil de Moriamé, vice-président, Dilis, trésorier ; MM. Bergmans, Van Ortro, Tahon, Comhaire, Kintsschots, membres titulaires.

M^{gr}. Lamy, MM. baron Kervyn de Lettenhove, De Puydt, Nelis, membres correspondants régnicoles.

Il est donné connaissance de lettres de MM. L. Réau, colonel Andrieu, et Hoyneck van Papendrecht, qui remercient pour leur nomination de membre correspondant étranger.

Le 15 novembre dernier l'Institut archéologique liégeois célébrait le 75^e anniversaire de sa fondation. Il avait invité l'Académie à assister à cette solennité. Le vice-président, M. Soil de Moriamé, a bien voulu se charger de cette mission. Par une lettre du 20 novembre dernier, l'Institut remercie l'Académie pour la part qu'elle a prise aux fêtes jubilaires, ainsi que des félicitations et des vœux qui lui ont été transmis par notre vice-président.

Des demandes d'échanges de publications sont parvenues de la part de la Revue bibliographique *Paginae*, de l'*Internationale Akademiker Union* de Leer et du *Museo Civico de Reggio Calabria*. Cette dernière est acceptée.

La Société des Amis de la Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, demande à l'Académie d'adhérer à titre de membre à cette société.

M. le président donne connaissance des décès du comte Paul Durrieu, membre correspondant étranger, survenu le 25 novembre dernier à Larrivière. Le défunt était membre de l'In-

stitut et conservateur honoraire du Musée du Louvre; il était surtout connu par des travaux relatifs aux miniatures. Une lettre de condoléance sera adressée à la comtesse Durrieu.

Le président adresse les félicitations de la compagnie à M. Van Puyvelde, promu officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, et à M. Capart, nommé conservateur en chef des musées du Parc du Cinquantenaire.

Le président donne encore connaissance des résultats des élections auxquelles il a été procédé en séance des membres titulaires.

M. Van Ortoy, auteur de la proposition de reprise des échanges de publications supprimés depuis la guerre, est absent. En conséquence, M. le président propose, ce qui est accepté, de remettre cette discussion à une prochaine réunion. Il espère que d'ici là la situation politique se sera apaisée. Du reste il n'y a pas lieu de se hâter, bon nombre d'organismes scientifiques officiels et autres persévérant encore toujours dans l'observation des mesures arrêtées après la signature de la Paix.

M. le chevalier de Schaetzen entretient l'assemblée du trop fameux roi d'armes Pierre Albert de Launay. Il analyse une série de documents inédits qui jettent un jour nouveau sur la façon peu scrupuleuse dont cet officier s'acquittait de sa charge officielle et apporte des preuves décisives et tangibles de sa malhonnêteté professionnelle. Ces documents comprennent notamment plusieurs lettres écrites par Pierre Albert de Launay qui nous fait assister lui-même à tous les détails de la conception et de l'exécution de faux destinés à tromper la chancellerie espagnole.

Récemment le baron Verhaegen a visité la cathédrale de Reims. Il a eu la bonne fortune d'y rencontrer l'architecte M. Deneux, qui dirige la restauration du monument. Sous sa direction, il a visité les travaux, reçu confidence des plans que l'architecte rêve d'exécuter; il a pu se rendre compte des bons résultats déjà acquis. C'est le résumé de cette visite que M. Verhaeghen

communiqué. Les parties vitales de l'église ont heureusement échappé à la destruction, les vitraux ont en grande partie disparu, les sculptures ont éprouvé des dommages irréparables. Les nefs seront sous peu rendues au culte. Le transept et le chœur ne seront restaurés que plus tard. Tous ces travaux sont opérés avec un souci absolu de rendre à l'édifice sacré en toutes ses parties son aspect primitif. On estime que les travaux seront terminés dans un demi-siècle.

M. l'abbé Philippen rappelle que dans un précédent travail il avait établi que les béguines portaient, avant le milieu du XIII^e siècle, un nom qui alors était donné à toutes sortes de femmes et qui avait même un caractère quelque peu blessant. A partir de 1245, les *mulieres religiosae vulgariter dictae beghinae* ne sont plus nommées que *beghinae* et conservent seules ce nom. D'autre part le P. Van Mierlo S. J. va plus loin encore et prétend que *beghina* dérive d'*Albigenses* et que ce nom se donnait jadis aux hérétiques cathares. D'après les dernières recherches de l'abbé Philippen, les béguines n'ont pour fondateur ni Ste Begge, ni Lambert le bègue. Mais vers la fin du XII^e siècle, un puissant courant mystique se fit jour dans nos provinces. Beaucoup de femmes voulurent embrasser la vie cloîtrée, mais les couvents pour femmes étaient peu nombreux et encombrés. Une solution orthodoxe fut donnée à cette question dans nos régions. Ailleurs elle l'était moins. Ces pieuses femmes se formèrent en communautés, vécurent en commun, et adoptèrent un règle intermédiaire entre celle des couvents et la vie laïque. Au XIII^e siècle par suite d'organisation similaire une confusion s'établit entre les béguines et les hérétiques cathares, mais cependant en Belgique il n'est pas possible de les confondre. Les béguines ne se laissèrent pas contaminer par la moindre hérésie.

M. Nelis, empêché de se rendre à la séance, avait envoyé une note dont il fut donné lecture, dans laquelle il s'oppose à la

thèse du P. Van Mierlo et affirme qu'il est impossible de faire dériver le mot *beghina* d'*Albigenses*. Il admet qu'avant 1230 le mot beguine avait la valeur d'un sobriquet, mais qu'il n'est pas du tout démontré qu'il ait signifié hérétique.

La séance est levée à 4 $\frac{3}{4}$ h.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Baron PAUL HOLVOET.

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 7 FEVRIER 1926.

La séance s'ouvre à 2 heures dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. le baron P. Holvoet, président. Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier; Rolland, secrétaire adjoint.

MM. le chanoine Maere, Pâris, Hasse, van Heurck, Bergmans, Dr van Doorslaer, Van Ortroij, membres.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 décembre qui est approuvé.

Il est communiqué des lettres de Dom Ursmer Berlière O. S. B. et de M. Van Overloop, qui donnent leur démission de membre titulaire. Cette démission est acceptée ; à l'unanimité ils sont proclamés membres honoraires.

Cinq places de membre titulaire sont vacantes ; il est décidé de pourvoir à l'élection de trois membres et de procéder à la désignation des titulaires pour les deux autres sièges dans une prochaine séance.

Le scrutin donc est ouvert pour la nomination de trois membres titulaires. Douze membres prennent part au vote.

MM. le vicomte Terlinden et Laurent sont élus. Il y a lieu à procéder au ballottage pour le troisième siège. M. Brassine est élu.

Il est ensuite procédé à l'élection de trois membres correspondants régnicoles, MM. le D^r Van Schevensteen et F. Courtois sont élus. Il est procédé à un ballottage pour la troisième place. M. le chanoine Puissant est élu.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Baron PAUL HOLVOET.

SEANCE DU 7 FEVRIER 1926.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. le baron P. Holvoet, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier; Rolland, secrétaire adjoint.

MM. le chanoine Maere, Pâris, Hasse, Van Heurck, Bergmans, D^r van Doorslaer, Van Ortrooy, membres titulaires.

Mgr. Lamy, MM. Delen, Michel, abbé Philippen, De Ridder, De Puydt, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Kinschots, de Behault de Dornon, chanoine Van den Gheyn, Tahon, Visart de Bocarmé, membres titulaires ;

MM. Nelis, baron Kervyn de Lettenhove, Des Marez, van den Borren, chevalier Lagasse de Lochf, Brunin, membres correspondants régnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 1926 est lu et approuvé sans observation.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fernand Casier, remerciant l'Académie pour les condoléances qui lui ont été adressées à l'occasion du décès de son père, M. Joseph Casier, membre titulaire de l'Académie et d'une lettre de remerciements de M. Van Kerkwyck, nommé membre honoraire étranger.

Il est encore donné connaissance du programme des causeries qui seront organisées sous les auspices de l'Institut archéologique liégeois et d'une demande d'échange de la revue bibliographique *Paginae*.

M. le président Holvoet fait part des pertes que l'Académie a éprouvées depuis la dernière séance. C'est d'abord M. Joseph Casier qui mourut à Gand le 15 Décembre 1925; il compta parmi les membres les plus dévoués de notre compagnie; il en occupa la présidence en 1920.

C'est ensuite le décès de Son Eminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, membre d'honneur de notre Compagnie, décédé à Bruxelles le 23 janvier 1926. Le président paye en termes émus un tribut de regrets à sa mémoire vénérée.

La renommée de ses vertus, de la noblesse de son âme, de la hauteur de ses vues, de sa science, dit-il, avait franchi nos frontières et ses écrits pleins d'enseignements, mandements fameux, lettres pastorales étaient lus et admirés à l'étranger, bien avant qu'une nation amie garante de notre indépendance et de la neutralité que nous imposaient les traités qu'elle avait signés n'eût déchaîné sur notre territoire une guerre impie! La bravoure de notre armée ne pouvait arrêter le flot de ces hordes 20 fois plus fortes en nombre et mieux armées. Et quand vint l'invasion, accompagnée de la plus odieuse tyrannie, ce fut un moment de stupeur, de découragement, de défaillance!

Pour le Cardinal ce fut l'heure du plus vaillant et du plus pur patriotisme! Par la parole et l'exemple il releva les courages, ranima la foi, nous rendit l'espérance et prêcha la charité. Jamais on ne comprit aussi bien — surtout dans les classes supérieures — que la solidarité humaine est un devoir et que l'Union fait la force.

Et tandis que les œuvres se multipliaient, LUI, par son inébranlable fermeté, son inaltérable sérénité, la fierté et la dignité de son attitude, l'éloquence de ses viriles protestations et son

mépris du danger, forçait le respect du pouvoir occupant et soulevait l'admiration de l'Univers. Que de crimes il a empêchés, que de misères et de malheurs il a épargnés aux populations dont il était le pasteur.

Il s'est acquis un titre glorieux et impérissable à la reconnaissance de tout un peuple. Il n'oubliera pas Là Haut la Patrie qu'il a tant aimée et priera Dieu de protéger la Belgique.

A la suite du décès de S. E. le Cardinal Mercier, le bureau a adressé à S. G. Mgr. Legraive, vicaire capitulaire, la lettre suivante :

Anvers, 20 Janvier 1926.

A Sa Grandeur Monseigneur Legraive,
Vicaire capitulaire,

MALINES.

MONSEIGNEUR,

L'Eglise est la Belgique entière pleurent la perte irréparable qu'elles viennent de faire par le décès de Son Eminence, le vénéré Cardinal Mercier, archevêque de Malines, Primat de Belgique.

L'Académie Royale d'Archéologie de Belgique ne peut que s'associer aux innombrables manifestations d'admiration et de regrets qui affluent au siège archiépiscopal de tous les points du Pays et du Monde entier.

Elle était fière de compter l'illustre défunt parmi ses membres d'honneur, et c'est au nom de tous ses membres que nous vous adressons l'expression de leurs profonds regrets.

Le souvenir de ses admirables vertus, de ses éminentes qualités, de sa science, de la noblesse de son caractère et des services rendus à la Patrie restera vivace parmi nous.

Nous vous prions, Monseigneur, de bien vouloir agréer l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
Baron P. HOLVOET

M. le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à MM. le comte d'Arschot, promu grande croix de l'Ordre de Léopold, Charles Bernard, officier de la Couronne et Victor Tahon, officier de la Légion d'honneur.

Il félicite aussi M. Bergmans, qui vient d'être élu directeur de la classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique.

Les rapports annuels sur leur gestion sont ensuite présentés par M. Fernand Donnet, secrétaire; par M. Dilis, trésorier, et par M. Paul Rolland, en qualité de bibliothécaire. Le premier de ces documents sera imprimé aux Bulletins, ainsi que la liste des livres parvenus à la bibliothèque et le compte rendu analytique sur quelques-uns d'entre-eux que M. Donnet dépose sur le bureau.

M. le baron Holvoet avant de quitter le fauteuil présidentiel adresse ensuite à l'assemblée ses remerciements pour l'accueil qui lui a été fait au cours de sa gestion, et présente son successeur:

Il me reste, Messieurs, dit-il, à vous exprimer, à tous, ma gratitude pour le concours bienveillant que vous m'avez prêté dans l'accomplissement de ma charge; vous êtes venus nombreux à nos séances et je dois spécialement remercier les collègues dont les communications les ont rendues si attrayantes; notre jeune et si actif bibliothécaire, et je serais un ingrat si je n'adressais un cordial merci à notre dévoué Secrétaire perpétuel Monsieur Donnet, qui — sans compter ses communications lues à l'Académie, — rédige ces procès-verbaux clairs et concis qui reflètent si fidèlement l'intérêt de nos séances, les comptes rendus analytiques des publications dont s'est enrichie notre bibliothèque, assume toute la besogne administrative, et qui — en préparant toute la mienne — a facilité ma tâche.

Et maintenant, Monsieur le Président — dont je m'honore d'être 3 fois le collègue, (à l'Académie, à la Commission Royale des Monuments et des Sites et dans le Pouvoir judiciaire) je vous invite à reprendre possession de ce fauteuil que vous aviez déjà occupé en 1905 et en 1913, lorsque vous y fûtes de nouveau élu le 7 décembre 1919 par un vote unanime, qui — comme

vous le disait en vous installant le 6 février 1921, le regretté Président Casier — est le plus bel éloge de vos mérites. Le 5 février 1922 le président Saintenoy se plaisait à constater la manière brillante dont vous vous étiez acquitté de votre mandat présidentiel et, le 7 décembre 1924 nous vous avons — après un si court interrègne —, élu pour la 4^e fois, rendant ainsi un juste hommage au savant qui magistrat, et pendant 25 ans président d'un tribunal important, a su allier à ses lourds travaux judiciaires, l'étude de l'archéologie et de l'histoire et a depuis 1877, par ses nombreuses publications, si puissamment contribué au renom de science et, par sa dignité, au prestige de notre compagnie. Je suis heureux d'être si bien remplacé.

En prenant place au siège présidentiel, M. Soil de Moriamé, remercie M. le baron Holvoet pour les paroles de bienvenue qu'il vient de lui adresser. Il se fait ensuite l'écho de tous les membres pour constater la distinction, le zèle et la grande amabilité dont le président sortant a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. La reconnaissance de tous lui est acquise et le souvenir des services qu'il a rendus ne s'effacera pas.

M. Soil de Moriamé fournit ensuite d'intéressants détails sur la Société des Anciens Frères d'Armes du premier Empire à Tournai. Cette association se constitua en 1848 parmi tous ceux qui avaient servi l'armée française de 1792 à 1815; elle avait un but amical, confraternel et aussi charitable. Elle créa un insigne que ses membres portaient à la boutonnière. Ceux-ci figurèrent dans les cérémonies publiques avec leurs drapeaux, l'un belge, l'autre français. Annuellement ils faisaient célébrer un service anniversaire le jour de la mort de l'Empereur. Le dernier des membres, le colonel Stiénon, mourut en 1869 à l'âge de 91 ans.

Mr. Paul Bergmans donne ensuite lecture de la notice biographique qu'il a consacrée à la mémoire de M. Joseph Casier après avoir fourni les détails sur ses premières années et ses débuts dans la carrière artistique et scientifique, il énumère tous

les services qu'il a rendus comme homme politique, comme peintre verrier, comme archéologue et amateur d'art; il fait aussi connaître les nombreuses fonctions qu'il a remplies. Il termine en rendant un hommage mérité à ses qualités personnelles et au charme de son amitié. La liste de ses nombreuses publications clôt la notice.

Les communications de M. Soil de Moriamé et de M. Bergmans paraîtront dans les bulletins.

M. Rolland étudie ensuite le rôle joué, au milieu du XII^e siècle, par l'abbé de Saint-Martin de Tournai, Hériman, dans la production des principaux monuments de l'historiographie locale.

Il est d'abord retenu par l'importante question de la continuation dont le *Liber de restauratione monasterii S. Martini* aurait fait l'objet. Réfutant les argumens du critique allemand Waitz il établit qu'il n'y a pas eu, en fait, de continuation, l'ouvrage étant sorti en entier de la plume d'Hériman (1142-1147). On ne doit parler pour l'extrême fin du récit que de deux légères interpolations, l'une sous forme de correction, l'autre sous forme d'explication, relatives à l'abbatiate et à la mort de ce moine. Dans la partie que l'on attribuait à un continuateur, Hériman a fait usage d'une lettre sous forme d'encyclique (1146) dont il était lui-même l'auteur. Les *Historiæ Tornacenses* ne sont qu'une compilation de l'encyclique originale et du *Liber de restauratione* non interpolé.

Quant à la *Vita Eleutherii*, dont la forme dernière est de 1141, après recherche patiente de ses sources — une *Vita I* postérieure de peu à 897 (*elevatio*) et un *Liber miraculorum* datant de peu après 1046 (*translatio*) — M. Rolland se demande si elle n'est pas également due à Hériman. Cet abbé l'aurait composée en vue de la séparation des évêchés, en réponse à une *Vita Medardi* dont il était allé lui-même prendre connaissance à Soissons et qui était favorable à la thèse uniconiste de Noyon. Le *Liber de Antiquitate urbis Tomacensis*, formant corps avec la *Vita Eleutherii*, relèverait aussi du même auteur.

M. L. Pâris adresse ensuite ses remerciements aux membres qui, dans la dernière séance, l'ont élu vice-président; il assure que l'Académie pourra compter sur tout son zèle et toute son activité.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 11 AVRIL 1926.

La séance s'ouvre à 2 heures à Bruxelles, dans la salle de conférences du Musée Royal des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint.

MM. Brassine, Hasse, Tahon, de Behault de Dornon, colonel De Witte, baron Holvoet, Visart de Bocarmé, Dr. van Doorslaer, membres.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 février 1926. Il est adopté sans observations.

Pour les deux places de membre titulaire vacantes, sont présentées 6 candidatures.

Pour remplacer les deux membres régnicoles qui seront élus titulaires sont présentées 4 candidatures.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 11 AVRIL 1926.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures à Bruxelles, dans la salle de conférences du Musée Royal des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire; Rolland, secrétaire adjoint.

MM. Brassine, Hasse, Tahon, de Behault de Dornon, colonel De Witte, baron Holvoet, Visart de Bocarmé, Dr. Van Doorslaer, membres titulaires.

MM. Michel, Bautier, chevalier Lagasse de Loch, chanoine Lefèvre, chevalier de Schaetzen, Nelis, Poupeye, chanoine Puisant, membres correspondants régnicoles, M. le comte de Renesse, membre honoraire régnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion MM. Comhaire, vicomte Terlinden, Van Heurck, Van Ortroy, membres titulaires

Mgr. Lamy, MM. Van den Borren, Coninckx, D^r van Schevensteen, abbé Philippen, membres correspondants régnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 février 1926 qui ne donne pas lieu à observations.

Il est communiqué les lettres suivantes reçues depuis la dernière réunion:

MM. le vicomte Terlinden et Brassine remercient pour leur nomination de membre titulaire. Des lettres conçues dans le même sens sont parvenues de la part de MM. Courtoy, chanoine Puisant, D^r van Schevensteen, élus membres correspondants régnicoles, ainsi que de M. Van Overloop et dom Ursmer Berlière O. S. B. promus membres honoraires régnicoles.

A la lettre de condoléances envoyées à S. Gr. M^{gr} Legraive, vicaire capitulaire, à l'occasion du décès de Son Eminence le Cardinal Mercier, le bureau a reçu la réponse suivante :

ARCHEVECHE DE MALINES

Le 27 Février 1926.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Au nom de la famille de Son Eminence le Cardinal défunt, comme au nom du Chapitre Métropolitain, je me fais un devoir de vous adresser nos vifs remerciements, vous priant de transmettre aux membres de l'Académie royale d'Archéologie, dont vous vous êtes fait l'interprète, l'expression émue de notre reconnaissance pour la part qu'ils ont prise à notre deuil et pour l'hommage éclatant qu'il ont ainsi rendu à la mémoire de notre archevêque bien-aimé.

Nous garderons longtemps le souvenir de ce témoignage précieux accordé à celui que la Belgique entière pleure avec nous.

Agrérez, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments dévoués.

† L. J. LEGRAIVE,
vicaire capitulaire.

Il est encore donné connaissance d'une lettre de la Société belge de folklore demandant à l'Académie de se faire représenter aux séances de fondation de la Société. Il sera répondu que tout en assurant sa sympathie pour le but poursuivi par la nouvelle société, il n'est pas possible pour l'Académie, vu la différence de moyens d'actions, de s'associer plus intimement à ses travaux. Du reste, la présence de M. Van Heurck, membre de l'Académie, à la tête de la nouvelle société, permettra d'entretenir avec celle-ci des rapports utiles.

La Commission des Echanges internationaux soumet un programme de transformations à opérer dans son action. M. Roland est chargé de l'étudier.

L'Institut interuniversitaire italien envoie le programme de ses cours de culture générale de langue et de musique pour les étrangers en Italie.

Les archives communales d'Anvers sollicitent l'échange des publications contre l'«Archievenblad». Cette demande est favorablement accueillie.

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Eug. Van Overloop, conservateur en chef honoraire du Musée du Parc du Cinquantaire, décédé à Bruxelles, le 12 mars 1926. Il était membre de l'Académie depuis 1896 et avait tout récemment échangé le titre de membre titulaire contre celui de membre honoraire régnicole. A diverses reprises il prit part à nos travaux auxquels il s'intéressa toujours. Sa perte est grande pour l'Académie, où, par ses connaissances profondes, il occupait une grande place, et où il ne comptait que des sympathies.

M. le président adresse encore des félicitations à S. Em. Mgr. Leynaud, évêque d'Alger, membre honoraire étranger, nommé chevalier de la Légion d'honneur

M. l'abbé Philippen ayant été empêché au dernier moment de se rendre à Bruxelles, sa communication est remise à la prochaine séance.

M. le comte de Renesse donne connaissance d'un travail consacré au rôle des armoiries dans les vitraux. Résumant l'histoire de la peinture sur verre à travers les siècles, il montre quelle place aux diverses époques et sans l'influence des divers styles, la représentation des armoiries prit dans la décoration des vitrières d'églises. Souvent seules, d'autres fois identifiant des portraits de donateurs, dans de nombreux cas accompagnées d'inscriptions, elle constituent des éléments précieux non seulement pour la décoration artistique mais encore pour la documentation historique. Le travail de M. le comte de Renesse constitue un exposé clair et curieux de ce sujet intéressant et pourra avec sûreté servir de guide à ceux qui voudront obtenir des renseignements sûrs sur les transformations subies par cet élément si important de l'emploi de l'héraldique dans l'art de la peinture sur verre.

M. Brassine prend ensuite la parole pour s'occuper des jubés de églises de Sainte-Waudru à Mons et de Beauregard à Liège. La communication est accompagnée de projections. M. Brassine reprend la question de la parenté entre le dessin

du jubé de Mons, reposant aux Archives de l'Etat à Mons, d'une part et, d'autre part, les fragments de colonnes conservés à Bruxelles (Cinquantenaire — don Cardon) et à Liège. Il s'est décidé à traiter le sujet devant l'assertion de M. l'architecte Dufour, prétendant que les fragments de colonnes répondent au dessin précité et appartenaient donc au jubé érigé par Dubreucq en l'église de Sainte-Waudru. Pour M. Brassine le dessin de Mons est bien l'avant-projet de Dubreucq. Par contre, de patientes recherches lui permettent d'établir que les fragments du Cinquantenaire et de Liège proviennent du jubé de l'église de Bearegard à Liège. Ces fragments témoignent, d'ailleurs, d'une autre conception et d'une autre réalisation que les fragments relevant en toute certitude du jubé de Mons. Sans doute il existe bien une ressemblance de disposition et de style, mais loin de prouver l'étroite parenté des vestiges, cette ressemblance n'implique même pas l'influence de Dubreucq dans le travail liégeois. Les maîtres de l'atelier mosan, d'où est sorti le jubé de Bearegard, peuvent très bien s'être inspirés directement de l'Italie.

Cette communication donne lieu à diverses observations de la part de M. le chanoine Puissant et de M. le chevalier Lagasse de Locht.

Le premier est d'avis que le dessin des archives de Mons ne peut absolument pas être attribué à Dubreucq, qu'il diffère absolument de l'œuvre exécutée par cet artiste. Ce dessin devrait être attribué à un artiste du pays de Liège ou d'ailleurs. Quant à Dubreucq il s'est inspiré du travail d'artistes italiens.

Il est ensuite donné lecture d'une note envoyée par M. Germain de Maily qui présente des observations au sujet d'un travail publié autrefois dans les bulletins de l'académie, et au cours duquel M. le vicomte de Jonghe décrit un sceau du couvent de *Besloten Hof* à Herenthals. Il rappelle la signification symbolique de *l'hortus conclusus*; il est d'avis que le saint figuré sur le sceau doit être saint Jean l'Évangéliste, mais ne s'explique

pas la présence des trois clous de la Passion surmontant le calice que le saint tient à la main.

M. Donnet a comparé la reproduction donnée par M. le Vicomte de Jonghe avec des empreintes anciennes du sceau qui existent aux archives d'Anvers. Les clous de la Passion n'existent pas, le caractère des empreintes est tout autre et bien plus artistique, les lettres de la légende sont gothiques, d'autres détails encore différent grandement de la reproduction. M. Donnet est donc d'avis que, si le graveur, auteur de la planche insérée dans la notice, a fidèlement reproduit le dessin de la matrice, celle-ci est ou bien fausse ou bien une reproduction plus moderne et très inexacte du sceau ancien.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,

FERNAND DONNET.

Le Président,

E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 JUIN 1926.

La séance s'ouvre à 2 h. à Anvers, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, Van Heurck, ff. de trésorier.

MM. baron Holvoet, Sibenaler, D^r Van Doorslaer, Kintschots, membres.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 11 avril 1926; il est adopté sans observations.

Il est donné connaissance d'une lettre par laquelle M. Em. Dilis donne sa démission de trésorier et de membre de l'Académie. Cette démission est acceptée. M. Van Heurck veut bien provisoirement assumer la tâche de trésorier.

Il est procédé à la discussion des candidatures pour les trois places vacantes de membre titulaire. Sont définitivement

arrêtées celles de 6 personnes. Pour les trois places de membre correspondant régnicole seront soumises au poll 10 autres candidatures.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 6 JUIN 1926.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, Van Heurck, faisant fonctions de trésorier.

MM. baron Holvoet, Sibenaler, Dr Van Doorslaer, Kintschots, membres titulaires.

MM. Delen, Dr Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Stroobant, Visart de Bocarmé, Comhaire, Tahon, de Behault de Dornon, chanoine Van den Gheyn, Sain'enoÿ, Van Ortroÿ, Hasse, membres titulaires; Mgr. Lamy, MM. De Ridder, chevalier Lagasse de Locht, De Puydt, Michel, Van den Borren, chevalier de Schaetzen, Hocquet, Courtoy, Gessler, membres correspondants régnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril 1926, qui est approuvé.

M. le président fait part du décès de M. L. Maeterlinck, conservateur honoraire du Musée de Gand, membre correspondant régnicole, décédé à Gand le 2 juin 1926 et de M. Jos. Berthelé, archivistedépartemental, membre correspondant étranger, qui est mort à Montpellier le 12 mai 1926. Des condoléances seront adressées à la famille des défunts.

M. le président adresse ensuite ses félicitations à M. Rolland, auquel vient d'être décerné par l'Académie Royale de Belgique le prix Pirenne, ainsi qu'à MM. Pâris et Saintenoy qui ont été promus commandeurs de l'Ordre de la Couronne et à M. Hocquet, nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

MM. Pâris et Rolland remercient leurs confrères de leurs félicitations.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la Bibliothèque.

Il est donné lecture d'une lettre de la Fondation Universitaire qui annonce qu'elle alloue à l'Académie une subvention de fr. 3000.

Il est également donné connaissance de lettres de MM. Bréhier et colonel Andrieu qui remercient pour l'envoi du diplôme de membre correspondant étranger, et de M. Loriquet, conservateur de la Bibliothèque de Reims qui accuse réception et remercie de l'envoi d'un lot de nos publications destiné à la bibliothèque de la ville.

Est également parvenu au bureau le programme du 89^e Congrès organisé par la Société française d'Archéologie à Rouen. M. Paul Saintenoy a bien voulu se charger d'y représenter l'académie.

M. Gessler retenu par un deuil de famille n'a pu se rendre à la séance. Il envoie le résumé de la communication qu'il comptait faire relativement à la charte du Colmont. Il en résulte que cette charte n'émane pas du comte Louis I de Looz, comme on l'a cru jusqu'ici, mais du comte Louis II (1195—1218); elle n'est donc pas antérieure, mais postérieure à la fameuse charte de Brusthem (1175).

M. le D^r Van Schevensteen, donne ensuite connaissance des renseignements qu'il a puisés dans les archives locales au sujet des prescription médicales et hygiéniques prises par le Magistrat d'Anvers au XV^e siècle. Ces prescriptions qui furent édictées au cours des années 1439 à 1496, sont fort nombreuses et intéressent des domaines très étendus : tels par exemple

les ordures ménagères, le curage de canaux, le vagabondage de animaux domestiques, les altérations des denrées, les maladies pestilentielles, etc. Sur ces divers points les ordonnances scabinales fournissent des renseignements curieux et fort intéressants.

Après que le président eut remercié M. le D^r Van Schevensteen de sa communication et l'eut félicité de l'intérêt qu'il avait su lui donner, la séance a été levée à 4 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
E. I. SOIL DE MORIAME

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1^r AOUT 1926.

La séance s'ouvre à 10 ½ heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire; Rolland, secrétaire adjoint; Van Heurck, ff. de trésorier.

MM. Baron Holvoet, Hasse, Tahon, vicomte Terlinden, Kintsschots, Visart de Bocarmé, membres.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 6 juin 1926, qui est adopté sans observations.

Par acclamation M. E. Van Heurck, ff. de trésorier, est nommé trésorier de l'Académie.

On procède à l'élection de trois membres titulaires. Sont élu au premier tour du scrutin: Mgr. H. Lamy, MM. le chevalier Lagasse de Loch et De Ridder.

La compagnie passe à la désignation de trois nouveaux membres correspondants rëgnicoles. Un premier vote amène les noms du R. P. de Moreau S. J. et de M. Baudouin van de Waele. Il y a ballotage pour les autres candidats. M. Hoc est élu au second tour.

Sur la proposition du secrétaire, Mgr. Vaes, secrétaire de l'Institut Historique belge de Rome, est nommé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 10 $\frac{3}{4}$ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 1^r AOUT 1926.

La séance s'ouvre à 11 h., à Bruxelles, dans les locaux du Palais des Académies, sous la présidence de M. Soil de Moriamé président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Rolland secrétaire adjoint.

MM. baron Holvoet, Hasse, Tahon, vicomte Terlinden, Kintsschots, Visart de Bocarmé, De Ridder, chevalier Lagasse de Locht, membres titulaires.

MM. Macoir, Van Schevensteen, Fierens-Gevaert, Bautier, Sander Pieron, membres correspondants rgnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Delen, E. Michel, Van Doorslaer, Van den Borren, chevalier de Schaetzen, De Puydt, Mgr. H. Lamy O. P. M. Saintenoy, empêché, s'excuse particulièrement d'avoir à remettre à la séance d'octobre son *Rapport sur le Congrès Français d'Archéologie de Rouen*.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 6 juin 1926, qui est approuvé, et de correspondances sans intérêt.

M. le vice-président Pâris rappelle la manifestation qui a eu lieu à Tournai en l'honneur du président M. Soil de Moriamé, membre depuis 50 ans de la Société royale d'histoire et d'archéologie de cette ville. Il associe l'Académie, qui était du reste représentée aux cérémonies par son secrétaire, M. Fern. Donnet, à cette manifestation d'hommage et de reconnaissance envers un savant qui, par l'intermédiaire de la science tournaisienne,

a enrichi la science belge d'un grand nombre de travaux et qui, durant le cours de sa carrière archéologique, fut quatre fois président de l'Académie. M. Soil de Moriamé remercie. Il se déclare agréablement surpris de ce qu'une manifestation tout intime ait trouvé son écho au sein de la compagnie. Il souligne le plaisir que lui a fait la présence de M. Donnet parmi les personnes qui ont pris part à la dite manifestation.

M. le président fait ensuite part du décès (9 juillet 1926) du marquis de Villalobar, membre honoraire étranger et fait son éloge.

Il rend compte de la séance des membres titulaires du même jour, en ce qui concerne la nomination d'un trésorier et de nouveaux membres titulaires et correspondants rëgnicoles. MM. De Ridder et Lagasse de Locht, nommés membres titulaires, remercierent sur-le-champ.

Après un exposé de la situation financière de l'Académie, M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. Fernand Donnet, secrétaire de la compagnie.

Anvers, le 21 Juillet 1926.

MON CHER PRESIDENT,

Le 17 juillet dernier j'ai atteint l'âge de 70 ans. Le 6 décembre 1891, donc cette année il y aura 35 ans, j'ai été nommé bibliothécaire de l'Académie, fonctions que je n'ai cessé d'exercer jusqu'aujourd'hui, même pendant les deux années pendant lesquelles la confiance de mes confrères m'a conféré la vice-présidence, puis la présidence de notre compagnie. Lors du Landjuweel, en 1892, je fus nommé secrétaire ad-joint, fonctions que j'ai échangées un peu plus tard contre celles de secrétaire et que je remplis encore aujourd'hui.

En tenant compte de ces dates, vous ne vous étonnerez donc pas si je considère comme un devoir, pour ne pas dire une nécessité, de vous prier de bien vouloir présenter à mes confrères ma démission de secrétaire et de bibliothécaire de l'Académie. Récemment un savant, un histo-

rien, se trouvant dans une situation identique à la mienne, prit une même décision, et la communiqua à ses collègues en ces termes :

« J'ai atteint un âge qui n'avertit que je suis bien près du terme de mes forces physiques et intellectuelles. Je ne veux pas qu'on dise que je me survis. Aussi bien est-ce une des règles de la bienséance de savoir s'en aller avant de devenir encombrant. »

On ne pourrait mieux dire, et ces paroles, je les fais miennes.

Il m'en coûte certes, après tant d'années, d'abandonner des fonctions, qui, si elles étaient parfois ardues, réservaient cependant de satisfactions bien vives. Parmi celles-ci il en est une que je ressens mieux encore aujourd'hui, c'est celle de constater la prospérité et l'activité scientifiques de l'Académie. Loin de moi la présomption de m'attribuer ce résultat. Si celui-ci est acquis, il est dû à la collaboration la plus active, la plus cordiale de tous. Et c'est la constatation de cette tâche collective qui me fait considérer comme un devoir de remercier de tout cœur ceux qui, pendant cette longue période, m'ont apporté une aide si efficace, si puissante.

Je me rappellerai surtout avec reconnaissance le souvenir de tous les présidents qui annuellement se sont succédé à la tête de l'Académie et avec lesquels sans exception j'ai toujours entretenu des rapports non seulement de cordialité, mais de véritable amitié.

Vous trouverez facilement parmi nos confrères des dévouements plus jeunes et plus actifs pour reprendre ma succession. Il est inutile d'ajouter que je me tiens entièrement à leur disposition pour les aider dans leur tâche et faciliter, si c'est nécessaire, leurs débuts.

Quant à moi, je rentre dans les rangs, et je puis vous promettre que tant que Dieu me prêtera vie, je continuerai à assurer à l'Académie comme simple membre le concours le plus dévoué et le plus entier.

Je vous prie, mon cher Président, de bien vouloir agréer l'assurance de tous mes meilleurs sentiments.

FERNAND DONNET.

M. le président ajoute qu'il a vainement essayé de faire revenir M. Donnet sur sa décision et que, puisque toute nouvelle instance paraît devoir être importune, il cède à la prière de l'in-

téressé en demandant de ne pas entamer de discussion à ce sujet.

M. le chevalier Lagasse de Locht s'élève contre la décision du secrétaire dont il raille aimablement les motifs et requiert le maintien du *statu quo*.

M. le baron Holvoet propose comme moyen de conciliation de créer le titre de secrétaire général et d'y promouvoir M. Donnet, tout en nommant un nouveau secrétaire. M. Donnet accepte à condition de pouvoir ajouter le qualificatif *honoraire* à côté du titre de secrétaire général, sans quoi, pense-t-il, la situation serait identique à la précédente. Une mise aux voix de la proposition ainsi amendée n'amène aucun vote positif. La proposition initiale c'est-à-dire l'octroi du titre de secrétaire général sans déterminatif est reçue par les acclamations de l'assemblée, malgré l'opposition de l'intéressé qui s'en vient au titre de secrétaire général honoraire. En fin de compte cependant il est fait droit à sa demande.

Sur la proposition de nombreux membres voulant liquider définitivement la question il est procédé par acclamation à la promotion de M. Rolland, secrétaire adjoint, au rang de secrétaire.

M. Rolland remercie immédiatement.

La parole est donnée ensuite à M. A. De Ridder, qui traite des *Prérogatives nobiliaires et ambitions bourgeoises : les qualifications nobiliaires*. M. De Ridder rappelle que le droit en la matière fut essentiellement coutumier jusqu'aux ordonnances de Philippe IV, édictées en 1595. Depuis cette date, des ordonnances virent le jour, qui réglèrent l'emploi des titres de madame, excellence, monseigneur, monsieur, messire, etc. L'auteur s'attache surtout à l'étude du titre de madame. Par l'édit perpétuel du 23 septembre 1595 ce titre fut réservé aux femmes nobles dont l'époux était au moins chevalier. Mais cette prérogative d'une fraction de la noblesse fut rapidement battue en brèche par les autres nobles et les bourgeois. Témoin, les poursuites exercées, entre autres, contre le peintre David Teniers et

contre Balthazar Moretus, fils. Le cas de ce dernier, en particulier, fait saisir sur le vif les procédés employés par les rois d'armes pour établir la contrevention. On voit le notaire v. Berckel se présenter à l'huis de l'hôtel Moretus, s'informer auprès de la domesticité de la présence de la maîtresse de maison, et, au premier mot de « madame », prononcé par les sujets, dresser acte notarié. Les rois d'armes faisaient, du reste, preuve de la plus grande partialité. La matière, de son côté, était de plus en plus controversée et de nombreuses surséances vinrent interrompre le cours régulier de la justice. En 1754, le gouvernement résolut d'en finir et, par esprit de conciliation, décida que toutes les femmes de nobles et anoblis pourraient dorénavant porter le titre de « madame ». Malgré l'avance que cette conclusion donnait aux ambitions bourgeoises, celles-ci n'obtinrent légalement gain de cause que sous Napoléon. Il avait fallu deux siècles de luttes pour en arriver là.

M. le président félicite M. De Ridder de son intéressante communication et donne la parole à M. le vicomte Terlinden, qui entretient l'assemblée du résultat de ses recherches sur *quelques statues du parc de Bruxelles*. De ce parc, que M. Terlinden réhabilite en commençant par la mise en lumière de son style et de sa décoration, de nombreuses statues ont une réelle valeur. La plupart sont pour ainsi dire des statues de remploi antérieures à la création du parc et qui étaient conservées autre part. **Tel** es les figures de Narcisse et Diane, de Gruppello (fin 17^e s.) provenant du château de Tour et Taxis. Tels surtout, les motifs originellement placés au parc de Tervueren. Ils forment aujourd'hui le fond de la décoration du parc urbain et consistent en vases thermes, statues. L'auteur, dans un exposé plein de mouvement et d'attrait, passe en revue les douze empereurs romains attribués éronnément à Laurent Delvaux, les quatre saisons dont deux existent encore (Flore et Pomone), dix-huit thermes, Alexandre et Cléopâtre, la charité, Vénus à la coquille, etc. Ce faisant, il tâche de résoudre le problème des auteurs et il y parvient avec bonheur pour quelques sujets.

M. le président remercie l'auteur et, après quelques compléments de documentation fournis par M. Sander Pieror, la séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ

SEANCE DU 3 OCTOBRE 1926.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire général honoraire, Rolland, secrétaire, Van Heurck, trésorier.

Mgr. Lamy O. P., MM. Kin'sschots, chanoine Maere, Saintenoy, chanoine Van den Gheyn, colonel De Witte, membres titulaires ;

MM. E. Michel, Van Puyvelde, Van Schevensteen, Delen, Bautier et abbé Philippen, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés MM. Tahon, De Puydt, Hasse, De Ridde, Van Doorslaer, Hocquet, van de Walle, Van den Borren, Visari de Bocarmé, baron Holvoet, P. de Moreau S. J., chevalier de Schaetzen, de Behault de Dornon.

Le président ouvre la séance en faisant ratifier par l'assemblée la lettre suivante adressée au roi à l'occasion des fiançailles du prince Léopold :

Anvers, le 25 septembre 1925.

SIRE,

L'Académie Royale d'Archéologie de Belgique s'est toujours associée aux événements qui ont jalonné la marche de la Dynastie. Une heureuse occasion lui est offerte aujourd'hui de continuer cette tradition très précieuse pour elle : ce sont les fiançailles de Son Altesse Royale le Prince Léopold avec Son Altesse Royale la Princesse Astrid de Suède.

Elle en profite pour prier Votre Majesté, ainsi que Sa Majesté la Reine, d'agréer ses félicitations les plus vives et les plus respectueuses en même temps que l'expression de son inaltérable attachement.

Le Secrétaire,

PAUL ROLLAND.

Le Président,

E. J. SOIL DE MORIAME.

Immédiatement après, le secrétaire donne lecture de la réponse royale que la compagnie écoute, debout :

PALAIS DE BRUXELLES.

Le 1er octobre 1926.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le Roi et la Reine ont pris connaissance de la lettre que vous Leur avez envoyée à l'occasion des fiançailles de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Brabant.

Leurs Majestés ont été très sensibles aux gracieuses félicitations que vous Leur avez adressées en cette circonstance. Elles m'ont chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre ainsi qu'à tous les membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique Leurs cordiaux remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Chef du Cabinet du Roi,

Comte D'ARSCHOT

A Monsieur SOIL de MORIAME,

Président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,
à Anvers.

Le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. Van Ortnoy, nommé commandeur de l'Ordre de Léopold. à M. Van den Borren, qui s'est vu décerné par l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) le prix Louis Bernier (1000 fr.) pour son *Mémoire sur Dufay*; à M. Fierens-Gevaert, auquel a été accordé le Grand Prix quinquennal de la critique et des es-

sais (10.000 fr.), de l'Académie de Belgique, pour son livre *Les belles heures du duc de Berry à Bruxelles*; à M. L. Van Puyvelde, qui a obtenu de l'Académie de Belgique une récompense de 1.200 fr., pour son mémoire sur l'*Evolution de la peinture flamande avant les van Eyck*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Le secrétaire transmet les remerciements de Mgr. Vaes, nommé membre correspondant étranger, de Mgr. Lamy O. P., promu membre titulaire et de MM. Hoc et van de Waele, élus membres correspondants régnicoles.

Il est donné lecture d'une lettre du *C. R. B. Educational Foundation, inc.*, demandant d'envoyer à la «*Hoover War Library*» les publications de la société pouvant servir à une documentation relative à la répercussion de la guerre sur la vie intellectuelle de la Belgique. Suite favorable sera donnée à cette lettre. — Autre lettre émanant du *Bureau du Congrès jubilaire de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, demandant d'intervenir financièrement dans l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de la maison jadis habitée par James Weale, à Bruges. On décide de s'en tenir à la règle traditionnelle en pareille matière, c'est-à-dire de ne pas intervenir collectivement mais de recommander l'œuvre à la générosité des membres. — Troisième lettre, envoyée par la *Société Royale Belge de Géographie, de Bruxelles*, demandant de déléguer quelques membres, et en particulier notre président, à ses fêtes jubilaires du 7 novembre. Sont délégués: MM. Soil de Moriamé, président, Saintenoy et colonel de Witte, membres titulaires. Même demande de délégation de la part du *Comité du Mémorial van Overloop*, aux Musées Royaux du Cinquantenaire. MM. Soil de Moriamé, président, et Van Doorslaer, ancien président, sont désignés à cet effet.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des publications reçues pendant les mois d'août et de septembre.

Vu l'urgence, on donne la parole à M. le chanoine Van den Gheyn, qui entretient la compagnie des tentatives faites pour

envoyer à l'exposition de Londres le rétable de l'Agneau Mystique. Notre confrère s'élève violemment contre ce projet, qu'après d'autres personnalités, il traite de criminel, et fournit des exemples des risques que pareil déplacement peut faire courir au chef-d'œuvre des van Eyck. Il demande à l'Académie de s'associer à sa protestation et d'encourager, par lettre, le conseil de fabrique de la cathédrale de Saint-Bavon, à persévérer dans son refus de se défaire, pour si peu de temps que ce soit, de la peinture en question. Un vote sur la double proposition, amène l'adhésion unanime, sauf absence d'un membre étranger.

Abordant l'ordre du jour, M. Paul Saintenoy fait rapport sur le *Congrès français d'Archéologie de Rouen*. Après avoir évoqué l'œuvre de Caumont, dont la pensée s'impose en terre normande, il rappelle l'intérêt multiple que présente l'étude de cette terre et les nombreux points de contact de son histoire avec l'histoire de Flandre. Revenant sur les monuments qu'il a visités et les rapprochant de ceux de notre pays, il pose la question de l'origine anglo-normande de la voûte d'ogives et y rattache celle des arcs doubleaux de Soignies.

M. le chanoine Maere donne son avis sur le rôle des piliers de Soignies, puis il met en relief le but uniquement décoratif de l'architecture anglo-normande — fût-ce en matière de croisée d'ogives — et l'oppose par là à l'architecture de l'Ile-de-France, véritable créatrice, à titre constructif, de la voûte ogivale.

M. le président remercie M. Saintenoy de son rapport et lui signale qu'Arnould de Nimègue, peintre verrier, cité par l'auteur comme ayant beaucoup travaillé pour Rouen, est aussi l'auteur des vitraux du transept de la cathédrale de Tournai.

M. l'abbé Philippen parle ensuite du *Sceau de Henri de Herenthals, écuyère d'Anvers, 1235*. Ce sceau, appendu à une donation faite à l'hôpital Sainte-Elisabeth d'Anvers, porte dans le champ une tour ronde crénelée, flanquée de deux coqs: Une légende circulaire, en partie disparue, permet encore de lire les lettres M. CASTELLA (*sigillum castellani...*). Le contre-sceau

porte un coq et une légende dont il reste cinq lettres: ENTHA — évidemment: Hérenthals. Il ressort de l'étude critique de l'auteurs : 1°) que l'on ne sait absolument rien — toutes les chroniques locales étant fausses — concernant les écoutètes d'Anvers avant 1277; 2°) qu'en Flandre le châtelain étant toujours justicier, l'écoutète d'Anvers a pu aussi être châtelain, ce que tendrait d'ailleurs à faire croire tout à la fois le motif et la légende de l'avers du sceau.

Après les félicitations du président, M. Saintenoy montre la valeur du dit sceau et de sceaux analogues en ce qui concerne l'étude de l'architecture militaire. De son côté, et contrairement à l'hypothèse de l'auteur, M. Donnet émet l'avis que les coqs ne représenteraient pas les armoiries personnelles de l'écoutète, mais constitueraient de simples ornements décoratifs.

M. A. J. J. Delen entretient alors l'assemblée du *Portrait de Hans Holbein par Quentin Metsys*. A la suite d'un voyage à La Haye, où il a pris connaissance, chez un antiquaire, d'un portrait d'homme que notre confrère M. Hulin de Loo et d'autres érudits attribuent sans hésitation à Quentin Metsys, M. Delen s'est attaché à l'étude de cette peinture. Il y a reconnu la main du même maître et s'est rangé à l'avis de M. Hulin qui date l'œuvre d'entre 1525 et 1530. Mais il ne s'est pas arrêté là. Comparant le sujet avec celui d'une gravure de l'anversois André Stock (XVIIe s.) et surtout avec le portrait d'Holbein du Musée de Florence, il a cru pouvoir préciser que le personnage représenté dans le tableau de La Haye était Hans Holbein. Ce premier argument, tiré de la ressemblance, est confirmé par un second; c'est que Hans Holbein visita Anvers en août 1526 et fut immédiatement mis en relations avec Quentin Metsys chez qui il séjourna.

Enfin, M. E. Michel a fait une communication *A propos d'un peintre qui n'a jamais existé*. Ce peintre serait le Van den Avond que révèle une signature, datée de 1617 ou 1677, sur un tableau du Musée d'Anvers, représentant Daniel découvrant l'imposture des prêtres de Baal. Ce tableau n'est pas du genre du

seul van den Avond connu, mais bien de la facture de Théodore van Loon, auteur des peintures des églises de Montaigu et du Béguinage de Bruxelles. Une des peintures de cette dernière église, l'Adoration des Mages, présente même un roi absolument identique au roi de Babylone du tableau d'Anvers. D'autre part, un rapprochement avec Montaigu fait découvrir un même procédé en ce qui concerne la disposition des personnages, le pli des draperies, etc. Il y aurait donc lieu de voir si la signature d'Anvers n'est pas apocryphe.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

SEANCE DU 5 DECEMBRE.

La séance s'ouvre à 11 heures, dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Donnet, secrétaire général honoraire ; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier ;

MM. De Ridder, comte d'Arschot, chevalier Lagasse de Locht, Visart de Bocarmé, baron P. Holvoet, vicomte Terlinden, de Behault de Dornon, Destrée, Saintenoy, Tahon, Van den Borren, membres titulaires ;

MM. Delen, P. de Moreau S. J., Sander Pierron, van de Waele, Gessler, Poupeye, Van Schevensteen, Bautier, Courtois, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés: M. Pâris, vice-président; Mgr. Lamy, MM. Hoc, Stroobant et abbé Philippen.

Le président adresse des félicitations à M. Charles Bernard, nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il propose d'épuiser rapidement l'ordre de jour afin de permettre aux membres qui le désirent d'assister à la manifestation organisée à Gand en

l'honneur de M. Pirenne. A cette occasion même on charge le secrétaire d'adresser verbalement au savant professeur les félicitations de l'Académie.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

Une lettre du ministère des Sciences et des Arts relative à M. W. Bombe fait poser la question de la réintégration des ressortissants des anciennes nations ennemies dans leur qualité de membres étrangers de l'Académie. Après un échange de vues entre MM. le vicomte Terlinden, Donnet, Lagasse de Locht et le secrétaire, il est décidé de reporter la question à un prochain ordre du jour.

Le secrétaire fait savoir qu'à la suite d'une autre lettre demandant, avec prière de réponse immédiate, de déléguer un membre au sein du comité d'honneur constitué à Ruremonde en vue de commémorer le centenaire de la naissance de l'architecte Cuyper, le bureau a désigné M. Paul Saintenoy. L'assemblée ratifie le choix et adjoint à M. Saintenoy M. le chevalier Lagasse de Locht qui en fait la demande.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des accroissements dont a bénéficié la bibliothèque durant les mois d'octobre et de novembre. Il signale à cet égard un don important de M. le baron Holvoet.

On aborde ensuite la proposition, émanée de quelques membres, d'une modification aux statuts par la création d'une catégorie de membres protecteurs. Le secrétaire expose en deux mots la situation malheureuse de l'Académie et envisage théoriquement deux solutions, non exclusives, qu'on lui a proposées : l'appel à la générosité des membres mêmes de la compagnie, la création de membres protecteurs. Ces derniers, pour ne pas modifier le caractère scientifique de l'Académie, pourraient être groupés, à côté d'elle, en Société des Amis de l'A. R. A. B. MM. Terlinden et Lagasse de Locht partagent ce dernier avis. D'autres membres le combattent et émettent des doutes sur l'efficacité de pareilles mesures. Pour clôturer le débat qui se

généralise, le Président propose de laisser au bureau le soin d'étudier la question. Rapport en sera fait à la prochaine séance.

La parole est donnée à M. J. Gessler qui, en un exposé plein de vie, parle du *Drame liturgique de Munsterbilsen (XI s.)* Dans cette communication il est question d'un drame retrouvé dans un évangélaire de la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, qui provient — l'auteur le prouve — du monastère de Munsterbilsen. M. Gessler situe d'abord le sujet dans l'histoire littéraire, il le montre comme relevant du grand cycle dramatique de Noël et précise à ce propos l'évolution du rôle de certains personnages secondaires (les sages-femmes). Il reprend alors en détail les différentes scènes et met au point l'influence de ces représentations sur les arts plastiques.

Après une observation de M. Delen sur l'emploi fait, par l'auteur, d'un ouvrage allemand, une indication fournie par M. Saintenoy sur l'analogie du sujet traité par M. Gessler avec celui d'une conférence de M. Bréhier, et une question posée par M. Terlinden à propos du titre de «chanoinesse» donné aux religieuses de Munsterbilsen, le président félicite M. Gessler de son érudite communication et le remercie d'en avoir réservé la faveur à la compagnie.

M. le D^r Van Schevensteen donne lecture d'un *Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth à Anvers*, portant comme sous-titre : *Renseignements médico-chirurgicaux*. Ces comptes, conservés aux Archives de la Commission d'Assistance, forment une collection assez importante et l'on s'étonne qu'il n'aient pour ainsi dire été utilisés jusqu'ici. Ils s'étendent de 1426 à 1798 et permettent de se faire une idée exacte de la situation économique et financière d'un ancien hôpital. L'auteur les passe rapidement en revue en révélant leur particularités, en insistant sur la personnalité des receveurs, et en indiquant la place occupée par les honoraires des «chirurgiens-barbiers» et des apothécaires.

M. le président remercie M. Van Schevensteen de sa précieuse exhumation de sources historiques et donne la parole à

M. Pierre Bautier qui traite de *Quelques paysagistes du XVII^e siècle à l'Exposition du Musée de Bruxelles*. L'auteur saisissant l'occasion de l'Exposition du paysage flamand aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, ouverte durant les deux mois écoulés, consacre sa communication à des artistes sur lesquels l'attention fut moins attirée, qui ne se révélèrent pas par des œuvres inédites, mais qui ne méritent cependant pas d'être oubliés : Kerstian de Keuninck et Roelant Savery, tous deux de Courtrai; Alexandre Keirinx, le batailliste Snayers, auteur de paysages boisés avec attaques de brigands, son disciple et imitateur Van der Meulen, les deux Siberechs, que l'on confondait auparavant et dont celui qui portait le prénom de Guillaume se voit attribuer aujourd'hui certains paysages italianisants, enfin Adrien Rombouts que les *liggeren* présentent comme élève de Joos van Craesbeck en 1653 et à qui l'on doit un portrait de bouffon dans un paysage où pointe la flèche de l'hôtel-de-ville de Bruxelles.

Le Président félicite M. Bautier de sa communication.

M. Tahon croit pouvoir glisser un mot, sous la rubrique « divers », mentionnée à l'ordre du jour, en signalant l'intérêt que présente une récente publication de la Société Archéologique de Charleroi décrivant les pierres tombales de la région. Il émet le vœu de voir se généraliser pareils relevés, utiles à tous points de vue, et propose que l'Académie Royale d'Archéologie s'en occupe en se faisant aider par les autorités civiles et ecclésiastiques.

M. F. Donnet fait remarquer que pareille besogne a déjà été entreprise officiellement dans plusieurs provinces et menée à bien. Il entoure d'ailleurs de ses plus expresses réserves l'utilité que peuvent présenter pareils relevés au point de vue héraldique, les faux abondant en la matière.

M. De Ridder étant du même avis, le Président croit qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition, et lève la séance à 1 heure.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

BIBLIOTHEQUE



ACCROISSEMENTS DE L'ANNEE 1926.

A) Hommages d'auteurs et dons.

L. GERMAIN DE MAIDY. Sceau d'Eudes, comte de Toul (1264).

- » Isaac Briot, graveur en taille-douce.
- » Sur la médaille du Christ à inscriptions hébraïques.
- » Sur les armoiries de Neufchâteau.
- » Note sur Mathias Rivius, écuyer.
- » Sur une plaque de foyer du château d'Ancerville.
- » Anoblissement expectatif de la postérité d'un Thionvillois en 1818.
- » Une énigme iconographique à Brioules-sur-Meuse.
- » Les trois rameaux messins de la famille Busselot.
- » La médaille d'Alphonse de Ramberviller.
- » Recherches sur la famille des Armoises.
- » La voile de navire dans le blason héraldique en Barrois
- » Inscriptions anciennes à Cons-la-Grandville.
- » Recherches sur les origines de la pucelle héraldique de Metz.
- » Sur les inscriptions liminaires commémoratives de la construction.
- » Recherches sur François de Laval.

JEAN CAPART. Musées royaux du Cinquantenaire.

D^r. G. HASSE. Quelques vestiges du paléolithique en Flandre.

- » Notes sur les vestiges de la seconde enceinte d'Anvers

- HOYNCK VAN PAPENDRECHT. De Schilder van het Synoclusberdt.
- » Een engelsch boek over nederlandsch aardewerk met tinglazuur.
 - » Sociëteit « Harmonie » (Doele) Gedenkschrift.
 - » Différents feuilletons.
- JOSEPH BRASSINE. Pendant l'émigration. Lettres de Liégeois. (1794-1801).
- JOS. CASIER. A propos de l'art à Gand avant les Van Eyck.
- » Compte rendu.
- CH. VANDEN BORREN. The aesthetic value of the english madrigal.
- » En quelle année Roland de Lassus est-il né?
 - » Guillaume Dufay. Son importance dans l'évolution de la musique au XV^e siècle.
 - » Quelques notes sur les chansons françaises et les madrigaux italiens de J. P. Sweelinck.
 - » Mélodies de Nietzsche.
- F. A. SCHAEFFER. Deux trésors de monnaies romaines découverts en Alsace.
- » Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau.
- SIR H. GEORGE FORDHAM. Notes on the itineraries road-books and road-maps of France.
- » La cartographie des routes de France au XVIII^e siècle
- H. HYMANS et F. DONNET. Les Villes d'art célèbres. Bruxelles. 2^e édition.
- FERNAND DONNET. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. 9^e volume.
- » Compte rendu analytique des publications. Février-Mai 1925.
 - » Compte rendu analytique des publications. Août-Décembre 1925.
 - » Quelques notes sur le commerce des esclaves.

AMBR. ERENS O. P. Tongerlo en 's Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant.

L. J. M. PHILIPPEN. Les béguines et l'hérésie albigeoise.

PAUL ROLLAND. Le diplôme dit de «Chilpéric» à la cathédrale de Tournai.

» Le Tournaisis, châellenie flamande.

» Les Monumenta historiae Tornacensis saec. XII.

» Comptes rendus analytiques.

» Le rôle de Tournai sous les Mérovingiens.

EM. H. VAN HEURCK. Compte rendu des travaux de la Section de Folklore au Congrès de Bruges, 1925.

» Voyage autour de ma bibliothèque. Livres populaires et livres d'école flamands.

PAUL SAINTENOY. En Ligerie.

» La conservation des cimetières désaffectés.

C^{te} KERVYN DE LETTENHOVE. A propos d'un tableau de Van Dyck du Musée d'Anvers.

EMIEL HUYS. Duizend jaar mutualiteit bij de Vlaamsche gilden

M^{gr}. H. LAMY O. P. Vie du bienheureux Hugues de Fosses, premier abbé de Prémontré.

KAREL DE FLOU. Woordenboek der Toponymje. V et VI.

NAIME OTTEMA. De opkomst van het majolica bedrijf in de Noordelijke Nederlanden.

M. DE PUYDT et F. VERCHEVAL. Quelques constatations faites autour du village de Maisnil-Saint-Blaise.

E. MICHEL. Quelques dessins inédits de Mathieu van Brée.

F. M. GATTEFOSSE. Les origines préhistoriques de l'écriture.

A. DE RIDDER. De la qualification d'altesse aux Pays-Bas sous l'ancienne régime

» De l'usage comme preuve du droit à un titre.

J. M. CARDERIO DE SOUSA. Algumas siglas e abreviaturas usadas nas inscriçoes Portuguesas.

CH. DUMERCY. Monsieur De Ceuleneer.

- G. DES MAREZ. Le problème de la colonisation franque et du régime agraire en Belgique.
- JOAQU. FOLCH Y TORRES. Museo de la Ciudädela. Catalogo de la seccion de arte romanico.
- BEN LINNIG. Oud Antwerpen. Kerken en kloosters.
- VICTOR DE MEYERE. De Vlaamsche Vertelschat.
- JOS. CUVELIER. Travaux pratiques du cours d'archivéconomie.
- E. RAHIR. Les Musées de nos provinces.
- FRIEDERICUS KREDEL. Titi Pomponii Attici epistularum fragmenta et vestigia.
- HANS WYSK. Die Gestalt der Soldaten in der griechisch-römische Komödie.
- PROSPER VERHEYDEN. De Beiaarden in Frankrijk.
- ARTUHR NORDEN. Ostergötlands bronstälder.
- EINAR GJERSTAD. Studies on prehistoric Cyprus.
- H. CONINCKX. De bouw der tegenwoordige Sint Pieter en Pauwel Kerk.
- » Uit de rekeningen van het bouwen der begijnen kerk met andere bijzonderheden.
- GEORGES DOUTREPONT. Les types populaires dans la littérature française.
- MAURICE SABBE. La Vie des Livres à Anvers aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.
- SIGURD GRIEG. Hadelands eldste bosetningshistorie.
- LUDVIG DAAL. Kong Christiern den förstes norske Historie.
- A. GRANDRUD et O. KOTSRUD. To og Tredive Praedikener av M. Jens Nilsson.
- G. R. UNGER. Postola Sugur.
- D^r E. WIERSUM De Archiven der Rotterdamsche Gilden.
- PAUL CULMANN. Die römische Orientgesandtschaft vom Jahre 201-202.
- HERMANN DENN. Die ersten Jahre des Jurguntinischen Kriege
- KARL DIETZ. Kleine Beiträge zu den Griechischen Topika Skommata.

HANS FISCHER. De Capituler Lucretianis.

JOSEPH GIESSLER. Prosodische Zeichen in den antiken Handschriften Griechischer Lyriker.

HEINRICH KLENK. Der Antike Tür.

KARL KRAFT. Die Abderitenfabel.

DON DE M. LE BARON P. HOLVOET. Académie royale de Belgique (Classe des Lettres):

Mémoires: in-8^e, 2^e série. T. XI fasc. 3; T. XVIII fasc. 3.

Bulletins: 1919 n^o 5-6; 1921, n^o 6, 9-10, 11, 12; 1922, n^o 8.

Tables des bulletins: 4^e série et 5^e série.

Bulletins Commiss. Roy. d'Histoire: T. LXXXII (2, 3);

T. LXXXIII (2, 3) ; T. LXXXIV (1, 4) ;

T. LXXXVII (1, 3).

b) *Echanges.*

BRUXELLES. *Académie Royale de Belgique* :

Annuaire 1926.

Classe des Lettres. Bulletin 1925, n^{os} 10 à 12; 1926, n^{os} 1 à 9.

Mémoires in-8^e, T. XX, fasc. 1, 2; T. XXII, fasc. 1.

Mémoires in-4^e, 2^e série, T. IX, fasc. 4.

Classe des Sciences. Bulletin 1925, n^o 10 à 12.

Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1925, n^o 10 à 12;

1926, n^o 1 à 9.

Mémoires in-8^e, T. II, fasc. 3.

Commission royale d'Histoire: Bulletin, T. LXXXIX, fasc. 3, 4; T. XC., fasc. 1 à 4.

Commission royale des Monuments et des Sites: Bulletin, LXIII^e année, 1924; LXIV^e année, 1925, I, II; LXV^e année, 1926, I.

Commission royale des anciennes lois et ordonnances: Bulletin XII, fasc. 2 .

Académie Royale de Médecine :

Mémoires couronnés in-8°, T. XXII, fasc. 5 à 8 ;
T. XXIII, fasc. 1, 2.

Bulletin, V^e série, T. V, n^{os} 8 à 11; T. VI, n^{os} 1 à 10.

Société royale belge de Géographie: Bulletin, 49^e ann.
fasc. 3-4; 50^e ann., fasc. 1-2.

Société royale de Numismatique: Revue belge de numismatique et de sigillographie, 1925, n^{os} 3-4 ;
1926, n^{os} 1-2.

Société des Bollandistes: Analecta Bollandiana, Tom.
XLIV, fasc. 1 à 4.

Paginae bibliographicae I, n^o 1.

CHARLEROI. *Société royale paléontologique et archéologique*.
Documents et rapports. T. XXXVII.

GAND. *Koninklijke Vlaamsche Academie*. Verslagen en Mededeelingen. Sept. 1925 tot Nov. 1926.

Société d'histoire et d'archéologie Bulletin, 33^e année

HAL. *Cercle historique et archéologique*. Mémoires, 1925, n^o 2

HUY. *Cercles hutois des sciences et des beaux-arts*. Annales,
T. XX, n^o 2.

LIEGE. *Institut archéologique liégeois*. Bulletin. T. XLIX, 1925
n^o 1.

Chronique archéologique, 16^e année, n^o 5; 17^e ann., n^o 1,
2, 4, 6; 18^e ann., n^o 1.

MALINES. *Cercle archéologique, littéraire et artistique*. Annale
T. XXX.

Mechlinia, chronique mensuelle d'archéologie e'c., 4^e
ann., n^o 11, 12; 5^e ann., n^{os} 1 à 4.

NAMUR. *Société archéologique*. Annales, T. XXXVI, n^{os} 1, 2

Namurcum, 2^e année, n^{os} 1 à 4; 3^e ann., n^{os} 1 à 4.

St-NICOLAS. *Cercle archéologique du Pays de Waes*. Annales,
T. XXXVIII.

TONGERLOO. *Analecta Praemonstratensia*, T. 11, fasc. I à IV;
T. III, fasc. I.

- TONGRES. *Société scientifique et littéraire du Limbourg*. Bulletin, XL^e vol.
- VERVIERS. *Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*. Bulletin, vol. XVIII.
- LUXEMBOURG. *Institut grand-ducal du Luxembourg*. Publications de la section historique. Vol. LXI.
- PARIS. *La renaissance de l'art français et des industries de luxe*. 8^e ann., n^o 12, et 9^e ann., n^{os} 1 à 12.
L'amour de l'art, 6^e ann., n^{os} 11 et 12; 7^e ann., n^{os} 1 à 10.
Polybiblion. Partie littéraire, T. CLXIV, 5^e et 6^e livr.; CLXV, 1, 2, 3; CLXVI, 4, 5, 6; CLXVII, 3 à 6; CLXVIII, 1 à 6, 9 à 12.
Partie technique. T. CLXV, 11 et 12 livr.
Société française d'Archéologie. Bulletin monumental. 84^e et 85^e vol.
Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin, 2, 3 et 4^e trim. 1925; 2^e trim. 1926.
Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie. Oct. 1925; 30^e ann., n^{os} 1 à 4.
- Institut de France*.
Académie des Beaux-Arts. Bulletin, 1925, n^{os} 1, 2. 1925, n^{os} 1, 2.
Académie des Inscriptions et belles lettres. Comptes rendus des séances, 1925, sept. à déc. 1926, janv.-oct.
Journal des Savants. 1926, n^{os} 1 à 10.
Université de Paris. Bibliothèque d'Art. Répertoire d'art et d'archéologie. Fasc. 28.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique, 1924, 1^e et 2^e livre.
Bulletin historique et philologique. Tables générales 1882-1915.
Bulletin philologique et historique, 1924.

- Bulletin de la section des sciences économiques et sociales. 1921-1925.
Gazette des Beaux-Arts. 68^e ann., 1926, janv.-déc.
Beaux-Arts. Revue d'information artistique. 1926, n^o 19, 20.
- ABBEVILLE. *Société d'émulation*. Bulletin trimestriel. 1923, 1 à 4; 1924, 1 à 4.
- AIX-EN-PROVINCE. *Université* :
Faculté des lettres. Annales. T. XIII, n^o 2-4.
Faculté de droit. Annales. Nouvelle série, n^o 13, 14.
Séance publique 1925.
Rapport sur le Musée Arbaud 1924-1925
- ANGERS. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts*. Mémoires. T. XXVIII.
- AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie*. Bulletin trimestriel 1925. N^{os} 2, 3, 4; 1926, n^o 1.
Mémoires T. XXI.
La Picardie historique et monumentale. T. VI, n^o 2.
- BAR-LE-DUC. *Société des lettres, sciences et arts*. Bulletin, 1925 1-4; 1926, 1-2.
- BESANCON. *Société d'émulation du Doubs*. Mémoires. 9^e série. Vol. X.
- CAEN. *Académie nationale des sciences, arts et belles lettres*. Mémoires 1922-24 et nouvelle série. T. I.
- CAMBRAI. *Société d'émulation*. Mémoires T. LXXIII.
- CHAMBERY. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*. Mémoires et documents. T. LX.
- CHERBOURG. *Société nationale académique*. Mémoires. Vol. XXI.
- COMPIEGNE. *Société historique*. Procès-verbaux, XXVII.
- DIJON. *Académie des sciences, arts et belles lettres*. Mémoires, 1923, Août-Déc.; 1924, Janv.-Oct.
Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Mémoires, T. XIII, 1 à 4; T. XV. 2. T. XVII

- DUNKERQUE. *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* 61 et 62 vol.
- GRENOBLE. *Académie Delphinale. Bulletin.* 5^e sér. T. XIV.
- LE HAVRE. *Société havraise d'études diverses.* Publications 1925 et 1926.
- LILLE. *Société des sciences, d'agriculture et des arts mémoires.* 5^e sér. fasc. 7, 8; Bulletin des séances. 1923-1924.
- LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin.* Bulletin LXXI. 2^e livr.
- LYON. *Bulletin historique du diocèse de Lyon.* Nouvelle série. 1926, n^o 1 à 4; 1927, n^o 1.
- MACON. *Académie de Mâcon.* Annales, 3^e série, T. XXIII.
- MONTPELLIER. *Académie des sciences et lettres.* Bulletin. Année 1925. Janv. 1926.
- NANCY. *Société d'archéologie lorraine.* Mémoires T. LXVI
- ORLEANS. *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletin T. XX, n^o 224.
- PERIGUEUX. *Société historique et archéologique du Périgord.* Bulletin. T. LII, 5^e et 6^e livr. et T. LIII, 1^e livr.
- POITIERS. *Société des antiquaires de l'Ouest.* Bulletin, 3^e sér., T. VI, 2^e à 4^e trim. 1925; 1^r trim. 1926.
- ROUEN. *Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen.* Précis analytique, 1920, 1921, 1922, 1923-1924.
- SAINTE-S. *Société des archives historiques.* Revue de Saintonge et d'Aunis. XLI^e vol., 8^e livr.; XLII, 1 à 3.
- SAINT-OMER. *Société des antiquaires de la Morinie.* Bulletin historique, 268 à 271 livr.
- STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Bulletin. II^e sér., XXVI^e vol. *Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.* Bulletin. T. LIII. 1924.
- TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres* Mémoires. 2^e sér. T. III.

- TOURS. *Société archéologique de Touraine*. Mémoires. T. LII; Bulletin trimestriel. T. XXII, 1923-1925.
- VALENCE. *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*. Bulletin. 228 à 232^e livr.
- CONSTANTINE. *Société d'archéologie, historique et géographique du département de Constantine*. Recueil des notices et mémoires. 5^e sér. Vol. XII.
- DAMAS. *Académie arabe*. La Revue. 5^e ann. n^{os} 8 à 12; 6^e ann. n^{os} 1 à 10.
- GOREE. *Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*. Bulletin. T. VIII, n^{os} 3 et 4; T. IX, n^o 1.
- CATANE. *Società di storia patria per la Sicilia orientale*. Archivio storico. Anno XX, fasc. 1, 2, 3. Seconda serie, Anno 1, fasc. 1-3.
- MILAN. *Reale Istituto lombardo di scienze e lettere*. Rendiconti. Serie II. Vol. LVII, fasc. 1-20
- NAPLES. *Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*. Atti, nuova ser. Vol. VIII-IX. Rendiconto delle giornate e dei lavori. Nuova serie. Anno 27-29.
- ROME. *Reale Accademia nazionale dei Lincei*. Notizie degli scavi di antichità. Serie sesta. Vol. I, fasc. 1 à 12. Vol. II, fasc. 1 à 9. Vol. III, fasc. 1, 2. *Institut historique belge de Rome*. Bulletin. 5^o fasc.
- TURIN. *Reale istituto lombardo di scienze e lettere*. Rendiconti Serie II. Vol. LVIII. Fasc. 1 à 20 *Società Piemontese di archeologia e belle arti*. Bollettino. Anno X, n^o 1 à 4.
- PALMA. *Societat arqueologica Luliana*. Bolletti, Set.-dec. 1925, Gener.-dec. 1926.
- MADRID. *Revista de archivos, bibliotecas y museos*. Tercera época. Anno XXIX. Julio a Diciembre de 1925.

- TARRAGONE. *Real sociedad arqueologica Tarraconense*. Boletín arqueológico. 1926, n° 31, 31.
- LISBONNE. *Associação dos archeologos Portugeses*. Boletim. Tercera serie. Tomo VII et VIII. Quarta serie. T. X, XII et XIII, 1-6 et 8-12, XI, n° 1-2. Numero commemorativo.
- Catálogo des moedas e medalhas.
- Synopse elaborada par E. da Rocha Dias. 2 vol. Cincoentenario. Discurso.
- Grande congresso nacional. Memoria.
- Annaes: Publicações. Vol. II et III.
- Museu ethnologico Portugues*. O archeologo portugues Vol. XXIV.
- Academia das ciencias* :
- Actas das assembleas gerais. Vol. V.
- Classe de letras. Boletim. Vol. XIV.
- Journal de ciencias matematicas, fisicas e naturais: Tomo III, n° 10, 11, 12; tomo IV et tomo V n° 93.
- O clima de Portugal continental.
- AMSTERDAM. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen* :
- Afdeeling letterkunde. Verhandelingen. XXIV, n° 2; XXV, n°s 1, 2. Mededeelingen, Deel LVII, A., n°s 1 à 6. Deel LVIII. B. n°s 1 à 8.
- Jaarboek 1924-1925.
- Pruyvers. Natale solum.
- Oudheidkundig Genootschap*.
- Jaarverslag 1926.
- GRONINGEN. *Tijdschrift voor geschiedenis*. 41^e Jaargang. Afl. 1-4; 42^e Jaarg. Afl. 1.
- UTRECHT. *Historisch genootschap*. Werken 3^e serie, N°s 46, 47, 48, 49 en 50. Bijdragen en mededeelingen, 46^e en 47^e deel.
- LEIDEN. *Rijksmuseum van Oudheden*. Oudheidkundige mededeelingen. VII.

- Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde* : Tijdschrift, XLII deel afl. 1-4; LXIV deel, afl. 1-4.
Levensberichten, 1924-1925.
- LA HAYE. *Genealogisch heraldisch genootschap «De Nederlandsche Leeuw»*. Maandblad. XLIII^e Jaarg., n^o 12 ; XLIV^e Jaarg., n^o 1-12; XLV Jaarg., n^o 1.
- MAESTRICHT. *Société historique et archéologique dans le Limbourg*. Publications, 4^e série, T. VI, VII.
- MIDDELBURG. *Zeeuwsch genootschap der wetenschappen*. Archief, 1925, 1926.
- ROTTERDAM. *Museum van Oudheden*. Verslag 1925.
- BATAVIA. *Koninkl. Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen*. Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LXV. Afl. 1-4; LXVI, 1-2. Verhandelingen. Deel LXVI. Oudheidkundig verslag 1925.
- CAMBRIDGE. *Cambridge antiquarian society*. Octavo publication, n^o L. Proceedings. Vol. XXVII.
- LONDRES. *Royal historical society*. Transactions, 4th series. Vol. VIII, IX.
- DUBLIN. *Royal Irish Academy*. Proceedings. Vol. XXXVII. Part 4-6.
Royal Society of antiquaries of Ireland. The Journal. Vol. LVI. Part. 1; LV, Part 2.
- CALCUTTA. *Archaeological survey of India*. Memoirs. N^{os} 19, 26, 28, 29, 31.
Annual Report. 1922-23; 1923-24; 1924-25.
- AUGSBOURG. *Historische Verein für Schwaben und Neuburg*. Zeitschrift, 46 Band.
Familiengeschichtliche Beilage.
- BONN. *Verein von Altertumsfreunden im Rheinland*. Bonner Jahrbücher. Heft 130.
- GIESSEN. *Hessischen Landes Universität*. Philosophischen Facultät. Dissertations.

- HEIDELBERG. *Neue Heidelberger Jahrbücher*. Jahrbuch 1926.
- LEIPZIG. *Sächsische Academie der Wissenschaften* :
Philologisch- historische Klasse. Berichte über die
Verhandlungen. 77 Band. 2 à 4 Heft. Abhandlungen.
Band XXXVII, Band II, 1926.
- TREVES. *Gesellschaft für nützliche Forschungen*. Trierische
Heimatblätter. Johr. 2, n° 1-2; 3-4.
- LINZ. *Oberösterreichischen Musealverein*. Jahrbuch. Band 81.
- VIENNE. Akademie der Wissenschaften:
Philosophische historische Klasse. Sitzungsberichte
202B Abh. 3, 5. 203 B Abh. 1-3. 204B Abh. 2, 3,
Archiv fuer Osterreichische Geschichte. Band. 107.
- AARAU. *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte*. Jahresbericht.
1925.
- GENEVE. *Société d'histoire et d'archéologie* :
Bulletin. T. V. Livr. 1.
Mémoires et documents T. XXXIV.
Musée d'art et d'histoire. Bulletin. Genava. III.
- COPENHAGEN. *Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab*.
Aarboger for Nordisk Oldkyndighed og Historie 1924
XIV, 1925 XV.
Société royale des Antiquaires du Nord. Mémoires.
Nouvelle série 1925, 1926-1927.
- LUND. *Lunds Universiteits Arsskrift*.
Medecin samt matematiska och naturvetenskapliga
amnen, XX 1924;
Innehalls-förteckning I - XX, 1905-1924.
Theologi, juridik och humanistiska amnen, XX, 1924;
Innehallsförteckning, I-XX, 1905-1924.
- STOCKHOLM. *Kungl. Vitterhets historie och antikvitets Akademi*.
Handlingar. Delen XXXIII häfte 3; XXXVI
1. Förvannen 1925.
Sveriges offentliga Bibliotek. Accessions Katalog 40.

- GOTENBOURG. *Goteborgs och Bohuslans fornminnesforenings Tidskrift* 1925.
- HELSINGFORS. *Suomen Muinasmuistoydhisty Finska fornminnesforeningen*. Tidskrift XXXV.
Suomen Museo. Finske Museum XXXII, 1925.
- VORONEGE. *Acta Universitatis Voronegiensis*. T. II et III.
- LEMBERG. *Ukranische sevcenko Gesellschaft der Wissenschaften*: Sitzungsberichte der Mathematische Naturwissenschaftliche Arztlichen Sektion. Heft II.
Sammelschrift der physiographischen Kommission. Heft I.
- CRACOVIE. *Académie polonaise des sciences et des lettres* : Bulletin international 1913-1925. 1^o partie.
Prace i materjaly antropologiczno-archeol. i etnograficzne. T. IV, 2, 3.
- ATHENES. *Académie d'Athènes*. Practica 1926.
- ZAGREB. *Hrvatski narodini etnografski muzej*. Svezak cbezak I.
- BERKELEY. *University of California*. Publications in American Archaeology: Vol. 17, n^o 7; vol. 18, n^{os} 2 et 3 ; vol. 21, n^{os} 4 à 7; vol. 22, n^o 2; vol. 23, n^o 1.
- BOSTON. *American Academy of Arts and Sciences*. Proceedings. Vol. LX, n^o 2-14; vol. LXI, n^o 1 à 11.
- CAMBRIDGE. *Museum of American Archaeology and Ethnology Papers*. Vol. XI, n^o 2 .
Report of the Peabody Museum, n^o 59.
- CINCINNATI. *Museum Association*. Annual report, n^o 45.
- NEW-HAVEN. *The Connecticut Academy of Arts and Sciences*. Transactions. Vol. 28, pages 21-78.
- NEW-YORK. *The Metropolitan Museum of Art*. Bulletin. Vol. XX, n^o 12; vol. XXI, n^o 1 à 12.
The University of the State. Sir William Johnson papers. Vol. IV.
The Egyptian expedition 1925-1926.
The Simthem extension of the building.

Roerisch Museum. Report of the directors. 1923-1926.

PHILADELPHIE. *American Philosophical Society*. Proceedings.
Vol. LXIV, nº 1, 2, 3; LXV, nº 1, 2, 3.

SAINT-LOUIS. *University Studies*. Publications of the members of the Faculty. Vol. XIII, nº 1.

WASHINGTON. *Smithsonian Institution*:

Bureau of American Ethnology. Bulletin, nº 78 ;

Id. Annual report. XXXIX, 1917-1918; 1918-1919.

Publications 2811 à 2816.

The U. S. National Museum Report 1925.

MONTEVIDEO. *Instituto historico y geografico de l'Uruguay*.

Revista. T. IV, nº 2; V, nº 1.

RIO-DE-JANEIRO. *Museu nacional*: Archivos. Vol. XXV

Boletim. Vol. I, nº 6; II, nº 1, 2.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

DE QUELQUES

PUBLICATIONS PARVENUES A LA BIBLIOTHEQUE.

N^o 122.

Messieurs,

C'est après un temps relativement long, qu'il nous est donné de pouvoir rompre le silence pour vous présenter quelques renseignements au sujet des publications qui ont enrichi notre bibliothèque depuis notre dernier compte-rendu. Vous ne connaissez que trop les circonstances difficiles au milieu desquelles nous nous débattons à la suite de la hausse constante et démesurée des frais de publication. Nos annales et nos bulletins en ont souffert. Nous avons été forcément contraints à réduire considérablement leur nombre. On put enfin décider l'impression d'un nouveau bulletin. Mais dans l'entretemps les ouvrages intéressants s'étaient accumulés. Il ne nous sera pas possible, dans les circonstances actuelles, de vous les signaler tous. Vous trouverez ici l'analyse de quelques-uns d'entre eux. Espérons que bientôt les circonstances nous permettront de vous faire connaître ceux qui attendent encore leur tour.

Notre confrère, M. Alfr. De Ridder, poursuit ses études sur les droits héraldiques sous l'ancien Régime. Il examine d'abord la question *de la qualification d'Altesse aux Pays-Bas*. Ce fut sous Philippe II, en 1595, que furent fixées pour la premi-

ère fois les qualifications à donner aussi bien aux nobles qu'aux roturiers. Le titre d'Altesse ne pouvait être porté que par les princes de race royale. Cette prescription resta en vigueur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, malgré les réclamations des princes de Ligne, de Chimay et de Hornes. Même contestation pour le titre de Monseigneur, que le duc d'Areberg tenta vainement de se faire attribuer par le Conseil du Hainaut. D'autre part, le duc de Loos-Corswarem était poursuivi en 1757 pour avoir pris dans un acte officiel, les qualificatifs de très haut, très puissant, très illustre seigneur, monseigneur...

Dans une seconde étude, M. De Ridder s'élève contre la prétention de s'arroger le droit de porter un titre après usage plus ou moins constant qu'on en aurait fait. C'était prendre pour base la prescription. Des mesures édictées par l'empereur, en 1787, mirent à néant ce système. Il fut établi que l'usage ne peut déroger à la loi et qu'on ne peut prescrire contre un droit régalien. Les titres ne peuvent s'acquérir que par une concession du souverain. La possession, même ancienne, ne donnerait aucun droit, et s'il arrivait, même au souverain, de s'adresser à un noble en lui donnant un titre, cette erreur ou inadvertance, ne pouvait prévaloir contre la nécessité, pour rendre pareille appellation valable, d'une concession expresse du souverain. Des exemples soulignent cette théorie, et servent à établir la jurisprudence dans la question controversée de *l'usage comme preuve du droit à un titre*.

* * *

On se souviendra qu'il y a quelque temps notre confrère, M. Leo Van Puyvelde, nous a donné dans une de nos séances, à Bruxelles, une conférence avec projections sur l'ancienne abbaye de la Biloke, à Gand, et sur les importantes peintures murales qui y avaient été découvertes. Cet exposé avait hautement provoqué l'intérêt de tous les auditeurs. Nous aurions grandement tenu à en publier le texte dans nos annales, mais pareille publication ne se comprenait pas sans illustrations. Or,

Le coût de celles-ci est devenu prohibitif, et à notre très grand regret, nous avons dû y renoncer. La Faculté de philosophie et Lettres de l'Université de Gand, mieux dotée, a accueilli dans son recueil de travaux l'étude de M. Van Puyvelde en l'accompagnant de toutes les illustrations désirables. Et c'est ainsi que cette étude sur la Biloke, à Gand, vient de paraître sous le titre de *Un hôpital du Moyen-Age et une Abbaye y annexée*. Cet hôpital, qui avait été fondé en 1200 dans la paroisse Saint-Michel à Gand, fut transféré huit ans plus tard, à son emplacement actuel, à la Biloke. Dans le voisinage, fut construit encore la même année un monastère où furent installées des moniales Cisterziennes. Au début du XIV^e siècle, les bâtiments de l'abbaye furent démolis et remplacés par ceux qui existent encore. Toutefois, ils ne sont plus intacts, ayant été en partie détruits, au XVI^e siècle, par les iconoclastes, en même temps que l'église et certaines constructions de l'hôpital. Ce sont ces bâtiments séculaires que M. Van Puyvelde étudie en détail, et dont il décrit les parties les plus remarquables, tant au point de vue de l'architecture qu'à celui de la sculpture. Il appelle surtout l'attention sur la décoration picturale. Ce sont principalement les fresques du réfectoire. La plus intéressante de celles-ci représente la *Dernière Cène*; elle est d'une grande importance. D'autres compositions remarquables l'avoisinent ; c'est la Bénédiction de la Vierge, puis, deux grandes figures de St-Jean-Baptiste et de St-Christophe. Ces peintures se rapprochent, par leur exécution, de la fresque italienne. Quant à leur style, il s'apparente à l'évidence à l'art gothique septentrional. Leur exécution daterait du milieu de la première moitié du XIV^e siècle. Elles possèdent, en les devançant, les caractères de l'art international pratiqué en France, et qui ne se dessina en Flandre qu'au milieu de la seconde moitié du XIV^e siècle.

* * *

Les Carolingiens possédaient à Tournai une grande propriété royale mesurant plusieurs centaines d'hectares d'un seul

tenant. Ce fut sans doute à la suite du coup-d'état de Pépin-le-Bref qu'elle fut enlevée à la dynastie mérovingienne et qu'ils se l'attribuèrent. Elle était composée de deux parties, l'une restant entièrement à la disposition du souverain, l'autre donnée en bénéfice. Cette dernière partie servait à des buts les plus divers. On vit l'empereur, au IX^e siècle, en user pour doter un cloître de chanoines, pour entretenir un soldat, pour rémunérer un comte. M. H. Pirenne, qui nous fournit ces détails précieux, dans son étude nous apprend encore que, si les propriétés du *fisc royal de Tournai* s'étendaient aux abords de la ville, c'était toutefois dans la cité même que s'élevait la Cour domaniale où étaient centralisés les revenus, et où résidaient les agents chargés de son administration. C'est en ce local que mourut Childéric et que naquit Clovis. Il est possible même que ce fut antérieurement la demeure des premiers Mérovingiens.

* * *

Il est une seconde étude de M. H. Pirenne, que nous apporte le dernier Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique (5^e série, Tome XIII, n^o 3), sur laquelle nous voudrions un instant attirer l'attention; elle est consacrée à *Tanchelin et le projet de démembrement du diocèse d'Utrecht vers 1100*. Les sources qui se rapportent à cet hérésiarque sont rares, et les renseignements qu'elles fournissent sont fort réduits. Toutefois, un des textes anciens dans lequel il est question de Tanchelin, offre une particularité qui frappe M. Pirenne. Dans la lettre des chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne, il est dit que Tanchelin s'est rendu à Rome avec Everwacher, dans le but d'obtenir que le pape consente à transférer à l'évêché de Térouanne, *Teruwanensi episcopio*, une partie de celui de l'évêché d'Utrecht. La réalisation de ce vœu devait se heurter à une impossibilité matérielle. En effet, entre les deux évêchés en cause s'étendait l'évêché de Tournai. M. Pirenne est persuadé qu'on se trouve ici en présence d'une erreur commise par

un scribe, qui a lu et transcrit *Teruwanensi* au lieu de *Tornacensi epicopio*. La ressemblance des deux termes explique facilement cette erreur. Dès lors, toute invraisemblance disparaît. Tanchefin et son compagnon de route, auraient fait le voyage de Rome, à l'instigation de Robert II, comte de Flandre, qui, lors de la querelle des investitures, avait déjà obtenu la séparation du diocèse d'Arras de celui de Cambrai. Ce voyage est antérieur à l'hérésie des deux personnages; à cette époque, ils auraient encore été des partisans résolus de la politique du pape qui combattait certains abus régnant alors, notamment le mariage des prêtres. « Mais emporté par la passion, grisé par le succès, égaré, sans doute, par le sensualisme de son tempérament et la tournure mystique de son esprit, il aurait abandonné toute réserve, transgressé les bornes de l'orthodoxie et achevé en hérétique une vie commencée en fidèle serviteur de la papauté. » M. Pirenne avoue que ce sont pures conjectures, mais cependant, que la rectification d'une faute évidente de texte, ouvre des perspectives nouvelles sur la carrière d'un personnage dont il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire de neuf.

* * *

L'activité scientifique de notre secrétaire, M. Paul Rolland, ne se ralentit guère. Voici non moins de quatre brochures qu'il vient de publier et qui, toutes quatre, se rapportent au passé de la ville de Tournai.

Dans un premier travail, il trace *le rôle de Tournai sous les Mérovingiens*, et pour le faire, analyse deux récentes publications. C'est d'abord l'étude dans laquelle M. Babelon rappelle la découverte du tombeau de Childéric. Il déclare que la véracité de la trouvaille ne fait pas de doute; il appelle surtout l'attention sur une des pièces exhumées en cette occasion; c'est-à-dire, une épée dont la poignée était rehaussée d'émaux à cloisons ondulées. Ce genre de décoration constitue en quelque sorte une spécialité de l'atelier d'orfèvrerie de Tournai qui s'affirme

comme un de plus anciens connus, et dont les œuvres ont été manifestement influencées par l'art byzantin. Dans la seconde étude, M. Pirenne établit que le territoire de Tournai, autrefois domaine impérial, devint propriété royale, lors des invasions franques. Les rois carolingiens, en 898, cédèrent le fisc de Tournai aux évêques. On peut donc présumer, conclut M. Rolland, que l'évêché primitif occupait la place du palais des rois Francs, et plus anciennement, du gynécée impérial. Cet emplacement ne serait autre que celui compris entre la cathédrale et le tournant de la rue des Choraux (en partie l'évêché actuel).

Le diplôme dit de Chilpéric à la Cathédrale de Tournai, est l'objet de la part de M. Rolland d'une étude spéciale et approfondie. Ce document d'une importance considérable, car il servait de base à l'exercice de droits régaliens très productifs pour le chapitre, fut détruit au XVI^e siècle par les iconoclastes. Mais il en existe des copies qui servirent de base à de nombreuses éditions plus ou moins exactes. Le texte même en fut anciennement falsifié. Cet acte frauduleux aurait été accompli entre les années 1130 et 1146, et aurait eu pour but de faire reconnaître à l'Eglise tournaisienne l'exercice de divers droits contestés par la commune. Toutefois, le faussaire a eu à sa disposition un précepte mérovingien authentique qui émanait de Chilpéric II, et avait pour objet une exemption de tonlieux.

Il règne encore une grande incertitude au sujet de la situation politico-féodale du Tournaisis, tout au moins jusqu'à l'annexion de cette province à la France domaniale en 1313-1314. Ainsi débute M. Rolland, en présentant une étude dans laquelle il entreprend de résoudre cette question. D'abord, il y a lieu de séparer le Tournaisis de la ville de Tournai; celle-ci ayant été, avec sa banlieue, constituée en immunité ecclésiastique au profit de l'église cathédrale locale par un diplôme de Charles-le-Simple datant de 898. Le Tournaisis, sis sur la rive gauche de

l'Escaut, appartient à la Flandre depuis la constitution du domaine concédé par Charles-le-Chauve au comte Baudouin Bras-de-fer. De plus, dans l'Escaut, existait près du quartier Saint Buïce, un îlot appelé île du Bruille, sur lequel avait été élevé un château qui appartenait au fisc flamand, et que détenait un châtelain, vassal du comte de Flandre. C'est dans ce château, qui se trouvait le siège de toute l'administration du Tournaisis. Le châtelain bénéficiait de l'avouerie militaire de la seigneurie épiscopale de Tournai qui cependant ne dépendait pas de la Flandre au point de vue politique ou féodal. Le même rôle d'avoué militaire, les châtelains l'exerçaient dans le Tournaisis. Les châtelains jouissaient aussi du pouvoir administratif. C'était du comte de Flandre qu'ils le tenaient. Les différentes interventions qu'ils exerçaient en de multiples domaines, tels le soin des rivières et des chemins publics, la surveillance du territoire, en sont la preuve. Les châtelains, de plus, prenaient en fief du comte de Flandre, la justice des alleux du Tournaisis. L'évêque de Tournai jouissait de droits régaliens sur l'Escaut, de Mortagne à Espierres, mais ceux-ci se bornaient à une simple perception, le fleuve restant domaine public flamand. C'est donc, à juste titre, qu'en considérant ces divers points historiquement établis, on peut affirmer, que la *Tournaisis était une Châtellenie flamande*.

Si l'on étudie maintenant les premiers temps de la commune de Tournai, on se trouve en présence d'une véritable république municipale, possédant des droits absolus qu'elle délégua à deux prévôts (parmi ses jurés), et comme vassale collective faisant bénéficier ses bourgeois de privilèges presque exorbitants. Au XIII^e siècle, la commune se présentait sous une forme de confédération composée de diverses seigneuries désireuses de s'assurer les bienfaits de l'*institutio pacis*. C'est à l'étude de ces seigneuries, des quatre quartiers de Tournai bénéficiant d'administrations si dissemblables de l'institution au milieu du XII^e

siècle des jurés de la fédération, des droits et privilèges des associés, et de leurs rapports mutuels, parfois compliqués et difficiles à définir, que M. Rolland s'applique avec succès dans sa brochure qui porte pour titre *Une étape de la vie communale de Tournai. La fédération des seigneuries*. D'après lui, c'est dans l'ancienne gilde locale, la Charité St-Christophe, qu'il faut chercher le facteur principal de cette confédération urbaine. Celle-ci disparut après l'établissement de l'hégémonie de la cité.

* * *

C'est une contribution précieuse à l'histoire artistique d'Anvers que Mgr. Vaes a apportée en publiant une biographie extrêmement documentée du peintre Corneille de Wael. Cet artiste appartenait à une famille distinguée, et vit le jour à Anvers en 1592. Son père, Jean de Wael, était également un peintre de valeur, et Luc de Wael, son frère, suivit la même carrière. Ce dernier, après un séjour assez long en Italie, revint à Anvers, en 1627, tandis que Corneille passa presque toute son existence au delà des Alpes, d'abord à Gênes, puis à Rome, où il mourut en 1667. Il travailla beaucoup, et ses œuvres étaient grandement appréciées; on les retrouve aujourd'hui en grand nombre dans les musées italiens et surtout, dans les galeries particulières. Il représentait généralement des scènes d'intérieur, des paysages animés de nombreux personnages, des sujets militaires. Mais Corneille de Wael n'était pas seulement artiste, il exerçait encore, en même temps, la profession de marchand de tableaux. C'étaient ou bien des œuvres qu'il faisait venir de Flandre, ou surtout celles qu'exécutaient les peintres flamands séjournant en Italie, qui constituaient l'élément le plus important de son commerce. Il possédait une galerie d'exposition, toujours garnie d'exemplaires de ses œuvres ou de tableaux qui lui étaient confiés pour la vente, sans compter les gravures ou les images pieuses dont il recevait d'importants envois des Pays-Bas. Mgr. Vaes nous fournit sur l'activité artistique de Corneille de Wael

de minutieux détails, mais en même temps, il fait connaître tous les artistes, tous les amateurs avec lesquels il était en rapports suivis. Parmi ces artistes, il faut citer, avant tout, Rubens et van Dyck, qui furent de ses amis les plus fidèles; puis, tous ces jeunes artistes anversoïis qui vinrent à cette époque en Italie et dont les œuvres sont très peu connues dans leur patrie. Ce furent ensuite d'autres flamands, des marchands établis en Italie, qui, eux aussi, s'intéressaient aux arts et formèrent d'importantes galeries. Parmi ceux-ci il faut rappeler le nom des Van Uffel, des De Roomer, des vanden Eynden, et d'autres encore. Sur toutes ces personnalités, sur leurs faits et gestes, Mgr. Vaes produit de nombreux détails, la plupart inédits. Ces détails permettent de reconstituer sous un aspect plus véridique l'histoire de l'art flamand au XVII^e siècle, et prouvent la part importante que nos artistes prirent au mouvement artistique de l'époque, ainsi que l'influence grande qu'ils exercèrent sur l'école italienne. La biographie de Corneille de Wael, sous ce rapport, constituera une source de renseignements inédits et sûrs.

* * *

De patientes recherches opérées pendant une quinzaine d'années sur un vaste territoire d'une vingtaine de kilomètres carrés, ont permis à MM. De Puydt et Vercheval, de faire *quelques constatations autour du village de Mesnil-Saint-Blaise*. Ils y ont découvert et reconnu diverses stations. Dans toutes, à fleur du sol, ils ont pu faire une ample récolte de silex taillés. La plupart se rapportent à l'outillage; beaucoup sont retouchés. Les hâches, les pointes de flèche, ne manquent cependant pas. Pour tous ces objets, le silex a été presque exclusivement employé et a dû être apporté par l'homme. Il est de nature et de teintes souvent fort différentes, et ses origines ne pourraient être précisées. Tous les outils, toutes les armes découverts ou réunis par M.M. De Puydt et Vercheval sont fidèlement reproduits et décrits dans leur travail. De leur étude, il résulte, que

ces silex ne prouvent pas, en ces parages, l'existence d'une population bien nombreuse. L'outillage robenhausien ne présente rien de saillant; quelques pièces ont une valeur archéologique plus accentuée. Les produits de l'industrie microlithique ou tar-denoisienne, sont relativement rares, mais ne diffèrent pas de ceux découverts, antérieurement par d'autres chercheurs dans la région mosane.

* * *

Rarement une trouvaille a produit une sensation aussi profonde, et a suscité autant de discussions, que celle qui a été faite, en 1924, par M.M. le D^r Morlet et Fradin à Glazel, hameau situé sur les berges abruptes de Vareille, à Ferrières, à quelques lieues de Vichy. Il s'agit d'objets de parure, de vases, de statuettes, de galets ornés de figures diverses, et surtout d'un grand nombre de tablettes d'argile couvertes de caractères énigmatiques. Ce sont surtout ces derniers objets qui ont suscité la plus vive curiosité. On a prétendu que ces caractères constituaient des signes alphabétiques appartenant à une écriture primitive qui pourrait être attribuée à l'homme de l'époque néolithique. C'était renverser du coup la tradition séculaire qui était généralement admise, et d'après laquelle, l'invention de l'alphabet avait été faite par les Phéniciens. C'est surtout au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris, que la controverse à ce sujet fut la plus vive. Dès le début, on avait jeté la suspicion sur l'authenticité d'au moins une partie de la trouvaille. Mais, cette objection fut abandonnée. Toutefois, M. Jullian, émit l'opinion que ces objets étaient moins anciens qu'on le supposait, et que leur origine remonterait, tout au plus, aux premiers siècles de l'occupation romaine.

Mais M. Reinach, peu après, assista aux fouilles en question, et son hésitation s'évanouit. Il en revint non seulement persuadé de l'authenticité des objets exhumés, mais encore de leur origine préhistorique. Les signes graphiques auraient été

imprimés dans l'argile avant le commencement de l'emploi du métal, à la fin de l'âge du renne, donc bien longtemps avant les premières manifestations de l'écriture phénicienne. M. Seymour de Ricci, qui accompagnait M. Reinach, est par contre plus sceptique. Il déclare que les circonstances de la découverte lui inspirent les plus graves soupçons, et que l'on se trouve en présence d'une mystification nettement caractérisée. Quant à M. Camille Jullian, sans être aussi affirmatif que M. de Ricci, il admet l'authenticité des objets trouvés, mais leur dénie absolument un âge aussi vénérable que celui que veut leur reconnaître M. Reinach. Il affirme que les figurines que l'on avait qualifiées d'idoles, sont des poupées d'envoûtement, et que les briques à inscriptions sont simplement des *laminae litteratae*, c'est-à-dire, des tablettes portant des formules magiques d'incantation, d'envoûtement, et des recettes, gravées en cursive latine par lettres isolées ou lettres liées, et que l'on devrait rechercher l'origine de ce dépôt, non à l'époque préhistorique, mais tout au plus, sous le règne des empereurs romains Antonius ou Sévère. Intervenant à son tour dans le débat, M. Emile Espérandieu, qui d'abord avait montré de la méfiance, après une enquête sur place, ne tâche pas de décrire les objets, ni de définir leur signification; il se borne à déclarer que ces découverts ne méritent ni dédain, ni suspicion, et que tout fait présumer, que l'origine des objets mis au jour, doit remonter à l'époque néolithique.

Cette intervention ne parvient pas à convaincre M. Jullian qui, avec précision confirme sa première opinion, et catégoriquement affirme, que les objets provenant des fouilles de Glozel, constituent un bric-à-brac de sorcière, un grimoire magique plein d'intérêt, car il constitue la première découverte d'un gisement complet de sorcellerie antique, dont l'âge est facile à dater. Il appartient au temps des empereurs romains postérieurs à l'an 250 de notre ère, à environ l'an 300 après Jésus-Christ. Les sorcières de Glozel ont dû jouir d'une grande

vogue vers les temps de Probus et de Dioclétien. Il explique la signification de tous les objets découverts qui n'ont rien de préhistorique, mais sortent d'un milieu très vulgaire, qu'il faut rechercher dans les bas-fonds du paganisme romain, à la veille de sa chute. On trouvera la relation de cette importante controverse dans les comptes-rendus de l'Académie, Bulletin de juin-octobre et de novembre-décembre 1926.

* * *

L'Université d'Upsala, nous gratifie de deux publications archéologiques dont l'intérêt s'accroît encore grâce aux nombreuses illustrations qui parsèment le texte.

C'est d'abord un respectable in-4° consacré à l'*Ostergötlands bronsalder*, dans lequel sont décrits les résultats des fouilles fructueuses entreprises en diverses localités. Ce sont des armes, des bijoux, mais surtout des inscriptions, des dessins relevés sur des rochers, sur des pierres. Et ici, il ne s'agit pas de dessins géométriques, mais de scènes animées, et variées. On y retrouve de multiples représentations de bateaux, grands et petits, voire même, de véritables flottes. Puis, des figures d'animaux isolés ou réunis, en troupeaux, enfin, des scènes de chasse ou de guerre, des figurations humaines dont l'étude fournit des éléments précieux pour la reconstitution de la vie des peuplades anciennes qui habitaient ces parages septentrionaux. A remarquer aussi certains signes qui fréquemment répétés indiquent évidemment un sens précis et généralement connu.

Le second ouvrage se rapporte à des parages plus méridionaux. Il renferme des *studies on prehistoric Cyprus*.

On se souviendra sans doute, des étonnantes découvertes faites depuis quelques années à Chypre, et qui ont permis de reconstituer les phases diverses d'une civilisation déjà fort avancée, malgré sa haute antiquité. M. Einar Gjerstad, dans son ouvrage se borne à étudier l'âge du bronze. Il a assisté sur place à des fouilles intéressantes; il a parcouru tous les musées

dans lesquels avaient été recueillis les objets exhumés en ces parages. Et c'est après avoir réuni ainsi tous les éléments possibles de comparaison, qu'il a classifié toutes ces reliques d'une époque déterminée, et les a, en quelque sorte, replacées dans le temps et dans l'espace où elles furent connues et exécutées. Tour à tour, les poteries, les armes, les bijoux, sont minutieusement décrits; leurs formes, leur ornementation, leur technique donnent lieu à des observations d'ensemble, et à des classements judicieux. Pareille étude offre pour l'archéologie préhistorique un indéniable intérêt.

* * *

La forêt de Haguenau, en Alsace, abritait sous ses futaies centenaires un grand nombre de tumuli. Un archéologue local, M. Nessel, au cours de sa longue existence, se livra à d'incessantes fouilles qui lui permirent de réunir des quantités considérables d'objets constituant le mobilier funéraire des tombes dissimulées sous les tumuli. Ces objets sont tous déposés aujourd'hui au musée de la localité. C'est là que M. F. A. Schaeffer, a pu les étudier et les classer. C'est le résultat de cette revision scientifique qu'il expose dans un volume abondamment illustré qu'il intitule : *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*. Dans cet ouvrage il s'occupe des tumuli du seul âge du bronze. On y trouve d'abord la nomenclature détaillée des objets trouvés dans chaque tombe, leur description précise, puis, la reproduction, soit au trait, soit en couleur, des pièces les plus intéressantes. L'étude de ces reliques de la préhistoire permet à M. Schaeffer d'établir des déductions scientifiques dont il expose dans une seconde partie les conclusions. De celles-ci il résulte, que les objets les plus anciens appartiennent à l'époque de transition du néolithique à l'âge du bronze. Ils proviendraient de l'Est par la voie des affluents directs du Rhin, le Danube inférieur, la Bohême, et les Balkans. Ce sont probablement les comptoirs du bassin oriental de la Méditerranée qui fournirent à l'Europe centrale et septentrionale les

premiers objets en bronze. Plus tard, à la fin de l'âge du bronze, la Suisse et l'Allemagne fournirent, à leur tour, des objets en métal; ils font partie du mobilier des sépultures à incinération dans lequel les types de la céramique sont également différents de ceux du début de l'époque. Toutes les tombes sont meublées d'un mobilier funéraire abondant et plein d'intérêt. De l'étude de celui-ci il résulte, que la forêt de Haguenau, inhabitée à l'époque néolithique, n'a commencé à se coloniser, et seulement encore progressivement, qu'à l'âge du bronze. Cette population composée surtout d'éleveurs de porcs, était composée d'indigènes appartenant à la race de la céramique poinçonnée, et à celle dite lacustre, auxquelles se sont mêlés des éléments étrangers qu'ils s'assimilèrent assez rapidement. M. Schaeffer estime que leur civilisation n'était pas beaucoup inférieure à celle des paysans alsaciens actuels.

* * *

En divers endroits, à Périgueux, lors des dragages dans l'Isle; à Sees, lors des fouilles dans la cathédrale; à St-Denis, au dessous d'un sarcophage mérovingien, furent découvertes des tuiles décorées d'une manière spéciale; et, au premier abord, difficilement explicable. Elles portaient, en relief bien apparent, une tête grossièrement exécutée, entourée de rayons et surmontée d'une petite croix. Au revers, une poignée permettait de présenter cette image. L'emploi de ces images moulées s'expliquait difficilement. Il appartenait à M. F. de Mély, d'en découvrir la destination et l'emploi (*La Renaissance de l'Art Français*, 9^e année n° 5, page 261). Dans une étude qu'il intitule: *De Périgueux au Fleuve Jaune, La tuile d'argile et l'orfèvre Boucher*, il rappelle une légende qui affirme qu'en 1204, lors de la conquête de Constantinople par Robert de Clari, dans la chapelle du Palais impérial, était appendu un coffret renfermant une tuile. Il se faisait, qu'au temps jadis, par charité, un homme couvrait de tuiles la maison d'une pauvre veuve, lorsqu'apparut le

Seigneur, qui demanda sa ceinture pour s'en essayer le visage. Après l'avoir utilisée à cet effet, il la rendit, en assurant qu'elle aurait le pouvoir, en touchant les malades, de les guérir. Le couvreur la déposa sur les tuiles pour pouvoir continuer son travail. Quand il la reprit, il s'aperçut que le visage du Sauveur était empreint sur une des tuiles. Dès lors cette tuile miraculeuse devint l'objet d'une grande vénération. Cette légende était née à Antioche, centre vénéré de pèlerinages que visitaient de nombreux occidentaux. En rentrant dans leur pays, ils emportaient des souvenirs de leur voyage; c'étaient surtout des objets de piété; et, c'est ainsi que des reproductions de la tuile miraculeuse parvinrent en France et sont retrouvées aujourd'hui en divers parages. Ces influences artistiques s'étendant au loin sont fort intéressantes à étudier; car si, par exemple, on trouve en Europe des objets dont les formes ou le style sont manifestement d'origine orientale, on doit reconnaître, en Extrême Orient, des infiltrations occidentales évidentes, tels des motifs sculptés très décoratifs, des détails d'ornementation comme la fleur de lys stylisée, des coiffures copiées sur les hennins du XV^e siècle, des statues féminines, se signalant par le déhanchement à gauche si significatif des vierges du XIV^e siècle. Du reste, des artisans occidentaux, à maintes reprises, parvinrent en ces lointaines contrées et y introduisirent la technique et les modèles de l'art occidental. Les illustrations qui parsèment l'étude de M. de Mély fournissent des exemples typiques du résultat de ce double courant artistique.

* * *

On connaît l'inappréciable trésor de chefs-d'œuvre que possèdent, à Namur, les Sœurs de Notre-Dame. Certes, les admirables orfèvreries du frère Hugo, en constituent les pièces principales, mais à côté de celles-ci, il en est encore d'autres, également d'un incontestable mérite, mais qui sont beaucoup moins connues. Ce sont quelques-unes de celles-ci, que notre confrère,

M. Ferdinand Courtoy, signale dans une communication insérée dans les Annales de la Société archéologique de Namur (Tome XXXVI). Ce sont *deux verres Arabes* qui, au XIII^e siècle, ont été enchassés dans une monture en forme de monstrance. Le verre orné de reliefs moulés, retaillés à la main, représentant des animaux fantastiques encadrés d'ornements dont le caractère oriental est indéniable. Des verres du même genre sont conservés dans les collections des Musées d'Amsterdam, de Nuremberg et de Breslau. Ces œuvres datent, d'après toutes leurs caractéristiques, du XII^e siècle. Celui d'Oignies, que possèdent les Sœurs de Notre-Dame, sert sans doute de récipient pour les reliques dont le cardinal Jacques de Vitry, évêque de St-Jean d'Acre, fit don au monastère d'Oignies, qu'il avait choisi pour lieu de sa sépulture. M. Courtoy, dans une seconde communication (Même publication, tome XXVII) étudie une précieuse statue ancienne, celle de *la Vierge de la Trésorerie de Walcourt*. Formée d'argent repoussé et ciselé, cette statue représente la Vierge assise, tenant sur ses genoux son divin Enfant. Elle appartient incontestablement à l'art mosan, et peut être apparentée aux œuvres qui furent exécutées dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne. Une inscription atteste qu'elle fut exécutée par un orfèvre, qui avait nom Licuars, qui sans doute travaillait dans l'Entre-Sambre et Meuse, à la fin du XIII^e siècle. Son art est indubitablement influencé par l'art français, auquel on doit des œuvres, dont le style et les caractéristiques ont d'évidents rapports avec ceux qui distinguent la vierge de Walcourt.

* * *

On n'ignore pas l'importance de la bibliothèque folklorique qu'à formée notre confrère M. Van Heurck. Il en a déjà fait connaître diverses parties, notamment celles qui concernent les drames de pèlerinage et l'imagerie populaire. Voici maintenant, que dans un *Voyage autour de ma bibliothèque*, que publie «Le Compas d'or», organe de la Société des Bibliophiles Anversois,

il nous présente une nouvelle série, celle des livres populaires et livres d'école, flamands, in-4°. Et c'est avec le souci évident de reproduire aussi fidèlement que possible les originaux que cette publication a été faite. Les titres et les planches de ces ouvrages spéciaux sont d'un archaïsme délicieux. Un résumé bibliographique accompagne et explique chacun de ces volumes. Ces textes présentent parfois, au sujet des mœurs et des coutumes du temps jadis, des détails caractéristiques. M. Van Heurck se réserve de publier plus tard une étude consacrée aux ouvrages de plus petit format de sa bibliothèque. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet et espérer de pouvoir bientôt en constater la réalisation.

* * *

Le 25 avril 1921, a été vendue à Paris à l'hôtel Drouot, une collection d'objets d'art provenant du château de Wideville, à Crespières. Parmi ces objets se remarquait surtout un important retable qui, avant d'être placé à Crespières, avait pendant des siècles, orné l'autel de la chapelle du château de Pagny (canton de Seurie, Côte d'Or). La partie centrale, de 2m.25 de largeur sur 2m50 de hauteur, est en bois sculpté, polychrômé et doré. Elle est formée de six compartiments dans lesquels sont représentés: l'adoration des bergers, la circoncision, l'adoration des Mages, le portement de croix, le calvaire, la descente de croix. Huit petites compositions sont placées dans les encadrements; elles représentent des scènes de la Bible. Plus tard, ce retable fut placé sur un socle divisé aussi en compartiments contenant des scènes peintes, mais cette partie date du XV^e siècle. Les volets sont peints; ils sont divisés en dix-neufs compartiments; la peinture, au point de vue de l'exécution, est loin de valoir la sculpture. On avait attribué cette œuvre d'art à des artistes bourguignons ou français. C'était inexact. Notre confrère, M. Paul Vitry, qui a spécialement étudiée cette œuvre, a découvert la marque de la gilde St-Luc à

Anvers. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une œuvre exécutée dans un atelier anversoïis. Du reste, il existe encore en France, en de nombreuses localités, des œuvres de même provenance, notamment le retable d'Ambierle (Roanne - Loire) et celui de la chapelle disparue du cimetière de Dijon. Le retable de Crespières aurait été exécuté pendant les premières années du règne de François I.

* * *

Notre confrère, Sir Georges Fordham, se dit simple catalogueur ou catalographe; il collectionne les guides routiers, les cartes routières d'Europe. Sa collection est considérable et renferme des documents de valeur. C'est à la description des principales pièces de cette collection qu'il a déjà consacré bon nombre de brochures illustrées, que possède du reste, notre bibliothèque. Parmi les dernières reçues, nous signalerons celle qui contient le texte d'une conférence faite par l'auteur, en avril 1926, à la Société «Le Vieux papier» à Lille. Dans cette brochure, dont le titre porte : *Les guides routiers, itinéraires et cartes routières de l'Europe*, sir Fordham fournit des indications sur ces publications et sur les matières qui y trouvent place. Il en donne des extraits; il en reproduit les plus intéressants tarifs, et les stipulations qui en règlent et en rendent l'emploi facile. En conservant ces publications spéciales, et en les faisant connaître, sir Fordham a rendu service aux bibliophiles et aux géographes.

* * *

M. Fernand Danchin vient de rédiger un répertoire bibliographique des *imprimés Lillois*. Le premier volume en a paru et forme le tome XXVIII, IV^e série, des mémoires de la Société des Sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Dans cet ouvrage se suivent, chronologiquement classées, quarante-huit biographies, les unes plus détaillées que les autres, d'imprimeurs ayant travaillé à Lille, depuis le XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e. Certaines de ces biographies retracent les phases di-

verses de la vie et de la carrière professionnelle de ces libraires. Pour chacun d'eux sont énumérées et soigneusement décrites, toutes les publications, sorties de leurs presses. Souvent des détails complémentaires permettent de s'initier, en quelques mots, à la nature des écrits ainsi publiés et à leur valeur bibliographique et même scientifique. Mais tous les imprimeurs dont la vie est narrée dans le travail de M. Danchin, ne sont pas des enfants de Lille. C'est ainsi que nous y retrouvons des Anversois. Tel, par exemple, Guillaume Stroobant, fils de Paul Stroobant, imprimeur anversois, qui avant de s'expatrier, travailla lui aussi à Anvers, où son officine, qui portait pour enseigne de *Witte hasewint*, était située au rempart des Lombards. Il se fit recevoir bourgeois de Lille en 1598, et s'y maria. Les publications qui sortirent de ses presses sont rares. C'est ensuite Christophe Beys, dont le nom est mieux connu. C'est en effet le fils du libraire Gilles Beys, natif de Haeghe, près de Breda, qui s'établit à Anvers où il épousa Madeleine Plantin, fille de l'illustre Christophe Plantin. Christophe Beys, eut deux frères, également imprimeurs. Adrien, qui se fixa à Paris, et Gilles, à Bordeaux; il eut aussi trois sœurs, qui toutes trois épousèrent des imprimeurs parisiens. Lui-même mourut à Lille en 1645 laissant une nombreuse lignée. Parmi ses descendants se retrouvent, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle une série ininterrompue d'imprimeurs Lillois; ce sont les Le Francq, les Crainé, les de Hollande et les Peterninck. Parmi les imprimeurs lillois, nous relevons encore les noms d'autres imprimeurs originaires de nos provinces. Nous nous bornerons à citer le libraire Simon Le Francq, qui était fils d'un montois, Jehan le Francq; Jean Chrysostôme Malte, également natif de Mons; Jean-Baptiste de Mottemont, originaire d'Ath, sans parler d'Adrien de Hollander, qui comme Stroobant et Beys, avait vu le jour à Anvers vers 1645.

* * *

Coincidence heureuse, en matière presque identique, notre confrère, M. F. Van Ortroy, vient de publier à Paris, dans la

«Revue des Bibliothèques» une *Contribution à l'histoire des imprimeurs et des libraires belges établis à l'étranger*. Analysant d'autres études, précédemment parues, il les rectifie, et surtout les complète. Tour à tour, il passe en revue les cités étrangères: en Espagne, en Italie, dans les Pays-Bas septentrionaux, en Allemagne, ailleurs encore, il trouve des belges établis, ouvrant et travaillant; il s'efforce de compléter leur biographie; d'établir la liste des ouvrages sortis de leurs presses. Cette tâche achevée, il entreprend de compléter les données certaines ou parfois douteuses de ses prédécesseurs. La multiplicité des renseignements accumulés prouve «combien riches sont les glanures qu'on peut faire dans le vaste champ de la bibliographie.» Par ordre alphabétique défilent les noms des imprimeurs et libraires belges établis à l'étranger. Ces noms sont accompagnés de notices plus ou moins copieuses et de nomenclatures d'ouvrages parus en leur officine. Nous nous trouvons aussi en présence d'une source de renseignements inédits qui constituent pour les bibliophiles une aide précieuse.

* * *

Tous les amateurs d'art connaissent les faiences qui furent exécutées à Anvers, au XVI^e siècle, par des ouvriers Italiens immigrés, parmi lesquels Guido di Savino est le plus connu. M. Marcel Laurent qui a spécialement étudié l'action de cet artiste à Anvers, a de plus pu établir qu'il eût des fils qui lui succédèrent, des élèves qui le suivirent, et que l'importance de cette industrie artistique fut beaucoup plus grande qu'on avait cru jusqu'ici. D'autre part, on constatait vers la même époque, dans diverses villes hollandaises, des centres de fabrication de faience du même genre, dirigés également par des ouvriers Italiens.

L'opinion générale était que ces deux centres de production: Anvers et les villes Hollandaises, étaient indépendants l'un de l'autre, et que tous deux avaient dû, à peu près vers la

même époque, être créés par des Italiens arrivés directement, et à Anvers, et en Hollande.

Or, un archéologue Hollandais, M. Nanne Ollema, qui s'était déjà occupé de la question, à la suite des découvertes faites par M. Laurent conçut des doutes sur la véracité de la thèse admise jusqu'ici, et en reprit l'étude. Il expose le résultat de ses recherches dans une récente étude: *De opkomst van het Majolica-Bedrijf in de Noorderlijke Nederlanden*. C'est à deux sources de documents qu'il a eu recours: d'une part, les *Liggeren* de la Gilde St-Luc d'Anvers, et d'autre part, les registres d'état-civil des villes hollandaises. Et c'est ainsi qu'il a pu constater que les fabricants de faïences, les *geleyerspotbackers* étaient à Anvers beaucoup plus nombreux qu'on l'avait crû, et d'autre part, que les premiers ouvriers qui s'adonnèrent dans diverses localités hollandaises à cet art spécial, étaient des Anversoïis, appartenant aux mêmes familles que ceux dont les noms figuraient dans les *Liggeren*. C'étaient à Middelburg un Andriesz, fils de Guido di Savino, à Haarlem, un membre de la même famille, ainsi qu'un vanden Bogaert et un Fierleger ; à Delft un Noutsz; à Dordrecht, un Hendricks ; à Amsterdam, un vanden Abbeele, et j'en passe. La démonstration est péremptoire. Il est donc établi que la fabrication si artistique des majoliques italiennes fut importée à Anvers au début du XVI^e siècle, directement par des Italiens, et, qu'après une période qui, quoique brillante, ne fut pas de bien longue durée, cet art se transporta en Hollande, où grâce à l'émigration des artistes anversoïis, il jouit bientôt d'une prospérité des plus considérables.

* * *

Jérôme Busleyden s'était érigé à Malines une demeure luxueuse. Il l'avait ornée d'œuvres d'art remarquables. Il explique et décrit celles-ci dans une série de *distiques* latins. Dans une de ces pièces, il célèbre un tableau peint par Hugo, et représentant la Vierge, entourée des prophètes, et des *sybilles* qui

avaient annoncé sa mission divine. M. Jos. Destrée, qui a signalé ce texte, n'hésite pas à reconnaître dans l'artiste, l'auteur de ce tableau, Hugo van der Goes. Mais dans l'œuvre de cet artiste, on ne trouve aucun tableau qui réponde à cette description. Toutefois, d'autres œuvres inspirées par celui de Van der Goes permettent de se rendre plus ou moins compte de ce qu'elle était. C'est ainsi que M. Destrée croit en trouver des reflets très sensibles dans un panneau du Musée d'Anvers, faisant partie des collections Van Ertborn, et qui provient de l'église du couvent des Recollets, à Anvers. Les personnages y sont représentés à mi-corps; ce sont trois prophètes, et deux sybilles qui, sur des phylactères, portent inscrits les textes dans lesquels ils annonçaient la venue de la Vierge Mère. Celle-ci tenant son divin Enfant, paraît dans le haut de la composition, au milieu de nuages, que des petits anges écartent comme des rideaux. Dans un livre d'heures de la Bibliothèque de Munich, se rencontre une miniature de composition analogue, qui peut être attribuée à Simon Bening. D'autres tableaux sont encore consacrés à la représentation d'un sujet identique, mais, ne présentent pas des indications positives comme les deux précédents. Rien ne permet donc de présumer que ceux-ci aient été inspirés par une œuvre de Van der Goes. En terminant son étude comparative, M. Destrée constate que dans la première moitié du XVI^e siècle, il existait encore à Malines, dans l'hôtel Busleyden, un triptyque d'Hugo van der Goes, qui fut, dès cette époque, interprété par Ambroise Benson dans un panneau que possède le Musée d'Anvers. Telle est la conclusion de l'article que M. Destrée consacre à *Un triptyque de Hugo vander Goes* dans le Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. (Tom. VIII, 1926- n^{os} 1-3).

* * *

Jean Lemaire de Belges était né en 1473 dans le Hainaut. Elevé à Valenciennes, par son parent, Jean Molinet, il étudia en suite à l'Université de Paris, puis, passa, à titre de clerc de

finances, au service de Pierre de Bourbon. Il s'adonna à la littérature et à la poésie, et publia, entre autres, «La Plainte du Désiré» dans laquelle, il fait l'éloge des artistes vivants et morts de son temps, avec plusieurs desquels il avait été en rapports suivis. Parmi ceux-ci, nous relevons les noms du grand peintre Jean Parréal, de Jean Fouquet, de Roger de la Pasture, de Hugo vander Goes, de Jean van Eyck, et d'autres encore. Au début du XVI^e siècle, il passe au service de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Bientôt, il composa le «Palais d'honneur féminin», dont la princesse avait conçu le plan, puis, «La couronne margaritique», et enfin l'«Epistre de l'Amant Verd», dans laquelle il décrit spirituellement le triste sort d'un perroquet familier appartenant à la gouvernante et qui avait été dévoré par un chien. Ces divers écrits lui valurent la pleine faveur de la princesse qui, dès lors, lui commit diverses missions de confiance. C'est ainsi, qu'il fut chargé de se rendre en Italie pour négocier avec la Curie romaine diverses questions relatives, à la construction de l'Eglise de Brou. En 1510, Marguerite d'Autriche fit des démarches pour obtenir à son protégé la nomination à la première prébende qui deviendrait libre au Chapitre de l'Eglise St-Just, située sur la colline de Fourvière, à Lyon. La lettre de la princesse est reproduite dans «le Bulletin historique du diocèse de Lyon (Avril 1926) dans une étude de M. Pierre Champion sur *le canonicat pour Jean Lemaire de Belges à Lyon*. Les bienfaits dont il avait été comblé de la part de Marguerite d'Autriche, semblent n'avoir guère touché le poète, car, en 1512, il passa au service de la Cour de France. Cette conduite fut dès cette époque sévèrement jugée. Il n'en continua pas moins à écrire, et c'est alors, qu'il composa sa principale œuvre: les «Illustrations de Gaule». Jean Lemaire mourut entre 1515 et 1525. Il n'avait pas bénéficié longtemps des fruits de son injustifiable désertion.

Dans les annales de la «Historisch Genootschap» d'Utrecht, M. D. Smit publie les *Rekeningen der graven en gravinnen uit het Henegouwsche huis*.

Ces comptes sont des plus suggestifs. Ils permettent de suivre pas à pas, les voyageurs, de s'initier à leur manière de voyager, à leurs dépenses, à leur genre de vie.

Si l'on parcourt, par exemple, le compte relatif au voyage que fit, en 1319-1321, de Hollande au Hainaut, Jeanne de Valois, femme du comte Guillaume, on verra la princesse se mettre en route le jour de la Ste-Agnès, en 1319, avec son fils Guillaume, «nos demizelles en toute les mainsnie». Accompagnée du Sire de Verne, elle quitte La Haye, passe par Dordrecht et Mont Ste-Gertrude, pour arriver le samedi soir à Hoogstraeten. Les voyageurs sont montés sur 83 chevaux, et payent pour passer la nuit 39 L. 18 s. Le lendemain dimanche, ils sont à Santhoven, et le même jour se dirigent vers Malines. Ils passent la journée du lundi dans cette ville, et couchent le mardi soir à Bruxelles, d'où ils prennent le chemin de Nivelles. Ils s'y reposent les mercredi et jeudi, y reçoivent la visite du seigneur de Rœulx et sont rejoints par 20 «armures de fer» que madame avait mandées. Les bagages suivent sur des charettes. Sur celles-ci on a aussi chargé de nombreuses provisions, notamment 15 tonneaux de froment et 12 d'anguilles de Malines. Ils repartent le jeudi par Binche, puis, après avoir passé la journée de la Chandeleur à Bonne-Espérance, ils reviennent à Binche. Pendant ces deux et demie journées, ils consomment 4 muis de blé, 6 de vins, 2 de «Costes de Catalogne» (béliers d'Espagne), la moitié d'une grosse bieste, 7 moutons, 36 volailles, 14 muis d'avoine. Ils prolongent encore leur séjour pendant une semaine à Binche où ils sont rejoints par la dame de Bailleuil et la dame de Fontennes. On y fait grande consommation de vin, viande de mouton salée, de bœuf, de divers poissons, etc. Le comte de Hainaut rejoint sa femme le dimanche suivant. Les Magistrats du comté viennent

lui présenter leurs hommages. Enfin, tous ensemble, font leur entrée à Mons.

Au cours de ce voyage, outre les frais de nourriture et de logement, les trésoriers, dans leurs comptes renseignent encore d'autres dépenses. Il s'en rencontre quelques unes pour achat de linge ou d'habits, mais d'autres sont beaucoup plus importantes. Ce fut le cas notamment pour les aumônes. La comtesse fait des dons en argent à : «une povre beghine», «à une encluse», à «l'hôpital St-Druon à Seboure», à un ermite, à l'hôpital, à un pauvre homme malade «prestre d'Angleterre». Elle intervient aussi dans les frais de reconstruction d'une maison qui menace ruine. Puis, ce fut une autre catégorie de gens qui bénéficièrent des libéralités de la comtesse. Elle fait remettre en effet des sommes d'argent à des messagers, à des ménestrels, à un «garçon qui retrouva un espervier», à des individus qui apportent les premières nouvelles d'une naissance ou d'un événement militaire important. Un autre jour, c'est Mgr. Jehan de Haynau, qui reçoit une somme d'argent pour jouer «es tabes».

Ces courts extraits, ne donnent qu'une bien faible idée des renseignements intéressants qui peuvent se rencontrer dans ces comptes. Pour ceux qui ont la patience et des loisirs suffisants il y a moyen de faire dans ces documents, une ample moisson de données précieuses pour la reconstitution de la vie intime des comtes de Hainaut et de leur famille, au XIV^e siècle.

* * *

De tout temps les Hollandais firent des efforts tenaces pour entrer en relations commerciales avec la Russie et les contrées voisines. Ceux qui s'intéressent à cette question, pourront consulter avec fruit une étude que M. le D^r Brünner publie dans le «Tijdschrift voor Geschiedenis (41^e jaargang, aflevering 4). sous le titre: «*De ontwikkeling van het handelsverkeer van Holland met Oost-Europa tot het einde der XVI^e eeuw*». Si nous

en parlons ici, c'est que nous constatons, qu'au XVI^e siècle, plusieurs anversois furent mêlés à ce mouvement. Il nous semble intéressant de faire connaître leur noms. C'est ainsi, qu'en 1566, un vaisseau affrété par Simon van Salingen et Corneille De Meyer, quitta Anvers, en destination de la Laponie et gagna ensuite Moscou. A la même époque, 1568-1570, plusieurs marchands, appartenant à la famille de la Faille, réussirent à créer des relations avec la Mer Blanche. Ils y trouvèrent un point d'appui au couvent Soloweskij, et de là, purent correspondre avec Moscou. En 1565, un batelier d'Enkhuizen, commissionné par un Barberini, marchand d'Anvers, fit voiles pour Narva et se dirigea également ensuite vers Moscou.

Un peu plus tard, ce fut le tour d'un marchand espagnol établi à Anvers, Duarte Ximenès, de s'intéresser pour une somme de 550 livres dans une expédition faite vers le Nord par deux Hollandais et un Allemand. En 1577, un bateau est affrété pour l'embouchure de la Dwina par un hollandais associé avec Jean Van de Walle, qui était agent de Gilles Hoofman d'Anvers. A la même époque, on trouve que deux marchands, Balthazar et Michel Moucheron, appartenant à une famille qui passa d'Anvers en Hollande, s'intéressèrent dans des affaires du même genre. En 1591, se fonda à Amsterdam une société pour faire le commerce avec le Nord. Parmi les noms des associés, nous relevons ceux de Jacques van de Walle et de Corneille Perreboom, qui pourraient bien être des Anversois. Nous faisons la même remarque pour Abraham Verbeeck qui, dans les dernières années du XVI^e siècle, s'intéressa vivement aux affaires commerciales qui se traitaient avec Archangel. Et ce ne sont probablement pas les seuls.

* * *

Récemment, en un résumé très substantiel, notre confrère, M. Paul Bergmans, a entretenu les membres de l'Académie royale de Belgique de l'*Histoire de la Musique*, et leur a rappelé les

principales conquêtes de la musicologie contemporaine. Un petit bas-relief chaldéen, datant d'au moins 2500 ans avant Jésus-Christ, a révélé une hymne sumérienne, tandis qu'ailleurs, des fouilles heureuses, ont mis au jour des documents précieux pour l'histoire de la musique grecque ancienne. Le chant chrétien ecclésiastique a été codifié par Grégoire-le-Grand, au VI^e siècle, mais il remontait bien plus haut, et d'autre part, continua à se développer jusqu'au XIII^e siècle. Ailleurs on a pu déchiffrer la musique des troubadours et des trouvères du XI^e et XII^e siècle, et établir, à quel principe musical correspondait chaque principe prosodique. L'histoire de l'harmonie au moyen-âge, par suite d'études plus approfondies des sources, a été mieux comprise. Dès le XIV^e siècle, la musique polyphonique se développe en Angleterre, et surtout en France, et en Italie. Les Belges, à leur tour, l'ont portée aux XV^e et XVI^e siècles à sa plus haute expression, et finirent par exercer dans ce domaine une suprématie incontestée. Des éditions modernes ont, au siècle suivant, remis en pleine lumière les vieux maîtres de l'orgue, la musique vocale de la Renaissance française, les virginalistes et madrigalistes anglais. Enfin, les idées traditionnelles sur la musique symphonique moderne se sont aussi modifiées. Dès le milieu du XVIII^e siècle, des compositions d'aspect nouveau se répandent, et sans cesse progressent. La forme classique de la sonate se fixe, et l'orchestre moderne se forme. L'étude de ces évolutions séculaires démontre à l'évidence la connexité existant entre l'histoire de la musique et celle des autres arts, voire même de l'histoire générale. On en arrive aujourd'hui à écrire de la musique pour des engins automatiques; on compose des scénarios spéciaux pour des représentations cinématographiques. L'historien qui constate ces transformations radicales, se demande peut-être avec inquiétude où elles s'arrêteront. (Bulletin de la classe des Beaux-Arts (1926, 10-12).

La toponymie est une science ardue. Il faut, pour s'y livrer avec succès, avoir des connaissances variées et étendues; il faut étudier les langues anciennes, voire même les dialectes locaux, avoir connaissance des coutumes, des usages, de l'histoire intime des localités mises en cause; il faut enfin, connaître la topographie. Les noms de lieux, dans leur constitution, ont pu être influencés par ces derniers facteurs, et sans doute par d'autres encore. Longtemps, une fantaisie complète a présidé à l'interprétation des noms de lieu. Beaucoup d'ouvrages, sous ce rapport, manquent totalement de valeur scientifique. Depuis quelque temps, une réaction s'est opérée dans ce domaine, et déjà des publications présentant toute garantie sont venues s'ajouter aux quelques ouvrages anciens dont, par exception, la documentation et les interprétations désarmaient les critiques.

Nous citerons aujourd'hui l'ouvrage que M. le professeur Carnoy a consacré à l'*Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*. L'histoire et l'archéologie permettent actuellement de reconstituer la physionomie exacte des parages qu'a étudiés l'auteur, et cette physionomie, comme il le prouve, trouve sa répercussion dans les noms des localités, qui tour à tour, y naquirent. Dans ces noms se retrouvent les échos de langues mortes depuis longtemps ou complètement hors usage. Et constatation curieuse, certaines de ces appellations qui, à première vue, semblent déconcertantes, se justifient par l'usage de certains peuples, qui en se fixant par l'émigration dans une patrie nouvelle, donnaient aux localités qu'ils y formaient, les noms de celles qu'ils habitaient avant d'abandonner leur patrie d'origine: A chaque pas des problèmes de ce genre surgissent. M. Carnoy s'applique à les résoudre, et en arrive ainsi à formuler une interprétation dont il a soin d'indiquer soigneusement la justification pour toutes les localités des environs de la capitale. Autant de points qui sont livrés ainsi au contrôle et à l'étude des spécialistes.

Fendant longtemps, le prieur de l'abbaye Pierre Pot à Anvers, Christophore Butkens, jouit d'une réputation scientifique sérieuse, basée sur de nombreux travaux de généalogie et d'histoire. Une première fois, il fut pris à partie et convaincu d'erreurs voulues, relevées dans sa généalogie de la famille de Lynden. D'autres travaux du même genre suscitèrent des critiques justifiées. Il fut prouvé que dans la généalogie de sa propre famille, il s'était créé de toutes pièces une ascendance fallacieuse. Désormais, les publications généalogiques de Butkens furent en butte à des suspicions inévitables. Voici maintenant, que sa valeur comme historien, est tout aussi sévèrement jugée. Cette révélation vient de se produire à la suite d'une étude que le R. P. J Van Mierlo Jr S. J. a publiée dans les «*Analecta Praemonstratensia*» (tomus III, fasciculi 1-2), sous le titre de *Eene reeks valsche kroniken van Christophorus Butkens*. Il s'agit en effet d'un groupe de cinq chroniques, ou plutôt de copies ou de traductions de chroniques, qui étaient totalement inconnues avant la mort, survenue en 1650, du chanoine Butkens, et qui entrèrent alors en possession de son frère Alexandre. C'est la description, écrite en 1320, par Nicolas Hogeland, abbé de Midelbourg, d'un pèlerinage en Terre-Sainte; ensuite d'une vie de St-André, fondateur de l'abbaye d'Averbode; une autre de St-Arnikius, moine de la même abbaye, une biographie de Barthélémy de Aa avec les chroniques de Florival, d'Oplinter et de Nazareth. Or il est prouvé que Hageland ou de Alta terra n'a jamais existé; même constatation pour le bienheureux Arnikius et pour les abbesses de Nazareth et d'Oplinter. Quant à Barthélémy, le chroniqueur assure qu'il appartient à la noble famille de Aa, qu'il a été chevalier, et qu'il mourut le 17 mars 1208, après avoir fondé les trois abbayes indiquées ci-dessus. Cette fondation est réelle. Mais quant au fondateur, tous les actes prouvent, qu'il était bourgeois de Tirlémont, que parfois on le nomme *lanio*, c'est-à-dire boucher, d'où lui vint dans certains actes le nom de *De Vleeschouwer*. Après la mort de sa femme,

il fit des fondations pieuses, et décéda à Nazareth, à un âge très avancé. Quant à Arnikius, il est absolument inconnu ; à Averbode, on ne trouve pas trace de son culte ; ce n'est qu'après 1650, que sa prétendue existence fut révélée. A la suite d'une critique sévère, et de déductions judicieusement établies, mais qu'il serait trop long de détailler ici, le P. Van Mierlo, prouve, que ces chroniques sont absolument fausses, et n'ont été connues que par les copies trouvées dans la mortuaire de Butkens. On comprendra la raison de la création de ces légendes quand on saura, qu'Alexandre Butkens avait une fille qui était abbesse de Nazareth. Il fallait donner au fondateur de cette abbaye une physionomie toute autre que la réalité pour rehausser l'éclat de ses fondations. Il fallait aussi créer la personnalité d'Arnikius pour établir, en faveur de l'abbaye d'Averbode, une existence plus ancienne que celle des autres abbayes et rattacher directement celle-ci à St-Norbert. De l'étude des manuscrits en eux-mêmes, de l'examen des circonstances de leur découverte et de leur diffusion, il résulte à l'évidence, comme le prouve le P. Van Mierlo, que le faussaire était Christophore Butkens. Un point reste douteux. Avait-il l'intention de publier ses légendaires chroniques ? On l'ignore. Si le contraire était prouvé, ce serait la seule circonstance atténuante, et combien faible, qu'on pourrait produire pour diminuer la gravité de sa faute.

* * *

M. le comte de Loisne, dans une note que publie le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, (3^e trimestre 1925, 170) s'occupe de ces panneaux sculptés en albâtre, qui ont déjà si souvent été étudiés et décrits. Il a le tort de les attribuer sans exception à des ouvriers ou des artistes anglais, travaillant à Nottingham. Il a été prouvé à diverses reprises, que ces œuvres étaient très souvent exécutées dans nos provinces. La différence est grande entre les fragments de retables, et les petits cadres renfermant des bas-reliefs en albâtre,

dont le comte de Loïsne décrit quelques exemplaires. Quant à ceux-ci, ils ont été innombrables, et on les retrouve encore en très grand nombre dans toutes les collections officielles ou privées. Nous mêmes, nous en possédons une série. On pouvait encore, il y a quelque années, les acheter pour quelques francs. Aujourd'hui, en vertu de la plus value dont ont bénéficié toutes les antiquités, leur valeur a augmenté. A notre avis, il est dangereux de les attribuer toutes à la première moitié du XVI^e siècle. Il s'agit de types stéréotypés, de modèles qui ont dû être copiés, et se répéter pendant longtemps. Quoiqu'il soit, nous sommes ici en présence d'une fabrication certainement locale, et qui a dû être d'une abondance extraordinaire. Tout au plus, peut-on admettre que la matière brute a été importée et mise en œuvre dans des ateliers flamands.

* * *

Depuis bon temps déjà, l'Amérique draine en son bénéfice les trésors archéologiques et artistiques que la vieille Europe détenait encore. Le dollar, de plus en plus, règne invinciblement en maître. Et cet exode de nos chefs-d'œuvres, ne se ralentit pas. Je n'en veux pour preuve que le dernier Bulletin du «Metropolitan Museum of art» de New-York. Dans un article sont énumérées les œuvres qui viennent d'entrer dans les collections du Musée. Parmi celles-ci sont cités un panneau de tapisserie qui fut tissé au XVI^e siècle à Bruxelles, pour compte d'André Doria, et qui fait partie d'une tenture dont la décoration surchargée et originale, est conçue en ce style appelé «grotesques» que les artistes de nos provinces empruntèrent à l'Italie de la Renaissance; puis une admirable vierge avec l'enfant Jésus et St-Jean-Baptiste due au pinceau d'un peintre qui fit une partie de son éducation artistique dans nos provinces, d'Antonello de Messine; enfin, l'esquisse de l'adoration des Mages de Rubens, que l'on peut admirer dans l'église St-Jean à Malines. Dans quelques détails accessoires, elle diffère de l'œuvre définitive. Ces œuvres,

s'ajoutent à tant d'autres qui font aujourd'hui l'orgueil des musées officiels, et des collections particulières en Amérique.

* * *

On connaît les liens étroits qui existèrent autrefois entre l'art flamand et les pays Scandinaves. Nos artistes y envoyaient leurs œuvres, qui s'y vendaient facilement; les habitants de ces contrées septentrionales visitaient nos provinces, y concluaient des achats, y transmettaient des commandes. Souvent même nos artistes, peintres, sculpteurs, architectes, se rendirent en ces parages pour y exécuter sur place des œuvres qu'on peut encore admirer aujourd'hui. Plus on étudie les œuvres d'art qui subsistent encore au Danemark, en Suède, en Norvège, et plus on y découvre des traces de parenté avec celles que nous possédons encore chez nous. C'est à ce titre qu'il nous semble intéressant d'étudier certaines œuvres conservées dans ces pays. Les dernières livraisons des «Forvannen» de la «K. Viterhets Historie, och Antikuitets Akademien» de Stockholm, nous en présentent plusieurs séries. Nous nous bornerons à citer les fonts baptismaux du XII^e siècle, aux cuves ornées de scènes empruntées aux Évangiles, abritées sous des arcades successives, aux pieds massifs dont se détachent des figures sculptées en haut relief (1926 II). Ce sont ensuite, des motifs sculptés très caractéristiques et directement apparentés à des œuvres existant dans des monuments religieux de nos parages (1926 III). D'autres exemples seraient encore à signaler. Je me bornerai à appeler l'attention, dans le tome XXXV des publications de la «Suomen muinaismuistoghdistyksen aikakanskirja» de Helsingfors, sur un travail de M. Gahlbeck, sur l'étain et les étainiers finlandais. Si les modèles des objets fabriqués en ces parages: chandeliers, calices, encensoirs, ustensiles de table ou de ménage, ne diffèrent pas beaucoup de ceux en usage dans nos parages, il est utile cependant de pouvoir tous les identifier, grâce aux indications fournies dans cette étude, qui constitue en quelque sorte un dictionnaire

illustré de tous les étainiers classés par localités avec indications biographiques et reproduction de leurs divers poinçons.

* * *

Nous arrêtons ici notre compte rendu dans l'espoir qu'il nous sera donné de pouvoir vous en présenter la suite sans trop de retard.

FERNAND DONNET.

Avril 1927.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

L'Académie Royale de Belgique vient de publier dans la collection de ses Mémoires in-8° (classe des Lettres, XX, fasc. 1, 1926) l'*Etude*, couronnée par elle, sur les *Ministeriales en Flandre et en Lotharingie*, de M. F. L. GANSHOF. Les *ministeriales* qui, en général, doivent être pris pour des officiers ou des fonctionnaires d'origine indifféremment noble ou servile, sont, au sens technique — disons au sens allemand — du mot, des serfs ou des «demi-libres», à qui les seigneurs ont confié des missions importantes telles que les hautes fonctions de l'administration aulique ou domestique, le service militaire à cheval, les emplois principaux de l'organisation domaniale et qui, par suite de l'exercice même de ces fonctions élevées, de la disparition des corvées, de la possession de fiefs héréditaires, du développement de l'esprit de corps et d'autres facteurs, se sont constitués d'abord en classe de chevaliers non-libres, pour se mêler ensuite aux chevaliers libres et se fondre finalement dans le sein de la noblesse. Il était intéressant de savoir si de pareils chevaliers d'origine inférieure avaient existé chez nous, et dans quelles conditions historiques. La question était d'autant plus digne d'attention que les deux foyers féodaux autour desquels gravitaient les fragments de notre pays avaient réagi diversement à cet égard, l'Allemagne ayant fourni longtemps un terrain d'élection à la dite ministérialité, la France n'en ayant connu qu'une apparition précoce et, par là, sporadique et éphémère. Ayant procédé pour les deux fractions des Pays-Bas, c'est-à-dire pour la Lotharingie — d'abord, contrairement au titre —

limitée au territoire belge actuel, au sticht d'Utrecht, au comté de Hollande et à la principauté de Cambrai, et pour la Flandre, avec une méthode sûre comportant l'analyse fouillée de tous les cas individuels et la synthèse, l'auteur conclut à une marche de l'institution en complète harmonie avec la mouvance féodale : ministérialité très saisissable dans son fait et dans ses conséquences en Lotharingie où, dès le XII^e siècle, une nombreuse classe spéciale de chevaliers-serfs se forme qui disparaît dans la noblesse au XIII^e; ministérialité discernable sans doute, mais avec moins d'amplitude et de durée — parce que née avec plus de hâte — en Flandre où l'évolution de rares ministériels est comprise entre le X^e et le commencement du XII^e siècle. Il a réussi à dégager du fourré de l'histoire de notre droit médiéval un bel arbre, au feuillage particulièrement touffu et résistant vers l'Est, moins abondant et plus frêle vers l'Ouest, dont, en tout cas, la vitalité ne peut être mise en doute. C'est là un résultat capital.

Est-ce à dire cependant que malgré la stricte objectivité qui a guidé les recherches extrêmement pénibles et souvent déroutantes en raison du peu de précision du vocabulaire de l'époque, il n'y ait de-ci de-là un élagage à opérer? L'excellent M. Ganshof me permettra, par exemple, de me méfier de quelques cas où il est question d'un homme de confiance de seigneur ecclésiastique — évêque ou abbé. Le personnage qui supporte la qualité n'est-il pas bien souvent un «serf d'église» — un «sainteur» — plutôt qu'un simple serf, voire même qu'un «demi-libre» auquel l'auteur admet ne pouvoir l'assimiler absolument (p.174 n. 3)? Je crois bien que, malgré les multiples précautions prises vis-à-vis des termes vagues de *familia ecclesie* et *homo ecclesie* de nombreux hommes-de-saint ou «sainteurs» se sont infiltrés dans les listes relatives à Saint-Trond, Liège (*homines de Casa Dei*), Cambrai, etc. Je me demande également si parfois le *ministerialis* (ou *de familia*) dans son opposition au *nobilis* (ou *liber*) n'est pas, malgré tout, un officier dont il est fait abstraction de la condition juridique personnelle pour n'appuyer que sur le

rôle d'officier du seigneur? Le cas se présenterait peut-être à St-Trond et surtout à Liège et en Brabant où les personnages qualifiés ainsi de *ministeriales* sont en majorité des connétables, des sénéchaux, des maréchaux, des bouteillers, des conseillers, des châtelains, des écoutètes, des maires etc. On n'aurait donc pas affaire à des *ministeriales* au sens technique du mot.

Je me hâte cependant d'ajouter que ces rectifications éventuelles n'enlèveraient aucune valeur aux conclusions générales basées sur des centaines de cas (1).

Un reproche peut-être plus important tombe sur la qualification même des sujets observés et, par là, sur le titre de l'ouvrage. Ce titre nous parle de *ministeriales* et l'Introduction précise qu'il s'agit de ministériels *au sens technique* du mot. Mais ce sens technique on ne le rencontre jamais en Flandre (p. 37) et s'il a eu cours dans certaines régions de la Lotharingie, il n'y a jamais prévalu contre le sens général partout employé. Pourquoi, dès lors, avoir usé d'un terme qui ne répond que dans l'esprit de l'école allemande à l'objet de l'étude? L'expression scientifique française de *chevaliers-serfs* — que l'auteur, paraît du reste, ne rejeter qu'à regret (p. 337, n. 1) — n'était-elle pas logiquement préférable? Elle donne par elle-même une définition exacte de son concept et ne peut en aucun cas prêter à des équivoques du genre de celles qui semblent avoir illusionné un des rapporteurs de l'Etude, M. G. Des Marez.

* * *

L'étude de M. F. RONSE intitulée «*De romaansche doopvont van Zedelghem bij Brugge*», parue dans les Bulletins des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie (janv.-juin 1925)

- (1) Je me permets, sans plus, d'ajouter un texte relatif à l'abbaye d'Anchin, cité par du Cange au mot «casati»: Nicolaus de Inci sive de Cheon vir nobilis... dedit etiam militem unum, qui servitium debet cum equo nostro abbati». On se trouve bien en présence d'un «chevalier-serf», puisqu'il fait l'objet d'une aliénation.

nous oblige à revenir encore sur les fonts baptismaux romans de l'école tournaisienne. Véritable monographie appelée à remplacer celle du Chne Andries, cette étude traite de tout ce qui peut contribuer à la connaissance complète des fonts de Zedelghem. Après les avoir situés dans leur genre — fonts à cinq colonnes et à table carrée — l'auteur, à l'aide d'aperçus généraux très clairs sur le symbolisme de l'iconographie, cette «*crux antiquariorum*», entreprend l'explication des sculptures du monument. A ce propos, il rectifie des affirmations courantes. Pour lui, par exemple, une des frises ne représente pas une chasse mais bien un combat d'homme d'armes — incarnant la grâce du baptême — contre des dragons — images du démon. De même, la légende de saint Nicolas de Myre développées sur les trois autres frises est rappelée, sur l'une d'elles, non par la vision de Constantin mais par la légende du calice promis, retenu et enfin abandonné au saint par les parents d'un jeune homme deux fois en danger. On pourrait lui demander cependant si les deux couples enlacés qui figurent sur une troisième face représentent bien entre les bras de leurs amants, deux des trois filles pauvres que le saint sauva du déshonneur.

Un problème très important est celui de l'âge des fonts. L'auteur l'aborde de différentes façons. Il reprend les arguments de diffusion du culte de saint Nicolas (depuis 1078), de production littéraire contemporaine de cette diffusion, de représentation sculpturale des hommes d'armes et surtout d'apparition successive des mitres corniculées et de celles à deux faces pointues. Mais la question de l'opposition de la mitre corniculée — en forme de croissant — qui aurait été adoptée après 1125, à la mitre à pointes devant et derrière — qui n'aurait trouvé sa vogue qu'après 1150 — est-elle bien définitivement résolue? Ne doit-on pas y voir une différence subjective — c'est-à-dire une différence de représentation due à la naïveté plus ou moins grande des artistes — plutôt qu'une différence objective? En tout cas, toutes les mitres représentées sur les fonts de Zedelghem —

et non l'une ou l'autre d'entre elles seulement comme le pense l'auteur — accusent une façon d'être ou de paraître propre à la seconde moitié du XII^e siècle.

M. Ronse, pour qui l'origine tournaisienne de ces fonts ne fait nul doute, et qui nous fait connaître incidemment une base, semblable à la leur, de même provenance, retrouvée à Stalhille, ainsi qu'un fragment à Pervyse et une cuve à Ramscapelle, établit comme suit la chronologie de fonts tournaisiens qu'il rapproche des siens: Lichtervelde, Noord-Peene, Zedelghem, Termonde. Quant aux fonts de Winchester, qui paraissent — avec trois autres spécimens de fonts du Hampshire — avoir été commandés par l'évêque de Winchester Henry de Bloys (1129-1171), leur identité de matériaux, de forme, de sujets et de technique avec ceux de Zedelghem permettrait de les considérer non seulement comme issus du même atelier mais encore comme exécutés par la même main. En ce qui concerne la technique — comme le symbolisme, d'ailleurs — on trouve dans tous ces fonts des rappels de l'art lombardo-byzantin.

D'autre part, il serait curieux de savoir ce que leurs frises ont emprunté aux sarcophages chrétiens primitifs dont elles se rapprochent très fort par les arcatures et les motifs décoratifs. M. Ronse qui a touché ce dernier sujet aurait pu en dire davantage s'il avait disposé de points de comparaison plus nombreux. Pour cela — sans vouloir nous mettre en cause — il aurait dû posséder plus à fond sa bibliographie. Il n'a pas utilisé, par exemple, le travail de Cecil H. Eden sur les *Black Tournai fonts in England*, qui lui eût rendu de précieux services, ne fût-ce qu'au point de vue strict de la parenté Zedelghem-Winchester. C'est là une grave lacune dans sa monographie, mais c'est heureusement la seule.

* * *

Poursuivant son dessein de piété filiale Mgr. HUGUES LAMY O. P., qui a déjà traité de la *Vie du Bienheureux Hugues*

de Fosses, premier abbé de Prémontré (Louvain 1909), revient aujourd'hui sur le même sujet (Charleroi 1925) quoiqu'en l'envisageant sous un angle différent. Entreprise des plus difficiles. que de mettre en valeur tour à tour les différentes faces d'une existence qu'aucun ancien chroniqueur n'a contée ex professo — et l'auteur, en bon critique, s'en félicite — et dont il faut recomposer les traits à l'aide de glanures hétérogènes. Mais entreprise très bien menée à sa fin et, qui plus est, résolue en un récit des plus attachants. Sans doute, cette histoire est-elle aussi — ou presque — celle de saint Norbert, fondateur même des Prémontrés, mais était-il possible de dissocier deux vies qui s'interpénétrèrent, deux fleurs d'une même tige écloses en même temps au grand soleil du renouveau monastique des XI^e et XII^e siècles? Au reste, les chapitres spécialement consacrés à Hugues de Fosses ne manquent pas, et ils font valoir son rôle particulier dans la direction du monastère de Prémontré. Ajoutons que cette étude est toute d'actualité puisque la reconnaissance du culte rendu de temps immémorial au bienheureux Hugues est en instance devant la S. Congrégation des Rites.

PAUL ROLLAND.

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE

JOSEPH CASIER

(1852—1925).

L'auteur de cette notice a travaillé longtemps aux côtés de l'archéologue éminent dont notre Académie déplore la perte. Il a été à même d'apprécier, en pleine connaissance de cause, ses qualités de cœur et d'esprit. On ne s'étonnera donc point qu'il ait tenu à lui rendre un dernier hommage d'admiration et de reconnaissance, en même temps que d'amitié, en retraçant une carrière digne d'être donnée en exemple.

Né à Gand, le 1 mars 1852, Joseph-Désiré-Louis-Corneille Casier appartenait à une vieille famille gantoise. Son père Désiré-Aimé, qui avait épousé Léonie-Henriette le Grand, était un des directeurs de la fabrique Casier frères, devenue ensuite la société linière Saint-Sauveur. Il reçut sa première instruction à la maison paternelle, sous la direction de professeurs privés dont il gardait le souvenir reconnaissant, M^{lle} Philippine Janssens, ensuite M. Charles-Pierre Troch, ancien directeur du pensionnat de Belcele.

Après avoir fait ses humanités au collège Sainte-Barbe (1863-1869) et avoir pris le diplôme de candidat en philosophie et lettres au collège Notre-Dame de la Paix à Namur (1870), il étudia le droit à l'Université de Louvain et fut reçu docteur à l'âge de vingt-et-un ans, le 21 août 1873. Il n'entra cependant point au barreau mais dans les affaires. Pour assurer sa préparation professionnelle, il suivit les cours de mécanique et de

statistique industrielles donnés à un groupe d'élèves libres par Henri De Wilde, professeur à l'Université de Gand.

Il travailla quelques années dans la fabrique paternelle, et passa ensuite dans la firme Eliaert-Cools, importante fileterie alostoise, à la suite de son mariage avec Henriette Leirens-Eliaert, le 24 avril 1878. C'est en 1895 seulement qu'il revint à Gand pour prendre, le 13 mars, la direction de l'atelier de vitraux d'art fondé en 1855 par le baron Jean Bethune d'Ydewalle, et qui avait été continué par le baron Verhaegen. Un grand nombre de vitraux, exécutés avec le plus probe souci d'art et le plus grand respect des traditions iconographiques, sortirent de cet atelier et ornent actuellement des édifices religieux ou civils de la Belgique et de l'étranger. La liste que nous annexons à cette notice suffit à indiquer l'importance de cette production. Utilisant ses connaissances juridiques, il fut amené à s'occuper de questions d'assurances, et devint le directeur délégué de compagnies importantes. Il remplit aussi les fonctions de consul de Paraguay.

L'année même de son retour dans sa ville natale, Joseph Casier entra au Conseil communal, dont il fut élu membre le 17 novembre 1895, et où il ne cessa de siéger, comme représentant de l'opinion catholique. Chef de son groupe, il jouissait d'une autorité incontestée, grâce à ses profondes convictions, à son jugement éclairé, à son expérience, à la fermeté de son caractère.

Profondément artiste, le conseiller communal mit une bonne partie de son influence et de son activité au service des vieux monuments de la ville de Gand, dont sa compétence particulière lui permit de se faire défenseur à la fois autorisé et vigilant. Déjà pendant ses études universitaires, il s'était initié à l'archéologie, en suivant à Louvain le cours du chanoine Reusens; il avait aussi beaucoup travaillé à la bibliothèque de la maison d'études des PP. Jésuites sous la direction du P. Al. De Backer, l'éminent bibliographe. Il fortifia ses connaissances par

des lectures et par de nombreux voyages, notamment avec la gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc. Il parcourut la France (Normandie, Bourgogne, Anjou, Maine, Touraine, Champagne, Ardennes), l'Angleterre (Yorkshire, Willts, Hampshire), l'Allemagne (Cologne et environs, Clèves et région du Bas-Rhin, Strasbourg et l'Alsace, Bavière), les Pays-Bas, recueillant une abondante et précieuse documentation, grâce à son sens averti d'archéologue et à son talent de photographe-artiste. C'est ce dont témoignent plusieurs albums publiés par ses soins, entre autres sur la Normandie et la Bavière. Photographe très épris de son art et très soucieux de ses progrès, il fut longtemps président de l'Association belge de photographie; le Photo-Club de Paris l'inscrivit parmi ses membres d'honneur.

Ses souvenirs de voyage et ses recherches archéologiques lui fournirent le sujet de nombreuses conférences qui eurent beaucoup de succès mais qu'il ne jugea pas à propos de publier. Je cite de mémoire et sans être certain de ne pas en oublier, celles sur le Mont Saint-Michel, la Bourgogne, la Normandie, la Vierge dans l'art, le Vitrail, la Flandre.

Il donna toute la mesure de sa science archéologique dans le Mémorial de l'Exposition d'art ancien qu'il avait organisée à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1913: l'Art ancien dans les Flandres. Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de ces trois gros volumes, qui portent nos deux noms, et où nous avons taché de rassembler des matériaux pouvant contribuer à l'édification de l'art dans la région de l'Escaut. Je dois me borner à rappeler l'accueil qu'on a bien voulu réserver à cette publication dans les revues spéciales, telle la *Revue archéologique*, la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, la *Revue de l'art chrétien*, etc.

Lors de cette Exposition universelle et internationale de 1913, qui fut une manifestation grandiose de l'esprit d'initiative et de la ténacité qui caractérisent les Gantois, Joseph Casier

avait assumé le lourd fardeau de la première des trois directions générales, comprenant la comptabilité générale, les jardins, les bureaux, les questions relatives aux beaux-arts, anciens et modernes, enfin la propagande et la publicité. Sans se limiter à une participation administrative, déjà très considérable et absorbante cependant, il organisa des salons spéciaux de photographie et de numismatique, l'exposition de l'Art ancien dans les Flandres, qui fut un des clous de la *worlds fair*; il trouva encore le temps d'assurer la réussite de l'Hommage international aux frères Jean et Hubert Van Eyck réalisé par le beau monument du sculpteur Verbanck.

S'il se consacra corps et âme au succès de l'Exposition de 1913, il ne se dévoua pas moins dans les diverses commissions où ses aptitudes l'appelèrent à siéger: Commission des monuments et des sites de la ville de Gand, Comité des correspondants de la Flandre orientale de la Commission royale des monuments, Comité exécutif de la Commission du Musée d'archéologie, Commissions directrices de l'Académie royale des Beaux-Arts et du Musée des arts décoratifs, Société des Amis du Musée dont il fut un des fondateurs et où il assumait la charge de trésorier. Il était encore président de la Société des Amis de la médaille, et l'un des conseillers de la Société d'histoire et d'archéologie.

A ces organismes, il apporta le concours d'une activité inlassable autant qu'éclairée, s'occupant sans cesse d'assurer et d'augmenter leur vitalité. Ceux qui ont travaillé avec lui peuvent rendre témoignage que son dévouement et son zèle furent aussi passionnés, aussi entiers que ses connaissances étaient étendues. Les affaires avaient développé en lui une énergie et un sens des réalités pratiques qui lui permirent de veiller, de la façon la plus favorable et la plus efficace à la défense du patrimoine artistique gantois, à sa conservation, à sa mise en valeur.

De toutes ces institutions, il en est une qui lui était particulièrement chère, à laquelle il avait voué une chaude sollicitude: la Commission des Monuments et des Sites de la ville de Gand, dont il était devenu membre en 1903, et dont il fut nommé président en 1912. Si les travaux de cette commission consultative échappent forcément au public pour la plus grande part, ils n'en sont pas moins délicats autant que nombreux. Rien n'est plus difficile que de concilier les nécessités de l'essor d'une grande ville industrielle et commerçante, le développement de la voirie et les progrès de l'hygiène, avec le respect de ses monuments et de ses sites anciens. Tout en reconnaissant la légitimité des premières, il est bon qu'il y ait des esprits qui se préoccupent de conserver, dans la mesure du possible, le visage aimé de la cité. Joseph Casier fut de ceux-là, et l'un des plus ardents. Gantois de naissance et de cœur, il avait la fierté de sa ville natale, si grande autrefois; il voulait qu'elle occupât une place importante dans le monde contemporain. Un des meilleurs moyens d'y arriver est de sauvegarder la beauté de la «ville des vieux monuments», comme on l'a appelée si justement, d'en faire apprécier la splendeur par l'étranger comme par les Gantois et les Belges, de mettre en pleine lumière le riche et admirable musée d'architecture qu'elle constitue.

C'est à cette tâche que Joseph Casier se consacra avec enthousiasme et il fut l'un des principaux promoteurs du vaste travail entrepris à la fin du XIX^e siècle en vue du dégagement et de la restauration des monuments et des maisons anciennes. Parmi les parties où son intervention fut surtout importante, je me borne à rappeler l'aménagement des abords du nouveau pont Saint-Michel, la reconstruction du campanile du Beffroi, la restauration de ces ensembles uniques que constituent le quai aux Herbes et les environs du château des Comtes, la conservation de ruines de l'abbaye Saint-Bavon, tout récemment encore la restauration de l'ancienne abbaye de la Byloke, ce chef-

d'œuvre de l'architecture gothique, qui abritera bientôt les richesses du Musée d'archéologie.

Dans chacune des sous-commissions spéciales formées pour l'étude des problèmes multiples soulevés par ces travaux, il se dévoua de la façon la plus complète, donnant à tous l'exemple d'un labeur opiniâtre, et entièrement désintéressé, obtenu par la seule pensée du devoir à remplir vis-à-vis de l'héritage de beauté que nous ont légué nos ancêtres. De ces sous-commissions il fut vraiment l'âme, à la fois guide avisé et surveillant scrupuleux, en même temps qu'avocat éloquent dans les demandes d'autorisations, et de crédits, et aussi dans les polémiques, souvent vives, auxquelles donnèrent lieu les questions nouvelles d'archéologie, d'esthétique ou d'urbanisme qui se posaient à cette occasion.

Lors de la célébration solennelle, il y a deux ans à peine, du centenaire de la Commission, Joseph Casier en retraça l'histoire dans un discours magistral, où il analysa l'œuvre accomplie par ses collègues anciens et présents. Ce qu'il ne pouvait dire, mais ce que cependant chacun des assistants pensait en soi-même, c'est que de tous, il était le plus convaincu, le plus enthousiaste, le plus zélé. Pour rappeler ce centenaire, il avait préparé un Album jubilaire; malgré toutes ses instances, il n'est pas parvenu à le voir paraître, par suite des lenteurs de la maison chargée de l'impression. Il en fut de même pour une autre publication qu'il avait élaborée afin de commémorer les fêtes brillantes du tricentenaire de la confrérie royale et chevalière de Saint-Michel en 1913. Jusque dans les derniers jours de sa vie, il se préoccupa de ces deux éditions, dont les retards lui causaient une réelle souffrance.

Il est impossible de ne pas rappeler spécialement ce que lui doit le Musée des beaux-arts de Gand; l'heureux agrandissement des locaux en 1913, la revision de la partie du catalogue relative aux maîtres modernes et à la sculpture, de nombreux accroissements dus en partie à l'ingéniosité avec laquelle

il savait utiliser les ressources financières de la Société des Amis du Musée, en les faisant fructifier et aussi en les faisant jusque quadrupler par l'appoint des subsides officiels.

Au Musée des Beaux-Arts comme à la Commission des Monuments et des Sites, comme partout d'ailleurs, Joseph Casier fut dans toute la force du terme un homme d'action, et son énergie lui permit autant que son autorité, de triompher de difficultés qui auraient arrêté des natures moins solidement trempées. Il fut aussi homme de cœur, d'une courtoisie exquise dans sa cordiale simplicité, d'une parfaite loyauté, d'une amitié sûre quand elle s'était donnée à ceux qui lui paraissent dignes de la mériter.

Aussi jouissait-il de la plus vive sympathie dans les Commissions si nombreuses où il siégeait, comme dans les associations scientifiques qui l'avaient appelé à elles, à la suite de ses importants travaux dans le domaine de l'archéologie: Académie royale d'archéologie de Belgique, Société des sciences, lettres et arts du Hainaut, Société française d'archéologie, Comité flamand de France.

Au sein de notre Académie, on peut dire qu'il ne comptait que des amis. Elu membre correspondant en 1906, il en était devenu membre titulaire en 1912. Appelé à nous présider en 1920, il le fit avec une autorité et un zèle que l'on n'a pas oubliés, et il continua, comme conseiller, à s'intéresser très directement à nos travaux. Il fournit à nos recueils d'importantes contributions, dont on trouvera la liste à la suite de cette notice. La dernière est la notice nécrologique d'Arthur Blomme, achevée au cours de la maladie qui enleva Joseph Casier le 15 décembre 1925, dans sa soixante-treizième année. Sa robuste constitution nous permettait cependant d'espérer le voir encore longtemps parmi nous.

Le portrait que je m'efforce de tracer de cette haute personnalité serait incomplet si je n'ajoutais que Joseph Casier fut un grand chrétien. Tolérant pour les autres, strict pour lui-

même, animé d'une foi robuste et agissante, il pratiquait tous les devoirs de sa religion en fils confiant et docile. Préfet de la congrégation de Notre-Dame des sept douleurs, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paule de la paroisse Saint-Etienne, il remplit avec ferveur ses fonctions de marguillier de Sainte-Anne, son église paroissiale.

Quoiqu'il n'eût jamais recherché les distinctions officielles, et que la meilleure des récompenses ait toujours été pour lui la satisfaction du devoir accompli, plusieurs décorations consacraient son mérite et son dévouement: officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de la mutualité, de la médaille civique de première classe et des médailles des Oeuvres de secours pendant la guerre, il était commandeur de l'Ordre du Lion et du Soleil de Perse, officier de l'Etoile noire du Bénin, chevalier de la couronne de fer d'Autriche.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique conservera pieusement sa mémoire.

PAUL BERGMANS.

Annexe I.

BIBLIOGRAPHIE.

- 1895: *Les abbayes normandes des bords de la Seine.*
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bull. 29,
p. 556-585).
Le Mont Saint-Michel
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc Bull. 29,
p. 690-698).
- 1896: *Notice sur la crypte de Cambron.*
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bull. 30,
p. 142-147).
- 1897: *L'Abbaye de Frauweiler près Cologne*
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc., Bull. 31,
p. 133-140)
L'Abbaye cistercienne d'Altenberg et ses vitraux
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc., Bull. 31,
p. 119-132)
En Normandie. Souvenirs archéologiques d'un voyage de
la Gilde de St-Thomas et St-Luc (19-31 août 1895).
Gand, s. n. (1897) in-4°, 46 pl. photographiées.
(Publication spéciale de la Gilde de St-Thomas et St-Luc)
- 1898: *Le reliquaire des saints Rochs, Andrien et Antoine.*
(Inventaire archéologique de Gand. Orfèvreries. Trésor
de l'église St-Sauveur XVIII^e siècle, fiche n° 99, 1898).
- 1899: *Excursion de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc dans
le Maine, la Touraine et l'Anjou.*
(Revue de l'Art chrétien 1899, p. 426-449).
*Le Mans, Angers, Tours, Saint-Benoît-sur-Loire, Germing
des Prés.*

- (Bull. de la Gilde de St-Thomas et St. Luc., Bull 33., p. 33, p. 99-138, 111-210, 229-260, 277-300)
- Registre de la Confrérie Saint-Joseph*
(Inventaire archéologique de Gand. Reliures. Eglise Saint Sauveur XVII^e siècle, fiche n° 117, 1899.
- 1900: *Chaire de vérité de l'église Saint-Sauveur.*
(Inventaire archéologique de Gand. Sculpture-Eglise Saint-Sauveur XVIII^e siècle, fiche n° 159, 1900.
- Confessionnal de l'église Saint-Sauveur.*
(Inventaire archéol. de Gand. Mémoires. Eglise Saint-Sauveur XVII^e siècle, fiche n° 149, 1911
- Mise au tombeau du Christ.*
(Inventaire archéologique de Gand. Sculptures. Eglise Saint-Sauveur, XVII^e siècle, fiche n° 157, 1900.
- Statue de Sainte-Anne.*
Inventaire archéologique de Gand. Sculptures. Eglise Saint-Sauveur, XVI^e siècle, fiche n° 156, 1900.
- Ter Doest — Lisseweghe — Zeebrugge.*
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 34, p. 123-128.
- En Touraine.*
Bulletin de l'Association belge de photographie. 1900. pp. 323-341; 391-402; 469-487.
- 1901: *Le rétable de Calcar.*
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 35, p. 191-202.
- 1902: *L'excursion de 1902 de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Malines, première Journée.*
36, p. 39-48.
- Au Pays Rhénan.*
Bulletin de l'Association belge de photographie, 1902, pp. 328-337, 413-421, 466-481.
- Pierre commémorative des travaux du Tolhuis.*
Inventaire archéol. de Gand. Inscription Musée lapidaire XVI^e siècle, fiche n° 235 (1902).

1903. *Chronique de l'excursion de la Gilde de St-Thomas et St-Luc en 1903: Sens, Beaune, Vougeot, Tonnerre.*

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 37, p. 93-113; 326-345; 352-359; 360-363.

Les Imagiers de la Chartreuse de Champmol à Dijon.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 37, p. 364-413.

1904: *La crypte de Cambron.*

Fédération archéol. et hist. de Belgique. T. XVIII, 1904, 8 pp., 2 pl. hors texte et aussi XXX^e bulletin de la Gilde de St-Thomas et de St-Luc, 2^e fasc. pp. 142-147.

L'église de Notre-Dame de Mouzon.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 38, p. 119-147.

L'excursion de 1904 de la Gilde de St-Thomas et de St-Luc. Troisième journée, Mouzon.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 8, p. 52-54.

(*Notice biographique de*) *Armand Bourdan.*

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 38, p. 37-38.

Statue de Saint-Sébastien.

Inventaire archéol. de Gand. Sculptures. Musée des Beaux-Arts XV^e siècle, fiche n^o 351 (1904).

Le Vitrail - Conférence avec projection.

Bulletin de la Société d'hist. et d'archéol. de Gand, XII — 1904, pp. 112-117.

1905: *L'excursion de 1905 de la Gilde de St-Thomas et St-Luc.*

Strasbourg, le château, Musée Hohenlohe, la Cathédrale

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 39, pp. 62-94, 144-150, 154-160.

Les vitraux d'Alsace.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 39 p., 193-213.

- 1906: *L'art flamand à la cour de Philippe le Hardi.*
Bull. de l'académie roy. d'archéologie de Belgique, 1906
p. 259-274.
- 1907: *Béguinages.*
Dans: *Gand, guide illustré*, publié sous les auspices de la
Commission des Monuments. Gand, Vanderhaeghen,
Bd 8°, p. 87-97.
*Faut-il encourager la création de musées locaux et régio-
naux?* Fédération archéol. et hist. de Belgique. Anna-
les du XX^e congrès, 1907, t. III, p. 101-107.
Monographie de l'église N.-D. de Mouzon.
Revue historique ardennaise 14^e année 1907, 105-125.
Promenade en Flandre. Causerie.
Fédération archéol. et hist. de Belg. Annales du XX^e con-
grès 1907, t. I, u. 126-134.
Ruines de l'abbaye Saint-Bavon.
dans: *Gand, Guide illustré*, publié sous les auspices de la
Commission des Monuments. Gand, Van der Haeghen,
s.d. (1907) p. 35-45.
- 1908: *Fragment de tympan de porte sculpté.*
Inventaire archéol. de Gand. Sculptures. Ruines de l'ab-
baye Saint-Bavon. Musée lapidaire. XII^e siècle, fiche
n° 456, 457 (1908).
L'œuvre scientifique du Congrès de Gand: Archéologie.
Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. XVI, 1908, p. 94-
107.
A propos d'un conflit entre la gravure et la photographie.
Bulletin de l'association belge de photographie, 1908, p.
138-143, 170-183.
Une sculpture du XII^e siècle au Musée de Gand.
Annales acad. roy. d'archéol. de Belg. vol. LX, 5^e année
t. X, 1908, pp 135-146
Tympan de porte sculpté

Inventaire archéol. de Gand. Sculptures. Ruines de l'abbaye St-Bavon. Musée lapidaire. XII^e siècle.
fiches 451 (1908) 452 (id.) 453 (id.) 454 (id.) 455 (id.)

1909: *Feuillets détachés de l'écrin artistique de la Bavière.*

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 42, p. 278-296.

Notes sur quelques sculptures de la Bavière.

42, p. 278-296.

1910: *Une sculpture en albâtre du Musée des Beaux-Arts.*

Bulletin de la société d'hist. et d'archéol. de Gand. XVIII, 1910, pp. 292-298.

1910-1911: *L'exposition de l'Art Belge au XVII^e siècle. Bruxelles*

Revue de l'art chrétien: t. LX, LIII^e année, 1910, pp. 399-414; t. LXI, LIV^e année 1911, pp. 43-54.

1911. *La Liturgie et les mystères dans les Arts en Flandres.*

Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Gand. XIX, 1911, pp. 120-130.

Marguerite d'York et les pauvres Claires de Gand.

Revue de l'art chrétien t. LXI, XIV^e année 1911, p. 141-147.

(Notice biographique de) M. Camille Henry.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 43, p. 14-15.

1912: *L'exposition des anciennes industries tournaisiennes.*

Revue de l'art chrétien, t. LXII, LV^e année 1912, p. 46-50

Gand et l'exposition universelle de 1913. Guide sommaire.

Gand, A. Van der Haeghen (1912), in-8°, 72 pp. plan et figg. 2^e édit. sous le titre: *Gand, guide sommaire.*

Gand, Etabl. Vanderpoorten, 1926, in-8°, 50 pp. plan et figg.

Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien.

Bulletin de l'Acad. roy. d'archéologie de Belgique. 1912. p. 34-38

- 1813: *L'exposition rétrospective de l'art ancien dans les Flandres (région de l'Escaut) Gand, 1913.*
Bull. de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique, 1913, IV,
p. 51-89
- 1913-1914: *L'art ancien dans les Flandres à l'Exposition universelle et internationale de Gand.*
Revue de l'art chrétien, t. LXIII, LVI^e année 1913, pp.
pp. 315-324, 376-392.
t. LXIV, LVIII^e année 1914, pp. 36-46, 171-196.
- 1914: *L'Eglise Saint-Nicolas de Gand.* Etude archéologique par
M. le chanoine Maere, professeur d'archéologie à l'Uni-
versité de Louvain.
Bull. de la Société d'hist. et d'archéol. de Gand.
XXII, 1914, pp. 182-206.
- Le fou assassin par J. L. Gériscault.*
Inventaire archéol. de Gand. Peintures, Musée des Beaux-
Arts. XIX^e siècle fiche n^o 560 (1914).
- Les orfèvres flamands et leurs poinçons XV^e et XVIII^e s.*
Reproduction des plaques originales, conservées au Mu-
sée d'archéologie de Gand.
Gand, Vanderpoorten, 1914, in-fol., 14 pll. avec notice
(Publication de la Commission des monuments de la
ville de Gand).
- Portrait de Pierre Camus, évêque de Belley et d'Arras, par
Philippe de Champagne.*
Inventaire archéol. de Gand. Peintures. Musée des Beaux-
Arts, XVII^e siècle, fiche n^o 559 (1914).
- 1915: *La famille de Sainte-Anne (triptyque). Ecole gantoise.*
Inventaire archéologique de Gand. Peintures, fiche n^o 568
(1915), 569 (id.)
- 1919: *Les travaux de la Commission des Monuments de Gand
en 1917 et 1918. Rapport.*
Gand, s.d. (1919) 21 pp.

- 1920: *L'iconographie médiévale. Discours.*
Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie de Belgique, 1910, p.
31-52.
*Le Vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck-
1851-1919.*
Bulletin de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique, 1920, p.
53-62.
- 1921: *Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cister-
cienne de Saint-Bernard sur l'Escaut.*
Annales de l'Académie roy. d'archéologie de Belgique.
t. LXIX (6^e série t. IX) p. 162-191.
- 1922: *Le Musée des Beaux-Arts de Gand. Notice historique.*
Gand, Vanderpoorten, 1922, in-4°, 39 pp. figg.
Louis Tytgadt.
Gand artistique, 1922, pp. 42-45.
- 1923: *Sempi (P. A.) ou Pierre de Sempy (Notice biographique)*
Biographie nationale t. 22, col. 201-203.
*Le «Sinte Elisabethsvloed» près Dordrecht en 1421. Vo-
lets de rétable vers 1470-1480.*
Annales de l'Académie d'Archéol. de Belgique. 7^e série,
t. I, 1923, p. 5-12.
Une tête de Christ de la Cathédrale d'Arras
La Revue d'Art. Nouv. série de «L'art flamand et hollan-
dais», 1923, p. 90-97.
*Les travaux de la Commission des Monuments et des sites
de Gand de 1919 à 1923. Rapport.*
Gand, s. d., (1923) 8°.
- 1924: *L'abbaye de la Byloke à Gand. Sa restauration et la
découverte d'une fresque du XIV^e siècle.*
Gand artistique, 1924, p. 302-311.
*Centenaire de la Commission des Monuments et des Sites
de la ville de Gand - Discours.*
Gand artistique, 1924, p. 77-92.

Notes au sujet d'anciens ornements des Flandres.

Gand artistique, 1924, p. 246-252.

Redevoering uitgesproken in het fransch in de zitting der Commissie der Monumenten der stad Gent, den 19 December 1923, ter gelegenheid van het honderdjarig bestaan der commissie 1828-1923. Tweetalig verslag.

Gent-Gand, Vanderpoorten, 1924, in-4°, 23 pp.

Le retable d'Hemelveerdegem.

Gand artistique, 1924. p. 105-106.

1925: *Un collier de Gilde aux armes d'abbés de Baudeloo.*

Bulletin de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique, 1925,

Fresques du réfectoire de l'Académie abbaye de la Byloke à Gand.

Gand artistique, 1925, pp. 138-143.

Sporeman (Jan): Notice biographique.

Biographie nationale, t. 23, col. 483-484.

13926: *Stoop (Roger): Notices biographiques*

Biographie nationale, t. 24, col. 91.

En collaboration avec Jos. Brassine :

Notice biographique de M. l'abbé Joseph Scheen.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bulletin 43, p. 68-69.

En collaboration avec Paul Bergmans:

L'art ancien dans les Flandres (Région de l'Escaut). Mé-morial de l'exposition rétrospective organisée à Gand en 1913.

Bruxelles, Van Oest, 1919-22, in-4°, 3 voll. pll., fig.

En cours d'impression :

1) *Le Tricentenaire de la Confrérie royale et chevalière de Saint-Michel à Gand 1913.*

2) *Album du Centenaire de la Commission des Monuments et des Sites de la ville de Gand.*

Annexe II.

LISTE DES PRINCIPAUX VITRAUX EXECUTES DANS
L'ATELIER JOSEPH CASIER.

(1885-1925)

BELGIQUE: Afsné (église paroissiale), Alost (églises St Martin et St-Joseph), Ans (chapelle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul), Audegem (église paroissiale), Beernem (château Lippens), Bell par Gheel (église paroissiale), Binche (collégiale Saint-Ursmer et Hôtel de ville), Bisseghem (église paroissiale), Blommershof (villa Nève), Bruges (Béguinage et Couvent des Dames de Saint-André), Bruxelles (église Saint-Boniface, couvents des Dames de Saint-André et des Dames de l'Adoration perpétuelle), Buggenhout (couvent), Courtrai (églises St-Martin et Notre-Dame), Dinant (Hospice et Couvent Notre-Dame), Duffel (église paroissiale), Elseghem (église paroissiale), Erembodegem (id.), Esneux (id.), Esschen (Pères Rédemptoristes), Etalles (église paroissiale), Eyne (id.), Gand (églises Saint-Bavon, Saint-Michel, Saint-Sauveur, Saint-Joseph, Saint-Macaire Saint-Antoine, chapelles du Poortakker et des Sœurs de Charité, Hôtel de ville, Château de Maltebrugge, Hall du Crédit maritime, Hôtel de M. L. Nève), Ghoy (église paroissiale), Hal (église Saint-Martin), Han sur Lesse (église paroissiale), Hasselt (église Saint-Quentin), Hemelverdegem (église paroissiale), Huy (collégiale), Itterbeek (église paroissiale et château de Hèle), Jette (Pères Rédemptoristes), Lembeke (chapelle de l'hospice), Libin (église paroissiale), Liège (cathédrale), Lophem (abbaye Saint-André), Louvain (école de commerce de l'uni-

versité), Malines (chapelle de l'Archevêché), Marcke (église paroissiale et château de Blommeghem), Maredsous (abbaye), Nieuport (église paroissiale), Nivelles (collégiale), Oombergen (église paroissiale), Ostende (église Saints-Pierre et Paul), Poppele (église paroissiale, Postel (abbaye), Putte (église paroissiale), Renaix (église Saint-Hermès), Saint-Trond (église St-Pierre), Suarlée (église paroissiale), Uytbergen (église paroissiale et château), Villers-l'Évêque (église paroissiale), Vremde (id.), Watervliet (id.), Wetteren (id. et chapelle Ste-Barbe), Wevelghem (église paroissiale), Ypres (église Saint-Martin).

ETRANGER : En Angleterre, chapelle des Dames de Saint-André, à Straitham-Londres et des Pères Jésuites à Saint Hilier (île de Jersey); en France, églises de Dampmart près Meaux, du séminaire de Meaux, de Nanlis; au Chili, cathédrale de Santiago.

NOTICE SUR
VICTOR FRIS

Victor Fris, né à Grammont le 18 février 1877, nous a été prématurément enlevé le 24 Mai 1925. Il suivit les cours à l'Université de Gand, et en Juillet 1899 il obtint avec la plus grande distinction le diplôme de Docteur en philosophie et lettres. En novembre 1900 il passa devant le Jury spécial de Bruxelles l'examen d'archiviste paléographe. C'est en l'année 1900 que débute sa carrière professorale d'abord à Verviers, puis trois mois après il est désigné pour l'athénée royal d'Ostende. Il y enseigne l'histoire. En 1903, il vient à l'athénée de Gand, où il restera en fonction jusqu'en 1917.

Au mois d'avril de cette année il est appelé à recueillir la succession de M. Vander Haeghen, comme archiviste de la ville de Gand, et à partir de l'année 1919 il est successivement nommé chargé de cours à l'Université de Gand, professeur à l'école normale de l'Etat et à l'Institut Ch. de Kerckhove en la même ville.

Nombreuses sont les distinctions qu'il se voit octroyées. Il reçut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold et le ruban de la Légion d'Honneur. A Gand il est nommé membre de la Commission des Archives, des Musées d'Archéologie et de la Commission des monuments et des sites de cette ville. En 1911 la commission royale d'histoire le charge d'une mission paléographique aux bibliothèques de Lille et de St-Omer. Lauréat en 1901 du concours inter-universitaire des Universités belges. Il eut dans la suite plusieurs de ses ouvrages couronnés par les

académies. En 1902 c'est l'Académie royale flamande, qui lui décerne un prix, et en 1912 et 1913 il obtient de l'Académie de Belgique le prix quinquennal Bergmann et le prix de Keyn.

Déjà en 1903 l'Académie royale d'Archéologie lui avait ouvert ses portes, et en 1919 il fut élu membre titulaire et peu après conseiller de notre compagnie.

A l'étranger ses travaux ne furent pas moins appréciés que chez nous, ce qui lui valut l'honneur d'être nommé membre de l'Historisch Genootschap d'Utrecht et de la Maatschappij voor Nederlandsche letterkunde de Leyden.

Pour se faire une idée de sa surprenante activité, et de sa prodigieuse fécondité littéraire, il suffira de parcourir la liste de ses publications telle que lui-même peu de mois avant sa mort il avait eu soin de la rédiger, au moins en notable partie. On se rendra facilement compte que si l'Académie royale d'Archéologie de Belgique a bénéficié largement du produit de ses études inlassées, c'est surtout à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand qu'il a donné la pleine mesure de sa vaste érudition et de ses fructueuses recherches scientifiques.

Ses débuts datent de Janvier 1900, et les documents qu'il y présenta pour servir à l'histoire de la guerre des Gantois contre Philippe le Bon firent réellement sensation. On put immédiatement entrevoir et deviner les services que le nouveau membre était appelé à rendre à la Société, et l'attente loin d'être déçue, dépassa, et de loin, les meilleures espérances. Rares étaient les séances où la tribune n'était pas occupée par V. Fris, et dans l'ardeur de sa jeunesse, il laissait à son humeur combattive libre cours. Il semblait en effet s'être donné pour rôle de relever les erreurs commises dans l'interprétation des textes, mais surtout en apportant des documents inédits, fruit de ses judicieuses et infatigables recherches dans les archives, il prétendait faire mieux connaître les situations, et partant, les événements qui en étaient les suites nécessaires.

Il n'est donc pas étonnant que dans ce milieu Fris ne tarda pas à se ménager une place de choix, et que personne d'ailleurs ne se souciait de lui disputer. Aussi fut-ce une vraie satisfaction pour tous les membres de procalmer ses mérites incontestés, en l'élevant le 15 décembre 1908 au poste de secrétaire. C'était en même temps assurer l'avenir de la société, car désormais Fris devait en devenir l'âme et par conséquent prendre pour une large part sur lui la responsabilité d'en garantir la marche progressive. Et à sa tâche jamais il n'a failli. Ses réponses personnelles lui permettaient même de suppléer à l'inertie ou la trop parfaite quiétude de ses confrères, car, quand à leur zèle endormi ses appels demeuraient sans écho, Fris lui-même montait sur la brèche, et s'inscrivait comme conférencier, sachant ainsi alimenter d'une façon intéressante, nos réunions mensuelles.

S'il ne lui fut pas matériellement possible de témoigner la même ardeur pour notre Académie d'Archéologie, cependant on lui rendra cette justice qui rarement il s'est dérobé quand on eut recours à lui. En maintes circonstances en effet il nous apporta de précieuses contributions, ce dont nous trouverons la preuve facile et surabondante en parcourant nos Bulletins et nos Annales.

En 1913 lors de l'exposition universelle de Gand, il remplit les fonctions de secrétaire général au XXIII^e Congrès belge d'Histoire et d'Archéologie. Il prépara ces brillantes assises avec toute la compétence qui lui appartenait, et avec un dévouement auquel seule la maladie put porter quelque entrave.

Son activité était vraiment proverbiale, et chacun s'étonnait de le voir résister à cette extraordinaire tension d'esprit. Car elle s'allongeait indéfiniment la série de ses publications, et il n'était pas rare de le voir s'occuper de deux ou trois questions à la fois qu'il traitait avec une parfaite méthode et une égale sûreté.

Ce qui surtout surprenait en lui, c'était sa mémoire qui tenait véritablement du prodige. Jamais il ne se trouvait arrêté par

une date, et des détails en eux-mêmes insignifiants lui revenaient avec la même facilité que les faits les plus importants. Il est vrai que Fris avait singulièrement aidé cette si utile faculté à se développer, en se créant ce vaste répertoire où il allait puiser à pleines mains, et qui lui permettait de rafraîchir sans cesse ses souvenirs. Tel fut l'heureux résultat de ses abondantes lectures qu'il abordait toujours la plume à la main, soulignant et annotant les passages, dont il prévoyait une citation possible dans un avenir lointain. Et ainsi s'établit ce catalogue merveilleux où vinrent méthodiquement se ranger faits et dates, personnages et localités.

Si cette âpreté au travail et ce besoin inassouvi d'arracher aux archives leurs secrets, étaient pour lui devenus la source intarissable de ses meilleures jouissances, il avait pu néanmoins éviter ce danger d'égoïsme auquel ne sont que trop exposés ceux à qui est confiée la garde des archives, et qui pour en user comme il convient, finissent par considérer le dépôt comme leur personnelle et exclusive propriété. Fris aimait avant tout à rendre service, et s'il se montrait impitoyable envers ceux qui faussaient l'histoire, il accueillit avec la plus franche cordialité ceux qu'il savait vouloir sincèrement se mettre à l'étude. Il s'estimait heureux de pouvoir guider leurs pas indécis; il facilitait leurs recherches inexpérimentées dans le dédale des documents explorés, car c'est ainsi qu'il comprenait sa mission d'archiviste, et c'est avec cette conscience qu'il se fit un devoir de les remplir.

Pas n'est besoin d'insister sur la portée scientifique des écrits de notre regretté confrère. On aimait à rendre justice à l'impartialité de l'historien, de même qu'à la méthode et la clarté de son exposé dans les controverses parfois des plus épineuses. L'originalité de ses conceptions contribuait à les mettre en valeur et à fixer sur elles l'attention, et telle fut entre autre la cause du succès d'ailleurs bien mérité de son histoire de la ville de Gand. Ses études préférées se portaient sur l'histoire de la Flandre,

et l'on peut affirmer sans crainte d'être démenti, qu'il est parvenu à en élucider plus d'un point obscur.

Cette riche compréhension du passé avait fait naître en lui une meilleure intelligence des temps présents et celle-ci se traduisit, surtout pendant l'occupation ennemie, en un sincère et ardent patriotisme. Il faillit lui en coûter cher d'avoir été l'auteur d'une publication clandestine, la veille d'un 11 juillet dans laquelle il faisait valoir les motifs engageant les vrais flamands à ne pas célébrer cette date sous les baïonnettes allemandes. Seule son habileté parvint à le faire échapper aux soupçons qui n'étaient que trop justifiés de la part de l'envahisseur toujours à l'affût et prompt à sévir contre ceux qui trop librement manifestaient leur attachement aux institutions du pays.

La mort prématurée de Victor Fris est une perte irréparable pour la science et fut vivement sentie par tous ceux qui appréciaient la droiture de son caractère et estimaient hautement l'ampleur de ses connaissances et la fécondité de sa plume.

CHANOINE VAN DEN GHEYN.



LISTE des PRINCIPALE PUBLICATIONS de VICTOR FRIS

1. *Ontleding van drie Vlaamsche Kronieken.*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
1900, t. III, p. 135-191.
2. *Schets van den Economischen toestand van Vlaanderen in het midden der 15^e eeuw.*
Edition de l'Académie royale flamande. Gand.
1900, t. I, p. 186
3. *Pieter de Coninc woonde de Brugsche Metten niet bij.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1900, t. VIII, p. 248-269
4. *De Onlusten te Gent in 1432-1435.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.
1900, t. VIII, p. 163-178.
5. *Onderzoek der Bronnen van den Opstand van Gent tegen Philips den Goede (1449-1454).*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1900, t. VIII, p. 212-243.
6. *Les Flamands à la Bataille de Courtrai.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1900, t. VIII, p. 373-374.
7. *Le Manuscrit n 437 de la Bibliothèque publique de Bruges.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.
1900, t. VIII, p. 16-20.
8. *Oorkonden betreffende den Opstand van Gent tegen Philips den Goede (1449-1454).*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
1901, t. IV, p. 57-146.

9. *Ware eene wederuitgave van het Memorieboek der Stad Gent nuttig?*

(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
1901, t. IV, p. 147-160.

10. *La Bataille de Courtrai.*

(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
1901, t. V, p. 13-60.

11. *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470, met een Vervoeg van 1477 tot 1515, opgesteld door twee tijdgenooten.*

Edition des «Vlaamsche Bibliophilen». Gent, 1901-1904,
2 t., LXV, 392 p. et 387 p.

12. *Vlaanderens Vrijmaking in 1302.*

Edition du «Willemsfonds». Gent, 1902, T. 1, 205 p., avec
cartes, pl., et fig.

1. *Les Idées politiques d'Olivier van Dixmude.*

Bulletin de l'Académie Royale de Belgique. Bruxelles, 1902

14. *Le banquier italien Thomas Fini, premier Receveur de Flandre.*

Bulletin de la Commission royale d'Histoire. Bruxelles,
1900, 18 p.

15. *Notes sur un cas d'incapacité de succession des enfants féminins.*

Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles,
1901, 5^e s., T. XI, p. 389-394.

16. *L'Historien florentin Jean Villani en Flandre.*

Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles,
1900, 5^e s., T. X, p. 1-9.

17. *Les Récits d'un Bourgeois de Valenciennes et leur auteur probable.*

Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles,
1901, T. XI, p. 379-397.

18. *La Composition des Chroniques d'Adrien De Budt.*

Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles,
1901, t. XI, p. 517-544.

19. *L'Analyse de la Chronique des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et de Tournai.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1900, t. X, p. 65-82.
20. *La Chronycke van den lande ende graefscop van Vlaenderen de Nicolas Despars, dans ses rapports avec les parties inédites de Rombaut de Dappere.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, t. XI, p. 545-567.
21. *Les Sources des Antiquités de Flandre du président Philippe Wielant.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, t. XI, p. 393-407.
22. *De Slag bij Kortrijk.*
Oeuvre couronnée par l'Académie Royale flamande de Gand 1902, T. I, 395 p. avec cartes et plans.
23. *Een Strijd om het Dekenschap te Gent in 1447.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1903, T. XI, p. 76-67.
24. *Lausus, oudstgekende bouwmeester van Gent.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1904, T. XII, p. 320-326.
25. *Les granges monumentales de la Flandre maritime.*
En collaboration avec Arm. Heins.
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1905, T. XIII, p. 59-87.
26. *De Samenzwering van Pieter Tryncke te Gent in 1451.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1905, T. XIII, p. 121-129.
27. *Analyse de trois chroniques bourguignonnes.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1905, t. XIII, p. 189-212.

28. *'t Jaar dertig — Geschiedenis der Belgische Omwenteling.*
Edition du fonds Julius Vuylsteke. Gand, 1905, T. A, avec
dessins.
29. *Documents gantois, inédits, concernant la levée du siège
de Calais.*
Mélanges dédiés à Paul Fredericq. Bruxelles, 1904.
30. *Nieuwe Oorkonden betreffende den Opstand van Gent te-
gen Philips den Goede.*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
1906, t. XII, p. 179-230.
31. *Vie et Oeuvres de M. le Professeur Henri Pirenne.*
«Almanach des Etudiants libéraux». Gand, 1905, 38 p.,
avec portrait.
32. *Jan van Coppenhole, een Gentsch Politicus der 15e eeuw.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
33. *Blavotins et Ingherkins. Une lutte sociale en Fandre au
début du XIIIe siècle.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand.
1906, t. XIX, p. 133-185. Paru sous le titre «Kerels en
Blauwvoeten» dans la revue «De Vlaamsche Gids» Anvers
1907.
34. *La maison à la peinture murale de la Rue longue de la
Monnaie.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand
1906, t. XIX, p. 361-3368.
35. *Bibliographe des travaux modernes concernant les Frères
Van Eyck, peintres célèbres.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand
1906, t. XIX, p. 313-333.
36. *Les Grands-Baillis et les Sous-Baillis de Gand.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand
Gand, 1906, t. XIX, 380-422.

37. *De Beoefening der Geschiedenis in de Moedertaal.*
Extrat de «Vlaamsch België sinds 1830» édition du Fonds J. Vuylsteke». Gand, 1907.
38. *La Réforme constitutionnelle de Gand de 1360-1369.*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand) 1907.
39. *Bibliographie de l'Histoire de Gand depuis les Origines jusqu'à la fin du XV^e siècle. Répertoire méthodique et raisonné des écrits anciens et modernes concernant la ville de Gand au Moyen-âge.*
Edition extraordinaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie à Gand, 1907, 1^{re} partie.
40. *Dix contributions à la Biographie gantoise.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand 1907, t. XV, p. 62-92.
42. *Le Testament autographe de Barthélémi Fini, frère du receveur de Flandre, exécuté en 1309.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1907,, t. XV, p. 191-195.
42. *Essai d'un analyse des «Commentarii sive Annales rerum Flandriae» de Jacques de Bevere.*
Thèse couronnée, édité par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand, 37^e fascicule du «Recueil de travaux» Gand, 1908.
43. *Vlaanderen omstreeks 1530.*
Édité par le Fonds J. Vuylsteke. Gand, 1909.
44. *John of Gant, duke of Lancaster*
De la «English National Biography» traduit et corrigé.
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand. 1909, t. XVIII, p. 91-130.
45. *Note sur le Périmètre de Gand, au XIV^e, XV^e et XVI^e S.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1909, t. XVII, p. 142-147.

46. *L'Emeute de Gand en février 1479.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1909, t. XVII, p. 179-187.
47. *La Densité de la Population de Gand du XIVe siècle jusqu'à nos jours.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1909, t. XVII, p. 165-171.
48. *De la valeur de la Chronique de Jean d'Outremeuse pour l'Histoire de Flandre.*
Annales du Congrès d'Histoire et d'Archéologie de Liège.
1909, t. II,
49. *Contribution à l'Histoire du Patriciat gantois.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1909, t. XVII, p. 277-307.
50. *Le Voyage du Cardinal Louis d'Aragon en Flandre en 1517*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1910, t. XVIII, p. 42-91.
51. *Bibliographie des Ouvrages concernant l'histoire locale de Gand, par Mr. Prosper Claeys.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1910, t. XVIII, p. 127-148.
52. *La bataille de Gavere.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1910, T. XVIII, 185-253, avec cartes, plans, dessins.
Aussi en flamand. Anvers, 1910.
53. *L'Histoire van België de Marcus Van Vaernewyck.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1910, t. XVIII, 200-270.
54. *Antiquités gantoises.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1910, t. XVIII, 301-3076.
55. *Het verraad van Pieter Schoonnaert te Gent in 1406.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1910, t. XVIII, 408-413.

56. *Uittreksels der gelijktijdige Kronieken over het Engelsch-Amerikaansch Verdrag te Gent in 1814.*
1910, t. XVIII, 462-470.
57. *Le plan d'Ostende par Jacques Roelofs de Deventer en 1560, découvert à Madrid, commenté et expliqué.*
1 fascicule, grand in-folio, avec deux plans. Bruxelles, Falck, 1901.
58. *Notes pour servir à l'Histoire des Iconoclastes et des Calvinistes à Gand de 1566 à 1568.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1909, t. IX, 150 p.
59. *Het Brugsche Caljvel van 1407 tot 1411.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1911, I t.
60. *Geschiedenis der stad Geeraardsbergen.*
Couronné par l'Académie Royale de Belgique. Gand, 1911.
61. *Eene treurige bladzijde in de Gentsche Kunstgeschiedenis in Augusti 1566.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand Gand, 1911, t. XIX, p. 97-121.
63. *De politieke moord op Gillis van Brecht, stadspensionnaris van Gent, in Juli 1414.*
Gand, 1911, t. XIX, 295-321.
63. *Twee episodén uit de geschiedenis van Geeraardsbergen in het midden der vijftiende eeuw.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. Gand, 1921, t. XX, p. 1-77.
64. *De oudstbewaarde Stadsrekening van Geeraardsbergen in 1397.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1912, t. XX, 316-426.
65. *Uittreksels uit de Stadsrekening van Geeraardsbergen van 1475 tot 1658.*

- Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1912,, t. XX, 45-90, 163-228.
66. *La Succession du second Henri de Flandre, Seigneur de Ninove en 1366.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
1912, t. XX, 434-447.
67. *Guillebert de Mets, un Grammontois à Paris en 1407.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.
Anvers, 1912.
68. *De Bronnen van de historische romans van Conscience.*
Anvers, 1912, 1 livraison, 72 p.
69. *La valeur de «La Recherche des Antiquitéz et Noblesse de Flandres» de Philippe de l'Espinoy.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles,
1910, t. LXXIX, 289-340.
70. *Verslag over de Zending naar Ryssel en St-Omaars, met het oog op de uitgave der «Flandria Generosa».*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles.
1910, t. LXXIX, 289-340.
713. *Notes sur le village flamand d'Eenhame.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
Gand, 1913, t. XXI, 71-78.]
72. *De politieke partijen te Gent in de Middeleeuwen.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
Gand, 1913, t. XXI, 159-162.
73. *Le plan de Ninove par Jacques Roelofs de Deventer en 1560, découvert à Madrid, commenté et expliqué.*
Bruxelles, Falck, 1913, 1 fascicule, grand-in-folio, avec 2
plans et neuf pages texte.]
74. *La Paternité du retable de l'Agneau Mystique à Gand.*
Revue de Belgique, Bruxelles, 1913.
75. *Stropdraggers!*
« De Vlaamsche Gids », Anvers, 1913.

76. *Diorama militaire de Gand, cinq vues de guerre.*
Gand, 1913, 37 p., avec 5 planches coloriées par Jules Gondry.
77. *Vlaggen en Wimpels in Oud-Vlaanderen.*
Gand, 1913, Préface pour l'Album de R. De Cramer.
78. *Oud-Vlaanderen in de Wereldtentoonstelling te Gent.*
Guide explicatif, avec plan, cartes et gravures : La Vieille-Flandre. Aussi en flamand.
79. *Histoire de Gand.*
Couronné par l'Académie Royale de Belgique. Bruxelles, Paris, 1913, 70 gravures et 3 cartes.
80. *Bewijsstukken betreffende den opstand van Gent tegen Philips den Goede.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
Gand, 1914, t. XXII, 333-453.
81. *Laus Gandae, éloges et descriptions de Gand à travers les âges.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
Gand, 1914, t. XXII, 208-270, 285-314.
82. *Bibliographie de l'Histoire de Gand depuis l'an 1500 jusqu'en 1850. Répertoire méthodique et raisonné des Ecrits anciens et récents concernant la Ville de Gand dans les Temps modernes.*
Edition extraordinaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, Van de Weghe,.
83. *Historische persoonsnamen.*
Gand, 1922, Volksdrukkerij, 165 p.
84. *Paul Fredericq et Henri Pirenne.*
Vander Poorten, 1919, 130 p.
85. *Plan de Cambrai (Deventer).*
Expliqué et commenté. Falck, Bruxelles, 1922.
86. *Plan d'Alost (Deventer).*
Expliqué et commenté. Falck, Bruxelles, 1922.

87. *La Citadelle de Charles-Quint et le Château des Espagnols à Gand.*
Annales de l'Académie Royale d'Archéologie. Anvers, 1922.
88. *Un financier et mécène gantois du XV^e siècle - Laurent de Maeght.*
Annales de l'Académie Royale d'Archéologie. Anvers, 1922.
89. *Les Clercs du Sang.*
Annales de l'Académie Royale d'Archéologie. Anvers, 1922.
90. *Gand. Album monumental et Historique.*
Cent dessins à la plume de R. De Craemer, avec texte commentaire. Gand, Vander Poorten, 1924.
91. *De oude straatnamen van Gent.* 1925.
92. *Plan de Wervicq (Deventer).* 1924.

ARTICLES DANS LA BIOGRAPHIE NATIONALE,
édités par l'Académie Royale de Belgique.

- Daniel Onredene, politique du 15^e siècle.
Race Onredene, Capitaine Gantois du 15^e siècle.
Gillebeert van Outre, prêtre et poète de Ninove au 13^e siècle.
Mathias Peyaert, doyen des brasseurs à Gand en 1485.
Baudewijn van Popperode, burggraaf d'Alost en 1302.
August de Portemont, historien de Grammont au 19^e siècle.
Lieven de Pottere, politique gantois du 15^e siècle.
Jan de Potters, chroniqueur bruxellois du 16^e siècle.
Eligius Pruystinck, chef héritique d'Anvers au 16^e siècle.
Reinhardt van Radsloo, diplomate du 17^e siècle.
J. J. Raepsaet, historien et politique du 18^e et 19^e siècle.
Dino de Rapondi, banquier italien à Bruges au 15^e siècle.
Adriaan de Rasseghem, prévot de Tamise, tué en 1490.
Walter Rutgheer, 1325.
Jan van Renesse, capitaine zélandais en 1302.

- Michael de Renichon, conjuré namurois du 16^e siècle.
Jan de Renty, capitaine du 15^e siècle.
Oudart de Renty, capitaine français du 14^e siècle.
Antoon Righerman, chef hérétique du 16^e siècle.
Maurits Rittinghausen, révolutionnaire allemand du 19^e siècle.
Robaalx de Soumoy, historien et jurisconsulte du 19^e siècle.
Robert VII de Bethune, prévôt d'Arras, capitaine du 13^e siècle.
Robert III de Bethune, comte de Flandre.
Alexandre Rodenbach, politique, publiciste du 19^e siècle.
Constantin-Auguste Rodenbach, médecin et diplomate du 19^e s.
Jan du Rœulx, gouverneur de Flandre, 16^e siècle.
Frans Rolliers, officier belge, 19^e siècle.
Jacob van Romont, Prince de Savoie, capitaine suisse, 15^e siècle
Gérard Le Rond, héros fabuleux du Hainaut, 13^e siècle.
Nicolas Rouppe, bourgmestre de Bruxelles, 19^e siècle.
J. B. Rybens, chroniqueur de Nieuport, 18^e siècle.
Baudewijn Rijm, magistrat Gantois, 15^e siècle.
Karel Geeraard Rijm, fonctionnaire gantois du 16^e siècle.
Geeraard Rijm, abbé de Saint-Pierre, 17^e siècle.
Godwin Rijm, patricien Gantois du 14^e siècle.
Willem Rijm, magistrat Gantois, 15^e siècle.
Gillis Rijpegherste, capitaine du temps des Artevelde.
Jan de Salazar, capitaine espagnol du 15^e siècle.
Nicolas Salcedo, poète latin du 17^e siècle.
Meester Samijn, chroniqueur à Menin au 18^e siècle.
Antoine Sanderus, poète et historien du 17^e siècle.
Simon Saphir, banquier gantois du 13^e siècle.
Thomas de Savoie, comte de Flandre.
Schamp de Romvée, annaliste gantois du 19^e siècle.
Jacob Schelewaert, théologien de Dixmude, 15^e siècle.
Edmond Schelstraete, historien ecclésiastique du 17^e siècle.
Dirk van Schoonbrouck, capitaine gantois du 15^e siècle.
Antoon van Schoonhove, savant brugeois du 16^e siècle.
Jan van Schoovendycke, chroniqueur brugeois du 15^e siècle.

Jan de Schove, chroniqueur flamand du 16^e siècle.
Lieven de Schotelaere, magistrat brugeois du 14^e siècle.
Vincent de Schotelaere, capitaine brugeois du 15^e siècle.
Bruneel van Severen, architecte gantois du 15^e siècle.
Seger van Belle, maréchal de Flandre, 13^e siècle.
Seger van Gent, capitaine en 1302.

Nombreuses contributions dans les revues d'Histoire et de
Critique Historique dans

*Archives Belges, Revue de l'Instruction publique, Revue de Bel-
gique, Vlaamsche Gids, Vlaanderen, etc.*

En manuscrit :

Biographie de cent Gantois célèbres
Opstand van Gent tegen Philips-de-Goede.

EN NORMANDIE

R A P P O R T

SUR LE CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE.

Rouen 1926.

Né sur la terre de Normandie en 1834, le Congrès français d'archéologie s'y est réuni une fois de plus. Déjà en 1908, le congrès de Caen avait assemblé, des couronnes à la main, une nombreuse réunion de savants devant le monument du fondateur, de l'initiateur du congrès, Arcisse de Caumont.

Cet hommage allait non seulement à l'homme mais surtout à son œuvre la plus haute, à la création, sur la terre de Normandie, de la science archéologique du moyen âge. Elle y est née par les travaux de Caumont, mais aussi par ceux des Corman, des John Britton, des Pugin, des Gerville, des Cochet, des Deville et par les admirables mémoires et recherches de la Société des amis des monuments rouennais.

Non seulement la terminologie archéologique y a vu naître certains de ses vocables restés en usage comme par exemple le terme d'*architecture romane* proposé en 1819 par John Gunne et adopté en 1825, mais la lutte contre le vandalisme destructeur y a vu ses premières protestations contre les déprédations de la bande noire et les méfaits dus à la méconnaissance de l'art du moyen âge au début du XIX^e siècle.

Je travaille, disait de Caumont, pour ceux qui ne savent rien, pour ceux qui n'ont pas épelé dans les grands livres! Il a

étendu son œuvre de précurseur, d'initiateur sur tout le territoire de la France, pendant que son influence passait les frontières!

Son enseignement puissant a conduit nos études vers l'objectivité et l'impartialité.

Troublées par une propension, toute naturelle d'ailleurs, à croire que le monde a son centre en nous-mêmes, hommes d'un même pays, arrivés au sommet de la civilisation, nos études d'histoire de l'art doivent au contraire tendre vers la perception d'une universalité où tout concourt à la production. Tous les efforts se croisent et se combinent dans l'immensité de l'espace et du temps par l'effort évolutif de l'intelligence humaine.

L'art pas plus que la nature ne s'occupe des frontières tracées par l'homme, sur le sol de la Terre.

Ce qui est vrai pour les arts plastiques l'est encore plus pour l'art monumental, car si l'architecture est l'art du temps, elle est aussi le produit de nos sens, de notre faculté de sentir, de notre sympathie corporelle et visuelle pour ses éléments constitutifs.

La collaboration de tous les chercheurs, de tous les érudits créera de cette façon la synthèse historique et archéologique.

Pour arriver à la vérité, ils sauront faire le sacrifice sur l'autel de la Science impartiale, de leur être, de leurs convictions les mieux établies, de leurs préjugés les plus chers et enfin de leurs sentiments les plus naturels, les plus respectables (1).

Ils devront arriver à l'objectivité la plus rigoureusement impartiale.

Imitons-les dans nos études et lorsque nos successeurs en écriront la conclusion, ils comprendront mieux que nous, en les dégagant des faits, les originalités et les individualités régionales. Pendant qu'ils les analyseront, ils ne perdront jamais de vue qu'un peuple vit entouré d'autres peuples, qu'il occupe une

(1) HENRI PIRENNE. Discours inaugural.

place dans un vaste ensemble de populations, d'origines différentes et que tous ont réagi les uns sur les autres.

Ce qui est vrai de pays à pays l'est aussi pour les grandes contrées de la terre. Notre continent européen ne peut être détaché de celui dont il n'est que le prolongement. C'est un fait établi, un lieu commun de répéter que l'Europe est une simple péninsule asiatique, la plus délicate, la plus affinée, la mieux équilibrée, mais rien de plus (2).

Aussi depuis des milliers d'années, les afflux de population se font vers les contrées les plus fertiles de cette péninsule et les grandes voies qui mènent vers le sud passent par la Belgique et la Normandie, par le sud des Ardennes et le nord des Alpes.

Les brachycéphales préhistoriques ont parcouru la première de ces routes qui, des confins de l'Asie, de montagnes de l'Oural par l'immense plaine de l'Europe septentrionale, a plus tard conduit les barbares envahisseurs, de *Colonia Agripina* vers *Rotomagus* par *Bagacum*. C'est par là que passèrent nos ancêtres nordiques, ceux de la vallée de la Seine et, hélas, en 1914, les envahisseurs de notre héroïque Belgique.

C'est de cette façon que nos successeurs devront s'appliquer à continuer nos études sur la terre aux origines complexes qu'est la Normandie. Ils trouveront grand intérêt à en dégager les origines ethniques prouvées par les faits établis. L'anthropologie, la préhistoire, la linguistique, les textes, la toponymie seront là pour les guider.

Leur synthèse montrera sur ce sol celtico-gaulois, dont une partie sur la rive droite de la Seine fut le territoire des *Véliocasés* et des *Caletes* compris dans la *Belgica prima*, les vestiges linguistiques et archéologiques, plus d'un *nomen* de la Latinité mêlés aux appellations nordiques!

(2) Voir EUGENE PITARD Les Races et l'histoire. Paris, 1924, p. 157.

Précisément à cause de cette pluralité d'origine, la Normandie est une admirable terre d'étude (3).

La matière y est riche et abondante, complexe et variée. Elle fut digne d'attirer l'enthousiasme d'un Caumont, plus tard la sagacité d'un Courajod! L'admirable scrutateur du passé qu'était celui-ci savait bien en faire ressortir les principes créateurs, il montrait sur son fond celtique, influencé par les apports latins, le passage des envahisseurs barbares, et enfin, sa transformation par l'art nordique importé par les Vikings montés sur leurs *dre-kis* et leurs *skeids*.

La synthèse dira aussi ce qu'elle doit, lors de sa période Guilelmine, à la Lombardie, à Guilelmo da Volpiano, au XI^e siècle; ce qu'elle a donné à l'Angleterre, à l'Ile-de-France, au Domaine royal au XII^e siècle et, vérifiant une thèse de notre éminent ami Camille Enlart, ce qu'elle a inspiré à la Grande-Bretagne à l'époque du *perpendicular style*.

Pour nous, Belges, ces origines rapprochent la Normandie de nos provinces, la Flandre et le Brabant aux parlers flamand, ou *thiois*, et wallon. Chez elle comme chez nous les migrations des peuples ont compliqué notre descendance, sa latinisation comme la nôtre n'a été que partielle.

On y trouve *bec*, ruisseau, dans Bec, Caudébec, Bolbec, Briquebec; *dal*, vallée dans Oudalle, vieille vallée, *hoc*, coin, dans le Hoc, près du Havre, *burg* ou *borg* dans Neubourg, *gard*, jardin, *hus*, maison, *torp*, village, dans nombre de lieux dits, *fisk*, poisson, dans Fiskcamp, Fécamp, *hem*, *hom* ou *hem* dans le Hom près de Thurey-Harcourt, dans Hambye, dans Ouistreham, la maison de l'Est, *diep*, profond, dans Dieppe, *mare*, le *moere* flamand, dans certains lieux-dits, *tot*, dans Abbetot, Oudetot, Yvetot, et enfin mentionnons le terme le plus nordique qui soit resté dans le patois normand: un fiancé se dit *bruman*,

(3) HENRI PRENTOUT «La Normandie», p. 86.

dont vous trouverez la racine dans *bruid* flamand, qui a exactement la même signification. Il n'y a pas jusqu'au mode de mise en pâture des bestiaux au pays de Caux qui ne se retrouve identique en Zeeland, d'après ce qui nous a été dit au congrès. D'ailleurs, M. J. Sion a dressé une carte de la répartition des suffixes des noms de lieux d'origine scandinave dans la Normandie orientale qui est tout particulièrement explicite sur la colonisation nordique du pays de Caux. Elle est des plus intéressantes.

Mais ces ressemblances ne sont pas les seuls points du passé qui rassemblent la Normandie et le *Belgium*.

Vous rappellerai-je qu'au début du moyen âge, le vénérable archevêque de Rouen, saint Victrice, vint entre 383 et 407 en *Belgica prima* évangéliser nos Morins, dirai-je les luttes de la Flandre et de la Normandie sous Arnulf, comte de Flandre en 946, le meurtre de Guillaume Longue-épée, duc de Normandie, inspirant plusieurs cantilènes en langue romane dans le comté de Flandre?

Nous avons partagé ensemble les grandes émotions de nos histoires. Rappelez-vous l'excitation des gens de Rouen à l'origine du mouvement communal chez nous, dans nos provinces d'alors, à Cambrai, en 1077, et n'oublions pas de mentionner la mémoire de Mathilde, la compagne de Guillaume le Conquérant, née Comtesse de Flandre, qui est restée si populaire en Normandie.

Vous dirai-je encore que dans la belle ville de Rouen, les soulèvements du peuple s'appelaient *Takehans*, comme à Douai, en Hainaut, et comme les appellent les *Annales Gandenses*, que ses communiens ont suivi le mouvement libérateur de ceux de Gand sous Louis de Maele et qu'ainsi ont communié ensemble, sous les enseignes de la liberté, les bonnes gens de Normandie et de Flandre?

Mais l'intérêt que nous avons à étudier ses annales porte encore et surtout sur les relations de notre école scaldienne de Tournai, pour préciser le nom de son centre de production de pierre, avec l'art qui s'est développé dans la basse Normandie d'abord et ensuite dans la magnifique vallée de la Seine.

Et des échanges de marchandises, en avons-nous faits!

Des ports cauchois, nous apprend Guichardin, étaient envoyés à Anvers « plusieurs draps de soyes, beaucoup de soyes écrues et cuites et nommément les orgazins, or, argent de moitié et draps du mesme or et argent et semblables choses ».

Et d'Anvers nous envoyons: « soyes de toutes sortes, reversez, tapisseries, toile, beaucoup de merceries et quelque peu de draps ».

Les draps fins de Rouen étaient connus et les grosses toiles de Normandie renommées.

Votre délégué a eu soin de rappeler tous ces faits à la séance inaugurale du congrès. L'accueil enthousiaste qui lui a été fait s'adressait à notre chère patrie et nous en devons grande gratitude.

Puis, ont eu lieu les visites de tant de monuments célèbres dans les villes et communes de Rouen, Arques-la-Bataille, Auffay, Blainville-Crevon, Bosc, Bourg-Dun, Boscherville, Bos, Caudebac en Caux, Dieppe, le manoir d'Ango si pittoresque, Etretat, Fécamps, Jumièges, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Martainville, Epreville, Mesnières-en-Bray, Montivilliers, Neufchatel-en-Bray, où le maire a pris soin de nous faire manger les fameux neufchatels si chers à nos palais, enfin Fontenelle-Saint-Wandrille-l'Abbaye et Valmont qui nous a également montré les ruines de son monastère. La bonne et gracieuse amitié d'un congressiste français, toujours soucieux de rendre service aux gens de science de son pays et du nôtre, a permis en outre à votre délégué de voir Mantes, Vernon, Gaillon, Château-Gaillard, Louviers, Ecouis et enfin ce théâtre romain de Lillebonne que le congrès aurait dû voir si son ordre du jour l'avait permis.

La réunion de Rouen était d'ailleurs tellement fournie de belles œuvres que notre regret est au moins superflu.

Son grand intérêt pour nous était la théorie émise par M. Marcel Aubert sur l'initiation de l'école de l'Ile-de-France par celle de Normandie ou mieux par l'école anglo-normande, dans sa remarquable étude sur Notre-Dame de Paris (4).

Dans son introduction à l'étude de cette admirable cathédrale, il dit qu'on n'a pas suffisamment montré l'importance de l'école anglo-normande et son influence sur les églises de l'Ile-France alors que dès le milieu du XI^e siècle, elle élevait par des moyens simples de grandes et vastes églises bien construites et bien proportionnées.

Notre ami ajoute et j'attire votre attention sur l'importance du fait, que peut-être une des premières, l'école anglo-normande inventa la voûte d'ogive et posséda une connaissance remarquable de la science de la construction. Cette opinion, qui est d'ailleurs celle de notre éminent confrère, John Bilson, est très soutenable car il faut noter que ce pays était doté dès le VII^e siècle de riches et puissantes abbayes, Mandane et Chesay, fondées par saint Pair, vers 550, Nanteuil par saint Marcouf, les Deux Jumeaux, Saint-Evrault fondée en 553, Saint-Pierre et Saint-Paul, devenue plus tard Saint-Ouen à Rouen, et alors près de cette ville encore enfermée dans l'enceinte romaine de *Rotomagus*, Fontenelle, fondée par saint Wandrille, Jumièges fondée en 654 par le comte Philibert et les nombreuses filles de ces deux monastères célèbres, Saint-Saturnin, Notre-Dame de Caillouville, Saint-Amand et encore Montreuil, pour les moines, Caudebecquet, Fécamp, Pavilly, Montivilliers — celle-ci fondée par saint Ouen — pour les moniales.

Ce cortège de fondations pieuses se termine par l'abbaye du Mont Saint-Michel, qui ne date que de 709, la plus récente de cette série bénédictine.

(4) Paris, Laurens, 1920.

L'invasion normande vint et toute cette civilisation naissante fut détruite, les églises brûlées et leurs bibliothèques et archives anéanties.

Les moines de Saint-Wandrille vinrent se réfugier chez nous, auprès du marquis de Flandre et l'abbaye de Jumièges elle aussi, fut réduite en cendres.

L'herbe ne poussait plus où avaient passé les barbares scandinaves, les ronces avaient pris possession des terres abbatiales. De la date de l'incendie de l'abbaye — 24 mai 841 — au X^e siècle, il en fut ainsi. C'est en ce temps que les moines réfugiés à Haspres y formèrent deux ermites flamands qui retournèrent habiter les ruines; ce furent Beaudouin et Gondouin, découverts plus tard par Guillaume Longue-épée, un jour de chasse. Le duc rendit ses terres à l'abbaye et y fit venir douze moines du Poitou qui reformèrent une nouvelle communauté.

C'est la très belle création de ces hommes de piété qu'il nous a été donné de voir pendant le congrès en jouissant des explications du chanoine Jouen et de M. Louis-Marie Michon.

Une des plus belles ruines du monde, voilà ce que nous y avons vu, une précieuse leçon d'archéologie, voilà ce que nous en avons tiré.

La question capitale était l'existence passée ou la non-existence des arcs diaphragmes dans la nef.

D'aucuns y voient une influence lombarde, un reste de l'époque de Guillaume de Volpiano.

Nous avouons que le doute persiste en nous, car ni le monument, ni les dessins de Cotman ne nous donnent aucun éclaircissement. Les murs goutterots de l'édifice ne recèlent pas assez de données positives pour qu'une affirmation puisse être énoncée.

Par contre, la solution du problème de la couverture ligneurse de la nef nous a été donnée par les trois traces du pignon dont la plus ancienne dénote une charpente à type basilical à **entrait** portant et poinçons y reportant la charge.

Ce qui a été particulièrement intéressant dans cette visite, ce furent les arcades conservées de l'église pré-romane Notre-Dame, qui remontent au dixième siècle.

On constate dans ces ruines la puissance de l'école architecturale créée au XI^e siècle en Normandie. Après avoir bâti au IX^e siècle *manu gothica quadris lapidibus*, l'abbatiale de Saint-Ouen près Rouen, elle construisit le Mont-Saint-Michel, l'abbaye de Fécamp (1175-1225), celle de Fontenelle, la cathédrale de Rouen, sous Richard I, Cerisy, Montivilliers, sous le duc Robert et enfin Jumièges dont nous venons de parler.

L'abbatiale de Saint-Georges de Boscherville, si bien étudiée par notre regretté confrère et ami, Alfred Besnard, nous a montré l'épanouissement de cet art que Jumièges révèle à sa période de formation.

A Boscherville, toutes les données architecturales font partie d'un tout admirablement conçu, d'une impeccable logique dans un sentiment raffiné de la forme et des proportions harmonieuses.

Cet admirable morceau est aux confins de la transformation architecturale que l'école normande subit à la fin du XII^e siècle.

On y sent les qualités que M. Camille Enlart a si bien décrites lorsqu'il dit: «Les artistes (normands) très avisés n'ont voulu aborder que des programmes qu'ils fussent certains de bien remplir, tout chez eux est fermement voulu et nettement obtenu; leurs édifices sont vastes, clairs, simples, harmonieux, puissants et solides».

Ce sont les qualités que nous avons retrouvées dans la Cathédrale de Rouen, dans l'ancienne abbatiale de la Trinité à Fécamp (1175 à 1225) dont Mr. Vallery-Radot fit valoir les caractères normands, dans les restes de l'abbaye de Saint-Wandrille à Fontenelle dans l'église de Bourg-Dun.

Enfin le Congrès nous a permis de voir les extraordinaires produits de l'architecture gothique de la dernière période dans

les églises de Neufchâtel en Bray, d'Auffay, de Montivilliers avec sa charpente apparente et sa couverture en bardeaux, Saint-Jacques de Dieppe, Caudebec en Caux avec son merveilleux clocher et son portail exubérant, la jolie petite église d'Arques-la-bataille également couverte en charpente, sans compter les admirables nefs de Saint-Ouen et de Saint-Maclou à Rouen.

La ville-musée a encore montré son palais de Justice dont les données architecturales furent éloquemment expliquées par notre confrère Chirol, bien placé pour les connaître et les commenter. Il nous en a fait voir les modifications à l'époque romantique et Mr. Ed. Duveau nous a fait part de son étude sur la position des lucarnes de la salle des procureurs, publiée en 1905.

Enfin le chanoine Jouen s'est fait le cicerone du Congrès dans le palais archiépiscopal de Rouen qui récite des fragments du XII^e siècle, du XIII^e, du XV^e siècle et bien des morceaux intéressants de la Renaissance.

Nous arrivons ainsi aux monuments de cette période et à Jean Goujon, son plus illustre représentant en Normandie. C'est la terre de Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, celle de l'abbé de Fécamp, Antoine Bohier, aussi l'art nouveau s'implante-t-il bien vite dans la vallée de la Seine; c'est Gaillon qui montre la voie que va suivre l'art de l'hôtel Bourthéroulde de Rouen, de l'église des Andelys, des ruines de l'abbaye de Valmont, de sa chapelle de la Vierge, enfin de l'église Saint-Remy à Dieppe et d'ujubé d'Arques la Bataille.

Mais le Congrès nous a aussi réservé la visite de toute une série de châteaux, comme celui d'Arques (XI^e siècle) dont les restes sont bien intéressants à étudier, de Château-Gaillard (1197), de Dieppe, de Mesnières; bel ensemble resté féodal, mais annonçant la Renaissance, le château de Martinville-Epreville racheté par le Gouvernement français et très bien restauré par notre confrère Mr. Colin, enfin le délicieux manoir d'Ango, où ce parvenu du négoce maritime étale son luxe et sa richesse qui furent servis par un maître des œuvres de talent.

Vous citer toutes les merveilles d'art qu'il nous a été donné d'étudier comporte aussi la mention de l'admirable musée du métal Lesecq des Tournelles dont on ne peut se lasser d'étudier les merveilleuses collections, du curieux porche couvert de l'église de Bosc-Bordel dont la boiserie sculptée représente le *Jugement dernier*, les deux Jacquemards, Houzon Renard et Paquet Sivière, de l'église d'Auffray qui nous ont rappelé le Jean de Nivelles de notre Brabant roman, le beau Christ de Neufchâteau-Bray, chef-d'œuvre de Villerne (Saint-Claude, 1600 — Rome 1720 ou 23), dans la même église, l'admirable sépulcre d'une si poignante émotion.

Nous avons retrouvé celle-ci dans l'église du village de Fontenelle où un tableau représentant le Christ mort dans les bras de la Vierge, est originaire de nos provinces.

C'est une peinture admirable de Quentin Metsys ou de son école que nous signalons bien volontiers à nos historiens de l'Art. Rapportons aussi à leur intention que les stalles de la cathédrale de Rouen ont été exécutées par Philippot Viart et M. Mosselman dont l'origine flamande est probable de 1457 à 1469, et que l'église de Fresles contient un admirable retable sculpté par l'école d'Anvers au début du XVI^e siècle.

Il y a aussi au pays de Caux d'intéressants fonts baptismaux; citons ceux de Pommeréval (XIII^e s.) cupuliformes à 4 têtes d'angle, actuellement au Musée de Rouen, ceux de Bosc Bordel, une cuve en grès monopédiculée octogone, montée sur plinthe avec cuve carrée aux angles amortis qui peut remonter au XIII^e siècle; et à Bourg-Dun, des fonts du XVI^e siècle monopédiculés octogones avec cuve ornée de bas-reliefs représentant des figures de saints. Ces fonts sont recouverts par un couvercle très élevé, à anneaux et surmontés de la croix. On retrouve une pareille donnée dans la couverture des fonts de l'église de Notre-Dame à Caudebec en Caux.

Un des grands intérêts du Congrès fut l'étude des superbes vitraux qui sont heureusement conservés dans toutes ces belles

églises et dont l'historien très érudit fut Mr. Jean Lafons. Nous connaissions ses études sur Arnould de Nimègue, artiste néerlandais du XV^e s. qui travailla en Normandie et à Tournai comme a bien voulu nous le dire M. Soil de Moriamé. Il nous fit connaître les vitraux de la cathédrale de Rouen — dont les séries du XIII^e siècle, les vies de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sever —, ceux de Caudebec en Caux (église de N. D., chapelles de Saint-André et de Saint-Crespin), le beau vitrail de la chapelle Saint-Gilles et la série des vitraux de l'ancienne église Saint-Eloi de Rouen actuellement au Musée archéologique de cette ville.

Ils représentent l'histoire du Juif et de l'hostie, autrement dit le miracle des Billettes. En voici le sujet.

En 1290, par l'entremise d'une bourgeoise de Paris, à laquelle en échange, il avait remis sans argent ni contrainte une robe déposée en gage, Jonathas s'était procuré une hostie consacrée. Il la perça de sa dague et en vit couler du sang; il la jeta au feu, elle voltigea sur les flammes; il la pongea dans une chaudière d'eau bouillante qu'elle rougit sans en être altérée. Par une indiscretion du fils de Jonathas, une voisine découvrit le sacrilège, recueillit l'hostie qu'elle porta au curé de Saint-Jean en Grève. Jonathas, arrêté, jugé, fut brûlé vif, sa maison fut rasée et quatre ans après fut remplacée par une chapelle.

Il est curieux de comparer ces faits à ceux, postérieurs, que l'on sait, des annales bruxelloises; c'est pourquoi nous avons cru intéressant de les signaler.

Mr Grey, conservateur du Musée de Rouen a eu la bonté de nous signaler une œuvre remarquable de van Coninxloo, représentant Saint-Jean et Sainte-Catherine, la vocation de Jésus-Christ, la Circoncision; ce qui est tout à fait intéressant, c'est que cette belle œuvre porte la signature du peintre et une inscription rappelant Anna Soe(ghem).

Il en a fait la découverte en nettoyant cette peinture dont personne avant lui n'avait mentionné le haut intérêt.

Il n'en est pas de même pour les célèbres fresques de la chapelle Saint-Julien au petit Quevilly près de Rouen. Elles sont connues par les travaux de M. Yperman et par la belle étude du D^r Courtois qui les a présentées au Congrès.

C'est bien l'ensemble le plus intéressant des peintures du XIII^e siècle qu'il nous a été donné de voir dans le nord de la France. La chapelle où elles se trouvent date de 1160 et est presque de la même époque que les restes de l'église Saint-Paul dont les voûtes ont été si bien étudiées par notre éminent confrère anglais John Bilson. Ses études sur les monuments normando-anglais sont bien connues ainsi que *the norman school and beginnings of Gothic architecture* (1917).

Un mot encore; nous avons à rendre hommage à M. Louis du Breuil, maire de Rouen, député, auteur d'un intéressant mémoire sur les jetons rouennais de la ville et des corporations jusqu'en 1789, qui a fait au Congrès, un excellent exposé de l'histoire de sa ville, à M. le premier président de la Cour d'Appel qui lui a fait les honneurs de son palais en nous évoquant son passé lorsque dans la salle des procureurs se faisaient les plaids sur la table de marbre, marbre dans lequel nous avons reconnu le marbre noir de Dinant!

En terminant ce rapport, laissez-nous vous rappeler que le Havre et Sainte-Adresse se sont trouvés sur l'itinéraire du Congrès.

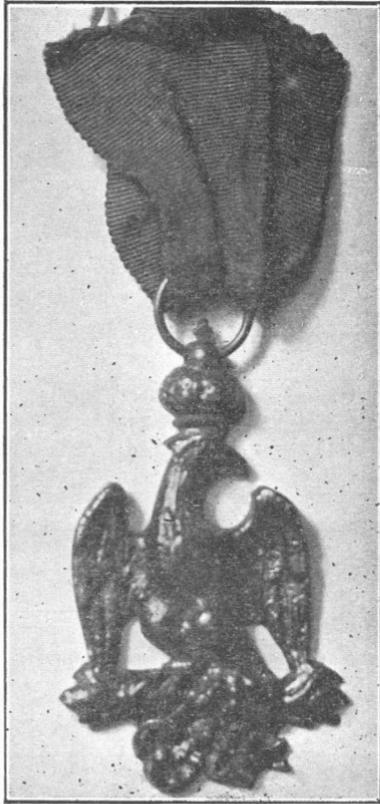
Pour la Belgique, toujours et en tous temps, notre reconnaissance est acquise au pays normand qui nous y a accueillis.

Il a donné asile à une nation assailli en violation du Droit et foulée aux pieds par une injustifiable agression.

C'est au nom de tous nos compatriotes que les larmes de la gratitude dans les yeux, nous lui avons dit du plus profond de notre cœur: Merci.

Bruxelles, le 20 septembre 1926.

PAUL SAINTENOY.



Insigne des Anciens frères d'armes
du premier Empire
à Tournai

LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS FRÈRES D'ARMES DU PREMIER EMPIRE, A TOURNAI.

Au cours de l'année 1847, eurent lieu à Tournai, les premiers pourparlers pour la constitution en cette ville d'une société des anciens frères d'armes de l'Empire français.

Quelques tournaisiens, anciens officiers ou soldats de Napoléon, se réunirent à l'Hôtel des Flandres et rédigèrent les statuts d'une société fraternelle et philanthropique, qui devait réunir tous ceux de leurs compatriotes ayant servi sous les drapeaux de l'Empire français, de 1792 à 1815, et qui avait pour but : 1° de consolider les rapports d'amitié si naturels à d'anciens compagnons d'armes ; 2° de perpétuer le souvenir de la gloire acquise au prix de leur sang ; 3° de célébrer la mémoire de l'Empereur ; 4° de se porter mutuellement les secours qui peuvent nécessiter leur position, et 5° de rendre les derniers honneurs à leurs frères d'armes, en assistant à leurs funérailles, et de supporter au besoin les frais de celles-ci.

Ces statuts, qui déclarent la société instituée à compter du 2 janvier 1848, établissent trois catégories de membres : fondateurs, effectifs et honoraires.

Les fondateurs sont les membres inscrits au 28 novembre 1847 ; ils ont, avec les membres effectifs, voix délibérative dans les assemblées, et des droits sur les propriétés de la Société.

Les membres honoraires, qui sont ceux qui n'habitent pas Tournai ou sa banlieue, ainsi que les militaires encore en activité, et comme tels soumis à des déplacements, n'ont que voix

consultative. Aucune distinction de grade, d'emploi ou de qualité n'est admise au sein de la société, mais les membres s'engagent à avoir pour ceux d'entre eux qui font partie du conseil d'administration, les égards et la déférence qu'exige leur qualité. Le conseil général d'administration, soumis à réélection tous les ans, comprend: un président et un vice-président, un secrétaire et son adjoint, un trésorier et son adjoint, deux commissaires-surveillants-chefs chargés de maintenir l'ordre et le silence dans les réunions, deux surveillants-adjoints, deux portedrapeau, un messenger-concierge remplissant en même temps les fonctions d'huissier (1).

Un des membres fondateurs, le sieur Druez, était chargé de faire appel à tous ceux qui se trouvaient dans les conditions voulues pour faire partie de la Société, et de les inviter à une réunion qui aurait lieu le 26 décembre 1847, à l'hôtel des Flandres, quai du Château, à Tournai, à l'effet de statuer sur l'organisation définitive de la société. (2).

On ne connaît rien des réunions qui suivirent celle du 28 novembre 1847, mais un avis, inséré dans la *Feuille de Tournai*, numéro du 1^r Juin 1848, informe le public que la société des Anciens frères d'armes est à ce jour définitivement établie et qu'elle tient ses réunions, le premier dimanche de chaque mois, à 3 heures de relevée, chez le sieur de Huyvetter, à l'hôtel des Flandres, quai du Château — près de l'ancienne station du chemin de fer (3).

La société eut pour premier président M. Eugène Morel-Lefebvre, habitant de Froidmont (4) et pour vice-président, le

(1) Statuts de la Société fraternelle et philanthropique — Fonds des Mazières, V^o «Société», aux archives de Tournai.

(2) Ibidem.

(3) Les réunions eurent lieu, dans la suite, au café du parc (rue des Jésuites).

(4) Feuille de Tournai, 1 juin 1848.

Colonel Jean Stiénon de Tournai. Celui-ci devint président en 1852.

Un **nouvel** appel est adressé à tous ceux qui voudraient faire partie de la société, et qui pourront encore y être admis, sans formalités, dans le délai d'un mois, passé lequel les nouveaux candidats seront soumis à un scrutin de ballottage (5).

La société avait deux drapeaux, l'un belge et l'autre français, que l'on voyait figurer dans toutes les cérémonies auxquelles elle prenait part.

Ces cérémonies étaient, comme on le verra plus loin, l'obit anniversaire célébré au mois de mai, pour l'Empereur, et les funérailles des membres de la société.

Ceux-ci portaient à la boutonnière de l'habit un insigne qui était, au moins pour les dignitaires, en argent doré : une aigle impériale tenant les foudres dans les serres, avec un ruban rouge, semblable à celui de la Légion d'honneur (6).

Dans les cérémonies funèbres, la société faisait usage d'un drap mortuaire ou poêle, qui lui était propre: en velours noir, ornés aux angles d'aigles impériales, et au centre d'un N, le tout brodé en or (7).

La première cérémonie à laquelle prirent part les frères d'armes, la première du moins dont il est fait mention, est un obit solennel pour l'Empereur, célébré en l'église St-Quentin, le 6 mai 1850, à onze heures du matin.

Des avis insérés dans la *Feuille de Tournai*, le 26 et le 28 avril, l'annoncent, dans les termes grandiloquents de l'époque:

« Le Président de la Société des anciens frères d'armes » de l'Empire, annonce à tous les vieux et vaillants soldats de » cctte glorieuse époque, qu'il sera célébré le 6 mai prochain à » 12 heures du matin, en l'église Saint-Quentin, un obit solennel

(5) Ibidem.

(6) Nous donnons l'insigne porté par le Colonel Stiénon, conservé aujourd'hui chez son petit-fils. L'aigle mesure 5 1/2 sur 3 centim.

(7) Ce poêle existait encore en 1875, chez un brocauteur, où nous l'avons vu à cette époque.

» en la mémoire de S. M. l'Empereur Napoléon, pour le repos de son âme.

» En ma qualité de Président de la susdite société, j'invite » tous les vieux braves qui se sont immortalisés sous ce règne » sans exemple, de vouloir y assister.....».

Le président s'adressait encore à «Messieurs les généraux » commandants de place, colonels, chefs de corps et à MM. les » officiers de toutes armes composant la garnison». «Il sera leur dit-il, «célébré le 6 mai un obit solennel pour le repos de » l'âme de l'empereur Napoléon, où seront bénits les deux noi- » veaux drapeaux belge et français de la Société. Interprète » des vœux de ses vieux et vaillants camarades qui ont figuré » si noblement dans les grandes batailles de cette immortelle et » glorieuse époque, il les invite à vouloir bien y assister et à » joindre leurs prières aux siennes, pour la félicité céleste du » plus grand capitaine que ce monde ait connu.» Ces communi- qués sont signés: *Eugène Morel-Lefebvre*.

Il annonce enfin, que la réunion se fera, non pas au local de la société, mais dans un salon de l'hôtel de la Régence, que l'administration communale a bien voulu lui prêter pour cet objet.

L'obit eut lieu le 6 mai, jour anniversaire de la mort de l'Empereur, et la Feuille de Tournai en rendit compte le 10 mai, «Une foule considérable, dit-elle, suivit les anciens débris de l'armée impériale. Au retour, M. Morel, président de la Société, a prononcé, du perron de l'hôtel-de-ville, une allocution, qui a été écoutée avec intérêt.»

Cette même cérémonie se répéta l'année suivante, c.-à-d. le 5 mai 1851, la musique du 2^e chasseurs à cheval précédait le cortège. Tous les sociétaires portaient à la boutonnière une aigle impériale, marque distinctive de leur société. (8)

Le 9 mai 1852, eut encore lieu l'obit anniversaire.

(8) Feuille de Tournai, du 7 mai 1851.

La Société venait de perdre son président, M. Morel. Réunie au Café du parc, lieu ordinaire de ses réunions, elle vint prendre les drapeaux chez son vice-président, le colonel Stiénon.

Une musique précédait la colonne, et une foule de curieux suivait le cortège formé par ces vieux débris d'une glorieuse époque (9).

En 1854, on constate que le nombre des vieux braves n'est plus aussi considérable que les années précédentes (10).

La même cérémonie se répéta en 1856, '57, '58, et en cette année on signale que les médaillés de Sainte-Hélène, qui viennent d'être créés, accompagnent les frères d'armes (11).

Les uns et les autres sortaient d'ailleurs des mêmes rangs, et les premiers devaient fatalement finir par éliminer les derniers qui vraisemblablement ne recrutaient plus de nouveaux membres. On ne parle plus en effet, des frères d'armes, en 1859, '60, '61, ni les années suivantes. Il n'en est même pas question en 1869, lors de la mort de leur président, le colonel Stiénon, survenue le 20 juin de cette année.

Le *Courrier de l'Escaut*, qui l'annonce dans ses articles du 21 et 25 juin 1869, rappelle que le défunt, colonel pensionné, âgé de 91 ans, avait glorieusement assisté aux campagnes de l'Empire, blessé à Wagram, il était capitaine à Waterloo. Après la chute de l'Empire il servit dans l'armée des Pays-Bas, et plus tard dans celle de la Belgique, et il commandait le 4^e régiment de ligne, en garnison à Tournai, lors de sa mise en retraite (12)

Le colonel Stiénon était chevalier de la Légion d'honneur et médaillé de Ste-Hélène.

«Les médaillés de Ste-Hélène avec leur bannière suivaient sa dépouille mortelle», dit encore le même journal dans son

(9) Ibidem, 10 mai 1852.

(10) Ibidem, 10 mai 1854.

(11) La médaille de Ste-Hélène a été instituée en 1857, par Napoléon III.

(12) Son shako, type 1835, est conservé au musée de Tournai.

compte rendu, mais bien certainement la Société des anciens frères d'armes n'existait plus, les vieux débris eux-mêmes avaient disparu.

Et periere ruinae !

E. J. SOIL DE MORIAME.

Observations sur le Sceau du Couvent "Het Besloten Hof"

A HERENTHALS.

Le vicomte Baudouin de Jonghe a publié en 1896 un intéressant sceau-matrice du couvent « Het Besloten Hof » à Herenthals (1). Ce petit couvent fut fondé en 1410 pour des religieuses norbertines; je ne vois pas qu'il soit dit à qui il fut dédié. Son nom se traduit: «le jardin clos». C'est l'*Hortus conclusus* du Cantique des cantiques (IV, 12), qui, dans la symbolique catholique, est d'habitude rapporté à Marie, Mère de Jésus, comme expression de sa virginité; j'y reviendrai. Ce choix et la dévotion bien connue de l'ordre de Prémontré à la Vierge porteraient à croire qu'elle était la patronne; mais cela n'est pas sûr.

Le sceau paraît dater de la première moitié du XVI^e siècle; il est rond, 33 mill. et porte en légende: S. HORTI. CONCLVSI MONATERY. IN. HERENTHALS.

L'image qu'il offre est ainsi décrite par l'auteur: «Un moine

- (1) Vicomte Baudouin de Jonghe. **Sceau matrice du couvent « Het Besloten Hof » à Herenthals** (1^{re} moitié du XVI^e siècle, Anvers, 1896, gr. in-8°, 6 pages, planches. Extrait du **Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique**. Le décès récent (8 avril 1925) de M. de Jonghe, l'éminent président d'honneur de la Société royale de Numismatique, m'a remis en mémoire ces pages, commencées des que j'ai eu connaissance de son intéressant article sur le sceau dont il s'agit; je les ai plusieurs fois remaniées. Je pense que la réputation, si étendue et légitimement établie, du regretté numismate ne souffrira pas de ce que j'aie sur le personnage que représente le sceau, une opinion différente de la sienne.

norbertin, peut-être saint Norbert lui-même, fondateur des Norbertins et des Norbertines, en costume religieux, la tête encapuchonnée, debout à droite dans un entourage circulaire lobé. Le personnage tient de la main gauche un calice, d'où émergent les trois clous de la Passion, et appuie la main droite sur la poitrine. La tête et les pieds de la figure dépassent la bordure épicycloïdale.»

Il ne me paraît point que cette description soit tout à fait exacte: le saint est presque de face, très légèrement tourné vers senestre; sa tête est, ce me semble, non pas encapuchonnée, mais encadrée par les cheveux et nimbée. Chose plus importante : ce saint n'a point l'habit de Prémontré; il est revêtu d'une robe unie, très ample, sans ceinture, puis d'un manteau, qui lui recouvre l'épaule droite et dont il relève les pans par le mouvement des avant-bras.

M. de Jonghe a eu raison de ne pas affirmer qu'il s'agit de saint Norbert, celui-ci était, le plus souvent, représenté comme archevêque de Magdebourg, et ses «caractéristiques» sont tout autres (2). Quel peut donc être ce saint? Après y avoir longtemps réfléchi, je ne puis y reconnaître que saint Jean l'Évangéliste, l'apôtre vierge, tant aimé par Jésus, qui, sur la croix, lui confia sa mère et à qui peut être appliqué le texte de la légende.

L'une des caractéristiques les plus fréquentes de cet apôtre, au Moyen-Age, est une coupe, d'où sort un serpent, «parce que, dit Mgr. Barbier de Montault, on lui présenta à boire un breuvage empoisonné qui ne lui fit aucun mal, mais qui fit périr les ministres de l'empereur, qu'il ressuscita ensuite». (3) Cette

(2) Voir mon article **Une médaille inédite de Benoît Vaux**, Bruxelles, 1902, gr. in-8°, 10 pages (Extrait de la **Revue Belge de numismatique**).

(3) Mgr. X. Barbier de Montault. **Traité d'iconographie chrétienne** (Paris, 1890, gr. id-8°), t. II, p. 275, cf une version un peu différente : P. Ch. Cahier, **Caractéristiques des saints**. Paris, 1857, in-8°, t. 5, p. 172.

coupe a ordinairement la forme d'un calice et, peu à peu, dans les idées populaires et les images, elle s'est réellement transformée en calice eucharistique, avec disparition du serpent. Il me paraît probable que, déjà au XVI^e siècle, les religieuses de Hlerenthals avaient accepté cette évolution et que, ne comprenant plus la signification du serpent, elles l'avaient remplacé par les trois clous traditionnels, unissant ainsi le souvenir de la Cène à celui de la Passion.

Le texte *Hortus conclusus* jouissait d'une grande faveur à la fin du XV^e siècle et durant le cours du XVI^e. C'est l'époque où l'une des allégories les plus fréquentes de l'Immaculée Conception fut la «Chasse à la licorne» parvenue à son plein développement, et où la licorne, qui représente le Christ, accourt vers la Vierge, assise dans le Jardin fermé. Mais ce symbole n'a pas été donné uniquement à la mère du Sauveur; il est passé à d'autres vierges, soit des saintes (4), soit des personnes morales, comme la Pucelle de Hollande qui, sur des plaques de foyer ou contrecœurs paraît avoir été changée parfois en une Jeanne d'Arc (5). On ne saurait donc être surpris de

(4) Cf mon opuscule *l'Inscription du couvent de Notre-Dame de Matincourt, 1719*, Remiremont, 1898, in-8°, p. 6-7 (extr. du *Bulletin de Saint-Pierre Fourier*), et ma brochure *Les Types iconographiques de l'Immaculée Conception à l'époque de la Renaissance*, Nancy, 1914, in-8°, p. 17-20 (extr. de la *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*).

(5) V. Marcel Hébert. *A propos du tableau de l'église Saint-Merri (à Paris) et de l'hypothétique Cromlech de Nanterre*, extr. du *Bull. de la Société préhistorique de France*, séance du 22 avril 1915; il s'agit de Sainte-Geneviève. L'auteur rappelle l'estampe datée de 1418 qui est reproduite dans Paul Lacroix, *Les Arts au Moyen Age et à l'Époque de la Renaissance*, Paris, Didot, 1869, p. 311, fig. 240. Il y a reconnu, accompagnant la Sainte Vierge et environnées d'une enceinte, les trois saintes Catherine, Barbe, Marguerite, et, plus tard, la quatrième, sainte Dorothée.
V. mon opuscule: *Représentation présumée de Jeanne-d'Arc sur une plaque de foyer, 1900*, gr. in-8° 8 p., 2 pl. (extr. des *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*), comme complément

voir, au XVI^e siècle, sur le sceau du couvent de Herenthals, l'image de saint Jean.

L. GERMAIN DE MAIDY.

à mon article et renseignements sur la Pucelle de Hollande, cf. Fernand Donnet, **Une taque symbolique du XVII^e siècle**. Anvers, 1900, gr. in-8°, 12 p., 2 pl. (extr. des mêmes **Annales**). — On pourra consulter aussi une étude que je fais paraître en ce moment (octobre 1926) dans le **Bulletin mensuel de la Soc. d'archéol. lorraine** (Nancy) et que je ferai tirer à part: **la Pucelle héraldique de Metz, rapprochée des Pucelles symboliques de la Hollande et de villes belges**.

Le Sceau du Couvent du Besloten Hof

A HERENTHALS.

Rectifiant la description que M. le vicomte B. de Jonghe avait donnée de ce sceau dans la notice qu'il publia dans notre Bulletin en 1896 (1), notre confrère, M. Germain de Maily, est d'avis que le saint, dont la figure est gravée sur cette matrice, n'est pas, comme le veut le vicomte de Jonghe, le fondateur des Prémontrés, St-Norbert, mais bien St-Jean l'Évangéliste. A l'appui de son opinion, M. Germain de Maily, fait remarquer, que d'après l'iconographie, l'évangéliste St-Jean a pour caractéristique une coupe qu'il tient à la main. Cette coupe, dans les représentations de la figure du saint, s'est insensiblement transformée en ciboire ou calice, d'où sortait un serpent. D'après le sceau que possédait le Vte de Jonghe, ce serpent aurait été remplacé par les trois clous de la Passion, modification que les religieuses d'Herenthals, suppose M. Germain de Maily, auraient adoptée, ne comprenant plus la signification du serpent, et unissant ainsi le souvenir de la Cène à celui de la Passion.

Cette transformation nous paraissait étrange; nous la trouvions sujette à caution, et nous avons voulu la contrôler en recourant aux sources.

Nous avons voulu savoir s'il n'existait plus d'empreintes anciennes de ce sceau, qui pourraient nous fournir des certitudes à cet égard. Nous nous sommes adressé dans ce but au

(1) Sceau matrice du couvent « Het besloten Hof » à Herenthals (1^{re} moitié du XVI^e siècle).

dépôt des Archives de l'Etat à Anvers. Notre confrère, M. Paul Rolland, archiviste paléographe, attaché à ce dépôt, a trouvé deux documents contemporains, émanant du couvent d'Herenthals.

Il s'agit de deux actes du XVI^e siècle, écrits sur parchemin. Dans le premier, daté du 7 avril 1540, après Pâques, Christine Lootkens, prieure, Marguerite van Halmale, sous-prieure, Barbe van Olmen, Barbe Ghysbrechs, Cécile Haeckmans et Jeanne Vleminxs, au nom du couvent « *Convent van Onsser Liever Vrouwen Besloten hove binnen der Stadt van Herenthals der oirdnen van Premonstrateyt des bisdoms van Cameryc* », donnent procuration à Léonard Coemans, receveur du couvent, pour vendre ou échanger une rente de 10 escalins de gros, monnaie de Brabant, dont, en 1498, Claire Wragen, religieuse du couvent, avait fait don au « *Besloten hof* », rente que celle-ci avait héritée de sa mère, Jeanne Schoyts, et qui était hypothéquée sur des biens situés à Hoogboom, sous Eeckeren .

Le second acte porte la date du 14 février 1546, *nair styl van Brabant*. Il s'agit encore une fois d'une procuration que Christine Lootkens, prieure, Geneviève Van Tongerlo, sous-prieure, Cécile Haeckmans, procuratrice, Barbe Ghysbrechs, Jeanne Fonteyns et Marie van Halmale, au nom de toute la communauté, donnent à Arnoult Scuyte, échevin d'Anvers, l'autorisant à prendre possession de tous les legs faits au couvent par sœur Claire Wrage, fille de Guillaume Wrage, et représentant la part d'héritage qui lui était dévolue à la suite du décès de son oncle, Nicolas Vergoes, mort à Audenarde.

A chacun de ces actes est appendue, par une languette en parchemin, une empreinte assez lisible du sceau du couvent d'Herenthals.

Nous nous sommes immédiatement aperçu qu'il existe des différences considérables entre le sceau qui a servi à légaliser les actes que nous venons de citer, et celui dont M. le Vte de Jonghe possédait la matrice.

Le premier, a un diamètre de 33 millimètres. Le personnage qui en occupe le centre dépasse d'une façon sensible les limites de la circonférence intérieure. Sa tête, en effet, émerge au centre de la légende qui est inscrite autour de la pièce, tandis que ses pieds sont appuyés sur son rebord extérieur. Le personnage est tête nue. Une abondante chevelure entoure sa tête et lui donne même une apparence féminine. Cette tête est nimbée. Le saint est revêtu d'une ample tunique, dont les plis se drapent largement autour de son corps. Son bras droit, replié, relève un des pans du manteau, tandis que sa main, deux doigts tendus, semble bénir. De la main gauche, il présente une coupe ou calice d'où sort une chose que le manque de netteté de l'empreinte rend quelque peu indécise, mais qui semble très bien être un serpent. Dans tous les cas, il n'y a pas apparence de clous de la Passion, ni de rien qui puisse faire supposer pareille représentation. Le cercle intérieur, qui encadre la figure, est polylobé. Quant à l'inscription tracée en caractères gothiques, on ne parvient qu'à lire ces quelques mots : ...MONASTERI. I. HENTHALS. Comme on le voit, les différences entre ce sceau et celui de M. le Vte de Jonghe sont marquantes. Non seulement il est d'un travail beaucoup plus artistique, mais les détails de la figure du saint ne correspondent pas, et l'inscription, tracée en autres caractères, n'est pas identique.

Et cependant, les empreintes que nous avons étudiées émanent bien du sceau original du couvent. Leur emploi au bas d'actes officiels le prouve. De plus, la communauté l'affirme, car dans l'acte de 1546, elle tient à spécifier que *hebben wy onssen gemeynen segel hyer onder aen dese letteren doen hangen*.

Le sceau que le chanoine Van Spilbeeck représente dans son étude sur le couvent du *Besloten Hof*, quoique d'un format un peu réduit, est conforme aux empreintes suspendues aux actes du XVI^e siècle. (2)

- (2) Fr. Waltman van Spilbeeck : **Het Herenthalsch klooster Onze-Lieve-Vrouwen Besloten Hof der Orde van Premonstreit heden Sint Josephdal der Franciskaner Penitentinnen.**

Quel est maintenant le saint dont la figure a été gravée sur le sceau du Besloten hof? M. le Vte de Jonghe croit y reconnaître, peut-être, saint Norbert, fondateur des Norbertins et des Norbertines, M. Germain de Maily n'adopte pas cette manière de voir. Il est d'avis qu'il s'agit de St-Jean-l'Évangéliste. Nous croyons qu'il a raison.

Au point de vue iconographique, St-Norbert possède des caractéristiques qui ne se retrouvent pas sur la figure du sceau. Souvent il est représenté, non pas avec une coupe ou un calice, mais tenant à la main un ostensor, garni d'une hostie. Cet insigne est alors purement symbolique et rappelle le zèle que le pieux missionnaire mit à rétablir le culte du Saint-Sacrement qui avait été attaqué par l'hérésiarque Tanchelin. Tandis que St-Jean-l'Évangéliste, en souvenir de faits que rappelle, du reste, M. Germain de Maily, est généralement représenté tenant une coupe dont émerge un serpent. C'est bien tel qu'il figure sur le sceau car, tout fait présumer que c'est un serpent que l'on voit saillir de la coupe. Dans tous les cas, il ne peut être question des clous de la Passion.

Quant à l'*Hortus Conclusus*, dont le couvent d'Herenthals s'est approprié le titre, M. Germain de Maily en explique brièvement la signification. Nous même, nous nous sommes occupé de cet intéressant problème liturgique et iconographique en étudiant les figures qui parent une des cloches de l'église de Polderbosch, fondue à Malines, en 1518, par Georges Waghevens (3). L'une des figures consiste en une empreinte de médaille représentant, avec une abondance de détails sans pareille, la scène si connue de l'Incarnation. La Vierge, auprès de laquelle est venue se réfugier la licorne, est assise au centre de l'*hortus conclusus*. Le chasseur, qui n'est autre que l'ange Gabriel, tenant ses chiens en laisse, est arrêté devant la porte de l'enclos. Des emblèmes nombreux, qui tous ont une signification, entourent et complètent la scène principale.

(2) Fernand Donnet. **Variétés Campanaires**. 2^e volume.

Il nous resterait à expliquer la présence de la figure de l'évangéliste St-Jean sur le sceau du couvent d'Herenthals. Nous avons ne pas avoir trouvé de solution plausible à ce petit problème. Nous avons vainement interrogé l'histoire du couvent du chanoine Van Spilbeeck, nous n'avons trouvé nulle trace d'un culte spécial ou d'une dévotion particulière dont St-Jean-l'Evangéliste aurait été l'objet.

Une gravure sur cuivre, œuvre de Corneille et Jean Galle, et datant du début du XVII^e siècle, représente la succession, sous forme de généalogie, des saints de l'ordre Norbertin. Au pied de l'arbre emblématique, se reconnaît St-Norbert qu'entourent divers saints, parmi lesquels St-Jean-Baptiste, patron de l'église de Prémontré. Ailleurs encore, il est question du même saint, mais pas une seule fois de l'Evangéliste. Nos démarches à l'abbaye de Tongerloos n'ont pas été plus heureuses. Il nous faut donc, pour le moment, renoncer à expliquer cette particularité.

Quoiqu'il en soit, il résulte de cette modeste étude, qu'il existe une différence considérable entre l'empreinte du sceau que possédait le Vte de Jonghe et celle du sceau authentique dont se servaient les religieuses de l'*Hortus Conclusus*. Si on peut tenir comme exacte la reproduction de l'empreinte qui illustre le travail de Vte de Jonghe, nous sommes forcé de conclure, que nous ne pouvons reconnaître dans ce sceau qu'un faux, ou une réplique plus ou moins moderne, mais dans les tous cas très maladroite, du sceau authentique du XVI^e siècle.

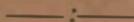
FERNAND DONNET.

TABLE DES MATIERES

Rapport sur l'exercice 1925	p.	5
Procès-verbaux des séances, du 6 décembre 1925 au 5 décembre 1926	p.	11
Accroissements de la bibliothèque	p.	47
Comptes rendus analytiques, par M. FERNAND DONNET	p.	63
Comptes rendus analytiques, par M. PAUL ROLLAND	p.	97
Notice sur Joseph Casier, par M. PAUL BERGMANS	p.	103
Notice sur Victor Fris, par M. le chanoine VAN DEN GHEYN	p.	121
En Normandie, par M. PAUL SAINTENOY	p.	139
La Société des Anciens frères d'armes du premier Empire à Tournai, par M. E. J. SOIL DE MORIAME	p.	152
Observations sur le sceau du couvent «Het Besloten Hof» à Herenthals, par M. GERMAIN DE MAIDY	p.	159
Le sceau du couvent du Besloten Hof à Herenthals, par M. FERNAND DONNET	p.	163

TABLE DES MATIERES

Rapport sur l'exercice 1925	p. 5
Procès-verbaux des séances, du 6 décembre 1925 au 5 décembre 1926	p. 11
Accroissements de la bibliothèque	p. 47
Comptes rendus analytiques, par M. FERNAND DONNET	p. 63
Comptes rendus analytiques, par M. PAUL ROLLAND	p. 97
Notice sur Joseph Casier, par M. PAUL BERGMANS	p. 103
Notice sur Victor Fris, par M. le chanoine VAN DEN GHEYN	p. 121
En Normandie, par M. PAUL SAINTENOY	p. 139
La Société des Anciens frères d'armes du premier Empire à Tour- nai, par M. E. J. SOIL DE MORIAME	p. 152
Observations sur le sceau du couvent «Het Besloten Hof» à Herenthals, par M. GERMAIN DE MAIDY	p. 159
Le sceau du couvent du Besloten Hof à Herenthals, par M. FERNAND DONNET	p. 163



La correspondance destinée à l'Académie et les envois faits à sa bibliothèque doivent être adressés respectivement à M. Paul Rolland, rue De Witte, 59, Anvers, et à M. Fernand Donnet, rue du Transvaal, 45, Anvers.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1927

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

—
1928

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1927

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1928

Académie royale d'Archéologie de Belgique

Composition du bureau et liste des membres
de l'Académie au 1^r avril 1928

PRESIDENT ANNUEL:

M. Alb. Visart de Bocarmé.

VICE-PRESIDENT:

M. le chevalier Lagasse de Locht.

SECRETARE:

M. Paul Rolland.

TRESORIER:

M. Em. H. Van Heurck.

CONSEIL.

CONSEILLERS SORTANT EN 1931:

Messieurs

A Visart de Bocarmé,
Hulin de Loo,
E. Van Heurck,

P. Bergmans,
Colonel de Witte,
Mgr. H. Lamy O. P.

CONSEILLERS SORTANT EN 1934:

Messieurs

J. Destrée,	Paul Saintenoy,
L. Stroobant,	D^r Van Doorslaer,
Ch. Terlinden,	G. Hasse.

CONSEILLERS SORTANT EN 1937 :

Messieurs

L. Pâris,	H. Pirenne,
Eug. Soil de Moriamé,	Chanoine van den Gheyn.
Lagasse de Locht,	D^e Ridder.

COMMISSION DES PUBLICATIONS:

Messieurs

L. Pâris,	Paul Rolland,
P. Bergmans,	Colonel De Witte.
P. Saintenoy,	

COMMISSION DES FOUILLES:

Messieurs

G. Hasse,	Stroobant,
H. Siret,	Paul Rolland.
D^r Van Doorslaer,	

COMMISSION DES FINANCES:

Messieurs

L. Kintsschots,	Em. Van Heurck,
V. Tahon,	Paul Rolland.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE:

Messieurs

P. Bergmans,	L. Pâris,
Hulin de Loo,	Paul Rolland.

MEMBRES TITULAIRES:

Messieurs

1. **Soil de Moriamé, Eug.**, président honoraire du tribunal de 1^e instance, Tournai, rue Royale, 45 1888*(1883)
2. **Destrée, Jos.**, conservateur hono^{re} aux Musées royaux du Cinquantenaire, Etterbeek-Bruxelles, chaussée St-Pierre, 123. 1891 (1889)
3. **Saintenoy, Paul**, architecte, Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit, 123. 1896 (1891)
4. **de Behault de Dornon, Armand**, sous-directeur h^{re} au Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, rue des Drapiers, 10. 1896 (1893)
5. **van den Gheyn**, (chanoine), directeur général des Oeuvres Eucharistiques, Gand, rue du Miroir, 18. 1896 (1893)
6. **Bergmans, Paul**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Gand, rue de la Forge, 29. 1900 (1897)
7. **Stroobant, L.**, directeur h^{re} des colonies agricoles de bienfaisance de Wortel et Merxplas, Président de la Société d'archéologie Taxandria, Malines, Chaussée de Battel, 255. 1903 (1890)
8. **Pirenne, H.**, professeur à l'Université, Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 126. 1906 (1903)
9. **Laenen** (chanoine), archiviste de l'Archevêché, Malines, rue de Stassart. 1906 (1900)
10. **Kintsschots L.**, Anvers, Avenue d'Italie, 74. 1906 (1901)
11. **Comhaire, Ch., J.**, Liège, rue des Houblonnières, 57 1908 (1894)
12. **Matthieu, E.**, avocat, Enguien. 1908 (1886)
13. **Van Doorslaer**, (docteur), vice-président du Cercle archéologique, Malines, rue des Tanneurs, 34. 1908 (1906)
14. **Hulin de Loo, G.**, professeur à l'Université, Gand, place de l'Evêché, 3. 1912 (1906)

(*) La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèse est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.

15. **Coninckx, H.**, secrétaire du Cercle archéologique, Malines, rue du Ruisseau, 11. 1914 (1906)
16. **de Witte, Edg.**, colonel d'artillerie, Bruxelles, avenue Albert, 204. 1919 (1903)
17. **Heins, Armand**, artiste-peintre, Gand, rue de Brabant, 7. 1919 (1906)
18. **Van Heurck, Emile**, Anvers, avenue Hélène, 26. 1919 (1911)
19. **Jansen, O. P.**, (chanoine **J. E.**), curé, Lovenjoul. 1919 (1909)
20. **Pâris, Louis**, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue d'Arlon, 39. 1919 (1908)
21. **Maere**, (chanoine **René**), professeur à l'Université, Louvain, rue des Récollets 29. 1919 (1904)
22. **Visart de Bocarmé, Albert**, Bruges, rue St-Jean, 18. 1920 (1913)
23. **Tahon, Victor**, ingénieur, Bruxelles, rue Breydel, 40a. 1921 (1894)
24. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement, Berchem-Anvers, avenue du Cardinal Mercier, 28. 1922 (1910)
25. **Aerschot (comte d')**, ancien chef du Cabinet du Roi, Bruxelles, boulevard du Régent, 40. 1923 (1914)
26. **Sibenaler, J. B.**, St-Josse-Buxelles, rue Potagère, 55 1923 (1907)
27. **Van Ortrov**, professeur émérite à l'Université, Gand, avenue Clémentine, 20. 1925 (1899)
28. **Capart, Jean**, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, Woluwe-Bruxelles, avenue Verte, 8. 1925 (1912)
29. **Rolland, Paul**, archiviste de l'Etat, Anvers, rue de Witte, 59. 1925 (1922)
30. **Brassine, Jos.**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Liège, rue Nysten, 30. 1926 (1920)
31. **Laurent, Marcel**, professeur à l'Université de Liège, Woluwe-Bruxelles, avenue Parmentier, 40. 1926 (1914)
32. **Terlinden (Vte Charles)**, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue du Prince Royal. 1926 (1921)
33. **De Ridder, Alf.**, directeur général au ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, avenue Michel-Ange, 5. 1926 (1923)
34. **Lamy (Mgr. Hugues)**, prélat de l'abbaye de Tongerlo 1926 (1914)

35. **Lagasse de Loch (chevalier)**, président de la Commission royale des monuments et des sites, Bruxelles, chaussée de Wavre, 167. 1926 (1914, 1925)
36. **Desmarez, Guill.**, archiviste de la ville et professeur à l'Université de Bruxelles, Bruxelles, avenue des Klauwaerts, 11. 1928 (1912)
37. **Van Puyvelde, Leo**, conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, rue Vilain XIII 7. 1928 (1923)
38. **Bautier, Pierre**, conservateur au Musée Royal des Beaux-Arts, Bruxelles, Avenue Louise, 549. 1928 (1914)
39. N...
40. N...

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

1. **Siret, Louis**, ingénieur, Bruxelles, avenue Louis Lepoutre, 65. 1888
2. **La Haye, L.**, conservateur honoraire des Archives de l'Etat, Liège. 1890
3. **Le Grelle (comte Oscar)**, Anvers, rue des Pinsons, 15. 1896
4. **Waltzing, J. P.**, professeur à l'Université, Liège, rue d'Artois, 11. 1902
5. **Dubois, Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce, Anvers, rue de Vrière, 36. 1904
6. **Zech (abbé Maurice)**, curé de l'Eglise N. D. du Finistère, Bruxelles, rue du Pont-neuf, 45. 1904
7. **de Pierpont, Edouard**, château de Rivière, Namur. 1908
8. **Alvin, Fred.**, conservateur à la Bibliothèque royale, Uccle-Bruxelles, rue Ed. Cavell, 167. 1911
9. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque royale. Bruxelles, rue Darwin, 22. 1911
10. **de Marneffe, Edg.**, chef de section honoraire aux Archives générales du royaume, Tirlemont, chaussée de Louvain, 28. 1912
14. **Philippen (abbé)**, archiviste des Hospices, Anvers. rue Rouge 14 1914

12. **De Bruyn, Edm.**, avocat, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts, Bruxelles, rue Jean d'Ardenne, 33. 1914
13. **Poupeye, Camille**, Laeken, rue Breesch, 27. 1914
14. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire Gand, boulevard des Martyrs, 74. 1914
15. **Verhaegen** (baron **Pierre**), Gand, Vieux quai au bois, 62. 1914
16. **Paquay** (abbé **Jean**), curé-doyen de Bilsen, (Limbourg). 1920
17. †**Brunin, Georges**, Place du Marais, Gand. 1920
18. **Hocquet A.**, archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai. 1920
19. **Van den Borren, Ch.**, bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique. Uccle-Bruxelles, rue Stanley, 55. 1920
20. **Gessler, Jean**, professeur à l'Athénée royal, Louvain, boulevard de Jodoigne, 84. 1921
21. **Tourneur, Victor**, conservateur à la Bibliothèque royale Bruxelles, chaussée de Boitsfort, 102. 1922
22. **Pierron, Sander**, secrétaire de l'Institut supérieur des Arts décoratifs, Ixelles-Bruxelles, 7, rue Jean-Baptiste Collijns. 1922
23. **Leuridant, Félicien**, secrétaire du Cercle Archéologique d'Ath Watermael, avenue de Visé, 118. 1922
24. **Nelis, Hubert**, chef de section aux Archives générales du royaume, Bruxelles, rue des Palais, 440. 1924
25. **Michel, Edouard**, Bruxelles, rue de Livourne, 49. 1925
26. **de Schaetzen** (le chevalier **Marcel**), Bruxelles, rue de la Loi, 134. 1925
27. **Delen, A. J. J.**, conservateur adjoint du Musée Plantin-Moretus, Anvers, rue du Saint-Esprit. 1925
28. **Lefèvre O. P.**, (le chanoine), archiviste aux Archives Générales du Royaume. Bruxelles. 1925
29. **Duvivier, Paul**, avocat, Bruxelles, place de l'Industrie, 26 1925
30. **De Puydt, Marcel**, Anvers, avenue Isabelle, 27. 1925
31. **Van Schevensteen, (D^r)**, médecin en chef de l'Institut ophtalmique de la ville, Anvers, Avenue de Belgique, 46. 1926
32. **Courtoy, F.**, conservateur du Musée d'antiquités, Namur, boulevard Frère-Orban, 2. 1926
33. **Puissant** (chan. **Edm.**), Mons, rue Terre du prince, 3. 1926

34. **de Moreau S. J.** (le R. P.), professeur au Collège théolog. et philosophique de la Compagnie de Jésus, Louvain, rue des Récollets, 11. 1926
35. **van de Walle, Baudouin**, Bruxelles, Avenue de la Brabançonne, 20. 1926
36. **Hoc, Marcel**, bibliothécaire à la Bibliothèque royale, Ixelles-Bruxelles, rue Henri Maréchal, 19. 1926
37. **Velge, Henri**, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles rue de Turin, 27. 1927
38. **de Borchgrave d'Altena** (comte **Joseph**), attaché aux Musées Royaux du Cinquanteaire, Bruxelles, rue d'Arlon, 90 1927
39. **Le Fèbve de Vivy, Léon**, juge au tribunal de 1^o instance, Dinant, avenue Franchet d'Esperey, 135. 1927
40. **Ganshof, F. L.**, professeur à l'Université de Gand, Bruxelles, rue Jacques Jordaens, 12. 1928
41. **Sabbe, Maurice**, conservateur du Musée Plantin Moretus, Anvers, Marché du Vendredi. 1928
42. **Van Zuylen van Nyevelt**, (baron **Albert**), conservateur des Archives de l'Etat, Bruges. 1928
43. **Vannerus. Jules**, conservateur des Archives de la Guerre, Bruxelles, Avenue Ernestine, 3 1928
44. **Van Cauwenberg** (abbé **E.**), bibliothécaire en chef de l'Université, Louvain, Place du Peuple. 1928
45. N...
46. N...
47. N...
48. N...
49. N...
50. N .

MEMBRES D'HONNEUR:

- Ladeuze** (Mgr.), recteur magnifique de l'Université, Louvain, rue de Namur. 1914
- Destrée, Jules**, ancien ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles, rue des Minimes, 45. 1928
- Houtart**, (baron **Maurice**), ministre des Finances, Bruxelles, rue Jourdan, 49. 1928

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES:

Messieurs

1. **Cogels** (baron **Frédégand**), gouverneur honoraire de la province, Anvers, rue de la Justice. 1901
2. **Cumont, Franz**, Rome, Corso d'Italia, 19. 1902
3. **Holvoet** (baron **Georges**), gouverneur de la province d'Anvers, Anvers, longue rue de l'Hôpital. 1925
4. **Berlière O. S. B.**, (dom **Ursmer**), abbaye de Maredsous, 1926
5. **de Loë**, (baron **Alfred**), conservateur honoraire des Musées royaux du Cinquantenaire, Etterbeek, avenue d'Auderghem, 82. 1926
6. **Delehayé, S. J.** (le R. P.), président des Bollandistes, Bruxelles, boulevard Saint-Michel. 1927

MEMBRES HONORAIRES ETRANGERS.

Messieurs

1. **Blok, J. J.**, professeur à l'Université, Leyde, Oude Singel, 66 1908
2. **Maruchhi, Orazio**, archéologue, Rome. 1908
3. **Bulic** (Mgr. **Franz**), directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie). 1918

4. **Venturi D^r Alphonso**, professeur à l'Université, Rome, Via Tabio Massinio, 33. 1908
5. **Ricci, Corrado**, président de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art, Rome, Piazza Venezia, 11. 1912
6. **Miquet, François**, président de l'Académie Florimontane, Annecy, Vouvray 1920
7. **de Margerie (E. Ex. P.)**, ambassadeur de la République française, Berlin. 1922
8. **Leynaud (S. G. Mgr.)**, archevêque d'Alger. 1924
9. **Van Kerkwijck, A. C.**, directeur du Cabinet des médailles, La Haye, Nassaulaan, 22. 1921

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS.

Messieurs

1. **Beauvois, Corberon** (France). 1880
2. **Philips, J. Henry**, Philadelphie (Etats-Unis). 1884
3. **Wallis, Henry**, Londres, Upper Norwood, Angleterre, Beauchamp Road, 9. 1884
4. **Stein, Henry**, archiviste aux Archives nationales, Paris, (France). 1894
5. **Germain de Maily, Léon**, Nancy(France), rue Heré, 26. 1894
6. **Bredius (D^r A.)**, conservateur du Musée de peinture, La Haye (Pays-Bas), Prinsengracht, 6. 1896
7. **Montero, Béisario**, consul-général de la République Argentine, Berne. 1896
8. **Santiago de van de Walle**, avocat, Madrid (Espagne). 1896
9. **D^r Lopes**, consul général. Lisbonne (Portugal). 1896
10. **Valentin du Cheylard, Roger**, ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar, (Drôme), France 1897
11. **Rocchi, Enrico**, colonel du corps du génie italien, Rome(Italie)1897
12. **Cust, Lionel**, directeur de la National Gallery, Datchethouse Windsor, Datchet (Angleterre). 1898

13. **Geloes d'Eysden** (comte **R. de**), chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden), Limbourg-hollandais. 1901
14. **Serra y Larea (de)**, consul général d'Espagne, Paris. 1901
15. **Andrade (Philoteio Pereira d')**, San-Thomé de Salcete (Indes Portugaises). 1901
16. **Avout** (vicomte **A. d'**), Dijon, rue de Mirande. 1901
17. **Vasconsellos** (Dr **José Leite de**), Bibliotheca national, Lisbonne 1901
18. **Uhagon y Guardamino**, marquis de Laurencin (**Francisco de**), président de la Real Academia dela historia, Madrid, calle de Serrano, 24. 1902
19. **Calore (Pier Luigi)**, inspecteur royal des monuments et antiquités, Torre de Passeri, Teramo (Italie). 1902
20. **Pereira de Lima, J. M.**, Lisbonne, rue Douradores, 140. 1902
21. **Vasconcellos (Joaquim de)**, directeur du Musée industriel, Celcofeira Porto. 1903
22. †**Berthelé, Jos.**, archiviste départemental, Montpellier (France), rue des Patriotes, 36. 1905
23. **Fordham** (sir **Herbert George**), Odsey Ashwell, Baldoch, (Werts, Angleterre). 1905
24. **Braun S. J.** (R. P. **Joseph**), Luxembourg. 1908
25. **Mély (F. de)**, Paris, rue de la Trémouille. 1908
26. **Rodière, Roger**, Montreuil-sur-Mer, (France) 1908
27. **Leuridan** (chanoine **Th.**), archiviste du diocèse de Cambrai, Roubaix (Nord France), rue Dammartin, 14. 1908
28. **Baldwin Brown G.**, professeur d'histoire de l'art à l'Université, Edimbourg, George Square, 49. 1906
29. **Vitry, Paul**, conservateur des Musées nationaux, Paris, avenue des Sycomores, 15bis. 1908
30. **Juten, G. C. A.**, (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken-lez-Bréda. 1908
31. **Holwerda jr** (Dr **J. H.**), conservateur du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden. 1908
32. **Lehman** (Dr), directeur du Musée suisse, Zurich. 1908

33. **Fayolle (marquis de)**, président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Tocane (Dordogne). 1908
34. **Riemsdyck (B. W. F. van)**, président de la Nederlandsch Oudheidkundig Genootschap, Amsterdam, 21, Hobbemastraat. 1908
35. **Plunkett (comte G.)**, directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin, Upper Fitz Williamstreet. 1908
36. **Friger, Robert**, président de la Société archéologique du Maine aux Talvasières, près Le Mans. 1908
37. **Bauchesne (marquis de)**, château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne). 1908
38. **Arlot de Saint Saud (comte d')**, château de la Valouse, par la Roche-Calais (Dordogne). 1908
39. **Mâle, Emile**, Paris, rue de Navarre, 11. 1908
40. **Cadalfach, Puig**, architecte, Barcelone, Carrer de les Cortes Catalanes, 604. 1909
41. **Thompson, Henri Yates**, Londres, W., Sportman Square, 14. 1909
42. **Bilsen, J.**, Hull vice-président du Royal archaeological Institute, Hessle (Yorkshire). 1909
43. **Reber, B.**, Genève, Cour Saint-Pierre, 3. 1909
44. **Gargan (baron de)**, château de Perch, (Lorraine-France). 1911
45. **Dubois, Pierre**, Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24. 1912
46. **Smits (D^r Xav.)**, secrétaire de la Commission des Monuments du Brabant septentrional, Goirle par Tilburg. 1912
47. **Saint-Léger (Alex. de)**, professeur à l'Université, Lille, rue de Paris, 60. 1912
48. **Colenbrander (Herman Th.)**, secrétaire de la Commission royale d'histoire, La Haye, Frankenslag, 129. 1912
49. **Van Riemsdyk**, archiviste général honoraire du royaume La Haye. 1912
50. **Montégut, (H. de)**, château des Ombrais, par la Rochefoucauld. 1912
51. **Ferreira Pinto Nineu**, secrétaire de l'Instituto historico et geographico Parahybano do Norte (Brésil). 1912

52. **Jan Kalf**, (D^r), secrétaire de la Rijksc commissie van monumenten, La Haye, Stationlaan, 82. 1912
53. **Esperandieu** (commandant), correspondant de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques, Nîmes. 1913
54. **Serbat, Louis**, Valenciennes. 1913
55. **Theodore, Emile**, conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, Lille, rue Solférino, 197. 1920
56. **Welther, Thimothée**, notaire à Metz. 1920
57. **Lalance**, chef d'escadron, Nancy, rue de l'Atrie, 2. 1920
58. **Prud'homme, I. G.**, musicologue, Paris, rue Lauriston, 9. 1920
59. **Roosval (D^r Johann)**, professeur à l'Université de Stockholm, Stockholm, Novi Melartstraed, 24. 1920
60. **Liano Roza de Ampudia (Aurelio de)**, Oviedo. 1920
61. **Deshouillères, Fr.**, directeur adjoint de la Société française d'archéologie, Paris, rue de la Tour, 40. 1920
62. **Thiolier, Noël**, St-Etienne (Loire), rue du Général Foy, 10. 1920
63. **Urquhard, M. F. F.**, professeur d'histoire, Baliol College, St-Gilles, Oxford. 1920
64. **Bauchond, Maurice**, avocat, Valenciennes. 1920
65. **Cagnat, H.**, professeur au Collège de France, Palais de l'Industrie. Paris, rue Mazarine, 3. 1920
66. **Prou, Maurice**, directeur de l'Ecole des Chartes, Paris, rue Madame, 75. 1920
67. **Reinach, Salomon**, conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, Boulogne-sur-Seine (Paris), avenue Victor Hugo, 16. 1920
68. **Martha, Jules**, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, Paris (VI), rue de Bagneux, 16. 1920
69. **Rovere (D^r Lorenzo)**, Turin, Corso Montevecchio, 52. 1920
70. **Banchereau, Jules**, Orléans, quai Barentin, 6. 1920
71. **Lazaro, José**, Madrid, Serrano, 114. 1921
72. **Pfilster, Christian**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg 1921
73. **Rocheblave. Samuel**, professeur d'histoire de l'art, à l'Université de Strasbourg. 1922

74. **Matthis, Charles**, correspondant du Ministère de l'instruction publique, Niederbronn-les-bains, rue de la Victoire. 1922
75. **Dornellas (Alfonso de)**, Patentes-Lisbonne, Travessa de S. Sebastio, 11. 1922
76. **N. M. Balanos**, directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques, Athènes, place St-Georges, 7. 1922
77. **Forrer (D^r R.)**, conservateur du musée des antiquités préhistoriques gallo-romaines et mérovingiennes, Palais de Rohan, Strasbourg. 1922
78. **Aubert, Marcel**, directeur de la Société française d'archéologie. Paris (VII), cité Vanneau, 8. 1925
79. **Bréhier, L.**, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, Chamalières (Puy de Dôme), avenue de Royat, 12. 1925
80. **Andrieu (colonel)**, Dijon, boulevard Thiers, 27. 1925
81. **Hoyneck van Papendrecht, A.**, conservateur du Musée d'antiquités, Rotterdam, Matthenesserlaan, 226. 1925
82. **Réau, Louis**, président de la Société de l'Histoire de l'Art français, Paris (XVI), rue de la Faisanderie, 54. 1925
83. **Vaes (Mgr)**, secrétaire de l'Institut historique belge, Rome, Piazza Rusticucci. 1926
84. **Malcom Lets**, London N. W., 11, West Heath Drive, 27. Golders Green. 1927
85. **Schaeffer**, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg. 1927
86. **Lacoste, Paul**, professeur à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Lille. 1927
87. **D^r Van Giffen**, professeur à l'Institut biologique et archéologique de l'Université de Groningue. 1928

PERSONNES MORALES CORRESPONDANTES (1).

(Echanges de publications, etc.)

BELGIQUE.

- A. B. **Institut archéologique**, Arlon.
- A. B. **Cercle archéologique**, rue des Hauts Degrés, Ath.
- B. **Analecta Praemonstratensia**, Norbertyner Adbij, Averbode.
- A. B. **Société d'émulation**, rue Neuve, 18, Bruges.
- A. B. **Académie royale de Belgique**, Bruxelles.
- A. B. **Commission royale des Monuments et des Sites**, Bruxelles
- B. **Académie royale de Médecine**, Bruxelles.
- B. **Société royale Belge de Géographie**, rue de la Limite, 46, Bruxelles.
- A. B. **Société royale d'Archéologie de Bruxelles**, rue Ravenstein, 11, Bruxelles.
- A. B. **Société royale de numismatique**, Palais des Académies, Bruxelles.
- A. B. **RR. PP. Bollandistes**, Boulevard St-Michel, 24, Bruxelles.
- A. B. **La Terre Wallonne**, Rue de Montignies, 72, Charleroi.
- B. **Musée archéologique**, Boulevard Jacques Bertrand, Charleroi.
- B. **Cercle archéologique**, Enghien
- A. B. **Koninklijke Vlaamsche Akademie**, Gent.
- A. B. **Ecole des Hautes Etudes**, Quai au Blé, 16, Gand.
- B. **Cercle Historique et Archéologique**, Hal.
- B. **Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts**, rue Rioul, 11, Huy.
- B. **Institut archéologique Liégeois**, Liège.
- A. B. **Société d'art et d'histoire**, rue Bonne Fortune, 2, Liège.
- A. B. **Bibliothèque de l'Université**, Place du Peuple, Louvain.
- A. B. **Cercle archéologique littéraire et artistique de Malines**, rue du Ruisseau, 11, Malines.
- B. **Mechlinia**, Malines.
- A. B. **Abbaye de Maredsous** (par Maredret).

(1) A signifie: envoi des Annales — B, envoi du Bulletin.

- B. **Société des Sciences, des Arts et des Lettres**, avenue d'Havré, 20,
Mons.
- A. B. **Société archéologique**, Musée Archéologique, Namur.
- B. **Cercle archéologique du Pays de Waes**, St-Nicolas (Waes).
- A. B. **Cercle archéologique**, Termonde.
- A. B. **Société du Hagelant**, Tirlemont.
- B. **Société scientifique et littéraire du Limbourg**, Tongres.
- A. B. **Société royale historique et archéologique**, Tournai.
- B. **Société d'Archéologie «Taxandria»**, Turnhout.
- A. B. **Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire**, rue Laoureux, 54,
Verviers. 33

ALLEMAGNE.

- B. **Historischer Verein für Schwaben und Neubourg**, Augsburg
(Bavière).
- A. B. **Verein von Altertumsfreunden in Rheinland**, Bonn.
- A. B. **Grossh. Hessische Universitätsbibl.**, Giessen.
- A. B. **Redaktion der Neuen Heidelberger Jahrbucher**, Heidelberg.
- A. B. **Königliche Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften**, Leipzig.
- B. **Historischer Verein von Oberpfalz und Stadtamhof**, Regensburg
(Bavière).
- A. B. **Gesellschaft für Nutzliche Forschungen**, Provincial Muzeum, Trier
- B. **Verein für Nassauische Altertumskunde**, Wiesbaden.

ANGLETERRE.

- B. **The Librarian Museum of Archaeology and Ethnology**,
Dowlingstreet, Cambridge.
- A. B. **Royal Historical Society**, Russel Square, 22, London, C. 1.
- A. B. **Victoria and Albert Museum**, South Kensington, London S. W. 7.

INDES ANGLAISES.

- A. B. **Superintendent archeological Survey**. Burma.
- A. B. **Office of the Director general of Archeology India**, Simla 13

AUTRICHE.

- A.** Oberösterreichischer Musealverein, Linz a. d. Donau.
A. B. Akademie der Wissenschaften, Wien.

AZERBAIDJAN.

- B.** *Société d'exploration, Bakou.

BRESIL.

- B.** *Museu Nacional, Rio de Janeiro.

CANADA.

- A. B.** *Numismatic and antiquarian Society, Chateau de Ramezay,
Montreal.

DANEMARK.

- B.** Société royale des Antiquaires du Nord, Copenhague.

IRLANDE.

- A. B.** Royal Irish Academy, Dublin.
A. B. Musée des Sciences et des Arts, Dublin.
A. B. Royal Society of Antiquaries of Ireland, Herrion Square, 63,
Dublin.

ESPAGNE.

- B.** *Societat de estudios Almerienses, Almeria.
A. B. *Institut d'estudis Catalans, Bibliotheca de Catalunga, Palau de
la Diputacio, Barcelona.
B. *Real Academia des Ciencias, Madrid.
A. B. *Real Academia de la Historia, Madrid.
A. B. *Direccion de la Revista de archivos, bibliothecas y museos,
Paseo de Recoletos, 20, Madrid
B. *Sociedad arqueologica Luliana, Palma de Malloica (Ile Majorque)
B. *Real Sociedad Archeologica Tarraconense, Tarragona.

* L'astérisque signifie: par l'intermédiaire du Service des Echanges internationaux.

ETATS-UNIS.

- A. B. *New-York State Library, Albany (New-York).
- A. B. *The University of California Library. Exchange department, Berkeley, California.
- B. *American Academie of Arts and Sciences, Newburystreet, 28, Boston.
- B. *Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology, Cambridge, Mass.
- B. *Field Museum of Natural History, Chicago.
- B. *Cincinnati museum association, Eden Park (Cincinnati-Ohio).
- A. B. *The State historical Society of Wisconsin, Madison.
- B. *Connecticut Academy of arts and Sciences, New-Haven (Connecticut).
- A. *Yale University Library, New-Haven.
- A. B. *New-York Public Office of the Director, Fifth Avenue, 476, New-York.
- A. *The American philosophical Society, South Fifth Street 104, Philadelphie.
- A. B. *Bureau of Ethnology, Washington.
- A. B. *Washington University, St-Louis.
- A. B. *Smitshonian Institution. Internation exchange, Washington D.C. **U.S**

FINLANDE.

- A. B. Société finlandaise d'archéologie (Suomen muinastoyhdistys), (Helsinki), Helsingfors

FRANCE.

- A. B. *Société d'Emulation, Abbeville.
- B. *Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, Musée Arbaud, rue du 4 septembre 2a, Aix.
- B. *Bibliothèque de l'Université à Aix en Provence.
- A. B. *Société des Antiquaires de Picardie, rue Gloriette, 1, Amiens.
- A. B. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts, de et à Angers.
- B. *Académie des sciences, lettres et arts, Arras.

- A. B. *Commission départementale des Monuments historiques du Pas de Calais, à la Préfecture, Arras.
- A. B. *Société des Lettres, Sciences et Arts, Bar-le-Duc.
B. *Société d'histoire d'archéologie et de littérature, Beaune.
- A. B. *Société d'Emulation du Doubs, Besançon.
- A. B. *Société archéologique, scientifique et littéraire, Beziers.
- A. B. *Académie d'Hippone, Bone.
- A. B. *Société archéologique, Bordeaux.
- A. B. *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, Caen.
- A. B. *Société des antiquaires de Normandie, Caen.
- A. B. *Société d'émulation pour les sciences, arts et belles-lettres, Cambrai.
- A. B. *Société d'histoire et d'archéologie de la Savoie, Chambéry.
- A. B. *Société nationale académique de et à Cherbourg.
- A. B. *Société historique, Compiègne.
B. Académie Arabe, Ministère de l'Instruction Publique, Damas(Syrie)
B. *Société archéologique du département de Constantine.
B. *Académie des sciences, arts et belles-lettres, Dijon.
B. *Société académique d'agriculture, sciences et arts, Douai.
B. *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, Dunkerque.
B. *Société libre d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, Evreux.
- B. *Académie Delphinale, Grenoble.
- B. *Société Havraise d'études diverses, Le Havre.
- B. *Société des sciences, de l'agriculture et des arts, Lille.
- A. B. *Bibliothèque Universitaire, rue Jean Bart, 1, Lille.
- B. *Société archéologique et historique du Limousin, Limoges.
- B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, au Palais des Arts, Lyon.
- B. *Bulletin historique du diocèse de Lyon, Place de Fourvière, 11, Lyon.
- B. *Académie des Sciences, Metz.
- B. *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz.
- A. B. *Académie des Arts, sciences, etc., Hôtel Senécé, Macon.

- B. *Société Archéologique, Tarn et Garonne, Montauban.
- A. B. Académie des sciences et lettres, Montpellier.
- B. *Académie de Stanislas, Nancy.
- B. *Société d'archéologie de Lorraine, Nancy.
- B. *Académie des sciences du Gard, Nîmes
- B. *Société archéologique et historique de l'Orléanais, Orléans.
- A. B. *Bibliothèque de l'Institut de France, 110, rue de Grenelle,
Paris (VII^e).
- A. B. *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris.
- A. B. *Bulletin Monumental, Société Française d'Archéologie, Pavillon
de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris.
- A. B. *Société des antiquaires de France, Paris.
- A. B. *Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (Université de Paris), rue
Berryer, 11, Paris (VIII^e).
- A. B. *Bibliothèque de l'Institut catholique de France, rue Vaugirard, 74
Paris.
- A. B. *Gazette des Beaux-Arts, Boulevard St-Germain, 106, Paris (6^e)
- A. B. *Administration du Musée Guimet, avenue du Trocadéro, 30, Paris
- A. B. *Polybiblion, revue bibliographique universelle, rue St-Simon, 5,
Paris.
- A. *Notes d'Art et d'Archéologie, rue de l'Abbaye, 13, Paris (VI^e)
- B. *Société historique et archéologique de Périgord, Périgueux.
- B. *Société des antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
- A. B. *Société d'études de la province de Cambrai, rue des Arts, 14,
Roubaix.
- A. B. *Société d'Emulation, rue des Arts, 14, Roubaix (Nord).
- B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, Rouen.
- A. B. *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,
Saintes.
- A. B. *Société des antiquaires de la Morinie, Saint-Omer.
- A. B. *Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace,
Strasbourg.
- A. B. *Société pour la conservation des monuments historiques, Strasbourg
- B. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. Toulouse.
- B. *Société archéologique, Toulouse.

- A. B. *Société archéologique de la Touraine, Tours.
- B. *Société archéologique de la Drôme, Valence.

GRECE.

- A. Bibliothèque de l'Académie d'Athènes.
- A. B. Direction du Service de Conservation des Monuments historiques
Athènes.

HOLLANDE.

- A. *Koninklijk Oudheidkundig Genootschap, Rijksmuseum, Amsterdam
- A. B. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Amsterdam.
- A. B. *Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen,
Koningsplein, West, 11, Batavia.
- A. B. *Genealogisch Heraldiek Genootschap «de Nederlandsche Leeuw»
Bleyenburg, 5, 's Gravenhage.
- B. *Tijdschrift voor Geschiedenis, Groningen.
- B. *Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in
Noord-Brabant, 's Hertogenbosch.
- A. B. *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde, Leiden.
- B. *Museum van Oudheden, Leiden.
- B. *Société Historique et Archéologique, Maastricht.
- B. *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen, Middelburg.
- A. B. *Universiteitsbibliotheek (Historisch Genootschap), Utrecht.

ITALIE.

- A. *Société di storia patria per la Sicilia Orientale, Catania.
- A. B. *R. Istituto Lombardo di scienze e lettere, Milan.
- A. B. *Accademia d'Archeologia, Naples.
- A. B. *Direzione degli annali delli Univers. Toscane presso la R. Uni-
versità de Pisa.
- B. *Società Calabra di Storia Patria, Reggio.
- A. B. *Institut Historique Belge de Rome, Piazza rusticucci, 18, Rome(13)
- A. B. *Bibliothèque du Vatican, Via Cola di Rienzi, 190, Rome.

A. B. *R. Academia dei Lincei, Via della Lungara, 10, Rome.

A. *Società piemontese di archeologia et belle arti, Via Napione, 2,
Torino.

JAPON.

B. *The Tokio Imperial University, Tokio.

LETTONIE.

B. *Administration des Monuments (Ministère de l'Instruction publique), Voldemara réla 36a, Riga.

LUXEMBOURG.

B. *Institut royal Grand Ducal Luxembourgeois, Luxembourg.

A. B. *Verein für Luxemburger Geschichte «Ons Hemecht», Gesellenhaus, rue du Casino, Luxembourg.

NORVEGE.

B. *Université royale de Norwège, Oslo.

POLOGNE.

A. B. *Polska Akademia Umiejetnosci, Cracovie.

PORTUGAL.

A. B. *Musée Ethnologique Portugais, Belem.

B. *Academia Real dos Sciencias, Lisbonne.

A. B. *Associaça dos arqueologos portugueses. Edificio historici de Carmo, Lisbonne.

SUEDE.

A. B. *Société archéologique et historique de Gothenbourg et Bohuslâu
Gothenbourg.

A. B. *Université de Lund, Lund.

A. B. * Académie royale d'histoire et des antiquités, Stockholm.

A. B. *Bibliothèque de l'Université royale pour : «Humanistiska Vetenskaps Samfundet» (Société des lettres), Upsala.

SUISSE.

- A. B. *Musée d'art et d'Histoire, Genève.
A. B. *Société d'histoire et d'archéologie de Genève, rue Calvin, 12,
Genève.
B. *Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte, Solothurn.

URUGUAY.

- B. *Direction générale de statistique de l'Uruguay, Montevideo.

YOUGOSLAVIE.

- B. *Revue «Narodna Starina», post. pret. 14, Zagreb VI.
B. *Hrvatski Narodni, Etnografski Musei, Mazuranicev tzf. 27, Zagreb

149

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1926

—:—

MESSIEURS,

J'ai à vous faire rapport sur la situation de l'Académie durant l'année 1926 ou, plus exactement, puisque telle a été notre année sociale, de février 1926 à février 1927. Peut-être, tout au moins en ce qui me concerne personnellement, devrais-je encore préciser ou plutôt rapprocher ces termes chronologiques puisque je ne suis réellement qualifié pour parler de notre activité que depuis six mois. C'est à la date du 1^{er} août en effet que celui que vous aviez accoutumé d'entendre à cette place depuis 30 ans, j'ai cité M. Fernand Donnet, dans un geste spontané de renoncement que nous ne parvenons pas encore à comprendre mais qu'il ne nous est pas moins permis de déplorer profondément, donnait sa démission comme secrétaire et que vos trop confiants suffrages m'appelaient à lui succéder. Et ce geste de M. Donnet peut être considéré comme l'événement capital de notre vie collective durant l'année écoulée. Que dis-je, cet événement sort du cadre annuel que le souci d'ordre impose à nos actes, il se dresse au dessus des années, au dessus même de bien des vies consacrées au travail: il eût une véritable période de la vie de l'Académie même. Car il n'y a pas à s'y méprendre, les 30 années que vient de passer l'Académie s'identifient, se confondent absolument avec celles que passa son secrétaire, si bien que le jalon que celui-ci a posé récemment dans sa propre existence est aussi un jalon pour l'institution qui vivait

de ses soins. Combien parfaite, en effet, fut cette identité. M. Donnet fut l'Académie en ce sens qu'il lui fut ce que l'âme est au corps, c'est-à-dire le principe permanent d'activité. Je ne voudrais faire aucune peine aux remarquables présidents qui se sont succédé durant son secrétariat, mais tous conviendront de ce que les présidents passent... tandis que le secrétaire reste. C'est lui qui assure l'unité de vue, la continuité des efforts et la coordination des bonnes volontés; c'est lui qui, le cas échéant, prend toutes les initiatives et porte toutes les responsabilités. C'est à lui que tous s'adressent et c'est lui qui doit répondre à tous. Or, et ce temps est encore assez proche pour que je n'aie pas besoin de vous le rappeler, M. Donnet fut un secrétaire idéal, toujours sur la brèche, ne pensant qu'à «son» Académie, faisant d'elle «sa chose». Mais s'il a fait d'elle sa chose, elle le lui a rendu en faisant de lui «son homme», s'il est assimilé à elle, elle s'est assimilée à lui, et vous comme moi, loin d'être choqués, n'avons même jamais été étonnés d'entendre notre compagnie appelée dans les milieux scientifiques, l'«Académie Donnet», pour la distinguer de l'Académie officielle, tout comme chez nos voisins du sud l'Académie Goncourt est différenciée de l'Académie française. Tout indirect que soit cet hommage il n'en est pas moins le plus grand dont un secrétaire puisse être l'objet.

Ainsi donc, brusquement, à la date du 1^{er} août, sans que nous soyons encore revenus de notre saisissement au point de n'avoir pas encore trouvé un moyen — car, toujours modeste, il les écarte tous — de le remercier de son long dévouement, M. Donnet a placé l'Académie à un tournant de son histoire.

Appelé à m'occuper ici de l'aspect nouveau qu'ont pris les choses, je ne puis faire cependant sans jeter une coup d'œil sur leur disposition durant les quelques mois qui précédèrent mon arrivée au secrétariat, afin que, tout extraordinaire qu'ait été pour nous cette année académique, la vision succincte qui doit vous en être donnée ne rompe pas trop cependant avec la forme habituelle.

Je viens de dire un mot des présidents. J'espère que le président de cette année, ne me reprochera pas de l'avoir fait en ces termes. Aussi bien, le manque de continuité de vues que je dénonçais comme un défaut inhérent à la forme de notre charge présidentielle, ne semble pas devoir être appliqué à M. Soil de Moriamé. N'est-ce pas la quatrième fois, en effet, qu'il a été unanimement désigné pour diriger notre institution? Ce qui, de votre part, était un hommage répété à sa science, à son autorité et son infinie courtoisie n'a fait que développer chez lui l'expérience qu'il avait déjà de nos affaires. Aussi souhaiterais-je, et à de multiples titres, d'avoir encore à être son modeste collaborateur au bureau de l'Académie.

Les élections statutaires du 7 février 1926 ont désigné pour la vice-présidence M. Louis Pâris, conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Belgique. Celles du 1^{er} août ont, à l'unanimité, appelé M. E. Van Heurck à la trésorerie que la démission de M. Dillis rendait vacante.

En même temps que sa démission comme trésorier, M. Dillis donnait aussi sa démission comme membre. A côté de cette démission explicite il faut compter la démission tacite de M. E. Bernays, membre correspondant régnicole.

A la date du 7 février 1926 MM. le baron de Loë et dom Ursmer Berlière O. S. B., ont échangé leur titre de membre titulaire contre celui de membre honoraire régnicole.

Et puisque j'en suis aux membres qui se sont plus ou moins retirés de notre compagnie, je ne veux pas aller plus loin sans parler de ceux que nous ne reverrons plus jamais.

Notre confrère Van Overloop, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire est décédé le 12 mars 1926. Il était membre de l'Académie depuis 1889 et venait d'échanger son titre de membre titulaire, qu'il avait acquis en 1896, contre celui de membre honoraire régnicole. M. Van Overloop a surtout rendu d'inappréciables services à l'archéologie en organisant l'office de documentation du Musée du Cinquantenaire. Aussi

l'Académie a-t-elle tenu à être représentée dans le comité qui s'est formé pour lui ériger un mémorial en cet établissement.

M. L. Maeterlinck, conservateur honoraire du Musée des Beaux-Arts de Gand, est décédé le 2 juin 1926. Il était notre confrère à titre de correspondant régnicole depuis 1901. Son activité s'était surtout dépensée dans l'étude des primitifs flamands.

Continuant à faucher parmi les chefs de nos grands musées, la mort qui, peu avant les autres, avait abattu soudainement notre confrère P. Buschmann, conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Anvers, a saisi d'une façon aussi subite, le 16 décembre, notre confrère Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts à Bruxelles et professeur à l'Université de Liège. Fierens-Gevaert était membre correspondant régnicole de l'Académie depuis 1914. On lui doit de remarquables études d'histoire artistique relatives surtout aux primitifs. Le dimanche avant son décès nous l'avions encore félicité pour l'obtention du prix quinquennal de la critique et des essais que lui avait valu son ouvrage sur *Les belles heures du duc de Berry à Bruxelles*.

Parmi nos membres étrangers nous regrettons la perte (9 juillet 1926) du marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne en Belgique que nous avons proclamé membre honoraire en 1922 en reconnaissance des services sans nombre qu'il avait rendus à notre pays pendant la guerre, et celle (12 mai 1926) de M. Jos. Berthelé, archiviste départemental à Montpellier, qui était notre correspondant depuis 1905.

Pour combler les vides causés par les décès, les démissions et les transferts de membres dans d'autres catégories, ont été élus membres titulaires, en séance du 7 février: MM. le Vte Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, Marcel Laurent et Jos. Brassinne, professeurs à l'Université de Liège; en séance du 1^{er} août Mgr. H. Lamy O. P., prélat de l'abbaye de Tongerlo, MM. le chevalier Lagasse de Locht, président de la Commission royale des monuments et des sites et De Ridder, directeur général au Ministère des Affaires Etrangères.

Ont été élus membres correspondants régnicoles, en séance du 7 février: MM. le docteur Van Schevensteen, médecin en chef de l'Institut ophthalmique d'Anvers, Courtoy, conservateur du musée archéologique de Namur, le chanoine Puissant, archéologue à Mons; en séance du 1^r août, le Rév. P. de Moreau S. J., professeur au collège théologique et philosophique de la Compagnie de Jésus à Louvain, MM. B. Van de Walle, docteur en histoire et littérature orientales et M. Hoc, attaché à la Bibliothèque Royale.

Mgr. Vaes, secrétaire de l'Institut Historique Belge de Rome a été proclamé membre correspondant étranger le 1^r août.

Vous voyez que les membres titulaires n'ont pas chômé dans les séances électorales, qui leur sont réservées. Il en a été de même des membres de toutes catégories qui ont assisté à nos séances ordinaires, où ils se sont montrés nombreux et actifs. Ces séances se sont tenues tous les deux mois, alternativement à Anvers et à Bruxelles. Les communications qu'on y a faites — en moyenne trois par séance — ont porté sur l'histoire et l'archéologie proprement dites, l'histoire de l'art, l'histoire littéraire, l'histoire de la médecine, l'histoire du droit, l'héraldique et la sigillographie.

Plusieurs d'entre ces communications seront publiées dans nos Bulletins et nos Annales. Elles l'auraient été déjà si la déplorable situation financière de notre société en nous avait obligés de limiter nos éditions au complément des publications de 1925. En effet, le 2^e bulletin de 1925 ainsi que les fascicules 3-4 du tome LXXIII des Annales ont paru au cours de l'année écoulée. On trouvera dans le premier un rapport de M. Saintenoy intitulé *En Ligérte* ainsi que des *Notes sur des vestiges de la seconde enceinte d'Anvers*, de M. Hasse; dans le second, les études suivantes: *A propos d'un tableau de Van Dyck du Musée d'Anvers*, par M. le baron Kervyn de Lettenhove; *Quelques dessins inédits de Mathieu van Brée*, par M. Edouard Michel; *A propos de l'art à Gand avant les Van Eyck*, par M. Jos. Ca-sier; *Les Béguines et l'hérésie Albigeoise*, par M. l'abbé Philip

pen; *Les Monumenta Historiae Tornacensis saec. XII*, par M. Paul Rolland.

Ces publications ont absorbé nos dernières ressources. Et cependant nous devrions trouver un moyen de paraître afin de faire preuve d'activité scientifique et de tenir au moins par là les promesses d'échanges que nous avons faites à d'autres corps savants qui ne nous ménagent pas leurs envois. Car j'en viens maintenant à l'état de notre bibliothèque. Celle-ci s'est accrue encore davantage, cette année, de publications venues des quatre coins du monde. Les listes d'accroissements en ont été déposées sur le bureau à chacune de nos séances. Elles sont dues comme par le passé à M. Fernand Donnet qui a bien voulu continuer à s'astreindre à cette besogne qui n'est d'ailleurs qu'un corollaire de celles qu'il mène avec tant d'à-propos et d'originalité et dont il eût été grandement dommage qu'il se dessaisît, à savoir la rédaction des comptes rendus analytiques. J'ai hâte d'ajouter que les accroissements de notre bibliothèque ont aussi d'autres sources que les échanges, ce sont les hommages d'auteurs et les dons. Tout en étant très reconnaissants des premiers nous pouvons cependant les considérer moralement et même statutairement comme nous étant dus ; quant aux seconds, — qu'ils soient constitués par des doubles, des ouvrages inutiles ou encombrants de vos bibliothèques privées — ils seront toujours reçus avec le plus grand plaisir. A ce propos je tiens à signaler le geste gracieux d'un de nos anciens présidents, M. le baron Holvoet, qui a fait don à l'Académie de toute une série de publications dont il nous avait laissé le choix.

S'il faut une conclusion à ce rapport, elle sera telle : notre activité, en soi, ne laisse pas à désirer, loin de là, mais elle est gênée par des contingences d'ordre financier. Je laisse à notre trésorier le soin de développer la seconde partie de cette proposition.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1927

—:—

MESSIEURS,

Un douloureux événement auquel nous ne nous attendions pas, certes, de sitôt, amène le présent rapport sur notre année académique février 1928—février 1928 à répéter en bien des points le rapport sur l'exercice précédent. Il y a un an M. Fernand Donnet venait de quitter notre secrétariat qu'il occupait depuis trente ans. Cette retraite constituait le fait capital de notre année sociale. Mon rapport vous le présentait comme tel et s'efforçait — car il était condamné d'avance à rester en deça de la vérité — de mettre en lumière toute l'activité et tout le dévouement de celui qui désirait un peu de repos. Cette fois, ce n'est plus seulement l'absence de notre confrère d'élite au bureau de l'Académie que nous avons à déplorer comme événement essentiel, c'est sa perte définitive. M. Fernand Donnet n'a pas joui longtemps de la tranquillité — toute relative d'ailleurs — qu'il croyait s'être assurée. Il nous a été enlevé le 30 décembre 1927 à l'âge de soixante et onze ans. L'exposé détaillé du rôle qu'il joua dans notre institution sera mieux à sa place dans la notice biographique que mon devoir, en qualité de successeur, est de lui consacrer. En donner ici un bref aperçu ne constituerait, d'autre part, que des redites au rapport précédent qui résonne encore dans nos oreilles, tellement les années passent vite. Je dois cependant y ajouter que jusqu'au dernier moment notre ancien

secrétaire a tenu à confirmer davantage encore — si c'était possible — la certitude que nous avions de sa propre abnégation au profit de l'Académie. Quoique souffrant déjà, mais ne voulant à aucun prix le laisser paraître, il a encore pris part à la dernière séance que nous avons tenue en cette salle et le défaut complet de forces l'a surpris alors qu'il rédigeait encore des comptes rendus à notre intention. Aussi l'Académie d'archéologie assista-t-elle officiellement aux funérailles immédiatement derrière la famille, aux côtés du représentant du ministre. Son bureau était au complet, des membres — dont certains venaient de l'autre bout du pays — avaient eu à cœur de se joindre à lui. Le service religieux du mercredi 4 janvier 1928 prit ainsi figure de séance supplémentaire de notre compagnie. On nous eût bien cruellement surpris en nous disant, l'an dernier, que la réunion solennelle que nous proposons d'organiser en l'honneur du secrétaire démissionnaire n'aurait connu d'autre réalisation que celle-là!

Mais les morts vont aussi vite que les années, et puisque j'en suis à ce chapitre funèbre je dois vous signaler aussi les autres décès qui ont jeté le deuil parmi nous.

Le 29 août 1927 est mort, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le baron Paul Holvoet, président honoraire à la Cour de Cassation, membre du Conseil héraldique, membre de la Commission royale des Monuments et des Sites. Une extrême courtoisie, jointe à une haute distinction l'avait rapidement élevé aux honneurs de notre Académie. Nommé membre correspondant régicole en 1914, il en était devenu membre titulaire en 1921 et vice-président en 1925. En 1926, il avait rempli les fonctions de président et avait eu ainsi l'occasion de nous faire apprécier mieux encore ses rares qualités natives et l'objectivité de ses préoccupations d'historien et de juriste.

Le 22 décembre 1927 est décédé, dans sa soixante-quatorzième année le comte Théodore de Renesse, gouverneur du Limbourg, membre honoraire régicole de notre Académie

depuis 1914. Le défunt, qui nous fit naguère une conférence fort documentée sur le rôle des armoiries dans les vitraux — conférence dont il a eu juste le temps, avant de mourir, de corriger les épreuves, destinées à nos prochaines Annales — citait parmi ses aïeux Jean de Renesse, qui combattit lors des «Eperons d'or». Tourné, par ses souvenirs familiaux, vers les études généalogiques et nobiliaires il s'était révélé comme auteur érudit dans son «Dictionnaire des figures héraldiques» qui compte sept volumes. Cette érudition lui avait valu l'honneur d'être nommé, en 1923, président du Conseil héraldique.

Au cours de l'année 1927 disparut également M. H. de Radigueux de Chenneviève, membre correspondant régnicole, que son éloignement tenait écarté de nos réunions.

Janvier 1928 nous priva subitement d'un membre plus fidèle et plus actif. M. Georges Macoir, mort à l'âge de cinquante ans. Georges Macoir était conservateur du Musée d'armes et d'armures de la Porte de Hal. Il avait complètement transformé ce Musée et en avait doublé l'importance. Parmi les entrées auxquelles il prit une part prépondérante il faut assurément citer les pièces de notre vieux patrimoine national dont la récupération nous fut assurée par le traité de Saint-Germain. G. Macoir était, depuis de nombreuses années, secrétaire général de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, et notre confrère, comme membre correspondant régnicole, depuis 1914.

Parmi les membres honoraires étrangers, nommés en 1908, nous avons à regretter la perte de M. Camille Enlart, décédé le 14 février 1927 à l'âge de 64 ans. A vrai dire M. Enlart était autant belge que français, car s'il avait comme arrière grands-parents le conventionnel Enlart et Sophie Gay, et comme grande tante Delphine Gay, sa propre mère était belge, une Buffin. Lui-même avait été élevé à Tournai et cette circonstance avait eu une grande répercussion sur sa carrière consacrée de préférence à l'étude de l'architecture et de la sculpture médiévales du Nord de la France. Là s'était répandu surtout l'art tournaisien, comme il aimait à le répéter, avec toute son autorité. Car. C.

Enlart fut archiviste paléographe, membre de l'Ecole française de Rome, conservateur-adjoint de l'Ecole des Beaux-Arts, chargé de cours à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole de Louvre, professeur à l'Ecole spéciale d'Architecture, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) etc. Il laisse, ouvrage monumental, un «Manuel d'Archéologie française».

Terminons cette liste funèbre en signalant le décès survenu le 24 mars 1928 de Sir Charles Walston — un descendant de Wallenstein — âgé de 70 ans, ancien directeur de l'Ecole américaine d'Athènes (1900-1906), professeur à l'Université de Cambridge et directeur du Fitz William Museum. Il était notre confrère à titre de membre honoraire étranger depuis 1923. Et passons aux vivants.

Les fonctions de président de l'Académie furent remplies cette année par M. Louis Pâris. M. Pâris a apporté à la direction de notre institution tout le soin, toute la précision et toute la complaisance qu'il apporte à la direction de la Bibliothèque royale. Aucune question ne l'a laissé indifférent et il s'est intéressé à toutes avec un égal souci de la renommée de l'Académie d'Archéologie et de la bonne marche de son administration interne.

Les élections statutaires du 6 février 1927 ont élevé M. A. Visart de Bocarmé à la vice-présidence.

M. E. Van Heurck a continué d'être notre trésorier vigilant et désintéressé.

Pour remplir les vides causés par les disparitions ont été élus, en séance du 12 juin 1927, en qualité de membres correspondants régionaux: MM. H. Velge, professeur à l'Université de Louvain, le comte Jos. de Borchgrave d'Altena, attaché aux Musées royaux du Cinquenaire et L. Le Febve de Vivy, juge au tribunal de Dinant.

Le R. P. H. Delehaye, S. J., président des Bollandistes, a été proclamé membre honoraire régional en séance du 6 février 1927.

Ont été nommés membres correspondants étrangers: MM: Malcom Letts, de Londres (3 avril 1927), Schaeffer, Conservateur du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg (2 octobre 1927) et Paul Lacoste, ancien élève diplômé de l'Ecole du Louvre et professeur à l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Lille (id.).

Les séances des membres titulaires, toutes réservées à des présentations de candidats et à des élections, ont eu lieu les 6 février, 3 avril, 12 juin et 4 décembre.

Les séances générales ont eu lieu, comme d'habitude, tous les deux mois, soit les 6 février, 4 avril, 12 juin, 7 août, 2 octobre et 4 décembre. Elles ont été tenues tour à tour au Palais des Académies à Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers.

De plus, le 7 août, l'Académie d'Archéologie a visité les locaux de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth aux Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, sous la conduite du directeur, notre savant confrère, M. Jean Capart, conservateur en chef des dits Musées.

Au cours des séances l'Académie a entendu les 15 communications suivantes:

Histoire et archéologie belges, par M. Louis Pâris (6 février)

La nouvelle découverte de listes exécutoires du Moyen-Empire égyptien, par M. B. van de Walle (6 février);

Les loteries d'objets d'art à Namur à la fin du XVI^e s., par M. F. Courtoy (3 avril);

Une plaque de l'abbaye d'Aywières, par M. M. Hoc (3 avril)

A propos de l'identification du jubé de Tessenderloo, par M. le chanoine Pl. Lefèvre O. P. (3 avril);

Quelques notes sur les rois d'armes, par M. A. De Ridder (12 juin);

Etude sur deux documents de «Chronicon Epternacense auctore Theodorico monacho», par M. l'abbé L. Philippen (12 juin);

Deux fontaines de table du XIV^e s., par M. Jos. Destrée (7 août);

Fouilles d'Egypte, par M. J. Capart (7 août);

Rapport sur le Congrès archéologique de Périgueux, par M. P. Sainteny (2 octobre);

Les digues dans les polders du nord d'Anvers avant le XI^e s., par M. G. Hasse (2 octobre);

Les monastères mixtes de l'ancienne Belgique à l'époque mérovingienne, par le R. P. E. de Moreau S. J. (4 décembre),

Une terre neutre en Ardenne: Bertrix, par M. L. Le Febve de Vivy (4 décembre);

Une œuvre inédite de Guillaume Van den Broecke, dit Paladanus, par M. le Comte Jos. de Borchgrave d'Altena (4 décembre)

Les auteurs de ces communications ont bien voulu, pour la plupart, en réserver la primeur à nos publications. Nous nous efforcerons de répondre le plus tôt possible à cette marque de confiance. La question des publications, en effet, sans être complètement réglée, a fait un grand pas en ce qui concerne la régularité de leur distribution. Les motifs en sont, d'une part, la constitution d'un *Fonds spécial des publications* décidée en séance du 6 février 1927, qui nous a permis de liquider l'arriéré, et, d'autre part, l'introduction du système des économies dans cette manifestation de notre activité. Pour ce qui regarde ce dernier point, notamment, tout d'abord nous avons changé d'imprimeur, et en second lieu, nous publierons dorénavant, au commencement de chaque année un *Bulletin unique* consacré aux matières administratives — procès-verbaux, comptes rendus, rapports — de l'année écoulée, et à des notices peu étendues; puis, vers le milieu de l'année, un volume d'*Annales* où entreront de véritables mémoires. De cette façon seulement nous comptons pouvoir arriver à satisfaire le désir qu'ont tous les membres, les uns d'être lus, les autres de savoir ce que nous faisons et de tirer profit de ce que nous entendons.

C'est dans ce dessein d'ailleurs, qu'a paru en 1927 un bulletin consacré à l'année 1926 et comprenant outre les pièces administratives courantes une *Notice sur Joseph Casier*, par M. P. Bergmans, une *Notice sur Victor Fris*, par M. le chanoine Van den Gheyn, le *Rapport sur le Congrès archéologique de Rouen (En Normandie)*, par M. Paul Saintenoy, l'allocution présidentielle de M. Soil de Moriamé sur *La Société des Anciens Frères d'armes du premier Empire à Tournai*, des *Observations sur le sceau du couvent du Besloten Hof à Herenthals*, par M. Germain de Maily et la réponse à ces observations sous le titre «*Le sceau du Couvent du Besloten Hof à Herenthals*», par M. Fernand Donnet.

Un volume des Annales (1927), dont la distribution a été retardée du fait de l'imprimeur vous sera adressé dans quelques jours.

Telle a été, Messieurs, la marche de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique durant l'année 1927-1928.

Anvers, le 5 février 1928.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.



PROCES-VERBAUX



SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 FEVRIER 1927.

La séance s'ouvre à 2 heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président. Sont présents MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Van Doorslaer, De Ridder, baron P. Holvoet, Mgr. Lamy O. P., Visart de Bocarmé, de Behault de Dornon. Sont excusés : MM. Hasse, chevalier Lagasse de Loch, Saintenoy.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 1^{er} août 1926 qui est adopté.

On procède à l'élection du vice-président pour l'année 1927. M. Visart de Bocarmé emportant la majorité au **premier tour** est élu.

Des candidats sont ensuite proposés pour deux sièges de membre correspondant régnicole.

Sur proposition de M. Fernand Donnet, le R. P. Delehaye. S. J., président des Bollandistes, est nommé **membre honoraire** régnicole par acclamation.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ

SEANCE DU 6 FEVRIER 1927.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président. Sont présents: MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. Lamy O. P., MM. Behault de Dornon, De Ridder, baron P. Holvoet, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

MM. Delen, De Puydt, E. Michel, Philippen, van de Walle, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Hasse, chevalier Lagasse de Loch, Saintenoy, Van den Borren, P. de Moreau S. J., Cte d'Aerschot, Hoc, Kintsschots. et chevalier de Schaetzen.

Le président donne connaissance des résultats du vote auquel on vient de procéder et qui porte M. Visart de Bocarmé à la vice-présidence pour l'année 1927. Il fait part du décès de M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, membre correspondant régnicole depuis 1914. Il félicite M. le baron Kervyn de Lettenhove, promu commandeur de l'Ordre de la couronne, M. le chanoine Puissant, nommé officier du même ordre et M. J. Capart, nommé officier de l'Ordre de Léopold. Il adresse également ses félicitations à M. Van Puyvelde à qui échoit la succession de M. Fierens-Gevaert aux Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 5 décembre 1926, qui est adopté sans observations.

La dite séance ayant laissé au bureau le soin de résoudre deux questions, le secrétaire fait rapport sur ce sujet. La première question avait trait aux relations à renouer avec les anciennes nations ennemies. Le bureau propose la solution suivante: reprendre les échanges de publications par raison d'intérêt scientifique, mais ne pas réintégrer personnellement dans nos

rangs les ressortissants des pays en cause, par raison de dignité. Cette solution est adoptée à l'unanimité.

La seconde question concernait les remèdes à apporter à la situation financière de l'Académie: fallait-il, oui ou non, constituer une Société des Amis de l'A. R. A. B. qui serait chargée de lui procurer des fonds? Le bureau ayant pris toutes les informations nécessaires estime que pareille innovation serait préjudiciable à la compagnie et propose de la remplacer par la création d'un *Fonds spécial des publications*, qui serait alimenté par les confrères de bonne volonté, et aussi par des étrangers, sans qu'aucun droit, cependant, puisse en résulter pour ces derniers. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme et de premiers dons sont reçus immédiatement par le bureau.

La correspondance reçue par l'Académie comprend des lettres de remerciement du R. P. de Moreau S. J., nommé membre correspondant régnicole; de la Sté Royale Belge de Géographie sensible aux marques d'estime et de sympathie que lui a témoignées de la compagnie à l'occasion de son anniversaire récent; de l'Académie Royale d'Histoire et d'Antiquités de Suède touchée des sentiments de confraternité exprimés à l'occasion du mariage du duc de Brabant. Lecture est également donnée d'une lettre, de M. l'abbé Philippen, faisant part de la constitution de la Société anversoise pour l'étude de l'histoire locale, dont il est président — lettre à laquelle le président de l'Académie répond en félicitant directement M. Philippen et en souhaitant longue vie au nouveau groupement — ainsi que d'une lettre de M. J. Capart, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire, transmettant à l'Académie, en la priant de l'examiner aux fins de publications, un manuscrit de son prédécesseur M. Van Overloop. On décide à ce sujet de s'en rapporter à l'avis de la commission des publications.

Le secrétaire et le trésorier font ensuite rapport sur la situation de l'Académie durant l'année 1926. Ces rapports sont adoptés sans observations.

M. Soil de Moriamé adresse alors quelques mots émus de remerciement à la compagnie et quitte le fauteuil présidentiel qu'il laisse à M. Louis Pâris en le félicitant.

M. Pâris remercie et inaugure sa présidence par un discours sur *l'Histoire et l'Archéologie nationales*. L'orateur oppose la conception ancienne de l'histoire — le plus souvent histoire-biographie ou « histoire-bataille » — usant sans aucun sens critique des témoignages les plus suspects, à la conception moderne basée sur le contrôle des sources. Parmi ces sources il choisit surtout la documentation non écrite constituée par les vestiges matériels de tout genre abandonnés par les siècles révolus. C'est là le domaine propre de l'archéologie qui devient ainsi une science auxiliaire de l'histoire, non seulement en aidant à connaître les événements particuliers, mais encore en reconstituant le milieu matériel des faits passagers ou durables. Les sociétés archéologiques locales ont, à ce sujet, rendu les plus grands services, bien qu'elles aient le plus souvent confondu les disciplines historique et archéologique. Mais des historiens de métier ont fait mieux tels Wauters, Kurth, Pouillet, Kervyn de Lettenhove, Van de Kindere, Piot, Duvivier, Moëller, Frédéric, etc. Actuellement l'archéologie a, pour ainsi dire, reconstitué à elle seule le premier chapitre de l'histoire de la Belgique — la Belgique préhistorique — à la suite des travaux des De Puydt, de Loë et autres. Le chapitre de la Belgique franque est en voie de refonte complète sous l'impulsion de l'archiviste-archéologue G. Des Marez. Et il en est même pour les autres périodes de notre histoire sur lesquelles M. Pâris n'insiste pas car chacune d'elles demanderait une étude particulière. Il termine en disant un mot de l'utilité sociale des études historiques et archéologiques, et en souhaitant de les voir se poursuivre dans l'esprit scientifique de critique et d'entr'aide.

M. Baudouin van de Walle fait alors une communication sur *Les listes exécutoires du Moyen Empire égyptien*. Ces listes sont celles qui figurent, de façon presque identique, sur une centaine de vases brisés que deux égyptologues allemands, Sethe

et Schäfer, ont rachetés à Thèbes en 1925 et qu'ils ont reconstitués. Le texte contient d'une part une liste des peuples étrangers et, d'autre part, une énumération des personnages qui étaient voués à l'exécration publique en Egypte. Il est probable que lors des funérailles royales, on inscrivait des listes sur des vases que l'on mettait ensuite systématiquement en pièces; cette cérémonie magique avait pour but de détruire l'influence néfaste des groupes ou individus visés. Les listes en question présentent le plus haut intérêt, elles doivent être contemporaines des Mentouhep de la XI^e dynastie (XXII^e et XXI^e siècle avant J. C.) dont le pouvoir allait être battu en brèche par la dynastie des Amenemhat et des Sesostris de Thèbes. On connaissait déjà un Amenemhat, vizir sous Mentouhotep IV Nebtaoui. Les listes exécutoires individuelles de Thèbes profèrent explicitement la malédiction contre des Ameni et des Senouset (c.-à-d. des Amenemhat et des Sesostris) pères nourriciers et maires du palais de princesse diverses, appartenant sans doute à la famille des Mentouhotep. Ils rendent donc absolument compte de l'ascension de la nouvelle dynastie dont les ancêtres se seront élevés du rang de simples hommes de confiance des Mentouhotep à celui de successeurs de ceux-ci.

Quant aux listes de peuples, elles ne sont pas moins intéressantes. Elles traitent des peuples du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Parmi les populations de l'Est, notamment, il est question de Byblos, de Palaityros (vieux-Tyr) et probablement des Enacites et d'Ascalon. Il se peut même qu'on y rencontre pour la première fois le nom de Jérusalem. Elles constituent en tout cas le plus ancien document de ce genre que nous possédions au complet et permettraient, le jour où toutes les identifications de lieux pourront être faites, de montrer très exactement la carte du Monde égyptien. Or concevra toute leur valeur, si l'on songe qu'elles sont d'un millier d'années, à peu près, antérieures à la table ethnographique de la Genèse.

Le président félicite M. van de Walle de sa communication et après que M. Soil de Moriamé a fait remarqué qu'elle constitue une reprise des traditions anciennes de l'Académie, qui s'est déjà occupée d'égyptologie, la séance est levée à 4 1/2 h.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 3 AVRIL 1927.

La séance s'ouvre à 10 1/2 h. au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier, baron P. Holvoet, De Ridder, Saintenoy, de Behault de Dornon, Soil de Moriamé et Hasse, membres.

Sont excusés: MM. le Chevalier Lagasse de Locht, Van Doorslaer, Kintsschots.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 février qui est approuvé sans observations.

Après discussion, la liste des candidats pour deux sièges de membre correspondant régnicole est arrêtée.

Sur proposition de M. Rolland, M. Malcom Letts de Londres est nommé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 3 AVRIL 1927.

La séance s'ouvre à 11 heures au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire ; Van Heurck, trésorier; baron P. Holvoet, De Ridder, Saintenoy, de Behault de Dornon, Soil de Moriamé, Hasse, membres titulaires.

MM. Van den Borren, Nélis, P. de Moreau, E. Michel, chanoine Lefèvre O. P., Courtoy et Hoc, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Doorslaer, chevalier Lagasse de Locht, Kintsschots, Van Schevensteen, van de Walle et Delen.

M. Visart de Bocarmé, vice-président, félicite immédiatement M. Louis Pâris, président, de sa récente promotion au grade de commandeur de nombre de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. M. Pâris remercie et associe à l'honneur qui lui est échu les noms de MM. Tourneur et Tahon nommés également commandeurs du même ordre et de M. P. Bautier, décoré de la Croix du Mérite de Hongrie. La compagnie applaudit à ces félicitations. Elle se rallie unanimement à la proposition de M. De Ridder d'adresser des témoignages de respectueuse sympathie à dom. Berlière O. S. B. et à Mgr. Vaes, promu respectivement commandeur et officier de l'Ordre de la Couronne, à l'occasion du 25^e anniversaire de la Fondation de l'Institut historique belge de Rome.

M. le Président déplore la perte de deux membres honoraires étrangers: M. Camille Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de l'Ecole française de Rome etc., membre honoraire étranger de notre Académie depuis 1908, et de Sir Charles Walston, ancien professeur à l'Université de Cambridge, qui figurait sur nos listes depuis 1923. MM. Soil de Moriamé et Donnet précisent quelques points de la biographie de ces défunts.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est approuvée.

Il fait part de lettres reçues: du R. P. Delehaye S. J., président des Bollandistes, remerciant d'avoir été nommé membre honoraire régnicole ; de l'Etat libre d'Irlande, annonçant la vacance d'une place de conservateur des Antiquités Irlandaises au musée de Dublin; de la Society of Friends of Roerich Museum de New-York organisant un concours littéraire.

Il dépose sur le bureau la liste des publications reçues en février-mars.

La parole est donnée à M. F. COURTOY, qui entretient la compagnie des *Loteries d'objets d'art à Namur à la fin du XVI^e siècle*. Il fait voir la grande vogue des loteries à cette époque. Toutes les institutions, jusqu'au gouvernement même, en organisaient. Quelquefois ces loteries étaient concédées à de simples marchands qui travaillaient soit pour le compte des pouvoirs publics, soit pour eux-mêmes, moyennant une redevance. Les lots consistaient alors le plus souvent en objets d'art et il est très intéressant d'en retrouver les listes. M. Courtoy a eu cette chance pour les loteries organisées à Namur en 1595 et années suivantes. Il signale des peintures — dont un donne parfois le sujet et le nom de l'auteur — des tableaux d'albâtre, des vaiselles d'argent, des verreries, des bibelots divers. Fait curieux: ces loteries étaient laissées aux mains d'Anversois et l'on comprend dès lors comment a pu s'opérer la diffusion jusque dans les plus petits villages de la Wallonie, de tant d'œuvres d'albâtre, d'argenteries, de cristaux à la façon de Venise, de tableaux pieux et autres que la Métropole produisait alors en séries.

Cette communication est suivie d'un échange de vues entre MM. Saintenoy, Donnet et l'auteur.

M. M. HOC soumet aux assistants une *Plaque de l'abbaye d'Aywières*, en bronze doré du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. Cette plaque, que l'on apposait sans doute comme signe de propriété sur les meubles du monastère, présente une figuration de la Vierge, assise sur une châsse, les cheveux dénoués, portant un sceptre de la main droite et soutenant

l'Enfant Jésus de la main gauche. Cette représentation, directement empruntée au sceau de l'abbaye dont elle reproduit d'ailleurs la légende, est du type commun à la plupart des abbayes cisterciennes. Il ne peut être ici question d'église comme support de la Vierge, mais bien de châsse. Pourtant, le problème relatif à l'identité de cette châsse n'est pas résolu.

MM. De Ridder, Donnet et le P. de Moreau S. J. prennent part à la discussion qui s'engage autour de cette communication.

M. le chanoine PL. LEFEVRE O. P., lit ensuite une note *A propos de l'identification du jubé de Tessenderloo*. Prenant occasion de la publication récente d'une brochure traitant de ce jubé, qui ne le cède en rien à ceux de Louvain, de Walcourt, d'Aerschot et de Dixmude, il s'élève contre l'opinion, admise jusqu'à ce jour, prétendant que ce monument proviendrait de l'église abbatiale d'Averbode et serait dû à un religieux de cette abbaye nommé Van Poppel. Traitant la question à nouveaux frais, l'auteur démontre que le jubé commandé pour Averbode à un nommé Conrad de Nuremberg au commencement du XVI^e siècle et cédé, en 1517, à l'église de Baelen, fut démoli à Baelen même en 1744. D'autre part le jubé de Tessenderloo affirme bien une certaine parenté avec le retable en bois sculpté conservé aujourd'hui au Musée du Steen à Anvers, mais ce dernier retable n'est pas de la main de Van Poppel. Il fut acheté en 1511 à Anvers même par l'abbaye d'Averbode. Le quiproquo provient de ce que la somme nécessaire à son acquisition avait été procurée par un religieux du nom de Van Poppel qui avait réalisé certains bénéfices dans l'élevage des abeilles conventuelles. En conséquence on ne sait rien de l'origine du jubé de Tessenderloo.

Cet exposé est suivi de quelques réflexions de MM. Saintenoy Courtoy et Donnet.

La séance est levée à 12 1/2 h.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 12 JUIN 1927.

La séance s'ouvre à 2 h. à l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présent : MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire ; De Ridder et Kintsschots.

Sont excusés: MM. Van Heurck, chevalier Lagasse de Locht, Soil de Moriamé, de Behault de Dornon, Hasse, baron P. Holvoet, Tahon et Destrée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril qui est approuvé.

Par suite du décès de M. de Radigès de Chenneviève, le nombre de sièges vacants de membre correspondant régnicole est porté à trois. On procède par vote à l'attribution de ces sièges. MM. Velge, professeur à l'Université de Louvain, comte J. de Borchgrave d'Altena, attaché aux Musées royaux du Cinquantenaire, le Febve de Vivy, juge au tribunal de première instance à Dinant, sont élus.

La séance est levée à 2h.20.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 12 JUIN 1927.

La séance s'ouvre à 2h.30 dans les locaux de l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents : MM. Visart de Bocarmé, vice-président Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire ; De Ridder, Kintsschots, chanoine R. Maere, membres titulaires.

MM. P. de Moreau S. J., abbé Philippen, Van Schevensteen, van de Walle et chevalier de Schaetzen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Heurck, chevalier Lagasse de Locht Soil de Moriamé, baron P. Holvoet, de Behault de Dornon, Hasse, Tahon, Destrée, membres titulaires; E. Michel, Delen, Van den Borren et Hoc, membres correspondants régnicoles.

Le président adresse les félicitations de la compagnie à MM. Brassinne, Terlinden, Van der Essen et Bautier, promus officiers de l'ordre de la Couronne, à M. Leuridant nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Il félicite aussi M. De Ridder à qui l'Académie Royale de Belgique a décerné le prix Ernest Discailles pour son ouvrage «Le Mariage de Léopold II», ainsi que M. Fernand Donnet, qui vient de produire un travail magistral intitulé «Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers».

MM. De Ridder et Donnet remercient immédiatement.

Le président fait part du résultat de la séance des membres titulaires en ce qui concerne l'élection de trois nouveaux membres correspondants régnicoles: MM. Velge, de Borchgrave d'Altena et Le Febve de Vivy.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Connaissance est donnée de la correspondance: une lettre de l'Université de Louvain invitant le président à représenter l'Académie aux fêtes du cinquième centenaire de cette Université qui se célébreront les 17 et 18 juin; une lettre de la Fondation Universitaire annonçant l'octroi d'une subvention de 3.000 fr.; une lettre de la Société française d'Archéologie invitant la compagnie à participer au Congrès archéologique de Périgueux — on délègue comme d'habitude M. Paul Saintenoy; une lettre de l'Association pour la défense de l'Ourthe demandant à l'Académie de s'associer pécuniairement à la commémoration Aug. Donnay; une lettre de M. Malcom Letts de Londres remerciant d'avoir été nommé membres correspondant étranger.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque durant les mois d'avril et de mai.

La parole est donnée à M. A. De Ridder, qui fait lecture de *Quelques notes sur les rois d'armes*. Limitant chronologiquement son sujet aux XVII^e et XVIII^e siècles, M. De Ridder envisage certains aspects de la question et, tout particulièrement, les conditions mises à la nomination des dits rois. Il montre les titulaires de l'office s'opposant au recrutement de nouveaux collègues parmi les non-nobles et s'efforçant, d'autre part, de rendre leurs charges héréditaires. Prétentions injustifiables et auxquelles d'ailleurs les Gouverneurs-généraux ne se faisaient pas faute de passer outre soit qu'ils ne tinssent aucun compte des avis défavorables de la Chambre héraldique, soit qu'ils négligeassent tout simplement de la consulter. Les rois d'armes se vengeaient alors en faisant subir à leur collaborateur roturier toutes sortes d'avanies. L'orateur cite des cas curieux d'opposition, lit des textes révélateurs parmi lesquels il s'en trouve du célèbre faussaire de Launay et d'où il ressort que ceux qui étaient appelés à juger les prétentions d'autrui à la noblesse n'étaient souvent eux-mêmes que de piètres personnages pour le moins vaniteux et intéressés.

M. le président félicite et remercie M. De Ridder et cède la parole à M. l'abbé L. Philippen qui expose les résultats d'une *Etude sur deux documents du «Chronicon Epternacense auctore Theoderico monacho»*. Cette chronique, écrite à la fin du XII^e siècle par le moine Thierry d'Echternach reproduit deux diplômes d'un certain Rohingus, datés de 726 et relatifs à la donation d'une église du château d'Anvers à saint Willibrord. En examinant les quatre mentions de la donation de Rohingus faites dans les *«Monumenta Epternacensia»* (publiés dans les M. G. H. S.) l'on s'aperçoit, dit M. Philippen, que certains procédés de l'auteur du *«Chronicon Epternacense»* peuvent faire douter de l'authenticité de ces deux documents. De ces quatre mentions d'ailleurs, la première seule, un texte de la *«Vita B. Willibrordi, auctore Theofrido abbate»*, écrite au commencement du XII^e

siècle, peut être considérée comme absolument digne de foi. Les trois autres mentions ne font que reprendre ce texte. Les deux diplômes de Rohingus ne sont donc probablement que des actes réécrits et, par là, deviennent suspects.

Après des félicitations du président et certaines remarques d'allure plus conservatrice du P. de Moreau S. J., la séance est levée à 4 1/2 h.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 7 AOUT 1927.

La séance s'ouvre à 3 h. dans l'auditoire des Musées Royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Paris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Capart, De Ridder, Hasse, chevalier Lagasse de Loch, Soil de Moriamé, Tahon, membres titulaires.

MM. Alvin, comte J. de Borchgrave d'Altena, Leuridant, Sander Pieron, van de Walle, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Bergmans, de Behault de Dornon, Van Ortro, Kintsschots, Saintenoy, Brassinne, membres titulaires ; Le Febve de Vivy, Michel, Van den Borren et chevalier de Schaetzen, membres correspondants régnicoles.

M. le Président associe la compagnie aux félicitations adressées à Mgr. Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain et membre d'honneur de l'Académie, à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de Léopold dont il a été nommé grand officier.

Lecture est faite, par le secrétaire, du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé, et de la correspondance.

Celle-ci consiste en des lettres de remerciements de M.M. Velge, comte de Borchgrave d'Altena et Le Febve de Vivy, nommés membres correspondants régnicoles ; en une invitation à participer au VI^e Congrès international des Sciences historiques qui se réunira à Oslo en août 1928; en une autre invitation à prendre part au 3^e Congrès International de la Presse Technique qui aura lieu à Berlin en septembre 1927; en une demande du comité C. Enlart de s'intéresser matériellement aux manifestations d'ordres divers qui seront organisées en mémoire du regretté archéologue. On décide pour ces trois dernières sollicitations de laisser libre cours à l'initiative des membres.

Le secrétaire donne communication de son compte rendu du récent ouvrage de M. Fernand Donnet intitulé «Coup d'œil sur l'Histoire financière d'Anvers au cours des âges».

M. Donnet remercie de la surprise qui lui a été réservée

La parole est ensuite donnée à M. Jos. Destrée qui entretient l'assemblée de *Deux fontaines de table du XIV^e siècle*. Ces fontaines doivent être considérées comme des objets de luxe qui figurèrent dans les banquets princiers du Moyen Age et qui n'étaient guère connus jusqu'ici que par des descriptions anciennes, surtout des inventaires des XIV^e et XV^e siècles. Une découverte faite à Constantinople durant la dernière guerre en procura un spécimen qui repose aujourd'hui au Musée de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, aux Etats-Unis. Il est intéressant par son ordonnance architecturale, ses émaux et surtout par l'existence de petits grelots rotatifs mus par l'émission des jets de liquide. M. Destrée rapproche cette fontaine d'une pièce conservée au Musée Mayer-Van den Bergh à Anvers et qui fut trouvée à Gand sur l'emplacement du Prinsenhof. Il attribue cette dernière au mobilier du comte Louis de Male et conclut à l'origine française, vraisemblablement parisienne, des deux fontaines.

M. Jean Capart qui, comme directeur de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, vient de passer quelques mois

en Egypte, attire ensuite l'attention sur quelques types caractéristiques des fouilles, exécutées en ce pays. Projetant sur l'écran des diapositives prises par lui-même il s'arrête tout d'abord au travail curieux et colossal de la conservation de Karnak où l'enlèvement de la colonne célèbre de Taharga, nécessité par le mauvais état du sous-sol miné par les inondations périodiques du Nil dont le thalweg monte au cours des siècles, fit découvrir que les fondations des monuments égyptiens étaient constituées de débris de monuments antérieurs. M. Capart montre l'application du principe de recherches tiré de cette constatation, dans l'exploration systématique faite par les Français du sous-sol du temple détruit de Médamout, au N. de Thèbes, sur la rive droite du Nil.

Prenant un autre type, il relate les fouilles de Tell Héou, l'ancienne Diospolis, les premières — entreprises récemment — de la Fondation Egyptologique, qui mirent au jour une nécropole d'animaux sacrés de l'époque romaine.

Puis c'est le tour des grandes fouilles dans les nécropoles memphites, par exemple à la pyramide du roi Djoser où l'on va de surprise en surprise, car on y retrouve, datant de 3.000, sinon de 4.000 ans avant notre ère, les prototypes nets des colonnes doriques.

M. Capart mène aussi ses auditeurs à Gizeh, chez la mère de Chéops, le pharaon de la grande pyramide, dont les bijoux font également conclure que plus on remonte vers le passé, plus l'art égyptien apparaît dans toute son élégance. Il termine en décrivant sommairement l'état actuel des fouilles de Tout-Ankh-Amon dont, malgré sa richesse inouïe, le trésor d'après la boutade d'un savant, ne serait que de la «camelote» à côté des trésors de beaucoup antérieurs.

Après un mot aimable de M. le Président, auquel répond M. Capart, la séance est levée à 5 h.

Sous la conduite de M. Capart, on procède alors à la visite de la Fondation Egyptologique dont la bibliothèque, la

plus riche du monde dans sa spécialité, intéresse tout particulièrement les confrères.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 2 OCTOBRE 1928.

La séance s'ouvre à 3 h. dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. Louis Paris, président.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, secrétaire général honoraire; Rolland, secrétaire; De Ridder, Hasse, Kintsschofs, Saintenoy, membres titulaires.

MM. Bautier, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Visart de Bocarmé, vice-président; Van Heurck, trésorier; de Behault de Dornon, chevalier Lagasse de Locht, Soil de Moriamé, Tahon, membres titulaires; Brunin, Delen, De Puydt, P. de Moreau S. J., chevalier de Schaetzen, Van den Borren, van de Walle, membres correspondants régnicoles.

Le président ouvre la séance en déplorant la perte du baron Holvoet, décédé le 29 août précédent. Il paie un tribut d'éloges à sa mémoire en rappelant les services que le défunt a rendus à l'Académie, dont il était membre correspondant régnicole depuis 1914, membre titulaire depuis 1921 et dont il fut président en 1925. Il célèbre avant tout sa haute distinction et sa délicate amabilité et réitère publiquement les profondes condoléances de l'Académie au baron G. Holvoet, Gouverneur de la Province d'Anvers, fils du regretté confrère et membre d'honneur de la compagnie.

Le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. P. Bautier, nommé commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie.

Sur proposition du secrétaire sont proclamés membres correspondants étrangers M. Schaeffer, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, et M. Paul Lacoste, ancien élève diplômé de l'Ecole du Louvre, prof. à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Lille et secrétaire du Comité départemental des Sites et Monuments du Nord de la France.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé, d'une lettre du baron G. Holvoet, Gouverneur de la Province d'Anvers, remerciant des marques de sympathie adressées lors du décès de son père, ainsi que d'une invitation à participer au Premier Congrès international Etrusque qui se tiendra à Florence en avril 1928.

M. Paul Saintenoy fait rapport sur le *Congrès archéologique de Périgueux* où il représenta l'Académie. Ce rapport, qui paraîtra dans nos bulletins, étudie surtout la question de l'origine des coupoles périgourdines (St-Front, St-Etienne) et tend à prouver que ces coupoles n'ont pas été construites par des architectes originaires de l'Orient, mais bien par de architectes français, connaissant les coupoles orientales par l'intermédiaire de pèlerins ou de voyageurs plutôt que «de visu».

Le Président remercie M. Saintenoy et lui fournit un complément d'information relatif aux guides illustrés de pèlerins.

Il donne ensuite la parole à M. Hasse qui entretient l'assemblée des *Digues dans les Polders du nord d'Anvers avant le XI^e siècle*. Cette communication, analysant des coupes récentes de digues et de routes permet à l'auteur de constater que les digues ont été relevées d'environ 2 m. depuis l'époque romaine. Il en induit l'affaissement lent du sol de notre pays.

M. Rolland observe que le relèvement des digues peut être dû à l'exhaussement, par alluvionnement, du lit du fleuve, M. Saintenoy émet la même hypothèse. M. Hasse répond que pareil alluvionnement n'est pas constaté.

On décide enfin de prendre des renseignements au sujet de l'Exposition d'Art rétrospectif flamand qui se tiendra à Anvers en 1930 et dans le comité de laquelle l'Académie doit être représentée.

Des informations seront également prises auprès du Comité du Congrès archéologique de Mons (1928) pour savoir si ce congrès a été régulièrement décidé suivant les statuts de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques et prendre éventuellement des mesures afin d'assurer la tenue d'un congrès archéologique à Anvers en 1930.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS.

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 DECEMBRE 1927.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. L. Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Rolland, secrétaire ; Van Heurck, trésorier ; Mgr. H. Lamy O. P., MM. de Behault de Dornon, De Ridder, Destrée, chevalier Lagasse de Locht, Saintenoy, Sibenaler, Soil de Moriamé, Tahon, vicomte Ch. Terlinden, Van Doorslaer.

Sont excusés: M.M. Donnet, secrétaire général honoraire ; Hasse et Kintsschots.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 12 juin 1927, qui est approuvé.

Huit candidats sont présentés pour 2 sièges de membre titulaire.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
LOUIS PARIS

SEANCE DU 4 DECEMBRE 1927.

La séance s'ouvre à 11 heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. H. Lamy O. P.; M.M. de Behault de Dornon, De Ridder, chevalier Lagasse de Loch, Saintenoy, Sibenaler, Soil de Moriamé, Tahon, vicomte Ch. Terlinden, Van Doorslaer, membres titulaires; MM. Bautier, comte de Borchgrave d'Altena, Le Febve de Vivy, chanoine Lefèvre O. P., E. Michel, R. P. de Moreau S. J., Sander Pieron, Van de Walle.

Sont excusés: dom U. Berlière O. S. B., membre honoraire régicole; MM. Donnet, Hasse et Kintsschots, membres titulaires; MM. Comhaire, Hoc, abbé Philippen, chevalier de Schaetzen, van den Borren, Van Schevensteen, Velge.

A l'occasion de la naissance de S. A. R. la princesse Joséphine-Charlotte, l'Académie d'Archéologie avait adressé au Roi et au Duc et à la Duchesse de Brabant les lettres suivantes :

Anvers, le 12 octobre 1927.

Sire,

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique considère comme un devoir et un honneur de s'associer une fois de plus aux joies de la Famille Royale, qui sont celles du pays tout entier.

Elle prie donc respectueusement Votre Majesté de croire à ses vœux les plus vifs pour la Princesse qui vient de naître et d'agréer en même temps l'expression de son inaltérable dévouement.

POUR L'ACADEMIE:

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS.

Anvers, le 12 octobre 1927.

MONSEIGNEUR, MADAME,

L'événement qui sème la joie dans le pays procure une occasion nouvelle à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique de témoigner à la Dynastie ses sentiments d'inaltérable attachement. Elle prie donc respectueusement Vos Altesses Royales d'agréer l'expression de son bonheur et de croire à ses vœux les plus profonds pour la Princesse qui vient de naître.

POUR L'ACADEMIE:

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS.

L'Académie a reçu de S. M. et de LL. AA. RR. des lettres de remerciement dont le président donne immédiatement lecture:

Palais de Bruxelles, le 15 octobre 1927.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

La chaleureuse adresse que vous Lui avez fait parvenir à l'occasion de l'heureuse naissance de la Princesse Joséphine-Charlotte de Belgique a beaucoup touché le Roi.

Sa Majesté m'a chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous les membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique dont vous avez traduit les sentiments d'attachement à la Dynastie, Ses cordiaux remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire du Cabinet du Roi délégué,
Au nom du Chef du Cabinet du Roi,
(s) L. BARRE.

A Monsieur le Président
de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

Palais de Belle-Vue, le 25 octobre 1927.

Le Duc et la Duchesse de Brabant remercient vivement Mr le Président et les membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique pour les aimables félicitations ainsi que pour les marques de loyauté à la Dynastie, qui Leur ont été adressées à l'occasion de la naissance de la Princesse Joséphine-Charlotte.

Le président félicite M. Walzing, professeur émérite à l'Université de Liège et membre correspondant régnicole de l'Académie de sa récente promotion dans l'Ordre de Léopold dont il est nommé commandeur.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 2 octobre est approuvé.

Connaissance est donnée de la correspondance échangée à propos de la participation de l'Académie à l'Exposition d'Art rétrospectif flamand qui se tiendra à Anvers en 1930. On considère la réponse comme satisfaisante. Indépendamment des membres qui figurent dans les Comités à d'autres titres, l'Académie sera donc représentée par deux de ses anciens présidents. MM. Soif de Moriamé et Van Doorslaer et par son secrétaire, M. Paul Rolland, à qui a été offerte une place de secrétaire au sein du bureau du Comité Organisateur. Même satisfaction résulte de la lecture de la correspondance relative au prochain Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique qui aura lieu à Mons en 1928.

On regrette de ne pouvoir donner de suite à une lettre de la Bibliothèque slave de Prague demandant l'échange de toutes publications concernant les questions slaves.

La parole est donnée au R. P. E. DE MOREAU S. J., qui parle des *Monastères de l'ancienne Belgique mérovingienne*. On

entend par monastères mixtes des monastères d'hommes et des monastères de femmes ayant entre eux un lien tout à la fois local et juridique. Le lien local s'entend d'une juxtaposition ou tout au moins d'une grande proximité. Le lien juridique signifie la subordination de l'un des monastères au supérieur de l'autre, cette subordination pouvant tout aussi bien être celle du monastère d'hommes envers la supérieure du monastère de femmes que la réciproque. Il y eut des ordres dont les monastères furent doubles en principe, tel celui de Fontevraux qui avait à sa tête une abbesse générale. Cette forme de la vie religieuse fut connue depuis les origines de la vie monastique jusqu'à la fin du moyen âge. On ne s'étonnera pas que l'Eglise lui ait été peu favorable. S'en tenant au territoire de l'ancienne Belgique le P. de Moreau passe en revue les quatre monastères certainement doubles fondés dans les couvents du VII^e siècle. Ce sont ceux de Nivelles, de Mons, d'Hasnon et de Marchiennes. Il constate que la prédominance était à l'élément féminin.

M. le Febve de Vivy entretient ensuite l'assemblée d'*Une terre neutre en Ardenne: Bertrix*. Il décrit les institutions curieuses cette terre franche, divisée entre trois seigneurs et appuie surtout sur l'esprit indépendant de ses bourgeois dont le nombre n'atteignait pas la centaine et qui ne furent dépouillés de leur autonomie que vers la fin de l'Ancien Régime. Il cite en passant quelques épisodes plaisants de cette lutte pour la «souveraineté», notamment l'institution de l'Académie de Baudets qui parodiait l'Académie de Bruxelles.

M. le comte J. de Borchgrave d'Altena présente alors à la compagnie la photographie d'une statuette en albâtre représentant «Vénus éprise d'amour» datée de 1559 et signée Guilielmus Paludanus. Ce dernier n'est autre que Guillaume Van den Broecke, né à Malines et mort à Anvers en 1579 à l'âge de 50 ans, après avoir voyagé en Italie et en Espagne. On ne possède de lui que cette œuvre toute italianisante.

M. Sainte-noy croit pouvoir signaler une œuvre de Paludanus se trouvant au Musée des Arts décoratifs à Vienne (Autriche)

qui possède toutes les caractéristiques de l'art du XVII^e siècle, ce à quoi M. de Borchgrave répond qu'il convient de distinguer deux *Poludanus* de même prénom.

M. Tahon saisit l'occasion de cette réunion pour féliciter M. Pâris, président, pour la remarquable exposition organisée à la Bibliothèque royale en l'honneur de De Coster et souhaite de voir se poursuivre de pareilles démonstrations.

M. Pâris remercie et donne des explications sur le but de ces expositions.

On décide que dorénavant les séances de Bruxelles auront lieu l'après-midi comme celles d'Anvers.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS.

BIBLIOTHEQUE



ACCROISSEMENTS DE L'ANNEE 1927.

A) *Hommages d'auteurs et dons.*

COMTE JOS. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. Sculptures conservées au Pays Mosan.

- » La Vierge de la Gleize. — Une statue de Saint-Laurent au Musée de Verviers.
- » A propos des Colonnades du Palais des Princes-Evêques à Liège.
- » Le triptyque reliquaire de la vraie Croix de Notre-Dame à Tongres.
- » A propos de l'Exposition de l'Art ancien liégeois à Paris.
- » La Vierge de Berselius, œuvre de Daniel Mauch.
- » La Vierge de pèlerinage à Walcourt.

PIERRE BAUTIER. Théodore Boeyermans, peintre anversois.

CH. van den BORREN. Une messe Canzonetta et un Magnificat - Chanson d'Orlando di Lasso.

- » Le manuscrit musical M. 222 C. 22, de la bibliothèque de Strasbourg.

SIR GEORGE FORDHAM. Une carte routière de France du XVII^e siècle.

- » Les guides routiers itinéraires et cartes routières de l'Europe 1500—1850.

- A. HOYNCK VAN PAPENDRECHT. Het Egyptologisch Instituut te Brussel.
- » Gids voor de tentoonstelling van Egyptische Kunst.
- PAUL BERGMANS. Un nouveau manuscrit de la chronique de Flandre abrégée.
- » De l'histoire de la musique.
 - » Commission des Monuments. Ville de Gand: Rapport de l'exercice 1923. Id. 1924.
- PLAC. ET JOS. LEFEBVRE. Inventaire des archives du Conseil du gouvernement général.
- F. VAN ORTROY. Contribution à l'histoire des imprimeurs et des librairies belges établis à l'étranger.
- » Les sources scientifiques de la cartographie mercatorienne
- FERDINAND COURTOY. Deux verres arabes du trésor d'Oignies à Namur.
- » La Vierge de la trésorerie de Walcourt.
- M. HOC. L'ordonnance monétaire du 19 sept. 1749 et le commerce des Pays-Bas.
- » Le Monnayage de Philippe II en Flandre (2 articles).
- STAD MECHELEN. Verslag over de Stadsbibliotheek.
- V. STEURS EN J. UYTTERHOEVEN. De toponymie van Mechelen.
- DUPRIEZ. Médailles et monnaies du VII^e siècle avant J. C. jusqu'à nos jours.
- FELICIEN LEURIDANT. Histoire d'une principauté d'empire: Fagnolle. Ligne-Edelstetten.
- A. PASTURE. La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (Univ. Louvain).
- Baron FRANCIS DELBEKE. L'action politique et sociale des avocats au XVIII^e siècle (Univ. Louvain).
- THOMAS E. GORMAN. America and Belgium (1790) (Univ. Louvain).

FREDERICK J. ZWIERLEIN. The life and letters of bishop McQuaid (2 vol.) (Univ. Louvain).

J. P. B. DE JOSSELIN DE JONG. Het huidige negerhollandsch.

COMTE D'ARSHOT. Une particularité de l'iconographie liégeoise.

C. G. 'T HOOFT. Gysbrecht's Amstelstad.

D^r J. BUITENRUST HETTEMA. Oude glossen en hun betekenis.

A. HOYNCK VAN PAPENDRECHT. E. Suys. Vie de Petosiris.

D^r A. F. V. VAN SCHEVENSTEEN. De Leprozen in de Stadsrekeningen van Antwerpen tot het einde van het Oud Regiem.

- » De Reglementeering der Leproosdij te Antwerpen.
- » De hygienische maatregelen van het magistraat van Antwerpen in de 15^e eeuw.
- » Une consultation de la Faculté de médecine de Louvain au sujet de la lèpre à Anvers au début du XVIII^e s.
- » Les prescriptions hygiéniques médicales à Anvers entre 1439 et 1496.

KAN. D^r J. LAENEN. Geschiedenis van Mechelen.

JOS. BRASSINNE. Pendant l'émigration. Lettres de Liégeois (1794-1801).

BRABANTSCHÉ FOLKLORE. Astrid.

LE FOLKLORE BRABANCON. Astrid.

MANNE OTTEMA. De opkomst van het Majolica Bedrijf in de Noordelijke Nederlanden.

D. VAN DE WALLE. Les listes exécatrice du Moyen Empire Egyptien.

Cte TH. de RENESSE. Du rôle des Armoiries dans les vitraux.

PAUL BERGMANS. Notice sur la vie et les travaux de Joseph Casier (1852-1925).

CHANOINE VAN DEN GHEYN. Notice sur Victor Fris.

E. J. SOIL DE MORIAME. La Société des Anciens Frères d'Armes du premier Empire à Tournai.

PAUL SAINTENOY. En Normandie.

FERD. DONNET. Le Sceau du Couvent du Besloten Hof.

» Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles.

» Compte Rendu Analytique N° 122.

FERNAND DONNET et HENRI HYMANS. Anvers (2^e édit.)

L. GERMAIN DE MAIDY. Observations sur le Sceau du Couvent «Het Besloten Hof» à Herenthals.

PAUL ROLLAND. Compte rendus analytiques.

» Peintres et sculptures tournaisiens au XV^e siècle.

» A quels baillis ont ressorti Tournai et le Tournais durant le XIII^e siècle.

D^r G. HASSE. Le Castor en Belgique.

» Station paléolithique à Hoevenen.

» Compte rendu de l'excursion du 12 juillet 1925 de la Forêt de Soignies.

» L'âge du fer en Campine «Les épées».

EUG. BOCKX. Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, 1928.

A. de BEHAULT de DORNON. Le canon historique du «Parc de la Cour. 1926.

VICTOR TAHON. Les devises héraldiques. 1926.

J. ERNALSTEEN. De humanist Joannes Custos Brechtanius 1925

» Joannes Stadius Leonnouthresius. 1927.

H. LAMY O. P. Une alerte nocturne à l'abbaye de Tongerlo. (16 août 1702) 1919.

A. ERENS O. P. De Turfuitbating der abdij Tongerlo.

» L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerlo. 1927.

» Tongerlo en 's Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant (1559-1596). 1925.

» Les sœurs recluses à Diest. 1919.

» De Herwording van St-Catharinadal (1625-1635) 1927

» Poging tot vereeniging van Huybergen met Tongerlo. (1700).

» Thierry van Tuldel et la Commende en Brabant (1470-1490) 1925.

FORRER. Fouilles de Glozel. Rapport de la Commission internationale. 1927.

b) *Echanges.*

BRUXELLES. *Académie Royale de Belgique:*

Annuaire 1927.

Classe des Lettres. Bulletin 1926, n° 10 à 12; 1927, n° 1 à 10.

Mémoires in-8°, T. XX, fasc. 3, 19, 27; T. XXIII, fasc. 1. 1926.

Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1926, n° 1 à 3 ; 1927, n° 1 à 12.

Commission royale d'Histoire: Bulletin, T. XC., fasc. 1, 1926; T. XCI, fasc. 1, 1927.

Commissions royales d'Art et d'Archéologie: Bulletin, LXV^e année, 1926, I. II; LXVI^e année, 1927, I.

Commission royale des anciennes lois et ordonnances: Bulletin XII, fasc. 3, 1926.

Biographie nationale: T. LXXX, 1926-1927.

Académie Royale de Médecine:

Mémoires couronnés in-8° T. XXIII, fasc. 3, 4.

Bulletin V^e série, T. VI, 1926, n° 11; T. VII, 1927, n° 1 à 10.

Société royale belge de Géographie: Bulletin, 50^e année, 1926, fasc. 3-4; 51^e année, 1927, fasc. 1.

Société royale de Numismatique: Revue belge de numismatique et de sigillographie, 1926, n° 3-4.

Société royale d'archéologie: Annales T. XXXII, 1926

Société des Bollandistes: Analecta Bollandiana, Tom. XLV, fasc. 1-IV.

Paginae bibliographicae I, n° 1.

Société belge de Folklore: Bulletin, n° 1, 1927.

- CHARLEROI. *Société royale paléontologique et archéologique*. Documents et rapports. T. XXXVII.
La Terre Wallonne, XV, 1987-88 XVI, 93-96 1917.
- GAND. *Koninklijke Vlaamsche Academie*. Verslagen en Mededeelingen. Dec. 1926 tot Aug. 1927.
Jaarboek 1927.
Hettema: Oude Glossen en hun beteekenis, 1914.
de Flou: Woordenboek der Toponymie 6^e en 7^e deel. 1926, 1927.
Société d'histoire et d'archéologie. Bulletin, 33^e année
- HAL. *Cercle historique et archéologique*. Mémoires, n^o 3, 1926.
- HUY. *Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*. Annales, T. XX, n^o 2.
- LIEGE. *Institut archéologique liégeois*. Bulletin, T. XLIX, 1925, n^o 1.
Chronique archéologique, 18^e ann., n^{os} 2 à 4, 1927.
- MALINES. *Cercle archéologique, littéraire et artistique*. Annales T. XXX.
Mechlinia, chronique mensuelle d'archéologie, etc., 5^e ann., 1926, n^{os} 5; à 12; 6^e ann., 1927, n^{os} 1 à 3
- MONS. *Cercle archéologique*. Annales. T. XLVII, 1924.
- NAMUR. *Société archéologique*. Annales, T. XXXVI, n^{os} 1, 2.
Namurcum, 4^e ann., 1927, n^{os} 1 à 4.
- St-NICOLAS. *Cercle archéologique du Pays de Waes*. Annales, T. XXXVIII.
I, III, IV.
- TONGERLOO. *Analecta Praemonstratensia*, T. III, 1927, fasc.
- TONGRES. Annales du XXIV^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique (1921) 1927.
Société scientifique et littéraire du Limbourg.
Bulletin, XII^e vol., 1927.
- VERVIERS. *Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*.
Bulletin, vol. XV-XVII, 1921-1924; XIX, 1926.

LUXEMBOURG. *Institut grand-ducal du Luxembourg*. Publications de la section historique. Vol. LXI, 1926.

PARIS. *La renaissance de l'art français et des industries de luxe*. 10^e ann., n^{os} 1 à 12.

L'amour de l'art, 7^e ann. 1926, n^o 12; 8^e ann., 1927, n^{os} 1 à 12.

Polybiblion. Partie littéraire. T. CLXIX, 1 à 6; 1927; XLXX, 1 à 6, 1927.

Partie technique. T. CLXXI, 1 à 12, 1927.

Société française d'Archéologie. Bulletin monumental. 86^e vol., 1927.

Congrès archéologique de France. LXXXVIII^e session. Blois, 1925.

Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin, 3^e et 4^e trim. 1926; 1^{er} trim. 1927.

Mémoires. Mettensia VIII.

Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie. 31^e année, 1927, n^{os} 1 à 4.

Institut de France.

Académie des Beaux-Arts Bulletin n^o 4, 1926 ; n^o 5, 1927.

Académie des Inscriptions et Belles lettres, Comptes rendus des séances, 1926, janv.-sept. 1927.

Journal des Savants 1927, n^{os} 1 à 10

Université de Paris. Bibliothèque d'Art. Répertoire d'art et d'archéologie. 1925. Fasc. 30.

Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bulletin archéologique, 1924, 1; 1925.

Bulletin philologique et historique, 1924, 1925.

Bulletin de la section des sciences économiques et sociales. 1926.

Gazette des Beaux-Arts, 5^e période, XIV, déc. 1926 ; XV, janvier, février, mai 1927.

Beaux-Arts. Revue d'information artistique. 1927, n^{os} 2, 6, 7, 10 à 20.

- ABBEVILLE. *Société d'émulation*. Bulletin trimestriel, 1923 ;
1 à 4; 1924; 1 à 4.
- AIX-EN-PROVINCE. *Université* :
Annuaire 1926-1927.
Faculté des lettres. Annales. T. XIII, n° 1, 1921-1922
Faculté de droit. Annales. Nouvelle série, n° 15, 1926
Académie des Sciences agricult., arts et belles lettres. Séance publique 1926.
Rapport sur le Musée Arbaud 1925-1926.
- ANGERS. *Société d'agriculture, sciences et arts*. Mémoires, 6^e
série, I, 1926.
- AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie*. Bulletin trimestriel 1926, N^{os} 1, 2, 3, 4; 1927, n° 1.
Mémoires T. XLI.
La Picardie historique et monumentale, T. VI, n° 2.
- BAR-LE-DUC. *Société des lettres, sciences et arts*. Bulletin,
1927, 1-2.
- BESANÇON. *Société d'émulation du Doubs*. Mémoires, 9^e série.
Vol. IV, 1925; V, 1926.
- BEZIERS. *Société archéologique scientifique et littéraire*.
Bulletin, XLV, 1925-1926.
- BORDEAUX. *Société archéologique*. Bulletin et mémoires T.
XXXVIII, 1918-19; T. XXXIX, 1920-21, 1^e partie ;
T. XL, 1922-23, 1^e partie. Cinquantenaire, 1873-
1923,
- CAEN. *Académie nationale des sciences, arts et belles lettres*.
Mémoires, nouvelle série. T. II, 1926.
Société des Antiquaires de Normandie. T. XXXVI,
1924-1925.
- CAMBRAI. *Société d'émulation*. Mémoires. T. LXXIV, 1927.
- CHAMBERY. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*.
Mémoires et documents. I. LXIII, 1926.
- CHERBOURG. *Société nationale académique*. Mémoires. V. XXI.

- COMPIEGNE. *Société historique*. Bulletin, XVIII, 1926.
Procès-Verbaux, XXVIII, 1925.
- DIJON. *Académie des sciences, arts et belles lettres*. Mémoires,
*Commission des antiquités du département de la Côte
d'Or*. Mémoires. T. XIII, 1 à 4; T. XV, 2; T. XVII
- DUNKERQUE. *Société dunkerquoise pour l'encouragement des
sciences, des lettres et des arts*. Mémoires, 62^e vol.,
1926.
- GRENOBLE. *Académie Delphinale*. Bulletin, 5 série. T. VII,
1913; T. VIII, 1914; T. IX, 1914-1917; T. XV,
1924.
- LE HAVRE. *Société havraise d'études diverses*. Publications
92^e année, 1925.
Séances solennelles du 19 nov. 1924.
- LILLE. *Société des sciences de l'agriculture et des arts*. Mémoires
IV^e série. T. XXVIII, 1926.
Bulletin des séances, 1925-1926.
Société d'Etudes de la Province de Cambrai.
Bulletin T. XII à XXVI, 1922-1926.
Annales T. IV et V, 1911.
Mémoires T. XXI, XXII, n^o 2, 1926, 1927.
Recueil T. I à VI, 1914-1922; X à XVI, 1924-25;
XX à XXII, 1926-1927.
- LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin*.
Bulletin LXXII, 1^{er} livr., 1927.
- LYON. *Bulletin historique et archéologique du diocèse de Lyon*.
Nouvelle série, 1927, n^o 2, 3, 4.
- MACON. *Académie de Mâcon*. Annales, 3^e série, T. XXIII.
- METZ. *Académie Nationale*. Mémoires. CX^e année, 1924; XVI^e
année 1925; XVII^e année, 1926.
Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.
Annuaire XXXIII, 1924; XXXIV, 1925 ; XXXV,
1926.

- MONTPELLIER. *Académie des sciences et lettres*. Bulletin.
Année 1925. Janv. 1926.
- NANCY. *Société d'archéologie lorraine*. Mémoires T. LXVI.
Académie Stanislas. 6^e série. T. XXII à XXIV, 1925-
1926.
- ORLEANS. *Société archéologique et historique de l'Orléannais*.
Mémoires T. XXVI, n^o 1.
Bulletin T. XX, n^o 225.
- PERIGUEUX. *Société historique et archéologique du Périgord*.
Bulletin, T. LIII, 1926, 6^e livr. et T. LIV, 1927,
1-4 livr.
- POITIERS. *Société des antiquaires de l'Ouest*. Bulletin, 3^e sér.,
T. VII, 2^e à 4^e trim. 1926.
- ROUEN. *Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen*.
Précis analytique, 1925.
- SAINTES. *Société des archives historiques*. Revue de Saintonge
et d'Aunis. XLII^e vol., 4-8^e livr. 1926-1927.
- SAINT-OMER. *Société des antiquaires de la Morinie*. Bulletin
historique, livr. 271 à 274, 1926-1927.
Mémoires, T. XXXIII, 1921-1924; XXXIV, 1925-
1926.
- STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments
historiques de l'Alsace*. Bulletin, II^e sér., XXVI^e vol.
Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.
Bulletin, T. LIV et VI, 1925-1926.
- TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*
Mémoires, 2^e sér. T. IV, 1926.
- TOURS. *Société archéologique de Touraine*. Bulletin trimestriel
T. XXIII, 1926-1927, 3-4 1926.
- VALENCE. *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*.
Bulletin, 233 à 236^e livr., 1927.
- CONSTANTINE. *Société d'archéologie, historique et géographi-
que du département de Constantine*.
Recueil des notices et mémoires. 5^e sér., Vol. XII.

- DAMAS. *Académie arabe*. La Revue, 7^e ann., 1927, n^o 1 à 12.
- GOREE. *Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*. Bulletin, T. IX, 1926, n^o 2, 3 et 4; T. X, 1927, n^o 1, 2.
- CATANÈ. *Società di storia patria per la Sicilia orientale*. Archivio storico. Secunda serie. Anno II, 1926, fasc. I, II, III.
- MILAN. *Reale Istituto lombardo di scienze e lettere*. Rendiconti. Serie II. Vol. LIX, fasc. I-XX, 1926.
- NAPLES. *Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*. Atti, nuova ser. Vol. VIII-IX. Rendiconto delle giornate e dei lavori. Nuova serie. Anno 27-29.
- PISE. *Università Toscane*. Annali. Nuova serie Vol. IX, 1924-1926; Vol. X, 1926.
- ROME. *Reale Accademia nazionale dei Lincei*. Atti. Serie sesta. Notizie degli scavi di antichità. Vol. II, 1926, fasc. 10 à 12; Vol. III, 1927, fasc. 1 à 9. *Institut historique belge de Rome*. Bulletin, 6^e fasc., 1926, 7^e fasc., 1927.
- TURIN. *Reale istituto lombardo di scienze e lettere*. Rendiconti Serie II, Vol. LVIII, Fasc. 1 à 20. *Società Piemontese di archeologia e belle arti*. Bollentino. Anno X, 1926, n^o 3-4. Atti, X, 3.
- BARCELONE. *Institut d'Estudio Catalans*. Memories, Vol. I, fasc. 1 et 2, 1927.
- MADRID. *Revista de archivos, bibliotecas y museos*. Tercera época. Año XXX, 1926. Año XXXI, Jan.-déc. 1927. *Bibliografía general española e hispano americana*. 1927, n^o 9, 10.
- PALMA. *Societat arqueològica Luliana*. Bolletí, Gener.-dec. 1927
- TARRAGONE. *Real sociedad arqueológica Tarraconense*. Boletín arqueológico, 1926, n^o 31, 32.

- LISBONNE. *Associação dos archeologos Portugeses*. Boletim. Quarta serie, T. X, n° 5-7. T. XII, n° 1-10.
Museu ethnologico Portugues.
O archeologo portugues. Vol. XXIV.
Academia das ciencias.
Secunda classe. Boletim. Vol. XVI, 1921-1922.
Classe de letras. Boletim. Vol. XV, fasc. 1-4, 1921. - 1922.
Journal de ciencias matematicas, fisicas e naturais: Tomo III, n° 10, 11, 12; tomo IV et tomo V, n° 93
- AMSTERDAM. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen* :
Afdeling letterkunde. Verhandelingen, XXV, n° 3, 1925; XXVI, n° 1, 1926.
Mededeelingen, Deel 58 B, n° 2-3; Deel 59A. n° 1 à 9; Deel 60 B, n° 1-3.
Jaarboek 1925-1926.
J. C. O. Commissie. Medical research in the Dutch East Indies.
Oudheidkundig Genootschap
Jaarverslag 1927.
- GRONINGEN. *Tijdschrift voor geschiedenis*. 42^e Jaargang, 1927 Afl. 1-4; 43^e Jaarg, 1928, Afl. 1.
- 'S HERTOGENBOSCH. *Provinciaal genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant*, 1916-1917. Publicaticn: J. H. P. Deckers, De Waterstouttoestand, 1927.
- UTRECHT. *Historisch genootschap*. Werken 3^e serie, N^o 46, 1. Publications, 3^e sér., n° 47.
- LEIDEN. *Rijksmuseum van Oudheden*. Oudheidkundige mededeelingen, VIII, 1, 1927.
Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde : Tijdschrift, LXV deel, afl. 1-4, 1926.
Levensberichten, 1925-1926.

- LA HAYE. *Genealogisch heraldisch genootschap «De Nederlandse Leeuw»*. Maandblad. XLIV^e Jaarg., 1926, n^o 11-12; XLV Jaarg., 1927, n^o 1-12.
- MAESTRICHT. *Société historique et archéologique dans le Limbourg*. Publications, LX, 1924, LXII, 1926, LXIII, 1927.
- MIDDELBURG. *Zeeuwsch genootschap der wetenschappen*. Archief, 1926, 1927.
- ROTTERDAM. *Museum van Oudheden*. Verslag 1926.
- BATAVIA. *Koninkl. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen*. Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde, Deel LXVI, 1926, 3-4. Oudheidkundig verslag, 1926, 3-4; 1927, 1-4. Lijst der aanwinsten der Bibliotheek van het Museum, 1927.
- CAMBRIDGE. *Cambridge antiquarian society*. Octavo publication, n^o L. Proceedings. Vol. XXVIII, 1927.
- LONDRES. *Royal historical society*. Transactions, 4th series. Vol. VIII, IX.
- DUBLIN. *Royal Irish Academy. Proceedings*. Vol. XXXVII C, Part 7-12, 1926-1927.
Royal Society of antiquaries of Ireland. The Journal. Vol. LVI, Part II, 1926.
- CALCUTTA. *Archaeological survey of India*. Memoirs, N^o 30. Annual Report, 1924-25.
Antiquities. Indian and Tibet, Part II.
Annual report of South-Indian epigraphy, 1926.
- AUGSBOURG. *Historische Verein für Schwaben und Neuburg*. Zeitschrift, 46 Band.
Familiengeschichtliche Beilage.
- BONN. *Verein von Altertumsfreunden im Rheinland*. Bonner Jahrbücher. Heft 131, 1926; 132, 1927.
- GIESSEN. *Hessischen Landes Universität*. Philosophischen facultät. Dissertations.
- HEIDELBERG. *Neue Heidelberger Jahrbücher*. Jahrbuch 1927.

- LEIPZIG. *Sächsische Academie der Wissenschaften*:
Philologisch-historische Klasse. Berichte über die
Verhandlungen: 78 Band, 3-4; 79B, 1927, 1 heft;
Abhandlungen. Band XXXVIII, n° III, 1927.
- TREVES. *Gesellschaft für nützliche Forschungen*.
Trierer Zeitschrift. Jahr, I, 1926.
- LINZ. *Oberstörrerischen Musealverein. Jahrbuch*. Band 81.
- VIENNE. *Akademie der Wissenschaften*:
Philosophische historische Klasse. Sitzungsberichte
203 B, 4-11, Abh. 204 B1, 5; Abh. 205 B, 3, 4, 5
Abh.
Archiv für Osterreichische Geschichte. Band, 110.
- AARAU. *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte*. 18e Jahresbe-
richt, 1926.
- GENEVE. *Société d'histoire et d'archéologie* :
Bulletin, T. V., Livr. 1.
Mémoires et documents. T. XXXIV.
Musée d'art et d'histoire. Bulletin. Genava, III, 1925
1926.
- COPENHAGEN. *Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab*.
Aarborger for Nordisk Oldkhyndighed og Historik
1926, III, 16.
Société royale des Antiquaires du Nord.
Mémoires. Nouvelle série 1925, 1926-1927.
- LUND. *Lunds Universiteits Arsskrift*.
Medecin samt matematiska och naturvetenskapliga
amnen, XXI, 1925; XXII, 1926.
Theologoi, juridik och humanistiska amnen, XXI,
1925; XXII, 1926.
- STOCKHOLM. *Kungl. Vitterhets historie och antiquitets Akade-
miens*. Handlingar. Delen XXXV, XXXVI, 2, 3.,
1926-1927. Forvannen 1926, 1 à 6.
Arsbok 1926.
Sveriges offentliga Bibliotek. Accessions Katalog 40.

- UPSALA. *Université*. Skriften utgivara av Kungl. Humanistiska Vetenskaps - sam fundet i Upsala. B. 22 et 23. Dissertations académiques, 1926-1927.
- GOTENBOURG. *Goteborgs och Bohuslans fornminnesforenings Tidskrift*, 1926.
- HELSINGFORS. *Suomen Muinasmuistoydhisty sen Aikakauskirja Finska fornminnesforeningen*. Tidskrift XXXVI, n° 1, 1926. Suomen Museo. Minske Museum, XXXIII, 1926.
- RIGA. *Administration des Monuments*. Collection des Matériaux, 1926.
- VORONEGE. *Acta Universitatis Voronegiensis*. T. II et III.
- LEMBERG. *Ukransische sevckenko Gesellschaft der Wissenschaften*. Sitzungsberichte der Mathematische Naturwissenschaftliche Artzlichen Sektion. Heft II. Sammelschrift der physiographischen Kommission. Heft I.
- CRACOVIE. *Académie polonaise des sciences et des lettres* : Bulletin international Classe de philol., hist. et philos., 1924, 1925, 2^e partie; 1927, 1-3, I-II. Prace komisji etnograficznj, 1927, n°s 1, 2, 4, 5. Prace komisji historijsztuki, IV, 1, 1927.
- ATHENES. *Académie d'Athènes*. Practica T, II, 1927.
- ZAGREB. *Hrvatski narodini etnografski muzej*. Svezak cbezak I
- BERKELEY. *University of California*. Publications in American Archaeology. Vol. 19, 1926, n° 2; vol. 23, 1926, n° 3
- BOSTON. *American Academy of Arts and Sciences*. Proceedings Vol. LXI, 1926, n° 12; vol. LXII, 1927, n°s 1 à 4.
- CAMBRIDGE. *Museum of American Archaeology and Ethnology* Papers. Vol. XI, n° 2. Report of the Peabody Museum, n° 59. *Chicago Academy of Sciences*. Natural history survey Bulletin VIII.
- CINCINNATI. *Museum Association*. Annual report, n° 46, 1926.

- NEW-HAVEN. *The Connecticut Academy of Arts and Sciences*.
Transactions. Vol. 28, 1927, pages 295-354.
- NEW-YORK. *The Metropolitan Museum of Art*.
Bulletin. Vol. XII, 1927, n° 1 à 9. 75th Report, 1926
The University of the State. Sir William Johnson
papers. Vol. X, 1927.
Minutes of the Albany committee of correspondance
II, 1925.
The American revolution. 1926.
Roerisch Museum. Report of the directors. 1923-1926
- PHILADELPHIE. *American Philosophical Society*. Proceedings
Vol. LXV, 1926, n° 4, 5.
- SAINT-LOUIS. *Washington University*. Studies. Vol. XIII
n° 2, 1926.
University Bibliography, 1925-1926.
- WASHINGTON. *Smithsonian Institution*.
Bureau of American Ethnology. Bulletin, n° 82-83.
Publications, 2859, 2860, 2790.
The U. S. National Museum Report 1926.
- MONTEVIDEO. *Instituto historico y geografico de l'Uruguay*.
Commemoracion del II Centenario de Montevideo.
1726-1926.
Escritos de don Damas o Antonio Larrananga.
- RIO-DE-JANEIRO. *Museu nacional*. Archivos. Vol. XXVI,
XXVII, XXVIII, 1926.
Boletim. Vol. II, 1926, n° 3-6; III, 1927, n° 1-2.
- PERNAMBOUC. *Institut archéologique, historique et géogra-
phique de Pernambouc*. Revista, XXVII, 1925-1926
n° 127 à 130.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

N° 123.

Dans le tome III zesny I. de la Wydawnichvo Polskiej Akademji Umiejtnosci de Cracovie sont reproduites les illustrations de nombreuses tapisseries flamandes conservées en Pologne. C'est d'abord la série en nombreuses pièces de l'histoire de Noé, Leur riche ordonnance, leurs bordures historiées, indiquent clairement qu'elles sont l'œuvre de quelque hautelisseur bruxellois du XVI^e siècle. Malheureusement aucune traduction n'accompagnant l'article, il n'est pas possible de pouvoir comprendre les renseignements qui sont fournis au sujet de ces œuvres en caractères d'écriture et en langue polonaise.

* * *

Trois courtes notices relatives à des tapisseries ont trouvé place dans le tome XVII des Annales de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai. La première est consacrée par M. Soil de Moriamé à *Une Tapisserie tournaisienne en Anjou*. Il s'agit de cette tenture qui figura à l'exposition d'Art ancien dans les Flandres et qui représentait des navires débarquant des animaux venant des Indes. Elle fait partie d'une série de trois pièces que Jean Grimer, tapissier tournaisien vendit en 1504 à Philippe le Beau. M. de Farcy les a fait connaître en

publiant à leur sujet des détails intéressants ; il a en même temps renseigné d'autres ventes de tapisseries conclues par le même hautelisseur.

M. le chanoine Warichez fait connaître des détails inédits au sujet du *tapissor Jean Hosemant à la Cour d'Avignon*. On connaissait une pièce d'archives qui faisait savoir que Jean Hosemant qualifié de *tapicerius diocesis Tornacensis pronunc habitator Avenione* avait vendu en 1430 une tapisserie au pape Martin V. Ce Hosemant, qui en réalité se serait appelé Huysman ou Huismans, appartenait à une famille tournaisienne. Le contrat par lequel il s'engagea à exécuter ce travail est plein d'intérêt et prouve entre autres que cette œuvre d'art fut commandée en vue d'être placée au domicile particulier de l'archevêque de Narbonne. Enfin la troisième note qui a pour auteur M. Barbarin signale des *Tapisseries de Tournai au Musée de Bourges*. Ce sont quatre pièces comprenant chacune deux tableaux et qui portent les armoiries des donateurs qui appartenaient aux familles du Breiné à Chambellan. Un document que possède la Bibliothèque nationale prouve que le chanoine Guillaume du Breiné et son frère Pierre commandèrent cette tapisserie à la fin du XV^e siècle à un hantelisseur tournaisien.

* * *

Il nous semble doublement naturel — parce que les tapisseries peuvent y trouver leur compte et qu'il s'agit encore de Tournai — de parler ici du travail très important que notre infatigable secrétaire consacre dans la « Revue d'Art » aux *Peintres et sculpteurs tournaisiens au XV^e siècle*. M. Paul Rolland, sans beaucoup de bruit y fait sa petite révolution. Il y démontre lumineusement que le caractère sculptural des œuvres des primitifs de l'Ecole de Tournai — Roger van' der Weyden par exemple — est dû non pas à l'influence directe des sculpteurs sur les peintres mais en quelque sorte à la réciproque, c'est-à-dire au rôle que les peintres eux-mêmes ont joué dans la

sculpture. Pour le comprendre il faut savoir que, sans nullement prétendre que Roger de la Pasture et ses collègues ont manié l'ébauchoir, les textes prouvent qu'ils exerçaient une sorte d'hégémonie sur tous les autres ouvriers d'art et, en particulier, que la direction générale des œuvres importantes de sculpture — spécialement de nombreux ex-voto funéraires sortis des ateliers de Tournai — leur était réservée. On savait jusqu'ici qu'ils étaient des «estoffeurs» mais on ignorait qu'ils fussent des «entrepreneurs», c'est-à-dire qu'ils intervenissent dès la conception même des projets dont ils confiaient ensuite la réalisation à des sculpteurs de profession. L'influence des peintres sur les sculpteurs est par là expliquée. Mais du fait que les peintres — dont c'était là le travail le plus courant — devaient se plier dès le projet, aux nécessités de l'ébauchoir et que, de plus, ils épousaient nécessairement le tracé net de cet outil à l'occasion de la polychromie, ils subirent une sorte de déformation professionnelle. Cette théorie, nouvelle, est définitive. Il nous revient que des professeurs d'histoire de l'Art dans nos Universités, s'y rallient complètement et ont modifié leurs cours en conséquence. M. Rolland — et par lui l'Académie d'Archéologie — peut être fier du redressement qu'il vient d'opérer...

Pendent opera interrupta...

FERNAND DONNET.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous commençons à saisir les raisons qui ont poussé notre secrétaire général honoraire à se démettre de ses fonctions actives. C'est, entre autres, que M. Fernand Donnet entendait réserver tout son temps à l'élaboration d'un travail de grande envergure qu'il considérait un peu comme son chef-d'œuvre technique. Et, à vrai dire, aujourd'hui que cet ouvrage a paru, on demeure réellement confondu de la somme de travail qu'il représente. Il est si lourd de documentation inédite, si riche d'idées originales, écrit dans un style si attachant! L'auteur y a d'ailleurs mis en œuvre les notes de toute une vie; et l'on sait ce qu'à été — et ce qui sera longtemps encore je l'espère — cette vie toute d'opiniâtreté dans la recherche curieuse du document saillant. Mais j'oublie d'en donner le titre. Il s'intitule modestement «*Coup d'œil sur l'Histoire financière d'Anvers au cours des siècles*» alors qu'il constitue, avec ses 300 pages grand in-4°, un véritable monument, à la fois un et varié, édifié à la gloire du travail et de l'esprit d'entreprise des Anversois anciens et modernes. Prétendre le résumer ici en quelques lignes serait bien fat. Je ne puis cependant me dispenser d'en donner une idée générale, ne fût-ce que pour signaler la méthode qui s'y révèle. Aussi bien, peu de personnes en ont-elle pris connaissance, ce livre étant hors-commerce.

Ce qui frappe dès d'abord, c'est de quelle main de maître a été menée la terrible difficulté de conduire, tel un quadrigé emporté par des chevaux contrariés, les exposés conjugués sur

les institutions financières générales, les institutions financières communales, les opérations financières privées et les opérations commerciales. Les « premières manifestations financières » à Anvers, embrassent déjà ces différents points de vue, souvent emmêlés. On y parle du fameux tonlieu de l'Escaut — où il ne serait pas téméraire de rapprocher la légende du géant Druon Antigon du testament de Rohingus (vers 725) et autres actes relatifs à la perception d'une taxe maritime dans le château du Bourg —, du monnayage, des mérovingiens au XII^e siècle; du rôle précoce des Juifs et des prêts faits par la ville à ses princes. Période difficile à traiter vu la rareté de la documentation. Non moins rébarbatifs à composer furent être les deux chapitres suivants, où l'auteur possédant vraiment à fond la matière financière — il le montrera encore davantage plus tard — se voit obligé, pour la compréhension du récit, d'expliquer le fonctionnement de diverses institutions de l'époque communale: les tables de prêt (les premières banques, à Anvers en 1306) l'intérêt, le change, les lettres de change, les foires, les lettres de foire, les chirographes, les recettes urbaines avec leurs receveurs et leurs trésoriers.

Avec le chapitre VI le sujet prend son véritable essor. Il s'agit là des finances anversoises au XIV^e siècle, durant une période particulièrement peu connue: l'occupation flamande, dont M. Donnet abrège à regret l'exposé.

Mais ce qu'il ne sacrifie pas, c'est ce qui lui procure tout à la fois avantage direct et plaisir personnel: la mise en vedette de personnages représentatifs d'une classe ou d'une époque. Méthode qu'il inaugure à propos des Lombards, notamment des Asinari et de Falcon de Lampaigne, et qui lui sera bien chère par la suite. Au demeurant, véritable trouvaille qui se rattache au procédé scientifique de l'échantillonnage et qui élève la biographie à la hauteur même de l'histoire sociale.

En possession de cette aide précieuse, dont il connaît admirablement les ressorts, il entreprend la montée à travers l'ère bourguignonne et le commencement de l'ère impériale, non sans

dire le nécessaire sur les institutions financières centrales, les subsides, le régime monétaire et la monnaie d'Anvers.

Il arrive ainsi à l'époque où «les Pays-Bas ne constituent pour ainsi dire que la banlieue de cette merveilleuse cité qui les soumet à son ascendant», et où les étrangers — Italiens, puis Allemands et Anglais, enfin Espagnols —, font d'elle un des plus grands centres bancaires de l'Europe. Au milieu du XVI^e siècle, en effet, on évaluait le mouvement des capitaux à Anvers, à 40 millions de ducats. Epoque de choix, évidemment, pour la spéculation qui — fut-ce seulement alors? — débordant du cercle financier s'empara du public lui-même. Epoque de prédilection, on le comprend aussi, pour l'auteur qui y trouve de quoi camper des types suggestifs. C'est, se spécialisant dans des spéculations imobilières, Gilbert van Schoonbeke qui achète, dépèce, construit et, pour construire, abat ses chênes à Buggenhout, extrait sa tourbe à Zevenberghe, calcine sa chaux près de Namur et cuit ses briques à Callebeke — le tout dans ses propriétés — bâtit des brasseries qu'il loue, en même temps qu'il détient l'entreprise des fournitures militaires et qu'il prend à ferme de nombreux impôts; c'est Henri van Berchem, bourgmestre d'Anvers; c'est Michel Van der Heyden, autre bourgmestre, héros d'un procès dont toutes les pièces ont été passées du crible en vue du présent travail et d'où une impression tout autre que celle d'autrefois se dégage. Ce sont, plutôt commerçants mais financiers quand même, ces étrangers qui s'installent dans une place aussi favorable : ces Hochstetter qui, un jour, font fructifier un prêt de 500 florins et remboursent 24.500 florins d'or; les Welzer qui équipèrent une flotte dont on rapporte qu'elle découvrit le Venezuela et qui, en tout cas, tirèrent des expéditions lointaines une opulente fortune à laquelle Charles-Quint eut souvent recours (2.000 à 3.000 florins en 1552); les Fugger, la plus importante maison, peut-être, de toute l'Europe auxquels la cour espagnole, après les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, devait près de 5.000.000 de florins; Thomas Gresham, agent d'affaires, mais

aussi agent politique du gouvernement anglais, qui travaillait ment enlevés que complète, rangé parmi les habitués plus discrets entretemps pour son propre compte. Autant de portraits prestes de la Bourse, celui du fameux Gaspard Ducci, banquier, homme de confiance de la cour et criminel à ses heures. Même vie dans les chapitres réservés à Philippe II grâce à l'illustration des institutions telles que les factoreries royales et le commissariat général des finances par les biographies de Gaspard Schetz, du malheureux bourgmestre Antoine van Straelen, des Van Urssele etc. Existences, naturellement, qui ne doivent pas toujours être prises en exemple, vu le manque absolu de moralité en affaires qui les caractérise comme, d'ailleurs, il caractérise — et c'est là leur excuse — leur ambiance. Ce qui, à son tour, excuse peut-être l'un et l'autre à un degré supérieur, c'est qu'à ce moment la crise commençait pour Anvers et que les circonstances, sinon la fin, semblaient justifier les moyens. Et à propos de cette crise même je tiens à relever une appréciation fort neuve de l'auteur qui consiste à envisager la période de prospérité antérieure, malgré tout, comme «un peu factice» (p. 91) De fait, que signifient ces 1.000, voire même ces 1.500 maisons à louer que je trouve signalées dans deux documents officiels de 1531 (p. 142) ?

Plus sympathique est la physionomie de l'anversois Wenceslas Cobergher qui domine le règne assez réparateur des archiducs dans sa multiple personnalité, toute renaissante, de peintre, d'architecte, d'ingénieur, de lettré, de philanthrope et, comme tel — l'inverse est rarement vrai — de financier. Le « grand siècle » français qui pénétra chez nous d'une façon malheureusement assez militaire fait décrire un Colbert en la personne du comte de Bergeyck, un Anversois, et un adepte du Colbertisme en la personne de Jacques Cloots, un des promoteurs principaux de la Compagnie d'Ostende. Le XVIII^e siècle où, au milieu des réformes nationales de Marie-Thérèse, l'auteur redresse encore un erreur courante en affirmant que l'activité anversoise n'était pas morte mais que ce qui la distinguait «c'était

les transactions de détail multiples et embrassant les domaines les plus disparates» lui fournit l'occasion d'illustrer sa thèse par la présentation d'un type: James Dormer. Fils d'un lord anglais, obligé comme puîné de faire sa situation avec 500 livres sterl., James Dormer s'en va en Chine, puis vient à Anvers, où deux riches mariages lui permettent de fonder une maison de commerce et de banque. Il s'occupe de tout, mais surtout de bijoux, de pierres précieuses — qu'il va jusqu'à vouloir acheter à des généraux vainqueurs (La Bourdonnaye) — d'œuvres d'art et de tableaux. Comme banquier il fonde la «Société royale d'assurance» (1754). Pour reconstituer sa physionomie M. Donnet a dépouillé un fonds merveilleux — mais fatigant — formé, aux Archives de la Ville d'Anvers, de tous les papiers, même les plus intimes, emportés lors d'une saisie judiciaire opérée vers 1770, à la demeure de Dormer. Les admirateurs du comte de Nény qui voudraient le consulter y apprendront telles histoires de pots-de-vin qui feront s'envoler leurs illusions — avec les «ortolans» décrits par M. Donnet.

Et c'est ainsi qu'après l'étude du Régime français — où le rôle d'Anvers fut avant tout d'ordre stratégique — et qu'au cours de celles du Régime hollandais — où la remise des bassins militaires à la ville en 1816 fut «le point de départ de la fortune commerciale d'Anvers» l'auteur en arrive à la fondation de la grande banque belge, la «Société générale pour favoriser l'Industrie Nationale» (1822) et plus spécialement à celle de son agence anversoise, fondée en 1823 et devenue succursale autonome en 1827, c'est-à-dire, il y a cent ans, événement que le présent ouvrage avait précisément pour but de commémorer et où un chapitre spécial lui est consacré à cet effet.

Il n'entre pas dans mes vues de faire à mon tour l'éloge de la Banque d'Anvers ni le démontrer sa prospérité. La plus belle preuve en est d'ailleurs la magnificence avec laquelle, à l'exemple des financiers lettrés et artistes d'autrefois, elle a édité son volume jubilaire chez Buschmann. Papier à la cuve d'Arches ou parcheminé français de Ville-sur-Saulx, caractères emprun-

tés avec licence des autorités, au Musée Plantin; illustration abondante et délicieusement soignée — il y a des reproductions hors-texte d'originaux où l'aspect du papier et des encres diverses fait qu'on s'y méprendrait.

Mais s'il faut applaudir à ce geste médicéen et envier celui qu'un tel mécénat a favorisé, on ne peut cependant manquer de songer à la rançon. Le luxe même de la publication fait tort à l'auteur pour un triple motif. Tout d'abord il porte à considérer le volume plus en raison de sa forme extérieure que de son *substratum* scientifique: il pousse le lecteur à le voir plus en artiste ou en bibliophile qu'en érudit; ensuite, puisqu'il y a une limite à tout — si elle n'est pas qualitative elle doit être quantitative — il restreint, à 1050, le nombre des heureux bénéficiaires de l'ouvrage, et lorsqu'on saura que la majeure partie de ceux-ci sont de banquiers et des hommes d'affaires on pourra craindre — soyons sincères — qu'il n'ait été répandu avec un pourcentage énorme de perte; enfin, et c'est aussi grave à notre point de vue, le même souci de la présentation harmonieuse, s'il a admis une abondante bibliographie finale, a fait bannir toutes notes et références.

J'ai hâte d'ajouter que ce revers de la médaille n'a pas échappé à M. Donnet. Avec la peine d'avoir dû élaguer bien des passages intéressants qui ne cadraient malheureusement pas avec le but privé de la publication, il se dresse même encore devant lui de façon hallucinante. Qu'il ne s'exagère pas l'importance de ces défauts inévitables. S'il veut, cependant, avec le souci qu'il a de la pertinence en toutes choses, voir le résultat capital de ses recherches diffusé et apprécié, comme il le mérite, qu'il cède aux sollicitations dont il est l'objet et réédite son important travail en le dépouillant de son caractère particulier et en l'enrichissant — moralement cette fois — des considérations qu'il voulait publier et de tout l'appareil critique indispensable. Avec la première édition comme réclame ce serait là d'ailleurs une bonne « affaire » que, cette fois dans le meilleur de leur âme, n'auraient pas dédaignée les Schetz et les Dormer!

* * *

M. le comte Jos. de Borchgrave d'Altena a, comme don de joyeuse entrée, offert à l'Académie une suite de travaux dont on trouvera les titres dans la listes des accroissements de la bibliothèque. J'y relève une étude sur *La Vierge de pèlerinage à Walcourt*, qui est une Vierge assise, du XI^e siècle, revêtue de plaques d'argent, comme la Sainte-Foy du Conques à laquelle elle fait penser, et dont le revers est décoré d'une plaque de cuivre gravé, datant des débuts de notre adoption du style gothique ; un article sur *Le triptyque reliquaire de la Vraie Croix de N.-D. de Tongres*, qui a surtout pour but de démontrer que cette œuvre d'art, que l'on croyait du XIII^e siècle, n'a pas été exécutée après 1181; un important recueil intitulé: *Sculptures conservées au pays mosan*. Ce dernier ouvrage mérite plus qu'une simple mention. Il constitue la première série des notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et de l'iconographie en Belgique qu'ont entrepris de réunir par voie photographique les Musées Royaux du Cinquantenaire. Sa majeure partie consiste donc en un inventaire critique d'œuvres dont presque toutes seraient à signaler. Mais à côté de cette analyse il y a une synthèse sous forme d'Introduction. Là gît surtout l'intérêt. L'auteur nous montre, dans cet ancien évêché de Liège ouvert aux influences les plus diverses, la formation d'une personnalité artistique régionale dont les ivoiriers du X^e siècle sont les premiers témoins. Ils marquent la voie à Renier de Huy et à Godefroid de Claire — qui s'imposeront, l'un surtout par sa plastique étonnante, l'autre principalement par son souci du décor. De ces deux-ci procéderont à leur tour les auteurs de la célèbre Madone de dom Rupert et des sculptures de Maestricht et de Nivelles. Mais leur enseignement à tous deviendra bientôt stéréotypé. Nicolas de Verdun aura le génie de saisir à temps le corps anémié de l'art liégeois et de lui insuffler de nouveaux principes de vie. Ses prophètes ont déjà pensé à Sluter. Après lui ce seront les épousailles de la tradition locale et de l'art gothique français, épousailles cependant trop tardives pour être vraiment fécon-

des. Il n'en résultera qu'un maniérisme français outrancier (XIV^e siècle). Aux XV^e et XVI^e siècles l'importation de sculptures brabançonnes et anversoises sera, de son côté, préjudiciable à l'originalité locale renée sous Evrard de la Marck.

J. M. de Borchgrave se propose d'étudier plus longuement ces dernières époques dans un prochain travail. Nous lirons ses conclusions avec intérêt.

* * *

Mgr. H. Lamy O. P. poursuivant ses études sur le monastère qu'il dirige avec tant de compétence trouve l'occasion de revenir sur *L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerlo* dont a déjà traité sommairement le R. P. Delehaye. Pour ce faire, il s'aide de documents d'archives, la plupart inédits, conservés à Tongerlo même. Il montre fort clairement comment la Compagnie de Jésus ayant été supprimée le 21 juillet 1773, les Bollandistes furent d'abord l'objet d'égards particuliers de la part du gouvernement autrichien et autorisés à continuer leurs travaux à l'abbaye des Augustins de Caudenberg. Mais cette abbaye ayant cessé elle-même d'exister par décret impérial du 23 mai 1786, la publication des Acta Sanctorum fut officiellement arrêtée et la vente de la bibliothèque décidée. De crainte de voir l'œuvre poursuivie par l'étranger l'évêque d'Anvers de Nélis suggéra à l'abbé de Tongerlo de faire des propositions d'achat. Les démarches n'aboutirent qu'en 1789, après bien des complications, et, comme au moyen âge, les hôtes suivaient la terre qu'ils cultivaient, les Bollandistes suivirent leurs livres, heureux qu'on voulût bien les prendre avec eux. Les prémontrés s'intéressèrent à leurs travaux et une nouvelle compagnie hagiographique se forma qui fut vraiment «le trait d'union entre la société des savants jésuites, dissoute, et la nouvelle pléiade d'éditeurs qui président aujourd'hui aux destinées de l'œuvre».

* * *

Il serait à souhaiter que les membres du clergé paroissial suivent l'exemple donné par M. EUG. BOECKX, qui vient

de publier un ouvrage sur *Notre-Dame de la chapelle à Bruxelles* (Bruxelles, Bulens, 1928) dont il est vicaire. M. Boeckx y a réuni, en les développant, toute une série d'études qu'il publiait depuis de longues années dans le Bulletin paroissial de la Chapelle. Il a fait de la matière deux parts: l'une relative au personnel ecclésiastique, aux chapellenies, aux confréries, aux offices religieux, à l'enseignement et à la bienfaisance; l'autre concernant l'étude archéologique du monument, de son mobilier et des œuvres d'art qu'on y trouve en abondance. L'objet de chacune de ces subdivisions a été scrupuleusement étudié au moyen des sources les plus sûres, aussi l'ouvrage revêt-il une belle allure scientifique. Son aspect artistique n'est pas le moindre qualité, eu égard aux nombreuses reproductions qui l'illustrent. Nul doute qu'il ne connaisse plusieurs éditions. Quand l'occasion de la deuxième se présentera, l'auteur ne jugerait-il pas opportun de modifier — un détail — la légende de la fig. 63 : «Statue de S. Christophe, patron des automobilistes XVII^e s.»? Elle prête au moins le flanc à la plaisanterie.

PAUL ROLLAND



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

FERNAND DONNET

par PAUL ROLLAND.

Messieurs,

La plus grande perte qu'ait éprouvée depuis longtemps, depuis l'époque de ses fondateurs même, l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique est assurément celle de Fernand Donnet. Il convenait qu'un des membres du bureau rédigeât officiellement la notice que nous devons à sa mémoire. Désigné par ses fonctions, dans lesquelles il succède au disparu, votre secrétaire a accepté avec empressement cette mission qui répond à son vif sentiment de reconnaissance personnelle et pour l'accomplissement de laquelle il a glané parmi les souvenirs d'entretiens familiers dont le défunt l'honorait.

Fernand-Jean-Louis Donnet est né à Anvers le 17 juillet 1856. Il descendait d'une très vieille famille seigneuriale d'Ugine en Savoie, d'où son nom, un surnom : *domnetus* = petit seigneur. Cette origine noble l'autorisait à user du qualificatif de « messire », qui ne figura que sur son faire-part de décès et dont certains d'entre vous se sont peut-être étonnés, trompés qu'ils étaient par l'extrême modestie et par les allures simples de celui qui y avait légalement et, plus encore, moralement, droit. Ce

n'était même là qu'une demi-vérité puisque, de son côté, le nom exact de la famille revêt, depuis des siècles, suivant la mode savoyarde, une forme double constituée du véritable nom et du surnom : Bissiliat-Donnet. Mais nous n'avons jamais connu Messire Fernand Bissiliat-Donnet. Nous avons connu Fernand Donnet. C'est la seule forme onomastique double à laquelle il tint et c'est celle qu'il a ordonné de graver, sans autres qualités ni titres, sur sa simple croix de pierre.

Fernand Donnet fit de fortes études gréco-latines à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles. Lors de son retour à Anvers, la branche de la famille à laquelle il appartenait et qui, avec son grand-père, avait été attirée par le mouvement économique de la Métropole au commencement du dix-neuvième siècle, essaya de l'intéresser aux affaires. L'inaction lui répugnant instinctivement — il aurait même voulu personnellement embrasser la carrière militaire — et, bientôt, le soin d'une famille grandissante — il se maria en 1882 — lui en imposant le devoir, il essaya de s'y prêter. Mais de ces occupations matérielles, le seul résultat tangible fut, comme il l'avouait plaisamment une... *Notice historique et statistique sur le raffinage et les raffineurs de sucre à Anvers du XV^e au XIX^e siècle* (1892). De plus, il joignait déjà au désir de la jouissance intellectuelle celui du dévouement aux causes idéales et désintéressées. Devançant de cinq ans celle que je viens de citer, sa toute première étude (1887) fut une *Notice historique sur la chapelle du T. S. Sacrement en l'Eglise cathédrale d'Anvers*, et il la signa comme secrétaire des maîtres de la dite chapelle. Avec sa deuxième étude, parue l'année suivante — *Histoire d'un titre ou le premier comte de Baillet, 1719* — il se posa irrévocablement en champion de la vérité, quelles que pussent être les conséquences de son attitude. Penchants assez malheureux, pour un commerçant, qu'une série d'événements, de natures différentes, vinrent encore aggraver en multipliant ses « pertes » de temps.

Le premier est douloureux dans sa cause. Devenu veuf en 1891, avec charge de six enfants dans l'éducation desquels une

mère admirable, décédée seulement en 1922, l'aïda de toute son énergie, il trouva sa consolation dans l'exercice de l'esprit... «Plus est en vous».

La même année 1891 l'Académie d'Archéologie de Belgique prenant en considération ses qualités natives de travail et d'abnégation l'inscrivait (4 octobre) parmi ses membre correspondants régnicoles et le mettait immédiatement à la disposition de son bibliothécaire, Siret, en qualité de bibliothécaire-adjoint. Deux mois plus tard, la séance du 6 décembre — la première à laquelle il assista — le portait aux fonctions de bibliothécaire.

Décision extrêmement heureuse qui fit passer par ses mains une bibliographie abondante et toujours renouvelée dont il profita personnellement, mais aux richesses de laquelle il fit participer aussi tous ses confrères par le moyen des comptes rendus aussi vivants qu'exacts, qu'à la suite d'une proposition de H. Hymans il rédigea depuis le 3 février 1895 jusqu'à son décès.

La séance du 12 juin 1892 le promut membre titulaire et l'éleva en même temps au grade de secrétaire-adjoint. C'est en cette dernière qualité qu'en août suivant il prit une part active à l'organisation du Congrès archéologique d'Anvers. L'Académie d'Archéologie de Belgique, mère de ces assises nationales où se ressèrent les liens de la Fédération historique et archéologique de Belgique qu'elle a fondée en même temps, tenait à ce que ce VIII^e Congrès — qui coïncidait d'ailleurs avec son propre cinquantième — fût à la hauteur du Congrès initial qui s'était déroulé à Anvers même en 1885. L'initiative et le dévouement de son bureau, et notamment de son secrétaire-adjoint, en firent une manifestation hors de pair, dont le souvenir se concrétise dans celui du fameux Landjuweel, qui en fut une des attractions. Fernand Donnet prit goût à ces réunions confraternelles où son obligeance naturelle et sa science grandissante lui créaient des relations durables. L'année 1893 nous le montre faisant rapport sur le vingt-cinquième anniversaire de la Société historique de Compiègne. En 1894 il rend leur politesse aux Montois venus à Anvers deux ans plus tôt et assiste dans leur ville au nouveau

congrès de la Fédération. Dorénavant il ne manquera aucun de ces congrès et y trouvera le meilleur de ses plaisirs.

De même que ses fonctions de bibliothécaire-adjoint se sont rapidement transformées en celles de bibliothécaire, sa charge de secrétaire-adjoint n'a pas tardé à se muer en celle de secrétaire. Le 1 décembre 1895 lui apporte cette promotion désirée par tous et facilitée par l'avènement de l'ancien secrétaire, le baron de Vinck de Winnezele à la vice-présidence, puis à la présidence.

Le voilà donc livré, pieds et poings liés, à la jalouse Clio.

Heureusement, l'année 1896 le libère d'un autre côté. Le 9 mars il rompt avec ses occupations matérielles pour devenir administrateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Alors, à l'âge de quarante ans, commence sa véritable vie, toute adonnée aux jouissances supérieures. Par un surcroît de faveur c'est dans cette même Académie des Beaux-Arts, que, à la suite d'un accord conclu avec la ville, la bibliothèque de notre institution, jusque-là logée dans les greniers de la bibliothèque communale venait d'être transférée, suivie de peu par nos réunions mêmes, tenues précédemment dans une salle quelconque de l'Hôtel-de-Ville (1895). Pouvait-on rêver milieu plus propice à la production scientifique? Aussi Fernand Donnet dont la facilité de rédaction était d'ailleurs peu commune — ses minutes sont sans ratures — livra-t-il à la publicité le nombre de 143 ouvrages et articles, portant de préférence sur l'histoire et l'archéologie — surtout la campanologie et l'art des tapisseries — de la ville et de la province d'Anvers.

Je n'y compte pas les rapports annuels qu'il fit en sa qualité d'administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts, ni ceux qu'il élaborait régulièrement comme secrétaire-bibliothécaire de notre Académie, ni ses comptes rendus bibliographiques, ni ses notices dans la Biographie Nationale, ni ses rapports comme secrétaire du Comité provincial des Monuments ou d'autres institutions publiques ou privées.

Car son activité rayonna de toutes parts. Il fut, dis-je, secrétaire du Comité provincial des Monuments, avant d'en être vice-président et son intervention dans cet organisme se manifesta par les 9 gros volumes d'inventaires d'objets d'art de la province, qu'il édita de 1902 à 1926. D'accord avec sa intervention naturelle au sein du Corps Académique d'Anvers, on sollicita sa présence à la Commission du Musée Royal des Beaux-Arts. La société de Bibliophiles Anversois le nomma après quelques années président d'honneur.

Il fit partie de la Société de Géographie d'Anvers, dont il fut un moment également secrétaire; de la Société royale de Numismatique de Belgique et bientôt de la plupart de nos sociétés historiques et archéologiques locales et même d'importantes sociétés étrangères — Société française d'Archéologie, Institut Géographique de Buenos-Ayres, Institut historique et géographique de Parahybano (Brésil) etc. Il collaborait à la Biographie nationale et rédigea, de 1894 à 1914, pour le journal « La Métropole » des articles de documentation absolument inédite, qu'il signa du pseudonyme « O. Give » ou de deux de ses prénoms « Jean-Louis ».

Les honneurs récompensèrent forcément une telle activité et, à l'heure de son décès, il était membre correspondant des Académies Royales des Beaux-Arts et d'Histoire de Madrid, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix Civique de 1^e classe, commandeur de la Légion d'Honneur, officier d'Académie, officier de l'Ordre de Saint-Sava, chevalier de l'Ordre d'Alphonse XII, etc.

Mais le pivot de toutes ces occupations et de tous ces honneurs, le foyer qui attira ceux-ci et dispersa celles-là, fut l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique. Fernand Donnet fut, avant tout et par dessus tout, secrétaire de cette Académie. Et il le fut au point de la revivifier complètement.

Dans le rapport qu'il lut en 1892 lors du cinquantième anniversaire de notre compagnie, le général Wauwermans, président, divisait son existence antérieure en quatre périodes :

1°) une période d'organisation et de succès ; 2°) une période d'incontestables progrès scientifiques; 3° une période pendant laquelle l'activité des membres semble quelque peu s'être ralentie; 4°) une période durant laquelle l'accalmie s'est accentuée encore davantage.

Succédant, à vingt-cinq années d'intervalle, à ce rapporteur quelque peu découragé, Fernand Donnet, lors de la célébration du soixante quinzième anniversaire de notre Académie découvrirait dans ces vingt-cinq années les traces d'une incontestable et vigoureuse renaissance. Il mettait en parallèle saisissant l'institution autrefois déclinante et celle qu'il avait sous les yeux. Mais, toujours modeste, il attribuait à d'autres le mérite de la transformation et en montrait l'origine dans le *Landjuweel* de 1892. Il feignait d'ignorer qu'en ce qui concerne ce dernier, sa généreuse activité avait précisément alors attiré l'attention sur lui et, d'autre part, que durant la nouvelle étape franchie par l'Académie, il avait occupé vingt ans sur vingt-cinq le secrétariat, dont même, il ne détacha pas ses regards, lorsqu'une voix unanime le porta à la vice-présidence en 1898, et à la présidence en 1899.

Je proclame hautement que nous eûmes durant cette période des présidents de toute première valeur et d'un inébranlable dévouement. Mais je dois faire remarquer aussi que le caractère annuel de leur change et leur éloignement habituel du siège de notre institution ont forcément mis obstacle à la continuité de leurs efforts.

Fernand Donnet, lui, eut la possibilité d'être constant. Et il le fut avec un rare esprit d'initiative et d'à-propos.

L'année de sa nomination comme secrétaire est à peine écoulée, que S. M. Léopold II, accorde à notre association le titre d'Académie royale.

Bien que le siège de cette Académie eût été transféré à l'Académie des Beaux-Arts, il avait été décidé que les séances publiques continueraient d'être tenues dans les somptueuses salles de l'Hôtel-de-Ville d'Anvers. Dès lors, chaque année, ces

cérémonies soigneusement préparées se renouvelèrent avec une solennité toujours croissante et attirèrent l'affluence d'un public que les relations grandissantes et choisies du nouveau secrétaire faisaient une assemblée d'élite.

Au mois d'octobre 1899, furent organisées à Anvers des fêtes destinées à commémorer, par un cortège et une exposition, le troisième centenaire de la naissance du peintre Van Dyck. L'Académie d'Archéologie s'associa à ce mouvement et consacra une séance extraordinaire à la glorification du peintre, à sa vie et à l'analyse de ses œuvres. Fernand Donnet fut l'âme de cette manifestation qu'il eut le souci de préparer et la joie de présider — car cette année coïncide avec son passage à la présidence.

Plus tard, en 1905, le soixante quinzième anniversaire de l'indépendance belge lui fournit encore l'occasion de se dépenser sans compter. Il persuada l'Académie d'organiser une «journée archéologique» qui connut un succès éclatant. Des représentants des principales sociétés archéologiques du pays et de l'étranger répondirent avec joie à son appel, le plus souvent personnel. A Anvers même il avait su intéresser ses concitoyens à la manifestation. Il en sortit une séance solennelle au Cercle artistique, des visites archéologiques choisies avec discernement et présentées avec science, une soirée mondaine et d'autres divertissements recherchés qui portèrent haut le renom de notre Académie.

Cette double idée de la distinction et de la diffusion du renom de notre compagnie fut toujours devant ses yeux. Sous son influence il sollicita de nombreuses sociétés savantes du dehors de nous faire l'honneur d'être nos associées, ce qui eut pour résultat indirect de faire entrer dans notre bibliothèque une collection unique de publications étrangères. Il fit figurer sur les listes de nos correspondants des personnalités marquantes de tous pays qui nous rendirent au centuple cet honneur en s'intéressant à nos travaux, en publiant certains des leurs chez nous et en s'efforçant même parfois d'en venir offrir la

primeur à nos séances — le plus souvent publiques — qu'elles rehaussaient considérablement de leur présence.

Si bien que le rapport qu'il présenta à l'occasion de l'anniversaire de 1917 fut, en fait, celui de sa propre activité. A quelques années près il identifiait la vie de l'Académie à celle de son secrétaire. Par suite de la guerre ce rapport fut d'ailleurs lu seulement à la fin de 1920, c'est-à-dire exactement vingt-cinq ans après que Fernand Donnet eut été élevé au secrétariat.

L'activité de notre secrétaire devait dépasser de quelques années encore ce quart de siècle. Il ne cessa même de travailler — pour nous toujours — que deux mois avant sa mort.

Mais un concours de circonstances vint affaiblir son ardeur.

Déjà, les souffrances de l'occupation et surtout le dégoût de l'infâme trahison activiste où il voyait se déshonorer des intellectuels connus avaient atteint chez lui des fibres intimes. La mort de son fils aîné (1918), engagé volontaire, le laissait accablé. La perte de sa vaillante mère (1922), la séparation de ses deux filles entrées en religion et l'éloignement de son autre fils — les seuls enfants qu'il lui restât — le désespérèrent complètement. *Semper solus* proclamait un peu hautainement la devise favorite qu'il inscrivait, à côté d'un hibou, sur ses ex-libris. Cette solitude, en quoi il mettait tout son désir de travailler lorsqu'elle n'était que temporaire, lui fut à charge dès qu'elle devint absolue. Sa fierté lui interdisait de s'en plaindre, mais elle n'en était que plus dangereuse. Sa mise en disponibilité — par suite de limite d'âge — comme administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts (28 déc. 1923) suivie de sa retraite — lui apportât-elle le titre honorifique de ses fonctions (31 mars 1926) — l'abattit encore davantage. De même qu'il essayait de se donner le change sur son isolement, de même il tenta de se persuader que l'on rompt facilement avec ses fonctions de trente années, liées intimement à des habitudes de travail. Il prétendit mettre à profit le calme et le temps qui lui étaient maintenant répartis à outrance. Il liquida fébrilement presque tout l'arriéré de ses travaux puis, en un an (1926), — à l'aide

de notes de toute une vie cependant — il produisit le phénoménal ouvrage qu'est son «Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles». Ce fut son chant du cygne. Le peu d'écho que rencontra fatalement cet ouvrage auprès des historiens, du fait que la grande banque d'Anvers dont il devait indirectement commémorer le centenaire en fit un volume de luxe dépouillé de tout appareil critique et distribué surtout à des non-initiés, acheva de le terrasser.

Fernand Donnet entra dans le champ de la grande Faucheuse. Il s'en rendait d'ailleurs parfaitement compte. Dès le mois d'août 1926, après nous avoir personnellement convaincu en des termes quasi prophétiques que nous n'oublierons jamais, il jugeait prudent, dans l'intérêt de l'Académie de passer la main, au bout de trente ans, à un autre secrétaire. Il ne se réservait que la réception des volumes de notre bibliothèque et la rédaction de leurs comptes rendus. Telle avait été sa première charge parmi nous, telle devait être aussi sa dernière. Avide de connaissances toujours nouvelles il lut jusqu'au dernier jour, les publications qui nous étaient adressées et la défaillance définitive l'atteignit en pleine rédaction de son 123^e carnet de comptes rendus, exactement dans l'analyse de l'un de nos propres travaux. Nous en demeurons profondément ému.

Fernand Donnet trépassa le 30 décembre 1927.

Il avait constant dans la recherche de la vérité historique et dans le soin des moyens collectifs — j'ai cité cette Académie — les plus aptes à la découvrir.

Mais cette vérité historique il la subordonnait elle-même — sans qu'il en fit l'esclave cependant — à la vérité patriotique, où il voyait la vérité dans l'ordre, et, par dessus tout, à la vérité religieuse. Si son patriotisme fut parfois des plus susceptibles c'est qu'il était des plus ardents. La lutte morale pour l'existence même de la nation, alors intimement mêlée à la défense d'une nation-sœur, lui valut après la guerre, au cours d'une cérémonie

d'autant plus significative qu'elle était intime, la joie peu commune de recevoir l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur des mains mêmes de l'ambassadeur de France. D'autre part, l'unité de la patrie, menacée par la fâcheuse querelle linguistique, trouva en lui le plus bouillant et le plus intransigeant défenseur. D'habitude courtois et réservé, cette question brouillonne avait même le don de l'exaspérer intensément. Mais, malgré tout, comme l'a dit excellemment un journaliste distingué, «il avait sous des dehors volontiers bourrus infiniment de cœur et si parfois son esprit — il en avait énormément — se faisait malicieux, ce n'était jamais qu'aux dépens des prétentieux et des imbéciles».

Sans cœur d'ailleurs, aurait-il pu comme il l'a fait, suivre le précepte chrétien, qui veut que la foi sans les œuvres, soit une foi morte? Car Fernand Donnet fut aussi profondément religieux. Volontiers frondeur et agressif dans les autres domaines il fut, dans celui-ci, d'une parfaite urbanité et d'une extrême tolérance. Son bon cœur, appelons-le maintenant charité, reprenait ici l'avantage. Et c'est pourquoi sa foi-même fut si belle, si respectée. Il cherchait d'ailleurs sincèrement à l'éclairer davantage à l'aide de sa puissante intellectualité.

A travers les concepts de Science, de Patrie et de Religion Fernand Donnet poursuivait inlassablement la Vérité.

Puisse-t-il contempler maintenant la Vérité Suprême !

27 Janvier 1928.

BIBLIOGRAPHIE.

1. *Notice historique sur la chapelle du T. S. Sacrement en l'Eglise cathédrale d'Anvers.*
1 br., 8°, Anvers, 1887. 2° édit. 1924.
2. *Histoire d'un titre ou Le premier comte de Baillet (1719)*
1 br. 8°, Anvers, 1888.
3. *Notice historique et statistique sur le raffinage et les raffineurs de sucre à Anvers (XV^e-XIX^e siècle).*
1 br., 8°, Anvers 1892.
4. *Rapport sur le XXV^e anniversaire de la Société historique de Compiègne.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique 1893.
5. *Pierre l'Hermitte et la famille Lhermitte d'Anvers.*
1 br., 8°, Anvers 1893.
6. *Un changement de sceau et d'armoiries à Anvers en 1401 La famille Clarensonne.*
Ann Soc.. Archéol. Bruxelles, VIII, 2° livr., 1894.
7. *Rapport sur le Congrès archéologique et historique de Mons.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1894.
8. *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde pendant la furie espagnole (1576).*
Annales de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles, VIII, 3° livr., 1894.
9. *Notes historiques relatives aux Beaux-Arts au XV^e siècle.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1894.

10. *Le triptyque de Maria Ter Heyde.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1894.
11. *Histoire d'un pot de vin.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1895.
12. *Notes sur quelques achats de tapisseries de Bruxelles au XVII^e siècle.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, IX, 1^e livr., 1895.
13. *La seigneurie de Wesenbeke et ses possesseurs au XVII^e siècle.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, IX, 2^e livr., 1895.
14. *Un épisode inédit de la Furie espagnole (1576).*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1895.
15. *Encore quelques particularités inédites de la Furie espagnole.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1895.
16. *Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVI^e siècle.*
Bulletin Soc. Roy. de Géographie d'Anvers, 1895.
17. *Rapport sur le Congrès de Tournai.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1896.
18. *Un «modus vivendi» au XV^e siècle.*
Bulletin Acad. Archéol. Belgique, 1896.
19. *Une expertise de monnaies à Anvers en 1678.*
Revue belge de Numismatique, 1896.
20. *La refonte de la grosse cloche de l'église de Tamise, 1675.*
Ann. cercle archéol. Pays de Waes, 1896.
21. *Lettre de Servais de Steelandt, bailli du Pays de Waes au comte de Mansfelt.*
Ann. Cercle archéol. Pays de Waes, 1896.
22. *Histoire d'un livre (Pompa introitus Ferdinandi).*
Ann. Acad. Archéol. Belgique, 1896.
23. *La fauconnerie à Anvers.*
Ann. Acad. Archéol. Belgique, 1896.

24. *Rapport sur le Congrès de Gand.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1896.
25. *Notes pour servir à l'histoire des émigrations anciennes des Anversois dans les pays d'Outre-Mer.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.
26. *Quentin Clarenson, échevin d'Anvers, châtelain de Bermortere.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.
27. *Le livre jubilaire de la prise d'Anvers en 1585.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.
28. *Une fabrique d'objets d'art pour l'exportation.*
Bull. Cercle archéol. de Gand, 1897.
29. *Les poteries acoustiques du couvent des Récollets à Anvers*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1897.
30. *Une commande de l'abbaye de Zwyyveke à l'orfèvre Melyn.*
Ann. Cercle archéol. de Termonde, 1897.
31. *Documents pour servir à l'histoire des tapisseries à Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVII^e siècle.*
Ann. Soc. d'Archéologie de Bruxelles, X, XI, XII, 1896-98
32. *Les cloches d'Anvers et les fondeurs anversois*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899.
33. *Les exilés anversois à Cologne, 1582-1585.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899.
34. *Le sculpteur Robert Moreau.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899
35. *Un Van Dyck inconnu.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1899.
36. *Les fondeurs de canons malinois du XVI^e siècle.*
Bullet. Cercle archéol. Malines, 1899.
37. *Les derniers fidèles de Marie Stuart, 1900.*
38. *Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1900.

39. *Une taque symbolique du XVII^e siècle.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1900.
40. *Les Lombards dans les Pays-Bas.*
Ann. Cercle archéol. Termonde, 1900.
41. *Une congrégation aérienne.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1901.
42. *Notes sur Joseph Guillaume de Broeta et sa famille.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1902.
43. *Joseph Guillaume de Broeta et sa famille.*
Note complémentaire.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1902.
44. *La maison des dames d'honneur de Marie Stuart.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1902.
45. *Les mëreaux des brasseurs d'Anvers.*
Revue belge de numismatique, 1903.
46. *La marque des étains d'Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1903.
47. *La médaille des statues de neige à Anvers en 1772.*
Note complémentaire.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1903.
48. *La première croisade.*
C. R. du Congrès archéolog. de Tongres, 1903.
49. *Félix le Sergeant de Monnecove. Notice biographique*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1903
50. *Paris d'autrefois.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.
51. *Notes additionnelles concernant les paris à Amers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.
52. *Ventes de revenus de la chapelle castrale de Bouvignes.*
C. R. du Congrès d'Archéologie et d'Histoire de Dinant,
1903 (1904).
53. *Le batteur de cuivre anversois.*
C. R. du Congrès archéolog. de Dinant, 1903. 1904.

55. *Relations entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers.*
C. R. du Congrès archéolog. de Dinant, 1903 (1904).
56. *Un candidat malheureux à l'évêché de Bruges en 1689.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.
57. *Notice sur Hérenthout.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1904.
58. *Variétés campanaires.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.
59. *Anvers en 1830.*
L'illustration belge, 6 août 1905.
60. *Trois cloches flamandes du Limousin.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.
61. *Quelques épisodes des relations entre Anvers et Termonde au XVI^e siècle.*
Ann. Cercle archéol. Termonde, 2^e sér., XV, 1905.
62. *L'histoire et l'archéologie à Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.
63. *Journée archéologique du 8 octobre 1905. Anvers.*
Visite de monuments curieux et peu connus. 1905.
Réédité en 1906.
64. *Notes artistiques et archéologique sur la province d'Anvers*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1905.
65. *Les cloches de Wechelderzande.*
Taxandria, Turnhout, 1905.
66. *In memoriam Ernest Mast.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1906.
67. *Notice historique sur la chapelle du T S. Sacrement en l'église cathédrale d'Anvers.* Supplément. 1906.
68. *Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat, dans le département des Deux-Nèthes.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1906.

69. *Les abords de l'église Notre-Dame à Anvers.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1907.
- 70 *Entrée solennelle de Charles de Lalaing, comte d'Hoogstraeten à Saint-Omer en 1624.*
Taxandria, Turnhout, 1907.
71. *Note sur la famille de Wachtelaer. 1907.*
72. *Congrès de Gand, 1907.*
Rapport sur les travaux de la 3^e section, 1907.
73. *L'archéologie campanaire en Belgique.*
Congrès de Gand, 1907.
74. *Louis Quarré-Reybourbon. Notice biographique.*
Bull. Acad. Roy. Archéol, Belgique. 1907.
75. *Dons de la famille van Brouckhoven à l'église de Rumpst.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1907.
76. *Het jonstich versaem der violieren. Histoire de la chambre de Rhétorique «Olijftak» depuis 1480.*
Edit. des Bibliophiles anversoïis, n° 23, 1907 (668 p.)
77. *Note complémentaire sur les Reydam's, tapissiers bruxellois*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, XXII, 1^e et 2^e livr., 1908.
78. *Le Maître-autel du couvent des Annonciades à Tirlemont.*
Hagelands gedenkschriften, 1908.
79. *La statuette de Casterlé.*
Taxandria, Turnhout, 1908.
80. *Un quart de siècle de censure — La presse dans le département des Deux-Nèthes et la province d'Anvers. sous le Directoire, le Consulat, l'Empire et au début du régime hollandais (1795-1820).*
Bull. Acad. Roy. Archéol. 1908.
81. *Les tremblements de terre à Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1909.
82. *Quelques rectifications de Jacques van der Sanden concernant Turnhout.*
Taxandria, Turnhout, 1909.

83. *L'architecte de l'église des Jésuites à Anvers.*
Bulet. Commiss. Roy. Art et Archéol. 1909.
84. *Variétés campanaires. Deuxième série.*
Deuxième série.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1909.
85. *Les fiches dans la douane au XVIII^e siècle.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1910.
86. *Les sceaux anversois particuliers aux XIV^e et XV^e siècles*
Revue belge de Numismatique, 1910.
87. *Les tapisseries du Maréchal de Vigny.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, XXIV, 1^e et 2^e livr., 1910.
88. *La vie intime anversoise sous le régime républicain.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1910.
89. *Notes sur quelques vitraux héraldiques des XVI^e et XVII^e siècles.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1911.
90. *Louis Theunissens. Notice biographique.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique. 1911.
91. *Une requête des teinturiers malinois au XVI^e siècle.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1911.
92. *Un conflit entre les drapiers et les filiers malinois au XVII^e siècle.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1911.
93. *Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers. Commémoration des 25 années de professorat de MM. Blomme, Lauwers, Royers, Van der Ouderaa, Vinçotte. 1911.*
94. *Les Brigittines anglaises à Mishagen.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1911.
95. *Flaminio Garnier, sa famille et son monument dans l'église du Sablon à Bruxelles.*
Ann. Soc. Archéol. Bruxelles, XXV, 2^e, 3^e et 4^e livr., 1911
96. *Sceaux des familles anversoises aux XIV^e et XV^e siècles. I. Van den Werve.*
Revue belge de Numismatique, 1912.

97. *Notes sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.
98. *Quelques cloches portugaises.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.
99. *Jacques van der Sanden de Turnhout.*
Note complémentaire. Taxandria, Turnhout, 1912.
100. *Note complémentaire sur la statuette de Casterlé.*
Taxandria, Turnhout, 1912.
101. *Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912.
102. *Anvers et le Maroc au XVI^e siècle.*
Bullet. Soc. Roy. Géogr. Anvers, 1912.
103. *Un souvenir d'une visite des Archiducs à la Monnaie d'Anvers.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1912
104. *L'église Saint-Gommaire à Lierre.*
Invent. des objets d'art de la Province d'Anvers. 7^e vol.
1913.
105. *Gilbert van Schoonbeke.*
Biographie nationale, XXI, col. 845-861, 1913.
106. *Les frères Van der Veken.*
Bull. Cercle archéol. Malines, 1913.
107. *Une œuvre intime du sculpteur J. C. de Cock.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1913
108. *Sceaux des familles anversoises aux XIV^e et XV^e siècles.*
II. Van Hoboken.
Revue belge de Numismatique, n^o 2, 1913.
104. *Un artiste ecclésiastique: le chanoine Comperis.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1914.
101. *Pierre-Ernest Garnier, abbé d'Eenaeme.*
Ann. Cercle archéol. Audenarde, 1914.
111. *Les anciennes cloches d'Eenaeme.*
Ann. Cercle archéol. d'Audenarde, 1914.

112. *Anvers (Les villes d'art célèbres)*
en collaboration avec H. Hymans.
Paris, Laurens, 1914; 2^e édit., 1927.
113. *Notice sur la famille Bissiliat-Donnet.*
Paris, s. d.
114. *Les imprimeurs Trognaesius et leur famille.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1919.
115. *Un médecin limbourgeois, magistrat d'Anvers.*
Mélanges de Borman, 1919.
116. *Les origines d'une entreprise commerciale anversoise aux
Canaries au XVI^e siècle.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.
117. *Une œuvre artistique du chanoine Comperis.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.
118. *Sceaux des familles anversoises aux XIV^e et XV^e siècles.
III. Van Wyneghem.*
Revue belge de Numismatique, 1920.
119. *Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.
120. *Notes bibliographiques sur les tapisseries.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.
121. *Le carillon d'Eename.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1920.
122. *Jean-Baptiste Smits.*
Biographie Nationale, XXII, col. 854-864, 1920.
123. *Le «Papen Moer», à Berchem.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1921.
124. *Une tentative de vente de la seigneurie de Turnhout en
1743.*
Taxandria, Turnhout, 1921.
125. *Encore quelques notes au sujet de l'image lorraine de
N.-D. de Montaigu.*
Bullet. Soc. archéol. lorraine, XVI^e année, 1921, n^{os} 7-9,
Nancy 1921.

126. *Jacques van Wavere, peintre ou sculpteur malinois.*
Bullet. Cercle archéol. Malines, 1921.
127. *75^e anniversaire de la fondation de l'Académie d'Archéologie, 1917.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1921.
128. *Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1922.
129. *Seconde note bibliographique sur les tapisseries.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1922.
130. *Sceaux des familles anversoises aux XIV^e et XV^e siècles. IV. Famille Bode.*
Revue belge de Numismatique, 1922.
131. *Un vol de tableaux de Rubens en l'an II de la République. Les collections artistiques de la famille Peeters.*
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1923.
132. *M. le comte Baudi di Vesme.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1924.
133. *Troisième note bibliographique concernant les tapisseries.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1924.
134. *Un sceau du couvent de Sion à Eeckeren.*
Revue belge de Numismatique, 1924
135. *Un manuscrit de la Chambre de Rhétorique anversoise «De Goudtbloem».*
Le Compas d'Or (Bullet. Soc. Bibliophiles anversois) 1924
136. *La complainte de la mort d'Isabelle de Bourbon.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1924.
137. *Le chapitre de la Toison d'or tenu à Anvers dans l'église Notre-Dame en 1555.*
Anvers, in-4°, 1924.
138. *Quelques notes sur le commerce des esclaves.*
Bulletin Soc. Roy. Géogr. Anvers, 1926.
139. *Bruxelles (Les villes d'art célèbres)*
2^e édit. augmentée de l'ouvrage de H. Hymans.
Paris, Laurens, 1926.

140. *Le sceau du couvent du Besloten Hof à Herenthals.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1926.
141. *Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles.*
Anvers, in-4°, 1927.
142. *Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh.*
Bull. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1927.
143. *L'influence artistique d'Anvers à la fin du XVIII^e siècle.*
En collaboration avec Paul Rolland.
Ann. Acad. Roy. Archéol. Belgique, 1927.

En outre:

Comptes rendus analytiques de publications envoyées à l'Académie d'Archéologie de 1895 à 1927. 123 carnets. (Bulletin).

Rapports sur la bibliothèque de l'Académie d'Archéologie 1892, 1893, 1894, 1895. (Bulletin)

Rapports du secrétaire-bibliothécaire de 1896 à 1925 (Bulletin).

Rapports sur la situation et les travaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, de 1895-96 à 1921-1922.

Comité des membres correspondants de la province d'Anvers aux Commissions Royale d'Art et d'Archéologie.

Rapports depuis 1901 comme membre secrétaire.

Inventaires des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers.

9 vol., de 1902 à 1926.

Collaboration à la Biographie Nationale.

(cf. Acad. Roy. de Belgique. Bulletin des trois classes. Séance du 8 mai 1928).

Collaboration au journal «La Métropole» d'Anvers de 1894 à 1914

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

FIERENS-GEVAERT

1870 — 1926

par PIERRE BAUTIER.

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique perd en Fierens-Gevaert l'un de ses membres les plus éminents. Au lendemain de la brusque disparition de notre collègue, journaux et revues consacrèrent à sa mémoire un hommage détaillé, qui nous dispense de retracer en cette courte notice la biographie de l'incomparable critique d'art, du professeur éloquent et du «conservateur en chef» auquel le Musée de Bruxelles est redevable de son développement actuel. Mais il faut rappeler cependant l'abondance d'une production littéraire au style coloré et expressif, qui va de la *Tristesse contemporaine* et de la *Renaissance septentrionale* (le premier livre que sa curiosité avertie voua à l'art des Van Eyck et de leurs précurseurs) au magistral ouvrage intitulé *Les Primitifs flamands* véritable encyclopédie de l'histoire de notre peinture aux XV^e-XVI^e siècles, dont il préparait la réédition complète qui paraîtra bientôt par les soins d'un fils formé à son école. Les monographies de *Van Dyck* et *Jordaens*, les préfaces de catalogues de musées et d'expositions, ses très nombreux articles de revues, les résumés de ses cours

(modèles de concision pratique) sont autant de titres à la reconnaissance du public belge. La parole enflammée qu'il mit au service de son enseignement universitaire à Liège et à Bruxelles et qu'il prodigua en de multiples conférences dans les milieux les plus divers, lui valut de fervents admirateurs. On peut affirmer qu'il conquit à la cause de l'Art bien des gens de chez nous uniquement préoccupés de jouissances matérielles; collaborations et amitiés se confondaient au reste dans le rayonnement de sa personnalité enthousiaste. Comme il avait fière allure à la tribune, accueillant des visiteurs illustres ou saluant la reconstitution du polyptyque de l'Agneau! Fierens-Gevaert fut «un magnifique gonfalonier de notre art», et je me borne à évoquer au passage son rôle prépondérant dans la plupart des manifestations artistiques belges à l'étranger, à Venise particulièrement, où il jouissait, de même que dans toute l'Italie, d'une popularité enviée. Mais en Belgique, c'est au Rénovateur de nos Musées qu'ira notre tribut d'éloges : l'enrichissement constant des collections grâce aux sympathies recrutées par son universelle bienveillance; l'organisation, avec des moyens de fortune, d'expositions rétrospectives très brillantes; l'établissement de relations suivies avec les spécialistes et amateurs du pays et du dehors: une bibliothèque jadis sommeillante et inaccessible transformée en un foyer ardent de documentation; la création de l'*Art vivant*, de la *diffusion artistique*, des causeries-promenades et de plusieurs groupements de propaganda, le Palais de Balot devenu une ruche bourdonnante! Dans ce musée de Bruxelles grâce à lui toujours en fièvre, le souvenir de Fierens-Gevaert ne périra pas. L'étonnante capacité de travail du «patron» résistait à tant de tâches, ralliant les dévouements par son don merveilleux de persuasion.

Dans un milieu tel que le nôtre, il poursuivait l'un des buts essentiels de sa vie: rapprocher les archéologues et les artistes, car il démontrait par l'action persévérante de ses goûts, de ses discours, de ses encouragements qu'il n'y eut jamais d'antagonisme entre l'art du passé et celui du présent. Nulle part mieux qu'à

Bruges, inlassablement célébrée dans ses écrits, depuis le *Psychologie d'une ville* jusqu'à la récente *Peinture à Bruges*, poétique manuel du touriste-érudit, cette attitude conciliatrice n'apparut plus significative ni plus efficace! Entourer de soins les vestiges épargnés par les siècles ne doit point empêcher de promouvoir sous ses formes variées l'Art de notre temps. C'est pourquoi l'avis de Fierens-Gevaert était écouté à la Commission royale des Monuments, à la Société d'archéologie de Bruxelles et dans notre Académie, où son respect de l'érudition dicta à ce grand vulgarisateur quelques communications subtiles. Il y trouvait aussi l'occasion de formuler des vœux en faveur d'une harmonisation féconde des choses du passé avec celles du présent; son patriotisme clairvoyant considérait l'activité des cercles d'études archéologiques comme l'une des sauvegardes de notre patrimoine artistique national.

Les Coupoles sur pendentifs du Périgord

par PAUL SAINTENOY.



RAPPORT

SUR LE CONGRES ARCHEOLOGIQUE
DE PERIGUEUX EN 1927.

A L'ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE

Messieurs,

La présence de tant d'archéologues, en Périgord, au congrès de la Société française d'archéologie avait, pour beaucoup d'entre eux, un but très précis. Il s'agissait de savoir à quel degré, l'influence orientale avait agi sur l'architecture romane de l'Aquitaine par la voie byzantine.

Pour poursuivre cette étude, le congrès a visité les monuments de Périgueux et ses églises de Saint-Etienne en la Cité et de Saint-Front, les églises de Tremolet, de Monpazier de Beaumont, de Saint Avith-Senieur, d'Agonac, de Saint-Jean de Cole, de Thiviers, de Cenac, de Souillac, de Sarlat, de Chancelade, de Lisle, de Brantôme, de Vieux Mareuil, de Paussac, de Grand Brassac et de Montargis, visitant en chemin les châteaux d'Excideuil, de Hautefort, de Bourdeilles, des Bories et quantité de vieilles maisons heureusement conservées sur cette antique terre de Périgord.

En étudiant ces monuments, beaucoup espéraient voir solutionner le grand débat qui divise les archéologues depuis le milieu du XIX^e siècle et se ranger soit aux côtés des frères de Vernheil, des Viollet le Duc, des Corroyer, des Enlart, des Bréhier, des Rey, tenants du byzantinisme de saint-Front, soit avec Alfred Ramée, Brutails, Phéné Spiers, Robert de Lasteyrie et d'autres qui déniaient cette influence et inclinent à croire que les coupoles aquitaines sont des produits de l'art autochtone sans emprunt à l'étranger.

Pour les chercheurs de notre pays, la réunion avait encore un autre intérêt. C'est de cette contrée que procéda, en grande partie, après l'invasion franque, la christianisation nouvelle de notre Belgique. L'Aquitaine nous a envoyé saint Remacle (+658) qui, de l'abbaye de Solignac, vint à Malmédy et à Stavelot · Saint Elci, originaire du Limousin (+659) qui arriva en Belgique pour y essaimer la pensée chrétienne en même temps que les lettres de la Grèce et de Rome.

De la grande abbaye colombanienne de Luxeuil est arrivé chez nous, Saint Amand (+651), qui fut l'apôtre de nos régions scaldiennes; de ces mêmes pays. Omer, évêque de Therouanne. Aicher, évêque de Tournai sont les envoyés qui nous apportèrent les bienfaits d'une culture alors manquante dans notre pays. Leur œuvre fut complétée par les Willibrord et les Boniface. mais nous n'en devons pas un moindre hommage à cette contrée d'où nous est venu, si on en croit sa légende, le patron de nos Ardennes, le grand saint Hubert (+727). dont on fêtait ces jours derniers chez nous le treizième centenaire.

D'autres survivances de notre passé sont encore à évoquer à propos de l'Aquitaine. Nos pèlerins, allant vers la Gallice, la traversaient. Nous avons pris le chemin que suivirent ces vénérateurs de saint Jacques!

La critique historique moderne et particulièrement M. Emile Mâle, de l'Académie française, ont montré comment les sanctuaires de saint-Martin de Tours, (de 997 à 1914), de sainte Foy de Conques, (vers 1050), de saint Martial de Limoges, (vers

1063), de saint Front de Périgueux, de Moissac, de saint Sernin de Toulouse, (vers 1096), puis par le col de Somport, San Joa de la Pena (1071), Jaca, par Roncevaux, Puente de la Reina, Estella, Fromista, Sahagun (1121-1183), San Isidoro de Leon, consacrée en 1149, et enfin San Giacomo de Galice (1178) font voir des monuments d'une semblable inspiration.

Comparées entre elles, ces églises montrent à Tours, à Moissac à saint Sernin de Toulouse et à San Giacomo, des ressemblances qui marquent une seule source d'inspiration. De même, on a observé que l'art décoratif sculptural inspiré par Byzance et ses manuscrits, vint par cette même voie de Reims à Amiens, à Paris, à Chartres, alors que cette puissante expression d'art restait presque inconnue du Midi qui n'en reçut l'inspiration que tardivement.

Presque tous ces sanctuaires visités par les porteurs de la coquille de saint Jacques et du bourdon, montrent des basiliques à trois nefs avec déambulatoires et chapelles rayonnantes.

Comment alors comprendre que, parmi elles, se trouve l'abbatiale de saint Front de Périgueux qui a échappé à ce courant en même temps que dans la Dordogne, vingt-sept autres églises conçues sur l'emploi de la coupole portée par quatre pendentifs sphériques.

Quelle cause a produit pareil effet ?

Pourquoi les constructeurs de l'Ouest ont-ils abandonné le plan basilical pour créer des nefs à coupoles ?

Il y avait tout près d'eux les curieuses églises de l'Auvergne d'une combinaison si ingénieuse, avec leurs voûtes en berceau; comment, dans le Périgord, à la même époque et si près de là, a-t-on pris un parti constructif si différent? Certes, dans les autres provinces françaises, on faisait aussi emploi de la coupole mais elle y était portée sur des trompes, sur des encorbellements. Comment alors, dans le Périgord, dans l'Angoumois et dans la Saintonge, a-t-on pris pour modèle les coupoles orientales sur triangles sphériques dont les plus anciennes remontent dans l'empire byzantin au sixième siècle?

Les principales de ces coupoles dans le Périgord sont l'église de Saint Etienne et l'abbatiale de Saint Front à Périgueux, à Agonac dont l'église a ses coupoles sur la croisée et sur l'abside, à Grand Brassac, à Mareuil-sur-Belle, à Paussac, à Saint Astier, à l'abbatiale de Saint Avith-Senieur, à l'église du prieuré de Saint Jean de Cole, à Tremolat, et jadis à l'abbatiale de Brantome; n'oublions pas, dans le Limousin, l'abbatiale de Solignac, Bénévent-l'abbaye, St. Léonard, Uzerche, puis dans l'Angoumois la cathédrale d'Angoulême, les églises de Castres-Cognac, de Fleac, de Gensac, de Rouillac, et bien d'autres comme Souillac, et surtout au Nord vers la Loire, l'abbatiale de Fontevrault, sans omettre la coupole de la fontaine de Beurey-Beauguay en Bourgogne.

Comment cela s'est-il produit?

C'est ce que nous allons essayer de déterminer par nos impressions de Congrès sans nous dissimuler que le problème ne peut ici être résolu définitivement.

* * *

Un premier point à relever, est qu'en examinant ces coupoles et en nous rappelant notre visite antérieure à Solignac, à Bénévent, à St. Léonard, nous n'en avons aperçu que des exemples tout formés. (1) Les essais, les tâtonnements que l'on rencontre dans la voûte nervée ne nous sont pas apparus dans la voûte en coupole périgourdine.

Il y a là un indice de l'introduction d'une formule constructive toute formée ayant passé ailleurs sa période de formation. Cela constitue un premier argument pour les partisans de l'influence orientale.

* * *

Un second point à observer est que la coupole périgourdine n'est pas isolée, en Occident. Il en existe d'autres dans

(1) Nous avons observé, après avoir écrit ces lignes, que Viollet le Duc avait fait la même constatation, en 1852. Rev. Arch. X. p. 243.

le nord de l'Espagne, en Catalogne, où suivant l'avis de notre confrère et ami M. Puig y Capdavalq, traitant de la transmission de la coupole orientale à la basilique romane du XI^e siècle dans les *Mélanges Kondakof* (1926), elle constitue une importation étrangère, venue du nord de l'Italie et en Lombardie par le rayonnement de l'exarchat de Ravenne. Le savant professeur Brehier, traitant des coupoles d'Aquitaine et de l'origine de leur architecture nous rappelle que M. Gsell a signalé en Afrique, des coupoles ayant jusqu'à 30 mètres de diamètre. Rivoira en a trouvé en Lombardie, Bertaux en Basilicate, Monneret de Villard en Frioul et en Dalmatie, Millet en Serbie et en Grèce, Merola en Crète, Butler en Syrie, Ramsay en Asie Mineure dans le Hassan Daghi, le R. P. de Jerphanion dans les églises rupestres de la région d'Urgub, Strzygowski en Arménie, miss Bell dans la région de Tur Abdin au sud de la haute vallée du Tigre, où, ajoute M. Brehier, elle est d'un emploi courant dans les monastères fondés à la fin du XV^e siècle (2).

Il semble, par ces exemples, que le bassin méditerranéen en soit le centre puisqu'on la retrouve dans l'île de Chypre, dans l'église de saint Barnabé, près de Salamina, à Larnaca et à Peristerona. Mais il en existe en Allemagne, notamment à Paderborn dans la chapelle de saint Bartholomé (1017), à l'abbaye de Knechtsteden (1138-1150), d'Hildesheim (Cmt. du XI^e siècle) et en Suisse, dans la chapelle de Saint Unrich à Munster dans les Grisons où sa présence dénote une introduction lombarde.

Mais tous ces exemples sont isolés et rien ne peut être comparé à cette quantité de coupoles que nous montre le Périgord.

* * *

Personne ne sait d'ailleurs quels y sont les plus anciens exemples, ce qui constitue un troisième point à examiner.

(2) *Journal des Savants*, 1927, VI, p. 250.

On a cru longtemps que c'était saint Front de Périgueux, mais combien a-t-on raison d'en douter. Les preuves écrites manquent et par conséquent de façon positive, cela n'est pas démontrable.

On peut croire que saint Astier fut construite par l'évêque Raoul de 1111 à 1113, mais elle a été fort remaniée ; saint Jean de Cole vers 1180, par l'évêque Raynaud de Thiviers ; saint Avith-Senieur vers 1117, mais ses coupoles ont disparu au XIII^e siècle et ont été remplacées par des voûtes nervées gothiques; Cadouin, consacrée en 1154; Cahors, de 1112 à 1119, 27 juillet, (3) et Souillac, de 1120 à 1150. Quant à saint Etienne de la Cité à Périgueux, on sait qu'une consécration y eut lieu en 1047, mais depuis on a conclu qu'il fallait en rabattre et qu'une travée seulement est antérieure à 1163. Enfin, quant à Saint-Front, cette église ne doit pas être d'une époque autre que la première moitié du XII^e siècle, après l'incendie du *monasterium* en 1120. Consacrée en 1047, elle aurait été rebâtie sauf deux travées de collatéraux de 1120 à 1140.

Nous voyons ainsi un des éléments du problème, la chronologie. Des renseignements qui viennent d'être énoncés, on peut conclure que tous ou presque tous ces exemples appartiennent au début du XII^e siècle, soit après le deuxième âge d'or de l'architecture byzantine, à l'époque où se fait en Occident la plus grande diffusion de ses manuscrits et de son iconographie! On peut ajouter que l'époque de l'apparition de la coupole périgourdine, peut être reportée à la deuxième partie du onzième siècle. Cependant, parmi toutes les coupoles que nous avons vues, nous avons conservé l'impression que pas une ne remonte plus haut que le douzième siècle et plusieurs au treizième, si on étudie leur modénature et leur décor.

Mais une impression n'est pas un fait positif, ne donne pas un terrain solide pour établir des déductions certaines, un

(3) M. RAYMOND REY. *La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine*, 1925.

raisonnement formel comme le permettrait la possession de textes irrécusables, donnant des dates positives. Espérons qu'on en trouvera!

* * *

Puis il y a la facture même des coupoles périgourdines. Comparées aux coupoles de Byzance, même à celles de Venise, nous avons observé dans les exemples vus par le Congrès, qu'elles sont constituées par un *opus quadratum*, par lits horizontaux sans chaînages appareillés et sans triangles sphériques en éventail. Leurs panneaux de douelle sont par lits bien équarris et assemblés suivant la pratique des maçons de Gaule *opus gallicanum*, pouvons-nous dire! Bien entendu, il n'en était pas ainsi à Saint-Front, ainsi que nous le verrons ci-après, mais c'est une exception.

Cela s'explique et se comprend. Elles furent construites dans cette partie de la France où la pierre est abondante, se trouve partout, est facile à la taille et se conforme à toutes les difficultés d'une stéréotomie compliquée.

C'est une pierre crétacée, de l'étage de la craie marneuse, qu'on extrait à Saint Pardoux-la-rivière, à Mareuil, à Jovelle, à Chancelade, à Périgueux, à Campagne, à Sarlat, à Conze, à Bayac. C'est une pierre calcaire oolithique, assez dure après durcissement à l'air, blanche ou jaunâtre, homogène, très propre à la sculpture.

Les libages peuvent avoir jusqu'à un mètre de hauteur et leur charge d'écrasement va à 250 kilogrammes et même au-delà pour les pierres de Mareuil.

Ainsi constitué, le matériau se prête à toutes les données ou, si l'on veut, à toutes les fantaisies du constructeur. De la façon dont celui-ci a compris la coupole du Périgord, il n'avait pas grande difficulté à vaincre. Une chose est frappante. C'est l'absence du doubleau plus encore du doubleau de renforcement sauf à Paussac, à Vieux Mareuil et à Bourdeille cités par Robert de Lasteyrie, à Creusac, à Angoulême.

Le constructeur du Périgord a fait son trait en employant le cintre pour ses pendentifs et n'a pas osé faire ceux-ci sur segments de cercles comme à Sainte-Sophie et en Orient, ce qui se serait produit s'il avait fait usage de doubleaux et de formerets. Dans ces conditions, ceux-ci constituent de simples pénétrations d'une section de voûte en berceau par une autre.

Le pendentif sphérique se combine avec les berceaux et l'intrados de ceux-ci est constitué à ses anglées par une harpe appareillée vers les triangles sphériques.

Une fois ceux-ci faits, il n'y avait plus aucune difficulté à tailler les pierres de remplissage.

Une simple révision après la pose donnait à l'intrados toute la régularité désirée. Un réglage, un épannellage par le cauchois, par le *camerarum rotator*, le tourneur de voûte dont parle Cassiodore, y suffisait (1).

Cette méthode simpliste, insuffisante, a produit ses effets. Des désordres se montrent aux mêmes endroits de la plupart de ces coupoles. Des crevasses attribuables à des butées mal établies ou trop modérément prévues, à des poussées mal calculées se voient béantes, déchirant verticalement les maçonneries. Il nous semble logique de dire, pour conclure, qu'il s'agit d'une méthode constructive non pas lentement élaborée par la suite des temps, par le constant labeur des générations de constructeurs et, par conséquent, qu'il y a eu introduction d'un thème constructif exprimé trop sommairement. Ces maladresses, ou si l'on veut, ces inexpériences, prouvent pareil fait.

* * *

Le problème, ainsi posé, fut d'ailleurs encore compliqué par la commande des moines et des évêques. Les uns et les autres voulurent que l'on puisse aller par le dessus des triangles sphériques, surveiller l'intrados des coupoles. Pour cela le constructeur fut amené à y laisser des chemins de circulation, à

(4) BRUTAILS, p. 127.

pratiquer des escaliers ou des montées pour y arriver. Il a été obligé d'évider les piles, les reins de la voûte et les contrebutées de son pourtour, de diminuer par conséquent la résistance de celles-ci et des soutiens.

A la cathédrale de saint-Etienne de Périgueux, les chemins de ronde sont dédoublés sur la hauteur. Ils menaient jusqu'au dessus des reins des voûtes et de là sous les combles, pratiqués pour mettre les coupoles à l'abri des pluies.

* * *

Nouveau problème à résoudre !

Il fut impossible en Périgord de laisser les coupoles à l'air libre, comme on le fait en Orient.

Il fallut donc les couvrir en tuiles *imbrices et tegulae*. Ce fut en partie cela qui a dû pousser le constructeur à surhausser ses coupoles. Mais il y avait encore une autre cause à envisager. Il diminuait l'épaulement de sa voûte en abaissant les reins afin d'obtenir une pente suffisante pour ses versants de toiture qu'il voulait, comme de juste, appuyer sur l'extrados des voûtes des doubleaux. On le voit à Saint-Etienne de Périgueux.

De là une modification du modèle oriental, au contact des circonstances météorologiques de l'Occident pluvieux et le surhaussement des doubleaux. Le mode de bâtir né dans une contrée exempte de pluie prenant une autre forme alors qu'il est importé dans un pays où les torrents célestes rendent son changement indispensable.

* * *

Ouvrons une parenthèse.

A Saint-Front de Périgueux, il existait des couvertures en tuiles avant la reconstruction totale de l'édifice exécutée sous prétexte de le restaurer. Il suffit de voir les relevés de Viollet-le-Duc publiés par Gailhabaud en 1850, dans ses *Monuments anciens et modernes*, pour en être convaincu.

Cependant de nos jours, l'architecte à qui fut confié le monument, a cru le contraire. Pour le restaurer, il l'a revisé

revu et corrigé et dans sa nouvelle conception nous le laisse considérablement modifié. Nous devons bien prononcer son nom, Paul Abadie (1814-1884), l'architecte éminent du Sacré-Cœur de Montmartre, ce qui lui vaut notre respect, le restaurateur de saint-Front, de la cathédrale d'Angoulême et de vingt-deux églises dont St-Michel d'Entraigue, la Souterraine, Loupiac où sa présomption a sévi. Il a voulu perfectionner l'œuvre du passé et l'a défigurée. Il y eut d'autres Abadie, hélas! mais on peut espérer que la génération en est arrêtée. On en est même certain lorsqu'on voit les travaux actuels des architectes des Monuments historiques. Nous pouvons avoir confiance dans leur science et dans leur rare probité artistique. Ils savent faire abnégation d'eux-mêmes et agir avec discrétion envers les œuvres du Passé.

Mais revenons aux églises à coupoles du Périgord.

* * *

Si l'architecte a pu obtenir des pouvoirs publics les sommes considérables nécessaires pour réédifier Saint-Front, c'est tout de même que les dégâts y entraînaient.

Les témoignages constatant ce fait ne manquent pas.

Brutails nous dit: «Saint-Front était très grossièrement bâti et partie au moins de ses coupoles étaient en blocage.» (p.36)

Félix de Vernheil, décrivant ces coupoles, spécifie qu'elles sont intérieurement, en moellons. «L'empreinte des cintres » ajoute-t-il, s'y montre seule et si vigoureusement que chaque » coupole, au lieu d'être exactement ronde, offre autant de pans » distincts qu'il y avait de longueur de planches dans l'écha- » faudage. » Lisez évidemment le cintrage! (p. 35). Il répète le renseignement un peu plus loin: « Pour les calottes des » coupoles et les voûtes d'arêtes des piliers, on a également » employé, au lieu de pierre de taille, un simple blocage noyé » dans le mortier. » Dans ses *Antiquités de Vesone* (Périgueux), le comte de Taillefer insiste aussi sur la grossièreté de l'appareil de saint-Front (p. 524-526).

Nous pouvons tabler sur ce fait; il donne un supplément de force à notre raisonnement. *A fortiori* les imperfections des coupoles du Périgord démontrent une fois de plus que l'expérience n'était pas acquise par leurs constructeurs grâce à des essais antérieurs.

* * *

Nous venons de parler du surhaussement des coupoles. Il convient d'insister sur ce point. Le maçon périgourdin, amené à faire des pendentifs, a dû, bien vite, s'apercevoir qu'il donnerait une stabilité plus grande à la coupole en employant à la place de la demi-circonférence, deux segments de cintre réunis par une calotte sphérique, faisant ainsi une voûte parabolique ou, si l'on veut, héli ellipsoïdale. Cela lui permettait de bâtir presque la totalité de sa coupole sans cintrage, celui-ci ne devenant nécessaire que pour la calotte supérieure. De ce fait, les coupoles périgourdines ont été surhaussées et sont devenues les semblables, — les mêmes faits amenant les mêmes solutions — des coupoles persanes et syriennes sans qu'il soit indispensable d'admettre l'introduction directe de celles-ci en Aquitaine.

Pour le pourtour de leurs églises, les maîtres maçons du Périgord ont admis des façades réduites à l'extrême comme épaisseur. Leur rôle se bornait à fermer les faces de l'édifice, les arcs faisant le reste. Ceux-ci venant retomber sur les piles, toutes les charges y furent concentrées par les pendentifs, les formerets et les doubleaux. Cela a induit Edouard Corroyer à voir en eux le prototype des voûtes ogivales nervées avec leurs charges et leurs poussées réalisées dans les angles des travées. Mais il a trop généralisé. Tous les systèmes de voûte créés pour remédier aux défauts de la voûte en berceau conduisaient à ce résultat, que ce soit la voûte d'arête, la voûte de saint-Philibert de Tournus ou même l'arc diaphragme que l'on croit sans autre preuve avoir existé à Jumièges.

* * *

En Périgord, la coupole est employée seule dans de petits édifices sur plan carré, comme l'église de Saint-Avith-Senieur ou dans celle de Saint-Jean de Cole, pour citer encore un exemple, soit sur les travées d'une nef comme à Saint-Etienne de Périgueux, à Gensac, à Cahors, à Angoulême, par deux coupoles, par trois ou plus, soit assemblées en croix grecque comme à Saint-Front ou en croix latine comme à Souillac et à Souillac.

Une fois le système trouvé, de quelle importance est le fait de la combinaison de deux, de trois, de cinq coupoles ou davantage ?

Dans le monde entier, par la force des choses, les mêmes combinaisons de carrés avec d'autres carrés reviennent tout naturellement se grouper sans qu'il faille parler de modèles, d'influences, de réminiscences !

C'est pourquoi nous attachons beaucoup moins d'attention aux ressemblances de saint-Front avec Saint-Marc de Venise, ressemblances qui ont fait verser tant d'encre à tant d'érudits. Ceux-ci ont cru que l'une a été copiée sur l'autre, que l'une des deux est le succédané de l'église d'Ephèse ou d'une église démolie de Constantinople parce que, dans tous ces cas, il s'agit de la combinaison de cinq coupoles sur plan en croix grecque. Tout autrement, envisageons-nous le problème.

D'ailleurs le système a été battu en brèche.

Brutails a démontré qu'il était impossible de chercher les ancêtres de Saint-Front à Ephèse dans son église de Saint-Jean qui était semblable à celle des Saints-Apôtres de Constantinople. Elles sont démolies depuis longtemps toutes les deux. La dernière ne nous est connue que par un texte obscur et amphibologique de Procope dans son *Aedificiis Justiniani*, éclairé par une citation de Constantin le Rhodien publiée dans la *Revue des études grecques de 1896*. Il y a aussi un méchant dessin, le terme est de Brutails, très rudimentaire, fait en 1493, et publié par la même revue. C'est tout et c'est peu, si peu que la conclusion reste douteuse et de poids médiocre.

* * *

Un point encore à aborder, c'est la timidité des constructeurs à l'égard du *béma*, de la *concha*, de l'*absis* que les Byzantins faisaient en cul de four sur un plan hémicirculaire prenant toute la largeur de la coupole. A Saint-Front, si une abside a existé avant les travaux d'Abadie, elle était beaucoup plus étroite et ne pouvait être opposée à celles de la cathédrale d'Angoulême et tracée sur un plan non pas byzantin, mais français semblables à toutes les absides contemporaines de l'Occident. Cela pourrait impliquer que les auteurs de ces absides n'ont vu ni Venise, ni l'Orient et cela est important; ce ne serait donc pas le plan complet de l'édifice byzantin qui aurait été importé, mais seulement le système de la coupole sur pendentifs sphériques.

* * *

On ne peut nous demander de conclure.

La solution d'un pareil problème ne peut être obtenue par des remarques prises aussi rapidement et par la seule vision des monuments. Rappelons-nous seulement que l'introduction de la coupole orientale en Occident s'est faite à une époque, dans une période historique fertile en recherches et en découvertes constructives, à un âge de l'humanité où l'audace était de règle parmi les maçons, où leur esprit novateur était exhaussé vers les solutions difficiles que les circonstances les requéraient de découvrir. Il fallait résoudre les problèmes que le clergé séculier comme la gent monastique leur posaient. Que l'on ne s'étonne pas alors de leur voir changer leurs traditions gallo-romaines, abandonner les trois nefs de la plus ancienne basilique de Saint-Front pour reconstruire celle-ci en employant les coupoles sur pendentifs. Le temps l'exigeait, voulait leur adaptation aux nécessités nouvelles. Le même fait s'est d'ailleurs produit à Saint-Marc de Venise.

M. Paul Valéry disait, l'autre jour dans son discours de réception à l'Académie Française, que ce qui se passe un certain jour dans un coin de laboratoire retentit presque aussitôt et agit sur l'étendue de l'économie humaine.

Transposons ce fait dans le monde de la fin du XI^e siècle et dans le domaine de la construction, au milieu de cette fièvre de recherches, de solutions, d'exigences nouvelles, de réalisations obligées que voulait la société d'alors, en pleine transformation sociale et voyez comme cela apparaît véridique.

Nous y trouvons encore un argument à invoquer à l'appui de la supposition de l'introduction de la coupole en Aquitaine par le fait d'un simple tracé graphique venu d'Orient et interprété par la main et le cerveau des constructeurs périgourdiens.

Cette déduction, à notre avis, découle de l'étude de leurs coupoles. A nos confrères de cet admirable pays, il appartient de résoudre ce problème. Ils sauront abandonner en exégètes prudents et avisés les opinions contradictoires des Verneihl, des Viollet le Duc, des Phéné Spiers et des Lasteyrie et se borner à l'exégèse des faits.

Ils pourront envisager par quelle voie s'est faite l'introduction du tracé de la voûte et s'il a suivi le même chemin que les innombrables objets d'art byzantin qui arrivaient à la même époque en Occident. La source orientale de l'iconographie religieuse du XII^e siècle n'est plus contestée.

Les travaux de MM. Emile Male et Bréhier l'ont prouvé. Dans un tout récent travail, celui-ci dit qu'il est ramené à la conclusion qu'il a eu déjà l'occasion de formuler, c'est qu'en face de l'art savant de Byzance tout pénétré d'hellénisme, il s'est développé dans toute la chrétienté, un art monastique dont la Syrie est le pays d'origine et dont l'Occident a reçu la tradition dans son intégrité(5). En l'occurrence, il s'agissait des prototypes des peintures murales romanes d'Auvergne, c'est-à-dire des

(5) LOUIS BREHIER. *Les peintures romanes d'Auvergne*, 1927, p. 140.

miniatures byzantines qui leur ont servi de modèles. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les pendentifs?

Comment ne pas admettre que les manuscrits qui, en Occident, apportaient les caractéristiques des saints, ont pu aussi y amener les données de ces coupoles? Elles ont dû y arriver comme les tapis, comme les ivoires, comme les étoffes d'Orient que nous retrouvons dans les trésors de nos églises.

Combien est convaincante à ce propos l'étude de M. Gustave Soulier sur *Les influences orientales dans la peinture toscane* (1924), celle de Bertaux sur *L'art dans l'Italie méridionale* qui, toutes deux, ont montré combien considérable fut l'apport byzantin, après son deuxième âge d'or, en Italie.

Comment y sont-elles venues?

C'était l'époque des grands pèlerinages et des croisades ! Un invincible élan poussait les seigneurs vers les Lieux Saints, nous dit M. Imbart de la Tour, vers Compostelle, vers Rome, vers Byzance, par la Hongrie alors convertie, mais surtout vers la Palestine. L'Eglise les encourageait. Vers 1042, un décret conciliaire envoie en Terre sainte, les infracteurs de la paix. Le voyage est long, périlleux, qu'importe: le prix est inestimable. L'homme qui a baisé le tombeau des Apôtres, s'est baigné dans les flots du Jourdain, ou prosterné sur le sol sacré du Sépulcre, n'aura-t-il pas racheté ses fautes? Grands et petits rivalisent dans ces courses saintes. Foulques Nerra (972-1040) se rendra deux fois à Jérusalem et comme lui Guillaume V d'Aquitaine (960-1030), un comte de Périgord, un vicomte de Limoges, un Robert de Normandie. Une foule de petites gens suivent l'exemple. De plus en plus ces pèlerins se forment en bandes et voyagent en armes. Un abbé de saint-Vanne, Richard, entraîne à sa suite une escorte de 700 hommes. (6)

Ecourtons la citation, car la conclusion en ressort éloquemment.

(6) *Histoire de la Nation Française. Histoire politique* par Imbart de la Tour. Paris, 1920, p. 393.

Il a pu suffire qu'un seul de ces pèlerins revienne en Périgord avec le tracé du pendentif pour que cette voûte y naisse: voilà toute notre pensée.

Nous inclinons à croire que cette donnée étrangère est ainsi arrivée d'Orient en Aquitaine, à l'état de tracé graphique insuffisamment indiqué, a été interprétée par le tailleur de pierre périgourdin à la lumière de ses traditions de métier, puis a été mis en pratique par le maçon du cru suivant les secrets empiriques et traditionnels du sien.

On a dû faire valoir auprès d'eux que de pareilles voûtes existaient dans les contrées orientales; qui sait, un pèlerin a pu leur dire que l'église de Bethleem en avait une, ou qu'à Jérusalem en existaient de semblables à celles qu'on lui imposait.

L'église de Neuvy-Saint-Sépulcre, est dite, d'après une ancienne chronique, *fundata est ad formam sancti Sepulcri Jerosolimetani!*

Et les constructeurs se sont mis à l'œuvre sur des données sommaires ou incomplètes dont la pratique a démontré l'insuffisance. Cela explique comment la coupole périgourdine s'est produite sans essais préalables, sans tâtonnements et comment le même fait s'observe dans toutes les contrées influencées par la coupole d'Orient, comment aussi l'expansion de ce mode de bâtir ne s'est pas généralisé, car les contrées voisines n'ont pas reçu pareilles données.

En Périgord, elle peut s'être introduite dans la seconde moitié du onzième siècle, mais son éclat se marque au début du douzième. Sa conception tout en obéissant à celle d'Orient, montre quelle large part la main-d'œuvre périgourdine y a prise. C'est celle-ci qui a fait exhausser les coupoles à cause des nécessités climatiques afin de permettre leur couverture par des toitures. Les absides que les constructeurs y ont accolées ne sont pas conçues sur le plan oriental, mais bien sur le plan roman alors en usage. Cela implique le fait que les constructeurs n'ont pas vu les coupoles d'Orient.

La synthèse de ces faits n'a pas été abordée par le congrès de Périgueux, sinon nous y aurions défendu cette opinion. Dans Saint-Front, le savant directeur de la Société Française d'archéologie, M. Marcel Aubert a exposé, avec une rare impartialité et une parfaite érudition, toutes les données du problème. Chacun a pu se faire des conclusions et formuler *in a parte* son opinion. Il n'avait rien négligé pour les faire surgir et nous lui en rendons sincèrement hommage. Son point de vue était tout scientifique, essentiellement louable, mais, nous l'avouons, pour le profane, un peu de synthèse aurait été bienfaisante.

* * *

Nous nous sommes tellement étendu sur le problème de la voûte sur pendentifs sphériques que nous avons à peine la place de mentionner que le Congrès a entretemps visité les beaux châteaux du Périgord, Beynac, Hautefort, Excideuil et surtout Bourdeilles, dont le marquis de Bourdeilles a fait les honneurs avec toute la bonne grâce d'un gentilhomme et d'un érudit. Nous avons pu y ajouter, grâce à une amitié aussi gracieuse que bienveillante, la visite des châteaux de Puyguilhem, la perle du Périgord, malheureusement abandonnée à la ruine. Jumilhac, vendu récemment par la famille de ce nom et qui tombe en débris; Château-l'Evêque, le vieux castel des évêques de Périgueux, devenu le séjour d'une des reines de la couture parisienne et sauvé grâce à elle.

Mais c'est le beau château de Fayolle, construit par le célèbre architecte du Théâtre de Bordeaux, Louis, qui reste avec sa parfaite ordonnance et son bel entretien, dans notre mémoire ravie par toute cette couronne de demeures féodales qui, nous l'espérons, sauront résister à l'épreuve des revers de notre siècle.

* * *

Il est temps de terminer ce rapport; cependant nous nous devons de dire un mot des admirables monuments romains de Périgueux qui furent si bien expliqués par M. le marquis de

Fayolle, l'érudit et infatigable animateur de ces journées périgourdines.

Il nous a parlé des âges préhistoriques de Périgueux à l'époque de la Tène, de la tribu celtique des Pétrocores et de Vesone, la déesse gauloise dont le sanctuaire a donné le nom de la ville romaine devenue capitale d'une cité libre de droit pérégrin assignée à la tribu *Quirina*.

Plus tard, elle devint la *Civitas Petrocorium* et le terme a produit dans la langue du moyen-âge, Périgueux !

De ces temps lointains, il reste des débris de l'amphithéâtre, de l'enceinte gallo-romaine dont la courtine avait environ six mètres d'épaisseur sur dix mètres de hauteur.

C'est surtout la tour dite de Vesone qui a attiré les regards des congressistes et provoqué leurs discussions. Cette tour a un diamètre intérieur de 16,84 mètres avec un mur circulaire de 1,80 mètre d'épaisseur et 24,14 mètres de hauteur. Elle est considérée comme le sanctuaire, le *naos* ou *cella* d'un temple à *Tutela Vesunna*, source divinisée (7), tutélaire de la Ville des Pétrocores.

Un péristyle de 141 mètres sur 122 entourait l'*area templum* de colonnes dont nous avons pu voir les vestiges.

* * *

Une visite aux cavernes des Eyzies, de Moustier, de la Magdeleine, aux prodigieuses figurations sculptées et colorées nous a permis de parfaire la vision des somptueux monuments des Arts plastiques que montre, au milieu d'une nature plantureuse et magnifique, le beau pays du Périgord. Ce sont eux que nous a fait étudier le Congrès de Périgueux, dont nous saluons le très grand intérêt et le brillant succès. (8)

(7) CH. RENEL. *Les Religions de la Gaule*. Paris, 1906, p. 160-176.

(8) Qu'il nous soit permis, en terminant ce rapport, de mentionner que le délégué de la Belgique savante a reçu dans Périgueux une hospitalité large et somptueuse qui s'adressait avant tout à notre chère patrie belge. M. le docteur et Madame de Laurière ont droit de ce chef à toute notre gratitude.

Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh

par FERNAND DONNET

Il y a trois ans nous fûmes appelé à résoudre un petit problème sigillographique, qui se posait au sujet d'un sceau matrice en possession des religieuses brigittines de Chudleigh (South' Devon) en Angleterre.

Ce sceau, sur lequel était gravée la figure de Saint-Adrien, portait comme inscription, les mots suivants: *S. Convêtus. de. Syon Scti. Adriani. i. Eekeren.* Les religieuses de Chudleigh cherchèrent pendant un certain temps refuge à Eekeren, mais ce ne fut qu'en 1567 ou 1568. Or le sceau date à toute évidence du XV^e siècle et le couvent des brigittines ne fut jamais placé sous le patronage de saint Adrien. Mais nous pûmes établir qu'il exista en vérité à Mishagen, près d'Eekeren, un couvent dont l'érection remonte à la fin du XV^e siècle et qui fut fondé par des religieuses de l'ordre de St. Augustin, qui avaient saint Adrien comme patron.

Ce sont ces religieuses qui firent graver le sceau qui nous était soumis. Les religieuses brigittines en s'installant dans ces locaux y trouvèrent le sceau en question, en usèrent, et l'empor-

(1) FERNAND DONNET. Un sceau du couvent de Sion, à Eekeren. (Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, 1924).

tèrent avec elles quand en 1568 elles vendirent le couvent d'Eeckeren pour se réfugier dans les retraites moins menacées et finir, après avoir séjourné au Portugal, par s'établir en Angleterre.

Voici maintenant que grâce à la générosité du Rév. M. John Fletcher, curé de Streatham Hill, à Londres, elles viennent d'entrer en possession d'un précieux manuscrit.

Il s'agit d'une œuvre flamande qui a appartenu à un couvent de brigittins de Termonde.

Ce manuscrit est composé de 103 pages de papier (5 1/4 x 3 3/4); il est rédigé en flamand et écrit en caractères gothiques, clairement exprimés. Chaque page contient 22 lignes. Le texte est illustré de douze miniatures peintes en couleur et rehaussées d'or; elles représentent des scènes de la Passion. De nombreuses initiales sont exécutées dans les mêmes conditions et, à la fin du volume, sont représentées les cinq plaies du divin Supplicié et les instruments de la Passion. La reliure du volume a été refaite au XVII^e siècle. Au dos, se lit le texte: *Missale Hollandicum*.

Ce titre ne correspond pas exactement avec celui de l'ouvrage qui est conçu comme suit :

Een devote oefeninghe van dat bitter lijde ons liefs heeren Iesu Christi.

Quant à l'auteur du manuscrit, il est facile à identifier. il se fait connaître lui-même en ces termes:

Broeder Aernout Vennekens religieus int clooster van Marie throone gheseyt Sinte Birgitten binne der sted van Dendermonde.

Et l'œuvre qu'il a exécutée, il la dédie à *Edele, Weerde wyse ende seer discrete joncvrouwe me joufvrouwe Marie Verreyken, wettige huusvrouwe van edelen, weerden, wysen ende seer voersienighen heeren, meester Pieter van Overloope, heer van Hamme, raedt, eerste secretarius ende audiencier der coninclycker maiesteye.*

Enfin, l'auteur a eu soin de dater son travail. Il le termine en effet par ces mots :



Ms. de Chudleigh. « Ecce Homo ».



Ms. de Chudleigh. « Crucifixion ».

Actum int voers. clooster van Marie Throon gheseyt Sinte Birgitte binnen der stede van Dendermondē anno XV^c ende LXV By my Broeder Aernout Vennekens.

Il ne nous reste plus qu'à identifier ces divers personnages.

Au sujet de l'auteur du manuscrit nous ne possédons malheureusement aucun renseignement. C'est tout au plus si une simple mention nous confirme son existence dans le couvent de Termonde. Nous relevons en effet dans le nécrologe de cet établissement à la date du 16 mars ces quelques mots : *Fratri Arnoldi Vennekens sacerdotis 1576.* (2)

D'où il résulte qu'Aernout Vennekens fut religieux du couvent, qu'il fut élevé à la prêtrise et qu'il mourut le 16 mars. Nous supposons que la date de 1576, que l'on pourrait croire désigner celle de son élévation à la prêtrise, indique plutôt celle de sa mort, car à la fin de la dédicace que nous avons citée l'auteur inscrit les mots : *Actum int voers. clooster van Marie Throon gheseyt Sinte Birgitte binnen der stede van Dendermonde. Anno XV^c ende LXV, By my Broeder Aernout Vennekens.*

Ce couvent de Termonde fut fondé en 1466 grâce aux démarches de l'échevin Pierre Van der Elst et de quelques autres bourgeois de Termonde, et à la protection de Marie de Clèves, sœur de Philippe le Bon et même de la femme du duc (3).

Les premiers religieux et religieuses qui furent chargés de mettre en valeur la nouvelle institution venaient du Couvent de Koudewater, près de Bois-le-Duc. Ce fut le 21 juillet 1471 par le délégué de l'évêque de Cambrai, que fut établie la clôture monastique et que fut élue la première abbesse. Le lendemain fut consacré le couvent des moines. Ce fut dans ce monastère

(2) A. DE VLAMINCK. Nécrologe du double monastère de Sainte Brigitte à Termonde (Annales du Cercle Archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde, 2e série, tome IX, page 22).

(3) ALPH. DE VLAMINCK., *L'église collégiale Notre-Dame à Termonde.* (Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. Publications extraordinaires No VIII, p. 266).

que se réfugièrent, au milieu du XVI^e siècle, les religieux et religieuses d'une communauté anglaise de briggittins et de brigittines, que la persécution religieuse suscitée par Henri VIII avait contraints de s'expatrier. Peu après, ces exilés passèrent à Anvers pour retourner dans leur pays en 1557 sous le règne de la reine Marie. Mais cette restauration monastique ne fut qu'éphémère. Dès qu'Elisabeth fut montée sur le trône anglais, les persécutions se réveillèrent et les brigittines durent encore une fois traverser le détroit. Elles s'établirent au couvent de Mishagen, près d'Eeckeren. Cependant, les troubles religieux qui désolèrent à cette époque les Pays-Bas, les contraignirent un peu plus tard à chercher un asile plus sûr. Elles gagnèrent la France, s'arrêtèrent à Rouen, pour finir par s'établir au Portugal. Ce n'est que depuis peu d'années qu'elles ont regagné l'Angleterre. Leur couvent, l'abbaye de Sion, est aujourd'hui établi à South Brent, dans le Devonshire méridional. Elle y jouissent enfin, après tant de siècles de vicissitudes cruelles, d'une paix bien méritée. Trop de souvenirs rattachent les Brigittines au couvent de Termonde pour qu'elles ne s'intéressent pas à une œuvre qui fut élaborée au temps de leur exil par un des religieux de la maison qui leur avait offert l'hospitalité. Aussi c'est avec joie qu'elles ont vu entrer dans leurs archives le manuscrit écrit par le frère Vennekens.

Nous avons vu que ce religieux dédia son œuvre à Marie Verrycken, femme de Pierre d'Overloop. A quel titre cette dame avait-elle mérité cet hommage? Nous l'ignorons.

Dans le nécrologe du monastère de Termonde nous avons bien relevé au 10 mai, sans indication d'années, le nom d'une Barbe Vereycken. Mais aucune mention ne permet d'établir, si cette personne, probablement une religieuse, appartenait à la famille Verreycken. Dans l'affirmative, on aurait pu présumer qu'il s'agissait d'une dette de reconnaissance envers une parente d'une religieuse, bienfaitrice de l'abbaye. Ce n'est qu'une pure supposition.

Quoiqu'il en soit, Marie Verreycken était la sœur de Pierre Verreycken, secrétaire et audiencier royal en 1541, qui épousa Catherine Van Daele, dont il eut de nombreux enfants. Tous deux étaient enfants de Michel Verreycken et de Marie van Laer et petits-enfants de Michel Verreycken et de Catherine Beyldorp.

Marie Verreycken épousa Pierre d'Overloop, chevalier, seigneur de Hamme, secrétaire d'Etat et audiencier du roi en 1533. Dans un vitrail de l'église de Hamme on voyait leurs quartiers qui étaient: d'Overloop, Pottelsberghe, de Bye, Harchies, Verreycken, Lare, Ghassey, Milrickx.

Les Verreycken portaient d'azur au chevron d'or accompagné de 3 noisettes du même; au chef d'or à l'aigle bicéphale issante de sable (4).

Encore un mot au sujet du manuscrit, œuvre du frère Arnout Vennekens. Nous avons dit qu'il était illustré de douze grandes miniatures. Celles-ci représentent respectivement : La dernière Cène — l'Agonie au jardin des Oliviers — La Trahison de Judas — La Flagellation — l'Ecce Homo — Pilate se lavant les mains — le Christ portant sa croix — l'Elévation de la croix — le Coup de lance — la Descente de croix — la Sépulture — la Descente aux limbes.

Nous reproduisons ici deux de ces miniatures. Nous ne pouvons malheureusement les juger que d'après des photographies. Il ne nous est pas possible de nous rendre compte de la valeur au point de vue couleur. Ces deux miniatures représentent le Calvaire et l'Ecce Homo. Il y a lieu de remarquer d'abord que deux scènes sont représentées entourées d'un cadre, comme si l'artiste avait voulu figurer des tableaux en s'inspirant d'œuvres connues. Ces scènes de la Passion sont représentées avec un très petit nombre de personnages. Leurs visages mal proportionnés semblent animés d'un certain style caricatural. Enfin dans la scène de l'Ecce Homo on semble apercevoir dans la

(4) DUMONT. Fragments généalogiques II.

peinture certaines surcharges, des repeints. Faut-il y voir des restaurations? La vignette semble cependant en bon état de conservation.

Quoiqu'il en soit, on ne peut que se réjouir de voir cette œuvre d'art, devenue propriété d'une institution monastique qui dans le passé a eu des rapports si intimes avec nos provinces.

Archéologie et Histoire nationales

par LOUIS PARIS.

Messieurs et chers Confrères,

En m'appelant à présider l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique pendant l'année qui commence, vos bienveillants suffrages me confient un honneur que j'apprécie hautement. Ils me donnent aussi un témoignage de votre confiance auquel je suis plus sensible encore. Et tout de suite, je veux vous en exprimer ma vive gratitude.

Mais, je ne me dissimule pas la gravité des devoirs qu'une telle mission comporte et si, malgré les appréhensions que me cause la comparaison avec les hauts mérites de la savante lignée de mes prédécesseurs à ce poste, j'ai consenti à en assumer la charge, c'est que les sentiments de cordiale fraternité qui existent dans notre compagnie me permettent de compter sur votre indulgence et sur votre concours.

Il ne peut échapper à aucun de nous que parmi les circonstances qui déterminent la situation générale à notre époque, il en est qui ne nous sont pas favorables.

Les difficultés économiques, tout ce qui peut entraîner un relâchement de l'union patriotique, l'indifférence et l'utilitarisme d'un trop grand nombre de nos contemporains, ne cessent de menacer dans leur prospérité et même dans leur existence les

institutions scientifiques et plus particulièrement celles dont l'activité présente le caractère strictement désintéressé de la nôtre.

C'est pourquoi, en vous apportant l'assurance de toute sa bonne volonté, celui à qui vous venez de confier temporairement la direction de l'Académie d'Archéologie, sollicite votre appui unanime et constant pour la maintenir au rang qu'elle a conquis dès ses débuts et qu'elle occupe depuis plus de quatre vingt ans.

Je remercie cordialement mon très distingué prédécesseur des paroles trop élogieuses qu'il vient de m'adresser.

Au moment de prendre possession des fonctions présidentielles, j'accomplis un premier devoir en vous proposant de voter des remerciements à M. Soil de Moriamé qui pour la quatrième fois quitte le fauteuil de la présidence de l'Académie. Je suis certain d'aller en devant de vos intentions en vous conviant à rendre un nouvel hommage aux qualités de compétence, de dignité et de courtoisie dont il n'a cessé de faire preuve en dirigeant nos travaux et nos débats.

Pour rester fidèle aux traditions de cette compagnie, le président entrant devrait prononcer aujourd'hui un discours sur un sujet en rapport avec ses travaux. Les circonstances ne m'ayant pas permis de compléter ma documentation pour achever celui que je comptais vous présenter, je m'excuse de devoir déroger à cet usage.

Peut-être même ne m'en voulez vous pas trop si, au lieu de vous communiquer une étude sur un sujet d'érudition spéciale, je me permets de vous exposer quelques observations d'un caractère moins restreint pour aboutir à une conclusion de portée générale.

Cette communication s'annonce à l'ordre du jour de notre séance sous le titre : «Archéologie et histoire nationales».

Il y a une vingtaine d'années, le président d'un Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, dans le discours qu'il prononçait à la séance d'ouverture, faisait cette déclaration : «Heureuses, peut-on dire, les nations où prédomine ce que je nommerais le tempérament historique».

Nous savons mieux que bien d'autres, combien ce savant compatriote, qui atteignait alors la fin d'une carrière consacrée en grande partie à l'enseignement supérieur de l'histoire et de l'archéologie, et qui a laissé dans ces domaines des œuvres importantes, avait raison en s'exprimant ainsi, de rappeler que le goût des études historiques s'est de tout temps manifesté en Belgique.

En abordant aujourd'hui cette allocution inaugurale, dans des circonstances qui ne sont pas sans analogie avec celles que je viens de rappeler à ce propos, le souvenir de ces paroles me paraît pouvoir être invoqué pour la part de justification qu'elles prêtent aux quelques observations que je me permets de soumettre à votre bienveillante attention.

Le grand nombre de sociétés disséminées dans nos provinces qui depuis bientôt un siècle font de ces spécialités l'objet de leurs études, est une fait de signification primordiale à cet égard.

Quelles que soient les réserves que commande toujours la distinction nécessaire entre la quantité et le qualité de tels efforts, il n'en est pas moins reconnu que nombre de travaux consacrés à des sujets originaux, actant des découvertes remarquables ou fixant par des informatoins nouvelles ou une méthode plus critique des résultats plus complets et plus précis, ont, en paraissant dans les publications de ces groupements, contribué les uns à élever, les autres à raffermir l'édifice de notre histoire nationale.

Je n'ai ni la prétention ni le loisir d'exposer ici quelle importance a acquise pendant la période envisagée, le rôle de l'archéologie dans la constitution de la grande histoire. Dans notre pays comme dans les autres, les synthétistes les plus autorisés ou bien en ont fait et répété la déclaration formelle, ou bien ils l'ont reconnue, par le plan et la méthode de développement qu'ils ont adoptés pour leurs travaux.

Trop longtemps, l'histoire n'avait été que le récit d'événements d'ordre politique, de guerres, de conquêtes et de traités

entraînant des modifications territoriales, de luttes de partis, d'intrigues ou d'alliances d'où résultaient ou les successions de règnes ou, les révolutions.

C'était l'histoire fondée sur les traditions orales, qu'on pourrait qualifier d'officielles, et sur les documents écrits par lesquels les auteurs de premier plan: princes, ministres, chefs d'armées, législateurs ou diplomates, nous ont laissé bien souvent l'impression qu'ils tenaient à laisser d'eux-mêmes.

Sans doute, écrire l'histoire, c'est mettre en œuvre des documents; mais cette mise en œuvre ne peut être moins complète que consciencieuse. La rénovation de l'histoire qui s'est opérée au XIX^e siècle n'a pas consisté seulement à contrôler la valeur des sources, à n'admettre que comme qualité accessoire le mérite de la forme qui avait fait la réputation de tant d'ouvrages lesquels étaient, dans une mesure exagérée, des œuvres et parfois même des compositions littéraires, sinon des mémoires ou des discours dans le sens de plaidoyers.

C'est peut-être parce que cette intrusion excessive de l'attrait littéraire parant tantôt la vérité, tantôt l'erreur, ne s'était pas manifesté autant dans notre pays que dans d'autres, qu'on s'y est mis si résolument à l'œuvre pour appliquer à notre histoire nationale une autre des réformes adoptées en vue d'élever l'histoire au rang de science.

Or, cette dernière innovation, c'était l'admission de l'archéologie comme discipline auxiliaire de l'histoire. Ce mot cessa de désigner uniquement, comme il l'avait fait si longtemps autrefois, l'étude des monuments figurés de l'antiquité et devint le terme consacré à indiquer l'ensemble des recherches, des études et des interprétations critiques qui constituent le programme de nos travaux.

A côté des documents écrits, vinrent prendre place à la barre de l'histoire, d'autres genres de témoignages différents par la forme, mais demandant, eux aussi, à être entendus pour concourir à établir la vérité historique et même à étendre le champ de

ses enquêtes sur la réalité des faits et en vue de leur exacte interprétation.

C'est alors que l'activité de travailleurs dont le nombre et la valeur n'ont cessé de progresser, s'est attachée à l'étude de catégories de documents, dont l'importance avait mis tant de temps à être reconnue. Ceux que Mortet a classés comme suit :

Restes matériels du passé (débris d'ossements, ustensiles, vêtements, armes, édifices, œuvres d'art ou de l'industrie) ;

Les documents symboliques, qui sont les signes concrets de l'impression psychologique, ressentie par les contemporains et qui consistent tantôt en monuments figurés (sculptures, peintures, médailles, monnaies, sceaux, etc.), tantôt en documents écrits en vue de constater les faits ou de les apprécier (inscriptions, actes publics, annales, chroniques, mémoires, etc.)

Les vestiges moraux, c'est-à-dire les restes du passé qui survivent dans le langage, les croyances, les usages, les traditions orales.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici comment ce même auteur conçoit l'utilité et même plutôt la nécessité d'animer l'histoire grâce aux déductions des études de ce genre.

«L'historien a reconnu qu'il faut aussi rechercher dans les documents de tout genre — et pas seulement dans les archives et les écrits, — comment étaient organisés chez un peuple, les pouvoirs politiques, la justice, les finances, l'armée, quelle était au point de vue du droit et de l'économie sociale, la condition des personnes et des biens, à quel degré de développement étaient parvenus le commerce, l'agriculture et les arts industriels, quelles étaient leurs croyances religieuses, leurs mœurs, les habitudes physiques et intellectuelles de la société qu'il étudie.»

«Il doit, ajoute-t-il ailleurs, représenter le développement de la société, non seulement par des formules abstraites qui en résument les grandes lignes et les directions principales, mais encore par des tableaux qui fassent revivre en images concrètes les phases de ce développement, qui reproduisent les aspects multiples et les formes par lesquelles devient sensible aux yeux

l'incessante évolution de l'homme et des sociétés. Il doit mettre en lumière, d'après les indices fournis par les textes et les monuments (aide réciproque de l'histoire à l'archéologie et de l'archéologie à l'histoire) les idées, les goûts, les mœurs des hommes d'autrefois, en replaçant leurs actions dans le cadre matériel de leur contrée et de leur civilisation externe (c'est-à-dire de leurs œuvres qui paraîtront ainsi plus humaines et plus vivantes). L'art ainsi compris loin de nuire à la vérité, la rend plus sensible en la revêtant des formes concrètes de la vie.»

M. le professeur Pirenne jugeant l'importance des éléments de perfection que les archéologues et les historiographes fournissent à l'histoire, exprimait plus nettement encore le même avis.

«A côté de l'histoire générale des gouvernements, à côté des documents qui nous apportent l'impression que voulaient donner d'eux-mêmes ces gouvernements, les résultats des études analytiques des archéologues nous montrent la vie sociale — morale et artistique — la vie industrielle et économique, c'est-à-dire l'aspect complet de la vie réelle de ceux qui ont vécu l'histoire vraie.»

Dans un discours qu'il prononçait à la séance d'ouverture du Congrès de Mons, en 1904, il faisait ressortir de même l'influence considérable que peuvent avoir pour l'histoire des documents accessoires, qui font le plus souvent l'objet des études des historiographes, des monographistes, et il disait notamment :

«Mais au point de vue où nous étudions l'histoire actuellement, au point de vue économique et social, des paperasse dédaignées ont au contraire une très grande valeur; elles nous en apprennent souvent beaucoup plus que les plus beaux rapports des ministres, précieusement conservés dans les archives de l'Etat. C'est dans ces archives dédaignées que se trouve, peut-on dire, la plus grande vérité historique, parce que nous y trouvons la vie réelle. Car enfin, les rapports officiels, si importants qu'ils soient ne nous donnent pas la vérité intégrale. Ce sont des œuvres subjectives, leurs auteurs se trompent souvent,

ou visent parfois à nous tromper. Mais si l'on veut surprendre la réalité toute nue et sans fards..... le secours des petites archives dédaignées par la soi-disant «grande histoire» devient indispensable.»

Et le maître poursuivant le développement de sa pensée démontre le rôle important pour la construction de l'édifice historique de la patrie, pour l'évocation du glorieux passé de notre pays, des documents matériels que les archéologues recherchent, décrivent et interprètent, des informations directes et des témoignages qu'ils recueillent et font connaître dans leurs modestes travaux. Et il conclut en déclarant que cette tâche est celle des sociétés qui constituent en Belgique, la Fédération des Sociétés d'Archéologie et d'Histoire régionale et locale.

D'une façon générale ces vues ont été celles des représentants les plus caractéristiques de l'école historique qui s'est formée en Belgique immédiatement après la révolution de 1830: Alphonse Wauters, Edmond Poulet, Kervyn de Lettenhove, Léon Van der Kindere, Charles Piot, Godefroid Kurth, Charles Duviervier, Stanislas Bormans, Théodore Juste, Louis Gachard, Alexandre Henne et tant d'autres dont les travaux avaient alors déjà largement contribué à raviver notre histoire nationale.

Vous soumettre ici un tableau des progrès que l'archéologie a fait accomplir à l'histoire de notre pays, dépasserait, faut-il le dire, les limites d'un discours.

Et pourtant, comment ne pas mentionner au moins en quelques mots la constitution de notre préhistoire exhumée par les archéologues qui depuis Schmerling et Dupont, De Puydt et Lohest, se sont livrés à des fouilles et explorations méthodiques qui en moins d'un siècle ont donné sur notre territoire les résultats les plus fructueux et les plus célèbres par leur signification.

«Sans écriture, avait-on dit, il n'y a pas d'histoire.» Et voici que l'archéologie préhistorique nous a mis en possession de documents matériels qui établissent la connaissance des époques écoulées depuis l'apparition de l'homme, dans nos contrées,

connaissance sur laquelle se fonde le premier chapitre de notre histoire nationale. Nous avons tous lu ces pages émouvantes en parcourant, aux Musées royaux du Cinquantenaire, la section de la Belgique préhistorique, que notre distingué confrère le Baron de Loë, a organisée en la prolongeant jusqu'à la fin de l'époque franque.

Un autre exemple particulièrement digne d'attirer notre attention est le travail d'un membre également éminent de notre Académie M. G. DesMarez, qui a repris l'étude du «Problème de la Colonisation franque», en mettant en œuvre les éléments que fournissent pour sa solution, l'archéologie et les autres disciplines susceptibles de compléter et de préciser les rares données que procurent pour cette époque les sources écrites.

Mais nous sommes d'autant plus obligés de nous en tenir à ces cas concernant les origines, que nous allons entrer ici de plus en plus dans le domaine de l'histoire proprement dite, terrain sur lequel les sciences historiques et archéologiques doivent davantage encore se compléter l'une par l'autre.

A mesure que l'on avance dans les périodes successives de notre histoire, le rôle de l'archéologie consistera pour une plus large part, à faire connaître les œuvres artistiques, les productions des sciences, les autres manifestations de la vie morale et matérielle des hommes, autant de détails indispensables à ajouter à l'histoire politique dans le but de faire saisir plus clairement la marche des événements ou le progrès des institutions.

Si l'on a pu dire que presque tout ce que nous savons de positif sur l'homme et les sociétés nous le devons à l'étude de l'histoire, il est également permis d'ajouter qu'en dehors des faits exceptionnels qui en constituent le gros œuvre, la grande lumière, dont, d'époque en époque, les œuvres humaines intellectuelles et matérielles éclairent l'évolution des civilisations, l'histoire la doit pour une part considérable à l'archéologie.

Il ne faut rien exagérer; pas même l'importance effective des leçons de l'histoire. Mais quand nous rencontrerons, comme cela m'est arrivé récemment, des paradoxes tels que celui-ci : «le caractère propre de l'histoire est qu'elle ne sert à rien» paroles

attribuées, à tort, je veux le croire, à un professeur de la Sorbonne (1) ou d'autres déclamations prétendant que la connaissance de l'histoire est nuisible et paralyse (2), nous répondrons à de tels propos, comme le faisait il y a quelques jours notre maître historien national, M. H. Pirenne, à la séance jubilaire de ses 40 années de professorat, en plaignant ceux que n'émeuvent que les «res grossas et palpabiles» et nous retrouverons une expression réconfortante de nos pensées et de nos sentiments dans les discours dictés par l'expérience autant que par la science à l'élite de nos compatriotes :

«Si l'histoire est la conseillère des peuples, l'esprit historique est quelque chose de plus : une grande école de vérité, d'impartialité et de tolérance, non seulement parce qu'elle nous habitue à nous affranchir de certains préjugés et mêmes certaines préférences dans l'appréciation des hommes et des faits, mais encore parce qu'elle nous force sans relâche à tenir compte des liens qui unissent le présent au passé. Quand nous nous rendons compte de ce qui survit de nos ancêtres en nous et autour de nous, nous sommes moins tentés soit de faire table rase du passé pour organiser l'avenir, soit de supprimer le présent pour en revenir au passé. Nous comprenons mieux que le progrès est un développement organique où tout s'enchaîne; que les institutions d'autrefois ont eu leur utilité et que la raison d'être en disparaît seulement dans la mesure où se développent, pour les remplacer, des organes mieux appropriés aux besoins des temps nouveaux; d'autre part, que l'intérêt de la conservation sociale réclame des tentatives, non pour étouffer, mais pour diriger, dans le sens de l'ordre et de la stabilité, le cours irréprouvable des évolutions. De là un motif de plus de nous rapprocher et de nous réunir dans la reconstitution impartiale des faits historiques qui ne sont pas seulement un héritage commun dont tous

(1) M. de la Blanchère dans la *Revue Critique*, 1895. I. p. 176.

(2) F. NIETZSCHE. *Unzeitgemässe Betrachtungen. II. Nutzen und Nachtheil der Historie für das Leben*. Leipzig, 1874.

nous avons également droit d'être fiers, mais qui encore représentent «l'expérience du passé mise au service de l'avenir.» (3)

Continuons donc de consacrer nos efforts à réaliser les principes du bien et du juste par la recherche du vrai et la culture du beau, qui, l'un et l'autre, sont essentiellement les objets de l'Histoire et de l'Archéologie.

(3) Cte GOBLET D'ALVIELLA. Discours à l'assemblée générale d'ouverture du Congrès d'Archéologie de Bruxelles, le 2 août 1891.

Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth à Anvers

par le D^r A. F. C. VAN SCHEVENSTEEN.

Les comptes de l'hôpital Ste-Elisabeth, conservés aux archives de la Commission d'Assistance forment une collection de la plus haute importance: ces richesses documentaires n'ont pour ainsi dire pas été utilisées jusqu'à présent.

Depuis le premier compte de Joannes de Bont (1426) jusqu'à la clôture du Grootboek 1790-1798 par les représentants de la République française la série n'est interrompue que par quelques lacunes, certes regrettables, mais qui n'empêchent pas d'avoir une idée exacte de la situation économique et financière de l'hôpital. Je reviendrai dans la suite sur ces solutions de continuité en examinant succinctement la documentation délaissée par chaque receveur.

Le premier volume de la collection concerne l'administration de JAN DE BONT, c'est une liasse de 11 cahiers, chaque livre correspond à un exercice, le premier commençant le 16 août 1426 pour finir le 16 août 1427, et ainsi de suite, le onzième et dernier englobant l'exercice 16 août 1436-16 août 1437 (voir en annexe, le schéma du premier compte de de Bont).

Le premier compte de Joannes de Bont (1426) mentionne au chapitre «*van andere uyt gheven van alrehande saecken:*» «*item eenen berbier die den zieke hen haer op te withen donredach af schoer VI grote*»; au chapitre de la répartition des

seigles «item Jannes de barbier van dathy my joncfrouwen ende al thgemeyn gesin in den Jaer laet 1 1/2 vierenteel rogs». Le 2^e compte 1427-28 porte la même rétribution de seigle. Le 3^e (1428-29) indique «Aen Jannes de barbier van syne dienste 1 1/2 vierendeel rogs,» l'exercice suivant (1429-30) porte «Item Jannes de barbier van sine loen.» annotation que l'on retrouve à chaque exercice jusqu'à 1436-37.

Dans la comptabilité de JOANNES VAN DEN BROECK son successeur (1438-1487, 25 cahiers) Jannes den barbier figure jusqu'à 1441-42 pour la même rétribution. Le 5^e compte (1442-43) porte 3 vierenteelen, depuis le 6^e (1443-44) jusqu'au 14^e (1451-52) il touche 1 vierteel ii moke. Dès le 15^e (1452-53) on trouve «Aan eenen barbyer voer sinen dienste; avec le même appointement les comptes n^o 16 (1453-54) à n^o 19 (1456-57) renferment sous la même rubrique la rétribution du barbier anonyme de 2 vierenteelen. Les comptes 20. (1457-58), 21 (1458-59) 22 (1459-60) portent 3 vierenteelen. Après le compte n^o 22 existe une lacune importante, le premier cahier qui lui fait suite porte le n^o 25, et embrasse l'exercice 1484-85; il mentionne au chapitre habituel: «den barbier voor zynen dienst ii vierteelen». Mêmes annotations dans les 26^e et 27^e (1485-86), (1486-87) comptes.

AERT VAN DEN BROECK succéda à Joannes van den Broeck. Les douze comptes, un cahier pour chaque année sont reliés ensemble, ils sont du «XVIsten dage van Oeghst 1487». au «16ste dage Oeghst 1499». Sous la même désignation anonyme on retrouve dans chaque exercice «item den barbier voor sinen dienst ii viert. rogs».

A ce volume fait suite un autre dossier de 9 cahiers reliés ensemble dans une chemise de parchemin: ce sont les 3 comptes séparés de PEETER DE MOOR, (Kerst avonte XXIIII dach decembris 1500 au même jour 1503), les 3 comptes séparés de LENAERT VAN RIELE (24 décembre 1503.....1506), les 3 comptes séparés de GOYVAERT LAUWEN (10 octobre 1506 au 10 octobre 1509). Dans le 3^e compte de Lenaert van Riele

(1505-1506) le poste habituel de la répartition de 2 «vierteelen rogs» «den barbier (*anonyme*) voor synen dienst» est passé sous silence.

Vient ensuite la comptabilité de JOANNES BOGAERTS.

Dans ses douze comptes en cahiers séparés réunis dans un volume (van 1 October 1509 tot 1 October 1521), le barbier anonyme touche la même répartition de seigle. Le premier compte mentionne sous le chapitre des dépenses variées «item dit jaer gegeven om medecinen VI sc. VII gr. Le 7^e compte (1515-16) porte au même endroit «item betaelt voor medecynen XXV sc. 15 gr.; le 11^e compte (1519-20) indique au chapitre «*van den vrouscape*»: «item betaelt voor specerye, peper, ghyngher, nagele suycker ende deergelycken compt tsamen II lb. XI sc. 1 gr. XV p. » (Signalons en passant que dans toute la comptabilité précédente depuis l'origine jusqu'en 1509 on trouve soit au chapitre «*van alderhande diverse saecken*», soit à celui des «*uytgegeven van de Vrouscape*» des listes plus ou moins détaillées des drogues et épices avec les prix respectifs.)

La gestion de JAN PENNINGX allant de 1521 à 1529 est contenue dans un registre similaire à huit cahiers.

Au premier exercice (1 octobre 1521-1 octobre 1522), au chapitre des dépenses des rentes («*uytgegeven van erfrenten*») on lit: «Meester dielis den barbier, van de selve XXX sc.» «Item betaelt dit jaer van medecynen voor de zyecke XVIII gr.» Au chapitre de la répartition de seigles, comme antérieurement : «Item betaelt onsen barbier voor syn dienst ii viert. rogs.» L'exercice suivant montre au chapitre des rentes: meester Dielis, barbier, bénéficiaire de 30 sc., et à la répartition des seigles «meester Geert barbier voor syne dienst ii viert. rogs.» Jusqu'à la fin de cette comptabilité Meester Geert, den barbier, figure au même endroit et pour la même redevance. Le 4^e compte exercice 1524 porte en outre au paragraphe «*van zaken die niet zeker zyn*»: «Item gegeven ter beeden van meester Ghert barbier synen soen v sc., VI gr. »

MICHIEL PAUWELS succéda à Jan Penninckx. Ses huit comptes, par cahiers séparés allant de 1529 à 1537 forment un volume. Sous la rubrique « *uytgegeven van Rogghe in Erfpacht van dienste die vercocht & verbacken is* », Meester Gheert, barbier, figure régulièrement pour deux quarterons de seigle. Dans l'exercice 1532 il touche une gratification supplémentaire (rubrique « *van de ambachturen* ») « item betaelt meester geerden barbier van my vrouwen aensicht te meesteren als sy metten wagen gevallen was tot mervlacs (Merxplas?) XII sc. VI gr. » Pour la première fois à l'exercice 1533 apparaît au paragraphe « *van aller hande zaken.....* » : « Item betaelt Meester Cornelis, medesyn, XV sc. »

Les quinze comptes annuels groupés en un volume de JOANNES HEZE, son successeur (1537 à 1552) ne mentionnent qu'une fois (4^e compte, Anno 1540) au chapitre « *divers* » (« *alderhande zaken...* ») : « Item betaelt meester Jochim barbier, alsdoen 3 sc., Item betaelt synen cnape VI groten ». Rien au chapitre de la répartition des seigles. Par contre Meester Cornelis van Tongerlo, medecyn, est porté chaque année, (au chapitre « *divers* »), pour la somme de 25 sc., et dans le compte 1538 on trouve en outre « Item betaelt Mr Huybrechten, medecyn dat hy ons oude vrouwe heeft gevisiteert in haar sieckte X sc. »

Les achats de drogues et épices comme on les trouve notamment dans les comptes 1487-1499 et précédents ne se rencontrent plus dans les notes de Jean van Heze.

JAN WILLEMS régit les finances entre 1557 et 1569 : Les documents sur sa gestion réunis en un volume de 6 cahiers sont incomplets : Le premier cahier porte « *dit is de eerste rekeninge* » au f° 24 on lit : « item op ten verswooren maendach, more solito, gegeven ierst meester Lambrecht den medecyn IIIb X sc. brab. » item den dienaers van den medecyn tsamen XI gr. », le 2^e cahier porte « *dit is de derde rekeninge* » (1 octobre 1559-1 octobre 1560) au f° 15 : on trouve « Item Mr Aert den apothecaris syn reke-

ninge XXXII sc. IX gr. XV p.» et seul le serviteur du médecin (f° 25) touche au lundi perdu ses 6 gr.

L'exercice suivant (3^e cahier: 4^{de} rekeninge, 1 octobre 1560-1 octobre 1561) ne renseigne au même poste que l'aide du pharmacien, pour la même somme.

Le 4^e cahier (7^e rekeninge, 1 octobre 1563-1 octobre 1564) apprend (f° 15) que la note de l'apothicaire s'est élevée cette année à II lb XI sc. II gr. et qu'à la noce de la fille de Maître Aert, onsen apothecaris, il fut payé XII sc. 1 gr.

Le 5^e cahier (12^{ste} rekeninge, 1 octobre 1568-1 octobre 1569) mentionne d'une part (f° 15) la note du pharmacien s'élevant à IIII lb. VIII sc. III gr. et au chapitre «*van zaken die niet zeker zyn*» (f° 26) «Item noch bet. Meester Lambrecht medecyn voor syn jaerlycksch zeker gagie II lb X sc.»

Le 6^e cahier (exercice 1 octobre 1569-1 octobre 1570) relève les dépenses de l'apothicaire: III lb. XVIII sc. i i/2 gr... c'est tout.

Depuis cette date jusqu'à la gestion de Jan van de Perre (1588-1610): 1^{er} compte 2 février 1588 - 9 janvier 1589), il ne subsiste qu'une documentation très imparfaite de l'administration de l'hôpital, les graves troubles politiques et religieux dont notre cité fut le théâtre pendant cette période en furent probablement la cause.

JACQUES VAN DOREN et son frère MICHEL qui lui succéda en mars 1583 ne mentionnent aucun chirurgien dans leurs notes: Dans l'«*Eerste ende leste Rekeninge van wylen Jacques van Doeren tsedert januari 1580 tot 1 meerte 1583*» au f° 56 on lit: «Item betaelt Caerle Verney, apothecaris de somme » van vyven veertich Rinsgulden thien stuyvers een blanke » procederende van diversche medicamenten die hy int voir- » screven gasthuys geleverd heeft volgens syn quicte van XXVste » september anno tweentachtich met eender specificatie... » Betaelt aen Mr. Janne fyen medecyn de somme van tweelf

» rinsgulden voer een jaer gagien voer den dienst by hem ge-
» daen aen de crancken van den voors. gasthuysse in den saecken
» des medecyns verschenen op Ste Barbara dach anno eenen-
» tachtig By syn quicte van den 14 decembris in den selven
» jaere.»

Le compte suivant rédigé par Michel van Doren allant du 1 mars 1583 à la mi-mars 1586, porte au f° 66 les mêmes honoraires que dans le compte précédent, au profit de Meester Jan feyen, medecyn.

Jonckvrouwe CATHARINA WELLENS, la supérieure de l'hôpital, qui géra personnellement les finances à cette époque troublée, entre le 19 mars 1586 et le 6 janvier 1587, comme l'indique son «*eerste ende leste rekeninge*» ne parle pas d'honoraires médicaux.

Avec JAN VAN DE PERRE s'ouvre l'ère d'une comptabilité régulièrement conservée: elle comporte quatre liasses reliées en parchemin.

Une première liasse de huit cahiers foliotés «*tot verificatie van de Rekeningen van Jan van de Perre*», comprend les exercices 1588 à 1595. Une deuxième de sept cahiers foliotés s'étend sur les années 1596 à 1602, une troisième de 7 cahiers foliotés englobe les années 1603 à 1609. Enfin sous le titre de «*twintig rekeningen van Jan van de Perre, 1588 tot 1610*» est réunie en une liasse de 17 cahiers toute la comptabilité du dit receveur. Les quinze premiers cahiers, comprenant les 16 premiers comptes ne sont pas paginés. La numérotation commence avec le 16° cahier qui porte sur les 17°, 18° et 19° exercices, du 9 janvier 1604 au 9 janvier 1607. Le 17° cahier est le compte de la veuve de Jan van de Perre jusqu'au jour du décès du receveur, survenu le 19 mai 1610. Cette liasse de 17 cahiers n'est que la récapitulation des trois autres comptes partiels, mentionnés en premier lieu, et qui sont les minutes originales: chaque livret avec une table de matières liminaire comprend une centaine de pages. Le plan de rédaction est semblable pour chacun d'eux. A la rubrique qui

m'intéresse en particulier (Doctoor en chirurgyn, ou Doctor medicus, chirurgicus, Apothecarius) on trouve régulièrement l'acquit du bénéficiaire établi par sa signature autographe.

JAN SCHELLEKENS, d'après l'inscription portée sur ses fardes, et que Geudens indique sous le nom de KELKENS, laissa cinq comptes, allant de 1610 à 1617. Ils sont repartis en cinq cahiers, les 2 premiers donnant une comptabilité biennale. L'ordonnance générale de chacun d'eux est semblable à celle du receveur précédent. Ces cahiers sont foliotés.

FRANCISCO PEREZ, un espagnol, reprit sa gestion en automne 1617: sa justification est réunie en deux volumes. Le premier porte l'inscription «*de 3 rekeningen van francisco Perez, de anno 1617 tot anno 1626*». Les trois liasses foliotées embrassent la première cinq trimestres «*Bamisse 1617 tot Kerstmisse 1618*», la seconde trois ans : Noël 1618 à Noël 1621, la troisième enfin va de la Noël 1621 à mai 1626. Les rubriques : «*Doctor van den huuse, Chirurgyns et Apothekereye*» sont soigneusement notées. Il laissa encore un grand Livre relié en parchemin, fermé par un cordonnet: «*den groeten Boeck A. 1617. Den Boeck waer in te sien is de administratie des rentmeesters Francisco Perez, sedert Bamisse van jaer 1617*». Ce grand-livre porte aux feuillets 343 et 344 la récapitulation avec renvois aux trois liasses déjà signalées visant les honoraires médico-chirurgicaux.

Viennent ensuite les 8 comptes en registres séparés et foliotés de GREGOIRE MARTENS (1626-1634). (Le dernier compte a été rendu par sa veuve). Les rubriques : Médecin, Chirurgiens, Pharmacie, reviennent à poste fixe.

CORNELIS VAN WYCK, reprit sa succession en 1635, et laissa trente trois comptes en registres séparés et foliotés, comprenant un exercice annuel, sauf le 23^e qui englobe trois années. Le dernier compte est rendu par ses héritiers et se termine le 31 décembre 1669. Dans celui-ci les rubriques Médecin et chirurgins sont omises. Dans tous les autres registres le poste qui leur est consacré occupe une place stéréotypée.

La charge fut reprise par CORNELIS VAN CAUWENBERGHE, qui établit 26 comptes entre les années 1670 et 1701. Les 4 premiers font défaut à la collection. Le 5^e compte porte sur l'exercice 1676. Le 6^e englobe trois années (1677-78-79). Le 18^e justifie les exercices 1691 et 1692. Chaque registre folioté mentionne à poste fixe les bénéficiaires des honoraires médico-chirurgicaux. Le 26^e est rendu par les 4 exécuteurs testamentaires de Cornelis van Cauwenberghe, qui trépassa le 18 février 1701.

Dix registres du prêtre EGIDIUS DES, rédigés de la même façon lui font suite. Sa comptabilité va du 1 février 1701 à la fin de février 1711.

CORNELIUS FRANCISCUS VAN AELST, prêtre, lui succéda. Son premier compte comprend l'exercice: 1 juillet 1711 jusqu'à la fin de février 1712, et les mois de mars, avril, mai et juin qui furent gérés par la Révérende Mère Supérieure. Il laissa trente registres, dont quelques-uns englobent deux et même trois exercices. Le 30^e compte, rendu par les héritiers van Aelst, décédé le 8 mai 1751, porte sur l'exercice 1 mars 1747-8 mai 1751. La rédaction et l'agencement de la comptabilité sont pareils à ceux de ses prédécesseurs.

Le révérend PETRUS VAN DEN BRANDE, commença son premier exercice le 8 mai 1751, et termina son onzième le 30 avril 1762. Il laissa onze registres ordonnés comme les précédents.

CORNEILLE FRANÇOIS DE KINDER, prêtre, débuta le 1 mai 1762 et finit sa gestion après son 8^e compte, allant jusqu'au 1 septembre 1770. Huit registres rédigés comme les antérieurs.

De la comptabilité du révérend PIERRE CORNEILLE VAN PASSEN subsistent trois registres comprenant chacun cinq exercices. Le premier du 1 septembre 1770 au 31 août 1775. Le second du 1 septembre 1775 au 31 août 1780. Le dernier du 1

septembre 1780 clôture au 31 août 1785, chaque année est rédigée suivant le plan habituel: Ici la collection s'arrête. Deux Grand-Livres les répètent en partie, et les complètent après l'exercice 1785. Le premier Grand-Livre (N° 545) 1773-1789 n'est pas folioté: la rubrique «*Doctor*» répète les exercices 1773 à 1785 et s'arrête à l'exercice 1789, au 19^e compte de van Passen. Sous la rubrique «*Barbiers*» sont notés les exercices 1773 à 1787, son 17^e compte. Dans l'autre Grand-Livre (N° 546) 1790-1798, on trouve aux feuillets 372 et 373 les états d'honoraires du Docteur de Marteau et des Chirurgiens P. J. Høylaerts et M. J. Beguinet. Les comptes ont été «*vu et arrêté par nous commissaire le 12 pluviôse an VI: de la république française. Dufour*» (31 janvier 1798).

Dans son travail : *L'Hôpital Ste-Elisabeth d'Anvers à travers les siècles*. (Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, XLVIII, 4^e série, Tome VIII, 2^e livraison, pages 97 à 137) feu l'archiviste des Hospices Civils, Geudens, a établi une liste des receveurs-économés depuis 1253. L'auteur indique que jusqu'en 1426 on ne peut citer que les époques auxquelles les titulaires ont été rencontrés dans les vieux documents. A partir de 1426, les noms ont été pris dans les comptes ou les papiers relatifs à l'élection des receveurs. Le dernier nom cité par Geudens est celui de P. J. HEYNS, prêtre, qui succéda à son collègue C. P. van Passen en 1794: je n'ai pas retrouvé ce nom dans les pièces comptables que je viens de décrire.

A N N E X E.

Dit es die ierste Rekeninghe en bewijsinghe, die Jones de Bont doet als rentmeester van de ouden gasthuys van sinte liisbethe, staende bynnen die stad van antwerpen, van al dat hi ontfaen en wtghegheven heeft, bynnen eenen jaer, Beghinnende den XVIsten dach van oegste Int Jaer MCCCC, en XXVI, Gheduerende, totten XVIsten daghe van oegste daer na volgende, int Jaer M.CCCC en XXVII, Ghedaen in ponden grote, elc pont grote gerekent, van XX sc. grote, ende elcken scelling van XII grote, ende elcke penning van eene groten, geliic hi ontfaen en wtghegheven heeft.

(D'abord ce qu'il a reçu en derniers et en nature de son prédécesseur Johannes Luysen.)

Erfleycke renten.

Chyns gelden verschynende alle jaeren bynnen Antwerpen.

Dito ont fanc verschynende alle jaeren bynnen Antwerpen in ouden grote en in penninghen lovenschen.

dito ont fanc verschynende alle jaeren bynnen Antwerpen in paymente ierst ont fanc verschynende alle jaeren in oude groten.

ont fanc verschynende alle jaeren in scellingen lovenschen.

ont fanc verschynende alle jare in paymente.

1. SUMMA (van dit kapittel.)

ont fanc van alderhande diverse goederen en erve toebehoorende der meesterse van gasthuyze, verschynende alle jare in getonsten.

ont fanc van den waterlande en ander Renten die daer toe staen.

ont fanc van rogghe en van terwen die de voors. Rentmeester dit jaer vercocht heeft en laten verdinghen alrehande diversen personen.

ont fanc van vercoepe van bosschen.

ont fanc van alrehande saecken die niet zeker en zyn.

II. SUMMA (van dit kapittel).

Ontfanc bynnen desen jaere toebehoerende den Ambachte vanden vrouwescape int goedshuys voers.

Ontfanc bynnen dezen jare toebehoerende der cockenen.

Ontfanc van goede toebehoerende der kercke bynnens goedshuys.

Ontfanc van goede toebehoerende den zieckene liinwaet int goedshuys

III. SUMMA.

SUMMA SUMMARUM.....

Dit es duygtgeheve, dat die voers. Rentmeestere wtghegheven heeft, in orbare en profyte van den voers. Gasthuysse, Beghynnende den XVI^e dach van oegste, int jaer M.CCCC en XXVI, gheduerende tot den XVI^e daghe van oegste, daer na volghende int jaer M.CCCC en XXVII, in ponden groten gelijk hier na volght.

.....wat men Joh. Luys nog schuldig was.....

Dits duygtgeheve vanden chynse diet goethuysse jaerlicx sculdich es.

Dits duygtgeheve van me.vrouwe ende joncvrouwe cleeden, ende van bodeloon.

Dits duygtgeheven van den Ambachtiers.

Duytgheven van houte en torve dit jaer gebernt.

Duytgheven van den landwynninghen.

Duytgheven van de tymmeringhen en metselrien bynnen tgoedshuysse en oec op die hoeven.

Dits duygtgeheven van den brouwerien, vanden cleynder hoppen.

Dit is duygtgeheven van den wyndmolen.

Dits duygtgeheven van alderhande diversen sacken.

Noch andere wtgheven van alrehande diverse zaken.

Alnoch wte gegheven van alderande diversen zaken.

I. SUMMA.

Dits duygtgeheve vanden ambachte, vanden vrouwescappe.

Dits duygtgeheve vanden siecken lijnwade.

Dits duygtgeheven van den kercken goede.

II. SUMMA...

Dits duytgheve dat die voers. rentmeester wte ghegheven heeft dagelicx om spijsse .

AugustusSumma.

Septembersumma..... (enz. voor elke maand).

III.SUMMA SUMMARUM.....

Dits doncfanc vande terwe, die de voers. rentmeester ontfaen heeft, van alrehande diverse persone bynnen desen jare.

Dits dat die voers. Rentmeester wte gegheven heeft, vercocht, en die lakinghe van den terwen voers.

Dits dontfanc vanden erfrogghe en vanden windmolen, die de voers. rentmeester ontfaen heeft, van alrehande diversen personen bynnen desen Jare.

Noch ontfanc van rogghe, die de voerscr. rentmeester binnen desen ontfaen heeft van alrehande diversen personen verschynende alle jaren in getonste ende oec sulcke also Johnes luys den goedshuyse overgaff van rogghe.

Summa summarum van alle ontfanc vanden rogghe.

Dits duytgheve vande rogghe, van' erfpachte, van dienste, van die verbacken es, van die vercocht es, ende gelaect opte salden.

Alnoch wtghegheve van rogghe van lijftochte dat goedshuys jaerlix sculdich es.

I. **Summa summarum** van alde wtgheve van den rogghe, comt dit jaer...

Summa summarum van geld..... enz.....

I..... II..... III.....

Dese Rekeninghe was ghedaen ende ghesloten Anno XXVII° XIII dage in Januari ter presentien vanden prochiaen van S. Jorijs als in des landtdekens stede, Willem noyts als momboiren van der voerg. Jare, van Clause van wyneghem en Janne van Mechelen als momboiren, nu ter tyt van den voers. gasthuyse, en van Clause van de werve, en clause alleyn Burgemeesteren & van Gielise damaes scepen.....

(get.) Cl. Hoevel.

Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Waddesdon au British Museum

par JOSEPH DESTREE.

En plusieurs occasions «*The Connoisseur*» (1) a fait connaître au public des imitations d'antiquités tel qu'une armure et un vitrail peint. Aussi peut-il être intéressant pour lui que je lui montre, par un exemple typique, que les trésors les mieux gardés ne sont pas toujours en sécurité (2).

On sait avec quelle vénération saint Louis, roi de France, reçut la couronne d'épines. Ces successeurs se réservèrent le privilège d'en détacher des épines lors qu'ils voulaient faire un don d'une importance particulière, et les reliquaires contenant des épines sont si nombreux que parfois la question peut se poser au sujet de leur authenticité et de leur provenance. Les reliquaires présentent les formes les plus variées tant au point de vue artistique que sous celui de l'archéologie, et ils méritent l'étude que leur a consacrée, dans la *Revue de l'art Chrétien*, M. Fernand de Mély (années 1899 et 1900). M. de Mély en a fait un véritable inventaire, mais sa liste ne contient aucune donnée qui puisse se rapporter au reliquaire du legs Waddesdon.

Le remarquable specimen du legs Waddesdon est en or, en partie émaillé et enrichi de perles précieuses (2). Dans un article

(1) Cet article traduit en anglais par M. O. M. Dalton, actuellement Conservateur honoraire du British Museum a paru dans le numéro de la Revue «*The Connoisseur*» Novembre 1927, vol. LXXIX, n° 315.

(2) C. H. READ. **The Waddesdon Bequest.** The collection of jewels plate and other works of art, bequeathed to the British Museum, by Baron Ferdinand Rothschild, n° 67. La hauteur du reliquaire est environ 29 centimètres 25 millimètres.

qui avait déjà paru en 1907, dans les *Musées et les Monuments de France*, j'attirais l'attention du lecteur sur un des revêtements du pied avec des fleurs de *lis d'or sur un fond d'azur*. Ce qui prouve l'origine française sinon royale du reliquaire. Je m'en tiens à l'opinion que le reliquaire a été fait par un artiste, qui, quelle que soit son origine, était en tout cas établi en France. Mais quelques années plus tard, je tombai sur un compte rendu paru dans la *Revue de l'Art chrétien*, (1911, p. 72), relatif à un *guide du trésor ecclésiastique de la Maison impériale d'Autriche* conservé dans le Hofburg à Vienne, 1919 (3). Le compte rendu était illustré d'une petite gravure simili reproduisant comme une paix *pacifcale* ou *instrumentum pacis* — un véritable reliquaire. Et ce reliquaire se présente comme étant identique à celui du legs Waddesdon. Je crus d'abord à l'existence de deux exemplaires procédant de la même main, l'un se trouvant à Londres et l'autre à Vienne. Seulement cette gravure exécutée à une faible échelle ne permettait pas alors de porter un jugement définitif. Mais quand j'eus obtenu des photographies des deux faces des deux reliquaires, il devint très clair que ces reliquaires n'avaient pas le même artiste pour auteur. Les ressemblances étaient manifestes; mais les différences n'étaient pas moins sensibles. Par exemple, au revers, la face de notre Seigneur manquait dans les médaillons de l'exemplaire de Vienne (voir fig.) Et d'autre part, les émaux translucides des draperies des grandes figures étaient perdues dans le reliquaire du British Museum. De plus, le traitement des têtes sur l'œuvre de Vienne est si faible que cela frappe l'œil le moins critique. Dans une seconde édition du *Guide*, le Docteur Dreger fut circonspect par rapport au reliquaire de Vienne. Il ne donna pas d'indication précise de date se confinant lui-même dans l'expression la *manière* d'un gothique tardif. (*In der art der spaeteren Gothik.*)

(3) H. SCHNERICH. *Guide du Trésor ecclésiastique de la maison impériale à Hofburg de Vienne* — 1909.

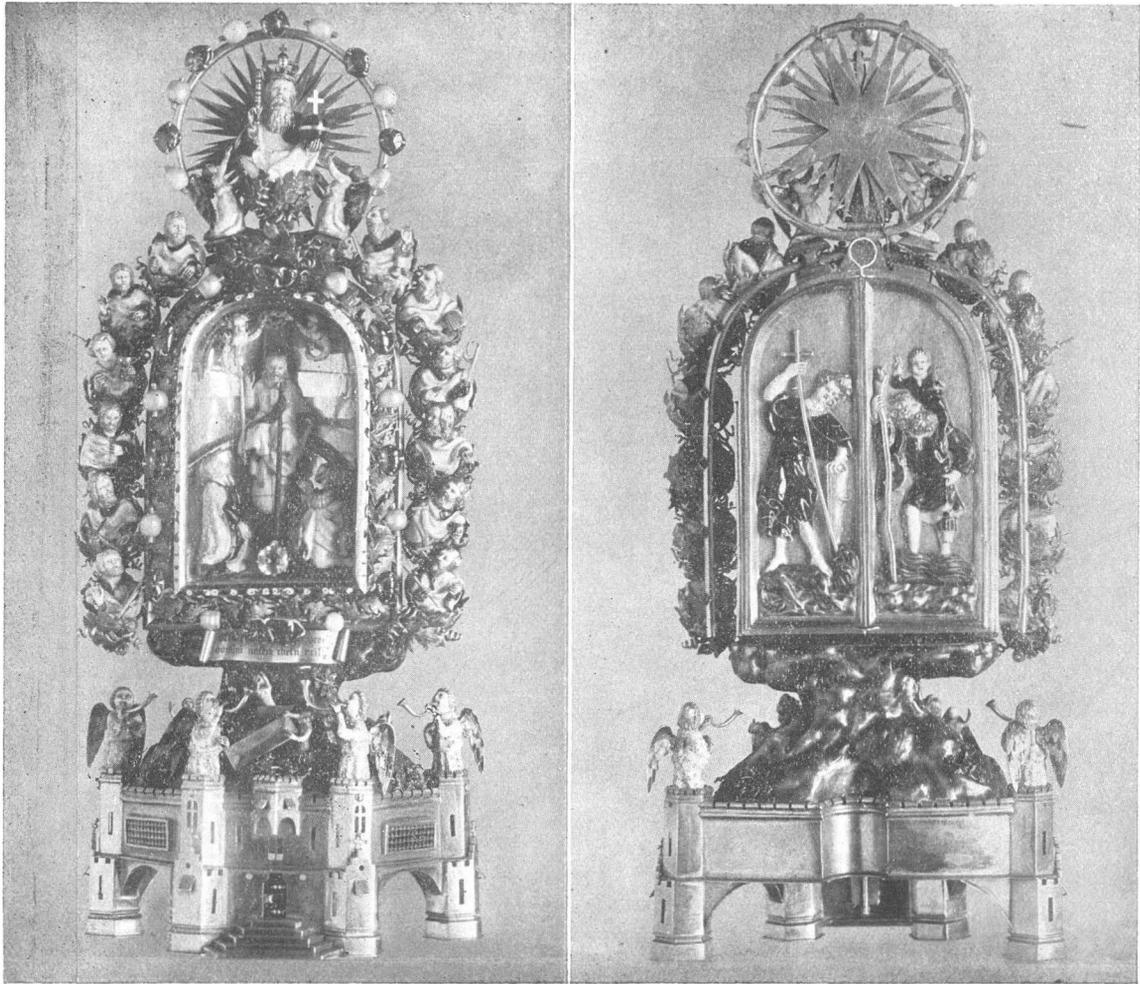


FIG. 1. A. Reliquaire de la Sainte Epine. FACE.

FIG. 2. B. Reliquaire de la Sainte Epine. REVERS.

Legs Waddesdon British Museum. — XIV^e-XV^e siècle.

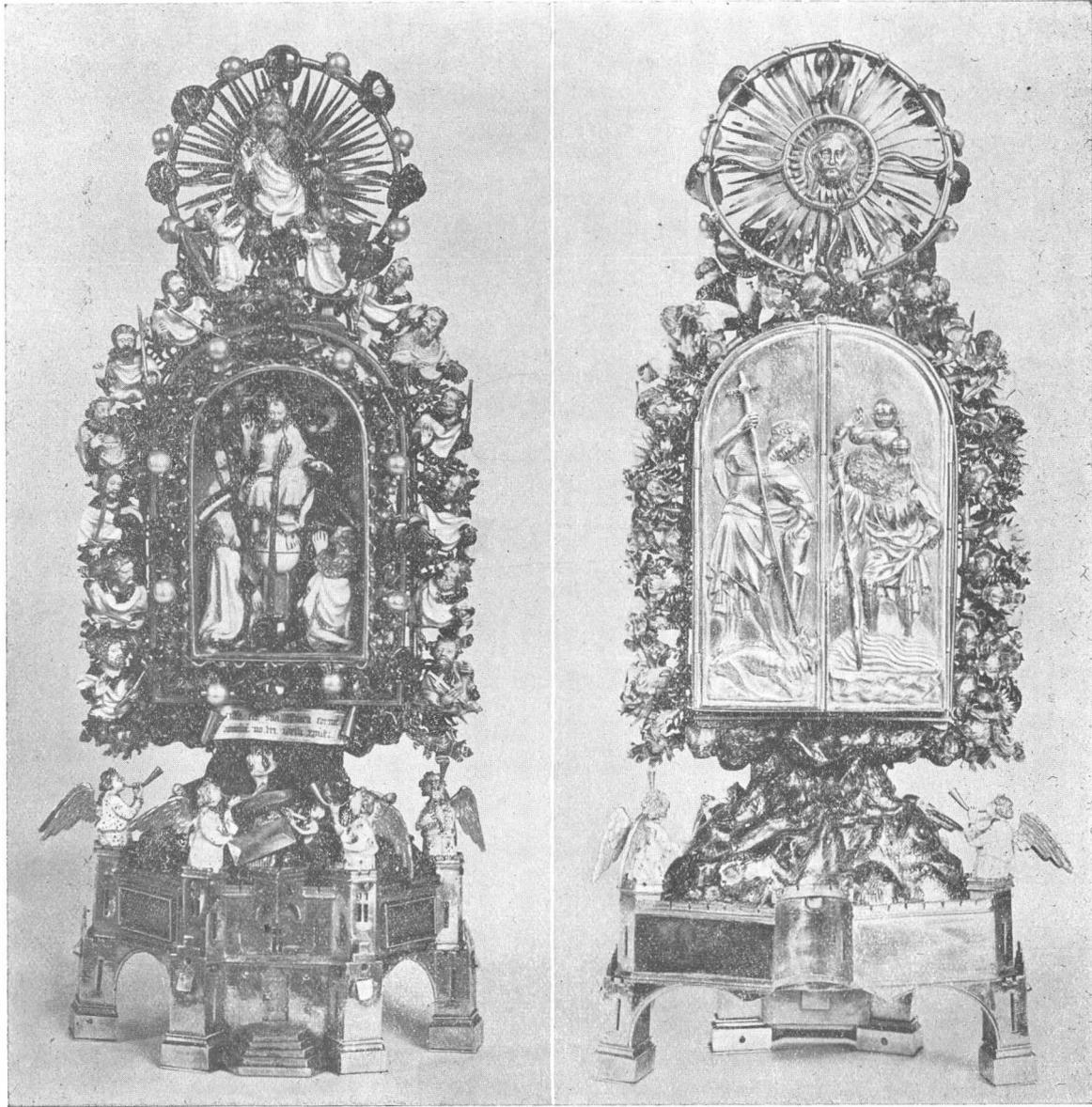


FIG. 3. A'. Reliquaire de la Sainte Epine. FACE.  FIG. 4. B'. Reliquaire de la Sainte Epine. REVERS.

Trésor ecclésiastique. Vienne.

Cependant le Professeur Julius Herman n'hésite pas à déclarer que le reliquaire est une falsification (4) (Lettre du 23 novembre 1923). Que savons-nous de l'œuvre originale ?

Elle est mentionnée dans un inventaire de 1677 « Une épine de la couronne du Christ, disposée dans un magnifique habitacle (*geheuss*) ou reliquaire en or avec des pierres précieuses estimé à trois tonnes d'or (5). Il est cité dans l'inventaire de Kuchelbeck de 1730, dans un autre inventaire de 1758, dans un quatrième de 1780 et dans celui de Zeuner de 1856. Ce reliquaire figura en 1860 à l'Exposition des objets du Moyen âge (à Vienne?), la présence dans le trésor ecclésiastique est en outre prouvée par sa comparaison avec deux gravures sur bois reproduisant apparemment des photographies lesquelles accompagnent une description parue dans les *Mitteilungen* de 1901 (6). Ces gravures sont d'une facture assez lourde mais elles rendent cependant avec fidélité dans les moindres détails la physionomie de cette œuvre d'art. Elles concordent donc avec les illustrations du reliquaire du legs Waddesdon (voir notre fig.), mais elles sont tout à fait différentes de l'exemplaire nouveau du trésor ecclésiastique. L'auteur de l'article des *Mitteilungen* de 1901 s'est donc servi de gravures antérieures à la falsification ou de photographies antérieures à celle-ci. Le style des gravures m'induit à préférer la première alternative. Mais, de toute façon, quand l'article parut, le reliquaire original était sorti depuis plusieurs années du trésor.

Bien que nous ne sachions pas quand il vint en la possession du Baron Ferdinand de Rothschild, il est certain que ce

(4) Folio 12: Ein Dorn von der Cron Christi in einen herrlichen Geheuss von Golde und Edelsteinen eingefasset, welches auf 3 Tonnen goldes geschaetzt wird. Voir *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen der allerhochsten Kaiserhauses*, XX P.

(5) *Mitteilungen der KK. Central Commission fuer Erforschung und Erhaltung der Kunst und Historischen Denkmale*. XXVII. Jahrgang Wien 1901.

(6) E. MOLINIER. *Hist. générale des arts appliqués à l'industrie* IV. L'orfèvrerie religieuse et civile, p. 220.

dernier cependant le possédait à l'époque de sa mort qui survint en décembre 1898. Il avait été élu *trustee* du British Museum en 1896 et portait un vif intérêt aux collections dont il visitait fréquemment les divers départements. Il avait hérité de la propre collection de son père, le baron Anselme et il l'avait complétée par de récentes acquisitions.

Le reliquaire du legs Waddesdon représente, dans un cadre orné de perles et de pierres précieuses, Jésus-Christ assis sur l'arc-en-ciel entre la Vierge Marie et saint Jean Baptiste agenouillés devant le Souverain Juge. Devant le Christ se dresse une épine et plus bas, en dehors, il y a un phylactère portant le texte suivant : *Ista est una spinea (sic) Domini xpisti.*

Autour du cadre sont disposés les douze apôtres en demi-figure, ayant en main l'attribut qui leur est propre. En haut apparaît l'image à mi-corps du Père éternel. Le soubassement sur lequel repose la scène du Jugement dernier simule une petite enceinte crénelée d'où émergent des anges sonnant de l'olifant, pour rappeler à la vie les morts dont les têtes apparaissent à l'intérieur de la clôture, sortant des tombes ouvertes. Sur le revers du reliquaire on voit les figures de saint Michel et de saint Christophe, et, au sommet, le médaillon, contenant la tête du Sauveur entouré de rayons; aucune des figures du revers n'a retenu des traces d'émail. Bien qu'il y ait tout lieu de croire que le reliquaire de la sainte Epine ait été exécuté à Paris, le style et le caractère des figures nous engagent à le considérer comme émanant d'un artiste germanique résidant dans cette cité. Qu'il vint des Pays-Bas ou de l'Allemagne proprement dite il n'en conservait pas moins, tout en adoptant la technique française son tempérament et parfois même le style de son pays d'origine. Ce n'est pas de ma part une pure hypothèse, mais c'était déjà le jugement très apprécié que feu Emile Molinier publiait à cet égard, il y a maintes années. Nous pouvons appliquer à ce reliquaire à peu près ce que cet auteur disait par rapport au groupe connu sous le nom «du petit cheval d'or»: «Si nous nous rapportons aux comptes royaux de l'époque de Charles VI,

dit E. Molinier, nous n'avons que l'embarras du choix pour nommer un orfèvre qui aurait été capable de créer une telle œuvre d'art, mais il est vraisemblable que nous ne saurons jamais si ce morceau est de Claux de Fribourg ou de Simonet le Beck, d'Hermann Roussel, de Hans Croist ou de Hennequin Duvivier, qui avait déjà travaillé sous Charles V. Cependant, à ne considérer que le style général de l'œuvre, aussi la complication de ce monument, on serait porté à y retrouver la main de l'un de ces orfèvres allemands qui, au XIV^e et au XV^e siècle, ont travaillé à la cour du roi de France». (6).

A cette opinion, je ne puis ajouter qu'à mon avis le caractère des grandes figures de saint Michel et de saint Christophe sur le revers du reliquaire du legs Waddesdon confirme le jugement de Molinier. Il n'y a, en effet, rien en cet objet qui rappelle la conception française, si ce n'est l'enceinte gothique du pied, particularité dont le genre n'est pas, à coup sûr, inédit dans les inventaires du temps, en y comprenant celui de Louis d'Anjou dressé vers 1360 (7).

Ces inventaires apportent assez d'éléments pour acquérir l'opinion que ce reliquaire doit avoir été fait dans un centre essentiellement français, sinon parisien et jouissant d'une grande vogue.

Rappelons, en terminant, que le reliquaire de la chapelle du Saint-Esprit, de la fin du XIV^e siècle, conservé au Musée du Louvre, repose sur un support analogue à celui du legs Waddesdon. Mais il y a moins de fantaisie dans l'ordonnance de ce reliquaire que dans celui de la sainte Epine. Il convient de noter divers points communs ou analogues, des deux œuvres : l'émail blanc opaque, et, dans les figurines une certaine parenté au point de vue plastique. Seulement il a plus de recherches de style dans les détails de l'architecture du reliquaire de la

(7) L. DE LABORDE. *Glossaire français du moyen âge*. Paris 1872.

chapelle du Saint-Esprit(8). On ne pourrait pas dire que les deux œuvres émanent d'un même atelier; mais il ne serait pas hasardeux d'affirmer qu'elles procèdent d'un même centre artistique.

Quant à la falsification, que nous venons de faire connaître grâce à l'obligeance de MM. le Hofrat, H. J. Hermann; elle s'est produite avant que le Trésor ecclésiastique fit partie de l'Administration des Musées, ce qui n'eut lieu qu'en 1920.

(8) Voir notre article déjà cité dans la **Revue des Musées et des Monuments de France**, de 1907.



ΚΥΡΤΙΣ ΕΡΩΤΟΦΙΛΟΣ

Une œuvre de Guillaume Van den Broeck dit Guilielmus Paludanus (1)

par le COMTE JOS. de BORCHGRAVE d'ALTENA.

Les renseignements écrits que nous possédons au sujet du tailleur d'images Guillaume Van den Broeck n'abondent pas.

Cet artiste naquit, semble-t-il, à Anvers vers 1529. On le signale à Groeninge en 1550, puis à Anvers où la Gilde de Saint Luc lui accorde la maîtrise en 1557; deux ans après il obtenait là-bas la bourgeoisie.

Van den Broeck qui mourut à Anvers en 1579, exécuta en 1566-67 dans cette ville, pour Notre-Dame, trois statues placées sous la croix triomphale et sculpta le socle de la statue du duc d'Albe, érigée en 1571, au milieu de la citadelle. Ajoutons que certains auteurs notent son passage en Espagne et en Italie.

Jusqu'ici, de ce sculpteur, dont l'épithaphe (2) fait entendre

(1) Communication faite à l'Académie royale d'archéologie dans sa séance de décembre 1927.

(2) Merct

Wie rust hier door de doot subiect?
T'is Guilliam Paludanus beldsnyder ghepresen
Int leven ouwt ontrent L jaeren perfect.
Sterff den II meert soo elc mag lesen.
Godt wil door Christum zyn salicheit wesen.
MDLXXIX.

Em. Neefs — Histoire del la Peinture et de la Sculpture à Malines
Tome II, p. 145 Gand, Vanderhaeghen, 1876.

qu'il fut habile et dont Guiccardin disait qu'il était studieux et diligent, l'on ne connaissait aucune œuvre conservée (3). Ce fait donne un intérêt particulier au groupe que je publie aujourd'hui. Cette sculpture charmante, de petites dimensions, mesure 25 centimètres de haut. Elle représente Cypris éprise d'Eros, comme le confirme l'inscription gravée sur un cartouche ornant son socle, et appartient au comte de Hemricourt de Grunne qui la conserve en son château de Hamal près de Tongres. (4)

Mollement appuyée sur un siège couvert de draperies, la déesse incline la tête vers un amour qui gentillemeut l'embrasse, elle pose le pied droit sur un dé de marbre où se lit d'un côté la signature *Guilielmus Paludanus* et de l'autre la date *ANNO MDLIX*.

Le flamand Guillaume Van den Broeck comme tant d'artistes et de savants de son époque avait latinisé son nom un peu rude.

Suivant la mode générale aux Pays-Bas, au temps de Charles-Quint et de Philippe II, mode à laquelle seul un Breughel ne sacrifiera pas, van den Broeck italianisa aussi son art; il tend visiblement à être classique, pourtant son œuvre n'a rien d'une copie académique. Sa Venus potelée ne rappelle l'antique que par ses lignes générales. Si on l'analyse de plus près, elle indique la race de son auteur. En effet, elle annonce les déesses plus plantureuses que peindront Rubens et Jordaens,

(3) Immerzeel. *Levens en Werken*.

Edm. Marchal, *La Sculpture*..... 1895, p. 293, 332-334.

Revue universelle des Arts. I. 91/92.

Liggeren I 201

A. Schoy. *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture des Pays-Bas* 208-209

Alfred von Wurzbach. *Niederländisches Künstler-Lexikon*, p. 188.

E. de Taeve. *Thieme Becker. Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. v. p. 1911.

(4) La statuette est protégée par un coffret de cuir ancien.

mais mieux encore qu'à ces artistes puissants elle fait penser aux créations charmantes du XVIII^e siècle. Par là Paludanus devance son temps, aussi nous revendiquons pour lui une place spéciale parmi les sculpteurs du XVI^e siècle, et nous souhaitons que le groupe décrit ici permette de retrouver bientôt d'autres œuvres de lui. (5) (6).

(5) Comme on connaît un grand nombre d'artistes dont le nom de famille est van den Broeck, il faudra agir avec prudence dans cette recherche.

(6) La photographie reproduite ici a été exécutée suivant mes indications par le Service des Musées royaux du Cinquantenaire, avec l'autorisation de feu le comte Léon d'Hemricourt de Grunne, qui était un collectionneur et un amateur des plus avertis.

Le Drame liturgique de Munsterbilsen

par JEAN GESSLER.

Comme toutes les recherches concernant les origines, l'étude du drame liturgique est particulièrement captivante (1). C'est ce drame, si modeste à son début, simple paraphrase dialoguée d'un texte liturgique, qui, en se développant graduellement et en désertant l'église pour le cimetière, la grand'place et enfin la salle de spectacle, a donné naissance au théâtre moderne, dans son ampleur merveilleusement exubérante (2).

(1) Voir, en dehors des monographies et des publications de textes citées plus loin, les ouvrages généraux suivants :

W. CREIZENACH, *Geschichte des neueren Dramas* I. Halle, 1893.

E. CHAMBERS, *The Mediaeval stage*. 2 vol. Oxford, 1903.

J. A. WORP, *Geschiedenis van het drama en van het tooneel in Nederland*. I. Groningen, 1904.

PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire du théâtre en France au moyen âge*. I. Les Mystères (2 vol.) Paris, 1880.

G. COHEN, *Le Théâtre en France au moyen âge*. I. Le Théâtre religieux. Paris, 1928.

E. MALE. *L'art religieux du XII^e s. en France*, p. 121 ss. (Chap. IV, Enrichissement de l'iconographie. La liturgie et le drame liturgique). Paris, 1922.

Voir encore DUCANGE, *Glossarium..... in voce «Stella»* et l'excellent syllabus de M. A. VERMEYLEN, *Le Théâtre dans l'église. (Les Origines du Drame moderne)*. Bruxelles, 1901.

(2) «On sait aujourd'hui que les débuts du théâtre médiéval sont inséparables de la célébration éclatante de certaines dates mémorables du calendrier ecclésiastique, et qu'il faut demander aux Evangiles et à la liturgie le secret de sa naissance.» M. WILMOTTE, *Les Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français*, dans les *Mém. de l'Acad. Roy. de Belg.*, coll. in 8°, t. LV (1898) 6^e fasc.p.3.

Il n'entre pas dans nos intentions de refaire l'histoire du drame liturgique; tout au plus la résumerons-nous, afin de pouvoir «situer» dans cette évolution l'œuvre qui fait l'objet spécial de cette étude.

Le drame liturgique est né des neumes, par l'intermédiaire des tropes (3).

Dans son ouvrage classique, L. Gautier définit *le trope* comme suit: «C'est l'interpolation d'un texte liturgique; c'est l'intercalation d'un texte nouveau et sans autorité dans un texte authentique et officiel» (4).

Vers la fin du IX^e siècle fut composé, à l'abbaye de Saint-Gall, probablement par le moine Tutilon, le trope pascal qui devait donner naissance au premier groupe de drames liturgiques :

Quem quaeritis in sepulchro, o Christicolae?
— *Jesum Nazarenum crucifixum, o coelicolae* (5).

Ce trope pascal connut une fortune singulière: il se répandit partout, principalement en France, où on le rencontre d'abord à Saint-Martial de Limoges; il fut tellement goûté qu'il provoqua de nombreuses imitations. Citons, à titre d'exemple, ce trope de l'Ascension :

Quem creditis super astra ascendisse, o Christicolae?
— *Christum qui surrexit de sepulchro, o caelicolae.*

Le début du trope pascal se retrouve à Noël, dans ces paroles de l'Ange :

(3) J. van MIERLO, Jr. *Bijdrage tot de Geschiedenis van het liturgisch Drama in de Nederlanden*, dans les *Leuvensche Bijdragen*, VIII (1908-09), p. 41n.

(4) L. GAUTIER. *Histoire de la poésie liturgique au moyen âge*. I. Les Tropes, p. 1. Paris, 1886.

(5) Cf. W. CREIZENACH, *op. cit.*, p. 52-53, et L. GAUTIER, *op. cit.* p. 62 et 218. — Voir surtout, à ce propos, l'étude très fouillée du père J. van MIERLO, qui consacre au *Quem quaeritis* pascal sa dissertation finale: *Leuvensche Bijdragen*, VIII, p. 63-75.

Quem quaeritis in praesepe, pastores, dicite ? (6).

C'est de ce trope de Noël, joint à un autre plus ancien, qu'est sorti le second groupe de drames liturgiques, dont nous nous occuperons ici (7). En effet, «l'érudition contemporaine a été unanime pour admettre l'existence de deux grands cycles dramatiques: l'un se rattachant à la fête de Noël, l'autre à celle de Pâques. En cela elle fut bien inspirée, car la fête de la naissance de Jésus et celle de sa mort et de sa résurrection ont eu de bonne heure, dans le développement du rituel, une importance à peu près égale. Il en résulte que la division des mystères liturgiques en deux cycles principaux était conditionnée, si je puis dire, par la division même des offices.» (8)

Le cycle de Noël comportait dès le début deux aspects différents, tout comme dans les arts plastiques (9): c'est d'abord

(6) Cf. GAUTIER, *op. cit.* p. 218: «Un autre trope de Noël révèle un nouveau progrès et a exercé une plus profonde influence sur la formation du drame.»

(7) Voici comment L. Gautier expose cette genèse: «Le plus ancien trope connu, **Hodie cantandus**, nous apparaît dans les plus anciens **tropaires** sous une forme visiblement dramatique. C'est le premier germe d'un futur théâtre; c'est l'embryon qu'il faut presque étudier au microscope. Mais un autre trope de Noël révèle un nouveau progrès et a exercé une plus profonde influence sur la formation du drame: «*Quem quaeriti in praesepe, pastores, dicite? — Salvatorem Christum Dominum, infantem pannis involutum, secundum sermonem angelicum. — Adest hic parvulus cum Maria, matre sua, de qua vaticinando isaïas propheta: Ecce Virgo concipiet et pariet filium. Et nuntiantes, dicite quia natus est.*» L. GAUTIER, *op. laud.* p. 218.

(8) M. WILMOTTE, *La naissance du drame liturgique*, dans ses *Études critiques sur la tradition littéraire en France*, p. 2-3. Paris, 1909.

(9) Cf. H. USENER, *Religionsgeschichtliche Untersuchungen. I. Das Weihnachtsfest*, Bonn, 1889.

G. RIETSCHEL, *Weihnachten in Kirche, Kunst und Volksleben (Sammlung ill. Monographien V)*. Bielefeld et Leipzig, 1902.

M. SCHMIDT, *Die Darstellung der Geburt Christi in der bildenden Kunst. Entwicklungsgeschichtliche Studie*. Stuttgart, 1890.

G. ZAPPERT, *Epiphania*, dans les *Sitzungsberichte d. kais. Akad. der Wiss. Philol.-hist. Kl. XXI* (1856) Vienne.

N. HAMILTON, *Die Darstellung der Anbetung der H. Drei Könige. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes VI)* Strasbourg, 1901.

H. KEHRER, *Die Heiligen Drei Könige. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LXII)* Strasbourg, 1904.

l'adoration des bergers ou le Jeu de la Nativité; ensuite l'adoration des Mages ou le Jeu de l'Épiphanie ou Théophanie, comme disaient les Grecs, auquel s'ajoutera plus tard, en épilogue tragique, le Massacre des Innocents.

Ce drame liturgique de la Nativité est plus ancien que celui de l'Épiphanie (10). Il ne s'est pas développé comme ce dernier, dont nous connaissons plusieurs types, marquant les différentes étapes de son évolution.

I. Dans sa forme la plus simple, représentée par l'*Officium Stellae* de Rouen, le drame embryonnaire ne comprend qu'une vingtaine de vers. L'action peut se résumer ainsi:

- A. Prologue (v. 1-8): la marche vers la crèche.
- B. Scène principale (v. 9-18): l'Adoration.
 - a) les Mages et les *obstetrices*;
 - b) les offrandes.
- C. Épilogue (v. 18-19): le chant de l'Ange.

Les personnages vivants — les habitants de la crèche étaient figurés comme de nos jours — ne comportaient que les Mages (et leur suite), les *obstetrices*, l'Ange et le Cantor, qui deviendra le *nuntius*. La présence des deux sages-femmes — rôle tenu par deux prêtres *dalmaticati* — dénote l'influence du jeu de la Nativité, où celles-ci avaient leur raison d'être, conformément aux récits tirés des Évangiles apocryphes (11).

(10) A cause du rôle des *obstetrices*, dont l'intervention dans le jeu de l'Épiphanie ne se justifie que par un emprunt à celui des Bergers, où leur présence s'explique plus naturellement. Voir la magistrale étude de H. ANZ, *Die lateinischen Magierspiele. Untersuchungen und Texte zur Vorgeschichte des deutschen Weihnachtsspiel*, surtout p. 128. Leipzig, 1905. Voir encore, à propos des *obstetrices*: E. WILKEN, *Ueber die kritische Behandlung der Geistlichen Spiele*, p. 12. Halle, 1873. — G. DURIEZ, *La théologie dans le drame religieux en Allemagne au moyen âge*, p. 237, Lille, 1914.

(11) Dans le *Protevangelium Jacobi*, Ch. XIX et XX, Joseph raconte qu'il se met à la recherche d'une sage-femme; celle-ci rend visite à la *Deipara* et raconte la merveille à *Salomé*, punie de son incrédulité, puis miraculeusement guérie; dans le *Pseudo-Mathaei Evangelium*, intitulé *Liber de ortu beatae Mariae et infantia Salvatoris*, ch. XIII, la première

II. Un premier développement, qui se trouve déjà dans le *Versus ad stellam faciendam*, de Nevers (12), est caractérisé par l'introduction du personnage d'Hérode qui, de purement épisodique, évoluera progressivement et finira par constituer le rôle principal (13).

III. A la suite du personnage royal apparaissent de nouveaux rôles et des scènes nouvelles: ce sont les serviteurs ou *symmistae*, en particulier les *nuntii* (14); l'*armiger*, conseiller du roi et officier de sa garde (15); enfin les *scribae*, chargés de consulter les livres saints. Tous ces personnages gravitent autour d'Héro-

obstetrix est appelée **Zelomi**, réplique évidente de **Salomé**, qui y est punie pour le même motif et guérie de la même façon; dans l'**Evangelium infantiae Arabicum**, ch. XII, l'**obstetrix**, appelée vaguement **anus Hebraea**, est également guérie, mais d'un mal dont elle souffrait depuis longtemps; aussi se déclare-t-elle prête à servir l'enfant divin. Celui-ci raconte, dans l'**Historia Josephi**, cap. VIII, que Salomé l'accompagna lors de la fuite en Egypte. Cf. C. TISCHENDORF, **Evangelia Apocrypha**, pp. 23, 74, 119 et 172. Leipzig, 1852.

(12) Texte dans **Romania** IV(1875) p. 2-3; ANZ, **op. cit.** p. 146-147.

(13) L'introduction de ce personnage accentue la note comique: «Les colères d'Hérode sont également considérées comme un élément comique des drames religieux, notamment dans le texte très ancien de Bilsen». L. MAETERLINCK, **Le genre satirique dans la peinture flamande**, 2^e éd., p. 73, Bruxelles 1907. — Cf. M. WILMOTTE, **L'élément comique dans le théâtre religieux**, dans ses **Etudes critiques** citées, p. 104. — K. WEINHOLD, **Ueber das Komische im altdeutschen Schauspiel**, dans le **Jahrbuch fuer Literaturgeschichte**, I, (1865), p. 1 ss.

(14) ANZ, **op. cit.** p. 68: «Es ist ein ganzes eigenes Spiel für sich, das sich von hier aus entwickelt: das Botenspiel, die Einleitung zum Herodenspiel».

(15) Dans son étude comparative citée plus haut, M. Wilmotte fait remarquer, à propos de l'**armiger**, que «c'est du moins le cas dans Compiègne et Frisingue; dans Bilsen, il y a une lacune à cet endroit.» (**Mém. Acad. Roy. Belg.** LV, p. 68n.) — La remarque est exacte: dans Bilsen, l'indication scénique manque devant ces paroles de l'**Armiger**: «Audi que facias, rex...» Il fallait ajouter que cette lacune est sans importance et ne soulève aucune difficulté; puisque la rubrique immédiatement antérieure indique: «Advocat **armigerum Rex**. Dans le **Hortus deliciarum** de l'abbesse Herrade von Landsperg (XII^e s.), Hérode est assis sur son trône, ayant à ses côtés son fidèle **Armiger** portant le glaive royal. Cf. HENNE AM RHYN, **Kulturgeschichte...** I p. 172.

de, ce qui permet à Anz de conclure : « Aus dem Magierspiel wird ein Herodesspiel » (16).

Un texte de Compiègne représente ce troisième type avec tous ses développements (17).

IV. Dans un dernier stade, le drame liturgique des Mages a englobé le *ludus* des Bergers, et constitue ainsi un drame unique et complet de la Nativité (18). Cette fusion est terminée dans le drame de Strasbourg, conservé à Londres, au British Museum (19); dans le fragment de Freising, actuellement à Munich (20); enfin dans le drame liturgique de Munsterbilsen, dont l'original se trouve chez les Bollandistes, à Bruxelles, dans un précieux *Evangélaire* dont il nous reste à parler, ainsi que des éditions successives du texte.

* * *

L'*Officium Stellae* de Bilsen a été publié par deux fois de façon insuffisante (21), puis d'une manière plus exacte il y a une dizaine d'années (22). Une dernière édition, dont on es-

(16) ANZ, *op. cit.* p. 60.

(17) Imprimé dans K. A. MARTIN HARTMANN, *Ueber das Altspanische Dreikönigspiel*, p. 43. Leipzig, 1879.

(18) A une époque postérieure, le drame ainsi composé, qu'Anz appelle le **Kombinationstypus**, a été englobé à son tour dans le mystère de la Rédemption, comme dans le *Paeschspel* de Maestricht, pour ne citer qu'un exemple typique et intéressant.

(19) Publié par C. LANGE, *Ein Dreikönigsspiel aus Strassburg*, dans la *Zeitschr. für deutsches Altertum*, XXXII (1888) p. 412-15.

(20) Réimprimé, dans son *Anhang*, par ANZ, *op. cit.* n. 154-58. Voir, sur le jeu de l'Épiphanie, l'excellent article de M. E. MALE, **Les Rois Mages et le Drame liturgique**, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, p. 261-70, Paris.

(21) Cf. C. CAHIER et A. MARTIN, *Mélanges d'Archéologie, d'histoire et de littérature*, 1 p. 258-60, Paris, 1847. — F. CLEMENT, *Histoire générale de la musique religieuse*, p. 113-118 (sous le titre: *Drame des Mages par le diacre Samuel*). Paris, 1860.

(22) G. COHEN and K. YOUNG, **The Officium Stellae from Bilsen**, dans *Romania* XLIII (1916-17) p. 357-72. En composant son *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux*, G. Cohen s'est servi de la transcription obligamment communiquée par M. Wilmotte. Cf. COHEN *op. cit.* 1^e éd. p. 280. Bruxelles, 1905.

saiera de justifier brièvement la raison d'être en note (23), paraît aujourd'hui dans une publication belge.

Lorsque H. Anz composait sa monographie sur les *Magierspiele*, il n'avait pas de texte correct à sa disposition (24) ; il ignorait même où se trouvait le manuscrit que, sur la foi de M. Meyer, il croyait en Hollande (25). On peut négliger ce qu'il a écrit au sujet de notre texte, son jugement étant faussé par les mauvaises transcriptions qu'il avait sous les yeux. Ce critique allemand est d'ailleurs d'une sévérité excessive (26), que ne par-

(23) En me basant sur leur édition, j'ai pu améliorer le texte de Cohen et Young en quelques endroits, qu'on trouvera indiqués dans les **Notes critiques** à la fin de mon travail. L'intérêt de cette édition-ci est plutôt esthétique que philologique: j'ai différencié typographiquement les **didascalies** et le texte, comme m'y invitait le manuscrit, où les premières sont rubriquées: j'ai rejeté les notes à la fin, alors que la lecture du drame dans **Romania**, monotone par l'uniformité typographique, devient fastidieuse par les notes accumulées au bas des pages, où les auteurs se sont plu bien inutilement à énumérer toutes les erreurs de transcription commises par leurs prédécesseurs. Enfin, puisque nous sommes convaincu que notre drame liturgique appartient bien réellement à l'abbaye de Munsterbilsen, il est juste qu'il soit publié enfin dans une revue belge.

(24) «Leider liegt von diesem zur Zeit eine einigermaßen brauchbare Veröffentlichung noch nicht vor». ANZ, **op. cit.** p. 103.

(25) ANZ, **op. cit.** p. 10 déclare, en parlant du ms.: «Nach W. MEYER, **Fragmenta Burana**, Berlin, 1901, S. 41, jetzt in einem Bollandisten-Kloster in Holland». En contrôlant cette référence, j'ai pu constater qu'Anz endosse gratuitement une énormité à son savant compatriote. Voici ce qu'on lit dans les **Fragmenta Burana**, loc. cit.: «...den aus Bilsen stammenden... Text, dessen Hs. ich mit vielen Mühen bei den Bollandisten in Brüssel wieder aufgespürt habe». W. Meyer savait — et Anz est probablement seul à l'ignorer — qu'il n'y a jamais eu de «Bollandisten-Kloster» ailleurs qu'en Belgique, à Anvers notamment et, depuis 1837, à Bruxelles (Collège Saint-Michel). Cf. H. DELEHAYE, S. J., **L'œuvre des Bollandistes** (1615-1915) p. 186. Bruxelles, 1920.

(26) ANZ, **op. cit.**, p. 103. Après avoir critiqué l'édition de Cahier et Martin, il ajoute que le texte lui-même est rempli de «Geschmacklosigkeiten. Die Reimsucht und Verssucht des Verfassers wetteifert mit seiner Unfähigkeit. Er versifiziert nach Möglichkeit die szenischen Bemerkungen.» Parmi les vers impossibles, Anz cite e.a.:

«Angelus ab (!) altis pastoribus ista praedicat.»

Le texte, convenablement ponctué, est pourtant clair. (Voir ci-après l. 16). En effet, l'ange parle «du haut du chemin de ronde que l'archi-

tagent pas ceux qui ont parlé de ce drame avec plus de calme et de discernement, et tous ceux qui ont pu lire, dans *Romania*, la transcription de MM. Cohen et Young. L'édition de ces derniers est précédée d'une introduction succincte, d'où nous extrayons quelques lignes, consacrées au manuscrit et à sa provenance :

«The text is found in an *Evangeliarium* of the eleventh century from Bilsen (27)... In content, the *Officium Stellae* has no connection with the rest of the volume. It is written, moreover, in a different hand from that seen in the text of the Gospel of John immediately preceding. The hand that wrote the dramatic text may be assigned to the end of the eleventh century.»

Ce manuscrit provient donc de l'abbaye de Munsterbilsen au comté de Looz (28). Peut-on induire de là que le drame liturgique soit d'origine lorraine ? Evidemment non : de par cette provenance, il n'est pas plus de Munsterbilsen que le soi-disant *Maestrichter Paeschspel* n'est de Maestricht (29). Il

teure romane mène autour de la nef et du chœur, au-dessus des colonnes.» G. COHEN, *Mystères et Moralités du ms. 167 de Chantilly*, p. 120. Paris, 1920.

(27) Erreur chronologique, comme il sera démontré ci-après.

(28) Cf. J. WOLTERS, *Notice historique sur l'ancien chapitre des chanoinesses nobles de Munsterbilsen*, Gand, 1849. — J.D. FRANQUINET, *De abdij van Munsterbilsen*, dans *De Maasgouw*. I. (1879) p. 13, 18, 21. — O. SCHAEETZEN, *L'abbaye de Munsterbilsen*, dans le *Bull. de la Soc. Scient. et litt. du Limbourg*, XIX (1901) p. 173. — P. WENZEL, *Drei Frauenstifte der Diözese Lüttich nach ihrer Standischen Zusammensetzung bis zum XV Jahrhundert*. Bonn, 1909.

(29) Ainsi appelé, parce que le manuscrit dont il formait la seconde partie fut découvert dans un couvent aux environs de Maestricht. Publié par J. ZACHER, ce mystère, en dialecte bas-allemand, fut réimprimé par E. MOLTZER, dans sa *Middelnederlandsche Dramatische Poëzie*, «waar het een tamelijk kluchtig figuur maakt, want behalve de omstandigheid dat het hs. in den Haag bewaard wordt, heeft het niets met de Nederlanden gemeen.» H. KERN, dans *De Maasgouw* I (1879) p. 25. — Ce mystère, document capital pour l'étude comparative du drame ancien, a été étudié magistralement par M. MAUR. WILMOTTE, dans le mémoire cité plus haut. (note 2 de la présente publication). Il a été résumé de maîtresse façon par M. L. VAN PUYVELDE dans sa *Préface à De sevenste Bliscap van Maria*, herdicht door V. DELILLE. (*Duimpjesuitgave*, N° 77). Maldeghem, 1909.

faudrait prouver d'abord que le manuscrit tout entier a été écrit à l'abbaye même, et la provenance n'est pas une preuve de cette origine (30). Aussi les derniers éditeurs se montrent-ils très sceptiques à ce sujet: «The only evidence that this version of the *Officium Stellae* was written for performance at this particular monastery is its preservation in a manuscript that comes from Bilsen».

Nous allons prouver à toute évidence que le manuscrit en question ne provient pas seulement de Munsterbilsen, mais qu'il a été écrit à l'abbaye même, pour l'usage de l'abbaye de St-Amour — for performance at this particular monastery — et que par conséquent la version de l'*Officium Stellae* qu'il contient est aussi bien d'origine lossaine que le ms. tout entier. Commençons d'abord par quelques détails sur celui-ci: ils sont extraits d'une notice insérée dans le volume :

«Codex perantiquus et praestans sacrorum evangeliorum manus. in membranis in parvo folio. Quondam, ut constans traditio fert, a sancto Ludovico Francorum rege dono oblatus perillustri abbatiae Belisiensi, ubi solemnibus diebus ex speciali theca extractus, ut erat argenteo et deurato operculo obductus, ad venerationem inter sacra officia inservebat.

Post suppressionem hujus nobilissimae abbatiae varie distractus, et suis praetiosis ornamentis spoliatus. tandem circa annum 1800 pervenit ad manus reverendi Domini J. J. Stiels, quondam pastoris in Neer, a quo summo in pretio habitus, haeredibus et posteritati commendatur.»

Au bas de la notice figure l'indication suivante : *Scribebam ex actuali domicilio meo Mosaetrajecti: 15 Aprilis 1821.*

(30) En voici un exemple frappant, apparenté géographiquement à notre drame liturgique. Au mois d'avril 1923, à l'exposition du livre français, organisée au pavillon de Marsan, à l'occasion du Congrès International des bibliothécaires et des bibliophiles, M. Fr. Carnot exposait un manuscrit à miniatures du XIII^e siècle, **provenant de l'abbaye de Munsterbilsen**. En réalité, le manuscrit était originaire du Hainaut ou du Nord de la France, et n'avait été apporté à Munsterbilsen qu'au XVII^e siècle, par sa propriétaire, Marg. d'Oyenbrughe de Duras, chanoinesse de Saint-Amour en 1664. Voir la notice de M. A. BOINET, dans le **Bull. de la Société Nationale des Antiquaires de France**, 4 Juillet 1923.

Laissant pour le compte du rédacteur de la notice(31) l'origine légendaire du manuscrit (ut constans traditio fert), nous ne retiendrons que ce point capital: le précieux Evangélaire était employé à l'abbaye lors des grandes fêtes: «solemnibus diebus inter sacra officia inserviebat.»

Nous en avons une preuve éclatante dès le XII^e siècle: lors de leur entrée en fonctions, les chanoines et les chapelains de Saint-Amour devaient prêter serment, *la main sur notre Evangélaire*. Ainsi nous l'apprend la formule finale de leur serment, dont le texte double, transcrit sur le premier feuillet (r^o et v^o) du ms., est assez intéressant pour être reproduit ici.

Juramentum canonicorum.

Ego N. juro me habere canonicum ingressum in ista prebenda ad quam sum presentatu; et quod nichil dedi vel promisi per me (32) vel per alium pro ipsa prebenda obtinenda quovis modo.

Item juro me observaturum fundum istius ecclesie sancti Amoris Blisien. is, privilegia, bona, redditus, possessiones, jura, proprietates, libertates, statuta, ordinationes novas et vetustas, consuetudines bonas et approbatas et contra quoscumque infringere volentes defendam pro posse meo. Et si que de premissis alienata fuerint, pro posse et nosse recuperabo, quodque consilio et auxilio ad hoc ero favorabilis, ut eadem ecclesia in honore, bonis et redditibus in quantum deificum fuerit et honestum augmentetur.

Item juro quod fidelis et obediens ero dominabus abbatisse, decanisse, et capitulo huius ecclesie in omnibus licitis et honestis. Post vero monitionem ipsius domine Abbatisse, temporibus ad hoc aptis, ad omnes sacros me faciam ordines promoveri.

Item juro quod secreta capituli huius ecclesie quovis modo non revelabo quousque sint manifesta.

Item juro quod si quis superveniret qui potius jus ad dictos canonicatum et prebendam [ad quos] recipior, habere videretur seu haberet, [ego possessionem ipsorum] canonicatus et prebende (fol. 2 v^o) cedam absque sumptibus et expensis domine Abbatisse et Capituli.

(31) Voir sur lui : J. PAQUAY, *Bilsen voorheen*, p. 97-99, Bilsen, 1925.

(32) Verbum me superscriptum eadem manu.

Et hec omnia predicta juro me facturum et observatum et nullum canonicum admissurum nisi predicta juraverit. Sic me Deus adjuvet, omnes sancti eius et **hec sancta Dei Evangelia, corporaliter a me tacta.**

Juramentum capellanorum.

Ego N. juro me habere canonicum ingressum in isto altari ad quod cum presentatus et quod nichil dedi vel promisi per me vel per alium pro isto altari obtinendo.

Item juro me observatum fundum istius altaris, ipsius bona, redditus, possessiones, jura et proprietates et contra quoscumque infringere volentes defendam pro posse meo, et si que de premissis alienata fuerint, pro posse et nosse recuperabo, quodque consilio et auxilio ad hoc ero favorabilis, ut idem altare in honore, bonis et redditibus in quantum deficium fuerit et honestum augmentetur.

Item juro quod fidelis et obediens ero dominabus abbatisse, decanisse et capitulo hujus ecclesie sancti Amoris in omnibus licitis et honestis, quodque statuta, ordinationes novas et vetustas, consuetudines bonas et approbatas huius ecclesie observabo.

Item juro quod si quis superveniret qui potius jus ad dictum altare ad quod recipior, habere videretur, cedam illi absque sumptibus et expensis domine abbatisse et capituli.

Et hec omnia predicta juro me facturum et observatum. Sic me Deus juvet, omnes sancti eius et **hec sancta Dei Evangelia, corporaliter a me tacta.**

On le voit : avant d'entrer en fonctions, le chanoine ou le chapelain de Saint-Amour prêtait serment, la main sur l'Évangélaire où était transcrite la formule de son *juramentum*, conservée durant des siècles sans changement notable (33). On en conclura que partie et tout — serments comme Évangélaire — furent écrits à l'abbaye de Munsterbilsen et pour son usage, non pas au X^e ou XI^e siècle, mais au XII^e s., comme il ressort de la date que nous fournit le second document, extrait de notre Évangélaire, et que tous les éditeurs du drame liturgique ont

(33) Les deux formules du serment furent encore transcrites fidèlement en 1629 dans un registre de **Décrets Capitulaires** (1609-1661) fol. 120 v^o. (Archives de l'Etat, à Hasselt: fonds Munsterbilsen, n^o 33).

laissé passer inaperçu, parce qu'ils ne se sont pas donné la peine de feuilleter attentivement le respectable *codex*.

Au fol. 71 v°, après l'évangile de S. Mathieu, figure l'important *explicit*, que je transcris littéralement:

Explicit diligenter (34) liber sancti Evangelii secundum Mathaeum.

Anno incarnationis Domini MCXXX, indictione X, regnante rege Lütario, rexit cenobium beatissimi Amoris confessoris Mathildis abbatissa Belisie, cum fratribus et devotissimis sororibus ita nominatis.

Nomina junctorum per pacis federa fratrum :

EUSTACHIUS WINRICUS WIKERUS ARNOLDUS BATTAVIENSIS

(Suivent, en cinq colonnes, les noms des chanoinesses:)

BERTEGUNT	RICHIZA	GERBERGA	LUCARDIS	GERTRUDIS
ALGARDIS	HELWIDIS	SIBILIA	JUDITA	
MAHTHILDIS	HAEDEWIGIS	ÛDA	ELIZABET	
LUCARDIS	IMMA	STEINHILT	ENGELBERGA	
GERDRUDIS	RICHIZA	MABILIA	IDA	
HAEWIC	BEATRIX	ÛDA	BEATRIX	GERTRUDIS
MAHILT	BEATRIX			

(En terminant, le copiste adresse un compliment versifié à cette «assemblée aussi noble que belle, et douée de toutes les vertus». Le voici, dans son curieux mélange linguistique):

*Tesi samanunga was edele unde scona,
Et omnium virtutum plenitus plena (35).*

(34) Le mot *diligenter* a été ajouté en marge, de la même main, devant la deuxième ligne de l'*explicit*.

(35) Publié pour la première fois — à ce qu'il croyait — et de façon très incorrecte par FR. X. KRAUS, *Horae Belgicae*, dans les *Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, L-LI (1871) p. 213. Cf. *Publications de la Soc. histor. et archéol. dans le duché de Limbourg* V. (1868), p. 453-54. (Article signé V.V.) Repris dans H. VAN NEUSS, *Inventaire des Archives du chapitre noble de Munsterbilsen*, p. IX, n. 1, Hasselt, 1887.

Quel est l'auteur de ces vers, le copiste probable du manuscrit tout entier? Un troisième extrait donnera la réponse à cette question primordiale.

Au fol. 179 v°, après l'évangile de saint Jean, figure l'*explicit* suivant:

Explicit Evangelium secundum Johannem. Ego Samuhei, indignus diaconus, scripsi istud Evangelium.

Immédiatement après commence l'*Officium Stellae* (fol. 180 r° et v°).

Malgré certaines divergences, il semble bien que le manuscrit soit tout entier de la même main (36). En tout cas, le rapport étroit entre le texte des évangiles et les deux *explicit* est évident et paléographiquement incontestable.

Les deux *explicit* se complètent mutuellement, l'un nous fournissant un nom; l'autre, une date. Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'évangélaire provient de Munsterbilsen, qu'il y a été écrit, au XII^e siècle (vers 1130) par le diacre Samuel. Le dernier feuillet, contenant l'*Officium Stellae*, est de la même époque. Les données chronologiques de Cohen et Young sont manifestement fautives (37). Le manuscrit date du XII^e siècle

(36) M. Maurice Prou, directeur de l'École des Chartes et auteur du classique **Manuel de Paléographie**, écrivait: «Bien souvent, un même scribe n'a pas toujours la même écriture; il peut écrire en des modules différents et alors l'écriture revêt un autre aspect général.» Cité par G. COHEN, **Mystères et Moralités du ms. 617 de Chantilly**. Intr. p. 10.

(37) Dans la belle publication que mentionne la note précédente, G. Cohen répète cette erreur quand il cite (p. 117): «le drame de l'abbaye de Bilsen en Limbourg, lequel date du XI^e siècle». Cf. **ibidem**, p. 127. — Je me permets de corriger une interprétation erronée de M. Cohen, parce qu'on pourrait en tirer argument contre notre thèse. En effet, parlant des **sages-femmes**, qui ne manquent jamais dans l'**Officium Stellae** et qui doivent témoigner de la virginité de «Marie», il constate cependant qu'elles ne figurent pas dans la première «Nativité» de Chantilly, et explique cette absence comme suit: «Trop pudique, notre couvent des Carmélites (de Huy) les aura supprimées» (p. 119-120). Nos chanoinesses de saint-Amour seraient-elles donc moins pudiques? En réalité, l'explication est tout autre: les **obstétrices** de l'**Officium Stellae** rendent témoignage **post partum**; ici, elles devraient fonctionner **ante**

(38). L'*Officium Stellae* est-il écrit, comme ils l'affirment, «in a different hand from that seen in the text of the Gospel of John immediately preceding»? Je n'oserais être aussi catégorique. Il ne faut comparer ces deux écritures que par l'intermédiaire de l'*explicit* qui les sépare, et la différence entre la dernière ligne de cet *explicit* et le texte de l'*Officium* n'est pas assez grande pour justifier l'affirmation de mes prédécesseurs. Ajoutons que cette différence provient surtout de la teinte: le texte de l'*Officium* est plus noir que celui des évangiles, mais identique à celui des Serments.

Voici mon opinion personnelle : notre évangélaire a été écrit au monastère de Munsterbilsen par le diacre Samueï, au début du XII^e siècle. L'évangile de saint Mathieu était terminé en 1130, les trois autres évangiles furent transcrits par lui et achevés peu après dans la même écriture et avec la même encre.

Peu de temps après — mais il est impossible d'établir exactement quand — la même main, ou du moins une même main, ajouta le texte des deux serments en usage à l'abbaye et celui de l'*Officium Stellae*, sur le premier et sur le dernier feuillet de notre manuscrit. Donc, comme le reste, l'*Officium Stellae* fut écrit à Munsterbilsen, au XII^e siècle, après 1130.

partum, ce qui est irréalisable. Joseph dit en effet à la Vierge qui sent que «l'heure est venue»:

«Noble dame, vos plaist-il

Que je voise les sage feme querir

Ou aucune persone por vos accompaignier?»

(38) Écrit, mais non composé. Il resterait une étude comparative à faire pour établir ce qu'il y a d'original et de particulier dans notre drame. Dès maintenant, on peut affirmer que cette originalité réside plus dans les didascalies versifiées que dans le texte, qui ressemble fort aux autres drames liturgiques. Cf. ANZ, *op. cit.* passim; G. DURIEZ, *La Théologie dans le drame religieux du moyen âge*, p. 257. Lille, 1914; K. YOUNG, *Some texts of liturgical plays*, dans les *Publications of the Modern Association of America*, N. S. XVII (1909) p. 294-331, surtout p. 325 ss.

(39) L'erreur chronologique signalée ci-dessus se retrouve dans W. CREIZENACH, *Geschichte des neueren Dramas* I. p. 57, et dans l'admirable travail de M. L. VAN PUYVELDE, *Schilderkunst en Tooneel-vertooningen op het einde van de Middeleeuwen*, p. 113. Gent, 1912. (Uitg. der K. V. A.)

ORDO [STELLE]

Post Benedicamus *puerorum splendida cetus*
Ad regem pariter debent protendere gressu,
Preclara voce necnon istud resonare:

5 Eia dicamus!

Regias hic fert dies annua laudes ;
Hoc lux ista dedit quod mens sperare nequivit;
Attulit et vere votorum gaudia mille,
Et regnum regi, pacem quoque reddidit orbi,

10 Nobis divicias, decus, odas, faesta, choreas.

Eia dicamus !

Hunc regnare decet et regni scepra tenere;
Regis nomen amat, nomen quia moribus ornat.

CHORUS, *ascendente rege* :

15 «Super solium David.....» (40)

ANGELUS, *al altis, pastoribus ista predicit* :

«Pastores, annuntio vobis.....» (41).

MULTITUDO ANGELORUM :

«Gloria, in excelsis.....» (42).

20 *Bethleem* PASTORES *tunc pergant hec resonantes* :

Transeamus Bethleem et» (43)

(40) «Super solium David, et super regnum ejus sedebit in aeternum. Alleluia.»

(42) «Annuntio vobis gaudium magnum, quia natus est nobis hodie salvator mundi. Alleluia.»

(42) «Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis. Alleluia. »

(43) «Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.»

MAGUS PRIMUS, *qui stat tunc in medio, cantet :*

Stella fulgore nimio rutilat.

SECUNDUS, *qui stat ad dexteram :*

25 Que regem regum natum monstrat.

TERCIUS, *qui stat ad sinistram :*

Quem venturum olim prophetia signaverat.

(Insimul hi pergunt ac oscula dulcia figent.

Tunc pergunt pariter hoc verbum vociferantes :)

30 Hac ducente pergamus

Ubi eius sit nativitatis locus.

Compellat taliter VOX INTERNUNTII *magos :*

Regia vos mandata vocant : non segniter ite.

MAGI.

35 Qui rex sic per te vult nos revocando venire?

(Magos tunc ense iugulari prece minatur.)

INTERNUNCIUS :

Rex est qui totum regnando possidet orbem.

[MAGI] :

40 Et nos cernemus quis regum sic sit herilis.

Illos dimittit [regemque sic NUNCIUS adit]:

[fol. 180 r^o] Vivas eternus, Rex, semper vivere dignus !

REX, *e contra:*

Quid maioris opus? mea sit tibi gracia munus.

Quid rumoris affers?

Non moram faciens, respondet NUNCIUS *ista :*
Nuncia dura satis refero, presagia vatis.

REX :

Que sunt presagia vatis?

INTERNUNCIUS :

Adsunt nobis, domine, tres viri ignoti ab Oriente,
Noviter natum quendam regem queritantes.

Occurrens ALTER, *cui tunc hec sunt patefacta :*

Rex! Rex! Rex !

55 Rex! Regem natum constat per carmina vatium.
Constat per lumen vatium de virgine natum.

TERCIUS *accedat, hos qui monstrat venientes :*

En magi veniunt,

60 Et regem regum natum, stella, duce, requirunt :
Portant infanti sua munera, cuncta regenti.

Talibus auditis, REX illi talia profert :

Ante venire jube, quo possim singula scire :
Qui sint, cur veniant, quo nos rumore requirant.

ARMIGER *ad Magos sic inplet jussa potentis :*

65 Regia... (44).

Ad regem veniunt, pariter sic ore salutant :

Salve, princeps Iudeorum !

REX :

70 Que sit causa vie, qui vos, vel unde venitis,
Dicite nobis.

(44) Regia vos mandata vocant; non segniter ite.

MAGI :

Rex est causa vie: reges sumus ex Arabitis,
Huc venientes, Regem regum querentes.

REX :

75 Regem quem queritis,
Natum esse quo signo didicistis ?

Cantant MAGI :

80 Illum natum esse didicimus in Oriente,
(Monstrat stellam fuste levato:)
Stella monstrante.

Ira tumens, gladios sternens, REX ista redundat :

Si illum regnare creditis, dicite nobis.

[CHORUS:]

De Xristo rege noli mendacia loqui.

85

[MAGI:]

Hunc regnare fatentes, cum mysticis muneribus,
De terra longinqua adorare venimus.

Tunc monstrat dona, que portant Omnipotenti,

PRIMUS :

90

Auro regem.

SECUNDUS:

Ture sacerdotem.

TERCIUS :

Mirra mortalem.

95

REX, *his auditis, iubet hos in carcere trudi.*

Advocat discipulos ac illis talia pandit :

Huc, simiste mei, disertos pagina scribas prophetica
Ad me vocate.

DISCIPULI, *ad scribas* :

100 Vos, legis periti, a rege vocati,
Cum prophetarum lineis properando venite.

SCRIBE, *ad regem*:

Salve !

Talia cantando scribas baculo quoque cedri:

105 O vos, scribe, interrogati, dicite
Si quid de hoc puero scriptum videretis in libris.

SCRIBE:

110 Vidimus, domine, in prophetarum lineis,
Nasci Xristum in Bethleem, civitate David,
Propheta sic vaticinando:

[CHORUS:]

«Bethleem.....» (45).

Inspiciat libros ac illos reddat amare ;

Precones mittit; reges iubet ante venire;

115 [*Primo*] *regi cantet REX fuste minando :*

Tu michi responde, stans primus in or[dine, fare:]

Tu, ergo, unde es?

MAGUS :

Tarsensis regio me rege nitet Zoroastro.

120. [REX:]

Tu alter, unde es ?

MAGUS :

Me metuunt Arabes: mihi parent usque fideles.

(45) «Bethleem, non eris minima in principibus Iuda. Ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israhel. Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum».

[REX:

125 Tu tercius, unde es?

Tercius] MAGUS :

Impero Caldeis dominans rex omnibus illis.

Advocat armigerum [REX:]

130 Vestris consiliis, vestris volo viribus uti;
Consilium nobis date quod sit et it...

[ARMIGER:]

135 Audi que facias, Rex, audi pauca sed apta.
Eios des do[na Magis] [fol. 180v°] nec mitte morari,
Ut noviter nato, quem querunt regem, reperto,
Rex, per te redeant, ut et ipse scias quod adorent.

Tunc tribus [REX] dona remittit :

Ite et de puero diligenter investigate
Et invento, redeuntes mihi renuntiate.

MAGI, descendentes de sede :

140 Eamus ergo et inquiramus eum;
Offeramus ei munera, aurum, thus et mirram.

(Videntes stellam, cantant celesti voce)

PRIMUS:

Ecce stella !

145 SECUNDUS :

Ecce stella !

TERCIUS :

Ecce stella !

Insimul :

150 «In Oriente previsa,
Quam Balaan ex Iudaica
Orituram predixerat prosapia,
Iterum precedet nos lucida.
Non relinquamus ultra
155 Donec nos perducatur ad cunabula.

MAGI, *ad pastores:*

«Pastores, dicite...» (46).

PASTORES :

«Infantem.....» (47).

160 [MAGI:]

Ecce patere domus nobis pia claustra rogamus,
Hoc quibus est votis regem donis venerari,
Quem profert regnis astrum quod punitet astris.

[OBSTETRICES:]

165 Qui sunt hi, quos stella ducit, nos adeuntes,
Inaudita fer[entes]?

MAGI:

Nos sumus, quos cernitis,
Reges Tharsis et Arabum et Saba,
170 Dona ferentes Xristo regi nato Domino,
Quem, stella deducente, adorare venimus.

OBSTETRICES :

Ecce puer adest quem queritis;
Jam properate; adorate,
175 Quia ipse est redemptio mundi.

(46) Pastores, dicite, quidnam... (Freising).

(47) Infantem vidimus pannis involutum. (*Ibidem*).

MAGI:

Salve, Princeps seculorum!

[PRIMUS:]

Suscipe, Rex, aurum.

180

SECUNDUS:

Tolle thus, tu vere Deus

[TERCIUS:]

Mirram, signum sepulture.

ANGELUS :

185

Inpleta sunt omnia que propheticæ dicta sunt ;
Ite, viam remeantes aliam,
Ne delatores tanti regis puniendi eritis.

[CHORUS:]

«Deo gracias.»

190

MAGI, *revertentes* :

«O Regem celi.....» (48)

[CHORUS:]

«Hostis Herodes.....» (48)

ARMIGER:

195

Delusus es, domine: Magi viam redierunt aliam.

* * *

(48) Cf. COHEN and YOUNG, *op. cit.* p. 368, n. 2 et 4.

NOTES CRITIQUES.

1. 1. **Ordo...** Un mot gratté: lacune comblée par Cohen et Young d'après le titre de l'Office de Rouen. «The word lost may have been **stelle**, of which the first two letters may possibly be legible». Je n'ai pu relever la moindre trace de ces deux lettres.
1. 2-3. Anz corrige: **Splendidus cetus... debeat**. La leçon fautive **splendida** est paleographiquement et prosodiquement certaine. **Debent** est correct, par syllepse.
1. 4. **istud** : ms. **istut**.
1. 6. **hic**. Freising: **hace**.
1. 8. **Attulit**: ms. **atudit**.
1. 19. **excelsis**: ms. **hecelsis**.
1. 20. **Bethleem**: ms. **Bhtleem**. — **Pergant** : lecture incertaine, établie d'après le **cantet** qui suit.
1. 22. **Magus**: gratté, mais encore visible; **Rex** écrit postérieurement au-dessus comme l. 36, 64.
1. 25. **regem** : ms. **cegem**.
1. 27. **quem** : ms. **quên**.
1. 29. **hoc verbum** : ms. **hunc**.
1. 35. **Qui rex?** A l'encontre de mes prédécesseurs, j'ai conservé la leçon du ms., grammaticalement correcte.
1. 36. **Magos tunc ense...** C. and Y. p. 361, n. 1: «The word **Magos** (lisez **Magos**) has been partly (comprenez «complètement») erased, and above the erasure a later hand has written **Reges**. The word **ense** is written over an erasure». Je n'en crois rien.
1. 41. **illos dimittit**: ms. **dimitit**.
1. 44. **tibi** superscriptum. — La conjecture faite par Anz est mal reproduite par Cohen et Young: lisez **gratie** au lieu de **gratis** (p. 361, n. 7).
1. 46. **Nuncius**: ms. **noncius**.
1. 47. **Presagia vatis**. C. et Y. oublient de signaler que le ms. porte clairement **natis**.
1. 56. **per lumen vatum**: ms. **natum**. — La correction s'impose: à mon avis, C. et Y. ont eu tort de conserver la leçon du ms.
1. 58. **veniunt**: ms. **venient**.
1. 61. **talia profert**. Il me semble que le ms. porte **prefert**.
1. 73. **Huc venientes**: ms. **veniente**.
1. 78. Pour ce **illum natum**, on trouve dans Nevers (texte B) la leçon curieusement fautive **illuminatum** (Anz, p. 147). — Pour **didicimus** cf. C. et Y. p. 363, n. 1.

- l. 79. **Monstrat.** J'ai conservé la leçon du ms. malgré le **cantant** de la rubrique antérieure. Les trois mages chantent; l'un d'eux montre l'étoile, pendue à la voûte (49). Il en est de même l. 88. Cf. ci-après l. 143.
- l. 81. **ista** en noir, de la main qui a écrit **alumnos** (l. 96) au-dessus du mot **discipulos**, partiellement gratté.
- l. 84. entièrement en rouge. L'indication scénique **clïorus** est purement hypothétique, comme l. 111. — **De Xristo rege:** ms. **regi.**
- l. 96. Au-dessus de **discipulos**, le mot **alumnos** en noir.
- l. 97. **disertos:** ms. **desertos.**
- l. 106. **Scriptum:** ms. **scritum.**
- l. 107. Le drame de Nevers porte ici l'indication scénique, évidemment fautive «semiste», à corriger d'après notre texte, plus correct.
- l. 113. **Inspiciat libros ac illos reddat amare.** Dans Freising, après avoir consulté les livres sacrés, Hérode les jette violemment sur le sol, puis il ordonne: «Adduc externos citius, vasalle, tyrannos».
- l. 115. **Primo regi:** ms. **regi** en noir; le premier mot manque, mais la restauration s'impose. C. et Y. se sont contentés de trois point:
- l. 116. **Tu michi responde:** ms. **repondes.**
- l. 120. Il n'y a plus rien dans le ms., pas même les trois lettres que C. et Y. prétendent y avoir lu.
- l. 124-125: texte rétabli d'après Freising (ANZ, p. 157).
- l. 127. **Impero:** ms. **inpero.**
- l. 129. **Vestris consiliis:** ms. **consilii.**
- l. 130. **consilium:** C. et Y. impriment **consolium**; j'ignore pourquoi. Le ms. porte clairement **consilium**. Cf. dans Freising (Anz, p. 139 et 156): **Consilium nobis, proceres, date laudis, honoris.**
- l. 131. **Armiger:** «The single word may not represent the entire rubric, for part of it may be lost with a piece of the page torn away». (C. et Y.) Il n'y a rien du tout dans le m.
- l. 132. **sed apta:** ms. **set.**
- l. 134. **quem:** ms. **quom**, d'après C. et Y. Je ne le crois pas: le **e** est souvent formé comme un **o**, comme il ressort de la forme **querunt**, où la lettre suscrite a la forme d'un **o**.
- l. 143. **Primus.** Le jeu de Besançon porte l'indication scénique: **Primus Rex, ostendans stellam aliis.**
- l. 151. **Quam:** ms. **quem.**
- l. 162-163. Anz propose de lire: «Nos, quibus est voti... regis) — Les trois vers (l. 161-63) ont été ajoutés postérieurement.
- l. 169. **Arabum:** ms. **Arabunt.**
- l. 171. **Quem.** — Corrigez d'après notre texte le **qui** fautif de Nevers(B).
- l. 173. **Quem queritis:** ms. **que.**

(49). «Hierauf zeigte einer von ihnen mit der Hand den von dem Kirchengewölbe herabhängenden Stern, und sang in einem hohen Tone: Hoc signum magni Regis». A. J. BINTERIM, **Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der Christ-Katholischen Kirche**, V, 1, p. 317, Mayence, 1829.

- l. 175. **Quia ipse est:** le dernier mot se présente dans le ms. sous la forme d'un E accentué suscrit.
- l. 184. Angelus [**exelsa voce** (Nevers) **ad prostratos magos** (Freising)]
- l. 186. **Ite:** ms. ita.
- l. 187. **tanti regis:** ms. **regi.**
- l. 188. «This totally illegible rubric... may be restored as **Magi**. (C. et Y.) J'ai rétabli **Chorus**. Cf. ANZ. p. 153.
- l. 195. **Delusus es, domine:** ms. **est**, mais le **t** me paraît gratté.
«In the manuscript, the text continues with a line or two no longer legible». (C. et Y). Je n'en crois rien (J. G.)
redierunt: ms. **rede-** sans **i**.

ADDENDA.

P. 182. — Pour la bibliographie du drame de Noël, Cohen et Young renvoient (dans **Romania** 1916-17, p. 357, n. 1), à deux revues américaines. Dans **Modern Language Notes**, 1912, p. 691 K. Young, **A new text of the officium Stellae**, donne effectivement une bibliographie, mais qui n'ajoute guère à celle de Anz; il publie en outre le texte nouveau de l'Officium Stellae de ROME (ms. Vatican 8552), et annonce la publication du drame liturgique de Munsterbilsen.

Dans les **Publications of the Modern Language Association**, 1915, p. 25, il n'y a pas de bibliographie, mais K. Young y donne le texte intégral de l'**Officium Stellae** de VIENNE, dont on ne connaissait généralement que les extraits étendus publiés en 1849 par Du Méril. Dans ce jeu, STELLA est un personnage parlant et agissant; les trois Rois y sont appelés respectivement **Aureolus**, **Thureolus** et **Myrreolus**. Le drame s'ouvre sur la scène de la tentation d'Eve par le serpent, comme dans le **Maestrichter Paëschspel**.

Voici, à titre de comparaison quelques extraits de l'**Officium** du Vatican, où les mages sont appelés **Meichus**, **Caspar** et **Fadizarda**.

HERODES. — Regem quem quaeritis, natum esse quo signo didicistis? Si illum regnare creditis, dicite nobis.

MAGI. — Illum natum esse didicimus in Oriente, stella prenunciante; hunc regnare fatentes, cum mysticis muneribus, de terra longinqua adorare venimus.

HERODES. — O vos scribe, interrogati, dicite si quid de hoc puero scriptum videritis in libro.

SCRIBE. — Vidimus, domine, in prophetarum lineis, nasci Christum in Bethleem, civitate David, Isaia sic vaticinante...

REX. — Ite et de puero diligenter investigate, et invento, redeunte mihi renuntiate.

MAGI. — Eamus ergo et inquiramus eum; offeramus ei munera: aurum, thus et mirram. Ecce stella, in Oriente prevista, iterum precedit nos lucida.

OBSTETRICES. — Qui sunt hii, qui stella duce, nos adeuntes, inaudita ferunt ?...

La note reproduite p. 186 est extraite de A. J. BINTERIM, **Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der Christ-Katholischen Kirche**, VII, le p., p. 64-66, Mayence, 1831. Elle fut communiquée à l'auteur de cette vaste compilation par P. F. X. de RAM, alors professeur à Malines. Au sujet de la conservation du précieux manuscrit, Binterim donne la date de 1810 au lieu de 1800. Dans l'exemplaire des **Denkwürdigkeiten**, appartenant aux Bollandistes, figure une note au crayon, datée de 1842, attestant que le manuscrit se trouvait alors dans la Bibliotheca Bollandiana. Dans cette note, on relève (p. 65) une contradiction vraiment singulière, comme il ressort des deux extraits suivants:

«Hunc a S. Ludovico Francorum rege dono missum fuisse Capitulo, constans ferebat traditio, ast sine fundamento, cum longe ante tempora hujus regis jamjam fuisse proprietatem capituli apte constet ex inscriptione, quae habetur in fine evangelii S. Matthaei, ubi legitur anno 1130...

«Ex caractere posset concludi, scriptum fuisse saeculo decimo vel undecimo... sed nulla loci vel temporis indicia exstant...

ERRATA

- p. 87. l. 23 lire *au crible* au lieu de *du crible*
p. 98. l. 5 lire *son intervention* au lieu de *sa intervention*
p. 145. l. 3 lire *confèrent* au lieu de *confient*
p. 146. l. 7 lire *quatre-vingts* au lieu de *quatre-vingt*
p. 146. l. 14 lire *au-devant* au lieu de *en devant*
p. 146. l. 24 lire *voudrez* au lieu de *voulez*
p. 147. l. 16 lire *un fait* au lieu de *une fait*
p. 147. l. 19 lire *la qualité* au lieu de *le qualité*
p. 148. l. 20 lire *manifestée* au lieu de *manifesté*
p. 150. l. 26 lire *paperasses* au lieu de *paperasse*
b. 153. l. 15 lire *et même de certaines préférences* au lieu de *et même certaines préférences*

Entre la p. 168 et la p. 169 la planche gauche (fig. 1 et 2) doit porter la mention :
Trésor ecclésiastique de Vienne et la planche de droite (fig. 3 et 4) :
Legs Waddesdon au British Museum.



TABLE DES MATIERES

Composition du bureau et liste des membres et correspondants de l'Académie	p.	5
Rapport sur l'exercice 1926	»	27
Rapport sur l'exercice 1927	»	33
Procès-verbaux des séances, du 6 février au 4 décembre 1927	»	41
Accroissements de la bibliothèque	»	65
Fernand Donnet , Comptes rendus analytiques	»	81
Paul Rolland , Comptes rendus bibliographiques	»	85
Paul Rolland , Notice sur Fernand Donnet	»	95
Pierre Bautier , Notice sur Fierens-Gevaert	»	117
Paul Saintenoy , Les coupoles sur pendentifs du Périgord	»	121
Fernand Donnet , Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh	»	139
Louis Pâris , Archéologie et Histoire nationales	»	145
Dr A. F. C. van Schevensteen , Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth, à Anvers	»	155
Joseph Destrée , Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Waddesdon au British Museum	»	167
Cte Jos. de Borchgrave d'Altena , Une œuvre inédite de Guillaume Van den Broeck dit Guilielmus Paludanus	»	173
J. Gessler , Le drame liturgique de Munsterbilsen	»	177

— : —

Prière d'adresser la correspondance au secrétaire, M. Paul Rolland, 59, rue De Witte à Anvers, et les volumes à la Bibliothèque, 31 rue Mutsaert à Anvers.

TABLE DES MATIERES

Composition du bureau et liste des membres et correspondants de l'Académie	p.	5
Rapport sur l'exercice 1926	»	27
Rapport sur l'exercice 1927	»	33
Procès-verbaux des séances, du 6 février au 4 décembre 1927	»	41
Accroissements de la bibliothèque	»	65
Fernand Donnet, Comptes rendus analytiques	»	81
Paul Rolland, Comptes rendus bibliographiques	»	85
Paul Rolland, Notice sur Fernand Donnet	»	95
Pierre Bautier, Notice sur Fierens-Gevaert	»	117
Paul Saintenoy, Les coupoles sur pendentifs du Périgord	»	121
Fernand Donnet, Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh	»	139
Louis Pâris, Archéologie et Histoire nationales	»	145
Dr A. F. C. van Schevensteen, Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth, à Anvers	»	155
Joseph Destrée, Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Waddesdon au British Museum	»	167
Cte Jos. de Borchgrave d'Altena, Une œuvre inédite de Guillaume Van den Broeck dit Guilielmus Paludanus	»	173
J. Gessler, Le drame liturgique de Munsterbilsen	»	177

— : —

Prière d'adresser la correspondance au secrétaire, M. Paul Rolland, 59, rue De Witte à Anvers, et les volumes à la Bibliothèque, 31 rue Mutsaert à Anvers.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1928

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1929

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1928

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUB DU PRINCE

1929

Académie royale d'Archéologie de Belgique

Composition du bureau et liste des membres
de l'Académie au 16 juin 1929

PRESIDENT ANNUEL:

Le chevalier Lagasse de Locht.

VICE-PRESIDENT:

M. Soil de Moriamé.

SECRETAIRE:

M. Paul Rolland.

TRESORIER:

M. Em. H. Van Heurck

CONSEIL

CONSEILLERS SORTANT EN 1931:

Messieurs

A. Visart de Bocarmé,

Hulin de Loo,

E. Van Heurck,

P. Bergmans,

Colonel de Witte,

Mgr. H. Lamy, O. P.

CONSEILLERS SORTANT EN 1934:

Messieurs

**J. Destrée,
L. Stroobant,
Vicomte Ch. Terlinden,**

**Paul Saintenoy,
D^r Van Doorslaer,
G. Hasse.**

CONSEILLERS SORTANT EN 1937:

Messieurs

**L. Pâris,
Eug. Soil de Moriamé,
Lagasse de Loch,**

**H. Pirenne,
Chanoine van den Gheyn,
De Ridder.**

COMMISSION DES PUBLICATIONS:

Messieurs

**L. Pâris,
Hasse,
P. Saintenoy,**

**Paul Rolland,
Van Puyvelde,
De Ridder.**

COMMISSION DES FOUILLES:

Messieurs

**G. Hasse,
H. Siret,
D^r Van Doorslaer,**

**L. Stroobant,
Paul Rolland.**

COMMISSION DES FINANCES:

Messieurs

**L. Kintsschots,
V. Tahon,**

**Em. Van Heurck,
Paul Rolland.**

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE:

Messieurs

**P. Bergmans,
Hulin de Loo,**

**L. Pâris,
Paul Rolland.**

MEMBRES TITULAIRES:

Messieurs

1. **Soil de Moriamé, Eug.**, président honoraire du tribunal de 1^e instance, Tournai, rue Royale, 45. 1888*(1883)
2. **Destrée, Jos.**, conservateur hono^{re} aux Musées royaux du Cinquantenaire, Etterbeek-Bruxelles, chaussée St-Pierre, 123. 1891 (1889)
3. **Saintenoy, Paul**, architecte, Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit, 123. 1896 (1891)
4. **de Behault de Dornon, Armand**, sous-directeur h^{re} au Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, rue des Drapiers, 10. 1896 (1893)
5. **van den Gheyn** (chanoine), directeur général des Oeuvres Eucharistiques, Gand, rue du Miroir, 18. 1896 (1893)
6. **Bergmans, Paul**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Gand, rue de la Forge, 29. 1900 (1897)
7. **Stroobant, L.**, directeur h^{re} des colonies agricoles de bienfaisance de Wortel et Merxplas, Malines, Chaussée de Battel, 255. 1903 (1890)
8. **Pirene, H.**, professeur à l'Université, Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 126. 1906 (1903)
9. **Kintsschots, L.**, Anvers, Avenue d'Italie, 74. 1906 (1901)
10. **Comhaire, Cf., J.**, directeur du «Vieux Liège», Liège, rue des Houblonnières, 57. 1908 (1894)
11. **Van Doorslaer, (docteur)**, vice-président du Cercle archéologique, Malines, rue des Tanneurs, 34. 1908 (1906)
12. **Hulin de Loo, G.**, professeur à l'Université, Gand, place de l'Evêché, 3. 1912 (1906)

(*) La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèse est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.

13. **Coninckx, H.**, secrétaire du Cercle archéologique, Malines, rue du Ruisseau, 11. 1914 (1906)
14. **de Witte, Edg.**, colonel d'artillerie, Bruxelles, avenue Albert, 204. 1919 (1903)
15. **Heins, Armand**, artiste-peintre, Gand, rue de Brabant, 7. 1919 (1906)
16. **Van Heurck, Emile**, Anvers, avenue Hélène, 26. 1919 (1906)
17. **Jansen, O. P.**, (chanoine **J. E.**), curé, Lovenjoul. 1919 (1909)
18. **Pâris, Louis**, conservateur en chef hon^{re} de la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue d'Arlon, 39. 1919 (1908)
19. **Maere**, (chanoine **René**), professeur à l'Université Louvain, rue des Récollets, 29. 1919 (1904)
21. **Tahon, Victor**, ingénieur, Bruxelles, rue Breydel, 40a. 1921 (1894)
20. **Visart de Bocarmé, Albert**, Bruges, rue St-Jean, 18. 1920 (1919)
22. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement, Berchem-Anvers, avenue du Cardinal Mercier, 28. 1922 (1910)
28. **Aerschot** (comte d'), ancien chef du Cabinet du Roi, Bruxelles, boulevard du Régent, 40. 1923 (1914)
24. **Sibener, J.-B.**, St-Josse-Bruxelles, rue Potagère. 55. 1923 (1907)
25. **Van Ortrov**, professeur émérite à l'Université, Gand, avenue Clémentine, 20. 1925 (1899)
26. **Capart, Jean**, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, Woluwe-Bruxelles, avenue Verte, 8. 1925 (1912)
27. **Rolland, Paul**, archiviste de l'Etat, Anvers, rue de Witte, 59. 1925 (1922)
28. **Brassine, Jos.**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Liège, rue Nysten, 30. 1926 (1920)
29. **Laurent, Marcel**, professeur à l'Université de Liège, Woluwe-Bruxelles, avenue Parmentier, 40. 1926 (1914)
30. **Terlinden** (Vte **Charles**), professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue du Prince Royal, 85. 1926 (1921)
31. **De Ridder, Alf.**, directeur général au ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, avenue Michel-Ange, 5. 1926 (1923)
32. **Lamy** (Mgr. **Hugues**), prélat de l'abbaye de Tongerlo. 1926 (1914)

33. **Lagasse de Loch (chevalier)**, président de la Commission royale des monuments et des sites, Bruxelles, chaussée de Wavre, 167. 1926 (1914, 1925)
34. **Desmarez, Guill.**, archiviste de la ville et professeur à l'Université de Bruxelles, Bruxelles, avenue des Klauwaerts, 11. 1928 (1912)
35. **Van Puyvelde, Leo**, conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, rue Vilain XIII, 7. 1928 (1923)
36. **Bautier, Pierre**, secrétaire général de la Société royale d'Archéologie. Bruxelles, Avenue Louise, 577. 1928 (1914)
37. **Philippen (abbé Louis)**, archiviste de la Commission d'Assistance publique, Anvers, rue Rouge, 14. 1928 (1914)
38. **Michel, Edouard**, Bruxelles, rue de Livourne, 49. 1928 (1925)
39. **Van den Borren, Charles**, bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, Uccle-Bruxelles, rue Stanley, 55. 1928 (1920)
40. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue Darwin, 22. 1929 (1911)

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

1. **Siret, Louis**, ingénieur, Bruxelles, avenue Louis Lepoutre, 65. 1888
2. **La Haye, L.**, conservateur honoré des Archives de l'Etat, Liège. 1890
3. **La Grelle (comte Oscar)**, Anvers, rue des Pinsons, 15. 1896
4. **Waltzing, J. P.**, professeur à l'Université, Liège, rue d'Artois, 11. 1902
5. **Dubois, Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce, Anvers, rue de Vrière, 36. 1904
6. **Zech (abbé Maurice)**, curé de l'Eglise N. D. du Finistère, Bruxelles, rue du Pont-neuf, 45. 1904
7. **de Pierpont, Edouard**, président de la Société archéologique de Namur, château de Rivière, Namur. 1908

8. **Alvin, Fred.**, conservateur à la Bibliothèque royale, Uccle-
Bruxelles, rue Ed. Cavell, 167. 1911
9. **de Marneffe, Edg.**, chef de section honor^{re} aux Archives
générales du Royaume, Tirlemont, chaussée de Louvain, 28. 1912
10. **De Bruyn, Edm.**, avocat, professeur à l'Institut supérieur des
Beaux-Arts, Bruxelles, rue Jean d'Ardenne, 33. 1914
11. **Poupeye, Camille**, Laeken, rue Breesch, 27. 1914
Gand, boulevard des Martyrs, 74. 1914
12. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire,
13. **Verhaegen** (baron Pierre), Gand, Vieux quai au bois, 62. 1914
14. **Paquay**, (abbé Jean), curé-doyen de Bilsen, (Limbourg). 1920
15. **Hocquet, A.**, archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai. 1920
16. **Gessler, Jean**, professeur à l'Université, Louvain, boule-
vard de Jodoigne, 84. 1921
17. **Tourneur, Victor**, conservateur en chef de la Bibliothèque
royale, Bruxelles, chaussée de Boitsfort, 102. 1922
18. **Pierron, Sander**, secrétaire de l'Institut supérieur des Arts
décoratifs, Ixelles-Bruxelles, 7, rue Jean-Baptiste Colijns. 1922
19. **Leuridant, Félicien**, secrétaire du Cercle Archéologique d'Ath,
Watermael, avenue de Visé, 118. 1922
20. **Nelis, Hubert**, conservateur aux Archives générales du
royaume, Bruxelles, rue des Palais, 440. 1924
21. **de Schaetzen** (le chevalier Marcel), Bruxelles, rue de la
Loi, 134. 1925
22. **Delen, A. J. J.**, conservateur adjoint du Musée Plantin-
Moretus, Anvers, rue du Saint-Esprit. 1925
23. **Lefèvre, O. P.**, (le chanoine), archiviste aux Archives Géné-
rales du Royaume, Bruxelles. 1925
24. **Duvivier, Paul**, avocat, Bruxelles, place de l'Industrie, 26. 1925
25. **De Puydt, Marcel**, Anvers, avenue Isabelle, 27. 1925
26. **Van Schevensteen, (D^r)**, médecin en chef de l'Institut opthal-
mique de la ville, Anvers, Avenue de Belgique, 46. 1926
27. **Courtoy, F.**, conservateur du Musée d'antiquités, Namur,
boulevard Frère-Orban, 2. 1926

28. **Puissant** (chan. **Edm.**), Mons, rue Terre du Prince, 3. 1926
29. **de Moreau, S. J.** (le R. P.), professeur au Collège théolog. et philosophique de la Compagnie de Jésus, Louvain, rue des Récollets, 11. 1926
30. **van de Walle, Baudouin**, chargé de cours à l'Université de Liège, Bruxelles, Avenue de la Brabançonne, 20. 1926
31. **Hoc, Marcel**, conservateur à la Bibliothèque royale, Ixelles-Bruxelles, rue Henri Maréchal, 19. 1926
32. **Velge, Henri**, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue de Turín, 27. 1927
33. **de Borchgrave d'Altena** (comte **Joseph**), attaché aux Musées Royaux du Cinquantenaire, Bruxelles, rue d'Arlon, 90. 1927
34. **Le Fèbve de Vivy, Léon**, juge au tribunal de 1^e instance, Dinant, avenue Franchet d'Esperey, 135. 1927
35. **Ganshof, F. L.**, professeur à l'Université de Gand, Bruxelles, rue Jacques Jordaens, 12. 1928
36. **Sabbe, Maurice**, conservateur du Musée Plantin-Moretus, Anvers, Marché du Vendredi. 1928
37. **Van Zuylen van Nyevelt**, (baron **Albert**), conservateur des Archives de l'Etat, Bruges. 1928
38. **Vannerus, Jules**, conservateur des Archives de la Guerre, Bruxelles, Avenue Ernestine, 3. 1928
39. **Van Cauwenbergh** (abbé **E.**), bibliothécaire en chef de l'Université, Louvain, Place du Peuple. 1928
40. **Losseau, Léon**, avocat, Mons, rue de Nimy, 37. 1928
41. **Tulpinck, Camille**, membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites, Bruges, rue Wallonne, 1. 1928
42. **Peeters, S. J.** (le R. P. F.), Institut Saint-Ignace, Anvers, Courte rue Neuve., 37. 1928
43. **Joly, Albert**, conseiller à la cour d'appel, Bruxelles, rue de la Grosse Tour, 8. 1928
44. **Caroly, G.**, avocat, Anvers, Place de la Comédie, 14. 1929
45. **Faider, Paul**, professeur à l'Université, Gand, Boulevard Charles de Kerchove, 4. 1299

46. **Closson, E.**, professeur au Conservatoire, Bruxelles, avenue
Ducpetiaux, 47. 1929
47. **Rahir, E.**, Conservateur h^oe aux Musées royaux du Cinquante-
naire, Bruxelles. 1919

MEMBRES D'HONNEUR.

- Ladeuze (Mgr.)**, recteur magnifique de l'Université, Louvain,
rue de Namur. 1914
- Destrée, Jules**, ancien ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles,
rue des Minimes, 45. 1928
- Houtart**, (baron **Maurice**), ministre des Finances, Bruxelles, rue
Jourdan, 49. 1928
- Holvoet** (baron **Georges**), gouverneur de la province d'Anvers,
Anvers, longue rue de l'Hôpital. 1929
- Van Cauwelaert, Fr.**, bourgmestre de la ville d'Anvers. 1929

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES.

Messieurs

1. **Cogels** (baron **Frédégand**), gouverneur hono^{er} de la province,
Anvers, rue de la Justice. 1901
2. **Cumont, Franz**, Rome, Corso d'Italia, 19. 1902
3. **Berlière, O. S. B.** (dom **Ursmer**), abbaye de Maredsous. 1926
4. **de Loë** (baron **Afred**), conservateur honoraire des Musées
royaux du Cinquantenaire, Etterbeek, avenue d'Auder-
ghem, 82. 1927
5. **Delehaye, S. J.** (le R. P.), président des Bollandistes, Bruxelles,
boulevard Saint-Michel. 1927

MEMBRES HONORAIRES ETRANGERS.

Messieurs

1. **Blok, J. J.**, professeur à l'Université, Leyde, Oude Singel, 66. 1908
2. **Maruchi, Orazio**, archéologue, Rome. 1908
3. **Bulic (Mgr. Franz)**, directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie). 1918
4. **Venturi D^r Adolfo**, professeur à l'Université, Rome, Via Tabio Massinio, 33. 1908
5. **Ricci, Corrado**, président de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art, Rome, Piazza Venezia, 11. 1912
6. **Miquet, François**, président de l'Académie Florimontane, Annecy, Vouvray. 1920
7. **de Margerie (S. Ex. P.)**, ambassadeur de la République française, Berlin. 1922
8. **Leynaud (S. G. Mgr.)**, archevêque d'Alger. 1924
9. **Van Kerkwijck, A. C.**, directeur du Cabinet des médailles, La Haye, Nassaulaan, 22. 1921

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS.

Messieurs

1. **Beauvois**, Corberon (France). 1880
2. **Philips, J. Henry**, Philadelphie (Etats-Unis). 1884
3. **Wallis, Henry**, Londres, Upper Norwood, Angleterre, Beauchamp Road, 9. 1884
4. **Stein, Henry**, archiviste aux Archives nationales, Paris, (France). 1894
5. **Germain de Maily, Léon**, Nancy (France), rue Heré, 26. 1894
6. **Bredius (D^r A.)**, ancien conservateur du Musée Mauritshuis, La Haye (Pays-Bas), Villa Evelyne, Monaco. 1896
7. **Montero, Belisario**, consul-général de la République Argentine, Berne. 1896

- | | | |
|-----|---|------|
| 8. | Santiago de van de Walle , avocat, Madrid (Espagne). | 1896 |
| 9. | D^r Lopes , consul général, Lisbonne (Portugal). | 1896 |
| 10. | Valentin du Cheylard, Roger , ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar, (Drôme), France. | 1897 |
| 11. | Rocchi, Enrico , colonel du corps du génie italien, Rome (Italie). | 1897 |
| 12. | Cust, Lionel , ancien directeur de la Royal Gallery, Datchet-house Windsor, Datchet (Angleterre). | 1898 |
| 13. | Geloës d'Eysden (comte R. de) , chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden), Limbourg hollandais. | 1901 |
| 14. | Serra y Larea (de) , consul général d'Espagne, Paris. | 1901 |
| 15. | Andrade (Philoteio Pereira d') , San-Thomé de Salcete (Indes Portugaises). | 1901 |
| 16. | Avout (vicomte A. d') , Dijon, rue de Mirande. | 1901 |
| 17. | Vasconsellos (D^r José Leite de) , Bibliotheca national, Lisbonne. | 1901 |
| 18. | Uhagon y Guardamino , marquis de Laurencin (Francisco de), président de la Real Academia dela historia, Madrid, calle de Serrano, 24. | 1902 |
| 19. | Calore, (Pier Luigi) , inspecteur royal des monuments et antiquités, Torre de Passeri, Teramo (Italie). | 1902 |
| 20. | Pereira de Lima, J. M. , Lisbonne, rue Douradores, 140. | 1902 |
| 21. | Vasconcellos (Joaquim de) , directeur du Musée industriel, Celcofeira, Porto. | 1903 |
| 22. | Fordham (sir Herbert George) , Odsey Ashwell, Baldoch, (Werts, Angleterre). | 1905 |
| 23. | Braun S. J. (R. P. Joseph) , Luxembourg. | 1908 |
| 24. | Mély (F. de) , Paris, rue de la Trémouille. | 1908 |
| 25. | Rodière, Roger , Montreuil-sur-Mer, (France). | 1908 |
| 26. | Leuridan (chanoine Th.) , archiviste du diocèse de Cambrai, Roubaix (Nord France), rue Dammartin, 14. | 1908 |
| 27. | Baldwin Brown, G. , professeur d'histoire de l'art à l'Université. Edimbourg, George Square, 49. | 1906 |

28. **Vitry, Paul**, conservateur aux Musées nationaux, Paris, avenue des Sycomores, 15bis. 1908
29. **Juten, G. C. A.**, (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken-lez-Bréda. 1908
30. **Holwerda j (Dr J. H.)**, conservateur du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden. 1908
31. **Lehman, (Dr)**, directeur du Musée suisse, Zurich. 1908
32. **Fayolle (marquis de)**, président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Toscane (Dordogne). 1908
33. **Riemsdyck, (B. W. F. van)**, président de la Nederlandsch Oudheidkundig Genootschap, Amsterdam, 21, Hobbemastr. 1908
34. **Plunkett (comte G.)**, directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin, Upper Fitz Williamstreet. 1908
35. **Friger, Robert**, président de la Société archéologique du Maine aux Talvasières, près Le Mans. 1908
36. **Bauchesne (marquis de)**, château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne). 1908
37. **Arlot de Saint Saud (comte d')**, château de la Valouse, par la Roche-Calais (Dordogne). 1908
38. **Mâle, Emile**, Directeur de l'Institut Français à Rome, Paris rue de Navarre, 11. 1908
39. **Cadalfach, Puig y**, architecte, Barcelone, Carrer de les Cortes Catalanes, 604. 1909
40. **Thompson, Henri Yates**, Londres, W., Sportman Square, 14. 1909
41. **Bilsen, J.**, Hull vice-président du Royal archaeological Institute, Hessle (Yorkshire). 1909
42. **Reber, B.**, Genève, Cour Saint-Pierre, 3. 1909
43. **Gargan (baron de)**, château de Perch, (Lorraine-France), 1911
44. **Dubois, Pierre**, Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24. 1912
45. **Smits (Dr Xav.)**, secrétaire de la Commission des Monuments du Brabant septentrional, Goirle par Tilburg. 1912

46. **Saint-Léger, (Alex. de)**, professeur à l'Université, Lille, rue de Paris, 60. 1912
47. **Colenbrander, Herman Th.**, professeur à l'Université de Leyde, secrétaire de la Commission royale d'histoire, La Haye, Frankenslag, 129. 1912
48. **Van Riemsdyk**, archiviste général honoraire du royaume, La Haye. 1912
49. **Montégut, (H. de)**, château des Ombrais, par la Rochefoucauld. 1912
50. **Ferreira Pinto Nineu**, secrétaire de l'Instituto historico et geographico Parahybano do Norte (Brésil). 1912
51. **Ian Kalf, (D^r)**, directeur de la Rijkscommissie van monumenten, La Haye, Stationlaan, 92. 1912
52. **Esperandieu** (commandant), correspondant de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques, Nîmes. 1913
53. **Serbat, Louis**, Valenciennes. 1913
54. **Theodore, Emile**, conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, Lille, rue Solférino, 197. 1920
55. **Welther, Thimothée**, notaire à Metz. 1920
56. **Lalance**, chef d'escadron, Nancy, rue de l'Atrie, 2. 1920
57. **Prud'homme, I. G.**, musicologue, Paris, rue Lauriston, 9. 1920
58. **Roosval (D^r Johann)**, professeur à l'Université de Stockholm, Stockholm, Novi Melartstraed, 24. 1920
59. **Liano Roza de Ampudia (Aurelio de)**, Ovideo. 1920
60. **Deshouillères, Fr.**, directeur adjoint de la Société française, d'archéologie, Paris, rue de la Tour, 40. 1920
61. **Thiolier, Noël**, St-Etienne (Loire), rue du Général Foy, 10. 1920
62. **Urquhard, M. F. F.**, professeur d'histoire, Baliol College, St-Gilles, Oxford. 1920
63. **Bauchond, Maurice**, avocat, Valenciennes. 1920
64. **Cagnat, H.**, professeur au Collège de France, Palais de l'Industrie, Paris, rue Mazarine, 3. 1920
65. **Prou, Maurice**, directeur de l'Ecole des Chartes, Paris, rue Madame, 7. 1920

66. **Reinach, Salomon**, conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, Boulogne-sur-Seine, Paris, avenue Victor Hugo, 16. 1920
67. **Martha, Jules**, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, Paris (VI), rue de Bagneux, 16. 1920
68. **Rovere (D^r Lorenzo)**, Turin, Corso Montevecchio, 52. 1920
69. **Banchereau, Jules**. Orléans, quai Barentin, 6. 1920
70. **Lazaro, José**, Madrid, Serrano, 114. 1921
71. **Pfilster, Christian**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. 1921
72. **Rocheblave, Samuel**, ancien professeur d'histoire de l'art, à l'Université de Strasbourg. 1922
73. **Matthis, Charles**, correspondant du Ministère de l'instruction publique, Niederbronn-les-bains, rue de la Victoire. 1922
74. **Dornellas (Alfonso de)**, Patentes-Lisbonne, Travessa de S. Sebastio, 11. 1922
75. **N. M. Balanos**, directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques, Athènes, place St-Georges, 7. 1922
76. **Forrer (D^r R.)**, conservateur du musée des antiquités préhistoriques gallo-romaines et mérovingiennes, Palais de Rohan, Strasbourg. 1922
77. **Aubert, Marcel**, directeur de la Société française d'archéologie. Paris (VII), cité Vanneau, 8. 1925
78. **Bréhier, L.**, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, Chamalières (Puy du Dôme), avenue de Royat, 12 1925
79. **Andrieu (colonel)**, Dijon, boulevard Thiers, 27. 1925
80. **Hoyneck van Papendrecht, A.**, conservateur du Musée d'antiquités, Rotterdam, Matthenesserlaan, 226. 1925
81. **Réau, Louis**, président de la Société de l'Histoire de l'Art français, Paris (XVI), rue de la Faisanderie, 54. 1925
82. **Vaes, (Mgr.)**, secrétaire de l'Institut historique belge, Rome, Piazza Rusticucci. 1926
83. **Malcom Lets**, London N. W., 11, West Heath Drive, 27. Golders Green. 1927

84. **Schaeffer**, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg. 1927
85. **Lacoste, Paul**, professeur à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Lille. 1927
86. **Van Giffen (Dr.)**, professeur à l'Institut biologique et archéologique de l'Université de Groningue. 1928

PERSONNES MORALES CORRESPONDANTES (1).

(Echanges de publications, etc.)

BELGIQUE.

- B. **Institut archéologique du Luxembourg**, Arlon.
- A.B. **Cercle archéologique**, rue des Hauts Degrés, Ath.
- B. **Analecta Praemonstratensia**, Norbertyner Abdij, Averbode.
- A.B. **Société d'émulation**, rue Neuve, 18, Bruges.
- A.B. **Académie royale de Belgique**, Bruxelles.
Commission royale des Monuments et des Sites, Bruxelles.
Commission royale d'Histoire.
Commission royale des Anciennes Lois et Ordonnances.
Biographie Nationale.
- B. **Académie royale de Médecine**, Bruxelles.
- B. **Société royale Belge de Géographie**, rue de la Limite, 46, Bruxelles.
- A.B. **Société royale d'Archéologie de Bruxelles**, rue Ravenstein, 11, Bruxelles.
- A.B. **Société royale de numismatique**, Palais des Académies, Bruxelles.
- A.B. **RR. PP. Bollandistes**, Boulevard St-Michel, Bruxelles.
- A.B. **La Terre Wallonne**, Rue de Montignies, 72, Charleroi.
- B. **Société Royale paléontologique et archéologique**, Boulevard Jacques Bertrand, Charleroi.
- B. **Cercle archéologique**, Enghien.
- A.B. **Koninklijke Vlaamsche Akademie**, Gent.

(1) **A** signifie: envoi des Annales — **B**: envoi du Bulletin.

- A.B. **Ecole des Hautes Etudes, Quai au Blé, 16, Gand.**
- B. **Société d'Histoire et d'Archéologie, Gand.**
- B. **Cercle Historique et Archéologique, Hal.**
- B. **Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts, rue Rioul, 11, Huy.**
- B. **Institut archéologique Liégeois, Liège.**
- A.B. **Bibliothèque de l'Université, Place du Peuple, Louvain.**
- A.B. **Cercle archéologique littéraire et artistique de Malines, rue du Ruisseau, 11, Malines.**
- B. **Mechlinia, Malines.**
- A.B. **Abbaye de Maredsous (par Maredret).**
- A.B. **Cercle archéologique, 37, rue de Nimy, Mons.**
- B. **Société des Sciences, des Arts et des Lettres, avenue d'Havré, 20, Mons.**
- A.B. **Société archéologique, Musée Archéologique, Namur.**
- B. **Cercle archéologique du Pays de Waes, St-Nicolas (Waes).**
- A.B. **Cercle archéologique, Termonde.**
- B. **Société scientifique et littéraire du Limbourg, Tongres.**
- A.B. **Société royale historique et archéologique, Tournai.**
- A.B. **Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire, rue Laoureux, 54, Verviers.**

ALLEMAGNE.

- B. ***Historische Verein für Schwaben und Neubourg, Augsburg (Bavière).**
- A.B. ***Verein von Altertumsfreunden in Rheinland, Bonn.**
- A.B. ***Hessische Landes Universitätsbiblioth., Giessen.**
- B. ***Thuringisch-Sächsischen Verein, Halle a.d. S.**
- A.B. ***Redaktion der Neuen Heidelberger Jahrbücher, Heidelberg.**
- A.B. ***Königliche Sächsische Academie der Wissenschaften, Leipzig.**
- B. ***Historischer Verein von Oberpfalz und Stadtamhof, Regensburg (Bavière).**

* L'astérisque signifie: par l'intermédiaire du Service des Echanges internationaux.

- A.B. *Gesellschaft für Nützliche Forschungen, Provincial Muzeum, Trier.
B. *Verein für Nassauische Altertumskunde, Wiesbaden.

ANGLETERRE.

- B. The Cambridge antiquarian Society, Cambridge.
A.B. Royal Historical Society, Russel Square, 22, London, C. 1.
A.B. Victoria and Albert Museum, South Kensington, London S.W. 7.

INDES ANGLAISES.

- A.B. Superintendant archeological Survey, Burma.
A.B. Office of the Director general of Archeology India, Simla.

AUTRICHE.

- A. *Oberösterreichischer Musealverein, Linz a.d. Donau.
A.B. *Akademie der Wissenschaften, Wien.

AZERBAIDJAN.

- B. *Société d'exploration, Bakou.

BRESIL.

- B. *Institut archéologique, historique et géographique, Pernambouc
B. *Museu Nacional, Rio de Janeiro.

CANADA.

- A.B. *Numismatic and antiquarian Society, Château de Ramezay.
Montréal.

DANEMARK.

- B. *Société royale des Antiquaires du Nord, Copenhague.

ESPAGNE.

- A.B. *Institut d'estudis Catalans, Bibliotheca de Catalunga, Palau de
la Diputacio, Barcelona.

- B. *Real Academia das Ciencias, Madrid.
- A.B. *Real Academia de la Historia, Madrid.
- A.B. *Direction de la Revista de archivos, bibliothecas y museos,
Paseo de Recoletos, 20, Madrid.
- A.B. *Sociedad arqueologica Luliana, Palma de Mallorca (Ile Majorque)
- B. *Real Sociedad Archeologica Tarraconense, Tarragona.

ETATS-UNIS.

- A.B. *New-York State Library, Albany (New-York).
- A.B. *The University of California Library, Exchange department,
Berkeley, California.
- B. *American Academie of Arts and Sciences, Newburystreet, 28,
Boston.
- B. *Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology.
- B. *Cincinnati museum association, Eden Park (Cincinnati-Ohio).
Cambridge, Mass.
- B. *Connecticut Academy of arts and Sciences, New-Haven (Con-
necticut).
- A. *Yale University Library, New-Haven.
- A.B. *New-York Public Library, Office of the Director, Fifth Avenue,
476, New-York.
- A. *The American philosophical Society, South Fifth Street 104,
Philadelphie.
- A.B. *Washington University, St-Louis.
- A.B. *Bureau of Ethnology, Smithson Institution, Washington.

FINLANDE.

- A.B. Société finlandaise d'archéologie (Suomen muinastoyhdistys),
(Helsinki), Helsingfors.

FRANCE.

- A.B. *Société d'Emulation, Abbeville.
- B. *Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, Musée
Arbaud, rue du 4 septembre, 2a, Aix.

- B. *Bibliothèque, Facultés, Aix-en-Provence.
- A.B. *Société des Antiquaires de Picardie, rue Gloriette, 1, Amiens.
- A.B. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts, de et à Angers.
- A.B. *Société des Lettres, Sciences et Arts, Bar-le-Duc.
- B. *Société d'histoire d'archéologie et de littérature, Beaune.
- A.B. *Société d'Emulation du Doubs, Besançon.
- B. *Société archéologique, scientifique et littéraire, Beziers.
- B. *Académie d'Hippone, Bone.
- B. *Société archéologique, Bordeaux.
- B. *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, Caen.
- B. *Société des antiquaires de Normandie, Caen.
- B. *Société d'émulation pour les sciences, arts et belles-lettres,
Cambrai.
- B. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Chambéry.
- B. *Société nationale académique, de et à Cherbourg.
- A.B. *Société historique, Compiègne.
- B. *Société archéologique du département de Constantine.
- B. *Académie des sciences, arts et belles-lettres, Dijon.
- B. *Commission des Antiquités du Département de la Côte d'Or,
Dijon.
- B. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts, Douai.
- B. *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,
Dunkerque.
- B. *Comité d'études histor. et scientif. de l'Afrique occidentale fran-
çaise, Gorée.
- B. *Académie Delphinale, Grenoble.
- B. *Société Havraise d'études diverses, Le Havre.
- B. *Société des sciences de l'agriculture et des arts, Lille.
- A.B. *Société d'études de la province de Cambrai, rue Jacquemard
Gielée, 96, Lille.
- B. *Société Archéologique, Tarn et Garonne, Montauban.
- B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, au Palais des Arts,
Lyon.
- B. *Bulletin historique du diocèse de Lyon, Place de Fourvière, 11,
Lyon.

- A.B. *Académie des Arts, Sciences, etc., Hôtel Senécé, Macon.
B. *Académie des Sciences, Metz.
B. *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz.
B. *Société Archéologique, Tarn et Garonne, Montauban.
B. *Société Archéologique, Montpellier.
A.B. *Académie des sciences et lettres, Montpellier.
B. *Académie de Stanislas, Nancy.
B. *Société d'archéologie de Lorraine, Nancy.
B. *Société archéologique et historique de l'Orléannais, Orléans.
A.B. *Institut de France, 110, rue de Grenelle, Paris (VII*^e).
A.B. *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris.
A.B. *Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.
A.B. *Société Française d'Archéologie, Bulletin Monumental, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris.
A.B. *Société des Antiquaires de France, Paris.
A.B. *Bibliothèque nationale d'Art et d'Archéologie (Université de Paris) rue Berryer, 11, Paris (VII*^e).
A.B. *Bibliothèque de l'Institut catholique de France, rue Vaugirard, 74 Paris.
A.B. *Gazette des Beaux-Arts, Boulevard St-Germain, 106, Paris (VI*^e).
A.B. *Polybiblion, revue bibliographique universelle, rue St-Simon, 5, Paris.
A. *Notes d'Art et d'Archéologie, rue de l'Abbaye. 13, Paris (65*^e), Société de St-Jean.
B. *Société historique et archéologique de Périgord, Périgueux.
B. *Société des antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, Rouen.
A.B. *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Saintes.
A.B. *Société des antiquaires de la Morinie, Saint-Omer.
A.B. *Société des Sciences, Agriculture et Arts du bas-Rhin, Strasbourg.
A.B. *Société pour la conservation des monuments historiques, Strasbourg.
B. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, Toulouse.
B. *Société archéologique du Midi de la France, Toulouse.

- A.B. *Société archéologique de la Touraine, Tours.
- B. Société archéologique de la Drôme, Valence.

GRECE.

- A. Bibliothèque de l'Académie d'Athènes.

HOLLANDE.

- A. *Koninklijk Oudheidkundig Genootschap, Rijksmuseum, Amsterdam
- A.B. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Amsterdam.
- A.B. *Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen,
Koningsplein, West, 11, Batavia.
- A.B. *Genealogisch Heraldiek Genootschap «de Nederlandsche Leeuw»
Bleyenburg, 5, 's Gravenhage.
- B. *Tijdschrift voor Geschiedenis, Groningen.
- B. *Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in
Noord-Brabant, 's-Hertogenbosch.
- A.B. *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde, Leiden.
- B. *Rijksmuseum van Oudheden, Leiden.
- B. *Société Historique et Archéologique, Maastricht.
- B. *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen, Middelburg.
- B. *Rotterdam, Museum van Oudheden.
- A.B. *Universiteitsbibliotheek (Historisch Genootschap), Utrecht.

IRLANDE.

- A.B. Royal Irish Academy, Dublin.
- A.B. Royal Society of Antiquaries of Ireland, Dublin.

ITALIE.

- A. *Società di storia patria per la Sicilia Orientale, Catania.
- A.B. *R. Istituto Lombardo di scienze e lettere, Milan.
- A.B. *R. Accademia di Archeologia, lettere et belle arte, Naples.
- A.B. *Univ. Toscane, Pise.
- A.B. *Institut Historique Belge de Rome, Piazza rusticucci, 18, Rome(13)
- A.B. *Bibliothèque du Vatican, Via Cola di Rienzi, 190, Rome.

- A.B. *R. Academia dei Lincei, Via della Lungara, 10, Rome.
A. *Società piemontese di archeologia et belle arti, Via Napione, 2,
Torino.

JAPON.

- B. *The Tokio Imperial University, Tokio.

LETTONIE.

- B. *Administration des Monuments (Ministère de l'Instruction pu
blique), Voldémara réla 36a, Riga.

LUXEMBOURG.

- B. *Institut royal Grand Ducal Luxembourgeois, Luxembourg.

NORVEGE.

- B. *Université royale de Norvège, Oslo.

POLOGNE.

- A.B. *Polska Akademja Umiejetnosci, Cracovie.

PORTUGAL.

- A.B. *Museu Ethnologico Portugues, Belem.
B. *Academia Real das Sciencias, Lisbonne.
A.B. *Associaça dos arqueologos portugeses. Edificio historici de Car-
mo, Lisbonne.

SUEDE.

- A.B. *Société archéologique et historique de Gothembourg et Bohusläu
Gothembourg.
A.B. *Université de Lund, Lund.
A.B. *Académie royale d'histoire et des antiquités, Stockholm.
A.B. Université royale, Upsala.

SUISSE.

- A.B. ***Histor. u. Antiquar-Gesellschaft**, Universitätsbibliothek, Basel.
- A.B. ***Musée d'art et d'Histoire**, Genève.
- A.B. ***Société d'histoire et d'archéologie de Genève**, rue Calvin, 12, Genève.
- B. ***Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte**, Aarau.

SYRIE.

- B. **Académie Arabe**. Ministère de l'Instruction publique, Damas.

UKRAINE.

- B. **Académie des Sciences**, Comité archéologique, Kiev.

URUGUAY.

- B. ***Direction générale de statistique de l'Uruguay**, Montevideo.

YUGOSLAVIE.

- B. ***Revue «Narodna Starina»**, post. pret. 14, Zagreb VI.
- B. ***Hrvatski Narodni, Etnografski Musej**, Mazuranicev txf. 27, Zagreb

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1928



MESSIEURS,

Le troisième rapport annuel qu'il m'est permis de vous présenter sera plus court que les deux premiers. Les événements douloureux qui, durant les exercices précédents, avaient atteint votre bureau, avaient aussi requis mon attention particulière. Grâce à Dieu, il n'en est plus de même pour l'année 1928. Mais si l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, comme les peuples heureux, n'a pas eu, à proprement parler, d'histoire, elle a quand même vécu. Et vivre, c'est malgré tout, subir les coups de la fortune et réagir.

L'Académie d'Archéologie a eu le regret de perdre cette année un membre titulaire et deux membres correspondants régionaux. Le premier est M. Ernest Mathieu, avocat, docteur en sciences politiques et administratives, président du Cercle archéologique d'Enghien et vice-président du Cercle archéologique de Mons, décédé le 23 juillet. Ernest Mathieu dont l'activité, autrefois remarquable, s'était déployée dans le domaine de l'histoire de sa province, était notre confrère au titre de membre correspondant depuis 1886 et au titre de membre titulaire depuis 1908.

Des deux membres correspondants régionaux qui nous ont quittés, l'un est le baron Henry Kervyn de Lettenhove, dont on connaît les précieuses recherches sur l'Ordre de la Toison d'Or

et qui était des nôtres au titre de correspondant régnicole depuis 1924, l'autre est Georges Brunin, le tout dévoué conservateur des cabinets des médailles de la Ville et de l'Université de Gand, qui avait été associé à notre Académie depuis 1920.

En face de ces tristes mais inévitables disparitions, l'Académie d'Archéologie a affirmé une volonté tenace de vie et de développement qui s'est traduite par des modifications réglementaires — dans son chef et dans son corps —, par des séances par des délégations, par des publications.

En ce qui concerne le premier point, elle n'a cessé de se réjouir de posséder en M. Albert Visart de Bocarmé, un président annuel qui l'a conduite fermement sur la voie du relèvement scientifique — non sans se ganter, au préalable, de velours et se munir d'une réserve inépuisable d'optimisme. En séance des membres titulaires du 2 février, elle a élu comme vice-président le chevalier Lagasse de Locht, président de la Commission royale des Monuments et des Sites. Au cours de la même séance elle a renouvelé une partie de son conseil et y a réélu ou introduit MM. Louis Pâris, Soil de Moriamé, Henri Pirenne, le chanoine Van den Gheyn, le chevalier Lagasse de Locht, Alfred De Ridder, Emile Van Heurck, le vicomte Ch. Terlinden, Georges Hasse ainsi que Mgr. Hugues Lamy O. P.

A la même date encore elle a proclamé membres d'honneur MM. Jules Destrée, ancien ministre des Sciences et des Arts et le baron Maurice Houtart, ministre des Finances. Elle a nommé membre correspondant étranger le docteur Van Giffen, professeur à l'Université de Groningue.

Les vides, laissés dans ses rangs, ont été en partie comblés. En séance du 1^{er} avril, elle a promu membres titulaires MM. Guillaume Des Marez, Leo Van Puyvelde et Pierre Bautier; en séance du 7 octobre MM. l'abbé Louis Philippen, Edouard Michel, Charles van den Borren. Ont été élus membres correspondants régnicoles, le 1^{er} avril MM. François-Louis Ganshof, professeur à l'Université de Gand; Maurice Sabbe, conservateur du Musée Plantin-Moretus à Anvers; le baron Albert van Zuylen

van Nyevelt, conservateur des Archives de l'Etat à Bruges; Jules Vannérus, conservateur des Archives de la Guerre à Bruxelles et l'abbé Etienne Van Cauwenbergh, bibliothécaire en chef de l'Université de Louvain. Le 7 octobre ont été élus au même titre MM. Camille Tulpinck, membre de la Commission royale des Monuments, à Bruges; Léon Losseau, secrétaire-général du Congrès archéologique de Mons; le R. P. Ferdinand Peeters, de la Compagnie de Jésus, à Anvers; Albert Joly, conseiller à la Cour d'appel, à Bruxelles.

L'Académie d'Archéologie a tenu séance pour les membres titulaires les dimanches 5 février, 1 avril, 3 juin, 7 octobre et 2 décembre. Des séances générales se sont déroulées aux mêmes dates. Toutes ces réunions ont eu lieu alternativement à Anvers et à Bruxelles.

Au cours des séances générales les communications suivantes ont été entendues:

du président : *De l'origine de quelques types monétaires belges* (5 février); de M. de Behault de Dornon: *Le revêtement de la tombe d'Edouard IV à Windsor n'est pas l'œuvre de Quentin-Matsys* (5 février); de Mgr. Hugues Lamy O. P.: *Le voyage d'un archéologue à Rome en 1770* (5 février); du secrétaire : *Notice biographique sur Fernand Donnet* (1^r avril); de M. Leo Van Puyvelde: *Le « Jugement dernier » provenant de l'Hôtel de ville de Diest* (1^r avril); de M. Guillaume Des Marez: *Les sceaux et les armoiries de la ville de Bruxelles* (1^r avril); de M. A. J. J. Delen: *Le bilan scientifique des Expositions Rubens à Anvers* (1^r avril); de M. le D^r Van Doorslaer. *Contrat pour une clôture de tabernacle en l'église Saint-Donatien à Bruges en 1575* (3 juin); de M. Edouard Michel: *Quelques peintures de l'Ecole anversoise* (3 juin); de M. Georges Hasse: *Notes complémentaires sur l'aqueduc trouvé au Kruisschans* (3 juin); du secrétaire : *Le palais des rois francs à Tournai* (3 juin); de M. Jean Gessler: *Une source apocryphe (?) ou inconnue de Victor Hugo* (Notre-Dame de Paris, L. I, ch. VI) (5 août); de M. le D^r Van Doorslaer : *Jacques Hanebalt, peintre bruxellois du XVI^e siècle*

(†1603) (5 août); de M. Marcel Hoc: *Les «Images de Goltzius»* (5 août); de M. Paul Saintenoy: *Le problème étrusque au Congrès de Florence* (5 août); de M. Baudouin van de Walle: *Le Voyage en Orient d'Anselme Adorne* (7 octobre); du comte Joseph de Borchgrave d'Altena: *Le Congrès archéologique de Dijon* (7 octobre); du baron Pierre Verhaegen: *L'architecture du Congrès de Dijon* (7 octobre); de M. Leon le Fèbve de Vivy, *Les Origines de Tallien* (2 décembre); du baron Alb. Van Zuylen van Nyevelt: *Un mausolée du commencement du XVI^e siècle au musée de Gruuthuse à Bruges* (2 décembre); de M. Joseph Destrée: *Notes et remarques concernant des sculptures civiles du château de Perck* (2 décembre).

L'Académie d'Archéologie a officiellement participé à diverses manifestations scientifiques et artistiques du pays et de l'étranger. Au I^{er} Congrès international étrusque tenu à Florence, elle a été représentée par M. Paul Saintenoy; au VI^e Congrès international des sciences historiques, tenu à Oslo; par M. G. Des Marez; au XI^e Congrès archéologique de France, tenu à Dijon, par le comte J. de Borchgrave d'Altena; au III^e Congrès d'Histoire et d'Archéologie de la Campine, tenu à Gheel, par MM. l'abbé Philippen et G. Hasse; au XXVII^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Mons, par MM. le chevalier Lagasse de Lochet et Soil de Moriamé; à l'Inauguration du nouveau Musée des Beaux-Arts de Tournai, par M. Edouard Michel.

Quant aux publications, elles ont consisté en un volume d'*Annales* (LXIV, 7^e série, tome IV) et en un volume du *Bulletin* (1927).

Les *Annales* ont publié les études suivantes communiquées au cours de séances antérieures:

de M. Baudouin van de Walle: *Les listes exécutoires du Moyen-Empire égyptien*;

du comte Th. de Renesse: *Du rôles des armoiries dans les vitraux*;

du D^r A. van Schevensteen: *Les prescriptions hygiéniques et médicales à Anvers entre 1439 et 1496*;

de M. Pierre Bautier: *Théodore Boeyermans, peintre anversois*;
de M. Charles Van den Borren: *Le manuscrit musical M. 222 C.
22 de la Bibliothèque de Strasbourg.*

Le *Bulletin*, en plus des rapports, procès-verbaux, compte rendus et listes diverses, porte à sa table des matières:

Paul Rolland: *Notice sur Fernand Donnet*;

Pierre Bautier, *Notice sur Fierens-Gevaert*;

Paul Sainteny: *Les coupoles sur pendentifs du Périgord*;

Fernand Donnet, *Un manuscrit flamand au monastère de
Chudleigh*;

Louis Pâris, *Archéologie et Histoire nationales*;

D^r A. van Schevensteen, *Inventaire des comptes de l'Hôpital
Sainte-Elisabeth à Anvers*;

Joseph Destrée, *Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Wad-
desdon au British Museum*;

Cte Joseph de Borchgrave d'Altena, *Une œuvre inédite de
Guillaume Van den Broeck, dit Paludanus*;

Jean Gessler, *Le drame liturgique de Munsterbilsen.*

Ces volumes ont été pourvus d'illustrations grâce à l'inter-
vention généreuse de certains auteurs.

Dans ce domaine, comme dans les autres, les efforts indi-
viduels poursuivant l'œuvre des efforts collectifs, témoignent
d'un désir réel de voir notre compagnie tenir brillamment sa
place parmi les institutions scientifiques nationales.

Anvers, le 3 février 1929.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

PROCÈS-VERBAUX



SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 FEVRIER 1928.

La séance s'ouvre à 2 heures, à l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. L. Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. H. Lamy O. P., MM. de Behault de Dornon, De Ridder, Hasse, Soil de Moriamé, Stroobant, Van Doorslaer, membres.

Sont excusés: MM. le comte d'Arschot, Destrée, Kintsschots, chev. Lagasse de Locht, Saintenoy, Tahon, Van Ortrov.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 4 décembre 1927 qui est approuvé.

Par suite du décès de M. Fernand Donnet, le nombre des sièges vacants de membre titulaire s'élève à trois. On arrête définitivement à huit le nombre des candidats.

Pour les cinq sièges vacants de membre correspondant régnicole treize candidats sont présentés.

Le trésorier propose de rayer de la liste des membres plusieurs confrères, qui, malgré des démarches réitérées, s'obstinent à ne pas vouloir payer leur cotisation. Il est fait droit à sa demande.

On procède à l'élection statutaire de six conseillers en remplacement des 4 conseillers sortant cette année et de deux de leurs collègues défunts ; de 2 conseillers en remplacement des

défunts ou démissionnaires de la série sortant en 1931 et de 2 conseillers en remplacement des défunts de la série sortant en 1934.

Le mandat des 4 conseillers sortant cette année est renouvelé jusqu'en 1937 à MM. L. Pâris, E. Soil de Moriamé, H. Pirenne, Chanoine Van den Gheyn. On leur adjoint MM. le Chevalier Lagasse de Locht et De Ridder.

Parmi les conseillers sortant en 1931 M. E. Van Heurck, trésorier, prend la place de son prédécesseur M. Dilis. Mgr. H. Lamy l'accompagne.

Le nombre des conseillers sortant en 1934 est complété par les nominations de MM. Terlinden et Hasse.

Contrairement aux nominations précédentes qui se sont faites par acclamation sur proposition du bureau, l'élection d'un vice-président pour 1928 donne lieu à un vote. M. le chevalier Lagasse de Locht est élu en cette qualité.

Sur proposition de M. le D^r Hasse, M. le D^r Van Giffen, préhistorien, professeur à l'Université de Groningue, est nommé membre correspondant étranger.

Sur proposition du secrétaire M. Jules Destrée, ancien ministre des Sciences et des Arts, et le Baron Maurice Houtart, ministre des Finances, sont proclamés membres d'honneur.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
LOUIS PARIS

* * *

SEANCE DU 5 FEVRIER 1928.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts sous la présidence de M. Louis Pâris, président.

Sont présents: MM. Visart de Bocarmé, vice-président ; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Mgr. H. Lamy O. P., MM. de Behault de Dornon, De Ridder, Hasse, Soil de Moriamé, Stroobant, Van Doorslaer, membres titulaires; MM. Delen, Hicc, chan. Pl. Lefebvre O. P., E. Michel, chan. Puissant, Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. le comte d'Arschot, Destrée, Kintsschots, chev. Lagasse de Loch, Saintenoy, Tahon, Van Ortrooy, membres titulaires; M.M. Bautier, Le Febve de Vivy, Leuridan, P. de Moreau S. J., Velge, Van den Borren, van de Walle.

Le président ouvre la séance en déplorant la perte éprouvée par l'Académie depuis la dernière réunion, en la personne de son secrétaire général honoraire M. Fernand Donnet. Il rappelle les inappréciables services rendus à la compagnie par son ancien secrétaire et dit que seules les dernières volontés expresses du défunt l'ont empêché de prononcer son éloge funèbre lors des funérailles auxquelles l'Académie s'est officiellement associée.

Il regrette également la disparition de M. le comte de Renesse, membre honoraire régnicole de l'Académie depuis 1914, et de M. Georges Macoir, membre correspondant régnicole depuis la même année.

Il félicite, d'autre part, M. Hulin de Loo, promu commandeur de l'ordre de Léopold, M. G. Des Marez promu commandeur de l'ordre de la Couronne et M. Sibenaler, nommé officier d'Académie. Il communique les résultats de la séance des membres titulaires qui vient d'avoir lieu.

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé sans observations.

Il donne connaissance d'une invitation au Congrès Etrusque qui aura lieu à Florence en mai 1928. On y délègue M. Soil de Moriamé.

Rapport est fait par le même sur la situation morale de l'Académie en 1927, et, par le trésorier, sur sa situation financière. Ces rapports sont approuvés.

On adopte une proposition de M. De Ridder visant, par un service de presse, bien compris, à augmenter le nombre des abonnements à nos publications.

Une autre proposition émanant de M. le D^r Hasse et tendant à associer l'Académie aux démarches faites par d'autres sociétés savantes nationales en vue de la péréquation des subside^s gouvernementaux, est également adoptée.

M. Louis Pâris, après avoir remercié le bureau et la compagnie, cède le fauteuil présidentiel à M. Visart de Bocarmé, qu'il félicite et par lequel il est à son tour complimenté.

M. Visart de Bocarmé a pris comme sujet pour son allocution inaugurale *l'Origine de quelques types monétaires belges*. Il y montre comment jusqu'à la période bourguignonne les types des monnaies de notre pays ont été presque tous empruntés à l'étranger, les pièces gauloises et franques étant des copies malhabiles de pièces grecques et byzantines, les pièces de l'époque féodale étant des imitations relativement savantes des castellings anglais, du florin de Florence, du gros tournois, du «mouton» français, du «franc» equestre etc. Un changement radical se produisit à la fin du règne de Louis de Male où l'originalité reprit ses droits pour s'affirmer plus nettement encore sous les ducs de Bourgogne. Les types belges servirent même dès lors de modèles. La raison en est dans la grande prospérité des Pays-Bas de telle sorte qu'en ce domaine encore la vitalité artistique est un miroir de la puissance matérielle.

M. de Behault de Dornon donne lecture d'une note: *A propos d'une œuvre d'art de ferronnerie attribuée à Quentin Metsys*. Il s'agit du revêtement de la tombe d'Edouard IV, roi d'Angleterre, située dans la chapelle du château de Windsor. Comme il est établi par les archives que c'est Edouard IV lui-même, qui fit construire cette chappelle avec son mausolée avant 1483 et, d'autre part, que Quentin Metsys ne vint en Angleterre que deux ans après, il résulte que ce dernier artiste ne peut être l'auteur de l'œuvre en question.

Mgr. H. Lamy O. P. raconte ensuite le *Voyage d'un archéologue à Rome en 1770*. Cet archéologue n'est autre qu'Adrien

Heylen, fils d'un échevin de Norderwyck et pour lors chanoine à l'abbaye de Tongerlo dont il devint par la suite archiviste. Heylen laissa de son voyage à Rome deux relations manuscrites l'une, en latin, l'autre, en flamand. Il se proposait de publier cette dernière. On trouve dans ces relations de précieux renseignements de toute nature sur les pays traversés: archéologie, histoire, droit, folklore, économie etc. dus à un sens d'observation très aiguisé et à une plume souple.

Après que M. le chanoine Puissant a sollicité chaudement le patronage et la participation effective de l'Académie au Congrès archéologique qui aura lieu à Mons en juillet prochain, et donné quelques détails sur cette manifestation ainsi que sur les projets relatifs à la célébration du centenaire de l'Indépendance belge, en Hainaut, la séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1^r AVRIL 1928.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, au Musée des Beaux-Arts à Bruxelles, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents : MM. Rolland, secrétaire ; Van Heurck, trésorier; de Behault de Dornon, De Ridder, Pâris, Saintenoy, Soil de Moriamé, Stroobant, Tahon, Vicomte Terlinden, Van Doorslaer, membres.

Sont excusés: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président; Comhaire, Jos. Destrée et Kintsschots.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 5 février qui est adopté sans observations.

On procède à l'élection de trois membres titulaires. Sont nommés, au premier tour de scrutin : MM. Des Marez et Van Puyvelde. Un second tour amène le nom de M. Bautier.

Cinq membres correspondants régnicoles sont ensuite élus. Ce sont, au premier tour: MM. F. L. Ganshof, chargé de cours à l'Université de Gand; Sabbe, conservateur du Musée Plantin-Moretus à Anvers; baron A. van Zuylen van Nievelt, conservateur des Archives de l'Etat à Bruges et J. Vannérus, conservateur des Archives de la Guerre à Bruxelles; au second tour, M. l'abbé Van Cauwenbergh, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Après un échange de vues entre M. Saintenoy, le vicomte Terlinden et le secrétaire, relativement aux subsides de la Fondation Universitaire, la séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

* * *

SEANCE DU 1^r AVRIL 1928.

La séance s'ouvre à 3 heures à Bruxelles, au Musée des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents: M^e Vuyck, invitée; MM. Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Bautier, de Behault de Dornon, De Ridder, Des Marez, Hasse, Pâris, Saintenoy, Soil de Moriamé, Stroobant, Tahon, vicomte Terlinden, Van Doorslaer, Van Puyvelde, membres titulaires; comte de Borchgrave d'Altena, De Bruyn, Delen, De Fèbve de Vivy, abbé Philippen, Sander Pierron, chevalier de Schaetzen, Velge, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président; Comhaire, Jos. Destrée, Kintsschots, membres titulaires; Hoc, Michel, Van den Borren, van Schevensteen, van de Walle, membres correspondant régnicoles.

Le président déplore le décès du baron Henri Kervyn de Lettenhove, membre correspondant régnicole depuis 1924 et de M. Brunin, membre correspondant régnicole depuis 1920.

Il communique le résultat de la séance des membres titulaires en ce qui concerne l'élection de trois membres titulaires et de cinq membres correspondants régnicoles. Il félicite les nouveaux membres titulaires, présents.

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance du 5 février qui est adopté sans observations.

Il communique la correspondance: des lettres de remerciement du chevalier Lagasse de Loch, nommé vice-président, de M. Jules Destrée et du baron M. Houtart, proclamés membres d'honneur; de M. le professeur Van Giffen, proclamé membre correspondant étranger. Une lettre de remerciement a également été reçue de la famille de feu le baron Kervyn de Lettenhove à la suite des condoléances exprimées par l'Académie. En présence de la réception de nouvelles circulaires on demande à M. Des Marez de représenter l'Académie au Congrès international d'Histoire, qui se tiendra à Oslo en août et à M. Saintenoy, de vouloir bien remplacer M. Soil de Moriamé, empêché, au Congrès Etrusque de Florence (avril) On décide également de s'associer moralement à la Célébration du 150^e anniversaire de la Koninklijke Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Le secrétaire donne connaissance de sa *Notice biographique sur Fernand Donnet*. On décide d'insérer cette notice dans le Bulletin de l'Académie.

M. L. Van Puyvelde, conservateur du Musée Royal des Beaux-Arts, parle ensuite du *Jugement dernier de Diest* entré au Musée de Bruxelles. Ce tableau a sans doute été commandé pour l'hôtel-de-ville où il fut remarqué récemment et devait en orner la salle de justice. Vu la carence des documents écrits l'orateur procède à l'étude iconographique et à l'étude du style de l'œuvre afin d'en découvrir la date et l'école. En appuyant principalement sur le groupe assez hétérogène des apôtres groupés au centre sous l'arc-en-ciel et sur son emprunt évident à

une œuvre antérieure, il conclut que cette œuvre serait celle d'un artiste flamand, demeuré au pays mais resté en contact avec d'autres artistes attirés à l'étranger. Il la daterait volontiers des années 1420-1430. Cette communication donne lieu à un échange de vues entre M. Van Puyvelde d'une part et M.M. Saintenoy Des Marez, Terlinden et Stroobant d'autre part.

Elle est suivie d'une causerie de M. Guillaume Des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles et professeur à l'Université, sur *Les sceaux et les armoiries de la ville de Bruxelles*. M. Des Marez dénie tout d'abord au sceau de 1135 tout caractère communal. Il passe ensuite en revue les transformations subies par l'ange du sceau que la commune prit à la fin du XII^e siècle à l'ancien sceau de la collégiale des Saint-Michel et Gudule. Passant au drapeau urbain qu'il fait succéder à l'étendard du châtelain régional au XIV^e siècle, il parle de sa teinte primitivement uniforme (rouge) et de l'ombre de Saint-Michel qui s'y appliqua rapidement. Le cimier de l'écu retient également son attention, notamment à propos de la couronne de comte que la commune y glissa rubrepticement et qui fit naître un curieux procès.

A la suite de cette dernière observation, M. De Ridder fournit une explication sur la procédure en pareille matière.

La parole est donnée à M. Delen, conservateur adjoint du Musée Plantin-Morétus, qui fait le *Bilan scientifique des Expositions Rubens à Anvers*. M. Delen passe en revue les diverses manifestations de ce genre qui furent organisées l'an dernier à Anvers et s'arrête surtout à l'Exposition de dessins dont il fut l'animateur, au Cercle Artistique. Il étudie tout spécialement certaines pièces que cette exposition a permis d'identifier avec plus ou moins de certitude et d'attribuer à Rubens, Van Dyck, ou quelque autre maître de moindre envergure. Tels sont les dessins représentant un Chien, la Communion de Saint François, Hercule et le lion, un Portique, deux Jambes, un Rixe de paysans (d'après Breughel), un Portrait d'évêque (saint Grégoire) et une Allégorie.

S'appuyant sur cette communication le secrétaire propose à l'assemblée d'émettre le vœu que la Maison de Rubens soit

achetée par la ville d'Anvers — qui en a d'ailleurs l'intention — et rendue au culte des Beaux-Arts par sa transformation en musée de gravures et de dessins.

M. Delen donne quelques explications sur les projets de la ville. Le vœu est adopté.

La séance est levée à 5 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 JUIN 1928.

La séance s'ouvre à 2 h., à Anvers, à l'Académie Royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarme, président.

Sont présents: MM. le chevalier Lagasse de Loch, vice-président; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; De Ridder, Kintsschots, Pâris, Soil de Moriamé, Van Doorslaer, membres.

Sont excusés: MM. Bautier, de Behault de Dornon, J. Destrée, Tahon, Van Puyvelde.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril est lu et adopté sans observations.

Neuf candidats sont présentés pour deux sièges de membre titulaire et huit candidats pour quatre sièges de membre correspondant régnicole.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

SEANCE DU 3 JUIN 1928.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures à Anvers, à l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents: MM. le chevalier Lagasse de Loch, vice-président, Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; De Ridder, Hasse, Kintsschots, Pâris, Soil de Moriamé, Van Doorslaer, membres titulaires; comte de Borchgrave d'Altena, Delen, E. Michel abbé Philippen, van de Walle, baron Van Zuylen van Nyevelt, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: Mgr. Lamy O. P., Bautier, de Behault de Dornon, J. Destrée, Tahon, Van Puyvelde, membres titulaires; Ganshof, Hoc, P. de Morceau S. J., Sabbe, abbé Van Cauwenbergh, van den Borren, Velge, membres correspondants régnicoles.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au baron A. Van Zuylen van Nyevelt, nouveau membre correspondant régnicole. Il félicite M. Soil de Moriamé, promu commandeur de l'Ordre de Léopold à l'occasion d'un don très important fait au Musée de l'Armée. M. Soil de Moriamé remercie.

Des félicitations sont également adressées à M. Frans Cu-mont promu grand officier de l'ordre de la Couronne.

Le chevalier Lagasse de Loch, occupant pour la première fois le siège de la vice-présidence, remercie l'Académie de l'honneur qui lui est échu et qu'il fait rejaillir sur la Commission royale des Monuments et des Sites, dont il est président.

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} avril, qui est adopté après une précision fournie par le vice-président sur la date à laquelle le Jugement dernier de Diest fut remarqué pour la première fois (1863), et après connaissance donnée d'une correspondance de M. Cl. Van Cauwenberghs, d'Anvers, relative à la communication de M. Delen. M. Van Cauwenberghs demande qu'il soit fait mention à l'avenir des identifications qu'il a opérées lui-même dans la collection de dessins de maîtres qu'il a cédée à la Ville d'Anvers. M. Delen

fait observer à ce sujet que le cas ne se présentait guère au cours de la communication qu'il a faite à la dernière séance.

Le secrétaire signale qu'il a reçu des lettres de remerciements de MM. Ganshof, Sabbe, abbé Van Cauwenbergh, Vannérus, baron van Zuylen van Nyevelt, élus membres correspondants régnicoles.

Les correspondances suivantes ont également été reçues : une lettre de la Fondation Universitaire annonçant l'octroi d'une subvention de 3.000 frs. pour l'exercice 1927-1928; des lettres du I^e Congrès international étrusque, de Florence, et du VI^e Congrès international des Sciences historiques, d'Oslo, honorés de recevoir respectivement M. Paul Saintenoy et M. G. Des Marez, comme délégués de l'Académie d'Archéologie.

La compagnie ratifie une réponse faite par le secrétaire à l'Institut national Ossolinski de Pologne, qui célébrait le 27 mai son centenaire et avait invité l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique à se faire représenter. L'Académie regrette de n'avoir pu s'associer que de loin à ces fêtes jubilaires. Reçu également une invitation de la Société française d'archéologie pour la quatre-vingt-onzième session des Congrès archéologiques de France qui se tiendra à Dijon le 18 juin. On décide d'y déléguer MM. Paul Saintenoy et le comte J. de Borchgrave d'Altena. Même invitation de la part du troisième Congrès d'Histoire et d'Archéologie de la Campine qui aura lieu à Gheel en août-septembre. L'Académie décide de s'y faire représenter par MM. l'abbé Philippen et G. Hasse. Invitation analogue, encore, de la part du comité organisateur du 27^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique qui s'ouvrira à Mons le 28 juillet prochain. On y délègue MM. Visart de Bocarmé et le chevalier Lagasse de Locht respectivement président et vice-président de l'Académie et M. Soil de Moriamé, ancien président.

D'autre part, M. E. Michel représentera l'Académie à l'inauguration du nouveau Musée des Beaux-Arts de Tournai qui aura lieu le 17 juin.

Des circulaires ont été reçues du Comité C. Enlart, de Paris, et de la Frairie de Folklore, «Espèce en Miculx» de Namur. On décide de s'associer moralement à ces manifestations, l'Académie ne pouvant intervenir matériellement.

A la suite d'une décision prise par l'Académie de s'unir à d'autres sociétés savantes dans le but de défense commune des droits de l'intellectualité, le secrétaire s'était mis en rapports avec la Fédération belge des Sociétés de Sciences. Cette Fédération réservée uniquement aux Sociétés de Sciences mathématiques, physiques, chimiques, naturelles, médicales et appliquées, regrettant de ne pouvoir admettre l'Académie d'Archéologie dans son sein, mais signalant la prochaine constitution d'une Fédération des sociétés historiques et philosophiques sous la direction de M. le professeur H. Pirenne, le secrétaire s'est adressé à notre savant confrère qui a bien voulu lui confirmer que pareille fédération entrerait dans ses projets et lui assurer qu'une place en vue y serait éventuellement réservée à l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

La parole est donnée à M. G. Van Doorslaer qui entretient l'assemblée d'un *Contrat pour une clôture de tabernacle à l'église Saint-Donatien à Bruges en 1575*. Il s'agit du complément inconnu d'une œuvre disparue avec l'église qui l'abritait. Le tabernacle proprement dit était placé dans le pourtour de l'église, au chevet du chœur. Il était dû aux libéralités du chanoine Robbyns. Une clôture artistique le préservait. Elle avait été commandée par le même chanoine, et sur dessins, au fondeur malinois Gilles van den Eynde, membre d'une famille d'artistes fondeurs très distingués mais auquel on ne pouvait jusqu'ici attribuer aucune œuvre. Bien que les gravures anciennes représentant le tabernacle ne fassent pas voir ladite clôture, celle-ci fut certainement exécutée, puisque les clefs en furent livrées en 1577. Les détails du contrat peuvent aider à en reconstituer l'ordonnance.

Le président remercie, félicite M. Van Doorslaer et insiste sur l'importance de toute documentation nouvelle relative à un

monument disparu. Il fournit quelques détails complémentaires concernant le tabernacle.

M. E. Michel parle ensuite de *Quelques peintures de l'Ecole Anversoise*. Il attire particulièrement l'attention sur un tableau de l'église Saint-Jacques à Anvers représentant le Sauveur entouré de ses apôtres et de pêcheurs. Alors que les uns y ont vu «Saint Pierre portant au Sauveur le tribut de César», d'autres «la vocation de Saint-Pierre», M. Michel y retrouverait simplement la «Pêche miraculeuse» (S. Jean XXI). L'attribution demande aussi une rectification. Des caractères communs à Rubens et à Jordaens avaient fait songer à Adam van Noort, maître de ces deux artistes. Mais Max Rooses a démontré que le style de Van Noort était tout autre que celui que l'on aurait pu induire de faire de ses élèves. Quittant cette hypothèse périmée, M. Michel rapproche le tableau de Saint-Jacques d'un tableau du Louvre, représentant les «Aprêts de la Mise au tombeau» et signé Pieter van Moll, ainsi que d'une «Sainte Famille» du Musée de Bruxelles attribuée au même. La similitude de conception, de technique, de réalisation des détails est étonnante. Le groupe pourrait même se voir agrandi d'une «Adoration des Mages» du Musée d'Anvers, catalogué d'ailleurs sous le nom de Van Moll — et dont une copie se retrouverait en l'église Saint-Sauveur à Bruges — et d'un tableau représentant «les quatre Pères de l'Eglise» en la cathédrale d'Anvers.

On sait de Pieter van Moll qu'il est né à Anvers en 1599, qu'il fut à Paris, peintre ordinaire de la reine en 1631 et un des membres fondateurs de l'Académie en 1650.

Le président remercie et félicite M. E. Michel de sa démonstration.

M. le Dr Hasse lit quelques *Notes complémentaires sur l'aqueduc trouvé au Kruisschans* d'où il ressort que l'époque de construction qu'au cours d'une communication précédente il avait fixée à cet ouvrage se trouve à peu près confirmée par un acte de 1287, publié par l'abbé Prims, archiviste de la ville d'Anvers.

M. Hoc inscrit à l'ordre du jour faisant défaut, M. Paul

Rolland donne connaissance sommaire d'un sujet qu'il compte traiter au Congrès archéologique de Mons: *Le palais des rois francs à Tournai*. Utilisant des arguments d'ordres divers, il conclut que ce palais devait se trouver à l'emplacement du palais épiscopal actuel.

Après des compliments du président, de M. Soil de Moriamé et du chevalier Lagasse de Locht, il est décidé que le résultat des recherches de M. Rolland sera publié par l'Académie.

M. le D^r Van Doorslaer signale enfin qu'il a découvert à Paris, dans une collection particulière, un beau fragment de retable sculpté, marqué d'un poinçon malinois, qui ne peut être antérieur à 1484 et postérieur au début du XVI^e siècle. Ce retable était autrefois polychromé. Comme on connaît d'autres retables important certainement polychromés par des Malinois — par exemple ceux de Gheel et de Suède peints par Jean Van Wavere — on peut se demander si ces derniers retables ne sont pas également dus à des sculpteurs de Malines.

Le président remercie M. Van Doorslaer de sa nouvelle contribution à l'histoire de l'art. M. E. Michel ajoute que Malines dut être, au cours du XV^e siècle, le siège d'une école de peinture qui ne peut manquer d'avoir marché de pair avec une école de sculpture.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 5 AOUT 1928.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures à Bruxelles au Palais des Académies, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé,

Sont présents: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président, Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Bautier, De Ridder, Destrée, Hasse, Kintsschots, Pâris, Saintenoy, Soil de Moriamé, Tahon, Van Doorslaer, Van Puyvelde, membres.

Sont excusés: Mgr. Lamy et M. Van Ortroy.

Le procès-verbal du 3 juin est lu et adopté sans observations.

Lecture est donnée d'un extrait du discours prononcé par M. C. Tulpinck au Congrès archéologique de Mons où l'orateur, au nom du Congrès archéologique de Bruges, et dans le but de créer une liaison permanente entre les Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, met à la disposition de l'Académie Ryoale d'Archéologie la somme de 1.000 francs destinée à servir de récompense à la solution d'une question qui sera posée pour le prochain Congrès de la Fédération que se tiendra à Anvers en 1930.

L'Académie accepte cette proposition et décide d'en remercier l'auteur.

En réponse à un vœu exprimé par M. Soil de Moriamé relativement à l'heure des séances de l'Académie à Bruxelles, on décide de remettre la question à l'ordre du jour au commencement de l'an prochain.

A la suite d'une proposition de M. G. Hasse et d'un échange de vues avec le secrétaire, on prie M. Hasse de s'informer des possibilités de reprendre la tradition des séances solennelles à l'Hôtel-de-ville d'Anvers en attendant que la question revienne également à l'ordre du jour au commencement de l'an prochain. On remet aussi à plus tard la question du local et celle du subside de la ville d'Anvers.

Neuf candidats sont ensuite présentés pour trois sièges de membre titulaire et onze candidats pour quatre sièges de membre correspondant régnicole.

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

SEANCE DU 5 AOUT 1928.

La séance s'ouvre 3 heures, à Bruxelles, au Palais des Académies, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Bautier, De Ridder, Destrée, Hasse, Kintsschots, Pâris, Saintenoy, Soil de Moriamé, Tahon, Van Doorslaer, Van Puyvelde, membres titulaires, MM. le comte Borchgrave d'Altena, Gessler, Hoc, Michel, abbé Philippen, Sander Pieron, abbé Van Cauwenbergh, Velge, van de Walle, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: M^{gr}. Lamy et Mr. Van Ortrov, membres titulaires; MM. Delen, Le Febve de Vivy, Ganshof, Van den Borren, baron van Zuylen van Nyevelt, membres correspondants régnicoles.

Le président souhaite la bienvenue à M. l'abbé Van Cauwenbergh qui remercie. Il déplore le décès de M. Ernest Mahieu, avocat, archiviste de la ville d'Enghien, membre de l'Académie au titre de correspondant depuis 1886 et au titre de membre titulaire depuis 1908. Il adresse les félicitations de la compagnie à M. Sander Pierron à qui vient d'être attribuée la médaille d'or de l'Académie française. M. Sander Pierron remercie.

Le président s'excuse de n'avoir pu représenter, pour cause de maladie, l'Académie d'Archéologie au Congrès de Mons et se félicite de la décision par laquelle l'organisation du prochain Congrès archéologique, qui doit se tenir à Anvers en 1930, est confiée spécialement à l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 juin qui est approuvé sans observations, ainsi que de la correspondance. Celle-ci consiste en une lettre de M. E. Michel rendant compte de sa mission à Tournai, lors de l'inauguration du nouveau Musée des Beaux-Arts; d'une lettre de M. Marcel Aubert, directeur de la Société française d'Archéologie remerciant l'Académie d'avoir délégué M. Paul Saintenoy et le comte de

Borchgrave au Congrès de Dijon; d'une lettre de M. L. Losseau secrétaire général du congrès archéologique de Mons remerciant également la compagnie de la désignation de MM. Visart de Bocarmé, le chevalier Lagasse de Locht et Soil de Moriamé, comme délégués de l'Académie d'Archéologie audit Congrès; d'une lettre de remerciements de l'Institut National Ossolinski de Pologne charmé des vœux transmis à l'occasion de son centenaire; d'une invitation de la Société française d'Archéologie à participer à la «Journée du Mont Saint-Michel».

La parole est donnée à M. Jean Gessler qui entretient l'assemblée d'une *Source de Victor Hugo*. Au L. I, ch. VI, de Notre Dame de Paris, Victor Hugo narrant un mariage sous la potence s'en réfère à une source qu'il intitule, dans toutes ses éditions et dans son manuscrit même, *Burrington observations*. Après de patientes recherches M. Gessler a trouvé qu'un juriscumulte du nom de Barrington avait, dès 1766, publié des *Observations on the English Statutes* qui connurent une grande vogue. A un certain endroit il y est question, mais pour la repousser, d'une croyance populaire prétendant qu'une femme peut sauver un homme de la potence en l'épousant. Victor Hugo aura lu cet ouvrage, mais fort superficiellement, au point d'en dénaturer le nom de l'auteur et d'en lire un passage à contresens.

Le président félicite et remercie M. Gessler de sa communication à laquelle M. Saintenoy fournit un renseignement complémentaire.

Le docteur G. Van Doorslaer parle ensuite de *Jacques Hanebalt*, peintre bruxellois du XVI^e siècle auquel fut commandé en 1588-1589 un tableau représentant saint Bernard pour la confrérie de ce saint en l'église de Steenockerzeel. Il existe encore dans cette église un tableau ancien ayant le même sujet. La compulsation scrupuleuse des comptes ne permet nullement d'affirmer que l'œuvre de Jacques Hanebalt ait été remplacée à un moment donné. Cependant le faire du tableau est tout à fait celui de Gaspard de Crayer comme on peut s'en rendre compte par des toiles de Bruxelles et d'Averbode datant du plein XVII^e siècle.

Dans le cas où le tableau de Steenockerzeel ne serait plus celui d'Hanebalt, M. Van Doorslaer se demande si celui-ci n'aurait pas influencé de Crayer.

MM. Destrée, Michel et Bautier ne peuvent admettre cette hypothèse et voient dans le tableau de Steenockerzeel un style tout à fait propre à de Crayer.

M. le Président remercie M. Van Doorslaer.

M. Hoc fait une communication sur les «*Images*» de Goltzius. Il situe son sujet dans le grand mouvement de la Renaissance et en particulier dans la période d'engouement que connut alors la numismatique, science dont Goltzius peut être considéré comme le véritable fondateur. Il démontre comment le «*Recueil de portrait des empereurs*» paru à Anvers en 1557 est basé sur des documents authentiques qui ont été scrupuleusement copiés.

Le président remercie et félicite M. Hoc; M. Saintenoy signale à ce sujet un manuscrit relatif à la numismatique qui est en sa possession.

M. Saintenoy fait ensuite rapport sur le Congrès Etrusque. Il s'attache surtout au problème de la langue de l'Etrurie, qui, quoi qu'on en ait dit, n'a pas même fait de pas important. Ce rapport paraîtra dans notre Bulletin.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 7 OCTOBRE 1928.

La séance s'ouvre à 2 heures, à Anvers, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M.

A. Visart de Bocarmé, président. Sont présents: MM. Rolland, secrétaire, Van Heurck, trésorier; Bautier, De Ridder, Destrée, Hasse, Kintsschots, Pâris, Soil de Moriamé.

Sont excusés: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président, Mgr. H. Lamy, MM. Bergmans, Comhaire, Tahon, Van Doorslaer, Van Ortroy et Van Puyvelde.

Le procès-verbal de la séance du 5 août est lu et adopté sans observations.

Comme suite à un article de ce procès-verbal, le secrétaire déclare que la question du siège des séances à Anvers sera réglée en même temps que celle du siège de la bibliothèque, dont le sort est pendant par suite d'une demande formulée par l'Académie des Beaux-Arts de pouvoir disposer des locaux.

Le secrétaire donne ensuite connaissance des propositions faites en vue de constituer le bureau du Congrès archéologique d'Anvers de 1930. Ces propositions sont les suivantes: le président, le secrétaire général et le trésorier du Congrès seraient respectivement le président, le secrétaire et le trésorier de l'Académie en 1930. Les présidents des autres sociétés chargées d'organiser le Congrès avec l'Académie, ou leurs remplaçants, deviendraient vice-présidents. Le caractère bilingue du Congrès justifie la présence de deux secrétaires dont l'un serait au choix de l'Académie, et l'autre au choix des sociétés locales. L'Académie affirme son complet accord et son désir de travailler avec MM. Sabbe, président de la Société de Bibliophiles anversois; l'abbé Philippen président de la Société de l'histoire d'Anvers, tous deux d'ailleurs membres de l'Académie et l'abbé Prims, représentant le Cercle archéologique d'Anvers, comme vice-présidents du Congrès. Elle approuve la désignation de M. Goris, comme secrétaire et lui adjoint M. Delen.

M. Hasse propose qu'à l'occasion du prochain dépôt du budget de la ville d'Anvers, une demande de subside soit faite par l'Académie. On se range à son avis.

On procède ensuite à l'élection de trois membres titulaires.

M. l'abbé Philippen est élu à l'unanimité au premier tour. MM. E. Michel et Van den Borren sont élus au second tour.

Au scrutin pour quatre membres correspondants rëgnicoles sont élus, au premier tour, MM. Tulpinck, archéologue à Bruges et Losseau avocat à Mons; audeuxième tour le R. P. Peeters, S. J., d'Anvers au troisième tour M. A. Joly conseiller à la Cour d'appel à Bruxelles.

Après quelques observations de M. Pâris, relativement au récent volume des Bulletins mal corrigé par l'imprimeur et une résolution prise à cet égard, la séance est levée à 2 3/4 heures.

Le Secrétaire,

PAUL ROLLAND

Le Président,

A. VISART DE BOCARME

* * *

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1928.

La séance s'ouvre à 2 3/4 heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents: MM. Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Bautier, De Ridder, Destrée, Hasse, Kintsschots, Pâris, abbé Philippen, Soil de Moriamé, membres titulaires; MM. le comte de Borchgrave d'Altena, Delen, Sabbe, Van Schevensteen, baron Verhaegen, van de Walle, membres correspondants rëgnicoles.

Sont excusés: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président; Mgr. H. Lamy, MM. Bergmans, Comhaire, Tahon, Van den Borren, Van Doorslaer, Van Ortrov, Van Puyvelde, membres titulaires; Ganshof, Le Fèbve de Vivy, P. de Moreau S. J., le chevalier de Schaetzen, abbé Van Cauwenbergh, Velge, membres correspondants rëgnicoles.

Le président souhaite la bienvenue à M. Sabbe. Il adresse les félicitations de l'Académie à M. Paul Bergmans nommé che-

valier de la Légion d'honneur. M. Pâris, suppléant au silence du président motivé par des liens de famille, félicite au nom de la compagnie, M. Baudouin van de Walle, nommé chargé de cours à l'Université de Liège. M. Van de Walle remercie.

Le procès-verbal de la séance du 5 août est lu et adopté sans observations.

Lecture est faite d'une lettre de la Smithsonian Institution de Washington annonçant la nomination de M. Mathieu W. Stirling, comme chef du Bureau d'Ethnologie américaine, et d'une lettre de la Koninklijk Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, remerciant des vœux transmis à l'occasion de son 150^e anniversaire.

M. van de Walle entretient ensuite l'assemblée du *Voyage d'Anselme Adorne en Orient*. Issu d'une famille gènoise entrée au XIII^e siècle au service des princes flamands voyageant en Palestine et s'étant transmis de génération en génération le goût des pèlerinages en Terre-Sainte bien qu'elle en fût plus éloignée qu'autrefois par sa transplantation à Bruges, où elle fournit des éléments à la magistrature communale, et où elle éleva la fameuse chapelle de Jérusalem, Anselme Adorne, né en 1424, entreprit un voyage en Palestine en 1470. La description de ce voyage fut dédiée au roi d'Ecosse dont Adorne était conseiller en même temps qu'il était conseiller de Charles le Téméraire. Bien que l'auteur y pousse le roi à la croisade, il ne semble pas que sa mission ait été la préparation de cette croisade ou d'une autre, à entreprendre par les ducs de Bourgogne, toujours sur le point de partir depuis le vœu du Faisan (1454). Anselme Adorne se contente de décrire les endroits par où il passe: Italie, Tunisie, Egypte, Palestine, Syrie, Asie-Mineure, Grèce. Mais ses descriptions sont des plus précises. M. Van de Walle en donne quelques exemples. L'orateur termine en faisant allusion à un autre grand voyageur de nos contrées, Josse de Ghistelle, qui visita la Haute-Egypte en 1481-1485 et dont la personnalité mériterait d'être étudiée.

Le président remercie et félicite M. van de Walle; il l'engage

à entreprendre l'étude sur Jean de Ghistelle et à faire part des résultats obtenus à l'Académie.

Le comte J. de Borchgrave d'Altena fait ensuite rapport sur *le Congrès archéologique de Dijon*. Il passe en revue l'horaire du Congrès en s'attachant surtout à la description d'œuvres d'art admirées au cours des visites et des excursions. La sculpture retient plus particulièrement son attention. Très développée en Bourgogne sous les Romains, elle tombe ensuite en décadence. L'austère Cîteaux s'oppose beaucoup à son relèvement à l'époque romane. Ce sont seulement nos imagiers du Nord qui, à la fin du XIV^e siècle, redonnent à la Bourgogne une activité artistique intense. Mais il n'y aura pas d'école «de Bourgogne» ni même d'école «Burgondo-flamande».

L'auteur lit ensuite une note sur des émaux champlevés conservés à Langres et dans lesquels il retrouve un travail de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le président remercie et félicite le comte de Borchgrave de son rapport.

Il donne ensuite la parole au baron Pierre Verhaegen, qui traite tout spécialement de *l'architecture au Congrès de Dijon*. Divisant méthodiquement la matière, M. Verhaegen s'attache à la description des monuments préromans, romans, ogivaux et renaissants. Les églises y occupent une place considérable. L'orateur s'arrête tout particulièrement aux églises romanes et ogivales. Il montre le berceau des premières dans les parties préromanes de Saint-Bénigne, de Saint-Etienne, de Châtillon, de Saint-Philibert de Tournus, puis en classe les types qui trouvent leur expression, soit à Cluny, soit à Vezelay, soit à Fontenay. Il fait voir en passant l'influence lombarde, nie l'existence d'une école clunisienne, mais affirme par contre le rôle joué par les cisterciens (Fontenay). Les églises gothiques, nées avec assez bien de retard, présentent des spécimens intéressants. Notre-Dame de Dijon en est le chef-d'œuvre spécifiquement bourguignon.

Le président remercie et félicite le baron Verhaegen de sa communication. Il l'invite à la publier dans le Bulletin de l'Académie.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, au Palais des Académies

PAUL ROLLAND

Le Secrétaire,

A. VISART DE BOCARME

Le Président,

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 2 DECEMBRE 1928.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents: MM. le chevalier Lagasse de Loch, vice-président ; Rolland, secrétaire; Bautier, De Ridder, Kintsschots, Michel, Pâris, abbé Philippen, Saintenoy, Sibenaler, Soil de Moriamé, Strobant, Tahon, Van der Borren, Van Puyvelde.

Sont excusés: MM. Van Heurck, trésorier; Comhaire, Des Marez, Hasse, Van Doorslaer et Van Ortroy.

Le procès-verbal de la séance du 7 octobre est lu et adopté sans observations.

Lecture est également faite de la correspondance échangée avec les sociétés sanversoises chargées d'organiser le Congrès archéologique de 1930 avec l'Académie d'Archéologie. Ces sociétés marquent leur complète adhésion au projet de constitution du bureau repris dans le procès-verbal de la séance précédente.

On présente cinq candidats à un siège de membre titulaire et treize candidats à quatre sièges de membre correspondant régnicole.

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1928.

La séance s'ouvre à 3 heures au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents: MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président; Rolland, secrétaire; Bautier, De Ridder, Destrée, Hulin de Loo, Kintsschots, Michel, Pâris; abbé Philippen; Saintenoy, Sibenaler, Soil de Moriamé, Stroobant, Tahon, Van den Borren, Van Puyvelde, membres titulaires; MM. comte de Borchgrave d'Altena, De Bruyn, Hoc, Le Fèbve de Vivy, Losseau, R. P. Peeters S. J., Sander Pierron, van de Walle, baron van Zuylen van Nyevelt, Velge, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Heurck, trésorier; Comhaire, Des Marez, Hasse, Van Doorslaer, Van Ortruy, membres titulaires; De Puydt, Ganshof, Joly, le P. de Moreau, Van Schevensteen, baron Verhaegen, membres correspondants régnicoles.

Le président souhaite la bienvenue à MM. Tulpinck, le R. P. Peeters S. J. et Losseau.

Le procès-verbal de la séance du 7 octobre est lu et adopté sans observations.

Lecture est également faite d'une lettre de M. Karel de Flou se déclarant sensible au geste de l'Académie d'Archéologie qui s'est associée à la manifestation organisée en son honneur; d'une lettre de M. Paul Bergmans remerciant des félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion d'une distinction honorifique, d'autres lettres de remerciements de MM. l'abbé Philippen, Michel et Van den Borren, promus membres titulaires et de MM. Tulpinck, Losseau, le R. P. Peeters et Joly. élus membres correspondants régnicoles.

M. Le Fèbve de Vivy entretient l'assemblée des *Origines de Tallien*.

Tallien serait, suivant A. Houssay, fils naturel du Marquis de Bercy et d'une de ses domestiques.

En réalité il est le fils d'un ardennais du duché de Bouillon, Lambert Tallien, qui, né à Offagne en 1731 et aîné d'une nom-

breuse famille s'en fut en service à Paris au décès de son père en 1754. D'abord parmi les gens du duc de Bouillon et d'un de ses hauts fonctionnaires, li y passa maintes années et n'entra chez les Bercy, comme maître d'hôtel qu'en 1788. Les documents produits doivent faire écarter toute possibilité de la filiation adultère, telle qu'elle est invoquée par Houssaye.

La famille Tallien, dont le nom s'éteignit à Offagne vers 1820, il y était établie dès 1609. Le premier ancêtre connu du consul fut un soldat étranger, vraisemblablement d'origine italienne et désigné sous les noms de Frederic l'Italien (bientôt Le Tallien, puis Tallien dès 1720).

Lors du décès de son père en 1793, le conventionnel le déclara né en France dans le département des Ardennes à Lenfraigues, localité inexistante. Sans doute faut-il voir là une précaution d'habileté politique. Le Duché de Bouillon, alors hostile à la France, était dénoncé à la Convention comme une nouvelle Vendée et Tallien n'a sans doute pas voulu dévoiler ses origines bouillonaises à un moment où des dénonciations l'avaient déjà rendu suspect à Robespierre.

Le Président félicite et remercie M. Le Fèbve de Vivy de sa communication et, après un complément de documentation fourni par M. Tahon, donne la parole au baron A. van Zuylen van Nyevelt, qui attire l'attention sur un *Mausolée du commencement du XVI^e siècle au Musée lapidaire de l'Hôtel de Gruuthuse à Bruges*. Ce Mausolée, qui est celui de Jean de Flandres, seigneur de Onlede (†1523) et de Marguerite Boulengier, sa femme, (†1526), et qui provient de l'église de Beveren, fournit un exemple typique de courtoisie en héraldique. Toutes ses armoiries sont contournées (c'est-à-dire représentées à l'envers) par déférence pour l'autel du Saint-Sacremnet qui se trouvait au chœur de cette église.

Le président remercie et félicite le baron van Zuylen van Nyevelt de sa communication. Celle-ci est suivie d'un échange de vues entre l'orateur et le président lui-même ainsi que M^ll^l De Ridder, Hulin de Loo, le chevalier Lagasse de Locht et Sander Pierron.

M. Joseph Destrée traite ensuite d'un *Monument de sculpture civile du château de Perck*. Dans un arc en tiers-point trilobé formant tympan, on y voit un lion passant, chevauché par un singe qui se gratte. Cette sculpture réaliste avait autrefois un pendant, sous un arc analogue, représentant un cheval au galop. L'âge de ces sculptures est difficile à établir ainsi que leur rôle. Leur signification n'est, en tout cas, pas héraldique. L'auteur rapproche de ces tympan sculptés en pierre un tympan de briques moulées et ciselées, trouvé à Bruges.

Le Président remercie et félicite M. Destrée et après une observation de M. Sibenaler qui rappelle une de ses publications sur la sculpture de Perck et attire en passant l'attention sur la sépulture que le peintre Teniers s'était réservée dans l'église du même village, la séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART DE BOCARME

BIBLIOTHÈQUE

ACCROISSEMENTS DE L'ANNEE 1928.

A) *Hommages d'auteurs et dons.*

PIERRE BAUTIER. Théodore Boeyermans, peintre anversois, 1928.

COMTE D'ARSCHOT. Le comté et les comtes d'Arschot au XII^e siècle, 1928.

A. de BEHAULT de DORNON. La protection des monuments anciens et des œuvres d'art du passé... 1885-1928. 1929.

COMTE J. de BORCHGRAVE d'ALTENA. Quelques œuvres du peintre décorateur Joseph Billieux. 1920.

» XII^e Centenaire de Saint-Hubert. Mémorial illustré de l'Exposition des souvenirs. St-Hubert, Juin 1927-1928.

» Un œuvre de Guillaume Van den Broeck dit Guilielmus Paludanus.

P. M. CORDEIRO de SOUSA. Apontamentos de Epigrafia Portuguesa, 1928.

» Marcas de Canteiro, 1928.

» Inscrições sepulcrais da Sé de Lisboa. 1927.

JOZEF CORNELISSEN. Nederlandsche Volkshumor op stad en dorp, land en volk. I. 1929.

- JOSEPH CUVELIER. Inventaires des Archives de la Belgique, publiés par ordre du Gouvernement — Inventaire des Archives de l'Université de Louvain (1426-1797) par H. de Vocht.
- FERDINAND COUNTRY. Le sculpteur Pierre-François Le Roy, et ses protecteurs, 1928.
- JOSEPH DESTREE. Le reliquaire de la Sainte-Epine du legs Waddesdon au British Museum, 1927.
- EV. DOM. Ter aanvulling van de «Table généalogique de la Famille van Kiel par J. F. A. de Azevedo Continho y Bernal», 1925.
- H. DIERICKX. Stad Mechelen, Verslag over de Stadsbibliotheek, 1926, 1927.
- G. DES MAREZ. L'origine et le développement de la Ville de Bruxelles. - Le quartier Isabelle et Terakkem. 1927.
- F. DONNET. Un manuscrit flamand au monastère de Chudleigh, 1928.
- F. DONNET et PAUL ROLLAND. L'influence artistique d'Anvers au XVIII^e siècle. 1929.
- CH. DUPRIEZ. Vente de Monnaies, Médailles, Jetons, Méreaux, Décorations, Sceaux, etc., 6-10 nov. 1928.
- SIR J. FORDHAM. The road of England and Wales and the Turnpike System. 1927.
- J. GRAM. Onze schilders in pulchri studio (1880-1904).
- A. HOYNCK van PAPENDRECHT. Musée des antiquités de la ville de Rotterdam, La sculpture sur bois. 1928.
- CHEVALIER LAGASSE de LOCHT. Les barrages de la Haute-Belgique. 1928.
- O. LE MAIRE. De la noblesse héréditaire des membres du Grand Conseil de Malines et du Conseil privé. 1924.
- FELICIEN LEURIDANT. Prince de Ligne. «Fragments de l'histoire de ma vie». 2 vol. 1928.
- MAURICE MASOIN. L'Ancienne ferronnerie Namuroise, 1928.

PAUL MASOIN. Les professions médicales dans le Pays de Namur sous l'Ancien Régime.

LOUIS PARIS. Archéologie et Histoire. 1928.

L. PHILIPPEN en J. ERNALSTEEN. Rond het Hoogstraatsch Altaarstuk van het Antwerpsch Museum. 1928.

L. PHILIPPEN. De vorming van het oud Antwerpsch stadszegel, 1928.

» De oudste Statuten van het St-Elisabethgasthuis te Antwerpen. 1926.

PAUL ROLLAND. Académie Royale d'Archéologie de Belgique: Rapport sur les exercices 1926 et 1927;

» Comptes rendus bibliographiques 1928;

» Notice biographique sur Fernand Donnet, 1928

» L'origine des châtelains flamands, 1927.

» Les deux premiers bailliages du Tournaisis (1319, 1320...) et le premier bailliage de Tournai (1320), 1928.

» Saint-Eleuthère, 1928.

» Soignies, Horrues et Chaussée N.-D.-Louvignies. 1928.

PAUL SAINTENOY. Les coupes sur pendentifs du Périgord-1928.

J. B. SIBENALER. Haut-reliefs découverts à Arlon. 1926.

V. TAHON. Le château de Bossenstein à Broechem (Psyché, 1928).

X. S. A. et TIVERKOS. L'église idéale, 1927.

MAURICE VAES. L'auteur de la biographie d'Antoine Van Dyck de la Bibliothèque du Musée du Louvre : Dumont, amateur d'art, à Amsterdam. 1927.

- CH. van den BORREN. Benedictus de Opitiis. Deux de ses œuvres réemment publiées, 1927.
- » De Parodie-Mis «Inclina cor meum» van Philips de Monte, 1927.
 - » Le Ms. musical M. 222 C. 22, de la Bibliothèque de Strasbourg, 1928.
 - » «Aansiet vergadert nu... Antwerpen, Jan de Gheet. MXCV», 1927.
- E. VAN HEURCK. Thyl Ulenspiegel et Lammen Goedzak dans la littérature et l'imagerie populaires. 1927.
- L. VAN PUYVELDE. Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique. Exposition d'œuvres de Jordaens et de son atelier. Catalogue. 1928.
- » L'Exposition Jordaens au Musée royal d'Art Ancien à Bruxelles. 1928.
- D^r A. VAN SCHEVENSTEEN. Inventaire des comptes de l'Hospice Sainte-Elisabeth à Anvers. 1928.
- » De visitatie-protocollen der Leprozen te Antwerpen.
 - » De rekeningen van het klooster Ter Zieken te Antwerpen.
 - » Les chirurgiens de l'hôpital Sainte-Elisabeth à Anvers jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. 1927.
 - » De ontwikkeling van het klooster Ter Zieken binnen Antwerpen.
 - » Une consultation de la Faculté de Médecine de Louvain au sujet de la lèpre à Anvers, au début du XVIII^e siècle. 1927.
- A. VISART de BOCARME. De l'origine de quelques types monétaires belges. 1929.
- JOS. WILS. Le Musée de l'Université de Louvain incendié par les soldats allemands en 1914. 1924.
- J. WITHOF. De tafels van den Heiligen-Geest te Mechelen. 1928

B) *Echanges.*

BRUXELLES. *Académie Royale de Belgique:*

Annuaire 1928.

Classe des Lettres. Bulletin 1928, n° 1 à 12.

Mémoires in-8°, T. XXI, 2^e part.; T. XXII, 2^e part.;

T. XXIII, fasc. 2, 3; T. XXIV, fasc. 1, 2.

Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1928, n°s 1-3; 10-12.

Mémoires in-4°, 2^e sér. T- II, fasc. 1.

Commission royale d'Histoire: Bulletin, T. XCI, fasc. 2
1928.

Commissions royales d'Art et d'Archéologie: Bulletin
LXVI^e année: 1927, II; LXVII^e année, 1928, I, II.

Commission royale des anciennes lois et ordonnances:
Bulletin XII, fasc. 4, 1927; 5, 1928.

Académie Royale de Médecine:

Mémoires couronnés in-8°. T. XXIII, fasc. , 6.

Bulletin, T. VII, 1927, n° 11; T. VIII, 1928, n°s 1-11

Société royale belge de Géographie: Bulletin, 51^e an-
née, 1927, fasc. 2; 52^e année, 1928, fasc. 1, 2.

Société royale de Numismatique. Revue belge de nu-
mismatique et de sigillographie, 1927.

Société royale d'archéologie: Annales T. XXXIII, 1927.

Société des Bollandistes: Analecta Bollandiana, Tom.
XLVI, fasc. I-IV.

ARLON. *Institut archéologique du Luxembourg:*

Annales, T. LVIII, 1927; LIX, 1928.

Bulletin, 1927, n° 4; 1928; n° 1, 4.

CHARLEROI. *La Terre Wallonne*, XVIII, 1928; XIX, 1928.

GAND. *Koninklijke Vlaamsche Academie.* Verslagen en Mede-
deelingen. Sept. 1927 tot Nov. 1928.

Jaarboek 1928.

- Register van de Bijdragen... verschenen in de Jaarboeken, Verslagen en Mededeelingen... 1887-1926
1 v. 8°, 1927.
- Lindemans enz.: Vakwoordenlijst der Hopteelt. 1928.
de Flou: Woordenboek der Toponymie, 8° deel. 1928.
- Société d'histoire et d'archéologie*. Bulletin, 34° ann.,
1926; 35° ann., 1927; 36° ann., 1928.
- HAL. *Cercle historique et archéologique*. Mémoires, n° 4, 1927.
- HUY. *Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*. Annales,
T. XXI, n° 2, 1927.
- LIEGE. *Institut archéologique liégeois*.
Chronique archéologique, 19° ann., 1928.
- LOUVAIN. *Université catholique*: Annuaire 1920-1925.
Rec. de trav. publ. par les membres des Confér. de
Philol. et d'Hist., 2° sér., 8°, 11° et 12° fasc. (1927-
1928).
Robert Guiette: La légende de la sacristine. 1927.
- NAMUR. *Société archéologique*: Annales, T. XXXVIII, n° 1,
Namurcum, 4° ann., 1927, n°s 1 à 4.
- TONGERLOO. *Analecta Praemonstratensia*: T. IV, 1928,
fasc. 1, 3, 4.
- LUXEMBOURG. *Institut grand-ducal de Luxembourg*. Publi-
cations de la section historique. Vol. LVII, 1928.
- PARIS. *La renaissance de l'art français et des industries de luxe*
11° ann., 1928, n°s 1 à 12.
L'amour de l'art, 9° ann., 1928, n°s 1 à 12.
Polybiblion. Partie littéraire. T. CLXXII, 1 à 6, 1928;
CLXXIII, 1 à 6, 1928.
Partie technique, T. CLXXIV, 1 à 12, 1928.

Société française d'Archéologie. Bulletin monumental, 87^e vol., 1928.

Congrès archéologique de France. LXXXIX^e session Rouen, 1926.

Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin, 1^e trim., 1928.

Mémoires, 8^e sér., T. VIII, 1924-27. *Mettensia* VIII, 4, 1927.

Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie, 32^e année, 1928, n^o 1.

Institut de France:

Académie des Beaux-Arts. Bulletin n^o 6, 1927 ; n^o 7, 1928.

Académie des Inscriptions et Belles lettres, Comptes rendus des séances, oct.-déc. 1927; oct.-déc. 1928

Journal des Savants, 1928, n^o 1 à 10.

Université de Paris : Bibliothèque d'Art. Répertoire d'art et d'archéologie. Fasc. 29, 1927; fasc. 31, 1928

Comité des travaux historiques et scientifiques:

Bulletin archéologique, 1926, 2.

Bulletin de la section des sciences économiques et sociales. 1927.

Gazette des Beaux-Arts, 5^e période, XVII et XVIII, 1928.

Beaux-Arts: Revue d'information artistique, 1928. n^o 1 à 21.

ABBEVILLE. *Société d'émulation:* Bulletin trimestriel, 1925; 1 à 4; 1926, 1 à 4.

Mémoires, T. XXVI, 1927.

AIX-EN-PROVENCE. *Académie des Sciences agricult., arts et belles lettres:* Séance publique, 1927.

Rapport sur le Musée Arbaud, 1926-1927.

- AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie*: Bulletin trimestriel, 1927, n^{os} 2, 3, 4.
Dictionnaire histor. et archéolog. de Picardie, IV, 1927.
- ANGERS. *Société d'agriculture, sciences et arts*. Mémoires, 6^e série, II, 1927.
- BESANÇON. *Société d'émulation du Doubs*. Mémoires, 9^e série. Vol. VII, 1928.
- BEZIERS. *Société archéologique, scientifique et littéraire* : Bulletin XLV, 1927.
- CAEN *Académie nationale des sciences, arts et belles lettres*: Mémoires, nouvelle série, T. III, 1927.
- CAMBRAI. *Société d'émulation*: Mémoires, T. LXXV, 1928.
- CHAMBERY. *Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie* : Mémoires et documents, T. LXIV, 1927; T. LXV, 1928.
- COMPIEGNE. *Société historique*: Procès-Verbaux. XXIX, 1926; XXX, 1927.
- DIJON. *Académie des sciences, arts et belles lettres*. Mémoires, 1924, nov.-déc.; 1925, janv.-déc.
- DOUAI. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts*. Mémoires, IV^e sér., II, 1923-1925.
- GRENOBLE. *Académie Delphinale*: Bulletin, 5^e série, I. XVI, 1925.
- LE HAVRE. *Société havraise d'études diverses*: Publications, 93^e année, 1926.
- LILLE. *Société d'Etudes de la Province de Cambrai*: Bulletin, T. XXVII, sept.-oct. 1927.
- LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin* : Bulletin LXXII, 2^e livre., 1928.
- LYON. *Bulletin historique et archéologique du diocèse de Lyon*: Nouvelle série, 1928, n^{os} 1 à 4.

- MONTPELLIER. *Académie des sciences et lettres*. Bulletin, n^os 55, 56.
Mémoires, 2^e sér., T. IX, 2^e fasc., 1928.
- NANCY. *Société d'archéologie lorraine*. Mémoires, T. LXVII, 1926-1927.
- ORLEANS. *Société archéologique et historique de l'Orléannais*: Bulletin, T. XX, n^o 226, 1927.
- PERIGUEUX. *Société historique et archéologique du Périgord*: Bulletin, T. LIV, 1927, 6^e livr.; T. LV, 1928, 1^e-6^e livr.
- POITIERS. *Société des antiquaires de l'Ouest*: Bulletin, 3^e sér., T. VII, 1^e à 4^e trim. 1927; T. VIII, 1^e à 3^e trim. 1928.
- ROUEN. *Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen*: Précis analytique, 1920, 1921, 1926.
- SAINTE-S. *Société des archives historiques*: Revue de Saintonge et d'Aunis, XLII^e vol., 1^e-4^e livr., 1928.
- SAINT-OMER. *Société des antiquaires de la Morinie*: Bulletin historique, livr. 275 à 278, 1927-1928.
Mémoires, T. XXXIII, 1921-1924; XXXIV, 1925-1926.
- STRASBOURG. *Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace*: Cahiers d'Archéologie et d'Histoire, 1927.
- TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*
Mémoires, 12^e sér., T. V, 1927.
Société archéologique du Midi de la France: Bulletin, 2^e sér., n^o 47, 1926.
- DAMAS. *Académie arabe*: La Revue. 8^e ann., 1928, n^os 1 à 12.
- GOREE. *Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*. Bulletin, T. X, 1927, n^os 1 à 4, T. XI, 1928, n^o 3.
Tables décennales (1916-1925).

- CATANÈ. *Società di storia patria per la Sicilia orientale*. Archivio storico. Seconda serie. Anno III, fasc. I-III, 1927-1928.
- MILAN. *Reale Istituto lombardo di scienze e lettere*: Rendiconti Serie II, Vol. LX, fasc. I-II, 1927.
- NAPLES. *Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*: Atti, nuova ser. Vol. X, 1928.
Rendiconto delle tornate dei lavori. Nuova serie. Anno XL, 1926; XLI, 1927.
- ROME. *Reale Accademia nazionale dei Lincei*: Atti, Serie sesta. Notizie degli scavi di antichità. Vol. III, 1927, fasc. 10 à 12; Vol. IV, 1928, fasc. 1 à 9.
Institut historique belge de Rome: Bulletin, 8^e fasc., 1928.
Analecta Vaticano-Belgica, IX (Lettres d'Urbain V T. I), 1928.
- TURIN. *Società Piemontese di archeologia e belle arti*. Bollettino, Anno XI, 1927, n^o 1-4; anno XII, 1928, n^o 1-4. Atti, XI, 1-2.
- BARCELONE. *Institut d'Estudio Catalans*. Memoires. Vol. I, fasc. 3, 1928.
- MADRID. *Revista de archivos, bibliotecas y museos*. Tercera época. Año XXXII, Jan.-déc. 1928.
Bibliografía general española e hispano americana: 1927, n^o 9, 10.
- PALMA. *Societat arqueologica Luliana*: Bolletti, Gener.-dec. 1928.
- TARRAGONE. *Real sociedad arqueologica Tarraconense*. Boletín arqueológico, 1926, n^o 34; 1927, n^o 35.
- LISBONNE. *Museu ethnologico Portugues*:
O archeologo português. Vol. XXVI, 1923-1924.
Academia das sciencias:
Secunda classe. Boletim. Vol. XVII, 1923.
Journal de sciencias matematicas, fisicas e naturois:
Tomo XXIV, 1927.

- PORTO. *Faculdade de Sciencias*. Anais, XV, 1-4, 1928.
- AMSTERDAM. *Oudheidkundig Genootschap*: Jaarverslag. 1928.
- GRONINGEN. *Tijdschrift voor geschiedenis*, 43^e jaarg., 1928, Afl. 2-4.
- 'S HERTOGENBOSCH. *Provinciaal genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant*, 1916-1917.
Publication: A. M. Frenken, Helmond in het verleden, I, 1928.
- UTRECHT. *Historisch genootschap*: Werken, 3^e sér., n^o 51-53, 1927-1928.
Bijdragen en mededeelingen, 48^e d., 1927; 49^e d., 1928.
Verslagen van de algemeene vergaderingen, 7 April 1926; 11 April 1928.
- LEIDEN. *Rijksmuseum van Oudheden*: Oudheidkundige mededeelingen, VIII, 2, 1927; IX, 1-2, 1928.
Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde. Tijdschrift, LXVI^e deel, afl. 1-4, 1927 ; LXVII, 1-4, 1928.
Handelingen en Levensberichten, 1926-1927.
- LA HAYE. *Genealogisch heraldisch genootschap «De Nederlandsche Leeuw»*. Maandblad, XLVI^e jaarg., 1928, 1-12.
- MAESTRICHT. *Société historique et archéologique dans le Limbourg*. Publications, LXIV, 1928.
- MIDDELBURG. *Zeeuwsch genootschap der wetenschappen*: Archief, 1928.
- ROTTERDAM. *Museum van Oudheden*: Verslag, 1927.
- BATAVIA. *Koninkl. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen* : Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde. Deel LXVII, 1927, 1-2.
Verslag der viering van den 150sten gedenkdag, 1928.
Oudheidkundig verslag, 1926, 3-4; 1927, 1-4.
Lijst der aanwinsten der Bibliotheek van het Museum, 1928.

- CAMBRIDGE. *Cambridge antiquarian society*: Octavo publication, n° LI, 1927; XXXVIII, C, n° 1-5, 1928.
Royal Society of antiquaries of Ireland. The Journal-
Vol. LVII, 1927, Part II; vol. LVIII, 1928, part I-II
- CALCUTTA. *Archaeological survey of India*: Memoirs, n° 32,
34, 36.
Annual Report, 1925-26.
The Bakhshali manuscript, 1927.
Chalukyan architecture, 1926.
Catalogue of the coin in the Indian Museum, IV.
Annual report of South-Indian epigraphy, 1927.
- MADRAS. *Burma*. Archeologisch survey, vol. III, part II, 1928.
- AUGSBOURG. *Historische Verein für Schwaben und Neuburg*:
Zeitschrift, 47 Band.
- BONN. *Verein von Altertumsfreunden im Rheinland*.
Bonner Jahrbücher. Oeft 133, 1928.
- GIESSEN. *Hessischen Landes Universität*. Philosophischen Fa-
cultät. Dissertations.
- HALLE a.d. S. *Thuringisch-Sächsische Verein*. Zeitschrift für Ge-
schichte und Kunst, XVI B., 2 h., 1927; XVII B.,
1-2 h., 1928.
- HEIDELBERG. *Neue Heidelberger Jahrbücher*: Jahrbuch, 1928.
- LEIPZIG. *Sächsische Academie der Wissenschaften* :
Philologisch-historische Klasse. Berichte über die
Verandlungen. 79 Band, 2; 80 B., 1-3; 1928.
Abhandlungen, Band XXXIX, n° 1-4, 1928.
- REGENSBURG. *Historische Verein von Oberpfalz*: 78 b., 1928.
- WIESBADEN. *Verein für Nassauische Altertumskunde und Ge-
schichtforschung*: Annalen, 1927, 1-2.
Heimatblätter, 28 Jahrg., 1927, 1-4.
- TREVES. *Gesellschaft für nützliche Forschungen*:
Trierer Zeitschrift, Jahr II, 1927.
- LINZ. *Oberstösterreichischen Musealverein*. Jahrbuch, Band 82,
1928.

- VIENNE. *Akademie der Wissenschaften*:
Philosophische historische Klasse. Sitzungsberichte
206 B. 2-5 Abh.; 207 B., 3-5 Abh.; 208 B., 1-4
Abh. (1927-1928).
Archiv für Osterreichische Geschichte. Band, 110.
- AARAU. *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte*. 19^e Jahresbe-
richt, 1927.
- GENEVE. *Société d'histoire et d'archéologie*:
Bulletin, T. V., Livr. 2, 1927.
Musée d'art et d'histoire. Bulletin, Genava, V, 1927;
VI, 1928.
- COPENHAGUE. *Kongelige Nordiske Oldskrift-Selskab*:
Aarborger for Nordisk Oldkyndighed og Historie,
1927, III, 17.
- LUND. *Lunds Universitets Arsskrift*:
Medecin samt matematiska och naturvetenskapliga
ämnena, XXIII, 1927.
Theologi, juridik och humanistiska ämnena, XXIII,
1927.
- STOCKHOLM. *Kungl. Vitterhets historie och antiqvitets Akade-
miens*. Handlingar. Delen 37:1, 1927; 38:2 et 39:1,
1928.
Forvannen, 1927, 1 à 6; 1928, 1 à 6.
Arbok, 1926.
Sveriges offentliga Bibliothek. Accessions Katalog,
41, 1926; 42, 1927.
- UPSALA. *Université*: Skriften utgivna av kungl. Humanistiska
Vetenskaps - Samfundet i Upsala. B. 24, 1927.
Dissertations académiques.
- HELSINGFORS. *Suomen Muinasmuistoyahistyksen Aikakaus-
kirja Finska fornminnesforeningens*.
Tidskrift XXXVI, 1927.
Suomen Museo. Minske Museum. XXXIV, 1927 ;
XXXV, 1928.

- RIGA. *Administration des Monuments* : Collection des Matériaux, in-4°, IV, 1, 1927.
- KIEV. *Académie des Sciences de l'Ukraine. Comité archéologique d'Ukraine*: Compte-rendu, 1925, 1926.
Monumenta et fontes artis Ukrainicae Fontes, X, I; 1926.
La Culture de Tripolie. T. I, 1926,
Publications, 1926.
- CRACOVIE. *Académie polonaise des sciences et des lettres* :
Bulletin international Classe de philol., hist. et philos., 1926; 1927, 4-10; 1928-, 1-6.
Prace komisji etnograficznej, 1928, n° 6-9.
Prace komisji antropologii, 1927, n° 1.
Prace materjaly antropologiczno-archeol. e etnograficzne, IV, cz. 1, 1927.
Prace komisji historii sztuki, IV, 1928, zeszy I, II.
- ATHENES. *Académie d'Athènes*: Practica, T. II, 1927, 9; T. III, 1928, 1-9.
- LEOPOL. *Institut national Ossoliński*. Esquisse historique, 1928.
- BERKELEY. *University of California*: Publications in American Archaeology and Ethnology, vol. 21, 1927, n° 8; vol. 22, 1927, n° 3; vol. 23 1928, n° 5-7; vol. 24, 1927, n° 1.
- BOSTON. *American Academy of Arts and Sciences*: Proceedings Vol. LXII 1927, n° 5-9; vol. LXIII, 1928, n° 1 à 4.
- CAMBRIDGE. *Peabody-Museum of American Archaeology and Ethnology*: Papers, Vol. XI, n° 3, 1928.
Report of the Peabody Museum, n° 61, 1928.
- CINCINNATI. *Museum Association*. Annual report n° 47, 1927.
- NEW-HAVEN. *Yale University*: Bulletin of the association in Fine arts. I, 1-3, (1926); II, 1-3 (1927); III, 1-3, (1928).
Connecticut Academy of Arts and Sciences: Transactions. Vol. 29 1928.

- NEW-YORK. *Metropolitan Museum of Art*:
Bulletin. Vol. XIII, 1928, n^o 1 à 9. 75th Report,
1926.
The University of the State : Sir William Johnson
papers. Vol. VI, 1928.
- PHILADELPHIE. *American Philosophical Society*: Proceedings
Vol. LXVI, 1927; LXVII, 1928, n^o 1-3.
- SAINT-LOUIS. *Washington University*: Studies. New serie.
Social and Philosophical Sciences, 1, 1927.
Faculty publication, 1926-1927.
- WASHINGTON. *Smithsonian Institution* :
Bureau of American Ethnology. Bulletin, n^o 85, 86.
Publications from the Smithsonian report for 1926,
1927, 1928.
Report of the U. S. National Museum, 1927.
42d Annual report of the bureau of American eth-
nology, 1924-1925.
- RIO-DE-JANEIRO. *Museu nacional* : Boletim, Vol. III, 1927,
n^o 3-4; vol. IV, 1928, 1-3.
- TOKIO. *Imperial University*: Calendar, 1927-28.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

COMTE J. de BORCHGRAVE d'ALTENA. — *XII^e Centenaire de Saint Hubert. Mémorial illustré de l'Exposition des Souvenirs. Saint-Hubert. Juin 1927* (Ibid. 1928). Dans une jolie brochure bien composée et illustrée par les soins du «Folklore Ardennais», le comte J. de Borchgrave prend prétexte d'une récente exposition pour nous parler, sous forme d'introduction, de quelques spécimens de l'art mosan qui lui est si cher. Ce sont diverses images de saint Hubert, telle la statue de l'église Sainte-Croix, à Liège (XIII^e siècle), la gravure faite au XV^e siècle, sur le pied de la fameuse croix de Walcourt (XIII^e s.), etc. Non sans signaler cependant l'une ou l'autre jolie pièce non liégeoise, un saint Hubert à cheval de l'école brabançonne, par exemple (XVI^e s., église de Loyers). Puis vient le catalogue critique de tous les objets exposés et dont la nature est diverse. La complexité des problèmes qu'ils soulèvent n'a pas pris en défaut la science du jeune conservateur du Musée de la Porte de Hal.

* * *

M. CRICK-KUNTZIGER. — *Maître Knoest et les tapisseries signées des Musées Royaux du Cinquantenaire*, Liège, 1927. Dans cette étude la distinguée attachée aux Musées du Cinquantenaire, après avoir exposé en détail et avec critique l'état de la question Jean Van Roome (alias Van Brussel) — maître Philippe, qui a été posée à propos des comptes de la «Communion d'Herkenbald» et de la signature de la «Descente de Croix», identifie l'inscription d'une autre tapisserie, l'«Invention de la Croix», où se lisent les lettres K.N.O.E.S.T. Il s'agit de la signature d'un membre d'une famille d'artistes, la famille Knoest, et plus probablement de Leonard Knoest «pateroonschilder» reçu franc maître dans la Gilde Saint-Luc à Anvers en 1544. Une conclusion de l'auteur est surtout à retenir: «Au point de vue de l'histoire des cartonniers du début du XVI^e siècle, la signature de Maître Knoest... apporte... un argument sérieux en faveur de la théorie si décréditée, des «signatures».

* * *

L. J. M. PHILIPPEN. — *De vorming van het oud Antwerpsch stadszegel*. (Uitgaven van het Genootschap voor Antwerpsche Geschiedenis, I) 4^o, Antwerpen, 1928. Grâce — disons-le bien haut — à la générosité de l'auteur, son président, qui a fait les frais de cette publication vraiment luxueuse (tirée à 300 exemplaires), la jeune Société pour l'Histoire d'Anvers inaugure brillamment la série de ses publications. Le sceau d'Anvers dont il est question est le grand sceau communal (le scel aux causes fut seulement introduit en cette ville au commencement du XV^e siècle). Son type définitif ne se précisa qu'au début du XIV^e siècle. Quatre types l'avaient précédé. M. Philippen les range en deux groupes: le type «féodal», à expression unique; et le type communal à trois variantes autres que la variante définitive. Le type féodal, représenté par un sceau figurant une tour — le «burcht» impérial (?) — et un dextrochère avec penon — signe de transmission vassalique (?) — sur un champ semé d'étoiles,

date au plus tard de 1231. Le type communal, caractérisé par l'enceinte urbaine tourellée et entourant un donjon central ou beffroi (rapprochez les sceaux de Tournai 1367 etc.), remonte au moins à 1239. Ses variantes se distinguent surtout soit par la présence de la main (1239), soit par celle du soleil et de la lune (1250), soit par celle de blasons (1296). Le type définitif qui rassemble tous ces éléments est connu depuis 1302. Avec érudition et objectivité M. Philippen résoud bien des problèmes relatifs à l'évolution dont il a trouvé les phases suggestives. Mais pourquoi appelle-t-il «féodal» un sceau qui, à son avis, n'est originairement que le sceau territorial de Marquisat? N'est-ce pas plutôt un sceau «public»? Souhaitons qu'il continue ses recherches d'ordre sigillographique et qu'il nous explique bientôt comment le terme *Monarchie* qui figure sur tous les types, après avoir déterminé tout le Marquisat a pu être escamoté à son profit par la Commune seule d'Anvers.

* * *

COMTE TH. de RENESSE. *Silhouettes d'ancêtres*, 2^e sér., 1 vol. 8^o., Bruxelles, Van Langenacker, 1928. — Les éditeurs du recueil posthume de notre honorable confrère ont rendu service à la science aussi bien qu'à la mémoire du défunt en livrant au public son dernier cahier de notices. La lecture de travaux d'ordre généalogique ne s'entreprind pas toujours sans appréhensions et il est rare qu'elle se termine sans réserves. Le 2^e volume de *Silhouettes d'ancêtres* mérite, en matière de méthode scientifique, toute notre confiance et notre complète approbation. On y suit, en toute objectivité — ce qui ne veut nullement dire sans charme — la vie de: 1^o) Jeanne Barbe de Renesse, religieuse à l'abbaye noble de Borcette (1658-1735) et Marguerite de Renesse, abbesse de cette abbaye (1659-1750); 2^o) Jean-Georges de Renesse, chanoine d'Aix-la-Chapelle (15...-1651); 3^o) Frédéric de Renesse (1470-1538); 4^o) Jean de Renesse d'Elderen (15...-1605); 6^o) Jean de Renesse (12...-1304); 7^o) Jean-Adolphe de Renesse

(1588-1652) et Georges-Gaspard de Renesse (16...-1696). — A l'histoire des personnages se mêlent des aperçus sur les événements de l'histoire politique ou de l'histoire ecclésiastique auxquels ils ont pris part. La réforme de l'abbaye de Borcette — dont un tableau moral relatif au XVIII^e siècle est esquissé —, l'organisation de chapitre d'Aix, les luttes entre la Hollande et la Flandre en sont les meilleurs, encore qu'ils frisent parfois le hors-d'œuvre. A côté d'eux certaines considérations personnelles attireront, elles, les réserves que l'exposé objectif du sujet même avait pu éviter de provoquer. Il en est sur les «bienfaits» intrinsèques du droit d'aînesse dont nous ne prendrions pas volontiers la défense.

Précédant des illustrations judicieusement choisies, un majestueux portrait, en pied, du défunt nous rappelle que sa belle taille est un héritage de famille dont jouissait déjà — nous dit l'auteur lui-même — son aïeul Frédéric de Renesse a la fin du XV^e siècle.

Le Congrès international étrusque de Florence en 1928

par

PAUL SAINTENOY

Par une belle journée comme «*Aprile*» sait en donner à l'Italie, alors qu'il en est si avare chez d'autres, nous montâmes, en cars, les belles routes tracées en lacets sur les flancs des monts Apennins, voisins de Florence.

Le Congrès étrusque, auprès duquel nous représentions le Gouvernement belge et l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, en était parti dans le but de nous conduire à mille mètres de hauteur, au milieu d'une délicieuse oasis de verdure. Des sources y répandaient la fraîcheur, des arbres centenaires y donnaient une ombre exquise, toute virgilienne! c'était Vallombrosa! sa magnifique villégiature, la plus belle de la Toscane!

Le podestat de Regello nous recevait, toute la population, l'école des «*forestieri*», successeurs des moines de son antique abbaye faisaient honneur au congrès et les *fasci* formaient la haie!

De cette hauteur, dominée par les cimes élevées des monts Falterona et Fumaiola, s'apercevait un des plus beaux panoramas du monde, la merveilleuse contrée qui formait jadis le centre de l'Empire étrusque.

On voyait s'en aller en torrents, leurs sources étant proches, l'Arno et le Tevere; le col qui conduisait vers le versant adriatique des Apennins n'était pas loin et ainsi nous dominions toute la terre occupée jadis par ce peuple étrusque auquel étaient consacrés les travaux du congrès.

Tout là-bas au fond de l'horizon, on présentait la mer étrusque — *mare Tyrrhenum*, sur laquelle leurs flottes exerçaient leur puissance; dans les replis de cette vaste plaine se trouvait de leur temps, la *dodecade*, *dodecapoli*, les douze cités: Tarqui qui fut leur métropole et domina Rome, Vulci, Vetulonia, Cerae, la Cervetri de nos jours, Arezzo, Chiusi qui est la Chamars de la Toscane actuelle, Roselle, Volterra, Cortona, Perugia, Voisini et Veteres qui est peut-être Orvieto!

Là habitaient ces *Tusci*, ces *Tyrrheni*, ces *Rasennae* des textes greco-latins, ces *Turscha* des inscriptions égyptiennes; là ils vinrent par mer, soit qu'ils fussent originaires du Nord, comme d'aucuns le soutiennent, sans en apporter une preuve décisive, soit qu'ils soient venus de Lydie, de l'Ionie, comme d'autres le croient d'après la tradition antique au sujet de laquelle, ni Hérodote, ni Denys d'Halicarnasse ne nous donnent des arguments définitifs.

Cependant dans ces vallées arnienne et tibérine, dans celles de leurs affluents, vivait, dès le treizième siècle avant le Christ, ce peuple dont les œuvres sculpturales ont une saveur bien orientale. Cela est tellement sensible que les produits méditerranéens importés étant mêlés à ceux des fabrications indigènes, souvent, il est difficile de distinguer les uns des autres. Telle est d'ailleurs l'opinion du prof. Grenier dont nous avons apprécié au Congrès, la haute valeur parmi les plus avertis en cette matière.

Au Louvre, les antiquités étrusques voisinent avec celles de Phénicie, de Troade, de Chypre, de Rhodes, de l'Attique primitive, de la Béotie et, à défaut de textes que nous ne posséderons peut-être jamais, on peut dire que celles-ci ont des affinités profondes avec les multiples faces de l'ornementique étrusque. On se

prend même à leur trouver une origine commune avec ces civilisations méditerranéennes.

Le Musée de Florence créé par l'illustre Mélandri auquel les savants ne peuvent adresser assez d'éloges et dont la mémoire reste vénérée parmi eux, ceux de Pérouse, de Bologne, du Vatican, de Chiusi confirment cette impression. Lorsqu'on les visite, le sphinx étrusque se fait plus hermétique et le visiteur plus désireux de percer ce mystère. Sa curiosité est exacerbée; il voudrait arracher le bandeau qui cache la Vérité; il brûle de la connaître.

Toute autre serait la situation si la lecture des inscriptions tyrrhéniennes nous apportait quelque lumière par l'hermeneutique sur leurs origines, leur chronologie, leurs relations de peuple à peuple.

Au Congrès, M. Bosch Grimpera, espagnol, a précisément parlé des relations méditerranéennes post-mycéniennes des étrusques; M. Taramelli, italien, de leurs relations avec la Sardaigne; M. Homel, allemand, avec les Ibères, un autre allemand avec les Egyptiens.

Un mémoire d'un intérêt plus capital fut celui de M. E. Ciaceri, italien, sur *l'Influsi della civiltà italiota (magna Grecia) sull'Etruria nel secolo IV av. J. C.*

M. Grenier attira avec raison l'attention de l'assemblée sur cette face importante du problème. Chose curieuse: personne n'appuya sa motion. Un Polonais, le prof. C. Czarnowski traita ensuite de l'influence étrusque sur la Gaule, sujet qui pouvait offrir pour nous un intérêt capital, mais en l'absence des textes, les idées émises toutes ingénieuses soient-elles, prennent des apparences de laborieuses constructions savantes, auxquelles manque une base incontestable. Notons sans prendre de responsabilité qu'il a été dit au Congrès que les casques gaulois en bronze trouvés en France, datant de la même période, ont été fondus en Etrurie. Il y a des ressemblances entre eux, c'est incontestable, mais n'y a-t-il pas là une construction un peu hasardeuse d'érudit et n'est-il pas un peu prématuré d'être aussi affirmatif?

En tous cas, il est apparu une idée mère: en Etrurie se sont formés les principes ou si l'on veut, les prémices de la culture romaine.

Au VI^e siècle, Rome est gouvernée par les Etrusques, tout au moins de 623 à 510 par des tyrans étrusques. Ses premières lois civiles, religieuses, militaires datent de cette époque.

D'autre part, l'influence de l'Etrurie sur l'architecture romaine est prouvée. Le temple de la Triade capitoline à Rome avec sa triple *cella* était toscan. Les témoignages de l'Antiquité en donnent la preuve s'il en fallait une autre que la conception même du temple qui est si particulière.

Au congrès, avec raison, M. P. Luigi, italien, a parlé sur *l'influsi etruschi nella primitiva architettura romana* et ses conclusions ont paru acceptables.

Le temple du Capitole a trois naos consacrés à Tinia, à Uni, à Menrva qui sont assimilés à Jovi, à Giuno et à Minerva; on en a trouvé d'autres exemples étrusques à Marzabotto, à Fiesole, à Veies, à Orvieto et tous répondent aux données que nous a conservées Vitruve dans son quatrième livre. Mais il y a plus.

C'est sous la domination de Tarquinie qu'il fut fondé. Le témoignage de Denys d'Halicarnasse nous le prouve; ce sont des charpentiers étrusques que Tarquinie fit venir de Tuscanie qui le couvrirent, ce sont des sculpteurs étrusques qui firent le quadriges et les statues en terre cuite de ses frontons. Le temple de Jovi était prêt d'être achevé, raconte Plutarque, lorsque Tarquin voulut faire mettre sur le faite un quadriges confié pour l'exécution à des ouvriers étrusques de Veies. Comment ce temple était-il conçu? Le texte de Vitruve nous le dit et la plastique le vérifie.

« On divise en six parties égales, la longueur de l'espace » dans lequel on veut bâtir le temple à la manière toscane: on » donne cinq de ces parties à la largeur, ensuite on partage » encore toute la longueur en deux pour employer la partie de » derrière aux *cella* et celle devant pour y placer des colonnes.»

La largeur doit se diviser en dix parties, dont il faut laisser trois à droite et trois à gauche, qui seront les petites cella ou pour les ailes si on en fait. Les quatre autres seront pour la cella du milieu. L'espace qui forme *vestibulum* devant les *cella* doit être partagé de manière qu'on puisse placer les colonnes des angles directement devant les *antae* qui sont au bout des murs extérieurs et intérieurs.

Les vestiges des temples étrusques répondent à cette description et même on a tenté la restitution de pareil édifice avec des fragments provenant d'Alari et de Falères dans le jardin du musée national de la villa Julia à Rome.

Cependant il est monocellique et sa corniche doit être révisée, car elle ne donne pas toute satisfaction. Les fragments de ce membre architectural existant au Musée de Florence en procurent une autre idée.

Nous aurions aimé voir traiter pareil problème au Congrès, mais celui-ci avait surtout un but philologique: étudier la langue étrusque, montrer les tentatives faites pour la déchiffrer, dire quels sont les conquêtes effectuées et le chemin qui reste à parcourir, à surtout occupé l'assemblée.

Il y a quelque neuf mille inscriptions à lire et lorsqu'on sera arrivé à déterminer la signification exacte des mots, à commenter. Actuellement le déchiffrement les donne sans qu'on puisse en savoir le sens exact.

Le sphinx étrusque était muet, quand Duruy écrivait son *Histoire des Romains*, malgré que Cortsen ait été appelé un moment, son Oedipe!

Il l'est encore, bien qu'un pas en avant ait été fait. La papyrologie égyptienne est venue nous apporter en 1892, la bandelette de la *Mumia d'Agram* (du nom du musée où elle est conservée). D'autre part, la tablette d'ivoire du musée de Carthage dédiée à Melkarth, la pierre de Lemnos dont le texte a tant d'analogie avec ce que l'on sait sur la langue étrusque, ont apporté de leur côté des inscriptions bilingues qui ont d'abord fait croire à la solution du problème.

Malheureusement, il ne paraît pas après le congrès de Florence qu'il en soit ainsi. Le *corpus inscriptionum italicarum* d'Ariodante Fabretti, (1867), ses trois suppléments et son appendice de Gamurrini (1778 et 1880) continuent à jouer leur rôle énigmatique malgré le *corpus inscriptionum etruscarum* de C. Pauli et O. A. Danielson (1893 et 1902) donnant environ 5.000 inscriptions et son supplément publié de 1919 à 1921.

Cependant il convient de louer sans réserves les résultats obtenus par des érudits éminents, auteurs de travaux remarquables, qui furent applaudis au Congrès en donnant des conférences sur la linguistique étrusque. Le professeur Grenier, de Strasbourg, a commenté un alphabet étrusque de 26 lettres, trouvé à la Marsaliana et publié par M. Minto, le président très averti de l'assemblée. Cet alphabet date du VI^e siècle, croit-on, et le professeur Ducati dont l'accueil nous fut si aimable, le commenta en en montrant la grande importance et l'archaïsme.

On juge par ces détails de la profonde émotion de tous les assistants, lorsque le professeur Trombetti, Italien, prit la parole, le 28 avril.

Tous les délégués étaient là; au premier rang, les représentants de la science française, MM. Emile Mâle, directeur de l'école de Rome, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres, A. Grenier, de l'Université de Strasbourg, A. Ernout, du Collège de France, H. Graillot, directeur de l'École Française de Florence; de la science anglaise, T. Ashby, H. J. Rose; de la science belge, les professeur Sancie et Lemaire, de l'Université de Louvain, Halkin, de l'Université de Liège, etc.

Il s'agissait d'une conférence *per l'interpretazione dei teste etruschi*, suivie d'une note sur *l'etrusco e le lingue dell Asia Minore*.

Tout cela basé sur les matériaux linguistiques, donnés par la tuile de sancta Maria de Capoue qui présente quelque trois cents mots, par le cippe de Pérouse, cent vingt mots, par la plaque de plomb de Magliano, soixante-six mots, celle de Volterra, quatre vingts mots, et celle de Monte Pitto, cinquante

mots, les inscriptions du sarcophage du musée de Tarquinia, soixante mots, le Bronze de Piacenza, quarante-sept noms de divinités, du moins on le croit, les tombes de Tarquinia, trente-cinq mots, de Sancta Manno, vingt-huit mots, mais surtout l'inscription de la *Mummi* d'Alexandrie qui nous montre quelque chose comme 1500 mots qui se réduisent à 500 environ, si on tient compte des répétitions.

Le professeur Trombetti a la science et l'inspiration, et on est tenté de le suivre, tant son accent paraît convaincu, sa conception loyale. Il a affirmé que la langue étrusque a des affinités avec les langues indo-européennes, avec les caucasiques plus qu'avec quelque autre groupe linguistique.

Comme le dit un érudit article bibliographique sur le livre de M. Trombetti : jusqu'ici les explications les plus sérieuses ont été fournies par l'emploi de la méthode dite combinatoire, c'est-à-dire «étudiant l'étrusque au moyen de l'étrusque même», en examinant les inscriptions les plus brèves, en les groupant, en cherchant à en faire jaillir le sens d'un ou plusieurs mots connus, afin de fixer d'une manière définitive les significations particulières de chaque terme. Bien entendu, on s'aidait de tous les vraisemblances fournies par la nature de l'objet où se trouvait l'inscription, son emplacement, etc.

Cet effort considérable a abouti en tout, à nous fournir le sens d'une cinquantaine de mots qui se sont ajoutés aux quelques trente mots dont le sens nous avait été donné par les écrivains latins.

Sur ces piètres éléments, on a commencé à baser un système grammatical, phonétique et morphologique. On commençait à pressentir certaines analogies entre ces aborigènes italiques et les grandes familles primitives du bassin méditerranéen, mais on était encore en plein domaine hypothétique.

Le grand mérite d'Alfredo Trombetti aura été de compléter la méthode combinatoire par la méthode étymologique, considérée jusqu'à présent comme peu scientifique en matière d'étrus-

cologie. L'immense érudition personnelle du linguiste italien lui a permis de mettre au service de ses recherches, des moyens vraiment nouveaux. Grâce à ces ressources, il propose à l'approbation des spécialistes: 1° le sens de soixante-treize mots nouveaux dont il donne l'étymologie; 2° un nouveau sens pour cinq mots; 3° la nouvelle étymologie de soixante mots dont on connaissait la signification.

Toute son argumentation vient d'être publiée en un grand in-quarto de quatre cents pages dont cent seulement étaient tirées au moment du Congrès. En rendant hommage à sa constance et à son magnifique labeur scientifique, il a paru qu'il y a lieu d'attendre vérification de ses résultats. Espérons qu'un jour nous allumerons les lampions du triomphe pour conduire le savant italien au Temple de la Triade étrusque y célébrer son succès.

D'autres mémoires furent lus ou envoyés au Congrès par MM. Vetter, Goldman, par les professeurs Terracini, italien, Nehring, allemand, et Boisacq, belge. Celui-ci envoya une note sur les mots helléniques entrés dans la langue latine par l'étrusque, mais n'assista pas au Congrès.

Une autre section de l'assemblée s'occupa de la religion étrusque, de ses rapports avec les religions orientales, avec la religion romaine, etc., etc.

Citons la communication du D^r van Essen, hollandais, sur une *étude historique de la religion étrusque*; du prof. Pettazoni, italien, sur Tinia, la divinité principale de l'Etrurie et ce qui s'indiquait, une communication du prof. Guiseppe Fernali, italien, sur *les rapports de la religion étrusque avec les religions orientales*. A une autre séance eut lieu la lecture d'un mémoire du prof. H. J. Rose, Anglais, sur les mêmes *rapports avec la religion romaine* et une du prof. Taddeo Zielinski, Polonais, sur *l'élément dans l'eschatologie étrusque*.

En outre, le Congrès était complété par deux sections, qui sacrifiaient à des préoccupations différentes et toutes modernes,

celles des études d'histoire naturelle et d'activité pratique, c'est-à-dire, de tourisme.

Tel fut ce congrès dont l'intérêt puissant ne sera pas nié. Nous aurions voulu, comme d'ailleurs tous nos collègues étrangers le désiraient aussi, en y prenant séance, saluer avec respect Leurs Majesté le Roi et la Reine d'Italie et dire les sentiments de profonde admiration de la Belgique toute entière pour la glorieuse nation italienne. Nous aurions salué en ce même moment le Gouvernement de ce beau pays en la personne de M. Benito Mussolini, Président du conseil et de M. Pietro Fedele, alors ministre de l'instruction publique.

Nous voulions enfin rappeler la mémoire de tant de savants italiens éminents, comme Bianchetti, Brizio, Cerventazo, Falchi, Gabrici, Lanciani, Melani, Pais, Pellegrini, Pigorini, Sergi et tant d'autres dont les publications savantes et en particulier celles de l'*Accademia dei Lincei* nous ont montré la haute science et la parfaite critique historique.

Leurs travaux ont renouvelé l'histoire de la péninsule italique depuis la Paléontologie, par les belles trouvailles en Ligurie, la période néolithique et le premier âge du bronze dans l'Emilie et enfin l'âge du fer et des temps étrusques, jusqu'aux premiers temps de l'*Urbs Romana*, mettant à néant la tradition annalistique et en lumière l'évolution italique, la conquête étrusque, la poussée sabellique, l'invasion gauloise et le triomphe de Rome.

Tout cela explique et conditionne suivant l'expression de M. Homo, l'histoire de ses premiers âges.

C'est après ces belles recherches que nos confrères italiens, ont convié les savants de 35 nations pour leur montrer leurs conquêtes scientifiques dans les terres de l'Etrurie et de Rome. Ils voulaient que les quatre périodes de son existence nous apparaissent, se manifestent à notre pensée, nous montrant son expansion vers le Sud arrêtée par les Grecs et celle du Nord, allant jusque dans la vallée du Po.

Dans toutes ces contrées, l'ancien empire étrusque a apporté l'idée de la Cité, celle de la Fédération, c'est-à-dire de la coopération de tous pour le bien de l'Etat, en un mot, de l'organisation sociale et par conséquent l'idée du Droit, de ce qui est devenu le *jus romanum*, cette notion qui a fait la civilisation du Monde, après avoir été l'*Etrusco ritu*.

Bruxelles, le 14 Juillet 1928.

P. S. — Hélas, depuis que ces lignes ont été écrites, Trombetti s'est noyé par accident. Nous nous inclinons avec douleur sur sa mémoire sympathique.

L'Architecture au Congrès de la Société Française d'Archéologie à Dijon

par

le BARON PIERRE VERHAEGEN.

L'étude de l'architecture, surtout celle de l'architecture médiévale, offre en Bourgogne un très vif intérêt. L'art roman, en première ligne, mais aussi l'art gothique s'y sont manifestés dans des monuments d'une grande originalité et d'une qualité souvent remarquable. La Renaissance y a laissé de charmants édifices. Le Congrès tenu en 1928 à Dijon par la Société française d'archéologie a mis sous les yeux de ses membres quelques-uns des types les plus importants de cette architecture, et si parfaite a été la méthode apportée au choix des monuments visités et à leur présentation archéologique que les participants du Congrès auront pu, pendant leur bref séjour à Dijon, se faire une idée générale à peu près complète de l'art monumental en Bourgogne.

Tout d'abord la ville de Dijon, sans offrir l'intérêt de nos principales villes d'art de Belgique, est à elle seule un vaste musée d'architecture. Toutes les périodes de l'art y sont représentées, depuis la période préromane jusqu'à la Renaissance. Puis Dijon a conservé sa configuration et sa physionomie

de ville ancienne. Beaucoup de maisons du XIII^e, du XV^e, du XVI^e siècle, donnent à ses rues, fréquemment tortueuses, un cachet pittoresque. On retrouve à Dijon jusqu'à ces étroites venelles que de hautes bornes de pierre divisent en deux, une partie de la rue, le «haut du pavé», étant jadis réservée aux gens de qualité, tandis que l'autre, le «ruisseau», était à l'usage des croquants. Dijon contient, par ailleurs, quelques monuments de première importance, comme l'église Notre-Dame, la cathédrale S. Bénigne et la fameuse rotonde consacrée au même saint, les magnifiques vestiges de la chartreuse de Champmol, une partie du palais des Ducs de Bourgogne et le Palais des Etats construit au XVIII^e siècle.

* * *

Mais procédons par ordre.

De l'époque préromane ou de l'époque romane primitive, fortement influencée par les traditions lombardes, plusieurs monuments ont été étudiés par le Congrès et, notamment, trois édifices dijonnais. C'est tout d'abord la rotonde de S. Bénigne, l'apôtre de la Bourgogne, construite à partir de l'an 1001 par le moine lombard Guillaume de Volpiano, que S. Mayeul, abbé de Cluny, avait appelé à Dijon pour y restaurer la discipline monastique. De cette très importante église, qui comprenait un vaisseau long de 75 mètres environ, flanqué de quatre bas-côtés et faisant suite à une vaste rotonde à trois étages, il ne subsiste plus que la crypte de cette dernière partie, entourée d'un double déambulatoire. Celui-ci est couvert de voûtes en berceau annulaire avec doubleaux, interrompues par quelques voûtes d'arêtes et portées sur de massives colonnes en délit. De lourds chapiteaux chanfreinés ou grossièrement sculptés reçoivent la retombée des grandes arcades à simple rouleau. Un dessin de ce monument, démoli en 1792, nous montre qu'il était décoré extérieurement de bandes et d'arcatures lombardes. Cette grande église reliait entre eux deux édifices antérieurs, qui nous ont été conservés, l'un

consacré dès 535 à S. Bénigne et qui renfermait son tombeau, l'autre placé sous le vocable de Ste Marie, mentionné explicitement vers 938, mais certainement plus ancien que cette date. Il y a donc là tout un ensemble de constructions extrêmement intéressant pour l'histoire religieuse et artistique de la Bourgogne. Dijon renferme deux autres témoins de l'époque préromane: les remarquables substructions de l'église S. Etienne, où l'on retrouve, à côté de beaux vestiges d'un castrum romain, les traces d'un plan bénédictin du début du XI^e siècle; le mur de l'abside de Ste Paschasie, remontant sans doute à l'époque carolingienne.

A cette liste d'édifices il faut ajouter, en dehors de Dijon, l'église S. Vorles de Châtillon-sur-Seine, commencée vers 900, voûtée d'arêtes au XII^e siècle, mais qui a conservé beaucoup de parties de la fin du X^e et du début du XI^e siècle, époque à laquelle elle était certainement couverte d'un plafond de bois ou d'une charpente apparente. Le Congrès a pu y noter une remarquable décoration de bandes et d'arcatures lombardes disposées avec beaucoup d'ingéniosité sur toutes les parties extérieures de l'édifice et la présence d'un double transept, ce qui paraît bien dénoter une tradition carolingienne. Il faut enfin ranger dans cette catégorie des premiers édifices romans l'abbatiale de S. Philibert de Tournus, dont des parties importantes appartiennent au X^e siècle et au début du XI^e. Mais, cette église ayant été transformée à une époque ultérieure, je m'en occuperai plus loin. Contentons-nous d'observer maintenant que, dans les parties les plus anciennes de l'abbatiale de Tournus, on remarque, comme à Dijon et à Châtillon, l'emploi de bandes et d'arcatures lombardes et qu'on retrouve le même ornement dans toute une série d'églises du Maconnais datant également du XI^e siècle. C'est donc à juste titre qu'on a appelé «lombardes» ces premières églises romanes de Bourgogne, érigées sous l'influence de principes artistiques importés de l'autre côté des Alpes (1).

(1) Voyez à cet égard le remarquable ouvrage de M. Ch.Oursel: **L'art roman de Bourgogne**, au chapitre I^r: Les églises dites lombardes.

Notre séjour en Bourgogne nous a permis de visiter un série imposante d'églises romanes du XII^e siècle, dénotant un art beaucoup plus avancé.

L'école romane de Bourgogne est la plus remarquable de toutes celles qui sont nées sur le sol de la France, tant par l'ampleur de ses monuments que par l'harmonie de leurs proportions, l'élégance de leur décoration et, surtout, la hardiesse de leur construction. Le type le plus connu — je dirai presque le type classique de l'église romane bourguignonne — est celui dont le modèle fut fourni par Cluny et où certains archéologues ont voulu voir les éléments d'une école séparée, l'école clunienne. Dans les églises de cette catégorie, la nef, très élevée et de dimensions généralement très vastes, est voûtée en berceau brisé, abondamment éclairée par le haut et pourvue d'un triforium aveugle sous les baies hautes. Les collatéraux sont voûtés d'arêtes et leurs voûtes n'épaulent pas celles du vaisseau central. Les piliers cruciformes sont cantonnés de pilastres, plus rarement de colonnes engagées, qui portent les doubleaux et les grandes arcades, elles aussi de forme brisée. Le chevet en hémicycle est presque toujours entouré d'un déambulatoire avec chapelles rayonnantes. Le transept, voûté en berceau comme la nef, est surmonté à la croisée d'une coupole sur trompes. Un narthex précède la nef du côté de l'ouest. Enfin, la décoration intérieure, la manière toute classique dont les étages de la nef et du chœur sont soulignés par de puissants cordons et l'observation fréquente d'un ordre dans les modes de support — pilastres cannelés au rez-de-chaussée, colonnettes dans les parties supérieures (1) — attestent d'une manière frappante l'empreinte de la tradition romaine. L'origine de ce type doit certainement être recherchée dans la célèbre abbatale de Cluny, aujourd'hui presque entièrement démolie, mais qui, à en juger par d'admirables vestiges, devait être la plus belle église romane de la chrétienté;

(1) Voy. en particulier l'abbatale de Paray-le-Monial, construite par S. Hugues, abbé de Cluny.

elle en était, en tout cas, la plus vaste, car elle mesurait avec son narthex 171 mètres en longueur, presque autant que S. Pierre de Rome. L'influence de cet édifice, dont la construction fut commencée en 1088 et qui, d'après des témoignages certains, devait être presque achevé en 1109, dut être considérable. Il semble, toutefois, inopportun de parler à son sujet d'une «école clunisienne», comme l'a fait, avec beaucoup de talent d'ailleurs, au cours d'une des séances du Congrès, le savant bibliothécaire de Dijon, M. Charles Oursel. Au point de vue pédagogique, la création d'une «école clunisienne», même réduite à quelques églises bourguignonnes, provoquerait des difficultés nouvelles dans le classement, déjà si malaisé, des édifices français de l'époque romane. D'autre part, plusieurs des caractères indiqués ci-dessus se retrouvent dans nombre d'édifices bourguignons construits en dehors de l'influence de Cluny. Enfin, nombre d'églises érigées par la congrégation de Cluny en dehors de la Bourgogne ou même dans les limites de cette province, comme l'abbatiale de Vézelay, s'écartent en de nombreux points du type proprement clunisien. Aussi la plupart des archéologues français rejettent-ils l'appellation d'«école clunisienne», même restreinte à la Bourgogne, et se bornent-ils à admettre une famille ou une influence de Cluny. Quoi qu'il en soit, cette influence dut être importante et toute une série d'églises, tant monastiques que cathédrales ou collégiales, furent manifestement inspirées par elle. Le Congrès nous en a fait visiter quatre: Notre-Dame de Beaune, S. Mammès de Langres, les églises de Châlon-sur-Saône et de Til-Châtel. Les deux premières surtout, avec leurs nefs très élevées, leur éclairage abondant, la prédominance de la ligne verticale qui y marque le caractère ascensionnel et l'heureux emploi de cordons contourant les piles à tous les étages, sont des édifices de premier ordre. La structure en est bien romane, mais toutes les aspirations du gothique s'y affirment déjà.

Notre-Dame de Beaune est d'un style vigoureux, mais d'une technique un peu sèche. La cathédrale de Langres ajoute à la

beauté des lignes une décoration magnifique, empruntée, comme celle de la plupart des édifices bâtis sous l'influence de Cluny, aux édifices romains, jadis nombreux en Bourgogne: les pilastres cannelés, la structure tout antique du triforium, les chapiteaux de style corinthien sont les principaux éléments de cette décoration, où l'on trouve par ailleurs, notamment aux chapiteaux du triforium du chœur, quelques motifs d'un style absolument original et pleine de cette verve exubérante propre aux ymagiers bourguignons.

Un deuxième type d'églises romanes a trouvé son expression la plus parfaite dans la célèbre abbatale de Vézelay et diverses applications dans toute une série d'églises voisines de Vézelay ou situées dans le sud de la Bourgogne, dépendant les unes et les autres de l'évêché d'Autun. La nef de ces églises, construites dans un esprit d'indépendance et de réaction contre l'emprise clunisienne, est voûtée d'arêtes, comme les bas-côtés; les doubleaux et les grandes arcades sont presque toujours en plein cintre; il n'y a pas de triforium; les piliers sont cantonnés de demi-colonnes; la cannelure est absente ou très rare et la décoration s'écarte résolument des modèles fournis par l'art antique. Un exemple nous en a été fourni par S. Philibert de Dijon, église désaffectée, en voie de restauration et, pour cette raison, peu connue des visiteurs, très sobrement décorée, sauf le portail sud, dont l'archivolte est ornée d'un élégant rinceau.

A ce type il faut en rattacher un troisième, celui des églises cisterciennes. Fondé en réaction contre le luxe de Cluny, l'ordre de Cîteaux emprunta cependant à des églises dépendant de Cluny certains de leurs principes architecturaux et l'on retrouve dans ses abbatales nombre des traits qui caractérisent l'architecture bourguignonne. Des grandes églises de Clairvaux et de Cîteaux, les principales de l'ordre, il ne reste plus une pierre. Mais nous avons visité Fontenay, dont la superbe abbatale, consacrée en 1147, nous montre dans son intégrité primitive l'œuvre d'un constructeur qui travailla sous l'inspiration directe de S. Bernard.

La nef n'est pas éclairée par le haut; elle est terminée par un chevet plat et le berceau brisé qui la couvre se continue à travers le transept; les bas-côtés sont voûtés de petits berceaux transversaux perpendiculaires à l'axe de l'église; les piliers qui les séparent du vaisseau central sont couronnés de simples impostes et les pilastres qui les flanquent sont pourvus de chapiteaux à peine sculptés. Mais ce parti-pris de simplicité et cette austérité poussée à l'extrême nous ont donné un édifice d'une singulière beauté, où la pureté des lignes, l'harmonie des proportions et la perfection de la technique ressortent peut-être mieux que dans maint édifice où l'abondance de la décoration vient distraire le regard. La nef est sombre, il est vrai, comme d'ailleurs beaucoup de nefs bourguignonnes de moindre importance. Mais une disposition savante a concentré tout l'éclairage au pignon occidental et dans les parties de l'édifice voisines du sanctuaire, et pour le visiteur qui pénètre par l'ouest le contraste est saisissant entre cet ample vaisseau, plongé dans une demi-pénombre, et le chevet et l'arc triomphal tout irradiés de la lumière qu'y déversent de multiples baies.

Mais à Fontenay il n'y a pas que l'abbatiale pour retenir l'attention des archéologues et des touristes. Tous les bâtiments monastiques du XII^e siècle, à part le réfectoire, sont parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation extraordinaire: le cloître, avec ses faisceaux de colonnettes taillées par groupe de quatre dans un seul bloc, ses profils de moulures d'une rare élégance, ses remarquables voûtes en berceau à pénétrations, la salle capitulaire et la salle commune avec leurs superbes voûtes d'ogives, le dortoir, l'enfermerie, les ateliers, le moulin, le cellier, la porterie, tout est resté en état; les fils de S. Bernard pourraient s'y installer demain. Mieux encore, il y a le site où est groupé cet ensemble unique de constructions, un frais vallon isolé de toute agglomération, de toute maison, de tout chemin de fer, le site voulu par S. Bernard lui-même, qui vint en cet endroit, accompagné de onze moines, selon la règle de l'ordre, fonder la vie monastique.

L'impression est saisissante. On comprend, après avoir visité Fontenay, la force que donnait à l'ordre de Citeaux sa discipline extrêmement rigoureuse, comparable, on nous l'a fait remarquer, à celle des Jésuites. L'austérité de l'architecture est le reflet de la règle de l'ordre. Les analogies étroites qui existent entre les abbayes fondées au XII^e siècle par Citeaux dans l'Europe entière portent la marque de cette stricte obédience qui rattachait toutes les filiales à l'abbaye-mère. Une pensée unique régissait la vie monastique et dirigeait les architectes : de là cette unité qui frappe si vivement dans les constructions cisterciennes. A Cluny c'était tout le contraire. Les moines clunisiens fondaient, eux aussi, des filiales innombrables, mais les liens spirituels qui les attachaient à l'abbaye-mère étaient lâches; si certaines filiales s'inspiraient du style de Cluny, la plupart construisaient suivant les traditions de la région où elles étaient établies, et l'on en vit, témoin Vézelay, en réaction contre la main-mise de l'abbaye-mère, introduire dans la construction de leurs églises des idées très différentes de celles qui, au même moment, étaient en honneur à Cluny.

L'influence cistercienne dans le domaine de l'architecture fut aussi étendue que profonde et elle ne se manifesta pas seulement dans les constructions de l'ordre de Citeaux, mais même dans des églises qui lui étaient étrangères.

Cette influence se continua à l'époque gothique et fut un des facteurs qui contribuèrent le plus à la diffusion du voûtement sur croisée d'ogives. Nous avons vu à Châtillon-sur-Seine deux églises, S. Nicolas et les Génovéfains, construites peu après l'abbatiale de Fontenay et qui rappellent celle-ci dans un grand nombre de dispositions.

Une dernière église romane de capitale importance était inscrite au programme du Congrès, S. Philibert de Tournus, un des édifices les plus caractéristiques du sud de la Bourgogne et l'un des plus curieux de France.

Cette église est intéressante, tout d'abord, à cause de ses parties remontant à la fin de l'époque préromane. Une des tours de façade couverte en batière et la partie inférieure de la seconde, surélevée au XII^e siècle, les deux étages du narthex, les murs de la nef et des bas-côtés, ceux du transept et ceux des chapelles rayonnantes à chevet plat, la crypte, enfin, appartiennent soit au X^e, soit au début du XI^e siècle. Il apparaît ainsi visiblement que dès cette époque on érigeait en France des églises monastiques de vastes dimensions, bien construites et ayant exactement les mêmes dispositions que celles qu'élèveront cent ans plus tard les constructeurs romans de la grande époque.

Ce qui n'est pas moins intéressant, ce sont les transformations apportées à S. Philibert à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e.

Nous rencontrons ici un mode de voûtement d'un emploi extrêmement rare: la nef, au lieu d'être voûtée d'arêtes ou d'un berceau continu, est recouverte d'une série de berceaux perpendiculaires à son axe et qui viennent reposer sur des murs diaphragmes portant sur de forts doubleaux en plein cintre, aux claveaux de pierres alternativement blanches et rouges. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes ; ils sont séparés de la nef par de grosses piles rondes couronnées de simples impostes, d'où sortent des demi-colonnes trapues sur lesquelles viennent reposer les doubleaux de la nef. On rencontre les mêmes supports dans le narthex, mais ici c'est la nef qui est voûtée d'arêtes et les bas-côtés de berceaux transversaux. A l'étage, le narthex est voûté en berceau dans sa partie centrale; des demi-berceaux couvrent ses bas-côtés. Il faut signaler la remarquable coupole placée à la croisée du transept. C'est un chef-d'œuvre de construction. La coupole surmonte un tambour formant lanterne. Elle porte sur des trompes en forme de niches entourées de groupes de colonnettes rappelant la disposition des coupoles de la cathédrale du Puy et reliées entre elles par de grands arcs élégamment décorés et qui encadraient jadis des baies actuellement bouchées. Pour passer du tracé octogonal ainsi obtenu

à la forme circulaire, huit petits pendentifs sont insérés à la base de la coupole, soit un de part et d'autre de chaque trompe. Sur ce bâti compliqué une coupole parfaitement ronde, ce qui est une exception en Bourgogne, a pu être lancée (1). L'ensemble est d'une hardiesse et d'une grâce admirables.

Le mode de voûtement adopté à la nef de Tournus offre d'incontestables avantages: les berceaux transversaux se contrebutent mutuellement; ils étré sillonnent solidement les murs de la nef et empêchent leur déversement; ils marquent la division de l'édifice par travées; ils permettent de ménager dans la nef un éclairage direct grâce aux lunettes correspondant à l'ouverture des berceaux. Pourtant l'application de ce système si ingénieux est demeurée limitée presque exclusivement à Tournus; on n'en trouve qu'un autre exemplaire en Bourgogne, à Mont S. Vincent. Par contre, l'emploi de berceaux transversaux sur les bas-côtés, comme à Fontenay et à Châtillon, est beaucoup plus fréquent: on le rencontre dans différentes régions de la France et jusqu'en Angleterre, à l'église cistercienne de Fountains Abbey.

* * *

Si l'architecture romane est l'art dominant en Bourgogne, la période gothique y a été jalonnée, elle aussi, par des monuments de réelle valeur — quelques-uns même très importants — et d'un style original.

Comme dans la plupart des provinces éloignées de l'Ile-de-France, le gothique ne pénétra en Bourgogne qu'avec retard et l'emprise romane continua à se manifester dans certains monuments jusqu'en plein XIII^e siècle. C'est ainsi que la nef de la magnifique cathédrale de Langres, d'un caractère roman en homogénéité parfaite avec le chœur et le transept, fut construite de 1200 à 1220.

Les dernières églises romanes de Bourgogne, érigées à la fin du XII^e siècle, la nef de S. Lazare d'Avallon, dont l'abside

(1) La règle, en Bourgogne, c'est la coupole sur trompes en cul-de-four, à calotte octogonale. A la croisée de Ste Madeleine de Tournus on trouve également une coupole ronde.

hémicirculaire est antérieure à la nef, et l'église S. Martin d'Avalon, l'abbatiale de Pontigny, les églises de Montréal, de Pontaubert, dont le chœur est de forme trapézoïdale, sont inspirées surtout par cet incomparable joyau de l'art bourguignon, la Madeleine de Vézelay. Leurs dispositions sont très simples. Le chevet est généralement plat (telle était la disposition primitive de celui de Pontigny). L'élévation de la nef ne comporte que deux étages, celui des grandes arcades et celui des fenêtres hautes. Le vaisseau principal est fréquemment voûté d'arêtes. On voit, deci delà, apparaître des voûtes d'ogives sur la nef comme à Pontigny et à Montréal, mais les bas-côtés sont encore voûtés d'arêtes, comme chez nous, en plein XIII^e siècle, à l'abbatiale de Villers. On constate également l'emploi de voûtes d'ogives dans certains bâtiments claustraux, comme la salle capitulaire de Vézelay, divers bâtiments de l'abbaye de Fontenay, le cellier de l'abbaye de Clervaux à Dijon, toutes constructions remontant à la fin du XII^e siècle.

Au début du XIII^e siècle, une nouvelle formule se fait jour en Bourgogne, celle de l'Ile-de-France. On conserve le plan rectangulaire pour le chevet comme pour les chapelles qui flanquent le chœur, mais on lance sur la nef, parfois sur les croisillons du transept, des voûtes sexpartites, on adopte la voûte d'ogives pour toutes les autres parties de l'édifice et on épaulé la nef au moyen d'arcs-boutants. Les grandes arcades sont généralement portées sur des colonnes appareillées, dont les amples chapiteaux portent des faisceaux de trois ou de cinq colonnettes d'après qu'ils correspondent à des retombées d'ogives ou à de simples doubleaux de recoupement; les fenêtres n'ont pas de remplages et celles de la nef sont doublées par des coursiers intérieures, à l'exemple des églises romanes de Normandie; enfin, on demeure en général fidèle au narthex, si fréquent en Bourgogne à l'époque romane.

La belle église de S. Seyne-l'Abbaye, que le Congrès a visitée, a fourni la première application de ce gothique bourguignon si fécond, par la suite, en monuments intéressants. Comme la Made-

leine de Vézelay, elle n'a pas de triforium et en cela elle se rattache aux édifices romans du nord-ouest de la Bourgogne, mais son ossature et son système constructif, comme la décoration florale de ses chapiteaux, sont nettement gothiques. L'église de S. Seyne est donc, en même temps, traditionnelle et novatrice. Elle est un chaînon entre l'architecture romane, dont la souche est à Vézelay, et les grands édifices comme la cathédrale d'Auxerre et Notre-Dame de Dijon, où éclate la splendeur du système gothique.

Notre-Dame de Dijon, construite pendant la première moitié du XIII^e siècle, a longuement retenu l'attention du Congrès. C'est le chef-d'œuvre de l'architecture gothique du type spécifiquement bourguignon et certes l'un des plus parfaits exemplaires de l'art médiéval français. Tous les caractères que je viens d'énoncer à propos de S. Seyne-l'Abbaye s'y retrouvent, mais en outre la nef est pourvue d'un magnifique triforium. L'édifice est d'une merveilleuse élégance. Le chevet plat, avec les deux étages de ses longues baies, est un prodige de technique. Un double coursière y est ménagée en dessous et au dessus du triforium; elle est portée sur des colonnettes extrêmement minces, véritables chandelles de pierre, qui partent de fond pour monter jusqu'à la voûte et qui donnent à cette partie de l'édifice un caractère de légèreté véritablement surprenant. A la croisée, une tour lanterne prévue dans le plan primitif, mais exécutée seulement au siècle dernier, complète très heureusement cet ensemble. La sculpture de Notre-Dame est d'une qualité particulièrement vigoureuse. Les crochets des chapiteaux s'épanouissent en bouquets d'une superbe opulence, mais ce sont surtout les frises et les fausses gargouilles de la façade qu'il faut noter pour leur originalité. Cette façade de profil carré, qui surmonte le narthex, sans liaison aucune avec la nef, dont elle cache le pignon, est par elle-même un hors-d'œuvre d'un mérite architectural discutable, mais sa décoration est d'une somptuosité et d'une verve qui ont rarement été dépassées. Notons enfin la présence de tourelles des deux côtés du porche occidental, à

l'extrémité des croisillons du transpet et aux angles de la tour lanterne. Certaines de ces dispositions, comme aussi la présence d'une coursière extérieure, rappellent celles de plusieurs de nos églises scaldiennes construites vers le même moment que Notre-Dame de Dijon, en particulier S. Nicolas de Gand, S. Quentin, S. Nicolas et S. Jacques de Tournay, Notre-Dame de Pamele à Audenarde, S. Martin d'Ypres.

La cathédrale S. Bénigne de Dijon, appartenant également au XIII^e siècle, est un édifice élégant dans ses proportions, mais froid dans les dispositions de son élévation intérieure. Le narthex et les deux tours de façade sont des constructions massives, pauvrement ordonnées. Plus intéressantes sont trois églises que nous avons visitées dans le nord de la région dijonnaise: Auxonne, Rouvre et S. Thibault. Les deux premières sont apparentées à Notre-Dame de Dijon, mais s'en distinguent par des hésitations dans l'exécution et des remaniements indiquant l'inexpérience des formules nouvelles chez les constructeurs de province au début du XIII^e siècle. L'église de S. Thibault est d'une étude particulièrement instructive parce qu'elle marque, au contraire, un stade plus avancé que Notre-Dame de Dijon dans l'évolution du style. Commencée à la fin du XIII^e siècle et achevée au début du XIV^e, elle est, à part l'emploi des voûtes sexpartites, tout à fait conforme au style régnant à ce moment dans l'Ile-de-France, mais déjà s'y manifestent des symptômes de décadence et l'abus d'un système poussé jusqu'à ses plus extrêmes limites. L'architecte de S. Thibault, mettant à profit l'exceptionnelle dureté de la pierre de Bourgogne, a construit une église tout en fenêtres, véritable cage de verre, rappelant, par les remplages compliqués de sa coursière superposés à ceux de ses larges baies à deux étages, la hardiesse un peu mièvre de S. Urbain de Troyes.

L'architecture bourguignonne a été peu féconde au XIV^e siècle. Il ne subsiste que peu de chose du palais des Ducs de Bourgogne, moins encore de la célèbre chartreuse de Champmol, dont Philippe le Hardy avait voulu faire le lieu de sépulture et, en quelque sorte, le Saint-Denis de la Maison de Bourgogne. Le

grand attrait de ce dernier édifice, ce sont les statues de Jean de Marville et de Claus Sluter, qui ornent le portail de l'église et le Puits de Moïse, figures inoubliables, surtout les statues de Sluter, et qui nous sont familières à tous, mais, c'est avec une émotion toujours renouvelée qu'on reprend contact avec cet art génial, si voisin de l'art flamand et qui, par son caractère monumental, la largeur de la facture, la vigueur du réalisme et l'intensité de l'expression, dépassa son temps à l'égal peut-être de l'art d'un Michel-Ange.

Pour le XV^e siècle le Congrès a visité à Beaune un monument capital, l'Hôtel-Dieu fondé par Nicolas Rolin, le chancelier de Philippe-le-Bon. Cet édifice a miraculeusement échappé aux ravages du temps. Tout y a gardé sa physionomie de l'époque: la grande cour entourée de délicats balcons de bois sculpté que dominent de hautes toitures de tuiles de couleur et des lucarnes aux gables aigus, la salle des malades couverte d'un berceau lambrissé, avec des entrants de bois sculptés et polychromés, la cuisine, la pharmacie, la chapelle. Le mobilier est intact, tel que nous l'ont légué les siècles passés. Ce sont partout bahuts et coffres anciens, tableaux, tapisseries, vitraux, portes de chêne, avec leurs ferrures de l'époque. Tout a été conservé, jusqu'aux religieuses qui desservent l'Hôtel-Dieu, des Béguines importées de Flandre par Nicolas Rolin, avec leurs robes bleues et les ailerons blancs de leurs coiffes, jusqu'à l'esprit qui présida, il y a cinq siècles, à cette pieuse fondation, car on n'a jamais cessé de célébrer la messe au grand autel qui occupe l'extrémité de la salle des malades, et les Béguines du XX^e siècle continuent à recevoir chaque année le modeste salaire fixé une fois pour toutes par le fondateur de l'hospice: deux francs et un quarteron d'œufs, qu'elle trouvent dans leur serviette le jour de Pâques. Le reste, elles doivent se le procurer à l'aide de leurs ressources personnelles, comme du temps du chancelier: c'est ce qui explique peut-être qu'on ait continué à recourir à leurs services, car, comme me le disait le président de la Fondation de l'Hôtel-Dieu, comment trouver ailleurs infirmières d'un désintéresse-

ment aussi absolu? Je m'en voudrais, enfin, de ne pas mentionner ici, au risque de sortir du cadre de cette communication, le joyau de l'Hôtel-Dieu, le polyptyque du Jugement dernier de Rogier van der Weyden. Lui aussi est demeuré dans son cadre: commandé pour l'autel de la grande salle des malades, il occupe à présent la place d'honneur dans le petit musée de l'Hôtel-Dieu.

La Renaissance est moins bien représentée en Bourgogne que l'art médiéval. L'église S. Michel de Dijon est, à l'intérieur, un édifice d'un style pauvre. On en vante généralement la façade, mais c'est à tort. Ses deux tours manquent de simplicité. Le narthex, auquel les maîtres-d'œuvres bourguignons sont demeurés fidèles durant sept siècles, est la meilleure partie de l'édifice, mais sa décoration somptueuse est d'un style lourd et dénué de toute expression. Plus élégante dans sa mièvrerie délicate est la façade du Parlement de Bourgogne, aujourd'hui le Palais de justice. Quelques beaux hôtels particuliers de Dijon, notamment l'hôtel de Vogüé, plusieurs façades avec loggias gracieusement décorées par le maître sculpteur Sambin, l'hôtel Filandrier à Châtillon, l'hôtel du Breuil-S. Germain à Langres, les châteaux de Pagny et de Bussy-Rabutin ont mis sous nos yeux des types intéressants de cet art délicat introduit d'Italie au début du XVI^e siècle et auquel les grands artistes français surent imprimer un caractère si original, mais ces édifices sont, pour la plupart, d'une qualité secondaire. Avec la perte de l'indépendance, la décadence a commencé pour la Bourgogne, dans le domaine des arts comme dans l'ordre politique. La Bourgogne ne connaîtra plus désormais la splendeur et l'extraordinaire fécondité qui sont la gloire de son passé médiéval et qui lui assurent une des premières places dans l'art monumental de la France.

Notes critiques d'épigraphie

par

JEAN GESSLER,

Chargé de cours à l'Université de Louvain.

1.

INSCRIPTIONS CIRCULAIRES.

En l'absence de tout signe particulier marquant le début d'une inscription circulaire, il est quelquefois difficile d'établir avec certitude où commence réellement celle-ci: c'est là, pour celui qui la transcrit, une cause possible d'erreur dont je vais citer quelques exemples, empruntés au *Catalogue descriptif des Reproductions en galvanoplastie*. Ce répertoire intéressant a été dressé en 1908 par Mr H. ROUSSEAU, l'éminent conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire.

P. 43 est décrite, sous le n° 115, une *assiette* en or et argent, dont le Musée possède une reproduction. Au centre se détache un médaillon circulaire représentant le serment des trois Suisses.

En légende, d'après le catalogue: ZELT. DER. ERSTE. PUNDT. WERD. VON. GOD. ERWELT. DO. MAN. 1508.

L'inscription a été mal coupée; il faut lire évidemment:

DO. MAN. 1 5 0 8 . ZELT.

DER. ERSTE. PUNDT. WERD. VON. GOD. ERWELT.

Traduite en allemand moderne, l'inscription se lit: «Da man 1508 zählte, wurde der erste Bund von Gott erwähnt.»

* * *

P. 60, sous le n° 154, est décrit un *calice avec couvercle*, dont l'original, en argent doré, se trouve au Musée National Germanique, à Nuremberg. Sur le rebord plat du couvercle se lit une inscription reproduite fautivement dans le catalogue. Pour que la transcription devienne correcte et intelligible, il faut rejeter tout au bout les deux mots du début *Ver* et *Triben*, en les fusionnant: VERTRIBEN; de plus, décomposer le mot *Zvegerins* en ZVEGER (*Schwager*: beau-frère) et INS. En prenant séparément cette dernière syllabe et en terminant par le mot initial, on obtient l'expression *ins* (=in das) *exilium vertrieben*: envoyé en exil. Le calice rappelle donc la date du bannissement de Christophe Hamern, beau-frère du bourgmestre (de ?). L'inscription sur le rebord du couvercle doit se lire comme suit:

ANNO. 1506. DEN. 9. MAI. AM. TAG. HIOBS. HAT.
MAN. CHRISTOBH. HAMERN. DES. RATHS. ZVEGER. INS.
EXILIUM. VERTRIBEN.

* * *

Ajoutons un dernier exemple, bien qu'il ne s'y agisse pas d'inscription circulaire proprement dite.

P. 70, n° 180, est mentionné un *vase à couvercle*, de travail allemand, décoré de rinceaux et de fruits, entre lesquels se détachent trois cartouches elliptiques portant trois inscriptions qui ne forment qu'un tout. D'abord un texte latin, puis deux inscriptions allemandes dont, par inadvertance, l'ordre a été interverti dans le catalogue. Il faut placer la dernière immédiatement après

la citation latine, pour apprendre que le couvercle a été offert en 1624 par Hans-Heinrich Kirschner, *von (und) zu Michelfeldt*, à Sebaldt den Secrendorffischer (?), *Schultheiss* ou *Schulze zu Hofeld*, c.-à-d. maire du village de Hofeld.

Les trois inscriptions partielles, séparées par des tirets, constituent donc l'inscription totale que voici :

SOLI. DEO. VERE. GLORIA. S* D* V* G*. — HANNS. HEINRICH. KIRSCHNER. V° ZV. MICHELFELDT. VERHERT DISEN DECKEL. — SEBALDT. DHEN. SECRENDORFFISCHER. SCHULTHEIS. ZV. HOFELD. ANNO. CHRISTI. 1624.

Est-il besoin de le dire? Les remarques qui précèdent n'enlèvent rien au mérite de cet inventaire très documenté et admirablement illustré. Dans la pensée de leur auteur, elles sont plutôt la preuve de l'intérêt que mérite ce recueil, qu'il a étudié avec la plus grande attention et avec un très réel profit.

* * *

Le lecteur trouvera ci-dessous, en guise de «rawette», une inscription inédite, relevée sur un magnifique mortier de la collection De Decker, à Forest. Cette inscription versifiée, en beaux caractères gothiques, a bravé bien des essais de transcription et d'interprétation, précisément à cause de sa disposition circulaire.

TEN SMET * GHEN SWERT * ALSOE SERRE *
ALS EN TOENGHE * DYE BEROEFT * EN SMENSCH
EERRE* M* CCCCCX.

Traduite librement, cette inscription signifie: Aucun glaive ne meurtrit aussi cruellement, qu'une (mauvaise) langue qui souille l'honneur d'un homme.

II.

DEUX EPITAPHES MYSTERIEUSES (1)

A. LA PIERRE TOMBALE DE MARIE CLEINWOUTERS,
à TONGRES.

Le Catalogue descriptif des frotis de tombes plates, dressé également par Mr. H. Rousseau (2), renferme, sous le n° 33 (p. 7), la transcription de l'épithaphe creusée en onciale dans la dalle de Marie Cleinwouters de Tongres, décédée le 20 février 1397. Cette pierre tombale provient de la chapelle d'Offelken, sous Tongres, et se trouve maintenant encastrée dans le mur des cloîtres de l'église Notre-Dame, à Tongres, la cinquième du côté Nord, à droite (3). L'épithaphe se termine par cette formule énigmatique: SINXHOVDVBVND.

Trois ans après l'apparition du *Catalogue*, Mr l'abbé Paquay, l'historien attitré de Tongres, publiait le *Recueil des Epitaphes*

(1) Rappelons ici une autre inscription mystérieuse:

EXCITUS HAC ARCHA MONDOLPHUS AQUISQUE DICATO
GONDOLPHUS TEMPLO SE REDDIT UTERQUE JERARCHA.

Cf. A. J. FLAMENT, *Wedervinding van het grafmonument van de HH. Monlphus en Gondolphus, in de St.Servaaskerk, te Maastricht*, dans les *Publ. de la Soc. hist. et archéol. dans le duché de Limbourg*, N. S. VII (1890), p. 187. — G. MONCHAMP, *Le distique de l'église de Saint-Servais, à Maastricht*, dans le *Bull. de la classe des lettres... de l'Académie royale de Belgique*, 1900, p. 771. — Voir aussi J. GESSLER, *Le procès-verbal d'une récoognition de reliques en 1611 à Maastricht*, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XXIV (1928), p. 628.

M. Flament avait conjecturé une double transposition d'hémistiches: en observant l'ordre suivant: 1-4, 3-2, on obtient en effet deux hexamètres léonins. L'erreur proviendrait de la disposition des vers primitifs sur les rebords de la «salle» (sic, art. Monchamp, p. 789, n. 1. Lisez: dalle). Mgr Monchamp a démontré que cette «hypothèse très ingénieuse» est inutile. L'interprétation de ce dernier a été adoptée, non sans quelque réserve, par M. C. VAN DER ESSEN, *Etude critique et littéraire sur les Vitae des Saints Mérovingiens de l'ancienne Belgique*, p. 163, n. 2. Louvain-Paris, 1907.

(2) Bruxelles, 1912. — L'auteur a publié un *Supplément* en 1923.

(3) Cf. *Bull. de la Société scient. et litt. du Limbourg*, XXIX(1911), p. 84 note, et XXXI (1913) p. 67 et 68, n. 1.

de sa ville natale (4). Sous le n° 5 figure l'inscription de la dalle précitée. La finale mystérieuse est transcrite exactement comme ci-dessus. Or cette transcription, qu'on ne peut lire que *sinxhoudubund*, est absolument incompréhensible. Avant de se livrer à des conjectures, il faut examiner si la double transcription est rigoureusement exacte. Une enquête faite sur place a permis de constater une erreur, légère en apparence, mais qui va fournir la clé de l'énigme. En effet, dans le mystérieux «sinoxhoudubund», la difficulté provient surtout de la lettre U, qu'il est impossible de lire comme V, entre les lettres D et B. Il en serait tout autrement, si on pouvait remplacer cette dernière lettre par R: on aurait alors le groupe VR et le mot final VRUND. Heureusement, les deux épigraphistes se sont trompés au même endroit: il faut lire R au lieu de B, ce qui permet de lire la lettre précédente comme V, au lieu de U. Dès lors, la finale ne présente plus guère de difficulté, les cinq lettres formant le mot flamand VRUND.

Voici d'ailleurs la transcription exacte de l'épithaphe complète:

INDEN. JORE. DAT. MEN. SCREIF. M. CCC. EN. LXXXXVII.
WERSCIET. EN. STARF. MARIE. CLEINWOUTERS. VAN
TONGEREN. XX. DAGHE. IN. SPROCHRILLE. BEID. VER.
SINSEILE. *℥*. SINXHOVDVRVND. AME.

Une fois le mot final déchiffré avec certitude, nous pouvons décomposer et lire les derniers mots de la façon suivante:

SIN XHOUD VRUND. AMEN.

En lisant le signe qui précède comme *ende*, et le X comme G, on arrive à la lecture: «ende sin g(e)houd vrund. Amen». La finale désigne donc les amis fidèles de la défunte (5).

(4) *Ibidem*, XXXIII (1915), p. 47, ss.

(5) Cf KILIAEN: *Ghehoud*. Fidus, fidelis. — VERWIJS en VERDAM, *Middelned. Wdb.*, sous *gehoude*: getrouw, genegen, houw en trouw. — L'inscription étudiée ci-dessus a été examinée, il y a trois ou quatre ans, dans une des séances du *Geschied- en Oudheidkundige Studiekring*, à Hasselt, par le savant président, Mr l'abbé P. Daniëls. Sa conférence n'a pas été publiée.

B. EPITAPHE DE GERARD VAN DER HEYDEN,
à FOREST.

Le même catalogue mentionne, à la date du 7 avril 1511, une pierre tombale à l'église de Forest, dont l'inscription est reproduite de la façon suivante:

Hier leet begraven Gheerardt Vanderheyden in zijnder tijt scepen eve rek van deser banck, die sterf anno XV^c XJ den VII dach in Ap. (6).

Il ne faut pas être grand clerc en thiois pour se rendre compte que les deux mots qui, dans cette reproduction, suivent le mot *scepen*, à savoir EVE REK, sont absolument inintelligibles, probablement parce qu'ils ont été mal transcrits. Une conjecture faite *a priori* s'est vérifiée par après, grâce à une excellente reproduction du frottis, fournie par le service photographique des Musées du Cinquantenaire.

Pour qui s'étonnerait que je me sois servi, pour cet examen, d'une photo de frottis, au lieu de scruter l'original, j'ajouterai que, malgré toutes mes recherches sur place, il m'a été impossible de retrouver la pierre en question à l'église de Forest, signalée dans le *Catalogue* comme étant l'endroit où elle serait conservée.

Grâce à la photographie, nous pouvons affirmer qu'il faut lire, après *scepen*, le mot *clerck*, au lieu de l'abrasaxique *eve rek*, pour voir s'évanouir toute difficulté. Voici d'ailleurs, reproduite de manière intégrale et exacte, l'épitaphe du *scepenenclerck* ou clerc scabinal forestois, décédé en 1511, le 7 mai (7):

HIER LEET BEGRAVĒ GHEERARDT VANDER HEYDĒ IN
ZIJDER TIJT SCEPENĒ CLERCK VAN DESER BANCK DIE
STERF ANNO XV^c XJ DEN VIJ DACH MAY.

(6) *Catalogue des frottis de tombes plates*, n° 4, p. 155.

(7) Et non au mois d'avril, comme l'indique le catalogue, le copiste ayant lu erronément IN AP, au lieu de MAY.

III.

*UNE INSCRIPTION ENIGMATIQUE
à LA CATHEDRALE DE CHARTRES.*

Dans l'incomparable merveille de Chartres (8), au bas du vitrail de saint Vincent, près des médaillons où les tisserands sont représentés, on lit une inscription obscure que M^r. E. Mâle a transcrite comme suit dans un de ses magnifiques ouvrages sur l'art religieux en France :

TERA : ACEST : AVTEL : TES : LES : MESSES :
QEN : CHARE : SONT : ACOILLI : EN : TO
ERET : CESTE : VERRIE : CENT : CIL : QVIDO
LI : CONFRERE : SAINT : VIN (9).

Il s'agit là, comme Mâle le remarque à juste titre, d'une inscription très obscure, dont on ne peut qu'entrevoir le sens, et que de Lasteyrie propose de lire ainsi, d'après Mâle :

«A cet autel, toutes les messes qui en charge sont accueillies... et donnèrent cette verrière... ceux qui sont les confrères de Saint Vincent» (10).

Mr Mâle ajoute, en guise de commentaire: «De ce texte confus, il résulte que les tisserands formaient une confrérie de saint Vincent, et qu'ils faisaient dire des messes (sans doute pour les membres défunts) dans la Chapelle du Saint». En note, il ajoute cette remarque: «Certains mots ou fragments de mots ont été déplacés. Il faut rapprocher VIN et CENT et DO et ERET : doere(n)t».

(8) Cf. J. B. A. LASSUS et P. DURAND, *Monographie de la cathédrale de Chartres*. 2 vol., Paris, 1842-81. — E. HOUVET, *La cathédrale de Chartres*, Chartres, s. d. — J. DELAPORTE, *Les Vitraux de la cathédrale de Chartres*. (nouv. éd. par E. Houvet), Chartres, 1927.

(9) E. MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, p. 367. Paris, 1902.

(10) F. DE LASTEYRIE, *Histoire de la peinture sur verre*, I, p. 75. Paris, 1857.

Là s'arrête l'interprétation de Mâle: nous allons essayer de pousser plus loin. Mais d'abord, il nous faudrait une transcription rigoureusement exacte. Par bonheur, dans une étude approfondie sur les vitraux de la célèbre cathédrale, un archéologue distingué a reproduit l'inscription en fac-similé, ce qui nous donne toute garantie.

TERA : A : CEST : AVTEL : TES : LES : MES :
 SES : QEN : CHARE : SONT : ACOILLI : EN : TO
 ERĒT : CESTE : VERRICENT : CIL : Q
 VI : DOLI : CONFRERE : SAINT : VIN (11)

Mr de Mély mentionne ensuite l'interprétation tentée par de Lasteyrie (12), puis ajoute franchement: «Cette explication est loin d'être claire, je l'avoue, mais je me sens incapable d'en apporter une meilleure».

Nous allons donc l'essayer à sa place, en rétablissant le texte, brouillé par de maladroites transpositions, et en y introduisant les corrections qui s'imposent, comme VERRIE pour VERRIC. Les chiffres au-dessus des mots ou fragments de mots indiquent l'ordre que nous proposons.

13	14	15	16	18	19	20
TERA : A : CEST : AVTEL : TES : LES : MESSES						
21	22	23	24	25	12	17
Q (ui) : EN : CHARE : SONT : ACCOILLI : EN : TO						
9	10	11	5	6	7	8
ERĒT : CESTE : VERRIE : CENT : CIL : QVI : DO(nn)						

(11) F. DE MELY, *Etude iconographique sur les vitraux du 13^e s. de la cathédrale de Chartres*, dans la *Revue de l'Art Chrétien*, 4^e s., VI (1888), p. 422.

(12) Voici comment il la donne: «A cet autel, toutes les messes qui en charge sont accueillies, et cette verrière, sont ceux que donnent les confrères (de) Saint-Vincent.»

1 2 3 4
LI : CONFRERE : SAINT : VIN.

Ainsi, en commençant par la quatrième ligne, en réduisant dans la transcription les sauts au strict minimum et en observant le plus possible l'ordre de l'inscription, nous arrivons à un sens passablement intelligible:

*Li confrere saint Vincent, cil qui donnèrent ceste verrie,
ente(n)ra a cest autel totes les messes qui en charge sont accoil-
li(es).*

IV.

DEUX QUATRAINS EPIGRAPHIQUES SUR CADRE.

A. LE QUATRAIN FLAMAND DE LA COLLECTION RENDERS.

En 1888, A. Vermast a publié, dans une revue flamande, toujours intéressante à feuilleter, une notice détaillée sur la collection de tableaux et objets d'art ancien appartenant au docteur D. de Meyer, à Bruges. Parmi les bijoux de ce petit musée figurait un Saint-François d'Assise, quelquefois attribué à Memlinc. Tout le long du cadre se déroulait une inscription flamande formant quatrain, reproduite comme suit dans l'article précité:

*«Zilc was Franchoijs sijns levens tijt
Dus merct sijn wese, de wonde en 't abijt.
Dat sente Franchoijs ghijnc op eerderycke
Dit belde es ghemaect naar trechte ghelyke» (13).*

(13) A. VERMAST, *Het Kabinet van dokter D. de Meyer, te Brugge*, dans *De Vlaamsche School*, N. R. I, (1888) p. 117.

Sans quitter Bruges, le panneau en question a passé dans la collection Renders. Dans le catalogue luxueux dressé par deux historiens de l'art pour faire mieux connaître les merveilles réunies par ce collectionneur, l'œuvre est mentionnée comme étant d'un maître flamand inconnu et représentant saint François d'Assise, debout au milieu d'un paysage admirablement traité et qui dénote un peintre de grand talent (14).

Le même panneau a été étudié dans un article remarquable, paru récemment et consacré à un des nombreux problèmes que soulève notre histoire de la peinture au début du XVI^e siècle (15). L'inscription du cadre y est reproduite (p. 233), mais de façon passablement incorrecte. Qu'on en juge :

*Die belde es ghemaect naer trechte ghelyke
Dat sente Frantzoy's ghyne op eerdrycke...*

Comme on le voit, le deuxième vers est devenu inintelligible, à la suite d'une erreur de transcription ou plutôt d'une coquille typographique, car la même faute ne figure pas dans le catalogue de la dite collection, où le quatrain est reproduit (p. 94) de façon moins fautive.

Lors d'une visite à la merveilleuse collection de M. Renders, j'ai copié le quatrain sur l'original. Le lecteur trouvera ci-dessous la reproduction exacte, comme il pourra s'en convaincre en admirant l'œuvre même — ce que je lui souhaite — ou bien la photographie, qui reproduit assez clairement l'inscription du cadre.

*Dit belde es ghemaect naer trechte ghelyke
Dat sente Frantzous ghync op eerderycke.
Zulc was Franchoys sijns levens tijt,
Dus meerct sijn wese, de wonde en tabijt.*

(14) G. HULIN DE LOO et ED. MICHEL, *Les peintures primitives de la collection Renders à Bruges*, p. 93. Londres-Bruges, 1927.

(15) Ed. MICHEL, *A propos de Jean Provost et du maître de Saint-Gilles*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1928, p. 228 ss.

B. UNE CORRECTION (?)
DANS LE QUATRAIN DU POLYPTYQUE.

Nil novi sub sole. Lors de l'érection de la statue de Jean van Eyck à Bruges, un rédacteur du *Journal de Bruxelles*, dans sa chronique du 4 août 1856, posait une série de points d'interrogation à l'adresse des Maeseckycois, fiers de leurs illustres concitoyens :

«Les habitants d'Aldeneckyck ou de Maeseckyck sont-ils bien sûrs que le grand Giovanni de Bruggia soit né dans leur ville? Possèdent-ils le moindre document à l'appui de leur croyance? Sur quelle base s'appuie leur tradition? ...Comme pour le lieu de naissance de Charlemagne, *adhuc sub judice lis est*».

A ces questions, il fut répondu dans différents journaux locaux, sous les initiales L. K.; tels *L'Emancipation* du 13 août, *Le Courrier du Limbourg*, du 16, *La Vedette du Limbourg*, du 16 et du 23 août 1856.

Dans sa réponse, le chroniqueur du *Journal de Bruxelles* apportait lui-même des arguments à son contradicteur, et concluait comme suit :

«Ainsi donc, voilà une affaire terminée. Nous reconnaissons notre erreur et nous la redressons. Les documents cités plus haut confirment, de tout point, la tradition et les témoignages des anciens auteurs, et les Van Eyck nous paraissent bien certainement originaires de Maeseckyck.»

Trois quarts de siècle après cet échange de vues, un grand quotidien néerlandais, le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, publiait en 1926 un article de son correspondant Bruxellois au sujet d'une conférence donnée à Hasselt, à laquelle j'ai assisté.

L'article en question fut reproduit dans le *Standaard* du 15 mars 1926, sous cet en-tête: «Geboorteplaats en verwantschap van Huibrecht en Jan Van Eyck». Le double problème, indiqué dans le titre, y était exposé en ces termes :

«Mag het Vlaamsch-Limburgsche stadje Maaseik — zooals tot he- den algemeen werd aanvaard — nog langer als de geboorteplaats van de beroemdsten onder de Vlaamsche primitieven, Huibrecht en Jan van Eyck, worden beschouwd en was de graad van verwantschap tusschen deze schilders geen andere dan van broeder tot broeder? Ziedaar twee vragen, door D^r J. Lyna, rijksarchivaris te Hasselt, onlangs gesteld.»

Un mois après, l'article précité fut traduit «à titre docu- mentaire», dans les *Nouvelles*, supplément au *Nieuw-Limburg* du 10 avril 1926. Après avoir mentionné le portrait de Wenceslas de Brabant, peint par Hubert, la traduction finit en ces termes:

«Ceci posé, en se basant sur la date de la mort de Wenceslas, il s'ensuivrait que la différence d'âge entre Hubert et Jean devient si grande, qu'on se prend à croire à une autre parenté entre les deux peintres que celle qui a été admise jusqu'ici. Cette thèse correspond, du reste, avec la déclaration (*lisez* explication) psychologique de l'inscription qui figure sur le rétable de l'«Agneau mystique» à Gand, où, dans le troisième vers, les mots «frater perfectit», assez indistincts, doivent probablement être lus «pater perfectit». (16).

Ces articles de journaux firent quelque sensation au moment de leur apparition. La première thèse, qui est loin d'être nouvelle (17), fut développée peu de temps après, par le conféren- cier lui-même, dans un article de quelques pages (18). Elle fut accueillie diversément, avec circonspection ici, avec enthousias- me ailleurs (19). Elle n'a pas été combattue ex professo jus-

(16) Le texte du **Standaard** porte: ...«waar, in het derde vers, het onduidelijke «frater perfectit» vermoedelijk wel als «pater perfectit» moet worden gelezen».

(17) «Men heeft gesproken van Maastricht, waar toen wellicht eenig fijnschilder huisde»... V. FRIS, **De Altaartafel**... p. 14, Anvers, 1921.

(18) J. LYN, **Les peintres Van Eyck et l'école de Maastricht**, dans les **Paginae Bibliographicae** I (1926), p. 114-116.

(19) A preuve, les deux extraits suivants, cités à titre comparatif: «Cet érudit (J. Lyna) croit pouvoir établir même que les Van Eyck se- raient originaires de la patrie de saint Servais. Quoi qu'il en soit de son hypothèse...» Cte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, **Sculptures conser- vées au Pays Mosan**, p. XXXIV-XXXV, Verviers, 1926. — «Laat het den heer Dr Lyna, staatsarchivaris te Hasselt, dan ook gelukken zegerierend

qu'ici, bien que la démonstration, audacieuse dès le début, prête le flanc à plus d'une critique, à mon humble avis. Ce n'est pas l'endroit de le faire ici. Si nous mentionnons ces articles de journaux dans nos notes critiques, c'est parce que la seconde thèse, qui propose de voir dans Hubert le PERE de Jean plutôt que son frère aîné, contient une conjecture épigraphique que je me permets, *ridendi causa*, de signaler à l'attention amusée du lecteur.

Cette conjecture voudrait combler la lacune principale du quatrain, au début du troisième vers, à l'aide du mot *pater* au lieu de *frater*, généralement admis ou presqu.

Pour en apprécier la portée, il faut relire en entier le quatrain du polyptyque. En voici le texte exact:

[REPERTUS,
PICTOR HUBERTUS E EYCK * MAIOR QUO NEMO
INCEPIT PONDUS * QUOD JOHANNES, ARTE SECUNDUS,
(Frater perfecit) * JUDOCI VIJD PRECE FRETUS.
VERSV SEXTA MAI * VOS COLLOCAT ACTA TVERI (20).

La conjecture nouvelle propose donc de remplacer, au troisième vers, le mot initial *Frater* par celui de *Pater*, comme exprimant mieux le degré de parenté qui pourrait exister entre Hubert et Jean. Malheureusement, en adoptant cette manière de

zijn thesis te staven en onweerlegbaar te bewijzen, dat de twee geniale Limburgers, Jan en Hubert Van Eyck..., alhoewel onbetwistbaar zonen uit de Maasvallei, niet te Maesevck geboren werden...» J. DROOGMANS, **Hendrik van Veldeke**, p. 11. Tongres-Hasselt, 1928. — Faut-il ajouter ici que le premier est une autorité, le second, un inconnu en matière d'histoire de l'art?

(20) Le premier mot n'est pas très visible. le deuxième. la préposition E, est ligaturé au mot suivant; l'Y est différent dans celui-ci (**Eyck**) et dans **Vijd**. Au deuxième vers. **quod** est abrégé, ce qui a provoqué la lecture erronée **pondusque**; la finale de **secundus** est également abrégée. Au troisième vers, le début est effacé; même le **perfecit** est problématique; seule, la terminaison verbale est certaine; dans **Judoci**, les 3^e et 4^e lettres sont liées.

voir, on arrive à la lecture suivante: «quod Johannes, arte secundus, PATER perfecit»... *ce qui ferait de Jean, le cadet, le Père de son aîné.*

Chose curieuse: ni l'auteur de cette conjecture, ni le correspondant bruxellois du quotidien néerlandais, ni le chroniqueur du *Standaard* ou le traducteur des *Nouvelles* ne se sont aperçus de cette énormité. La conjecture en question tombe d'elle-même. A défaut de mieux, nous maintiendrons donc le «Frater perfecit» au début du troisième vers, bien que cette lecture ne lui conserve pas le caractère léonin des trois autres. Heureusement, les journaux se lisent vite et s'oublient de même, et on ne trouve plus trace de cette conjecture dans l'article cité plus haut. Il est permis cependant de déplorer qu'une hypothèse ultra-fantaisiste ait été lancée aussi légèrement dans une question d'une telle importance. En effet, comme l'écrit Mr E. Mâle: «Le grand problème des origines des Van Eyck est un de ceux qui intéressent tous les esprits cultivés. Celui qui apportera sur ce point quelques lumières nouvelles aura bien mérité de l'histoire de l'art». Encore convient-il de ne pas se laisser éblouir... ajoutons-nous prudemment.

V.

INSCRIPTIONS SUR GLAIVES DE JUSTICE conservés dans nos Musées.

Depuis 1847, la Porte de Hal, vestige unique des anciennes portes de la capitale, abrite une magnifique collection d'armes et d'armures. En 1854 parut le premier *Catalogue* du nouveau Musée; un autre fut publié en 1874; il fut suivi, en 1897, d'un troisième, dû aux soins d'un conservateur du Musée, qui ajouta à l'Inventaire des trésors un Avant-propos historique et une double notice sur les armes de guerre et de tournoi(21). Un dernier

(21) H. VAN DUYSE, *Catalogue des Armes et Armures du Musée*

catalogue fut donné au public en 1902 par E. de Prelle de la Nieppe (22), qui fit paraître l'année suivante un *Guide du Visiteur*, très réduit (23). De ces différents catalogues, celui de 1897 est le plus répandu, le dernier en date étant devenu introuvable. C'est de lui que je me sers en attendant un nouvel inventaire dont le besoin se fait vivement sentir et dont la rédaction, comme la conservation du Musée lui-même, est en bonnes mains.

Dans le catalogue de 1897, la douzième série d'objets (p. 240-47) comprend les «Armes d'exécution, instruments de torture et de contention». On y mentionne cinq glaives de justice, fabriqués en Allemagne. Les inscriptions qui figurent sur les lames sont reproduites de façon lamentablement défectueuse. Qu'on en juge par cet exemple: *Jesus fide sed ENI vide*. Les transcriptions sont plus correctes dans le dernier inventaire, sans être d'ailleurs absolument exactes. A preuve, dans la dernière inscription: *Zu straffen böse BUTH*, ce qui est aussi incompréhensible que le ENI de la citation antérieure.

Ces inscriptions me paraissent assez intéressantes pour être reproduites à nouveau, avec la plus rigoureuse exactitude.

1. Inscription en deux parties, réparties sur les deux faces de la lame.

WER EHRlich LEBT DER ERHlich STIRBT. 1566.
THU RECHT UND FÜRCHTE NIEMANDT.

de la Porte de Hal, Bruxelles, 1897. — Cf. J.-Th. DE RAADT, *Les fresques de la «Leugemeete» et le catalogue de la Porte de Hal*. Bruxelles, 1898.

(22) Dans ce catalogue, la notice historique et archéologique a été rédigée par J. VAN MALDERGHEM. Elle existe aussi en tirage séparé.

(23) D'après l'Index analytique de ce *Guide du Visiteur*, les pages 7-11 sont consacrées à la section : «Artillerie, armes de justice et instruments de torture». Cette indication est fallacieuse: on ne trouvera pas un mot concernant les deux catégories d'objets qui nous intéressent ici.

2. Inscription en double, à l'exception du dicton final qui engage le lecteur à ne pas placer sa confiance à la légère, et qu'il faut ponctuer comme suit: «Fide, sed cui, vide». Nous ne reproduisons qu'une seule inscription en rétablissant l'ordre logique des mots, disposés assez arbitrairement sur la lame:

JESUS MARIA. — SOLI DEO GLORIA.
CLEMENS WOPPER ME FECIT SOLINGEN.
FIDE SED
CUI VIDE.

3. sans inscription.

4. JUSTITIA.
ALLES WASS MEIN THUN UND ANFANG IST
DAS GESCHE IM NAHMEN JESU CHRIST. 1715.
DER STEHE MIR BEY FRÜH UND SPAHT
BIS ALLE MEIN THUN EIN ENDE HADT.

5. Inscription rimée, reproduite incomplètement et de façon très défectueuse dans le catalogue de 1897, plus exactement dans celui de 1902. Dans la transcription qui suit, on a tenu compte des rimes.

DIS SCHWERDT IST ANGEWETZT,
UND ICH DARZU GESETZT,
VON GOTT UND OBRIGKEIT,
ZU STRAFFEN BÖSE LEÜTH.
DARUM, IHR MENSCHENKINDER,

LAST AB VON EUREN SÜNDEN,
UND THUT BEY ZEITEN BUS.
UND FALLET GOTT ZU FUS,
OB IHR WERD'T MIT DIESEM SCHWERDT
HINGERICHTET VON DER ERD.

Sur le revers:

SO BALD DEM ARMEN SÜNDER WIRD ABGE-
[SPROCHEN DAS LEBEN,
WIRD ER MIR UNTER DIE HÄNDE GEGEBEN,
WAN DAS SCHWERDT DANN THU AUFFHEBEN,
SO WÜNSCH ICH DEM ARMEN SÜNDER DAS
[EWIGE LEBEN.

Sur les deux faces:

I.N.R.I. I.M.I. C.M.B. (24)

JOHANNES EISENHUT
NACHRICHTER
IN COBLENTZ
1750.

5bis. (ne figure dans aucun catalogue). Sur les plats de ce glaive non inventorié, on remarque une tête d'évêque et l'inscription:

PETER MUNICH.
VIM VI REPELLERE LICET.

(24) Les lettres initiales, reproduites ci-dessus, se groupent en trois sigles désignant l'inscription de la Croix, les noms de la Sainte-Famille, fréquemment invoqués, et ceux des Rois Mages: Caspar, Melchior, Balthazar.

Les inscriptions sur les glaives de justice ne constituaient pas une nouveauté. On se rappelle le vers léonin gravé en creux sur l'épée du capitaine gantois Guillaume Wenemaer, occis en 1325, tel qu'il est représenté sur la dalle funéraire actuellement conservée au Musée d'Archéologie de Gand :

HORREBANT DVDVM REPROBI ME CERNERE NVDVM(25)

Au château des Comtes, une autre *badelaire* porte l'inscription suivante :

HANS MOUM
ME FECIT SOLINGEN.
PLUS K NE DIE.

Dans un article sur *Le Bourreau de Gand*, publié par le *Journal de Gand* (15-18 février 1884) est reproduite, avec quelques variantes orthographiques, la double inscription qui figure sur une autre épée de supplice, conservée au Musée Archéologique. On la chercherait en vain dans la belle monographie de Claeys sur le même sujet, bien qu'il y soit question des glaives de justice (26). En voici une nouvelle transcription, où l'on a tenu compte du sens et de la rime, les coupures arbitraires de l'original étant marquées par une barre.

Sur une face :

HVTE DICH, THVE KEIN BÖSSES/NICHT,
WAN DV WILST FLEHEN DIS GERICHT.

(25) H. ROUSSEAU, *Frottis de tombes plates*, n° 20, p. 47. — Un haut relief du XII^e s., à la cathédrale de Vérone, représente Roland, l'épée nue contre l'épaule. Sur la lame, on lit : DURINDARDA .

(26) P. CLAEYS, *Le Bourreau de Gand*, dans le *Messenger des Sciences histor. de Belgique*, t. 54-56 (1890-92). Cf. p 73 du tirage séparé. Gand. 1893.

WAN ICH DAS SCHWERDT THVE AVF HEB/EN,
SO WÜNSCH ICH DEM A. S. DAS EWIGE LEBEN.

Sur l'autre:

WAN ICH DAS SCHWERDT THVE AUF/HEBEN,
SO WÜNSCH ICH DEM A. S. D. E. LEBEN.
DIE HEREN SPRECHEN DAS RECHT,
ICH / VERRICHTE IHR VRTHEIL.

J. F. A GENT. 1712. SOLII

GEN.

L'abréviation qui figure dans la finale du premier quatrain et qui se complique encore au second, doit se lire : *So wünsch' ich dem armen Sünder das ewige Leben*. Quant à la signature, elle a été transcrite erronément dans l'article précité: «J. F. Agent». Je présume que ce sont les deux initiales du bourreau Jean Franck, qui vint en 1669 de Dunkerque à Gand, et y exerça ses terribles fonctions jusqu'en 1716, ayant été exécuteur des hautes œuvres durant près de soixante années. (27)

VI.

UNE INSCRIPTION SUR BANDEROLLE D'UN TRIPTYQUE CONSERVE à LOUVAIN.

L'église du Béguinage à Louvain possède un triptyque de la fin du XV^e ou du commencement du XVI^e siècle, dont le panneau central représente l'arbre de Jessé. Cette œuvre intéressante, connue depuis longtemps, a beaucoup fait parler d'elle, depuis que les hospices civils de Louvain ont manifesté l'intention

(27) P. CLAEYS, *op. cit.*, p 14 et 17.

et sollicité l'autorisation de la vendre, pour restaurer le toit de l'église du béguinage. Un archéologue louvaniste a publié, dans un hebdomadaire local, une notice intéressante où figurent des détails épigraphiques qui vont retenir notre attention durant quelques instants. Il s'agit du volet gauche, côté intérieur, représentant le refus de l'offrande de Joachim. On y remarque deux inscriptions. Je crois pouvoir proposer une rectification pour la première; quant à l'autre, je n'ose pas suivre l'auteur dans la voie conjecturale où il s'est engagé. Voici ce qu'il nous apprend du volet en question: «Dans sa partie supérieure, il est dit sur une banderolle: «Deum Me, T. B.» abréviation des mots: «devotum a me T. B.»

Cette transcription, et par conséquent l'interprétation, me paraît erronée. En effet, elle ne tient pas compte de l'ordre dans lequel se suivent les différentes parties de l'inscription, qui correspondent aux plis de la banderolle. Celle-ci, par deux plis, comporte au milieu un repli, inférieur aux deux autres parties. Il y a donc en tous trois divisions et l'inscription, transcrite plus haut, se répartit comme suit sur la banderolle: «Deum T.B. Me». Cette disposition, conforme à la réalité, détruit l'interprétation proposée et en demande une autre.

Au lieu de recourir à de nouvelles conjectures, nous nous sommes livré à un examen attentif, dont voici le résultat dans sa lucide simplicité, les deux lettres du milieu étant lues comme T I au lieu de T.B.: DEUM TIME.

VII.

INSCRIPTION SUR CROIX EXPIATOIRE PRES DE LOUVAIN.

Nous terminerons ces notes par la reproduction d'une inscription curieuse, assez difficile à déchiffrer avec exactitude, relevée sur une croix expiatoire qui se dresse le long de la chaussée

de Diest, à 7 km. de Louvain, sur le territoire de Lubbeek, à l'endroit où fut tué un certain Pierre van Craebecck en 1674. La première croix, probablement en bois, fut remplacée en 1688 par une autre en pierre, qui existe encore de nos jours. D'après la légende, le meurtre aurait eu le vol pour mobile, mais l'assassin ne trouva qu'une menue pièce de monnaie sur sa victime, un prêtre, qui fut inhumé au cimetière de Lubbeek. Malgré d'actives recherches, nous n'y avons pu retrouver la moindre trace tombale de la victime.

O CRUX AVE (*spes*)

VNICA. HIER (*is*)

DERELYCK VERMOERT PETE

RUS VAN CRAEBEECK OPDEN 4 9BERIS

1674. HET CRUYS VERNVEST DEN 5 JVLII

1688. ENDE HY IS TOT LVBBECK BEGRAEVEN.

REQVIESCAT IN PACE. ENDE DIE MOERDENAE

RS SYN GHEVVOERDEN SPEYSE DER WURMEN.

REQVIESCANT IN PACE. BIDT VOOR (*de*)

SIELEN. PATER NOSTER ENDE

AVE MARIA.

N.B. — Lettres conjointes: HE dans *het* (5^e ligne) ; HE dans *ghewoerden* (devenus), et ME dans *wurmen* (8^e ligne).

TABLE DES MATIERES

	page
Composition du bureau et liste des membres et correspondants de l'Académie	5
Rapport sur l'exercice 1928	27
Procès-Verbaux	33
Accroissements de la Bibliothèque	59
PAUL ROLLAND. Comptes rendus analytiques	75
PAUL SAINTENOY : Le Congrès International étrusque de Florence en 1928	79
Baron PIERRE VERHAEGEN: L'architecture au Congrès de la Société Française d'Archéologie à Dijon	89
JEAN GESSLER: Notes critiques d'épigraphie	105



Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique 1927

ERRATA

page	ligne			au lieu de	
38	12	lire	Paludanus		Paladanus
42	6	»	de Behault	»	Behault
43	18	»	la compagnie	»	de la compagnie
45	10	»	Mentouhotep	»	Mentouhep
47	21	»	sympathie	»	smpathie
48	15	»	pour	»	pous
»	19	»	on	»	un
53	1	»	absolument	»	apsolument
62	20	»	de cette terre	»	cette terre
63	3	»	Paludanus	»	Poludanus
68	18	»	Boeckx	»	Bockx
87	14	»	immobilières	»	imombilières
»	23	»	au crible	»	du crible
91	6	»	de Couques	»	du Couques
20	20	»	introduction	»	Introduction
92	5	»	M. J. de Borchgrave	»	J. M. de Borchgrave
97	13-14	»	paru-ciper	»	part-ciper
99	5	»	son	»	sa
118	25	»	propagande	»	propaganda
»	26	»	Balat	»	Balot
119	5	»	siècles	»	siècies
123	34	»	remontent	»	remonten
126	12	»	consécration	»	conscracion
130	11-12	»	dans	»	dans dans
132	27	»	Saints-Apôtres	»	Saints-Apêtres
134	14	»	admirables	»	admiabile
135	29	»	Saint-Vanne	»	saint-Vanne
142	26	»	de	»	éé
137	1	»	été	»	dc
143	9	»	de l'église	»	d l'église
145	3	»	confèrent	»	confient
146	7	»	quatre vingts	»	quatre-vingt
»	14	»	au devant	»	en devant
146	24	»	voudrez	»	voulez
147	16	»	un fait	»	une fait
»	19	»	la qualité	»	le qualité
148	20	»	manifestée	»	manifesté
»	33	»	eux aussi	»	eux aussiu
150	26	»	des paperasses	»	des paperasse
152	5	»	prolongeant	»	prolengant
»	28	»	également	»	également
153	14	»	et même de certaines	»	et mêmes certaines
167	7	»	Ses successeurs	»	Ces successeurs
168	25	»	perdus	»	perdues
169	32-33	»	und	»	und - und
171	11	»	je puis	»	je ne puis
»	23	»	en terminant	»	en trminant

BULLETIN
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1929

FASCICULE UNIQUE.



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1930

Académie royale d'Archéologie de Belgique

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie au 1^r juin 1930

PRESIDENT ANNUEL :

M. Soil de Moriamé

VICE-PRESIDENT:

M. le D^r Van Doorslaer.

SECRETAIRE:

M. Paul Rolland

TRESORIER:

M. G. Hasse

C O N S E I L

CONSEILLERS SORTANT EN 1931 :

Messieurs

**A. Visart de Bocarmé,
Hulin de Loo,
E. Van Heurck,**

**P. Bergmans,
Mgr. H. Lamy, O. P.**

CONSEILLERS SORTANT EN 1934:

Messieurs

J. Destrée,	Paul Saintenoy,
L. Stroobant,	G. Hasse
Vicomte Ch. Terlinden,	D^r Van Doorslaer,

CONSEILLERS SORTANT EN 1937 :

Messieurs

L. Pâris,	H. Pirenne,
Eug. Soil de Moriamé	Chanoine van den Gheyn,
Lagasse de Locht,	De Ridder.

COMMISSION DES PUBLICATIONS

Messieurs

L. Pâris,	Paul Rolland,
G. Hasse,	Van Puyvelde,
P. Saintenoy,	De Ridder.

COMMISSION DES FOUILLES:

Messieurs

G. Hasse,	L. Stroobant,
H. Siret,	Paul Rolland.
D^r Van Doorslaer,	

COMMISSION DES FINANCES :

Messieurs

L. Kintsschots,	Em. Van Heurck,
V. Tahon,	Paul Rolland,

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE:

Messieurs

P. Bergmans,	L. Pâris,
Hulin de Loo,	Paul Rolland.

MEMBRES TITULAIRES :

Messieurs

1. **Soil de Moriamé, Eug.**, président honoraire du tribunal de 1^o instance, Tournai, rue Royale, 45. 1888*(1883)
2. **Destrée, Jos.**, conservateur hono^{re} aux Musées royaux de Cinquanteaire, Etterbeek-Bruxelles, chaussée St-Pierre, 123. 1891 (1889)
3. **Saintenoy, Paul**, architecte, Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit, 123. 1896 (1891)
4. **de Behault de Dornon, Armand**, sous-directeur h^o au Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, rue des Drapiers, 10. 1896 (1893)
5. **van den Gheyn** (chanoine), directeur général des OEuvres Eucharistiques, Gand, rue du Miroir, 18. 1896 (1893)
6. **Bergmans, Paul**, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université, Gand, rue de la Forge, 29. 1900 (1897)
7. **Stroobant, L.**, directeur h^o des colonies agricoles de bienfaisance de Wortel et Merxplas, Absheide-Beersse, lez Turnhout. 1903 (1890)
8. **Pirene, H.**, professeur émérite à l'Université de Gand, Bruxelles. Avenue de Fructidor, 13. 1906 (1903)
9. **Kintsschots, L.**, Anvers, Avenue d'Italie, 74. 1906 (1901)
10. **Comhaire, Cf., J.**, directeur du «Vieux Liège», Liège, rue des Houblonniers, 57. 1908 (1894)
11. **Van Doorslaer, (docteur)**, vice-président du Cercle archéologique, Malines, rue des Tanneurs, 34. 1908 (1906)
12. **Hulin de Loo, G.**, professeur à l'Université, Gand, place de l'Evêché, 3. 1912 (1906)

(*) La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre correspondant régicole.

13. **Coninckx, H.**, secrétaire du Cercle archéologique, Malines, rue du Ruisseau, 11. 1914 (1906)
14. **Van Heurck, Emile**, Anvers, avenue Hélène, 26. 1919 (1906)
15. **Jansen, O. P.**, (chanoine J. E.), curé, Lovenjoul. 1919 (1909)
16. **Pâris, Louis**, conservateur en chef hon^oe de la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue d'Arlon, 39. 1919 (1908)
17. **Maere**, (chanoine **René**), professeur à l'Université, Louvain, rue des Récollets, 29. 1919 (1904)
18. **Tahon, Victor**, ingénieur, Bruxelles, rue Breydel, 40a. 1921 (1894)
19. **Visart de Bocarmé, Albert**, Bruges, rue St. Jean, 18. 1920 (1919)
20. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement, Berchem-Anvers, avenue du Cardinal Mercier, 28. 1922 (1910)
21. **Aerschot** (comte d'), ancien chef du Cabinet du Roi, Bruxelles, boulevard du Régent, 40. 1923 (1914)
22. **Sibenaler, J.-B.**, St-Josse-Bruxelles, rue Potagère, 55. 1923 (1907)
23. **Van Ortroy**, professeur émérite à l'Université, Gand, avenue Clémentine, 20. 1925 (1899)
24. **Capart, Jean**, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire, Woluwe-Bruxelles, aven. Verte, 8. 1925 (1912)
25. **Rolland, Paul**, archiviste-paléographe aux Archives de l'Etat, Anvers, rue de Witte, 59. 1925 (1922)
26. **Laurent, Marcel**, professeur à l'Université de Liège, Woluwe-Bruxelles, avenue Parmentier, 40. 1926 (1914)
27. **Terlinden** (Vte **Charles**), professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue du Prince Royal, 85. 1926 (1921)
28. **De Ridder, Alf.**, directeur général au ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, aven. Michel-Ange, 75. 1926 (1923)
29. **Lamy (Mgr. Hugues)**, prélat de l'abbaye de Tongerlo. 1926 (1914)
30. **Lagasse de Loché (chevalier)**, président de la Commission royale des monuments et des sites, Bruxelles, chaussée de Wavre, 167. 1926 (1914, 1925)
31. **Desmarez, Guill.**, archiviste de la ville et professeur à l'Université de Bruxelles, Bruxelles, avenue des Klauwaerts, 11. 1928 (1912)

32. **Van Puyvelde, Leo**, conservateur en chef des Musées
Royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, rue Vilain XIII, 7. 1928 (1923)
33. **Bautier, Pierre**, secrétaire général de la Société royale
d'Archéologie. Bruxelles, Avenue Louise, 577. 1928 (1914)
34. **Philippen (abbé Louis)**, archiviste de la Commission
d'Assistance publique, Anvers, rue Rouge, 14. 1928 (1914)
35. **Michel, Edouard**, Bruxelles, rue de Livourne, 49. 1928 (1925)
36. **Van den Borren, Charles**, bibliothécaire du Conserva-
toire royal de Musique, Uccle-Bruxelles, rue Stan-
ley, 55. 1928 (1920)
37. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque
royale, Bruxelles, rue Darwin, 22. 1929 (1911)
38.
39.
40.

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES

1. **La Haye, L.**, conservateur hon^{re} des Archives de l'Etat,
Liège, rue Sainte-Marie 8. 1890
2. **La Grelle (comte Oscar)**, Anvers, rue des Pinsons, 15. 1896
3. **Dubois, Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce,
Anvers, rue de Vrière, 36. 1904
4. **Zech (abbé Maurice)**, curé de l'Eglise N. D. du Finistère,
Bruxelles, rue du Pont-neuf, 45. 1904
5. **de Pierpont, Edouard**, président de la Société archéologique
de Namur, château de Rivière, Namur. 1908
6. **Alvin, Fred.**, conservateur à la Bibliothèque royale. Uccle-
Bruxelles, rue Ed. Cavell, 167. 1914
7. **De Bruyn, Edm.**, avocat, professeur à l'Institut supérieur des
Beaux-Arts, Bruxelles, rue Jean d'Ardenne, 33. 1914
8. **Poupeye, Camille**, Laeken, rue Breesch, 27. 1914

9. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire, Gand, boulevard des Martyrs, 74. 1914
10. **Verhaegen** (baron **Pierre**), Gand, Vieux quai au bois, 62. 1914
11. **Paquay**, (abbé **Jean**), curé-doyen de Bilsen, (Limbourg). 1920
12. **Hocquet**, **A.**, archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai 1920
13. **Gessler**, **Jean**, professeur à l'Université, Louvain, boulevard de Jodoigne, 84. 1921
14. **Tourneur**, **Victor**, conservateur en chef de la Bibliothèque, royale, Bruxelles, chaussée de Boitsfort, 102. 1922
15. **Pierron**, **Sander**, secrétaire de l'Institut supérieur des Arts, décoratifs, Ixelles-Bruxelles, 7, rue Jean-Baptiste Collijns. 1922
16. **Leuridant**, **Félicien**, chef du secrétariat de l'Académie royale de Belgique, Watermael, avenue de Visé, 128. 1922
17. **Nelis**, **Hubert**, conservateur aux Archives générales du royaume, Bruxelles, rue des Palais, 440. 1924
18. **de Schaetzen** (le chevalier **Marcel**), Bruxelles, rue de la Loi, 134. 1925
19. **Delen**, **A. J. J.**, conservateur adjoint du Musée Plantin-Moretus, Anvers, rue du Saint-Esprit. 1925
20. **Lefèvre**, **O. P.**, (le chanoine), archiviste aux Archives Générales du Royaume, Bruxelles. 1925
21. **Duvivier**, **Paul**, avocat, Bruxelles, place de l'Industrie, 26. 1925
22. **De Puydt**, **Marcel**, **Anvers**, avenue Isabelle, 27. 1925
23. **Van Schevensteen**, (**D^r**), médecin en chef de l'Institut ophtalmique de la ville, Anvers, Avenue de Belgique, 46. 1926
24. **Courtoy**, **F.**, conservateur du Musée d'antiquités, Namur, boulevard Frère-Orban, 2. 1926
25. **Puissant** (chan. **Edm.**), Mons, rue Terre du Prince, 3. 1926
26. **de Moreau**, **S. J.** (le R. P.), professeur au Collège théolog. et philosophique de la Compagnie de Jésus, Louvain, rue des Récollets, 11. 1926
27. **van de Walle**, **Baudouin**, chargé de cours à l'Université de Liège, Bruxelles, Avenue de la Brabançonne, 20. 1926

X

Avec l'année 1931 l'Académie royale d'Archéologie de Belgique cessera de faire paraître ses publications traditionnelles. Son *Bulletin* s'arrêtera à l'année 1929-1930 et ses *Annales* au T. LXXVII (7^e série T. VII). Ces publications seront remplacées par une **REVUE BELGE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART** qui constituera son organe ordinaire, en même temps que celui de la Fédération archéologique et historique de Belgique.

La nouvelle revue sera d'allure strictement scientifique et comprendra des articles de fond, des mélanges, une chronique et une bibliographie. Elle sera publiée sous les auspices de la Fondation Universitaire et sous le contrôle d'un comité de lecture composé de professeurs d'Université.

Son prix d'abonnement sera d'environ 50 fr.

Pour les collaborations et les inscriptions s'adresser provisoirement au *Secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, M. Paul Rolland, rue De Witte, 59, Berchem-Anvers.*

28. **Hoc, Marcel**, conservateur à la Bibliothèque royale, Ixelles.
Bruxelles, rue Henri Maréchal, 19. 1926
29. **Velge, Henri**, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles,
rue de Turin, 27. 1927
30. de **Borchgrave d'Altena** (comte **Joseph**), attaché aux Musées
Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, rue d'Arlon, 90. 1927
31. **Le Fèbve de Vivy, Léon**, juge au tribunal de 1^o instance,
Dinant, avenue Franchet d'Esperey, 135. 1927
32. **Ganshof, F. L.**, professeur à l'Université de Gand, Bruxelles,
rue Jacques Jordaens, 12. 1928
33. **Sabbe, Maurice**, conservateur du Musée Plantin-Moretus,
Anvers, Marché du Vendredi, 22. 1928
34. **Van Zuylen van Nyevelt**, (baron **Albert**), conservateur des
Archives de l'Etat, Bruges. 1928
35. **Vannerus, Jules**, conservateur des Archives de la Guerre,
Bruxelles, Avenue Ernestine, 3. 1928
36. **Van Cauwenbergh** (abbé **E.**), bibliothécaire en chef de l'Uni-
versité, Louvain, Place du Peuple. 1928
37. **Losseau, Léon**, avocat, Mons, rue de Nimy, 37. 1928
38. **Tulpinck, Camille**, membre de la Commission Royale des
Monuments et des Sites, Bruges, rue Wallonne, 1. 1928
39. **Peeters, S. J.** (le **R. P. F.**), Institut Saint-Ignace, Anvers,
Courte rue Neuve, 37. 1928
40. **Joly, Albert**, conseiller à la cour d'appel, Bruxelles, rue de
la Grosse Tour, 8. 1928
41. **Caroly, G.**, avocat, Anvers, Place de la Comédie, 14. 1929
42. **Faider, Paul**, professeur à l'Université, Gand, Boulevard
Charles de Kerchove, 4. 1929
43. **Closson, E.**, professeur au Conservatoire, Bruxelles, avenue
Ducpetiaux, 47. 1929
44. **Rahir, E.**, Conservateur h^o aux Musées royaux d'Art et
d'Histoire, Palais du Cinquantenaire, Bruxelles. 1929
45. **Lacoste, Paul**, professeur à l'Institut des Sciences sociales de
l'Université de Lille, Tournai, quai Dumon, 1. 1929 (1927)

46. **Breuer, Jacques**, Attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Palais du Cinquantenaire, Bruxelles. 1929
47. **Crick-Kuntziger, Marthe**, Attachée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Palais du Cinquantenaire, Bruxelles. 1929
48. **d'Hoop A.**, Conservateur aux Archives générales du Royaume, Bruxelles, boulevard Général Jacques, 139. 1929
49.
50.

MEMBRES D'HONNEUR.

- Ladeuze** (Mgr.), recteur magnifique de l'Université, Louvain, rue de Namur. 1914
- Destrée, Jules**, ancien ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles, rue des Minimes, 45. 1928
- Houtart**, (baron **Maurice**), ministre des Finances, Bruxelles, rue Jourdan, 49. 1928
- Holvoet** (baron **Georges**), gouverneur de la province d'Anvers, Anvers, longue rue de l'Hôpital. 1929
- Van Cauwelaert, Fr.**, bourgmestre de la ville d'Anvers. 1929

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES

1. **Cogels** (baron **Frédégand**), gouverneur hono^{re} de la province, Anvers, rue de la Justice. 1901
2. **Cumont, Franz**, Rome, Corso d'Italia, 19. 1902
3. **Berlière, O. S. B.** (dom **Ursmer**), abbaye de Mardesous. 1926
4. **de Loë**, (baron **Alfred**), conservateur honoraire des Musées royaux du Cinquantenaire, Etterbeek, avenue d'Auderghem, 82. 1927
5. **Delehaye, S. J.** (le R. P.), président des Bollandistes, Bruxelles, boulevard Saint-Michel. 1927

MEMBRES HONORAIRES ETRANGERS

Messieurs

1. **Blok, J. J.**, professeur à l'Université, Leyde, Oude Singel, 66. 1908
2. **Maruchi, Orazio** archéologue, Rome. 1908
3. **Bulic (Mgr. Franz)**, directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie). 1908
4. **Venturi D^r Adolfo**, professeur à l'Université Rome, Via Tabio Massinio, 33. 1908
5. **Ricci, Corrado**, président de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art, Rome, Piazza Venezia, 11. 1912
6. **Miquet, François**, président de l'Académie Florimontane, Annecy, Vouvray. 1920
7. **de Margerie (S. Ex. P.)**, ambassadeur de la République française, Berlin, 1922
8. **Leynaud (S. G. Mgr.)**, archevêque d'Alger. 1924
9. **Van Kerkwijck, A. C.**, directeur du Cabinet des Médailles, La Haye, Nassaulaan, 22. 1921

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS

Messieurs

1. **Beauvois**, Corberon (France). 1880
2. **Philips, J., Henry**, Philadelphie (Etats-Unis). 1884
3. **Wallis, Henry**, Londres, Upper Norwood, Angleterre, Beauchamp Road, 9. 1884
4. **Stein, Henry**, archiviste aux Archives nationales, Paris, (France). 1894
5. **Germain de Maily, Léon**, Nancy (France), rue Heré, 26. 1894
6. **Bredius (D^r) A.**, ancien conservateur du Musée Mauritshuis, La Haye (Pays-Bas), Villa Evelyne, Monaco 1896
7. **Montero, Béisario**, consul-général de la République Argentine, Berne. 1896

8. **Santiago de van de Walle**, avocat, Madrid (Espagne) 1896
9. **D^r Lopes**, consul général, Lisbonne (Portugal). 1896
10. **Valentin du Cheylard, Roger**, ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar, (Drôme), France. 1897
11. **Rocchi, Enrico**, colonel du corps du génie italien, Rome (Italie). 1897
12. **Cust, Lionel**, ancien directeur de la Royal Gallery, Datchet-house Windsor, Datchet (Angleterre). 1898
13. **Geloes d'Eysden (comte R. de)**, chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden), Limbourg hollandais. 1906
14. **Serra y Larea (de)**, consul général d'Espagne, Paris. 1901
15. **Andrade (Philoteio Pereira d')**, San-Thomé de Salcete (Indes Portugaises). 1901
16. **Avout (vicomte A. d')**, Dijon, rue de Mirande. 1901
17. **Vasconsellos (D^r José Leite de)**, Bibliotheca national, Lisbonne. 1901
18. **Uhagon y Guardamino**, marquis de Laurencin (**Francisco de**), président de la Real Academia dela historia, Madrid, calle de Serrano, 24. 1902
19. **Calore, (Pier Luigi)**, inspecteur royal des monuments et antiquités, Torre de Passeri, Teramo (Italie) 1902
20. **Pereira de Lima, J. Mr.**, Lisbonne, rue Douradores, 140. 1902
21. **Vasconcellos (Joaquim de)**, directeur du Musée industriel, Celcofeira, Porto. 1903
22. **Fordham (sir Herbert George)**, Odsey Ashwell, Baldoch, (West, Angleterre). 1905
23. **Braun S. J. (R. P. Joseph)**, Luxembourg 1908
24. **Mély (F. de)**, Paris, rue de la Trémouille. 1908
25. **Rodière, Roger**, Montreuil-sur-Mer, (France). 1908
26. **Leuridan (chanoine Th.)**, archiviste du diocèse de Cambrai, Roubaix (Nord France), rue Dammartin, 14. 1908
27. **Baldwin Brown, G.**, professeur d'histoire de l'art à l'Université, Edimbourg, George Square, 49. 1906

28. **Vitry, Paul**, conservateur aux Musées nationaux, Paris, avenue des Sycomores, 15bis. 1908
29. **Juten, G. C. A.**, (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken-lez-Bréda. 1908
30. **Holwerda jr (Dr J. H.)**, conservateur du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden. 1908
31. **Lehman, (Dr)**, directeur du Musée suisse, Zurich. 1908
32. **Fayolle (marquis de)**, président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Toscane (Dordogne). 1908.
38. **Riemsdyck, (B. W. F. van)**, président de la Nederlandsch Oudheidkundig Genootschap, Amsterdam, 21, Hobbemastr. 1908
34. **Plunkett (comte G.)**, directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin, Upper Fitz Williamstreet. 1908
35. **Friger, Robert**, président de la Société archéologique du Maine aux Talvasières, près Le Mans. 1908
36. **Bauchesne (marquis de)**, château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne). 1908
37. **Arlot de Saint Saud (comte d')**, château de la Valouse, par la Roche-Calais (Dordogne). 1908
38. **Mâle, Emile**, Directeur de l'Institut Français à Rome, Paris rue de Navarre, 11. 1908
39. **Cadalfach, Puig y**, architecte, Barcelone, Carrer de les Cortes Catalanes, 604 1909
40. **Thompson, Henri Yates**, Londres, W., Sportman Square, 14. 1909
41. **Bilsen, J.**, Hull, vice-président du Royal archaeological Institute, Hessle (Yorkshire). 1909
42. **Reber, B.**, Genève, Cour Saint-Pierre, 3. 1909
43. **Gargan (baron de)**, château de Perch, (Lorraine-France), 1911
44. **Dubois, Pierre**, Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24. 1912
45. **Smits (Dr Xav.)**, secrétaire de la Commission des Monuments du Brabant septentrional, Goirle par Tilburg. 1912

46. **Saint-Léger, (Alex. de)**, professeur à l'Université, Lille, rue de Paris, 60. 1912
47. **Colenbrander, Herman Th.**, professeur à l'Université de Leyde, secrétaire de la Commission royale d'histoire, La Haye, Frankenslag, 129. 1912
48. **Van Riemsdyk**, archiviste général honoraire du royaume, La Haye. 1912
49. **Montégut, (H. de)**, château des Ombrais, par la Rochefoucauld. 1912
50. **Ferreira Pinto Nineu**, secrétaire de l'Instituto historico et géographico Parahybano do Norte (Brésil). 1912
51. **Jan Kalf (D^r)**, directeur de la Rijkscommissie van monumenten, La Haye, Stationlaan, 82. 1912
52. **Esperandieu** (commandant), correspondant de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques, Nîmes. 1913
53. **Serbat, Louis**, Valenciennes. 1913
54. **Theodore, Emile**, conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, Lille, rue Solférino, 197. 1920
55. **Welther, Thimothée**, notaire à Metz. 1920
56. **Lalance**, chef d'escadron, Nancy, rue de l'Atrie, 2. 1920
57. **Prud'homme, I. G.**, musicologue, Paris, rue Lauriston, 9. 1920
58. **Roosval (D^r Johann)**, professeur à l'Université de Stockholm, Stockholm, Novi Melartstraed, 24. 1920
59. **Liano Roza de Ampudia (Aurelio de)**, Ovideo. 1920
60. **Deshouillères, Fr.**, directeur adjoint de la Société française, d'archéologie, Paris, rue de la Tour, 40. 1920
61. **Thiolier, Noël**, St-Etienne (Loire), rue du Général Foy, 10. 1920
62. **Urquhard, M. F. F.**, professeur d'histoire, Baliol Collège, St-Gilles, Oxford. 1920
63. **Bauchond, Maurice**, avocat, Valenciennes. 1920
64. **Cagnat, H.**, professeur au Collège de France, Palais de l'Industrie, Paris, rue Mazarine, 3. 1920
65. **Prou, Maurice**, directeur de l'Ecole des Chartes, Paris, rue Madame, 75. 1920

66. **Reinach, Salomon**, conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, Boulogne-sur-Seine, Paris, avenue Victor Hugo, 16. 1920
67. **Martha, Jules**, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, Paris (VI), rue de Bagneux, 16. 1920
68. **Rovere (D^r Lorenzo)**, Turin, Corso Montevecchio, 52. 1920
69. **Bancherau, Jules**, Orléans, quai Barentin, 6. 1920
70. **Lazaro, José**, Madrid, Serrano, 114. 1921
71. **Pfilster, Christian**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. 1921
72. **Rocheblave, Samuel**, ancien professeur d'histoire de l'art, à l'Université de Strasbourg. 1922
73. **Dornellas (Alfonso de)**, Patentes-Lisbonne, Travessa de S. Sebastio, 11. 1922
74. **N. M. Balanos**, directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques, Athènes, place St-Georges, 7. 1922
75. **Forrer (D^r R.)**, conservateur en musée des antiquités préhistoriques gallo-romaines et mérovingiennes, Palais de Rohan, Strasbourg. 1922
76. **Aubert, Marcel**, directeur de la Société française d'archéologie, Paris (VII), cité Vanneau, 8. 1925
77. **Bréhier, L.**, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, Chamalières (Puy du Dôme), avenue de Royat, 12. 1925
78. **Andrieu (colonel)**, Dijon, boulevard Thiers, 27. 1925
79. **Hoynck van Papendrecht, A.**, conservateur du Musée d'antiquités, Rotterdam, Matthenesserlaan, 226. 1925
80. **Réau, Louis**, président de la Société de l'Histoire de l'Art français, Paris (XVI), rue de la Faisanderie, 54. 1925
81. **Vaes, (Mgr.)**, secrétaire de l'Institut historique belge, Rome, Piazza Rusticucci. 1926
82. **Malcom Lets**, London N. W., 11, West Heath Drive, 27, Golders Green. 1927
83. **Schaeffer**, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg. 1927

84. **Van Giffen** (D^r), professeur à l'Institut biologique et archéologique de l'Université de Groningue. 1928⁵
85. **Siret, Louis**, ingénieur. 1929 (1888)⁵

PERSONNES MORALES CORRESPONDANTES (1).
(Echanges de publications, etc.)

BELGIQUE.

- B. **Institut archéologique du Luxembourg**, Arlon.
- A.B. **Cercle archéologique**, rue des Hauts Degrés, Ath.
- B. **Analecta Praemonstratensia**, Norbertyner Abdij, Averbode.
- A.B. **Société d'émulation**, rue Neuve, 18, Bruges.
- A.B. **Académie royale de Belgique**, Bruxelles.
- Commission royale des Monuments et des Sites**, Bruxelles.
- Commission royale d'Histoire.**
- Commission royale des Anciennes Lois et Ordonnances.**
- Biographie Nationale**
- B. **Académie royale de Médecine**, Bruxelles.
- B. **Société royale Belge de Géographie**, rue de la Limite, 46, Bruxelles.
- A.B. **Société royale d'Archéologie de Bruxelles**, rue Ravenstein, 11, Bruxelles.
- A.B. **Société royale de numismatique**, Palais des Académies, Bruxelles.
- A.B. **RR. PP. Bollandistes**, Boulevard St-Michel, Bruxelles.
- A.B. **La Terre Wallonne**, Rue de Montignies, 72, Charleroi.
- B. **Société Royale paléontologique et archéologique**, Boulevard Jacques Bertrand, Charleroi.
- B. **Cercle archéologique**, Enghien.
- A.B. **Koninklijke Vlaamsche Akademie**, Gent.

(1) A signifie: envoi des Annales — B: envoi du Bulletin

- A.B. **Ecole des Hautes Etudes**, Quai au Blé, 16, Gand.
B. **Société d'Histoire et d'Archéologie**, Gand.
B. **Cercle Historique et Archéologique**, Hal.
B. **Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts**, rue Rioul, 11, Huy.
B. **Institut archéologique Liégeois**, Liège.
A.B. **Bibliothèque de l'Université**, Place du Peuple, Louvain.
A.B. **Cercle archéologique littéraire et artistique de Malines**, rue du Ruisseau, 11, Malines.
B. **Mechlinia**, Malines.
A.B. **Abbaye de Maredsous** (par Maredret).
A.B. **Cercle archéologique**, 37, rue de Nimy, Mons.
B. **Société des Sciences, des Arts et des Lettres**, avenue d'Havré, 20, Mons.
A.B. **Société archéologique**, Musée Archéologique, Namur.
B. **Cercle archéologique du Pays de Waes**, St-Nicolas (Waes).
A.B. **Cercle archéologique**, Termonde.
B. **Société scientifique et littéraire du Limbourg**, Tongres.
A.B. **Société royale historique et archéologique**, Tournai.
A.B. **Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire**, rue Laoureux, 54, Verviers.

ALLEMAGNE.

- B. ***Historische Verein für Schwaben und Neubourg**, Augsburg Bavière.
A.B. ***Verein von Altertumsfreunden in Rheinland**, Bonn.
A.B. ***Hessische Landes Universitätsbiblioth.**, Giessen.
B. ***Thuringisch-Sächsischen Verein**, Halle a.d. S.
A.B. ***Redaktion der Neuen Heidelberger Jahrbücher**, Heidelberg.
A.B. ***Königliche Sächsische Academie der Wissenschaften**, Leipzig.
B. ***Historischer Verein von Operpfalz und Stadthof**, Regensburg (Bavière).

* L'astérisque signifie: par l'intermédiaire du Service des Echanges internationaux.

- A.B. *Gesellschaft für Nützliche Forschungen, Provincial Muzeum, Trier.
B. *Verein für Nassauische Altertumskunde, Wiesbaden.

ANGLETERRE.

- B. The Cambridge antiquarian Society, Cambridge.
A.B. Royal Historical Society, Russel Square, 22, London, C. 1.
A.B. Victoria and Albert Museum, South Kensington, London, S.W. 7.

INDES ANGLAISES.

- A.B. Superintendent archeological Survey, Burma.
A.B. Office of the Director general of Archeology India, Simla.

AUTRICHE

- A. *Oberösterreichischer Musealverein, Linz. a.d. Donau.
A.B. *Akademie der Wissenschaften, Wien.

AZERBAIDJAN.

- B. *Société d'exploration, Bakou.

BRESIL.

- B. *Institut archéologique, historique et géographique, Pernambouc.
B. *Museu Nacional, Rio de Janeiro.

CANADA.

- A.B. *Numismatic and antiquarian Society, Château de Ramezay,
Montréal.

DANEMARK

- B. *Société royale des Antiquaires du Nord, Copenhague.

ESPAGNE.

- A.B. *Institut d'estudis Catalans, Bibliotheca de Catalunga, Palau de
la Diputacio, Barcelona.

- B. *Real Academia das Siencas, Madrid.
- A.B. *Real Academia de la Historia, Madrid.
- A.B. *Direction de la Revista de archivos, bibliothecas y museos, Paseo de Recoletos, 20, Madrid.
- A.B. *Sociedad arqueologica Luliana, Palma de Mallorca (Ile Majorque)
- B. *Real Sociedad Archeologica Tarraconense, Tarragona.

ETATS-UNIS.

- A.B. *New-York State Library, Albany (New-York).
- A.B. *The University of Californian Library, Exchange department, Berkeley, California.
- B. *American Academie of Arts and Sciences, Newburystreet, 28. Boston.
- B. *Peabody Museum of American Archaology and Ethnology,
- B. *Cincinnati museum association, Eden Park (Cincinnati-Ohio), Cambridge, Mass.
- B. *Connecticut Academy of arts and Sciences, New-Haven (Connecticut).
- A. *Yale University Library, New-Haven.
- A.B. *New-York Public Library, Office of the Director, Fifth Avenue, 476, New-York.
- A. *The American philosophical Society, South Fifth Street, 104, Philadelphie.
- A.B. *Washington University, St-Louis.
- A.B. *Bureau of Ethnology, Smithson Institution, Washington.

FINLANDE

- A.B. Société finlandaise d'archéologie (Suomen muinastoyhdistys), (Helsinki), Helsingfors.

FRANCE

- A.B. *Société d'Emulation, Abbeville.
- B. *Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, Musée Arbaud, rue du 4 septembre, 2a, Aix.

- B. *Bibliothèque, Facultés, Aix-en-Provence.
- A.B. *Société des Antiquités de Picardie, rue Gloriette, 1, Amiens.
- A.B. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts, de et à Angers.
- A.B. *Société des Lettres, Sciences et Arts, Bar-le-Duc.
- B. *Société d'histoire d'archéologie et de littérature, Beaune.
- A.B. *Société d'Emulation du Doubs, Besançon.
- B. *Société archéologique, scientifique et littéraire, Bezier.
- B. *Académie d'Hippone, Bone.
- B. *Société archéologique, Bordeaux.
- B. *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, Caen.
- B. *Société des antiquaires de Normandie, Caen.
- B. *Société d'émulation pour les sciences ,arts et belles-lettres, Cambrai.
- B. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Chambéry.
- B. *Société nationale académique, de et à Cherbourg.
- A.B. *Société historique, Compiègne.
- B. *Société archéologique du département de Constantine.
- B. *Académie des sciences, arts et belles-lettres, Dijon.
- B. *Commission des Antiquités du Département de la Côte d'Or, Dijon.
- B. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts, Douai.
- B. *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, Dunkerque.
- B. *Comité d'études histor. et scientif. de l'Afrique occidentale française, Gorée.
- B. *Académie Delphinale, Grenoble.
- B. *Société Havraise d'études diverses, Le Havre.
- B. *Société des sciences de l'agriculture et des arts, Lille.
- A.B. *Société d'études de la province de Cambrai, rue Jacquemard, Giélee, 96, Lille.
- B. *Société Archéologique, Tarn et Garonne, Montauban.
- B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, au Palais des Arts, Lyon.
- B. *Bulletin historique du diocèse de Lyon, Place de Fourvière, 11, Lyon.

- A.B. *Académie des Arts, Sciences, etc., Hôtel Senécé, Mâcon.
B. *Académie des Sciences, Metz.
B. *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz.
B. *Société Archéologique, Tarn et Garonne, Montauban.
B. *Société Archéologique, Montpellier.
- A.B. *Académie des sciences et lettres, Montpellier.
B. *Académie de Stanislas, Nancy.
B. *Société d'archéologie de Lorraine, Nancy.
B. *Société archéologique et historique de l'Orléannais, Orléans.
- A.B. *Institut de France, 110, rue de Grenelle, Paris (VII^e)
- A.B. *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris.
- A.B. *Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.
- A.B. *Société Française d'Archéologie, Bulletin Monumental, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli Paris.
- A.B. *Société des Antiquaires de France, Paris.
- A.B. *Bibliothèque nationale d'Art et d'Archéologie (Université de Paris, rue Berryer, 11, Paris (VII^e))
- A.B. *Bibliothèque de l'Institut catholique de France, rue Vaugirard, 74 Paris.
- A.B. *Gazette des Beaux-Arts, Boulevard St-Germain, 106, Paris (VI^e)
- A.B. *Polybiblion, revue bibliographique universelle, rue St-Simon, 5, Paris.
- A. *Notes d'Art et d'Archéologie, rue de l'Abbaye, 13, Paris (65^e) Société de St-Jean.
B. *Société historique et archéologique de Périgord, Périgueux.
B. *Société des antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
B. *Académie des sciences, belles-lettres et arts, Rouen.
- A.B. *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Saintes.
- A.B. *Société des antiquaires de la Morinie, Saint-Omer.
- A.B. *Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin, Strasbourg.
- A.B. *Société pour la conservation des monuments historiques, Strasbourg.
B. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, Toulouse.
B. *Société archéologique du Midi de la France, Toulouse.

- A.B. *Société archéologique de la Touraine, Tours.
- B. *Société archéologique de la Drôme, Valence.

GRECE.

- A. Académie d'Athènes.

HOLLANDE.

- A. *Koninklijk Oudheidkundig Genootschap, Rijksmuseum, Amsterdam.
- A.B. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Amsterdam.
- A.B. *Bataviaansch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, Koningsplein, West, 11, Batavia.
- A.B. *Genealogisch Heraldiek Genootschap „de Nederlandsche« Leuw’’ Bleyenburg, 5, 's Gravenhage.
- B. *Tijdschrift voor Geschiedenis, Groningen.
- B. *Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant, 's-Hertogenbosch.
- A.B. *Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde, Leiden.
 - B. *Rijksmuseum van Oudheden, Leiden.
 - B. *Société Historique et Archéologique, Maastricht
 - B. *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen, Middelburg.
 - B. *Rotterdam, Museum van Oudheden.
- A.B. *Universiteitsbibliotheek (Historisch Genootschap), Utrecht.

IRLANDE

- A.B. Royal Irish Academy, Dublin.
- A.B. *Royal Society of Antiquaries of Ireland, Dublin.

ITALIE.

- A. *Societa di storia patria per la Sicilia Orientale, Catania.
- A.B. *R. Istituto Lombardo di scienze et lettere, Milan.
- A.B. *R. Academia di Archeologia, lettere et belle arte, Naples.
- A.B. *Universita Toscane, Pise.
- A.B. *Institut Historique Belge de Rome, Piazza rusticucci, 18 Rome (13).
- A.B. *Bibliothèque du Vatican, Via Cola di Rienzi, 190, Rome.

- A.B. *R. *Accademia dei Lincei*, Via della Lungara, 10, Rome.
A. **Società piemontese di archeologia et belle arti*, Via Napione, 2, Torino.

JAPON.

- B. **The Tokio Imperial University*, Tokio.

LETTONIE.

- B. **Administration des Monuments* (Ministère de l'Instruction publique), Voldemāra rēla, 36a, Riga.

LUXEMBOURG.

- B. **Institut royal Grand Ducal Luxembourgeois*, Luxembourg.

NORVEGE.

- B. **Université royale de Norvège*, Oslo.

POLOGNE.

- A.B. **Polska Akademia Umiejętności*, Cracovie.

PORTUGAL.

- A.B. **Museu Ethnologico Portugues*, Belem.
B. **Academia Real das Sciencias*, Lisbonne.
A.B. **Associação dos arqueólogos portugueses. Edifício histórico de Carmo*, Lisbonne.

SUEDE.

- A.B. **Société archéologique et historique de Gothembourg et Bohuslän* Gotnembourg.
A.B. **Université de Lund*, Lund.
A.B. **Académie royale d'histoire et des antiquités*, Stockholm.
A.B. **Université royale*, Upsala.

SUISSE.

- A.B. ***Histor. u. Antiquar.-Gesellschaft**, Universitätsbibliothek, Basel.
- A.B. ***Musée d'art et d'Histoire**, Genève.
- A.B. ***Société d'histoire et d'archéologie de Genève**, rue Calvin, 12, Genève.
- B. ***Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte**, Frauenfeld.

SYRIE.

- B. **Académie Arabe**, Ministère de l'Instruction publique, Damas.

UKRAINE

- B. **Académie des Sciences, Comité archéologique**, Kiev.

URUGUAY

- B. ***Direction générale de statistique de l'Uruguay**, Montevideo.

YOUGOSLAVIE.

- B. ***Revue «Narodna Starina»**, post. pret. 14, Zagreb VI.
- B. ***Hrvatski Narodni, Etnografski Musej**, Mazuranicev txf 27, Zagreb

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1929

MESSIEURS,

L'année 1929 a été pour l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, comme pour tout le pays, une année de préparation à la célébration du centenaire de notre indépendance nationale et, en particulier, à la façon toute spéciale dont il a été donné à notre compagnie de participer à cette célébration: l'organisation d'un Congrès historique et archéologique.

Sous la présidence vigilante du chevalier Lagasse de Locht, cette pensée a dirigé notamment les élections vice-présidentielles pour 1929; c'est-à-dire présidentielles pour 1930. M. Soil de Moriamé, à qui du reste cet honneur avait été promis dès 1905, a été porté au fauteuil par acclamations le 16 juin 1929.

Le secrétaire et le trésorier ont été réélus, par acclamations aussi, pour un terme de trois ans au cours de la séance du 4 août; mais un malaise prolongé a malheureusement forcé M. E. Van Heurck à donner sa démission le 13 octobre. Le même jour, M. Georges Hasse a été désigné pour le remplacer en qualité de trésorier.

La commission des publications a été provisoirement réorganisée le 16 juin. MM. G. Hasse et Van Puyvelde ont été appelés à y remplacer MM. Paul Bergmans et le colonel De Witte.

Ont été proclamés membres d'honneur de l'Académie, le 16 juin, MM. le baron Holvoet, gouverneur de la province d'Anvers et Fr. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers.

Pour combler les vides de nos listes de membres — vides qu'a encore accrus le déplorable décès de M. J. P. Waltzing, professeur émérite à l'Université de Liège, auteur de multiples travaux de critique et membre correspondant de notre Académie depuis 1902, ainsi que celui de M. Edgard de Marneffe, conservateur honoraire aux Archives Générales du Royaume, auteur de publications d'ordre toponymique ou archivistique et correspondant de notre compagnie depuis 1912 — ont été élus *membre titulaire*: M. Van Bastelaer, conservateur à la Bibliothèque royale de Bruxelles (7 avril) et *membres correspondants régnicoles*: MM. G. Caroly, avocat à Anvers (3 février), Paul Faider, professeur à l'Université de Gand (7 avril); Closson, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles (7 avril); Rahir, conservateur honoraire aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (7 avril); Paul Lacoste, professeur à l'Institut de Sciences sociales de l'Université de Lille (13 octobre); Jacques Breuer, attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (13 octobre); Me M. Crick-Kuntziger, attaché aux mêmes musées (13 octobre); M. d'Hoop, conservateur aux Archives générales du Royaume (13 octobre).

Parmi nos correspondants étrangers nous avons perdu M. Charles Mathis, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Niederbronn-les-bains.

L'Académie a tenu à montrer sa vitalité en déléguant au Congrès archéologique de Toulouse M. Paul Saintenoy. Elle s'est réunie en séances de membres titulaires ainsi qu'en séances générales les dimanches 3 février, 7 avril, 16 juin, 4 août, 13 octobre, 1 décembre et 19 janvier. Ces séances ont eu lieu l'après-midi, alternativement à Anvers et à Bruxelles.

Au cours des séances générales les communications suivantes ont été entendues :

du Président: *La Commission royale des Monuments et des Sites et la loi sur la protection des monuments et des sites* (3 février); de M. de

Behault de Dornon: *Un portrait d'Otto Venius* provenant de la collection Félix Stappaerts (3 février); de M. Paul Rolland: *Roger de la Pasture (Van der Weyden) est-il le „Maître de Flémalle”* (3 février); de M. Jean Gessler: *Notes d'épigraphie critique* (7 avril); du comte Jos. de Borchgrave d'Altena: *Décors d'intérieurs mosans anciens* (7 avril); de M. Cam Tulpinck: *Le portrait de Martin Van Nieuwenhove à Bruges* (16 juin); de M. Maurice Sabbe: *Démêlés des Moretus avec les Pères Jéronymites de l'Escurial* (16 juin); de M. Baudouin van de Walle: *Textes dramatiques égyptiens récemment découverts* (16 juin); du baron Pierre Verhaegen: *Le Polyptyque du „Jugement dernier”, à Beaune* (4 août); de M. Joseph Destrée: *Sculptures de Tournai de la fin du XIV^e et du XV^e siècle* (4 août); de M. Paul Saintenoy: *Le Congrès français d'Archéologie de Toulouse* (13 octobre); de M. Paul Faider: *L'abbaye de Saint-Denis (Mons) et sa bibliothèque* (3 octobre); de M. Leo Van Puyvelde: *La dernière œuvre de Jean Van Eyck* (1^r décembre); de M. G. Van Doorslaer: *Jean Richefort et Noëi Baudouin, musiciens compositeurs du début du XVI^e siècle* (1^r décembre).

De plus, certaines visites ont été organisées sous la conduite obligeante et érudite de trois de nos membres: 1^o) le 3 février, à 11 heures, visite à l'Exposition Jacques Jordaens, organisée par M. A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus; 2^o) le 16 juin, à 11 heures, visite de la Galerie anversoise de l'Institut St-Ignace (documents graphiques anciens et modernes), organisée par le R. P. Ferdinand Peeters S. J.; 3^o) le 4 août après-midi, visite des chantiers d'agrandissement des Musées royaux du Cinquantenaire, sous la conduite de M. Jean Capart, Conservateur en chef.

La Commission des Publications s'est réunie le 4 août et le 13 octobre.

Une réunion supplémentaire de la Commission des Publications et des membres titulaires a eu lieu le 19 janvier à Bruxelles, en vue d'étudier les dispositions nouvelles proposées au sujet des publications de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Entre temps deux volumes de nos collections ont paru: le Bulletin de 1928 et le T. V de la 7^e série de nos Annales.

Le Bulletin a publié les études suivantes:

Paul Saintenoy: *Le Congrès International Etrusque de Florence en 1928.*

Baron Pierre Verhaegen: *L'architecture au Congrès de la Société française d'Archéologie à Dijon.*

Jean Gessler: *Notes critiques d'épigraphie.*

Le Tome LXXV de nos Annales porte la table ci-dessous:

Fernand Donnet et Paul Rolland: *L'influence artistique d'Anvers au XVIII^e siècle.*

Léon Le Febve de Vivy: *Une terre neutre en Ardenne au XVIII^e siècle: Bertrix.*

Albert Visart de Bocarmé: *De l'origine de quelques types monétaires belges.*

Paul Rolland: *Topographie tournaisienne gallo-romaine et franque: l'enceinte antique, le palais des rois francs, le mallus.*

Le Bulletin 1929 est à l'impression. Ce sera vraisemblablement le dernier spécimen d'une forme de publication qui sera remplacée, dès 1930, ainsi que sa forme jumelle: les Annales, par une Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art dont l'Académie royale d'Archéologie de Belgique prend en mains la direction.

Anvers, le 2 février 1930.

Le secrétaire,
PAUL ROLLAND

PROCÈS-VERBAUX

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 3 FEVRIER 1929.

Après une visite de l'Exposition Jacques Jordaens, faite le matin, à 11 heures, au Musée Plantin-Moretus, sous l'aimable conduite de notre confrère M. A. J. J. Delen, la séance s'ouvre à 2 heures, à Anvers, dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents : MM. le chevalier Lagasse de Loch, vice-président; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Bautier, de Behault de Dornon, De Ridder, Hasse, Kintsschots, Michel, Pâris, Saintenoy, Stroobant, Van den Borren, Van Doorslaer, Van Puyvelde, l'abbé Philippen, Bergmans, Soil de Moriamé, et Tahon, membres.

Sont excusés: Mgr. Lamy O. P.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre est lu et adopté sans observations.

M. Saintenoy fait part de la nécessité de nommer un universitaire d'origine flamande à la vice-présidence pour 1929, c'est-à-dire, ~~en~~ fait, à la présidence pour 1930, présidence qui entraînera celle du Congrès de la Fédération historique et archéologique, qui se tiendra à Anvers, l'année prochaine. Après un long échange de vues, le nom de M. Hulin de Loo, professeur à l'Université de Gand, mis en avant par M. Saintenoy, est adopté par l'assemblée. M. Saintenoy propose

également de nommer membre de l'Académie M. Caroly, avocat à Anvers, qui ne peut manquer de rendre de grands services à la Compagnie à l'occasion du congrès précité. Par dérogation aux statuts, M. Caroly est immédiatement nommé membre correspondant régnicole.

M. Saintenoy entretient encore l'assemblée des dispositions de la Fondation Universitaire à l'égard de l'Académie d'Archéologie et des conditions que cette Fondation mettrait à l'octroi d'un important subside. On décide de remettre la question à un prochain ordre du jour.

On décide également de voir porter à un prochain ordre du jour la reconstitution de la Commission des Publications.

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
A. VISART de BOCARME

* * *

SEANCE DU 3 FEVRIER 1929

La séance s'ouvre à 3 h. dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Sont présents : MM. le chevalier Lagasse de Locht, vice-président; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Bautier, de Behault de Dornon, De Ridder, Hasse, Kintsschots, Michel, Pâris, Saintenoy, Stroobant, Van den Borren, Van Doorslaer, Van Puyvelde, membres titulaires; MM. le comte de Borchgrave d'Altena, Delen, A. Joly, R. P. Peeters S. J., Van Schevensteen, Tulpinck, baron Van Zuylen van Nyevelt, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés : M. Jules Destrée, membre d'honneur; Mgr. H. Lamy, MM. l'abbé Philippen, Bergmans, Soil de Moriamé, Tahon, membres titulaires; Leuridan, Ganshof, R. P. de Moreau S. J., Sabbe, Velge, membres correspondants régnicoles.

Le Président adresse les félicitations de l'Académie d'Archéologie à MM. Van Puyvelde et Marcel Laurent, promus officiers de l'Ordre de Léopold, à M. Van den Borren, promu officier de l'Ordre de la Couronne, à M. Losseau, nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, et à M. l'abbé Philippen, nommé chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance du 2 décembre qui est approuvé.

Lecture est également faite par le secrétaire et le trésorier de leurs rapports respectifs sur l'exercice 1928. Ces rapports aussi sont adoptés.

Après quelques mots de remerciements à la compagnie, M. Visart de Bocarmé cède le siège présidentiel au Chevalier Lagasse de Locht qu'il félicite.

Le chevalier Lagasse de Locht remercie son prédécesseur ainsi que tous les confrères. Il prend pour sujet d'allocution inaugurale : *La Commission royale des Monuments et des Sites et la loi sur la protection des Monuments et des Sites*. Il détaille les rôles artistique, historique et scientifique de la Commission dont il relate la fondation, définit les fonctions — purement consultatives —, explique la constitution et parcourt l'histoire en s'attachant aux figures des anciens présidents. Il expose l'économie du projet de loi déposé récemment par M. le Ministre Vauthier. Sur sa proposition, l'Académie d'Archéologie, témoignant toute sa satisfaction pour le grand pas qui vient d'être fait dans le domaine de la conservation de nos richesses historiques et naturelles, décide d'adresser ses félicitations à MM. le Premier Ministre, le Ministre des Sciences et des Arts et le Ministre de la Justice.

M. de Behault de Dornon fait ensuite une communication sur une miniature, représentant un portrait d'Otto Venius, qui est en sa possession et qui provient de la collection de Felix Stappaerts. Il compare ce portrait à celui d'Otto Venius, peint par sa fille, qui se trouve au Musée de Bruxelles. Il émet certaines hypothèses sur l'origine de la pièce qu'il étudie.

M. Rolland aborde ensuite la question: *Roger de la Pasture (van der Weyden) est-il le „Maître de Flémalle”*? Analysant les deux derniers travaux sur la matière, ceux de MM. Renders et Jamot, il y trouve des défauts considérables de méthode. La critique technique peut, en

effet; laisser subsister l'hypothèse de deux artistes comme admettre celle d'un seul peintre. La documentation archivistique, d'autre part défend absolument de dédoubler l'entité Roger de la Pasture entre un Roger et un Rogelet.

Le président félicite M. Rolland et un échange de vues entre ce dernier et MM. Van Puyvelde, Edouard Michel et le R. P. Peeters se produit.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 7 AVRIL 1929

La séance s'ouvre à 2½ heures au Musée Royal des Beaux-Arts à Bruxelles, sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présent: MM. Van Heurck, trésorier; comte d'Aerschot, de Behault de Dornon, De Ridder, Jos. Destrée, Marcel Laurent, abbé Philippen, Soil de Moriamé, Tahon, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, membres.

Se sont excusés: MM. Rolland, secrétaire; Bautier, Comhaire, E. Michel, Pâris, Sibenaler, Van den Borren et Van Octroy, membres.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Hulin de Loo n'acceptant pas la charge de vice-président pour 1929.

L'élection d'un vice-président, pour 1929, nécessitée par le désistement de M. Hulin de Loo, est remise à la séance du mois de juin.

M. Van Bastelaer est élu membre titulaire.

On procède ensuite à l'élection de 3 membres correspondants régnicoles. Sont élus: au premier tour: MM. Faider, professeur à l'Université de Gand, et Closson, professeur au Conservatoire royal de Bru-

xelles; au second tour: M. Rahir, conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire.

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DU 7 AVRIL

La séance s'ouvre à 3 heures au Musée Royal des Beaux-Arts à Bruxelles sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: MM. Van Heurck, trésorier, comte d'Aerschot, de Behault de Dornon, De Ridder, Jos. Destrée, Marcel Laurent, abbé P'hilippen, Soil de Moriamé, Tahon, Van Doorslaer, Visart de Boscarmé, membres titulaires; comte Jos. de Borchgrave d'Altena, Gessler, Joly, Sander Pieron, chanoine Puissant, Velge, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés: MM. Rolland, secrétaire; Bautier, Comhaire, E. Michel, Pâris, Sibenaler, Van den Borren et Van Ortrooy, membres titulaires; Delen, Ganshof, P. de Moreau S. J., P. Peeters, Tulpinck, baron Verhaegen, membres correspondants régnicoles.

En l'absence du secrétaire, la parole est immédiatement donnée à M. Jean Gessler qui communique à la compagnie des *Notes d'épigraphie critique*.

M. Jean Gessler étudie quelques inscriptions, la plupart reproduites dans les Catalogues des collections conservées au Musée du Cinquantenaire, dressés par M. H. Rousseau.

Se basant d'abord sur le *Catalogue descriptif des reproductions en galvanoplastie*, il nous montre comment des inscriptions circulaires, mal coupées, peuvent donner lieu à des lectures impossibles qu'il convient de rectifier; il étudie ensuite quelques épitaphes reproduites dans le *Catalogue*

descriptif des frottis de tombes plates; il y signale et corrige des erreurs de transcription qui rendent ces épitaphes partiellement inintelligibles. Enfin, après un essai d'interprétation d'une dédicace énigmatique sur vitrail, à la cathédrale de Chartres, il montre, par un exemple typique, jusqu'où la manie des conjectures peut mener celui qui s'y livre inconsidérément.

Le comte Jos. de Borchgrave d'Altena fait défiler ensuite une série de projections représentant des *Décors d'intérieurs mosans anciens* qu'il commente. Il entretient ainsi l'assemblée de divers ornements que l'on trouve dans les demeures patriciennes et bourgeoises et dans les châteaux du Limbourg et de la province de Liège et du Namurois. Il examine au point de vue technique et artistique les œuvres des stucateurs, des ébénistes, des forgerons et des peintres à qui l'on doit là-bas une foule d'excellents travaux. Il mène ainsi son auditoire dans les vieux hôtels liégeois et dans nombre de châteaux entre autres à Hex, à Hamal, à Schoonbeek, à Colonster et à Aigremont. Il montre les beautés de Warfusée, de Donceel, d'Annevoie, de Ontaine. Il ne néglige pas le Limbourg Hollandais ni la région d'Aix-la-Chapelle.

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 16 JUIN 1929.

La séance s'ouvre à 2 heures à l'Hôtel-de-ville à Anvers, dans la salle des Mariages, sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: MM. Rolland, secrétaire, De Ridder, Hasse, Pâris, abbé Philippen, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, Soil de Moriamé et Stroobant, membres.

Sont excusés: MM. Van Heurck, trésorier, Bautier, de Behault de Dornon, Des Marez, Kintsschots, Tahon, Van den Borren.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux des séances du 3 février et 7 avril, qui sont adoptés.

Le président relate un entretien qu'il a eu avec M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, et l'autorisation qu'il a obtenue de ce dernier de tenir dorénavant à l'Hôtel de Ville les séances que l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique tient tous les quatre mois à Anvers. Des remerciements officiels seront adressés à l'Administration communale.

Sur la proposition de M. De Ridder, M. Van Cauwelaert est proclamé membre d'honneur. Par la même occasion, le baron G. Holvoet, gouverneur de la Province d'Anvers est promu membre d'honneur.

Après un échange de vues entre le Président, MM. Philippen, Stroobant, Van Doorslaer et le secrétaire, M. Soil de Moriamé, est proclamé vice-président pour l'année 1929. Il est entendu que, par voie de conséquence, M. Soil de Moriamé, auquel échoira la présidence en 1930, sera président du Congrès archéologique d'Anvers.

Passant à la réorganisation de la Commission des publications on y remplace MM. Paul Bergmans et le colonel De Witte par MM. Hasse et Van Puyvelde,

Sur la proposition de M. Pâris, on est d'accord pour remettre en vigueur l'article du règlement qui veut que toute communication, avant d'être publiée, soit soumise à la commission.

Le secrétaire ayant examiné le désir que les comptes rendus des ouvrages parvenus à la bibliothèque ne soient plus rédigés par lui seul mais soient, pour chaque discipline historique, confiés à des spécialistes on acquiesce à ce souhait. Il est également décidé à ce sujet que, sauf pour les ouvrages de luxe et les revues, on ne rendra compte que des études dont deux exemplaires parviendront à la bibliothèque. Un des deux exemplaires restera à cette bibliothèque, l'autre sera attribué au rapporteur. Le texte de cette décision figurera sur la couverture des publications de l'Académie.

Dix candidats sont présentés pour trois sièges de membre correspondant régnicole.

Au cours de la séance du 3 février, M. Saintenoy ayant, à propos du montant de la subvention de la Fondation Universitaire, adressé au

bureau un rapport préconisant l'insertion dans nos publications, de mémoires de personnes étrangères à l'Académie, le secrétaire, après avoir pris connaissance de ce rapport, déclare que l'Académie a depuis longtemps adopté cette manière de voir et cite quelques travaux qui ont été publiés dans ces conditions.

Malgré les démarches réitérées, la Fondation Universitaire n'a pas, pour l'exercice 1928-1929, modifié le montant de sa subvention qui continue de s'élever à 3000 frs.

La séance est levée à 31½ heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DU 16 JUIN 1929

La séance s'ouvre à 31½ heures à l'Hôtel de Ville d'Anvers dans la salle des Mariages, sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Rolland, secrétaire; De Ridder, Hasse, Pâris, abbé Philippen, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, Stroobant, membres titulaires; Sabbe, Tulpinck, Van Schevensteen, le R. P. F. Peeters, van de Walle, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Heurck, trésorier; Bautier, de Behault de Dornon, Des Marez, Kintsschots, Tahon, Van den Borren, membres titulaires: MM. Delen, Ganshof, Hoc, P. de Moreau S. J., chevalier de Schaetzen et Velge, membres correspondants régnicoles.

Le Président fait savoir qu'à la suite d'un entretien avec M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, les séances anversoises de l'Académie d'Archéologie auront lieu dorénavant à l'Hôtel de Ville.

Des remerciements officiels seront adressés à l'Administration communale d'Anvers.

Le Président donne également connaissance de la nomination qui vient d'être faite, en séance des membres titulaires, de M. Soil de Moriamé, comme vice-président de l'Académie d'Archéologie pour 1929.

Le Président adresse les félicitations de la compagnie à MM. Tourneur, promu chevalier de l'Ordre de Léopold, et Faider, nommé chevalier du même ordre.

Lecture est faite par le secrétaire des procès-verbaux du 3 février et du 7 avril. Ces procès-verbaux sont adoptés.

Le secrétaire donne également lecture de la correspondance qui se compose de lettres de remerciements de MM. Faider, Closson et Rahir, élus membres correspondants régnicoles, d'un faire part du décès de S. E. le cardinal Gasquet, bibliothécaire et archiviste de la Sainte-Eglise Romaine.

«L'Association française pour l'avancement des sciences» annonçant la tenue d'un Congrès au Havre en 1929, personne ne se présente pour y représenter l'Académie d'Archéologie au sein de la Sous-section d'Archéologie et d'Histoire.

„La Société du Vieux-Liège” demandant de participer à l'érection d'un mémorial à élever à l'historien régionaliste Marecellin La garde, il est décidé de s'en tenir à la règle générale que suit l'Académie de s'abstenir de toute intervention pécuniaire.

La parole est donnée à M. C. Tulpinck qui entretient l'assemblée de certaines traces de triangulation qu'il a remarquées, à la suite d'un nettoyage, sur le *portrait de Martin van Nieuwenhove*, dû à Memlinc, à l'hôpital Saint-Jean à Bruges. M. Tulpinck ne parvient pas à s'expliquer l'utilité de ce travail mais conclut que Memlinc dut être aussi savant que peintre.

Quelques membres, dont le président et MM. Philippen et Visart de Bocarmé, expriment leur scepticisme au sujet de pareille triangulation. M. Tulpinck précise qu'il n'a fait qu'une constatation sans être arrivé à une explication.

Le président remercie et félicite M. Tulpinck.

M. Maurice Sabbe expose alors les *Démêlés des Moretus avec les Pères Jéronymites de l'Escurial*. Faisant de suggestifs emprunts aux archives du Musée Plantin, il décrit le voyage que Balthazar Moretus fit

en Espagne, en 1680, pour le recouvrement d'une dette que les Jéronymites de l'Escurial avaient contractée envers les Moretus qui les fournissaient de livres liturgiques.

Après avoir reçu les compliments du président, M. Sabbe passe la parole à M. Baudouin van de Walle, qui tient la compagnie au courant des *Textes dramatiques égyptiens récemment découverts*. M. Van de Walle montre l'importance de ces textes qui confirment les dires des voyageurs grecs et les présomptions des égyptologues sur l'existence d'une littérature dramatique en Egypte. Il étudie notamment un texte d'Abydos et un autre du Ramesseum de Thèbes, qui représentant, soit une sorte de livret d'oratorio avec récitant et acteurs, soit un guide de régisseur, tous deux empreints d'un caractère religieux et magique, mais contenant toutefois des éléments susceptibles d'évolution.

Le président remercie et félicite M. van de Walle.

La séance est levée à 4½ heures.

La séance avait été précédée, le matin, d'une visite de la «Galerie Anversoise: documents graphiques anciens et modernes» de l'Institut Saint-Ignace, sous la conduite aimable et érudite du R.P. Ferd. Peeters S. J. Assistaient à cette visite, MM. Lagasse de Locht, président, Rolland, secrétaire, Hasse, Pâris, abbé Philippen, Soil de Moriamé, Stroobant, Visart de Bocarmé et Van de Walle.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 AOUT 1929.

La séance s'ouvre à 2½ heures à Bruxelles dans les locaux des Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire, sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Rolland, secrétaire; de Behault de Dornon, Capart, De Ridder, Jos. Destrée, abbé Philippen, Tahon, Visart de Bocarmé.

Sont excusés: MM. Van Heurck, trésorier, comte d'Aerschot, Bautier, Bergmans, Comhaire, Kintsschots, Pâris, Van den Borren, Saintenoy.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 16 juin qui est adopté sans observations.

Le secrétaire et le trésorier sont réélus par acclamations pour un terme de trois ans.

On procède à la présentation définitive des candidatures pour 3 sièges de membre correspondant régnicole. Onze candidatures sont retenues.

La séance est levée à 2 3/4 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DU 4 AOUT

La séance s'ouvre à 3 h. dans les locaux des Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire à Bruxelles, sous la présidence du chevalier Lagasse de Loch, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Rolland, secrétaire, Jules Destrée, membre d'honneur, de Behault de Dornon, Capart, De Ridder, Jos. Destrée, Hasse, Hulin de Loo, Laurent, abbé Philippen, Tahon, Visart de Bocarmé, membres titulaires; Delen, Faider, Ganshof, Joly, P. Peeters S. J., Van Schevensteen, Velge et le baron Pierre Verhaegen, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Van Heurck, trésorier; comte d'Aerschot, Bautier, Bergmans, Comhaire, Kintsschots, Pâris, Van den Borren, Saintenoy, membres titulaires; P. de Moreau S. J., chevalier de Schaetzen et Tulpinck, membres correspondants régnicoles.

Le président fait part de l'élection de M. Paul Saintenoy en qualité de membre correspondant de l'Institut de France. Il propose de lui adresser les félicitations de l'Académie. La compagnie applaudit.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin est lu et adopté.

Lecture est également faite de lettres du baron Holvoet, gouverneur de la Province d'Anvers et de M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, nommés membres d'honneur.

L'Institut international de Coopération intellectuelle ayant assumé la création d'un Office central de collaboration scientifique internationale près l'Université de Paris et ayant demandé l'avis de l'Académie d'Archéologie sur l'organisation éventuelle d'un établissement similaire en Belgique, le secrétaire fait part de sa réponse qui est ratifiée par la compagnie.

La parole est donnée au baron Pierre Verhaegen qui entretient l'assemblée du *Polyplyque du „Jugement dernier”* à Beaune. L'orateur, après une description détaillée de l'œuvre étudiée les problèmes de son attribution et de sa date. Pour le premier, il conclut à la paternité de Roger Van der Weyden. Quant à la seconde, il la place entre les années 1443 et 1449. Cette communication est suivie d'un long et intéressant échange de vues entre MM. Jules Destrée, Hulin de Loo, Ganshof, Marcel Laurent et Rolland.

M. Joseph Destrée, au cours d'une conférence promenade, parle ensuite de *Sculptures de Tournai de la fin du XIV^e et du XV^e siècle*. S'aidant de monuments originaux et de reproductions conservés au Musée, il essaie de mettre en relief certains caractères — négatifs ou positifs — de l'art lapidaire tournaisien de la fin du Moyen Age. Cette conférence donne lieu à un échange de vues entre M. Destrée et plusieurs membres.

La séance est levée à 5 heures.

Elle est suivie d'une visite des chantiers de construction des nouvelles galeries et salles du Musée sous la conduite du conservateur en chef, M. Jean Capart.

PAUL ROLLAND
Le Secrétaire,

Chevalier LAGASSE de LOCHT
Le Président,

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 13 OCTOBRE 1929

La séance s'ouvre à 2½ heures, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville d'Anvers, sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Rolland, secrétaire; De Ridder, Hasse, Laurent, Pâris, Philippen, Van Doorslaer, Van Ortrov, Visart de Bocarmé, membres.

Sont excusés: MM. Bautier, de Behault de Dornon, Comhaire, Des Marez, Destrée, Kintsschots, Tahon, Van den Borren, Van Puyvelde.

Le procès-verbal de la séance du 4 août est lu et adopté.

Le trésorier, M. E. Van Heerck ayant, pour raison de sante, demandé d'être relevé de ses fonctions, et toute insistance pour le faire revenir sur sa décision étant demeurée vaine, la compagnie lui donne par acclamations, comme remplaçant M. G. Hasse. Le secrétaire transmettra à M. Van Heurck les regrets et les remerciements de l'Académie et le priera de se mettre en rapports avec M. Hasse.

Quatre sièges de membre correspondant régnicole étant vacants on décide que le premier d'entre eux sera occupé par M. Paul Lacoste, membre correspondant étranger, revenu habiter la Belgique. Les trois autres sièges sont dévolus, au premier, au second et au troisième tour de scrutin respectivement à M. Jacques Breuer, attaché aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire, à Me Crick-Kuntziger, attaché aux mêmes Musées, et à M. d'Hoop, conservateur aux Archives Générales du Royaume.

Deux membres titulaires refusant de payer la cotisation annuelle sont exclus de l'Académie.

M. Paul Saintenoy fait part des propositions de la Fondation Universitaire relatives à un projet de fusionnement des publications de sociétés belges s'occupant d'archéologie en un seul organe qui serait placé sous l'autorité de l'Académie d'Archéologie. Une forte subvention serait assurée à cette publication.

Cette proposition soulève de l'opposition et, après un long échange de vues, on décide de l'examiner au cours d'une réunion spéciale des membres titulaires qui se tiendrait à Bruxelles. Entretemps on s'informerait auprès de la Fondation Universitaire dans le but d'obtenir des précisions.

La séance est levée à 2 3/4 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1929

La séance s'ouvre à 21½ heures dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville d'Anvers, sous la présidence du chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Rolland, secrétaire; Hasse, trésorier; De Ridder, Laurent, Pâris, abbé Philippen, Van Doorslaer, Van Ortroy, Visart de Bocarmé, membres titulaires; MM. Faider, Losseau, R. P. Peeters S. J., Sabbe, Van Schevensteen, van de Walle, membres correspondants régnicoles.

Sont excusés: MM. Bautier, de Behault de Dornon, Comhaire, Des Marez, Destrée, Kintsschots, Tahon, Van den Borren, Van Puyveldé, membres titulaires; Caroly, Ganshof, P. de Moreau S. J., Chevalier de Schaetzen, Tulpinck, Vannérus, Velge, membres correspondants régnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 4 août est adopté sans observations.

Le président déplore le décès de M. Waltzing, professeur à l'Université de Liège, membre correspondant régnicole depuis 1902, et la démission de M. E. Van Heurck en qualité de trésorier. Il annonce que toute instance étant inutile, M. Van Heurck vient d'être remplacé

par M. Hasse. Viennent également d'être élus membres correspondants régnicoles M. Paul Lacoste, M. Jacques Breuer, attaché aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire à Bruxelles, Me Crick-Kuntziger, attaché aux mêmes musées et M. d'Hoop, conservateur aux Archives Générales du Royaume.

Le secrétaire donne connaissance de la correspondance qui consiste en une lettre de remerciement de M. Paul Saintenoy, à qui avaient été adressées des félicitations à l'occasion de son élection comme membre correspondant de l'Institut de France, une invitation à la réouverture du Roerich Museum, à New York, une annonce de vacance d'un poste de conservateur au Musée National de Dublin.

M. Saintenoy fait rapport sur le *Congrès français d'archéologie de Toulouse* et dépose son manuscrit en vue de son insertion dans le Bulletin de l'Académie. Le Président remercie M. Saintenoy.

M. Paul Faider parle ensuite de l'*abbaye de Saint-Denis de Mons* et principalement de sa *bibliothèque*. Après avoir exposé, en larges traits, l'histoire de cette abbaye il conte celle de sa précieuse librairie qui, à la Révolution, est passée presque complètement — c.-à-d. représentée par 4.600 volumes — à la bibliothèque de la ville de Mons. L'orateur détaille les précieux mss. à miniatures — notamment les „Confessions” de S. Augustin du scribe Lisiardus et le volume illustré par André de Nivelles, — il analyse les imprimés et, en passant, indique les influences qui ont présidé à la formation de la bibliothèque. En terminant, M. Faider offre à la bibliothèque de l'Académie un catalogue imprimé des reliures remarquables de la bibliothèque communale de Mons.

Le Président félicite et remercie M. Faider.

La séance est levée à 4 1/4 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1^r DECEMBRE 1929

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence du Chevalier Lagasse de Locht, président.

M. Rolland, indisposé, M. Hasse, trésorier, fait fonction de secrétaire.

Sont présents : MM. Soil de Moriamé, vice-président, Van Puyvelde, vicomte Terlinden, van den Borren, van Doorslaer, A. de Béhault de Dornon, Pâris, A. Visart de Bocarmé, Bautier, Tahon, Michel, Destrée, De Ridder.

Sont excusés: M. Rolland, secrétaire, Mgr. Lamy, MM. Kintschots, Philippen.

M. le Président donne la parole à M. Saintenoy qui donne lecture

1°. de la correspondance échangée avec la Fondation Universitaire (lettre René Sand) et lui-même au sujet de la création d'une publication archéologique nationale et la réponse du 13 mars 1929, disant que la commission des publications examinera la demande de subside.

2°. d'une lettre du secrétaire M. Rolland à la Fondation Universitaire et d'une réponse du 15 octobre de la Fond. Univ.

3°. d'une lettre de M. Rolland à M. Saintenoy du 5 novembre 1929 et de la réponse du 6 novembre 1929.

4°. d'une lettre du 9 novembre 1929 de la Fondation Unversitaire et d'une lettre à M. Willems.

M. Saintenoy en conclut que la Fond. Universitaire ne veut pas subsidier les sociétés locales ou régionales et veut subsidier une seule publication.

Le Président résumant le débat dit qu'il est inutile de discuter aujourd'hui la proposition de M. Saintenoy et demande s'il ne faut pas d'accord avec M. Saintenoy, conférer avec toutes les Société.

M. Destrée se demande si tous les travaux étant concentrés à l'Académie Royale d'Archéologie, les bons travaux ne diminueront pas en province.

M. Van Puyvelde, d'accord en général avec la proposition Saintenoy, demande quel sera le rôle de l'Académie vis-à-vis de la Fondation Universitaire.

M. le Président propose une réunion sous la direction de l'Académie, mais avec un programme.

M. De Ridder approuve cette idée.

M. Van Doorslaer demande que les Sociétés locales soient éclairées avant tout.

Résolutions: 1°. une commission composée du Président, du Vice-Président, du Secrétaire, du Trésorier et des membres de la commission des Publications se réunira dans le plus bref délai pour soumettre un programme à une réunion ultérieure des membres titulaires et des délégués des sociétés locales et provinciales d'archéologie;

2°. le programme sera discuté et modifié dans une réunion des membres titulaires et des délégués des sociétés provinciales et locales d'archéologie;

3°. dès que l'accord se sera établi, l'Académie s'entendra définitivement avec la Fondation Universitaire.

Les candidatures de membres correspondants régnicoles sont remises à la prochaine séance.

Le trésorier ff. de secrétaire,
G. HASSE

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 1929.

La séance est ouverte à 21½ heures, sous la présidence de M. le chevalier Lagasse de Locht, président, à Bruxelles, au Musée ancien.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Hasse, trésorier; Breuer, van de Walle, Tahon, Visart de Bocarmé, Van den Borren, Saintenoy, De Ridder, Van Schevensteen, Chevalier de Schaet-

zen, R. P. Peeters, Sander Pierron, Pâris, Me Crick-Kuntziger, van Doorslaer, Bautier, Michel, Terlinden, Van Puyvelde, Destrée, Poupeye.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et surtout à Mme Crick-Kuntziger et leur adresse quelques mots.

Sont excusés: M. Rolland, secrétaire, Mgr. Lamy, MM. Kintschots, de Puydt, Philippen, Velge.

Lecture est donnée de lettres de remerciements de Me Crick-Kuntziger et de MM. Paul Lacoste, Jacques Breuer et A. d'Hoop, élus membres correspondants régnicoles.

M. le Président donne la parole à M. Van Puyvelde qui va nous parler d'un tableau de Jean Van Eyck. Le *Grand Tryptique*, qui vient de quitter la Belgique, frappe par ses qualités picturales et le sens artistique de sa conception. Il le compare au tableau de Bruges par la remarquable façon de peindre les détails et la perfection de la peinture aérienne. L'œuvre avait mauvais nom, mais on a enlevé les surpeints. Fierens-Gevaert et Hulin l'attribuaient cependant à Jean Van Eyck. M. le Président félicite vivement M. Van Puyvelde pour sa belle et intéressante communication.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Van Doorslaer qui parle de deux musiciens maîtres de chapelle à St-Rombaut : Jean de Ricciafort et Noël Baudouin. M. Van Doorslaer passe en revue les transformations du Chant aux 12^e, 13^e, 14^e, 15^e siècles, la musique et les musiciens malinois.

M. le Président félicite l'orateur pour ses recherches musicologiques toujours si intéressantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le trésorier ff. de secrétaire,
G. HASSE

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT

* * *

SEANCE EXTRAORDINAIRE des MEMBRES TITULAIRES
DU 19 JANVIER 1930 au Palais des Académies.

La séance est ouverte sous la présidence du Chevalier Lagasse de Locht, président.

Sont présents: Messieurs Pâris, Bautier, de Béhault de Dornon, Tahon, Visart de Bocarmé, Destrée, Michel, Van Doorslaer, Laurent, de Ridder, Saintenoy, Hasse, trésorier.

Se sont fait excuser: MM. Rolland, secrétaire; Van den Borren, Van Ortroij.

Le président chevalier Lagasse de Locht félicite M. Saintenoy pour sa nomination de membre correspondant de l'Académie, puis lui donne la parole pour communiquer sa proposition de créer une revue d'Archéologie.

M. Saintenoy donne lecture de la proposition suivante :

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique,

Etant entendu que les Société fédérées restent maîtresses, s'il leur convient, de continuer à publier — en dehors et en plus de la nouvelle revue d'archéologie et d'histoire de l'art ancien;

Considérant que l'activité des Société fédérées d'archéologie et d'histoire régionales et locales en Belgique est dans un profond marasme depuis la grande guerre,

que ni les pouvoirs publics, ni le zèle de leurs membres ne peuvent y remédier;

que seule l'Académie royale d'archéologie de Belgique est à même de recevoir une subvention annuelle de la Fondation universitaire à cause de son caractère national;

que celle-ci entend ne subsidier qu'une seule revue pour chaque science;

que dans ces conditions, il y a lieu pour notre académie de remplir une obligation patriotique en invitant les membres de toutes les sociétés fédérées à l'aider à remplir cette mission;

considérant que la création d'une revue belge d'archéologie groupant les travaux de nos membres académiciens et ceux des membres des sociétés fédérées, affiliées à la Fédération archéologique et historique de Belgique répond à une urgente nécessité du temps présent;

considérant que cette revue peut exister sans nuire à la prospérité des sociétés fédérées;

considérant que tout au contraire la possibilité qui leur est offerte de permettre la publication des travaux de leurs membres leur donnera un renouveau de vie scientifique;

charge sa Commission des publications de poursuivre les négociations en cours avec la Fondation universitaire et approuve les échanges de vues intervenus jusqu'ici entre son délégué et la Fondation.

M. Saintenoy donne ensuite lecture des rétroactes et explique que la Soc. d'Archéologie de Bruxelles s'est vu refuser tout subside par la Fond. Univ. parce que Société purement locale. La Fondation Univ. trouve que les publications de l'Académie ne répondent plus à ses désirs et a d'ailleurs réduit pour ce motif son subside à 3.000 frs. L'Académie a réduit des 3/4 ses publications depuis 10 ans; nous devons entrer dans une voie nouvelle et tirer à 1200 exemplaires, la Fond. Univ. se fait fort de donner 4 à 500 abonnés, et il faudrait encore en trouver 300.

M. le Président donne lecture de lettres du secrétaire M. Rolland et de Messieurs Pirenne et Van Puyvelde et en conclut qu'ils sont également partisans d'une revue belge d'archéologie.

L'assemblée adopte ensuite la proposition Saintenoy, puis le Président propose de réunir bientôt les délégués des Sociétés locales et provinciales avec le comité de publication et M. Willems à la Fondation Universitaire. Adopté.

M. Bautier demande d'unifier la revue nouvelle avec celle de l'histoire de l'art ancien.

M. Michel suggère que peu à peu la revue soit celle de l'art ancien.

M. Destrée se demande si réunir l'art et l'archéologie n'est pas trop entreprendre.

M. De Ridder propose d'y insérer régulièrement un résumé des publications locales.

M. Van Doorslaer propose de publier la revue en disant qu'elle se fait sous les auspices de l'Académie.

M. Hasse propose d'élargir la Commission des Publications.

M. le Président termine la discussion en remarquant que pour le fond tout le monde est d'accord sauf à observer certaines modalités et propose que M. Saintenoy continue à s'entendre avec la Fondation Universitaire. Adopté.

Sur proposition du Président M. le D^r Van Doorslaer est proclamé à l'unanimité vice-président pour 1930.

Le trésorier ff. de secrétaire,
G. HASSE

Le Président,
Chevalier LAGASSE de LOCHT



La Commission royale des Monuments et des Sites, et le Projet de loi sur la protection des Monuments et des Sites

par

le chevalier LAGASSE de LOCHT, Président.

Messieurs et Chers Collègues,

Je ne me fais aucune illusion. En m'appelant au grand honneur de présider, pendant une année, cette belle et savante Académie royale d'archéologie, vous avez voulu rendre hommage à la Commission royale des Monuments et des Sites, que je préside depuis le 22 mai 1897, c'est-à-dire depuis bientôt 32 ans, sans que j'aie jamais songé à pareil honneur ni à pareille tâche; tout simplement, par ordre exprès de S. M. le Roi Léopold II, transmis par feu son Ministre Mr. de Bruyn.

Aussi ne vous étonnerez-vous pas que je saisisse l'occasion de vous adresser l'allocution présidentielle et coutumière, en vous entretenant, quelques instants, et de cette Institution et du Projet de loi sur la protection des Monuments et des Sites au triple point de vue des intérêts artistiques, historiques et scientifiques.

La Commission royale des Monuments a été instituée en vertu de l'arrêté royal donné à Bruxelles, le 7^e janvier 1835, il y a plus de 95 ans, par le Roi Léopold I^{er} et contresigné par le Ministre de l'Intérieur comte de Theux.

Cet arrêté royal ne comprend que trois articles: le premier définissant les fonctions consultatives de la Commission; le second nommant

les membres; le troisième chargeant le Ministre de l'Intérieur de l'exécution.

L'Article premier est ainsi conçu:

Une commission est instituée à l'effet de donner son avis à la demande de Monsieur le Ministre de l'Intérieur;

1° sur les réparations qu'exigent les monuments du pays remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils rappellent; par leur importance sous le rapport de l'art;

2° sur les plans relatifs aux constructions et réparations des édifices mentionnés dans l'art. 2 de l'arrêté du 16 août 1824 et d'autres édifices publics.

Cet arrêté du 16 août 1824, signé par le Roi Guillaume, est relatif aux attributions des Fabriques d'église.

L'art. 2 nomme membres: François comte de Robiano, président; Amédée comte de Beaufort; Navez, peintre d'histoire; Suys, architecte; Roger Ingénieur en chef des Pont et Chaussées; Roelandt, architecte, à Gand; Bourla, architecte, à Anvers; Renard, architecte, à Tournai; Decraene, architecte.

L'art. 3 charge de l'exécution, le Ministre de l'Intérieur.

L'arrêté royal du 31 mai 1860, proposé et contresigné par le Ministre de l'Intérieur Charles Rogier et le Ministre de la Justice Victor Tesch, stipule la nomination dans chaque province de membres correspondants de la Commission royale des Monuments chargés de coopérer aux travaux de celle-ci.

Ils se réunissent, au moins une fois tous les trois mois, dans le chef-lieu de la province, sous la présidence du Gouverneur. Tous les ans, à Bruxelles, se tient une réunion générale de la Commission des Monuments et des correspondants.

Un arrêté royal du 30 juin 1862, contresigné par le Ministre de l'Intérieur Alphonse Van den Peereboom et par le Ministre de la Justice Victor Tesch approuve un Règlement pour l'ordre des travaux de la Commission royale.

J'eusse voulu retrouver la minute du Règlement d'ordre. Il y a lieu de croire qu'elle a été écrite tout entière de la main de Jules.

Dugniolle, qui fut le premier secrétaire de la Commission royale depuis le 9 janvier 1837 jusqu'au jour de sa mort, à Paris, le 1^{er} mai 1865. Il y fut emporté par un mal foudroyant en l'hôtel de M. Champion de Villeneuve, son ami, à l'âge de cinquante-un ans.

Cette minute s'est perdue dans l'incendie qui éclata au Ministère de l'Agriculture, de l'Intérieur et des Travaux publics en 1887. Depuis lors, les archives de la Commission royale ne remontent plus au-delà de 1864.

A Dugniolle, comme secrétaire, succéda, pendant 26 années, Jean-Baptiste Rousseau, qui fut en même temps Directeur général des Beaux-Arts et membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. Puis vint Massaux, de tant regrettée mémoire, dont j'ai fait l'éloge par ailleurs. Nommé le 28 novembre 1891, quinze jours après la mort de Rousseau, il mourut, toujours à la tâche, en 1911. Depuis lors, le Secrétariat est occupé par MM. Houbar et Possoz, ce dernier étant l'adjoint du premier. Pendant la guerre, le premier a servi sous les drapeaux, le second est resté à notre disposition pour les nombreux et importants services que la Commission royale a remplis alors. Je les ai rappelés dans le mémoire publié, en 1919, dans le *Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie* et dans celui du *Touring Club* sous le titre :

«*La Commission royale des Monuments et des Sites pendant la guerre*».

Il y avait d'ailleurs, avant la guerre, une raison qui justifiait la nomination d'un Secrétaire-adjoint.

Par arrêté royal du 29 mai 1912, signé par S. M. le Roi Albert, contresigné par MM. les Ministres des Sciences et des Arts, P. Poulet, ainsi que de la Justice, H. Carton de Wiart, une section des sites a été ajoutée à celle des monuments. Cette section se compose de neuf membres au moins et de quinze au plus et aux 1^o et 2^o de l'arrêté royal du 7 janvier 1835, qui sont maintenus et rappelés, sont ajoutés les 3^o et 4^o suivants :

(Une Commission est instituée à l'effet de donner son avis à la demande du Ministre compétent) :

3° sur les projets de travaux susceptibles de compromettre l'existence ou de porter atteinte à l'intégrité des sites les plus intéressants du pays;

4° sur les avant-projets et projets concernant des travaux de voirie qui, dans les villes ou ailleurs, touchent directement ou indirectement à des questions d'esthétique.

Il résulte de ce nouveau texte ajouté à l'ancien qu'il y a maintes questions mixtes intéressant les deux sections. Aussi l'art.4 de l'arrêté royal du 20 mai 1912, stipule-t-il ceci :

„ Lorsqu'une question revêt un caractère mixte, la Commission des Monuments et des Sites peut, sur la convocation de son président, en délibérer en séance plénière. ”

En pratique, la section des Monuments se réunit tous les après-midi des samedis de l'année, à part six semaines de vacances, de fin août au commencement d'octobre. Chaque mois, une des séances hebdomadaires est consacrée d'abord à la section des Sites, puis à celle des Monuments et les objets à l'ordre du jour, qui regardent les deux sections, sont fixés à la fin de l'ordre du jour de la section des sites et au commencement de celle des monuments, si bien qu'il est ainsi facile et pratique de réunir les deux sections.

La moyenne des dossiers soumis chaque samedi, à la Commission royale' atteint vingt au moins. En 1928, elle a délibéré sur 1266 dossiers.

L'arrêté royal du 29 mai 1912 a été complété par celui du 15 juin de la même année nommant, dans la section des sites, 15 membres. Il n'est pas défendu qu'un membre soit à la fois dans les deux sections. Mais, ce cas est très rare. Sans compter le Président qui appartient de droit aux deux sections, notre distingué Collègue, M. Saintenoy, est le seul à qui ait été attribuée cette distinction toute particulière et bien méritée.

Votre Président n'a eu que trois prédécesseurs: le comte François de Robiano, lié d'amitié avec les comtes Félix et Frédéric de Mérode ainsi qu'avec Charles Rogier, n'occupa la présidence qu'un an, sa mort étant survenue le 6 juillet 1836.

Son successeur le comte Amédée de Beaufort, qui fut, en même temps, membre de la Commission administrative de la Bibliothèque royale à Bruxelles; membre du Conseil héraldique; de la Commission des Musées royaux de peinture et de sculpture de Bruxelles et chargé, en 1847, de la direction du Musée royal d'armures et d'antiquités, présida, 22 années durant, jusqu'à sa mort survenue en 1858.

Il n'était alors âgé que de cinquante-quatre ans.

Il remplit cette trop courte et brillante carrière avec une grande conscience et une assiduité qui ne se démentit jamais.

Jusqu'à cette heure, ni personne ni les archives ne nous ont fait découvrir la raison pour laquelle la Présidence de la Commission royale fut inoccupée depuis la mort du comte de Beaufort jusqu'à la nomination de Wellens.

L'intérim dura sept années et fut rempli successivement, de 1858 à 1861, par l'architecte Suys, Vice-Président et de 1861 à 1865, par le Baron de Roisin, nommé Vice-Président en 1861, en remplacement du peintre Navez, démissionnaire.

Suys fut un éminent architecte, né à Ostende le 6 juillet 1783. Il étudia successivement à l'Académie de Bruges et, à Paris, dans l'atelier de l'architecte Perrier.

L'Institut impérial de France lui décerna, en séance publique du 3 octobre 1812, le grand prix d'architecture en même temps que le titre de pensionnaire de l'Académie française à Rome.

Il publia des ouvrages restés classiques, dont l'un avec la collaboration d'Haudecourt. Après trois mois de voyage dans l'Italie insulaire, il en rapporta un portefeuille de dessins parmi lesquels des études de restauration du temple de Jupiter Olympien ou des Géants à Agrigente, antérieures à celles de l'architecte-archéologue Hitterf .

Plus tard, il fut directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Amsterdam et membre de l'Institut Royal des Pays-Bas.

Rappelé à Bruxelles en 1825 pour remplir les fonctions d'architecte des Palais et des édifices publics du Royaume des Pays-Bas, il s'y fixa définitivement, en bon patriote, après 1830.

On lui doit notamment les plans du quartier Léopold; de l'église St-Joseph; de la restauration de Ste-Gudule; des bâtiments du Jardin Botanique.

Il mourut le 11 juillet 1861 à 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, tandis qu'il était Directeur de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique.

Le baron Ferdinand de Roisin continua l'intérim de la Présidence jusqu'en 1865. Il était un érudit de l'école allemande, quoiqu'il eût fait ses premières études, en France, au Collège d'Acheul. Son père, exerçant un commandement militaire sous le gouvernement hollandais, ne voulut point servir sous le drapeau belge et se retira à Bonn.

Un jour que le commandant de Roisin inspectait son cantonnement, il découvrit, chez un brigadier de gendarmerie, un jeune écolier de treize ans, dont les dessins et quelques embryons de sculpture le frappèrent. Il prit cet enfant sous sa protection; il l'aïda et parvint à l'envoyer à l'Académie d'Anvers.

Cet enfant devint Antoine Wiertz.

de Roisin fut un collaborateur assidu des *Annales archéologiques* de Didron; Secrétaire général du Congrès historique et archéologique de Lille; en 1843, il publia une monographie de la Cathédrale de Trèves s'étendant du IV^e au XIX^e siècle.

En 1862-1863, de Roisin fit paraître dans le *Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie*, qui est l'organe officiel de la Commission royale, une étude sur „l'art monumental belge” qu'apprécia beaucoup la critique d'Outre-Rhin.

Retiré à Tournai, il se dévoua jusqu'à donner, lui-même, un cours d'archéologie au séminaire épiscopal. Il mourut, à la fin de 1876, en son château de Marbécque (Département du Nord).

Le 13 février 1865, l'intérim prit fin par la nomination de M. Wellens, Inspecteur général des Pont et Chaussées. Mon éminent prédécesseur fut nommé membre de la Commission royale des Monuments le 6 novembre 1862. Il resta à la tête de l'institution pendant 32 années, jusqu'en l'année 1897, qui fut celle de sa mort. Il avait 84 ans.

Wellens, notamment, dirigea le Corps remarquable d'ingénieurs et d'architectes qui prêtèrent aux géniales conceptions de Poelaert l'aide de leur expérience technique et administrative.

Ce fut à cette collaboration que le grand artiste dut de pouvoir déployer, à l'aise, l'essor de sa puissante imagination et doter la capitale du Palais de Justice gravé dans la mémoire admirative des visiteurs étrangers.

En prenant séance, pour la première fois, à la Commission Royale des Monuments, le 22 mai 1897, tandis que je faisais l'éloge de mon prédécesseur, je m'écriai en parlant de lui: „Trente-deux ans de présidence! Je ne m'en souhaiterai pas autant!” Et m'y voici à trois mois près. C'est bien la vie courte, mes chers collègues! Aussi, avons-nous raison de la bien occuper.

Je vous ai fait connaître les lettres patentes de la Commission royale des Monuments et des Sites. J'ai cité et loué, comme ils le méritaient, les dirigeants et les ouvriers de cette Institution. Je finirai à son sujet, quand je vous aurai dit un mot de deux organismes importants qui aident à sa mission.

Le Comité mixte des objets d'art institué, au chapitre VIII des articles 41, 42, 43 et 44 du Règlement d'ordre de la Commission royale approuvé par l'arrêté royal du 30 juin 1862 et déjà cité.

La Commission désigne, au scrutin secret, trois de ses membres qui se joignent aux trois commissaires désignées par l'Académie royale de Belgique pour former un Comité mixte et permanent des objets d'art.

Il examine les questions qui lui sont déférées par la Commission. L'un des Vice-Présidents est particulièrement chargé de diriger les travaux du comité.

Il fonctionne régulièrement et l'une de ses principales occupations est de veiller à la conservation des tableaux dans les églises et les édifices publics à l'exception des musées officiels. A la suite de nombreuses inspections du Comité mixte, notre regretté et éminent collègue le baron Kervyn de Lettenhove dressa un rapport qui fit sensation à l'Assemblée générale statutaire de l'année 1927. „Mes chers Collègues, nous disait-il, ” j'ai, en votre nom à tous, signalé consciencieusement le pénible état du ” grand nombre de nos tableaux. Mais la plupart peuvent encore être ” sauvés, j'ai hâte de l'ajouter et j'espère qu'ils le seront.”

Ce beau rapport a été officiellement adressé aux Ministres compétents et fortement appuyé auprès d'eux par la Commission royale.

Dès 1898, nous avons adressé des propositions fermes afin que soient dressés, au nom du Gouvernement, par les soins de la Commission royale des Monuments, des Inventaires définitifs des Monuments. Plusieurs provinces, celles d'Anvers, du Brabant, du Hainaut et quelque peu la Flandre Orientale se sont chargées, à leurs propres frais et avec la collaboration de nos membres correspondants, de procéder à des inventaires particuliers. Les publications, à ce propos, de notre regretté et éminent Secrétaire feu M. Fernand Donnet; de notre cher et savant Collègue M. Soil de Moriamé et du Comité provincial de nos correspondants dans le Brabant sont remarquables; elles restent de très importantes contributions à l'inventaire général belge. C'est celui-ci dont nous poursuivons l'édification depuis plus de trente années. Nous nous sommes heurtés jusqu'à la guerre à l'opposition systématique de la Direction générale des Beaux-Arts, et, après la guerre, à l'insuffisance des ressources budgétaires. Si nous avons été écoutés en 1898, moyennant 100.000 frs dépensés en 10 ans, nous eussions achevé l'inventaire général en 1908 et nous n'eussions pas eu l'humiliation de devoir cacher, le plus possible, aux Allemands, l'insuffisance de notre documentation à cet égard et de les voir se substituer à nous pour publier des ouvrages tels que celui de Clemens sur nos trois abbayes cisterciennes: Villers, Aulne et Orval, sans compter bien d'autres œuvres d'érudition puisées à nos propres sources.

Après la guerre, il faudrait plus de 500.000 frs, peut-être 1.000.000 frs., pour réaliser l'œuvre projetée et arrêtée, en détails, dans notre esprit. Nous n'avons pas cessé de solliciter les sommes nécessaires à répartir en plusieurs exercices. Ne pouvant les obtenir, nous avons du moins constitué un Comité mixte des Inventaires dès 1894. Ce Comité a publié un *Règlement pour la Rédaction des Inventaires définitifs et des Sites en Belgique*. Nous le recommandons à l'attention des archéologues. Il se divise en trois chapitres. Le texte, les illustrations, les remarques concernant l'organisation du travail et l'impression.

Le texte comprend:

- 1° les monuments et objets à mentionner;
- 2° les remarques concernant certains renseignements à noter;

3° les remarques concernant l'ordre à suivre dans les descriptions.

Nous attendons l'arme au bras, le moment, sollicité depuis 1898, soit depuis 31 ans, où une première allocation budgétaire sera attribuée à la rédaction de cet indispensable document intellectuel et artistique.

Que de fois aussi n'avons-nous pas sollicité des subsides en vue de la conservation de l'un ou l'autre édifice; de l'un ou l'autre site! Nous avons songé à réclamer la personnification civile afin de pouvoir recueillir des dons et des legs et ainsi aider l'Etat dans l'accomplissement de ses devoirs de protection à l'égard du patrimoine national. Nous avons toujours échoué jusqu'à ce qu'enfin, nous ayons pu nous réunir et, avec l'aide de mécènes des plus distingués, constituer, le 20 octobre 1924, dans la Salle de Marbre du Palais des Académies de Bruxelles, devant le notaire Scheyven, l'Association sans but lucratif dénommée les *Amis de la Commission royale des Monuments et des Sites*. M. Jules Carlier, Président du Comité Central industriel de Belgique, membre effectif de la Commission royale des Monuments et des Sites (section des Sites) en est le Président. Nous possédons et restaurons l'important château de Lavaux-Saint-Anne et le moulin du Kalff à Knocke-sur-Mer.

Messieurs et chers Collègues, la Belgique, Flandre et Wallonie réunies en un seul faisceau sous le Gouvernement de Rois universellement célèbres pour leur haute intelligence, leur génie, leur héroïsme, offre, sur un terrain restreint, des monuments, des édifices civils, religieux et militaires construits depuis des siècles, en des styles d'autant plus diversifiés qu'ils s'inspirent du caractère différent des nombreuses régions d'une Patrie, petite d'espace, grande par ses brillantes conceptions artistiques et aussi par sa large compréhension des libertés publiques.

La Belgique est parsemée de sites pittoresques, historiques et scientifiques d'un cachet inoubliable aux yeux des voyageurs internationaux les plus experts.

Monuments et sites ceignent la Belgique d'une délicieuse couronne de vie nationale.

Il importe de n'en point jeter les fleurons au vent. Il les faut admirer, aimer, c'est tout profit pour les villes, villages et campagnes.

Sans doute, les industries de toutes sortes, qui couvrent le sol belge, contribuent beaucoup à sa richesse. Elles creusent des mines, des carrières:

elles construisent des routes, des canaux, des voies ferrées; elles jettent de toutes parts, des réseaux de fils chargés de transporter, au loin, l'écriture, la parole, le dessin, la lumière, l'énergie.

Serait-il impossible d'harmoniser, en un concert patriotique, des intérêts d'apparence contradictoire: ici, ceux de l'art, de la science, de l'histoire; là, ceux de l'agriculture industrielle; de l'industrie elle-même? Unir les progrès spirituel et matériel, serait-ce donc une chimère?

La Commission royale des Monuments ne l'a point pensé. Elle a poursuivi, depuis 1887, depuis 42 ans, le projet de doter la Belgique, fort en retard sous ce rapport, d'une législation sur la protection des Monuments et des Sites.

Vous le savez tous: Monsieur Vauthier, Ministre des Sciences et des Arts, a déposé, sur le Bureau du Sénat, dans la séance du 15 janvier 1929, (date désormais historique) le projet de Loi sur la protection des Monuments et des Sites.

La lutte pour arriver à ce résultat tant désiré et si nécessaire a été longue; dure; âpre, par instants, le mot n'est pas trop fort. Ce m'est un devoir personnel très agréable de rendre ici, hommage à Messieurs les Ministres des Sciences et des Arts: Harmignies, Nolf, Camille Huysmans et Vauthier, ainsi qu'à Messieurs les Ministres de la Justice: Masson, Tschoffen, Hymans et Paul-Emile Janson pour le concours intelligent et dévoué, vigoureux, qu'ils ont apporté à la Commission royale, afin de nous aider à vaincre des résistances d'autant plus tenaces, redoutables qu'elles étaient mieux dissimulées. Comment se mesurer avec l'adversaire quand il se cache?

Le bastion emporté, examinons quelque peu le gage de la victoire, je veux dire: le projet de Loi, qui va être discuté, avant peu, au Sénat et voté, nous l'espérons, par la Haute Assemblée au sein de laquelle nous comptons pas mal d'amis de toutes les opinions. L'Exposé que compte sept pages imprimées, après avoir rappelé la Législature étrangère, s'exprime au début comme suit:

„La Belgique ne possède jusqu'à présent aucune législation qui assume la protection des monuments et des objets d'art. En ce qui concerne la conservation des sites, nous ne trouvons que des mesures

” spéciales, comme la Loi du 21 mars 1914, pour la préservation du
” champ de bataille de Waterloo et la Loi du 12 août 1911 rendant
” obligatoire le boisement des terrils de charbonnages, excavations et
” remblais permanents.

” Cependant, depuis 1887, la Commission royale des Monuments
” et des Sites s’est occupée du problème et, dès 1919, elle a remis
” au Gouvernement un avant-projet de Loi qu’elle avait secrètement
” élaboré en 1915. Cet avant-projet de Loi a servi de base aux études
” du Comité permanent du Conseil de Législation.

” C’est au texte établi par le Comité permanent — sauf d’insigni-
” fiantes modifications — que le Gouvernement demande aux Cham-
” bres Législatives de se rallier.

” Le projet de loi a complètement écarté la question des fouilles
” et des découvertes. Il s’agit là, en effet, d’un problème dont les
” éléments sont tout différents de celui des Monuments et des Sites. D’une
” part, si la conservation des monuments et des sites intéresse l’art et
” l’histoire, en Belgique, les fouilles et découvertes ne concernent guère
” que les sciences naturelles et la préhistoire. D’autre part, les atteintes
” au droit de propriété que nécessite la protection des monuments et des
” sites n’ont ni la même nature, ni la même étendue que celles que pou-
” rait amener une réglementation des fouilles et des découvertes.

” Le projet de Loi traite séparément de la protection des monuments
” et de la protection des sites.”

Il comprend trois chapitres.

Le premier traite des *Immeubles*;

Le second, des objets *mobiliers*;

Le troisième, des dispositions générales, savoir: les pénalités.

Le chapitre I comprend trois sections.

La première s’occupe des monuments et édifices.

Elle comprend les articles 1 à 5 inclusivement.

La seconde est relative aux sites et s’étend de l’art. 6 à l’art. 9.

La troisième, qui va de l’art. 10 à l’art. 13 inclus, contient les
dispositions communes aux monuments, édifices et sites.

Le chapitre II comprend quatre articles; de l'art. 13 à l'art. 17, codifiant ce qui regarde l'inventaire des objets mobiliers appartenant à l'Etat, aux provinces, aux communes et aux établissements publics et dont la conservation est d'un intérêt général au point de vue artistique.

Le soin de dresser cet inventaire est confié à la Commission royale des Monuments et des Sites.

Le chapitre III, relatif aux pénalités, renferme les cinq derniers articles, du 18^e au 22^e et dernier.

Vous n'attendez pas de votre Président qu'il analyse, ici, les détails du projet de Loi. Il ne fera qu'en souligner quelques parties essentielles.

Pour en comprendre bien l'économie, il ne faut pas oublier qu'en vertu même des arrêtés royaux de constitution, la Commission royale des Monuments et des Sites est un organisme consultatif.

Nous l'avons redit à satiété et nous avons fait mieux que de le proclamer. Nous l'avons prouvé par toute notre procédure avant, pendant et après la guerre. Or, l'opposition souterraine, dont nous avons eu à souffrir durant tant d'années, n'a eu d'autre fondement, imaginaire, que la crainte des administrations ministérielles compétentes de nous voir empiéter sur leur domaine et leurs prérogatives. En amendant l'un de nos avant-projets, une de ces administratons n'a-t-elle pas proposé à son Ministre de ne point mentionner la Commission royale des Monuments et des Sites dans la Loi, parce qu'elle était constituée par des arrêtés royaux et non par une loi? Nous avons répondu par des exemples tirés des Lois Françaises et Italiennes et même de la Loi Belge du 10 mai 1919 sur les dommages de guerre. La Commission royale y est mentionnée expressément aux articles 23 et 24.

Le premier alinéa de l'article I du chapitre premier, section première, du projet de Loi déposé au Sénat, est très net. Il est ainsi conçu :

” Sur la proposition ou après avis de la Commission royale des Monuments et des Sites, les monuments et édifices dont la conservation est d'intérêt national au point de vue historique, artistique ou scientifique sont, en tout ou en partie, classés par arrêté royal et placés sous la protection de l'Etat.”

Et en cas d'infraction,

L'art. 3 stipule ceci:

” Le propriétaire d'un monument ou d'un édifice classé ne peut
” y apporter aucun changement définitif qui en modifie l'aspect avant
” d'y avoir été autorisé par un arrêté royal pris après avis de la Com-
” mission royale des Monuments et des Sites et du Collège des Bourg-
” mestre et Echevins.”

L'art. 4 dit:

” Lorsqu'un monument ou édifice classé risque d'être détruit ou
” gravement détérioré, s'il reste en la possession de son propriétaire, le Roi
” peut à la *demande* et après avis de la Commission royale des Monu-
” ments et des Sites, en autoriser l'expropriation pour cause d'utilité pu-
” blique, soit par l'Etat soit par la Commune.”

En ce qui concerne les sites, l'art. 6 du même chapitre I, section II^e, s'exprime ainsi:

” Les sites dont la conservation est d'intérêt national au point de
” vue historique, artistique ou scientifique, peuvent être classés suivant
” les conditions et formes fixées à l'art. 1er.”

Permettez-moi de vous rappeler que le chapitre II du projet de loi s'occupe des „objets mobiliers”. Ce chapitre est particulièrement intéressant pour l'Académie royale d'Archéologie.

Les art. 14, 15 et 16 sont ainsi conçus:

” Art. 14. L'inventaire des objets mobiliers appartenant à l'Etat
” aux provinces, aux communes et aux établissements publics dont la
” conservation est d'intérêt national au point de vue artistique est dressé
” par la Commission royale des Monuments et des Sites. Ces inventaires
” sont signifiés aux administrations intéressées.

” La présente disposition n'est pas applicable aux musées et biblio-
” thèques de l'Etat et des provinces.

” Art. 15. Toute personne ayant sous sa garde des objets mobi-
” liers ainsi classé est tenu d'en signaler immédiatement la perte, la
” destruction ou la détérioration à la Commission royale des Monuments et

” des Sites. Celle-ci peut en tout temps envoyer un de ses délégués pour
” procéder au recolement des objets inventoriés et compléter l’inventaire.
” à la suite de ce recolement.

” Art. 16. Aucun des objets ainsi classés, ne peut être restauré,
” réparé ou aliéné sans une autorisation donnée par le Roi, après avis
” de la Commission royale des Monuments et des Sites.

” L’arrêté royal autorisant l’aliénation peut réserver un droit de
” préemption au profit des collections publiques du foyaume.”

Quant aux articles 18, 19, 20 et 21 du chapitre III, qui est le dernier, concernant la sanction légale, je me bornerai à appeler votre attention sur ce fait: sans doute le classement, tel qu’il se fait maintenant par la Commission royale des Monuments et des Sites, sans l’intervention des Pouvoirs publics, est respecté par des grandes administrations publiques, telles que les administrations communales de Bruxelles, d’Anvers, de Gand, de Bruges et quelquefois de Liège; il l’est aussi par des administrations plus modestes, qui demandent et écoutent volontiers nos conseils absolument désintéressés; mais, il est tout de même sans sanction. Il peut donc n’être pas respecté et il arrive qu’il ne l’est point, trop souvent, hélas!

De là, l’importance capitale du projet de Loi, fruit de tant de combats et de tant d’efforts, dans le cours de 42 années et tout particulièrement depuis la délivrance du joug étranger.

Laissez-moi terminer par un conseil qu’autorisent ma vieille expérience et la part que j’ai prise, au nom et par l’ordre de la Commission royale des Monuments et des Sites, à une lutte longue et pénible, je vous assure, contre tant d’intérêts coalisés en dehors de l’intérêt général.

Voici ce conseil. Je vais devoir donner la parole, conformément aux sages coutumes de l’Académie royale, à ceux d’entre vous qui la demanderaient.

Je vous en prie, songez-y: pour que ce projet de loi soit voté dans la session très courte, en cours, il faut qu’il soit emporté de toutes pièces. C’est ce que veulent les amis et collègues que nous comptons parmi les Sénateurs. C’est ce que feront aussi, nos amis et collègues de la Chambre des Représentants.

Faisons leur confiance et adressons, d'un vote unanime, les félicitations de l'Académie royale d'archéologie de Belgique à Messieurs le Premier Ministre, le Ministre des Sciences et des Arts et le Ministre de la Justice.

Insistons fortement pour que ce projet soit voté dans la présente session parlementaire. (*Adhésion unanime et vifs applaudissements.*)

R A P P O R T

à

L'ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE
DE BELGIQUE

SUR LA TRANSFORMATION
DE SES PUBLICATIONS EN UNE REVUE BELGE
D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART
publiée sous les auspices de la Fondation Universitaire

par

PAUL SAINTENOY

A messieurs les président et membres
de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Messieurs,
mes chers confrères,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'état des négociations que nous avons entamées avec la Fondation universitaire pour la réforme de nos publications académiques. Vous vous souvenez qu'après le vote émis par notre compagnie savante dans sa séance du 19 janvier 1930 nous avons convoqué les délégués de toutes les sociétés d'archéologie et d'histoire existant en Belgique. Dans ce but, nous leur avons envoyé la lettre de convocation que voici:

Bruxelles, le 20 janvier 1930.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique aux Présidents et membres des sociétés archéologiques et historiques de Belgique.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur, au nom de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, de vous faire savoir que dans l'assemblée de ses membres titulaires, tenue au Palais des Académies à Bruxelles, le 19 janvier 1930, l'unanimité de nos membres a voté, à la suite du rapport, présenté, au nom de la commission des publications, par M. Paul Saintenoy, l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

L'académie royale d'archéologie de Belgique

— étant entendu que les Sociétés fédérées restent maîtresses, s'il leur convient, de continuer à publier en dehors et en plus de la nouvelle revue belge d'archéologie et d'histoire de l'Art publiée sous les auspices de l'Académie royale d'archéologie de Belgique ;

— considérant que l'activité des sociétés fédérées d'archéologie et d'histoire régionales et locales de Belgique est dans un profond marasme depuis la grande guerre ;

que ni les pouvoirs publics, ni le zèle de leurs membres ne peuvent y remédier ;

que seule l'Académie royale d'archéologie de Belgique est à même de recevoir une subvention annuelle de la Fondation universitaire, à cause de son caractère national ;

que celle-ci entend ne subsidier qu'une seule revue pour chaque science ;

que dans ces conditions, il y a lieu pour notre académie de remplir une obligation patriotique en invitant les membres de toutes les sociétés fédérées à l'aider à remplir cette mission ;

— considérant que la création d'une revue belge d'archéologie, groupant les travaux de nos membres académiciens et ceux des membres des sociétés fédérées affiliées à la Fédération archéolo-

grique et historique de Belgique répond à une urgente nécessité du temps présent ;

— considérant que cette revue peut exister sans nuire à la prospérité, soit des sociétés fédérées, soit de leurs publications ;

— considérant que tout au contraire la possibilité qui leur est offerte de permettre la publication des travaux de leurs membres leur donnera un renouveau de vie scientifique ; .

— charge la Commission des publications de poursuivre les négociations en cours avec la Fondation universitaire et approuve les échanges de vues intervenus jusqu'ici entre son délégué M. Paul Saintenoy et la Fondation.

Ainsi approuvés par un vote unanime, nos pourparlers avec la Fondation universitaire peuvent être menés vers une solution définitive.

Il s'agit de remplacer notre Bulletin et nos Annales par une Revue qui en contiendra les matières et à laquelle voudront bien collaborer les membres des sociétés belges d'archéologie.

Dans ce but, il importe que nous leur exposions notre projet en une réunion amicale.

Fondée ainsi, notre Revue aura toutes les chances de réussir.

La Fondation veut bien nous permettre de nous réunir dans ses locaux, rue d'Egmont, 9, à Bruxelles, le vendredi 31 janvier 1930, à 15 heures.

Notre académie y sera représentée par sa Commission des publications.

Nous comptons que chacune des sociétés voudra bien s'y faire représenter par un délégué.

L'Académie désire entendre et précieusement recueillir tous les avis et suggestions qui y seront émis.

Elle agit dans le but patriotique d'unir les efforts dispersés sans porter atteinte aux travaux des savantes institutions archéologiques provinciales et locales.

Veillez, Monsieur le Président, croire à notre profonde gratitude et à l'expression bien sincère de nos sentiments les plus distingués.

Pour l'Académie royale d'archéologie de Belgique:

Le Secrétaire,	Le Rapporteur,	Le Président,
(s.) Paul ROLLAND	P. SAINTENOY	Chev. LAGASSE de LOCHT

Malheureusement retenu loin de nos travaux, notre dévoué secrétaire monsieur Paul Rolland donna son adhésion entière à nos vues en nous écrivant le 23 janvier que, modifié comme il l'est actuellement, notre projet ne peut manquer de rallier tous les suffrages et d'avoir d'heureux aboutissements. Il a bien voulu ajouter que son complet dévouement nous est acquis à ce sujet. Nous en sommes particulièrement heureux.

C'est sous d'aussi bons auspices que s'est faite le 31 de janvier dernier l'assemblée des délégués.

Nous avons eu l'honneur de lui faire rapport dans les termes que vous aviez approuvé dans votre séance du 20 février 1929.

Le voici:

Messieurs,

C'est à titre de membre de sa Commission des publications que notre Compagnie savante fondée en 1842, m'a prié de me mettre en rapport avec vous au sujet d'une réforme de ses publications. Il s'agit de leur donner un caractère national encore plus étendu en concentrant en un seul volume son Bulletin, ses Annales et en y comprenant les mémoires produits par toutes les Sociétés faisant partie de la Fédération des sociétés belges d'archéologie et d'histoire de la Belgique.

Le projet qu'elle en a fait est basé sur les considérations suivantes que nous vous prions de nous laisser vous exposer.

Dans sa brochure manifeste publiée en 1928, le Comité de propagande du fonds national de la Recherche Scientifique dit que cette recherche subit en Belgique depuis quelques années, une crise dans laquelle elle risque de succomber à moins qu'une intervention rapide et énergique ne vienne à son secours.

Cela est surtout vrai pour la production scientifique des sociétés d'archéologie, d'histoire, de leurs sciences auxiliaires, la numismatique, la paléographie, etc.

Cette crise intense se fait surtout sentir, quant à la production de leurs annales. Des travaux attendent dix ans et plus avant d'avoir leur tour de paraître en impression.

La crise monétaire a fait augmenter tous les prix de celle-ci: composition, papier, frais d'emballage et de port, gravure, alors que forcément les recettes des sociétés ne peuvent augmenter dans la même proportion. Le relèvement des cotisations de notre compagnie a amené la démission de plusieurs universitaires des plus éminents dont les ressources ne permettent pas de les payer.

Les pouvoirs publics n'ont pu que maintenir leurs subsides d'avant-guerre, ce qui fait qu'ils ne donnent plus que le septième de leurs interventions anciennes.

De leur côté, les imprimeurs ont dû majorer onze ou même douze fois leurs prix d'avant la guerre.

On voit quelle menace plane sur nos études, menace qui peut dégénérer en une véritable catastrophe si on n'y apporte pas un remède énergétique.

En ce qui concerne notre Académie royale d'archéologie de Bruxelles, à partir du 14 mai 1921, la Fondation universitaire est intervenue en faveur de ses publications. C'est la seule institution archéologique qu'elle ait pu, à cause de son caractère national, aider à surmonter la crise qui sévit.

Grâce à cette aide précieuse pendant la Décade dernière, notre Compagnie a pu publier 2085 pages de Bulletin et d'Annales. Cependant si elle avait pu continuer sa production de 1913, elle en aurait publié le quadruple, soit 9180...!

Ainsi donc, malgré cette aide précieuse dont notre compagnie a une grande reconnaissance à la Fondation Universitaire, elle n'a pu publier qu'un peu plus de vingt pour cent de sa production de 1914.

Quant aux autres sociétés, non subsidiées à cause de leur caractère local, régional ou provincial, leur situation est tout à fait lamentable. La principale d'entr'elles aurait dû publier 3740 pages et elle n'en a pu faire imprimer que 1496, soit un peu plus du tiers de son activité de naguère.

Que serait-ce si nous poussions notre enquête auprès des autres sociétés belges d'archéologie et d'histoire?

Nous en trouverions une qui a mis six ans pour publier un volume et une autre qui n'a fait imprimer en trois ans qu'une mince brochure de quelques pages qui lui sert d'Annales et de bulletin. Et cela malgré le dévouement admirable de leurs dirigeants.

Qu'on ne vienne pas objecter que les auteurs peuvent publier eux-mêmes leurs mémoires et leurs thèses...

Il est hors de conteste que nos savants ne sont pas en mesure d'entreprendre par eux-mêmes l'édition de leurs ouvrages, ni surtout de les mettre en librairie sans de lourds sacrifices d'argent que beaucoup sont dans l'impossibilité de faire.

Ainsi est fixée la question angoissante qui est celle de l'avenir même de nos études.

Une solution est urgente.

D'après des conversations préliminaires, elle peut être trouvée par la Fondation Universitaire, si l'on se conforme à son point de vue national.

Elle nous prêterait son aide généreusement, étant donné que l'archéologie, l'histoire, et leurs sciences auxiliaires: l'histoire de l'Art, l'archéologie monumentale sont enseignées dans les Universités, dans leurs facultés des Lettres, d'Art et d'Archéologie, dans les Ecoles des hautes Etudes de Bruxelles et de Gand.

Mais elle ne peut subsidier qu'une publication nationale.

L'Académie royale d'archéologie est la seule qui ait ce caractère et qui, moyennant une légère modification de ses publications, peut répondre à ses désirs très justifiés.

Elle offre donc de créer une grande publication groupant les travaux de ses membres et ceux produits par toutes les sociétés fédérées du pays après examen de sa Commission des publications et de son comité de lecture.

Elle envisage la publication de ces travaux sous forme d'une

REVUE BELGE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE
DE L'ART

paraissant trimestriellement ou plus souvent s'il y a moyen, comprenant chaque année un volume de 672 pages, soit 42 feuilles de texte tiré au début à 750 exemplaires et davantage si ses ressources le lui permettent.

D'après les devis réunis à ce jour, les frais seraient de:

Composition 42 x 200	Frs.	8.400,—
Papier 42 x 65	»	2.730,—
Illustrations	»	10.275,—
Couvertures	»	175,—
Corrections, ajoutés etc., 10% sur 11200	»	1.120,—
Tirés à part	»	2.500,—
Majoration pour salaires 50%	»	12.600,—
Ports et emballages	»	2.162,—
		<hr/>
	Frs.	38.000,—

Recettes:

Abonnements 300 exemplaires à 30 francs	Frs.	9.000,—
Intervention de l'Académie royale d'archéologie de Belgique	»	7.500,—
Subside de la Fondation universitaire	»	20.000,—
Annonces, divers	»	1.500,—
		<hr/>
	Frs.	38.000,—

Telles sont, Messieurs, les considérations que nous développerons auprès des représentants de toutes les Sociétés belges d'archéologie et d'histoire.

Nous avons l'espoir de réussir et vous remercions de l'aide précieuse que vous nous accordez.

C'est dans l'espérance de faire mieux encore que nous vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments de haute estime.

Pour l'Académie royale d'Archéologie:

Le Rapporteur,

(s.) PAUL SAINTENOY.

Placée sous la résidence de notre collègue monsieur le chevalier Lagasse de Locht, président de l'Académie, l'assemblée a ensuite entamé la discussion de ce rapport. Vous aurez connaissance de cet échange de vues par le procès verbal qui en a été tenu par notre dévoué collègue monsieur Louis Paris qui a bien voulu faire fonction de secrétaire en l'absence motivée par raison de santé de notre zélé secrétaire monsieur Paul Rolland.

Le voici :

Procès-verbal de la réunion des représentants de l'Académie royale d'archéologie de Belgique et des Sociétés d'archéologie de Belgique qu'elle avait invités par circulaire du 20 janvier 1930 à y envoyer un délégué.

La séance a lieu dans une des salles de la Fondation Universitaire, rue d'Egmont, 9, à Bruxelles, le vendredi 31 janvier 1930.

Sont présents :

M. le Chevalier Lagasse de Locht, président ;

M. Soil de Moriamé, délégué de la Société archéologique de Tournai ;

Devreux, de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi ;

Van de Weghe, de la Société archéologique de Hal ;

le Comte J. de Borchgrave d'Altena, de la Société royale d'archéologie de Bruxelles ;

P. Saintenoy et L. Paris, membres de la Commission des publications de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

La séance est ouverte à 15 heures et quart.

M. le Président donne lecture des lettres par lesquelles s'excusent de ne pouvoir assister à la séance: M. Paul Rolland, Secrétaire de la dite Académie, retenu par son état de santé ; MM. De Ridder et Hasse, membres de la Commission des publications.

L'Institut archéologique liégeois répondra après le 31 janvier.

Le Cercle archéologique de Malines déclare sous la signature de M. le Chanoine Laenen et de M. Koninckx, qu'elle ne peut se rallier purement et simplement au projet.

Voici cette lettre:

Malines, le 29 janvier 1930.

*A Messieurs les Président et Membres
de l'Académie Royale d'Archéologie
à Bruxelles.*

Messieurs,

La Commission du Cercle archéologique de Malines a pris connaissance, avec un vif intérêt, de la communication que l'Académie a bien voulu lui adresser en date du 20 crt.

Elle apprécie l'initiative prise auprès de la Direction de la Fondation Universitaire, en vue de provoquer de sa part une intervention financière dont bénéficieraient également les historiens et archéologues étrangers à l'Académie.

Il ressort, en effet, de cette communication que grâce au subside sollicité, l'Académie se trouvera en mesure de garantir la continuation de ses publications et même d'en élargir le cadre. Elle y accueillerait dorénavant, à côté des travaux de ses propres membres, des mémoires dus à des savants étrangers.

La Commission du Cercle se rend compte, des avantages qui résulteraient de cette publication. Nombre d'historiens et d'archéologues y trouveraient un encouragement dans leurs recherches. Néanmoins la Commission regrette de ne pouvoir se rallier purement et simplement au projet tel qu'il est exposé.

Ce projet lui paraît, en effet, de nature plutôt à nuire qu'à favoriser l'activité des Cercles individuels et à porter préjudice au but même de leur action. Ce but est un but essentiellement social et national: faire pénétrer chez les classes cultivées d'abord et par suite dans les masses, la connaissance et le culte du glorieux passé de la patrie, et par le fait même l'estime et l'amour du pays lui-même et de la nation.

Le moyen principal à la disposition des Cercles consiste dans la publication de travaux d'intérêt local. Ces mémoires demandent pour exercer leur influence bienfaisante un public sympathique et susceptible de s'intéresser aux sujets traités, public qui ne sera jamais atteint par une revue, par un bulletin ou par des annales émanés d'un organisme central.

La revue préconisée par l'Académie ne répond guère dès lors, à la raison d'être des Cercles locaux et de leur activité.

Elle serait nuisible de plus à l'existence même de ces groupements, en absorbant au profit d'un cercle en particulier les meilleurs travaux de leurs membres.

Au reste, l'Académie paraît être peu au courant de l'activité même des autres organismes, en affirmant d'une manière générale leur détresse et le profond marasme dans lequel ces cercles se débattent. Il sied peu, sans doute, à la Commission de faire l'éloge du Cercle qu'elle représente, mais elle ne saurait taire que depuis l'armistice le Cercle a publié annuellement un vol. gr. in-8°, de son Bulletin, volume de 120 à 160 pp. parfois copieusement illustré

grâce précisément à l'intervention généreuse de la Fondation, qu'elle a distribué à tous ses membres un vol. pet. in-4° de 385 pp., une Histoire de Malines au Moyen-âge, qu'elle envisage pour 1930, la distribution soit d'un volume de 300 à 400 pp. d'intérêt local, soit d'un Album, gr. in-4°, de 80-90 planches avec introduction de 30 à 40 pp.

La Commission conclut en priant l'Académie de solliciter plutôt de la Fondation l'encouragement des publications particulières comme la Fondation l'a fait par le passé. Nuisible souvent dans le domaine industriel ou économique, le particularisme constitue la force vitale des organismes archéologiques. Il serait pénible de les voir sacrifiés, dans leur action et dans leur existence.

Dans le but d'appuyer les démarches que l'Académie voudrait faire dans le sens que le Cercle archéologique de Malines se permet de lui suggérer, copie de cette lettre a été transmise à la Fondation.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Le Secrétaire,
M. CONINCKX.

Le Président,
Chan. J. LAENEN.

M. Saintenoy, rapporteur, rappelle qu'en 1923, étant à la fois président de l'Académie archéologique de Belgique et de la Société d'Archéologie de Bruxelles, il a demandé à la Fondation Universitaire des subsides qui ne furent pas accordés à la Société de Bruxelles, mais le furent à l'Académie. D'autres demandes présentées par des Sociétés de province ne furent pas mieux accueillies. La Fondation répondit qu'elle n'accordait de subsides qu'à une seule institution d'études archéologiques ayant un caractère national.

Le rapporteur développe ensuite la proposition nouvelle exposée dans la circulaire qui vient d'être adressée aux Sociétés fédérées. La Fondation pourrait attribuer un subside de 20.000 frs. — lequel pourrait être majoré dans la suite — pour la publication d'une revue unique, laquelle serait tirée à 1200 exemplaires qui

seraient en partie adressés à des Universités, dans le monde entier, de façon à lui assurer le plus de lecteurs possible.

Il constate le marasme financier dans lequel languissent la plupart des Sociétés d'archéologie et d'histoire locale. Celles qui ont survécu à la période de guerre, n'ont publié depuis 1914, les unes, que quelques volumes, les autres, que quelques pages.

M. le Président appuie en donnant comme exemple le cas de la Société de Nivelles. Le nombre des membres est plus élevé, les travaux présentés ne manquent pas, mais il faudrait que cotisations et subsides soient sept fois ce qu'ils étaient en 1914, pour permettre l'impression des mémoires qui restent en souffrance.

M. Saintenoy rappelle que l'Académie d'archéologie dans sa séance du 19 janvier dernier, s'est prononcée en faveur du projet auquel nous sommes contraints par les circonstances. La réunion de ce jour a pour objet de permettre à nos Collègues des autres sociétés de donner leur avis sur le même point.

Il expose ensuite sa manière de comprendre la mise en pratique de cet arrangement qui donnerait la possibilité pour toutes les Sociétés fédérées de bénéficier des avantages économiques d'une publication unique. Chacune d'elles pourrait obtenir des tirés à part de travaux de ses Membres et les distribuer comme étant ses publications à des conditions de prix considérablement réduites par la coopération. L'abonnement à la revue projetée ne serait que de 50 francs, croit-on.

Il ne faut pas craindre que la dite revue écarte un travail parce qu'il paraîtrait d'intérêt trop local. Il n'est nullement question de centralisation.

M. le Président fait remarquer qu'au cours des négociations avec la Fondation Universitaire, l'accord se fera en vue d'une publication en langues française et flamande.

M. Saintenoy: Chaque société enverra à la direction de la Revue des travaux inédits de ses membres et un résumé de ses séances, et la mettra en mesure de les publier en une langue soit française, soit flamande, soit en une autre.

Le volume compterait 672 pages par an et serait tiré à 1200 exemplaires. Tout compte fait (tirés à part, illustrations, etc.), les frais d'édition s'élèveraient à 38.000 francs. Comme ressources il y a lieu d'ajouter au subside minimum de la Fondation, le produit d'insertion d'annonces rapportant environ 1500 francs.

La Fondation aurait pour sa part 100 abonnements prévus dans les estimations actuelles.

La combinaison permettrait de publier trois mémoires pour le prix d'un seul actuellement.

M. le Président remercie M. Saintenoy de l'exposé qu'il vient de faire.

Il confirme l'avis de ne publier le même travail qu'en une seule langue.

Il fait remarquer que le titre de la nouvelle publication serait : „Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art", titre qui par suite d'une erreur de dactylographie figure dans la circulaire sans ces deux derniers mots.

M. Vande Weghe, délégué de la Société de Hal, expose le cas des Sociétés de province qui jouissent d'un subside communal.

M. Saintenoy: Si ces Sociétés estiment que ces allocations suffisent à faire face à leurs besoins, il ne tient qu'à elles de ne pas envisager le moyen d'étendre les manifestations de leur activité.

M. Soil de Moriamé, délégué du Cercle archéologique de Tournai, dit que la Revue serait donc gérée par l'Académie d'archéologie de Belgique. Comment chaque Société s'y prendra-t-elle pour obtenir l'impression de travaux présentés chez elle?

M. Saintenoy: La Société intéressée communiquera les manuscrits à l'Académie. Celle-ci soumettra les travaux à sa Commission des publications et à son Comité de lecture.

M. Soil de Moriamé demande que les conditions de réalisation du projet en discussion et particulièrement celles concernant la question qui vient d'être posée, soient nettement formulées et publiées. Il importe d'éviter tout ce qui pourrait donner à cette intervention un caractère de censure.

M. le Président: Les Sociétés resteront toujours libres de se charger elles-mêmes de la publication.

M. Saintenoy: Il existera un Collège de rapporteurs composé de professeurs d'Universités et des membres actuels de la Commission des publications.

M. le Président propose de faire entrer dans ce collège quelques représentants des Sociétés de province.

M. Devreux, délégué de la Société de Charleroi: Les mémoires de portée générale n'intéressent pas autant Charleroi que les études d'intérêt local analogues à celles dont se composent nos Annales. Il a été constitué dans notre ville des cours d'archéologie qui sont suivis actuellement par 34 auditeurs bien que l'inscription comportait avant la guerre un droit de 10 francs qui a été porté au double dans la suite. Nous touchons 5000 francs de subside dont 2000 assurés par l'État et 1750 par la ville. Nous distribuons un petit bulletin.

M. Devreux ajoute comme conclusion: que l'Académie d'archéologie s'entende avec la Fondation universitaire, mais que chaque Société garde sa vie propre. La plupart des travaux que produisent les Associations de province sont d'un intérêt tellement restreint qu'ils perdraient toute signification dans une revue générale. Que ces groupements locaux gardent donc leur autonomie.

M. le Comte J. de Borchgrave d'Altena, représentant la Société royale d'archéologie de Bruxelles, rappelle que celle-ci compte 940 membres; qu'elle distribue un bulletin mensuel; qu'elle compte publier cette année trois livraisons d'Annales. Il cite d'autres Sociétés du pays de Liège et du Limbourg qui vivent par leurs propres moyens. Il se déclare ennemi de la centralisation. Le belge est particulariste. Il faut respecter l'amour de l'histoire locale.

Il exprime la crainte que la centralisation proposée n'ait à cet égard des effets funestes. Cela pourrait marcher très bien tant que les personnes qui représentent aujourd'hui le projet en cause, restent en place. Dans la suite l'honnêteté, le bon vouloir peuvent se modifier.

Nous savons, ajoute le délégué, que la Fondation universitaire ne subsidie pas les Sociétés de province pour donner tout à une seule. Malgré leur mérite et leur activité les Sociétés locales seront étouffées sous l'organisme central.

M. le Président: Nous n'avons pas de prise sur les décisions de la Fondation universitaire. Nous savons en effet qu'elle a décidé de ne pas subsidier les associations locales. Ce n'est pas parce que quelques sociétés ont les moyens de vivre par elles-mêmes et entendent garder leur personnalité par une indépendance complète que nous pouvons exposer toutes les autres à ne plus rien obtenir pour soutenir leurs efforts. Ce serait une faute politique et anti-scientifique.

MM. Soil de Moriamé et Devreux déclarent de commun accord: La Fondation universitaire nous fait une offre; nous ne pouvons refuser. Elle s'offre à subsidier une grande revue qui acceptera la collaboration de toutes les Sociétés. L'Académie doit accepter. Mais ce qui ne se peut pas, c'est que les Sociétés de province viennent ici déclarer qu'elles donneraient leur approbation à une espèce de tutelle.

M. le Président: Nous devons communiquer à leurs représentants ce qui vient d'être exposé. Qu'auraient-elles été en droit de dire si nous avions agi autrement?

M. Saintenoy se déclare d'accord avec M. le Comte de Borchgrave pour dire qu'il n'est pas partisan du procédé de centralisation. Nous ne pouvons néanmoins pas refuser les moyens qui nous sont offerts de soutenir nos publications.

M. Devreux remercie en leur nom l'Académie royale d'archéologie d'avoir invité à cette séance les représentants des sociétés d'archéologie de province. Il est donc bien entendu que celles-ci ne seront nullement lésées dans la réalisation du projet. Il est d'avis que les archéologues doivent accepter l'offre faite par la Fondation universitaire. En suite l'Académie les aidera et sa Revue leur ouvrira ses colonnes.

L'accord se fait dans ces conditions entre les délégués présents.

M. le Comte de Borchgrave propose finalement que toutes les Sociétés reçoivent de l'Académie, un exemplaire de la Revue à titre d'échange.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le ff. de Secr., *Le Rapporteur,* *Le Président,*
(s.) L. PARIS P SAINTENOY Chev. LAGASSE de LOCHT

P.S. — L'institut archéologique liégeois a répondu le 16 février 1930:

Nous avons l'honneur de vous informer que notre Institut a depuis 1919 repris la publication de son bulletin et de sa chronique ; toutefois, regrettant que la Fondation universitaire n'ait pas cru devoir subsidier chacune des sociétés archéologiques, nous sommes d'accord sur le contenu de votre lettre et nous faisons part à nos membres, de l'appel de collaboration que votre Académie veut bien leur faire.

Recevez etc...

Pour l'Institut archéologique liégeois,

Le Secrétaire.

En suite de cette séance, nous avons repris les négociations avec la Fondation universitaire et lui avons envoyé le 6 mars, la lettre ci-après confirmant une visite que nous lui avons faite précédemment pour lui faire connaître les décisions que les sociétés avaient prises.

Le représentant de la Fondation nous a chaleureusement félicités sur l'excellent résultat de nos démarches.

Voici la lettre en question :

Bruxelles, 6 mars 1930.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique
à la *Fondation universitaire*,

Monsieur le Président,

Comme suite à la réunion des sociétés archéologiques de Belgique qui s'est tenue dans vos locaux grâce à votre aimable offre, nous avons l'honneur de vous annoncer que le procès verbal de cette séance vous parviendra demain.

Cette assemblée a unanimement décidé d'accepter la collaboration de toutes les sociétés à la Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'Art publiée sous les auspices de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Elle publiera des mémoires dans nos langues nationales ou dans les grandes langues mondiales en considérant que la Revue doit avoir une large diffusion en Belgique et à l'étranger.

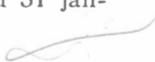
Elle sera publiée aussitôt que nos volumes d'annales et du bulletin seront achevés. Elle comportera les travaux des membres de l'Académie et ceux des membres des sociétés belges d'archéologie et d'histoire après avoir été soumis à notre comité de lecture et à notre commission des publications.

Les travaux seront admis dans la Revue avec le plus large esprit possible de collaboration nationale sans aucun caractère de censure ou d'exclusivisme pour des travaux d'intérêt local.

Mais par contre, il sera recommandé aux auteurs de bien considérer le but élevé de la Revue, l'auspice académique qui lui est donné, ainsi que le patronage de la Fondation universitaire qui lui est dévolu.

Les sociétés pourront à leur gré et à leurs frais, obtenir des tirés à part de leurs travaux insérés.

Telles sont les décisions prises dans l'assemblée du 31 janvier 1930.



C'est sur la base de ces décisions unanimes que nous reprenons nos négociations, l'Académie ayant chargé notre commission des publications et son rapporteur soussigné de les poursuivre, après avoir approuvé les échanges de vues intervenus entre votre haute institution savante et notre Académie.

Nous espérons un résultat favorable à ceux-ci ; cette solution est à désirer étant donné l'état absolument précaire de la plupart de nos sociétés.

C'est dans cet esprit que nous vous présentons, monsieur le président, nos vœux de réussite et avec l'expression de notre gratitude anticipée, l'assurance de notre haute considération.

Pour l'Académie royale d'archéologie de Belgique,
par délégation,
pour sa Commission des publications,
Le Rapporteur,
(s.) PAUL SAINTENOY.

Par suite de circonstances ne dépendant pas de notre volonté, le procès-verbal qui devait être remis le 7 mars ne put l'être que le 19 du même mois.

La Fondation universitaire nous a aussitôt répondu le 21 pour nous remercier de cet envoi qui a été joint au dossier de notre demande de subside.

Nous avons quelque certitude dans le bon résultat à en attendre pour l'avenir de notre institution savante que nous saurons maintenir au niveau de son passé pour lui donner un avenir encore plus beau.

Bruxelles, 3 avril 1930.

Le Rapporteur,
PAUL SAINTENOY.

*Communiqué en séance des membres titulaires de
l'Académie le 6 avril 1930.*

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
SOIL de MORIAMÉ.

POST SCRIPTUM.

A Monsieur Paul Rolland,

Secrétaire de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Monsieur le Secrétaire,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil d'Administration de la Fondation Universitaire a décidé, au cours de sa réunion du 4 avril 1930, d'accorder à l'Académie royale d'archéologie de Belgique, pour la „*Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*”, un subside de Frs. 10.000,—

DIX MILLE FRANCS

pour l'exercice 1929-1930.

L'octroi de ce subside est soumis aux conditions suivantes:

- a) la publication subsidiée portera sur la couverture: „Publié avec le concours de la Fondation universitaire de Belgique”,
- b) le subside sera utilisé dans l'année qui suit la date de son octroi ; passé ce délai, la somme accordée retournera d'office au patrimoine de la Fondation universitaire.

En conséquence, le subside de Frs. 10.000,— mis à votre disposition pour l'année en cours devra être liquidé, au vu des pièces justificatives, avant le 4 avril 1931.

Veillez nous marquer votre accord sur ce qui précède, et agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,
JEAN MASURE.

Le Directeur de la Fondation,
JEAN WILLEMS.



L'ARCHITECTURE AQUITANIQUE

AU CONGRES DE TOULOUSE EN 1929

par

PAUL SAINTENOY,

correspondant de l'Institut de France,
membre d'honneur de la Société archéologique
du Midi de la France

Toulouse, ville de briques, charmante, savante, babillarde et rose, comme dit Mr. Brunhes; ajoutons: Toulouse, capitale du Midi, ville du gai savoir et des jeux floraux, toute imprégnée d'humanisme, toute vibrante des manifestations du bien dire, de l'écriture diserte et élégante, de la poétique évoquant l'âme des choses, des pensées éloquentes et parfois excessives, des phrases sonores et souvent éclatantes, Toulouse, surtout ville universitaire, depuis 1229, ayant eu dès 1323, sa célèbre académie des jeux floraux, depuis 1840, son académie des sciences, des inscriptions et belles lettres, depuis 1831, son importante et active société archéologique du Midi de France (1), Toulouse nous a ébloui par l'émerveillement de toute cette haute culture.

(1) Cette compagnie savante a décerné, le 30 mai 1929, sa médaille d'or et le titre de membre d'honneur aux professeurs Marcel Aubert, de Paris, François Henrijean, de Liège et Paul

C'est dire que la réunion fut particulièrement intéressante et réussie, cependant que son savant directeur, Mr. Marcel Aubert, conduisait les congressistes dans les beaux monuments de Toulouse, d'Auch, d'Albi et de Moissac en passant par tant d'autres édifices capitaux, comme ceux de *Lugdunum convennarum*, Saint Bertrand de Comminges, de Rabastens, de Saint Gaudens, de Gimont, de Lombez, de Valcabrere et surtout de Cordes, avec ses maisons et son enceinte, enfin de Pibrac et son joli château, dont le si artiste propriétaire actuel descend en ligne directe du Pibrac qui le bâtit au XVI^e siècle. Nous nous sommes ainsi senti véhiculé, des verdoyantes et fertiles rives de la Garonne jusqu'aux contreforts des Pyrénées, à leurs vallées des gaves et des nestes et nous y avons ajouté un séjour prolongé en Vasconie et en pays basque.

De toute part, nous est apparue une luxuriante nature ; apte à nous faire situer le milieu où se produit l'architecture méridionale. Ses terrains d'alluvions et ses affleurements rocheux donnent à la fois la brique et la pierre, ses vallées sont parcourues par des eaux abondantes et ses côteaux étaient jadis couverts par des forêts riches en bois de chauffage, en combustible pour la confection des briques ; tout cela a formé un cadre propice à l'architecture méridionale.

La nature y fournit en abondance de l'argile limoneuse, de l'eau, du combustible ligneux, il n'en faut pas davantage pour expliquer les énormes constructions tolo-sanés dans lesquelles la brique joue un rôle capital. On conçoit sans difficulté comment la pierre devient, dans

Saintenoy, de Bruxelles, pour l'ensemble de leurs travaux. Qu'il me soit permis de lui exprimer, pour cet insigne honneur, ma gratitude émue et d'y associer son savant président, Mr. le Chanoine Auriol.

la conception des architectes de là-bas, l'accessoire obligé de leurs œuvres, comment la brique domine dans leurs vastes édifices. Cependant la contrée fournit des pierres variées. La haute Garonne est pourvue des calcaires compactes de La Barthe, de Revière, gréseux de Furne, marneux de Belbèze, les calcaires cristallins saccharoïdes de Saint Beat qui ont beaucoup servi pour les grandes églises de Toulouse; le Gers, donne les pierres de Bonas, de Lombard, de Terraube et d'Aignan; enfin le Tarn fournit les grès de Salles et de Lombers, les calcaires de Puycelci et des Oustalets.

Sans parler des marbres qui sont nombreux, sinon abondants dans la région.

Toutes ces roches sont fournies par les terrains granitiques et primordiaux; les formations secondaires du jurassique, de l'oolithe et tertiaires nummulitiques de l'éocène moyen sont fortement représentés. Les stratifications du cirque de Gavarnie y appartiennent.

Malheureusement le pays n'a pas beaucoup de pierres se prêtant à la sculpture et à la statuaire. Aussi l'apparition d'un portail sculpté comme celui de Morlaas, surprend-t-elle même lorsqu'on a vu l'emploi de la même pierre à la belle cathédrale de Lescar.

Dans les basses Pyrénées, on employe un calcaire bleu de l'âge dinantien, très semblable à celui que l'on extrait dans les environs de Namur, à Tailfer ou à Samson et du grès jaune qui se prête mal aux reliefs trop fouillés. Le matériau a obligé la sobriété du décor sculpté de l'édifice méridional. Mr. Rey arrive à la même constatation lorsqu'il nous dit que la pauvreté d'ornementation des églises du Midi s'explique non seulement par l'épuisement du pays à la suite de la croisade contre les Albigeois, mais aussi par les matériaux (2).

(2) Viollet de duc I, p. 224.

La région pyrénéenne était habitée pendant la période néolithique par une population présentant environ moitié de dolicocéphales (57.7%) et un quart environ de brachycéphales (22%) ; Salmon qui donne ces chiffres nous fait constater que les autres étaient des mésaticéphales, des métis des deux races. M. le comte Begouen nous en a montré l'industrie avec sa grande science dans son beau Musée anthropologique de Toulouse.

Puis sont venus les âges du bronze et du fer, les arrivées des premiers peuples dont le nom est connu, les Sigures, les Ibères, dont on voudrait, sur de simples hypothèses et suppositions, faire descendre les Basques, puis les Celtes, sans compter les peuples migrants commerçants, les Phocéens, les Phéniciens, les Carthaginois et d'autres dont l'empreinte est restée minime.

Que sont ces peuples par rapport au pays qui nous occupe ? Quelle part ont eu ensuite les Romains, les Galates, les Wisigoths dans leur peuplement, dans la création du groupe ethnique, qui forme cette race de *l'homo meridionalis*, à laquelle, faute de mieux, on donne le nom d'Ibero-insulaire en Portugal, en Espagne et dans la France du Midi ? Il est difficile de le dire.

A l'arrivée de César, le *Pagus* est habité par les *Conсорanni* que l'on s'accorde à croire, faute de mieux, des Ibères, les Volcoe-Tectosages et les Volques. Une partie du pays est occupé par les Tolosates. Les Romains firent de tous ces territoires, une *provincia Narbonnensis prima*, la Narbonnaise première avec Narbonne comme capitale et Toulouse comme centre.

Passons sur leur administration. Le Musée archéologique de Toulouse est riche de leurs monuments, et rapportons que le christianisme fut tardif à y pénétrer. La conversion de la contrée ne commença qu'avec le IV^e siècle jusqu'à l'invasion vandale de 407, 409, celle des Wisigoths qui suivit et enfin celle des Basques fut même :

encore plus tardive et sujette à quelques retours vers les superstitions des ancêtres, d'après M. Colas. C'est alors que se forma Toulouse.

Sous les Romains, simple cité de la Narbonnaise première, elle se développa dans ce riche jardin à la terre fertile aux eaux abondantes qui constitue de nos jours la haute Garonne. Tant et si bien qu'au milieu du troisième siècle, Saint Saturnin ou Sernin y ayant été martyrisé, un *burgus* se forma à côté de la *municipa* romaine.

En 462, le comte Agrippinus, Gouverneur de la Narbonnaise, livra Narbonne aux Wisigoths qui devinrent bientôt maîtres de toute la province.

La vallée de l'Adour fut occupée, en 471, par Euric qui vit ses états bornés par l'Océan, la Loire, le Rhône et la Méditerranée (480).

Puis se reproduisit la conquête franque; en 507, Clovis vainquit Alaric II, roi des Wisigoths, à Vouillé près de Poitiers et ce fut le début de l'empire franc, le morcellement de la Narbonnaise en fiefs féodaux et la ruine de la civilisation ébauchée. Les Vascons arrivèrent en Aquitaine au VII^e siècle; il est à croire qu'ils n'y trouvèrent pas un peuple entièrement christianisé. Eux-mêmes l'étaient-ils, se demande Mr. Rey?

Il est permis d'après Mr. Colas de croire que non. Le biographe de Saint Amand (VII^e) rapporte que vivait alors épars dans les gorges sauvages des Pyrénées, un peuple adorateur des idoles. Les Vascons venaient de franchir les Pyrénées et se répandaient dans la vallée de la Garonne.

Il faut arriver au IX^e siècle pour constater que Saint Léon baptisait par centaines les *eskualdunas* basques dans *Lapurdum* (Bayonne) (3).

(3) Louis Colas. La tombe basque. Paris-Champion.

Cependant le morcellement féodal du sol prenait fin.

Dès le début de ce siècle, le Comté de Toulouse avait eu ses limites avancées vers le Nord par l'adjonction des comtés aquitains du Quercy et de l'Albigeois. Le comte de Carcassonne et de Rezès reconnaissaient la suzeraineté du Comte de Toulouse, Guillaume Taillefer. Il en fut de même des Comtes de Fenouilledès et de Foix ; celui-ci portait en outre le titre de vicomte d'Alby et de Lautrec.

Cependant tout cela n'amenait pas la civilisation de la contrée. En 1120, Hugo, évêque de Porto, traversa les montagnes basques et un chanoine de Compostelle cite ce fait comme un trait de courage (4).

D'ailleurs le morcellement féodal du sol n'avait pas contribué à créer la sécurité en Vasconie. Beaucoup d'églises sinon toutes constituaient de véritables forteresses.

Dans les textes contemporains, il y a une expression usitée, dès le XI^e siècle, qui prouve qu'avant la croisade des Albigeois, la pratique de fortifier les églises existait.

Ecclesiam incastellare, disent-ils ou encore :

Ecclesiam incastrare (5), usage nécessaire voire indispensable, contre lequel l'église de Rome ne cessa de protester (6) ; on juge que cela fut inopérant, car lorsque se produisit l'hérésie cathare plus tard frappée à mort par la croisade contre les Albigeois, la guerre religieuse se répandit partout dans cette malheureuse contrée. C'est contre cette hérésie que se dressa Saint Dominique et ses dominicains ou frères prêcheurs, dont Toulouse nous a

(4) Idem, 1923.

(5) Rey, les vieilles églises fortifiées du Midi de la France, Paris, 1925, p. 25.

(6) Rey. Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France, Paris, 1925, p. 25.

montré la Maison mère et son admirable église des Jacobins ; les effets de cette guerre furent terribles pour les monuments. Dans le Midi, le XIII^e siècle fut une époque d'insécurité et d'agitation (7).

Cependant, on continua à y bâtir. Ce fut le cas à Toulouse pendant la croisade des Albigeois.

L'effet des traditions romanes continue à s'y montrer ; l'art méridional ne se fait pas voir novateur à la fin du XII^e siècle. Il faut attendre que l'exemple du Nord se fasse sentir pour qu'il entre dans la voie novatrice de l'art ogival et devienne caractéristique. La cathédrale de Narbonne (1272) et celle de Clermont Ferrand (1248) nous montrent le même *lápida*, Jean des Champs, œuvrant dans celle-ci en 1248, dans celle-là en 1286.

Dans toutes les deux, on retrouve l'art du Nord français, de l'Ile de France, de la Picardie ; on vérifie le fait à la cathédrale de Limoges (1273) ; la pensée vient, en la voyant, à la mémoire, de Reims (1211), d'Amiens (1220), de Soissons, de Beauvais (1247) comme en visitant la cathédrale de Bayonne (1213 à la fin du XIII^e siècle). Elle a dû aussi compter parmi ses maîtres, des artistes venus du Domaine Royal. Le même fait se note dans l'abside de la Cathédrale de Toulouse consacrée le 24 mai 1096. Le grand foyer artistique d'Amiens a régné au Sud, comme il le fit à Cologne (1248) au Nord.

Tous ces édifices contrastent avec ceux qui émanent directement du milieu méridional.

Eugène Lefevre Pontalis situait celui-ci au Sud d'une ligne allant de Bordeaux à Valence en passant par Cahors et la Chaise Dieu (8), mais il y a beaucoup à dire

(7) Ibidem, p. 131.

(8) Bulletin Archéol. 1907, Rey, la Cathédrale de Cahon, p. 147.

et à observer, sur ces limites trop absolues ; le système de territoires appartenant à une école unique s'écroule au premier examen. Il vaut beaucoup mieux admettre des centres de production monumentale comme Toulouse, comme Clermont Ferrand, comme Arles, dont les types architecturaux s'épandent au loin, se croisent et se pénètrent. C'est ainsi que Mr. Brunhes croit pouvoir faire de Toulouse, un centre qui s'est irradié jusqu'au Mans, à Vendôme, à St. Benoit-sur-Loire. A l'abord, cela paraît excessif, mais peut s'accepter après examen. Un maître maçon tolosan a pu se diriger vers le Nord, arriver dans une cité, y avoir été engagé pour la construction d'une église ; à quelle école rattacherons-nous son œuvre ? Très certainement à l'école qui l'a formé, à celle de Toulouse. C'est pourquoi nous croyons qu'il y a peu de chose d'assuré dans des frontières absolues entre les écoles. Mais ceci est une autre histoire qui demanderait des développements impossibles ici.

Revenons aux monuments typiques de l'art méridional et au dualisme qu'ils présentent.

Nous venons de constater ce contraste.

A l'époque romane, l'école méridionale nous présente deux types constructifs : la nef avec bas-côtés de Saint Sernin et la nef unique avec chapelles insérées entre les contreforts de la Cathédrale de Toulouse, système qui est plus évolué dans l'église des Jacobins de cette ville, un merveilleux monument.

Ces deux types sont contemporains. Le chœur de Saint Sernin, église à trois nefs, fut consacré en 1096. Son transept et sa nef sont de 1090 à 1130. La cathédrale fut d'abord une église à 3 nefs, datée de vers 1090 et fut transformée en une église à une nef, vers 1200. Cela marque bien une mode nouvelle, une innovation importante. Les architectes reconnaissent alors leur impuissance à éclairer la nef centrale dans le parti à 3 nefs. Ils

la surhaussent, mais au détriment de sa largeur qu'ils doivent réduire. C'est ce qui frappe lorsque l'on pénètre dans Saint Sernin.

Peu après, ils produisent la belle nef de Saint Gaudens (XI^e et XII^e siècles), mais sans obtenir l'éclairage autrement que par le dessus de l'arc triomphal suivant la pratique auvergnate. L'architecte de Lescar a fait lui aussi une nef centrale non éclairée, mais avec quel art il en a disposé les bas-côtés, avec quel soin gracieux, il nous a fait un joyau monumental par son système constructif si soigné. Cette cathédrale nous a ravi. Placée à la jonction de la route romaine de l'Océan à la Méditerranée, Lescar, l'antique *Beneharnum*, la capitale du Bearn, voyait passer le gros des pèlerins allant en Espagne, par Jaca, l'autre route qui partait d'*Acqua Tarbellicae* vers *Pompaelo* (Pampelune) n'étant pas sûre à cause des Basques, nous l'avons dit. Lescar, aujourd'hui petit village, était alors un relai important, et on comprend que devaient y passer de nombreux compagnons faisant leur tour de France. Cela peut, peut-être, expliquer la beauté et l'intérêt des sculptures de cette belle église. Elles dénotent une main d'œuvre particulièrement habile.

Le siècle de la voûte nervée est arrivé, mais le système compliqué du contrebutement des poussées par des arcs boutants ne semble pas avoir plu aux méridionaux. Ils ont laissé agir, sans faire comme eux, les maîtres de Limoges, de Narbonne, de Bayonne et aussi de Rodez et ils ont créé les vastes „salles" de leurs cathédrales et abbatiales. Citons surtout celle de Toulouse (vers 1200) avec sa voûte nervée qui rappelle celles de St. Ambroise de Milan ou de l'Abbaye de St. Bavon à Gand. Instruits par cette expérience, ils vont plus loin dans la belle abbatiale dominicaine de Toulouse (1230 à 1292) où nous voyons l'épanouissement du système. Quel admirable

artiste est celui qui osa ces colonnes de 28 mètres de hauteur, ces voûtes à 28 m. contrebutées par de simples contreforts extérieurs montant de fond.

Malgré ce triomphe, mus par leur traditionalisme si prononcé, les architectes du Midi revinrent à leur plan traditionnel en élevant, au XIII^e siècle, N.-D. du Bourg à Rabastens dans le Tarn, si caractéristique, et l'église de Simorre dans le Gers (1304) où l'on sent des concessions à l'architecture du Nord de la France !

Puis c'est le prestigieux ensemble d'Alby (1282) qui chante haut et clair le triomphe d'un plan qui répond si bien au programme catholique, qui clame si haut sa puissance d'expression. Ornée par un ensemble décoratif unique, pictural et sculptural, cette nef est prestigieuse.

Lors de notre visite, un chanoine esthète occupait les grandes orgues, leur voix puissante ajoutait à l'impression de l'ensemble de ces pierres vibrant à l'unisson de cette musique puissante ; celle-ci énonçait un suave cantique à l'art créateur de l'architecte de génie qui fit de la nef d'Alby, s'élevant prenante au cœur et impressionnante à l'âme, dans un *tutti* de toute la puissance des arts plastiques et de la musique combinés, un ensemble surhumain d'une nef de 17.70 de largeur sur 30 m. de hauteur.

Quand on entre dans cette farouche cathédrale, a écrit notre éminent ami Mr. Emile Mâle, la première impression est celle de l'éblouissement ; c'est très juste !

Mais pourquoi cette expression „farouche” ?

C'est que son extérieur est celle d'une énorme forteresse dont l'appareil défensif se combine avec les murailles énormes du palais-château et forteresse épiscopale, son voisin immédiat. C'est encore une fois l'église *incastellare* dont nous parlions tout à l'heure.

Ce qui est aussi caractéristique dans le Midi, ce sont les clochers de briques.

Leur type c'est celui du clocher octogonal de Saint Sernin à Toulouse élevé vers 1250 en lieu et place d'une tour achevée en 1130. On dit bien que son type était déjà répandu dans le Périgord, le Limousin et même en Bourgogne, mais il prend en Gascogne un caractère très particulier.

Il s'y est implanté.

Les moines de Grand Selve contribuèrent à le propager notamment à Beaumont de Somagne, à Grenade dans la haute Garonne, à Pamiers (1343), à St. Lizier, à Montesquieu-Velvestre, à Simorre et à Rieux.

Nous en passons ! Ce qui est curieux, c'est de constater dans la suite des âges la persistance de ce type de clocher. On le retrouve dans les églises très postérieures comme celle de la Dalbade à Toulouse (1503-1542), dans la cathédrale d'Auch (1489-1957).

Nous venons de mentionner cette belle église, rappelons ses stalles. Nous les connaissions dès longtemps par l'ouvrage de L. Sancet, et avons la vive curiosité de les étudier. L'impression en fut naturellement pour nous, très émouvante, mais elle le fut encore davantage lorsque nous vint l'idée que nous étudions une œuvre d'un ou plusieurs sculpteurs d'origine nordique et peut-être germanique.

Visitez les stalles de Saint Bertrand de Comminges, vous êtes certes devant une œuvre méridionale. L'inspiration italienne y est claire, visible. Voyez celles de Les-car, vous y avez l'œuvre d'un huchier français, tandis qu'à Auch, on sent une main nordique. On a relevé qu'à partir du milieu du XV^e siècle, on voit l'affluence des sculpteurs du Nord en Espagne. On y retrouve beaucoup de maîtres des Pays bas espagnols, de Hollande, des bourguigno-flamands, des français et pas mal d'Allemands du Sud, de *Allemania*. Un d'eux ou plusieurs

d'entr'eux se sont-ils arrêtés dans la riche ville d'Auch de 1526 à 1529?

Le cardinal de Clermont-Lodève y a-t-il accueilli quelque huchier du Nord pour lui faire faire les cent et treize stalles sculptées à satiété, fouillées à plaisir avec leurs quelque trois cent figures qu'on ne peut se lasser d'étudier.

Leur caractéristique annonce une œuvre du Nord, mais on ne pourra l'affirmer que lorsqu'un document viendra le dire expressément.

C'est ce que les recherches de nos confrères de l'active société archéologique du Midi de la France et particulièrement de son président, le chanoine Auriol, nous diront.

Mais cette preuve existe-t-elle? Dans la négative, une comparaison avec d'autres œuvres similaires de notre contrée amènerait certes des conclusions. Qu'ils étudient aussi certaines sculptures de la Péninsule espagnole comme le maître-autel de la chartreuse de Miraflores, l'enfeu de la tombe de don Juan de Padilla au Musée de Burgos et ils verront que certains de leurs morceaux voisinent avec les stalles d'Auch tout en ayant des caractères du Nord indéniables.

Le flamand Jacques Damen y a fait des vitraux de 1648 à 1649, le sculpteur Zeppenfeld y a travaillé (bien qu'auscitain, son nom annonce un allemand) pourquoi d'autres n'en ont-ils pas fait autant avant-eux?

C'est possible puisqu'à Alby, les chercheurs de la haute Garonne eux-mêmes ont relevé le caractère flamand, des figures de la clôture du sanctuaire. Un de nos collègues, M. Joseph Destrée, à qui nous en montrions des photographies sans lui laisser connaître d'où provenaient ces statues, nous a spontanément répondu: „Je crois que ce sont des œuvres flamandes!” C'est aussi notre sentiment au premier examen, mais qui sait?

Un de nos confrères très averti en ces matières devrait les étudier et nous dire ce qui en est. Nous ne nions pas plus la possibilité du fait que nous ne l'affirmons, en attendant.

D'autres faits, dans les Pyrénées viendraient corroborer la déduction qui serait ainsi faite, à Iruna (Pampelune) dans l'ancien réfectoire du chapitre de la cathédrale, on montre l'admirable tombeau en albâtre de Charles II de Navarre, mort en 1425 avec gisants. Ce beau monument a été commandé en 1414 à Jehannin L'Omme, sculpteur de Tournay, en notre pays, car on pourrait confondre avec Tournai.

Et ainsi se vérifierait une fois de plus ce que Ludovico Guiciardini nous a dit des maîtres de notre pays, qu'ils „s'espardaient” chez les nations étrangères.

15 septembre 1929.

JEAN RICHAFORT

MAITRE DE CHAPELLE-COMPOSITEUR,

1480 ?—†1548

par

G. VAN DOORSLAER

SA CARRIERE

Alors que les œuvres connues de ce compositeur sont multiples, les particularités biographiques, qui le concernent, ne le sont guère.

Les variantes de son nom sont nombreuses: *Ricartsvorde*, *Richafort*, *Richaffort*, *Richauffort*, *Richeafort*, *Richefort*, *Rycefort*; en Italie on l'a nommé *Ricciaforte*. Peut-être bien que la forme *Richafort*, la plus fréquente, pourrait n'être qu'une transformation française de *Ricartsvorde*, ou aussi du nom que portait un suppôt de l'Université de Louvain, „Mattheus Ryckersfort", de l'ordre des Frères Prêcheurs, admis en septembre 1477, au Conseil de l'Université (I.B.27) (1).

(1) Cfr. l'ouvrage indiqué dans l'*Index Bibliographique*, sous le numéro 27. Dans la suite le renvoi à cet *Index* sera marqué par les lettres I.B. suivies du numéro sous lequel l'ouvrage, auquel le renseignement est puisé, s'y trouve rangé.

Bien que le lieu de sa naissance reste inconnu, on peut considérer Jean Richafort comme originaire des Pays-Bas, car Guicchardin (I.B.16) le classe au nombre des musiciens de ces provinces, qui s'étaient distingués dans la première moitié du XVI^e siècle. Dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Gall (Suisse), comprenant cent quatre-vingt treize compositions polyphoniques, de la main de Tschudi, personnage politique, et bibliophile tout à la fois, qui vécut de 1505 à 1572, Richafort est désigné comme *Gallus*, ce qui pourrait mener à l'idée que le musicien serait né dans le Hainaut, d'où Josquin des Près, son maître, était, lui aussi, originaire. Toutefois, il est à remarquer que ce manuscrit, qui attribue une nationalité à bien d'autres compositeurs encore, contient des erreurs manifestes.

Jusqu'à présent on n'a signalé d'autre détail biographique relatif à Jean Richafort que sa direction de la maîtrise de l'église de Saint-Gilles, à Bruges, à partir de 1542 jusqu'en 1547, année qui fut probablement celle de son décès (I.B. 14, 15 et 28).

Toute la période de sa vie qui précède son entrée en fonctions à la maîtrise de Saint-Gilles, à Bruges, reste donc à éclaircir.

Un premier point de repère nous est fourni par un recueil de musique imprimé en 1519, qui contient une de ses compositions. D'après Stafford Smith, qui, en 1812, publia à Londres un ouvrage sur la musique ancienne, *Jerusalem luge*, une des œuvres de Jean Richafort, qu'il contient, daterait de l'année 1508.

Cette date nous paraît fort vraisemblable depuis que nous avons retrouvé dans les archives du Chapitre de Saint-Rombaut, à Malines, des traces de Jean Richafort, qui donnent lieu de croire qu'il avait assumé la direction de la maîtrise métropolitaine, au cours de l'année 1507.

Damien de Floerbeke, chef antérieur de cette phalange chorale, avait abandonné ce poste avant le 5 février 1507, puisqu'une annotation de paiement, effectué à cette date, précise son départ par le mot „olim", jadis (2).

(2) Le registre des „Acta capitularia" du Chapitre de Saint-Rombaut, à Malines, des années 1498 à 1524, contient à la page 145, cette note du 5 février 1507: „Eodem die dns Damianus de floerbeke olim mgr cantus ecc^{io} n^{re} petijt et obtinuit licentiam a dnis, salvis lv st. quos dimittet sub dnis ad opus barbitonsoris de cura sui digitis, ultra v st. per datos et salarium de barba."

Damien de Floerbeke avait été admis à la direction de la maîtrise à la date du 31 juillet 1506, ainsi que le marque cette note du registre susdit, à la page 136^r: „Die veneris ultima dci mensis receptus fuit ad habitum et sub protectione dominorum Dns et Mgr Damianus de floerbeke juramento solito per eum proestito quo facto receptus et adscriptus in succentorem et magistrum choralium hujus ecclesie cum oneribus et emolumentis officii hujusmodi..." On ne sait rien de sa carrière antérieure, quoiqu'il n'en fut pas à ses débuts, car son acte d'admission le nomme „Dominus", d'où ressort sa qualité de prêtre, tandis que le qualificatif „Magister" doit lui faire reconnaître une valeur musicale déjà acquise.

Après avoir quitté la maîtrise de l'église Saint-Rombaut, il passa, probablement, au service de Charles-Quint, dans lequel il est signalé, dès 1509, en qualité de chantre, d'abord, et plus tard comme chapelain de la chapelle impériale. Il voyagea avec celle-ci à la suite de l'Empereur, et, à ce titre, sa présence est relevée à Valladolid en 1517 (1^{er} décembre), à Saragosse, en 1518 (1^{er} septembre). Au cours de ses voyages il donna des preuves de ses connaissances techniques et artistiques de l'orgue, en réparant cet instrument et en le jouant, en plusieurs circonstances. Charles-Quint lui fut reconnaissant des services rendus et le combla de faveurs. Fils naturel de Nicolas et de Marie Janiot, sa naissance fut légitimée par un acte impérial du 21 avril 1521; il fut doté également de plusieurs prébendes, telles celles de Lens, de Gorcum, de La Haye, de Louvain. La dernière mention de ce musicien est faite dans une ordonnance de Charles-Quint du 28 septembre 1523, „item a maistre Damien de Floerbeke, chantre de nre chappelle domestique pour le semble (gaiges) a xij s. par jour lv £ iiij s."

Le 10 décembre de cette même année, on enregistre l'admission d'un chantre nouveau, appelé Guillaume, et désigné comme frère du maître de chant (3), sans que le nom du titulaire de ce poste de direction soit acté, ici ni antérieurement, dans ce même registre, depuis le départ de maître Damien de Floerbeke.

Mais, au 4 mai 1509, le Chapitre admet, à titre de choral, „Franciscus Ricartsvorde”, désigné, lui aussi, comme frère du maître, nommé cette fois par son prénom *Jean*; ce dernier est présent à la séance d'admission et se porte garant de son jeune frère (3).

Cette dernière particularité, jointe à celle de l'existence d'un chantre, connu ailleurs sous le nom de Guillaume Richafort, et dont il sera question plus loin, permet, en l'absence d'une mention explicite de l'entrée en fonctions de Jean Richafort en qualité de maître de chapelle à l'église de Saint-Rombaut, à Malines, d'admettre celle-ci et de la fixer vers le début de l'année 1507, aussitôt après le départ de Damien de Floerbeke.

Il abandonna ces fonctions en 1509, car, au 31 août de cette année, un autre compositeur, maître Noël Bau-

(Cfr. *Inventaire des Archives du Nord à Lille*, t. ii, 212 ; t. vii, 237 ; t. viii, 120. — *Archives du Royaume, à Bruxelles*, a) Papiers de l'Etat et de l'Audience, no. 29, fo. 10 ; n. 1249a, 1517, 1519 ; b) Chambre des Comptes, no. 1927, fo. 45. — Edm. VAN DER STRAETEN, *La Musique aux Pays-Bas*, t. vii.

(3) Archives du Chapitre de Saint-Rombaut, à Malines. — *Acta capitularia*, registre des années 1498 à 1524.

Fo. 162 v°, 1507, 10 déc. „Eodem die receptus et admissus est ad habitum et sub protectione dnorum Wil^s frater mgri cantus.”

Fo. 180, 1509, 4 maij. Die veneris iiiij maij receptus est in choraulam franciscus Ricartsvorde frater magistri Joannis pro quo dictus mgr Joes promisit restituere omnia recepta ab ecclesia casu quo aufugerit et non manserit quamdiu vocem gratam habuerit, se et sua obligando renunciatis et promittens.”

douin, avait été désigné à ce poste par les membres du Chapitre (4).

Grâce à la connaissance de ces dates on peut supputer celle de la naissance de Jean Richafort aux environs de l'année 1480.

A part son passage à la direction de la maîtrise malinoise, de 1507 à 1509, et la date approximative de sa naissance, qu'on peut en déduire, toute sa vie d'enfance et d'adolescent reste ignorée.

Pierre de Ronsard, dans la dédicace du „Livre de meslanges, contenant six vingtz chansons”, édité, à Paris, en 1560, écrit „entre lesquelz (musiciens) se sont depuis six ou sept vingt ans eslevez Josquin des prez, Hennuyer de nation, & ses disciples, Mouton, Vuillard, Richafort...”. Si, donc, Jean Richafort est né vers 1480, il pourrait avoir été élève de Josquin Desprez à partir de 1487. Ce dernier séjournait à Rome, à ce moment, et était attaché à la chapelle papale, où il resta en service jusque vers 1500.

Le nom de Jean Richafort ne figure pas près de celui de son maître dans la liste des membres de cette chapelle, ce qui incite à croire qu'il ne devint son disciple que plus tard, au cours d'un des séjours de Josquin en Italie, en France ou dans les Pays-Bas.

Le poste de maître de chant à Malines, en 1507, pourrait donc avoir été le premier emploi que Jean Richafort ait occupé en qualité de musicien adulte.

Postérieurement à son départ de Malines, nous n'avons retrouvé la trace de Jean Richafort qu'en 1531, de service, alors, près de la Gouvernante Marie de Hongrie. Encore, n'est-ce qu'une seule fois que son nom a été

(4) Cfr. notre notice bio-bibliographique sur ce compositeur dans la revue „Compas d'or”, 1930.

relevé dans une liste de personnes auxquelles on effectue un paiement de „gages omis dans les rôles ordinaires de l'hôtel de la reine Marie de Hongrie”, avec cette mention: *Jean de Rycefort*, prêtre et chantre de la Reine (I.B. 30, a). Cette mention pourrait se rapporter au compositeur, à moins que le copiste n'ait tracé, par erreur, le nom de *Jean* au lieu de celui de *Joachim*, qu'on retrouve plustard, attaché en ces mêmes qualités à la même Cour. L'erreur paraît possible, car la qualité de prêtre, attribuée dans cette liste à „Jean de Rycefort” ou Richafort, est autrement inconnue.

La date de son admission parmi le personnel de cette Cour est à retrouver, et, à défaut de renseignements plus précis, on peut supposer qu'il ne la quitta qu'au moment où il fut désigné aux fonctions de maître de chapelle de l'église Saint-Gilles, à Bruges, dans lesquelles il remplaça Jean Claes, depuis juillet 1542, jusque vers 1548. Sa place était occupée, par Jean Bart, au cours de cette dernière année.

On peut présumer le décès de Jean Richafort vers cette époque, et cela avec autant plus de raisons que L. Guichardin le range au nombre des musiciens qui avaient cessé de vivre en 1556 (I.B. 16).

Deux frères de Jean Richafort, *Guillaume* et *François*, musiciens comme lui, ont été mentionnés au début de cette notice. Il y eut, probablement, un troisième frère, *Joachim*, également musicien.

Il nous paraît utile de joindre aux renseignements donnés relativement à maître Jean Richafort, ceux qui ont été relevés concernant ces trois musiciens du même nom patronymique.

Guillaume Richafort est, vraisemblablement, l'aîné de ces frères.

La plus ancienne mention de Guillaume est fournie par les Archives du Chapitre Métropolitain de Saint-Rombaut, à Malines, par lequel il est admis, le 10 décembre 1507, en qualité de chantre de la maîtrise, et autorisé, en même temps, à porter l'habit de chœur (voir note 3). Sans doute était-il, alors déjà, cleric ecclésiastique, car, plus tard, il est signalé comme prêtre, et, de ce chef, on peut le considérer comme l'aîné de Jean, et, en tout cas, de François qui n'entre dans cette même maîtrise qu'en qualité de choral, et cela postérieurement à lui.

Ni de son séjour à Malines, ni de son départ de la maîtrise, rien n'a pu être exhumé de la poussière des archives. Peut-être s'agit-il de lui, sinon de son frère François, lorsqu'en 1509 la Corporation des Merciers Malinois indemnise le maître du chant et son frère, qui prêtèrent leur concours à l'exécution d'une messe chantée en l'honneur de leur saint patron (5).

En 1524 on le retrouve à Bruges, où il fait partie, alors, de la maîtrise de la cathédrale St-Donatien.

Le 10 octobre de cette année les membres du Chapitre de cette cathédrale délèguèrent Guillaume Richafort pour entrer en pourparlers avec un chantre de Gand, connu de lui, possédant une voix de basse superbe et d'une science musicale réputée, en vue de l'attacher à leur maîtrise.

D'un caractère quelque peu vif et emporté, Guillaume Richafort s'était laissé aller, un jour, à des voies de fait contre un chapelain, maître François Frescobaldi. Une retenue de rémunération et l'interdiction de célébrer la messe avaient été infligées en guise de punition pour

(5) Archives commun. de Malines. Reg. des *Merciers*, S. II, n° 1, f° 146. Compte de 1509. — „Item betaelt de sanckmeesters aen loye ende voer syn bruer.” iiii sc. ix d. x my^{en}.

ce délit. Le coupable se prévalant de la modicité de ses ressources obtint, à la suite d'une supplication adressée aux membres du Chapitre, et cela en considération de son repentir et de sa situation modeste, remise de la peine relative à sa rémunération, toutefois, l'interdiction de la célébration de la messe fut maintenue.

Repéré une dernière fois, en 1539, son nom figure alors parmi ceux des personnes présentes à une réunion, dont les particularités sont signalées dans un procès-verbal de la Collace de Gand. Ce document le qualifie de maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Donation, à Bruges. Cette qualité paraît lui avoir été attribuée erronément. G. Richafort n'était, à ce moment, qu'un *clericus installatus*, chantre faisant partie de la maîtrise, dont la direction appartenait à Wolfard Hellync (I.B. 14).

Après cette date Guillaume Richafort rentre dans l'oubli.

François Richafort, un autre frère de maître Jean, est admis parmi les choraux de la maîtrise de Saint-Rombaut, à Malines, le 4 mai 1509. Maître Jean se porta garant du jeune François, vis-à-vis des membres du Chapitre.

Joachim Richafort est, probablement, un troisième frère de maître Jean. La concordance des années de son activité avec celles où évoluèrent Jean et Guillaume, est la seule constatation qui permette cette conjecture.

Le nom de Joachim Richafort n'apparaît qu'en 1534, dans une liste, dressée le 1^{er} août, des membres de la chapelle de l'archiduchesse Marie de Hongrie, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, à laquelle maître Jean Richafort était également attaché en 1531; à moins d'une erreur, présumée possible lorsque fut exposée la carrière de maître Jean. Une autre liste du personnel de cette chapelle, dressée le 1^{er} janvier 1543, mentionne aussi son nom. Il en fut probablement en qualité

de chantre et chapelain, ainsi qu'en atteste une requête qu'il adressa, en 1546, à la reine, en vue d'obtenir une prébende à l'église de Saint-Donatien de Bruges, alors vacante. En voici le texte:

„A La Royne,

Remonstre en toute humilite mesir Joachim Richafort chantre et chapellain de vre chappelle comment ce moys de mars dernier passe est alle de vie a trespas messir pierre Stepman ayant en son vivant la cherge et administration de celebrer quatre messes la chemaine en leglise S^t Dōnas a bruges comme il appert par la fondation cij jointe dont vre mageste a la disposition den pourveore endedens troys moys (aultrement le chapitre dud S^t Dōnas en disposeroit) parquoy supplie tres humblement qui plaise a vre ma^{te} le preferer avant ung aultre considerant qu'il est petitement pourveu et aussi que pr lesd. quatre messes le chepmaine na que xxv florins par an, si feres bien et obligeres led. suppliant a prier Dieu pour la bonne prosperite de vre d. ma^{te}.

De byns (binche) le 17 dapvril 1545.”

En marge l'apostille: „Le tout veu la Royne a donne ce cantuaire aud. mess^r Joachim Richafort, par quoy luy en soient despechies lres de collacion. Fait a byns le xxiiij de may 1546.” (6)

En 1539 un ténor, portant les mêmes nom et prénom, appartenait à la maîtrise de Saint-Donatien à Bruges. Le Chapitre, qui le qualifie d'excellent musicien, lui accorde une pension de 1 livre de gros, jusqu'à sa révocation. Le qualificatif supplémentaire de „juniori” nous fait croire qu'il s'agit ici d'un autre que celui qui à ce moment était attaché à la chapelle de Marie de Hongrie (I.B. 14).

(6) Archives du Royaume. *Papiers de l'Etat et de l'Audience*, reg no. 935, fo. 87.

Pour Joachim Richafort, voir aussi: *Inventaire des archives du Nord*, à Lille, t. VII, p. 295 et t. VIII, pp. 136 et 142.

SON ŒUVRE

Jean Richafort a laissé un œuvre important ; le nombre des pièces connues est fort remarquable pour l'époque de son activité, et, de ce fait, il atteste du succès de ses compositions.

Faute d'une mise en partition moderne, la valeur artistique de cet œuvre n'a pu être appréciée, et nous devons nous borner à relever quelques avis épars, émis, par l'un et l'autre critique musical, à l'occasion de morceaux qu'ils eurent la faveur d'étudier.

GLAREAN, dans son „Dodecachordon”, en reproduisant un motet à 4 voix, en 2 parties (1^e *Christus resurgens*, 2^e *Mortuus est enim*), de Jean Richefort, ajoute que parmi les compositeurs de son temps l'auteur mérite les plus grands éloges (7).

AMBROS (I.B. 6) se range à cet avis, tout en relevant, dans les compositions de Jean Richafort, des rudesses polyphoniques, propres au XV^e siècle.

Mais à côté de ces rudesses, opine EITNER (I.B. 1), il y a des œuvres d'une merveilleuse beauté, étonnantes de clarté et de simplicité, marquant un progrès sur les compositions du XV^e siècle et évoluant vers l'épanouissement complet de la musique polyphonique, au XVI^e siècle.

Yvonne ROKSETH (I.B. 18), analysant un *Magnificat* du 8^e ton ecclésiastique, de Jean Richafort, transcrit pour orgue, y remarque une „ligne ferme des motifs, cette solidité des rencontres harmoniques qui décèle un contrepoint sûr de lui”.

(7) Voir la bibliographie chronologique des ouvrages imprimés, à l'année 1547.

De ces quelques avis ressort nettement la caractéristique du mérite artistique du compositeur, qui, d'une polyphonie dure et toute confuse, que fut celle du XV^e siècle, évolua vers une forme polyphonique bien plus harmonieuse ; aussi, les rudesses qu'on retrouve encore dans sa musique, ne constituent-elles que l'empreinte de l'époque où débuta son éducation musicale.

Une autre source d'appréciation de son mérite peut se trouver dans la valeur des éléments qui constituaient la phalange chorale de l'église Saint-Rombaut, dont il fut le chef pendant une couple d'années. Malheureusement les noms des recrues dans cette institution ne sont pas enregistrés d'une façon régulière, ils sont rares, même, et, d'autre part, aussi, le temps qu'il passa à la tête de cette maîtrise fut-il trop court pour fournir la mesure complète de l'activité qu'il a dû y déployer.

En dehors de ses deux frères, Guillaume et François, que maître Jean Richafort y fit admettre, nous n'avons pu relever que de rares admissions nouvelles, et, encore, à notre connaissance, leur carrière musicale n'a pas laissé de traces, pas plus que celle de quelques uns de leurs aînés connus, qui avec eux faisaient partie de la maîtrise.

Deux choraux seulement, admis, en dehors de ses frères, au cours de son passage sont inscrits dans le registre des „Acta capitularia” : le 11 juin 1507, *Walter de Lansheere*, fils de Jean ; le 31 mars 1508, *Jean Van Battel*, fils de Baudouin (le peintre sans doute).

Jean Becker, choral, fut dispensé de son service, le 11 juin 1507.

Des appréciations compétentes de l'œuvre, émises ci-dessus, et de la publication, en nombre respectable, de ses compositions, ainsi que des rééditions de certaines d'entr'elles, il apparaît que Jean Richefort a joui, en son temps, d'un renom justifié et d'une vogue peu commune,

aussi son œuvre mérite-t-il une place d'honneur parmi ceux de son époque.

L'œuvre se répartit en 4 messes et 74 morceaux dont 57 motets et 17 chansons.

Les messes sont toutes à 4 voix.

Des 57 motets, 27 sont à 4 voix

17 " 5 "

3 " 2 "

2 " 6 "

1 est à 8 "

Le nombre de voix des 7 autres nous est inconnu..

Des 17 chansons, 7 sont à 3 voix

4 " 4 "

4 " 5 "

Le nombre de voix des 2 autres nous est inconnu..

LISTE ALPHABETIQUE DES COMPOSITIONS
DE JEAN RICHAFORT (*)

I. MESSES

- 1) sur: *O Dei Genitrix*. 4 V.
Imprimée en 1532; manuscrite à Leiden, Munich et Rome.
- 2) sur: *O Gloriosi*.
Manuscrite à Cambrai.
- 3) sur: *Veni Sponsa Christi*. 4 V.
Imprimée en 1540.
- 4) de *Requiem*. 4 V.
Imprimée en 1532; manuscrite à Munich (6 V.?).

II. MOTETS

- 1) *Ave Maria*, 5 V., imprimé 1540.
- 2) *Beata Dei Genitrix*, 5 V., imprimé 1540.
- 3) *Christe totius dominator*.
- 4) — (2^e partie) *Christe qui victa*, 4 V., impr. 1534.
- 5) *Christus resurgens*.

* On retrouvera ces compositions dans la liste bibliographique des ouvrages imprimés rangés par ordre chronologique, et dans celle des manuscrits, qui suivent.

- 6) — (2^e partie) *Mortuus est*, 4 V., impr. 1547, 1554; manuscrit à Breslau.
- 7) *Cognoscimus Domine*.
- 8) — (2^e partie) *Vita nostra in dolore*, 4 V., imp. 1534.
- 9) *Congratulamini*, 4 V.; manuscrit à Bologne.
- 10) *Ego sum qui sum*, 5 V., manuscrit à Leiden et Tolède.
- 11) *Emendemus in melius*.
- 12) — (2^e partie) *Peccavimus in melius*, 4 V., imp. 1521; manuscrit à Bologne, Leiden, Londres et Rome.
- 13) *Et exultavit*; manuscrit à Tolède.
- 14) *Exaudiat te Dominus*.
- 15) — (2^e partie) *Impleat Dominus*, 4 V., impr. 1538, 1553; manuscrit à Heilbronn et à Londres.
- 16) *Fecit potentiam*, 2 V., impr. 1543.
- 17) *Gaudent in coelis animæ*, 8 V., impr. 1564; manuscrit à Munich.
- 18) *Gloria laus*, 4 V., impr. 1534.
- 19) *Gloriosi principis terræ*, manuscrit à Bologne.
- 20) *Hac clara die turma*.
- 21) — (2^e partie) *In me quomodo*, 4 V., impr. 1534.
- 22) *Hierusalem luge*.
- 23) — (2^e partie) *Deduc quasi torrentem*, 5 V., impr. 1532, 1539, 1540; manuscrit à Londres et Zwickau; arrangé pour instrument, 1577, 1578, 1583.
- 24) *Homo quidam*; manuscrit à Tolède.
- 25) *Jam non dicam*.
- 26) — (2^e partie) *Cum venerit ille*, 5 V., impr. 1532, 1540, 1555; manuscrit à Munich, Tolède et Vienne.
- 27) *Lætamini in Domino*, 5 V., impr. 1540.
- 28) *Laus tua, non tua fraus*, 2 V., impr. 1549.
- 29) *Magnificat*, au V^e ton, 4 V., impr. 1544; manuscrit à Lorette et Rome.

- 30) *Magnificat*, au VI^e ton, 4 V., manuscrit à Leiden.
- 31) *Magnificat*, au VIII^e ton, 4 V., impr. 1534.
- 32) *Miseremini mei saltem*, 4 V., impr. 1519; manuscrit à Leiden.
- 33) *Misereatur mei omnipotens*.
- 34) — (2^e partie) *Confiteor Deo omnipotenti*.
- 35) — (3^e partie) *Ideo deprecor te*, 5 V., impr. 1532.
- 36) *Non turbetur cor vestrum*.
- 37) — (2^e partie) *Ego rogabo patrem*, 5 V., impr. 1545, 1555.
- 38) *O presul egregie*.
- 39) — (2^e partie) *O plebs*, 4 V., impr. 1534.
- 40) *O quam dulcis et beate*.
- 41) — (2^e partie) *Ecce quam bonum*, 4 V., impr. 1534.
- 42) *Pater noster*.
- 43) — (2^e partie) *Panem nostrum*, manuscrit à Londres.
- 44) *Peccata mea Domine*.
- 45) — (2^e partie) *Quoniam*, 4 V., impr. 1532, 1538.
- 46) *Philomena proevia temporis*, manuscrit à Cambrai.
- 47) *Quem dicunt homines*.
- 48) — (2^e partie) *Petre diligis me*, 4 V., impr. 1532, 1538, 1538, 1539, 1545; ms. à Leiden et à Tolède.
- 49) *Salve regina*, manuscrit à Munich.
- 50) — (2^e partie) *Eya ergo*.
- 51) — (3^e partie) *Et Jesum*, 5 V., impr. 1532, 1535.
- 52) *Sancta Maria, succere miseris*, manuscrit à Londres.
- 53) *Sicut locutus est*, 2 V., impr. 1543.
- 54) *Sufficiebat nobis*, 4 V., impr. 1534; manuscrit à Bologne, Florence et Londres.
- 55) *Veni electa*.
- 56) — (2^e partie) *Quia concupivit*, 6 V., impr. 1539.
- 57) *Veni Sponsa Christi*, 5 V., impr. 1540, 1543; manuscrit à Rome et Wiesbaden.

III. CHANSONS

- 58) *A tu point veu la visconti*, 3 V., impr. 1536.
- 59) *Cuidez (Guidez)-vous que Dieu nous*, 5 V., imprimée 1540, 1555, 1560, 1572.
- 60) *D'amour je suis desheritée*, 5 V., impr. 1560, 1572.
- 61) *De mon triste deplaisir*, 4 V., impr. 1529; manuscrite à Cambrai et Munich.
- 62) *Hors de plaisir et ceduict en lieu saulvaige*, 4 V., impr. 1538.
- 63) *Il n'est sy douce vie*, manuscrite à Cambrai.
- 64) *J'ai vu que soloie*, 3 V., impr. 1569.
- 65) *Je fus, je fus*, 3 V., impr. 1536.
- 66) *Je veulx layser melancolie*, arrangée pour instrument, 1538.
- 67) *Le temps qui court*, 4 V., impr. 1545, 1569, 1573; manuscrite à Londres.
- 68) *Naves point veu*, 3 V., 1536, 1541, 1559.
- 69) *Ne vous chaille mon cueur*, 5 V., impr. 1544.
- 70) *Or vray Dieu*, 3 V., impr. 1569, 1574; manuscrite à Munich.
- 71) *Qui est celuy*, 3 V., impr. 1536.
- 72) *Si je me plai j'ai bien*, 5 V., impr. 1560, 1572.
- 73) *Sur tous regretz*, 4 V., impr. 1533, 1540, 1544, 1573; ; manuscrite à Munich.
- 74) *Tru trut avant il fault boire*, 3 V., impr. 1536, 1542.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE
DES OUVRAGES IMPRIMÉS
DANS LESQUELS FIGURENT
LES COMPOSITIONS DE J. RICHAFORT

1519.

Motetti de la corona. / Libro secundo. / (une couronne) /

A la fin de la partie de *Bassus* on lit : „Impressum Forosempronii per Octavianum/Petrutium, ciuem, Forosemproniensem. Anno / Domini MDXIX. Die XVII. Junii.” / etc.

Petit in-4° oblong.

4. *Miseremini mei saltem. 4 V.*

Londres (British Museum) ; S., A., T., B. — Vienne (Hofbibliothek) ; S., A., B. (Cet exemplaire, renseigné par Eitner (I.B. 2), n'a pas été retrouvé par nous.)

(1526) 2^e édition.

Motetti de la Corona // Libro secundo. /

A la fin de la partie de *Bassus* on lit „Hoc opus impressum est expensis Jacobi Junte florentini / Bibliopole in Urbe Roma. ex arte & industria / eximii Impressoris Johânis Jacobi Pasoti / Montichiensis Parmensis Dioceseos / Anno dni. M.D.XXVI.) Mense Augusti. / (Marque d'imprimeur.)

In-4°, oblong.

Contenu identique à celui de l'édition 1519.

Bologne (Liceo Musicale) ; S., T. — Iéna (Univ.-Bibliothek) ; complet. — Vienne (Nationalbibliothek) ; T.

1520.

Chansons a troys.

Venitijs impressum opera et arte Andree Antiqui, impensis vero D. L. Antonii de Gjunta. Anno 1520. 2 ps.

In 16°, oblong.

Munich (Staatsbibliothek). — Paris (Bibliothèque Nationale) ; S., B.

1521.

Motetti libro primo. / En-dessous des S ornements) / (une tour, aux côtés de laquelle, à gauche la lettre A, à droite la lettre T [Andrea Torresano]).

Au verso de la page 15 de la partie de *Bassus* on lit :
VENETIIS IMPRESSVM OPERA ET ARTE / AN-
DREAE ANTIQVI, IMPENSIS VERO / ANDREAE
ASVLANI M.D.XXI. / MENSE AVGVSTO. /

Petit in-4°, oblong.

8. *Emendemus in melius.*

9. *Peccavimus in melius.* 4 V.

Londres (British Museum) ; T. (défectueux). — Vienne (Nationalbibliothek) ; C., A., T., B.

1526. Voir 1519.

1529.

Tre(n)te et quatre cha(n)so(n)s musicales/a quatre parties imprimees a Paris par Pierre Attaignant librair-

/ re demourant en la rue de la Harpe pres leglise Saint
Cosme / Desquelles la table sensuyt / (Table) / TENOR.
Petit in-4°, oblong.

3. *De mon triste et desplaisir.* 3 V.

Bruxelles (Bibl. royale; fonds Fétis 2307); T. —
Eichstaett [Bavière] (Staatsbibliothek); C.-T. — Munich
(Staatsbibliothek); complet. — Wernigerode (gräfl. Stol-
berg-Bibliothek); S.

1530?.

Mottetti di varij autori. Liber secundus. Sans lieu,
ni date, ni nom d'imprimeur.

Bologne (Liceo Musicale); A.

1532.

Deux messes à 4 voix font partie de la série éditée
en sept volumes par Pierre Attaignant, à Paris. Le seul
exemplaire connu ne possède pas de feuille de titre. Sur
la seconde on lit: „François par la grace de dieu Roy
de France / Au prevost de Paris Baillisz et Seneschaulx
et a tous nos aultres iusticiers & officiers, ou la leur
lieutenans / salut et dilection. Receu anons lhumble sup-
plication de nostre bien ame Pierre Attaignant impri-
meur li / braire demourant a luniversite de Paris”
Donne a saint Germain en laye le dixhuitiesme de Iuing.
Lan de grace mil cinq centz trente ung. Et de nostre regne
le XVII. / Par le Roy. Le Cardinal de Tournon maistre
de la chapelle du dit seigneur present. Signe J. Hamelin.”

In-folio.

Livre IV.

117. Messe sur: *O Dei Genitrix.* 4 V.

Livre VI.

191. Messe de *Requiem.* 4 V.

Vienne (Nationalbibliothek); complet.

1532.

(MOTETTI DEL FIORE) ALTVS. / PRIMVS
LIBER CVM QVA- / TVOR VOCIBVS. / (un char-
don) / (A la fin:) „Impressum Lugdini per Jacobum
Modernum de Pinguento./Anno Domini. M.D.XXXII.”

In-4°, oblong.

33. *Quem dicunt homines.*

(2° p.) *Petre diligis me.* 4 V.

39. *Peccata mea Domine.*

(2° p.) *Quoniam iniquitatem.* 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; S., A., T., B. — Bru-
xelles (Bibl. royale ; Fonds Fétis, 1682) ; A. — Londres
(British Museum) ; S., A., T., B. — Munich (Staats-
bibliothek. — Paris (Bibliothèque Nationale) ; S., A. —
Rome (Académie Ste-Cécile). — Vienne (Nationalbiblio-
thek) ; S., A., T., B.

(1539) 2° édition.

PRIMVS LIBER / CVM QVATVOR VOCIBVS. /
TENOR. / FIOR DE MOTETTI TRATTI DALLI /
MOTETTI DEL FIORE. // IN VENETIA PER AN-
TONIO GARDANE. / MDXXXIX. NEL MESE DI
DECEMBER.

In-4°, oblong.

42. *Quem dicunt homines.*

(2° p.) *Petre diligis me.* 4 V.

Londres (British Museum) ; C., A., T., B. — Mu-
nich (Staatsbibliothek) ; A., T.

1532.

(MOTETTI DEL FIORE) / ALTVS. / SECVN-
DVS LIBER CVM QVINQVE VOCIBVS. / (Table /

{A la fin: } „Impressum Lugduni per Jacobum Modernum
de Pinguento. / Anno. M.D.XXXII.” /

In-4°, oblong.

14. *Salve regina.*

(2° p.) *Eya ergo.*

(3° p.) *Et Jesum.* 5 V.

27. *Jam non dicam.*

(2° p.) *Cum venerit ille.* 5 V.

40. *Misereatur mei omnipotens.*

(2° p.) *Confiteor Deo omnipotenti.*

(3° p.) *Idea deprecor te.* 5 V.

48. *Hierusalem luge.*

(2° p.) *Deduc quasi torrentem.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; S., A., T., B. — Bru-
xelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 1682) ; A. — Glas-
cow (Bibl. Univers.). — Londres (British Museum) ; S., A.,
T., B. — Munich (Staatsbibliothek) ; complet. — Rome
(Académie Ste-Cécile). — Vienne (Nationalbibliothek) ;
C., A., T., B.

(1539) 2° édition.

SECUNDVS LIBER / CVM QVINQVE VO-
CVS / TENOR. / FIOR DE MOTETTI TRATTI
DALLI / MOTETTI DEL FIORE. / IN VENETIA
PER ANTONIO GARDANE. /

A la fin: IN VENETIA. 1539. NEL MESE DE-
CEMBRE.

In-4°, oblong.

13. *Hierusalem luge.*

(2° p.) *Deduc quasi torrentem.* 5 V.

Londres (British Museum) ; C., A., T., B. — Munich (Staatsbibliothek) ; A., T. — Vienne (Nationalbibliothek) ; C., A., T., B. 5.

1532.

Liber Decem Mis- / sarum a Præclaris / Musicis contextus,) / nunq; antehac in lucem editus. Qua- / rum nomina & autores subse- / quentis pagine Index/commo- / strat Jacobus Modernus de Pinguento excudebat Lugduni.

La date, 1532, se trouve au-dessous de la dédicace à Carolo a Estanno.

In-folio.

24. *Veni Sponsa Christi.* 4 V.

Bologne (Liceo Musicale).

(1540) 2^e édition.

LIBER DECEM / MISSARVM, A PRÆCLA- / RIS ET MAXIMI NOMINIS MV- / sicis contextus: nuperrimè adiunctis duabus / Missis nunquam hactenus in lucem / emissis, auctior redditus, / et accuratè casti- / gatus./Missarum autem nomina et Autores subsequentis/ pagine brevis Index congruo ordine / commonstrat. / (marque d'imprimeur) / JACOBVS MODERNVS Æ / Pinguento excudebat Lugduni / Anno publicae Salutis: M.D.XL.

In-folio.

Même contenu.

Florence (Bibl. nazion.). — Rome (Chapelle Sixtine). — Vienne (Nationalbibliothek) ; complet.

1533.

Chansons musicales (31) a quatre parties/desquelles les plus convenables a la flueste dallemat sont / signees en la table cy dessoubz escripte par a. et a la flueste / a neuf trous par b. et pour les deux fleustes sont signees / par a b. Imprimees a Paris en la rue de la Harpe deuat / le bout de la rue des Mathurins prez leglise Saint Cosme / par Pierre Attaignant. / Mense April M.D.33.

Petit in-4°.

9. *Sur tous regretz.* 4 V.

Wernigerode (gräfl. Stolberg-Bibl.) ; S.

1534.

Liber primus quinque et viginti musicales quatuor vo- / cum Motetos complectitur, quorum nomina tabella se- / quens indicat. / (Index) / Parisiis in vico Cithare ad templum sanctorum Cosme et Damiani apud / Petrum Attaignant musice typographum mense Aprili 1534 / Tenor. / Cum priuilegio ad serennium. /

Petit in-4°, oblong.

3. *Gloria laus.* 4 V.

4. *Hac clara die turma.*

(2° p.) *In me quomodo.* 4 V.

Iéna (Univers.-bibliothek) ; complet. — Milan (Bibl. Ambrosiana) ; C., B. — Vienne (Nationalbibliothek) ; S., A., T., B.

1534.

Liber secundus: quatuor et viginti musicales quatuor / vocum Motetos habet, quorum nomina tabella sequens / indicat. / (Index) / Parisiis in vico (etc. ut supra)... Mense Maii 1534.

Petit in-4°.

5. *Christe totius dominator.*

(2° p.) *Christe qui victa.* 4 V.

10. *O quam dulcis et beata.*

(2° p.) *Ecce quam bonum.* 4 V.

11. *O presul egregie.*

(2° p.) *O plebs.* 4 V.

Iéna (Univers.-bibliothek) ; complet. — Milan (Bibl. Ambrosiana) ; B. — Vienne (Nationalbibliothek) ; A., T.

1534.

Liber quartus. XXIX. musicales. quatuor vel quinque / parium vocum modulos habet. ut sequenti indice demonstratur. / (Index) / Parisiis in vico Cithare in officina libraria Petri Attaingnant/musice typographi prope sanctorum Cosme et Damiani templum. / Mense Junio 1534. / Altus. / Cum gratia et privilegio christianissimi francorum regis ad serennium.

Petit in-4°, oblong.

11. *Cognoscimus Domine.*

(2° p.) *Vita nostra in dolore.* 4 V.

12. *Sufficiebat nobis.* 4 V.

Iéna (Univers.-bibl.) ; complet. — Milan (Bibl. Ambrosiana) ; B. — Vienne (Nationalbibliothek) ; A., T.

1534.

Liber sextus. XIII. Quinque ultimorum tonorum / magnificat continet. / (Index) / Parhisiis apud Petrum Attaignant (etc. ut supra) Mense Septemb. 1534...

Petit in-4°, oblong.

Magnificat, octavi toni. 4 V.

Iéna (Univers.-bibl.) ; complet (2 exemplaires). — Milan (Bibl. Ambrosiana) ; B. — Vienne (Nationalbibliothek) ; A., T.

1534.

Liber octavus. XX. musicales motetos quatuor, quinque / vel sex vocum modulos habet. / Mense decemb. M. D. XXXIIIJ. / (Index) / Altus. / Parisiis in vico cithare etc. apud Petrum Attaignant etc.

Petit in-4°, oblong.

2. *Ave Maria. 5 V.*

3. *Veni electa.*

(2° p.) *Quia concupivit. 6 V.*

Iéna (Univers.-bibl.) ; complet. — Milan (Bibl. Ambrosiana) ; B. — Vienne (Nationalbibliothek) ; A., T.

1535.

Liber duodecimus. XVIIJ. musicales ad virginem christiparam / salutationes habet. ut in subscripto indice videre licet. / Mense Martio. M.D.XXXV. post pascha / (Index) / Altus. / Parrhisiis in vico etc. apud Petrum Attaignant etc.

Petit in-4°, oblong.

16. *Salve regina. 5 V.*

Iéna (Univers.-bibl.) ; complet. — Vienne (Nationalbibliothek) ; A., T.

1536.

La couronne et Fleur des Chansons a troys. / Cantus. / (3 couronnes) / Stampato in Venetia in Realto nouo Per Anthoine / de b^{f} bate (dell' Abbate). Con Gratia. Et Privilegio.

A la fin de la partie de Bassus on lit:
Intagliato per Andrea Anticho da Montona. nel Anno 1536.

Petit in-4°, oblong.

9. *Je fus, je fus.* 3 V.
13. *Tru trut avant il fault boire.* 3 V.
16. *A tu point vue la visconti.* 3 V.
17. *Naves point vu.* 3 V.
18. *Qui est celuy.* 3 V.

Vienne (Nationalbibliothek) ; C., T., B.

1538.

MODVLATIONES / ALIQVOT QVATVOR VOCVM SE- / LECTISSIMAE, QVAS VVLGO MODERTAS VO- / cant, à praestantiss. Musicis compositae, iam primum typis excusae. / TENOR / Norimbergae apud Johan. Petreium, anno / salutis MD. XXXVIII. / Cum Gratia & Priuilegio Imperiali / ad quinquennium.

Petit in-4°, oblong.

3. *Quem dicunt homines.*
(2° p.) *Petre diligis me.* 4 V.
4. *Peccata mea domine.*
(2° p.) *Quoniam.* 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; D., C.-T., T., B. — Dresden (Drie Königskirche). — Heilbronn (Gymnasialbibliothek). — Iéna (Univ.-bibliothek) ; D., T., B. — Cassel (Landesbibliothek). — Londres (British Museum) ; D., C.-T., T., B. — Munich (Staatsbibliothek).

— Ratisbonne (Bibl. Proske). — Vienne (Nationalbibliothek); D., C.-T., T., B.

1538.

SYMPHONIAE IV- / CVNDAE ATQVE ADEO
BREVES / QVATVOR VOCVM, AB OPTIMIS QVI-
BVSQVE MVSICIS COMPO- / sitae ac iuxta ordinem
Toncrum dispositae, quas vulgo mutetas appellare sole-
mus. / Numero quinquaginta duo. / TENOR / Cum
Praefatione D. Martini Lutheri. / Vitebergae apud Geor-
gium Rhau / M. D. XXXVIII.

Petit in-4°, oblong.

32. *Quem dicunt homines.*

(2° p.) *Petre diligis me.* 4 V.

Grimma (Gymnasialbibliothek); A. manque. —
Heilbronn (Gymnasialbibliothek). — Löbau (Rathsbi-
bliothek). — Munich (Staatsbibliothek). — Rostock
(Universitäts-bibl.). — Zwickau (Rathsbibliothek); D.

1538.

TOMVS PRIMVS / PSALMORVM SELECTO-
RVM A PRAESTANTISSIMIS MVSICIS IN HAR-/
monias quatuor aut quinque uocum redactorum. / TÈ-
NOR. / Norimbergae apud Johan. Petreium, anno / sa-
lutis M. D. XXXVIII. Cum Gratia & Priuilegio, Impe-
riali ad quinquennium.

Petit in-4°, oblong.

13. *Exaudiat te Dominus.*

(22° p.) *Impleat Dominus.* 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek); D., A., T., B. — Bo-
logne (Liceo Musicale); T. — Bruxelles (Bibl. Royale,
Fonds Fétis 1756); D., T., B. — Dresden (Drie Kö-
nigskirche). — Iéna (Univers-bibl.). — Ratisbonne

(Bibl. Proske). — Vienne (Nationalbibliothek); D., A., T., B. — Zwickau (Rathsbibliothek).

1538.

LE PARAGON DES CHANSONS. / Second livre contenant. XXXI. chansons nouvelle au sin- / gulier prouffit: & delectation des Musiciens. Imprime a / Lyon p. Jaques Moderne dict grand Jaques pres nostre / dame de Confort. 1538. / (marque d'imprimeur) / (table).

In-4°.

23. *Hors de plaisir et ceduict en lieu sauvaige.*
4 V.

Lünebourg (Stadtbibliothek). — Munich (Staatsbibliothek).

(1540) 2^e édition. Livre II.

Munich (Staatsbibliothek). — Londres, British Museum).

1539. Voir 1532.

1540.

SELECTISSIMA- / RVM MVTETARVM PARTIM / QVINQVE PARTIM QVATVOR VOCVM. / Tomus Primus / TENOR / D. Georgio Forstero selectore imprimebat Ioannes Petreius / Norimbergae anno M. D. XL.

Petit in-4°, oblong.

1. *Hierusalem luge.*
(2^e p.) *Deduc quasi torrentem.* 5 V.
13. *Laetamini in Domino.* 5 V.
21. *Jam non dicam.*
(2^e p.) *Cum venerit ille.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; C., A., T., B., 5 (défectueux). — Heilbronn (Gymnasialbibliothek) ; T. manque. — Munich (Staatsbibliothek) ; A. — Ratisbonne (Proskesche Biblioth.). — Vienne (Nationalbiblioth.) ; C., A., T., 5.

1540.

SELECTISSIMAE / NECNON FAMILIARIS-SIMAE / Cantiones, ultra Centum / Variò Idiomate vocū, tam multiplicium qz etiā paucar. / Fvgæ quoqz, ut vocantur, a Sex usque ad duas voces: / Singulæ tum artificiose, tum etiam mire iucunditatis. / *Besonder Ausserlessner, kunstlicher, lustiger Gesanng, / mancherlay Sprachen, mer dann Hundert Stuck, von Acht stymmen an, / bis auf Zwo: Und Fugen, von Sechsen auch bis auf Zwo: Alles vorder nutzlich / und handtsam zu singen, Und auf Instrument zubrauchen.* / TENOR. / *Cum Gratia & Priuilegio Imperatoriæ Regiaeq; Romaiestatum Quinquennali. // Augustæ Vindellicorum, Melchior Kriesstein/excudebat. Anno Domini M.D.XL.*

A la fin de la partie de Tenor: Augustae Vindellicorum, Melchior Kriesstein / excudebat. Anno Domini M.D.XL.

In-16°, oblong.

11. *Veni Sponsa Christi.* 5 V.

45. *Cuidés vous que Dieu nous.* 5 V.

58. *Sur tous regretz.* 4 V.

Nurenberg (Bibliothek des Germanischen Museums) ; C.-T., B. — Vienne (Nationalbibliothek) ; D., C.-T., T., B. 5.

1540. Voir 1532 et 1538.

1541.

TRIVM VOCVM / CANTIONES CENTVM, / A
PRAESTANTISSIMIS DIVERSA- / rum nationum ac
linguarum Musicis compositae. / TENOR / TOMI PRIMI. /
(une armoire) NORIMBERGAE APVD JOHAN.
PETREIVM, / ANNO M. D. XLI.

In-4°, oblong.

67. Naves point vu. 3 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; D., T., B. — Hambourg
(Stadtbibliothek). — Heilbronn (Gymnasialbibliothek) ;
B. — Iéna (Univers.-bibliothek). — Londres (British
Museum) ; D., T., B.

1541. Voir 1544.

1542.

Magnificat omnitonum cum quatuor vocibus . . .
Christophori Moralis, aliorumque excellentium virō-
rum . . . Venetiis, apud Hieronymum Scotum, 1542.

In-4°.

Magnificat, au V^e ton. 4 V.

Bologne (Liceo Musicale) ; C., A., T., B. — Iéna
(Univers.-bibliothek). — Paris (Bibliothèque Nation.).

(1544). Une seconde édition des pages 1-23 de ce
recueil parut en 1544 sous ce titre: POSTREMVM VES-
PERTINI OFFICII OPVS / Cuius priores partes,
iam antea typis nostris aeditae sunt / MAGNIFICAT /
OCTO MODORVM SEV TONORVM / NVMERO
XXV / Quae commendationem habebunt, cum ex Autho-
ribus, / tum ex ipsa harmonia. / Tenor / (A la fin) Wit-
tembergae apud Geor- / gium Rhaw Musicæ. / Typogra-
phum. / ANNO, M. D. XLIIII.

Les parties de D., A. et B. portent pour titre cette variante: *Magnificat octo tonorum. / Moralis Hispani / et Adami Re- / neri.*

In-4°.

11. *Magnificat*, au V^e ton. 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek); D., A., T., B. — Bruxelles (Bibl. Royale, Fonds Fétis, 1784); B. — Kassel (Landesbibliothek); A. manque. — Königsberg-en-Prusse (Univ.-bibliothek); T. manque. — Leipzig (Stadtbibliothek); A. et T. manquent. — Londres (British Museum); T. manque. — Munich (Staatsbiblioth.); complet. — Upsala (Univers.-bibliothek); complet.

(1562). Une autre édition parut encore sous ce titre: *MAGNIFICAT / OMNITONVVM CVM QVATVOR / VOCIBVS. / Christophori Moralis Hispani / aliorumque excellentium virorum in amplissima hac forma / caractere perspicuo pro divini cultus decore / atque comodo. Summa nuper diligentia / impressum in lucem prodit / (vignette) / Venetijs apud Antonium Gardanum. / M. D. LXIJ.*

In-fol.

fo. lvi v°. *Magnificat*, au V^e ton. 4v.

Bologne (Liceo Musicale). — Bruxelles (Biblioth. royale, Fonds Fétis, 1785). — Lorette (Cappella Lauretana). — Rome (Chapelle du Latran). — Rome (Chapelle Sixtine).

1542.

TRICINIA. / TVM VETERVM RECENTIORVM / IN ARTE MVSICA SYMPHONISTARVM, LATINA, GER- / manica, Brabantica & Gallica, ante hac typis nunqz excusa, / Obseruato in disponendo Tonorum ordine, / quo vtentibus sint accomodatiora. (vi-

gnette) / TENOR / WITTEMBERGÆ APVD Georgium Rhau. / ANNO M. D. XLII.

In-4°, oblong.

79. *Tru tru trut avant il fault boire.* 3 V.

Berlin (Staatsbibliothek); D., T., B. — Iéna (Univers.-bibliothek); complet. — Londres (British Museum); B. — Zwickau (Rathschulbibliothek); D., T.

1543.

TENOR. / IL PRIMO LIBRO A DVE VOCI DE DIVERSI / AVTORI NOVAMENTE STAMPATO / ET CON OGNI DILIGENTIA / CORRETTO. / M.D. (marque d'imprimeur) XLIII. // Venetiis apud Antonium Gardane.

In-4°, oblong.

17. *Fecit potentiam.*

18. (2° p.) *Sicut locutus est.* 2 V.

Ratisbonne (Proskeschebibliothek). — Vienne (Nationalbibliothek); C., T.

(1553) 2° édition.

Il Primo Libro a Due Voci De diversi Autori Nouamente Ristampato & Con ogni Diligentia Coretto. A Dve Voci. Venetijs Apud Antonium Gardane. 1553.

In-4°, oblong.

Même contenu.

Bologne (Liceo Musicale); C.-T.

1543.

MVTETARVM / DIVINITATIS LIBER PRIMVS / QVAE QVINQVAE ABSOLVTAE VOCIBVS EX / MVLTI PRAESTANTISSIMORVM / MVSICAE

CORVM ACADEMIIS / COLLECTAE SVNT. / TENOR (vignette) TENOR. / CVM DIPLOMATE CAESAREO.

(A la fin) : „Annô à Deipare Partu/M.D.XXXXIII. /Io. Antonius Castellioneus Mediolani Excudebat/in Curia ducis impensis Bernardi Calusci / Die. XII. Mensis Nouembris.”

In-4°, oblong.

4. *Veni Sponsa Christi*. 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; C., A., T., B., 5. — Berlin (Graue Kloster) ; complet. — Bologne (Liceo Musicale) ; 5. — Ratisbonne (Proschesche bibliothek).

(1569) 2^e édition .

Motectarum Divinitatis Liber Primus que quinque absolute vocibus ex multis prestantissorum Musicorum Academiis collecta sunt, ac denuo impressa. Venetiis Apud Claudium Correggiatem. 1569.

In-4°, oblong.

Même contenu.

Bologne (Liceo Musicale) ; 5.

1544.

Pour le recueil suivant qui a paru sans date, on varie dans l'estimation ; le catalogue du Fonds Fétis à Bruxelles (2310) donne l'année 1544 ; le catalogue du British Museum par Barclay Squire donne 1541 ; Eitner donne 1555.

VINGT & SIX CHĀ- / SŌS MVSICALES NOV- / VELLES A CINQ / PARTIES CONVENABLES TANT / à la voix comme aussi propices à iouer de divers Instrumens, / nouvellement Imprimees en Anvers, par

Thielman / Susato, Correcteur & Imprimeur / de Musique / SVPERIVS / Cum Gratia & Privilegio.

In-4°, oblong.

9. *Cuidez-vous que Dieu nous faille.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek); S., C.-T., T., B. — Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 2310); S. (I. II), C.-T., T., B. — Königsberg-en-Prusse (Univers.-bibl.); C.-T. — Londres (British Museum); S., C.-T., T., B. — Upsala (Univ.-bibliothek); S., C.-T., T., B.

1544.

Hundert und fünfftzehen guter / newer Liedlein, mit vier, fünff, sechs stimme(n) vor / nie im truck aussgangen, Deutsch, Frantzö- / sisch, Welsch und Lateinisch, lustig zu singen, und auff die / Instrument dienstlich, von den berhümhtesten / diser kunst gemacht. / TENOR. / (La dédicace est signée du 19 juin 1544.)

A la fin des voix de *Discantus* et de *Bassus* on lit: „Impressum Norinbergae, impensis honesti uiri / Johannis Otthonis Bibliopolae. / Anno M. D. LXIIII. (sic.?)”

In-4°, oblong.

78. *Sur tous regretz.* 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek); complet. — Iéna (Univ.-bibliothek); D., A., B. — Londres (British Museum); D., A., T., B. — Zwickau (Rathsschulbibliothek); incomplet.

1544.

LE CINQVIESME LIVRE / Contenant Trente & deux Chansons / A CINQ ET A SIX PARTIES. COMPOSEES PAR / Maistre Nicolas Gombert & aultres

excellens Autheurs / CONVENABLES ET PROPICES
A IOVER DE tous Instrumentz Correctement imprimes
en Anuers / Lan de Grace M. D. XLIIII. Au / Mois De-
cembre. / SVPERIVS. / Imprime En Anuers Par Tyl-
man Susato Imprimeur / & Correcteur de Musicque. De-
meurant audict Anuers/ au prez de la Nouvelle Bourse.
En la Rue / des Douze Moys. / Avecq Grace & Previlège
de Limpe- / riale Maieste.

In-4°, oblong.

7. *Ne vous chaille mon cueur.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; S., C.-T., T., B. —
Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 2311) ; complet.
— Königsberg-en-Prusse (Univers.-bibliothek) ; C.-T.,
5, 6. — Londres (British Museum) ; S., C.-T., T., B., 5.
— Munich (Staatsbibliothek). — Upsala (Univ.-bibl.) ;
complet. — Vienne (National-bibliothek) ; S., C.-T.,
T., B., 5, 6.

1544. Voir 1542.

1545.

LE HVITIESME LIVRE DES/Chansons a quatre
parties auquel sont / contenues TRENTE ET DEUX
CHANSONS / Convenables tant a la Voix comme aux
Instrumentz. Correcte- / MENT IMPRIME EN AN-
VERS LAN DE GRACE / Mil Cincq cent Quarante
& cinq. Au mois de May. / SVPERIVS. / Imprime
En Anvers Par Tylman Susato. Imprimeur / & Correc-
teur de Musicque. Demeurant audict Anvers / auprez
de la Nouvelle Bourse. En la Rue / des Douze Moys. /
Avecq Grace & Previlège De Limpe- / riale Maiesté.

In-4°, oblong.

7. *Le temps qui court.* 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; S., C.-T., T., B. — Bru-
xelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 2311) ; complet. —

Königsberg-en-Prusse (Univers.-bibliothek); C.-T., 5, 6. — Londres (British Museum); S., C.-T., T., B. — Munich (Staatsbibliothek). — Paris (Bibliothèque Nationale); S. — Upsala (Univers.-bibliothek). — Vienne (Nationalbibliothek); S., C.-T., T., B., 5, 6.

1545.

TENOR. / CANTIONES / SEPTEM, SEX ET QVINQVE / VOCVM. / Longe grauissimae, iuxta ac amoenissimae, in/Germania maxime hactenus. Typis non excusæ. / AD LECTOREM. / Per mare quem Delphin transuexit et Orphea uatem, / Concertu dulci Musica nostra refert. / (marque d'imprimeur) / Cum Gratia & Priuilegio. Caeserae ac Regiae Maiestatis. / Augustae Vindelicorum, Melchior Kriesstein / Excudebat, Anno, M. D. XLV.

In-4°.

13. *Non turbetur cor vestrum.*

(2° p.) *Ego rogabo patrem.* 5 V.

Munich (Staatsbibliothek); complet, et un autre exemplaire avec le millésime 1546. — Vienne (Nationalbibliothek); C., A., T., B., 5.

1545.

FLOS FLORVM / PRIMVS LIBER CVM / QVATOR VOCIBVS. / Venetijs Apud Antonium Gardane/ M. D. XXXXV. / TENOR / Motteti del fior a 4.

39. *Quem dicunt homines.*

(2° p.) *Petre diligis me.* 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek); C., A., T., B. — Londres (British Museum); C., A., T., B. — Munich (Staatsbibliothek). — Ratisbonne (Proschesche bibliothek).

1546.

LIBER TERTIVS / Missarum / Quatuor / VOCUM, A DIVERSIS / Musicis Compositarum, Quorum Nomina Catalogus Indicabit. / TENOR. / ANTVRPIÆ APVD / Tylmannum Susato. Anno / M. D. XLVI. Cum Priuilegio.

In-4°.

Messe sur: *O Dei genitrix*. 4 V.

Berlin (Staatsbibliothek); S., C.-T., T., B. — Celle (Ministerial-bibliothek). — Danzig (Stadtbibl.); complet. — Elbing (Marienkirche); complet. — Goes (Archives communales); C.-T. — Kassel (Landesbibl.); complet. — Londres (British Museum); S., C.-T., T., B. — Upsala (Univers.-bibliothek); T. manque.

1547.

GLAREANI / Δωδεκαχορδον (Dodecachordon) / BASILIÆ PER HENRICVM PETRI / MENSE SEPTEMBRI ANNO POST / VIRGINIS PARTVM. / M. D. XLVII.

In-folio.

fo. 288. *Christus resurgens*.

(2° p.) *Mortuus est enim*. 4 V.

Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 5726), et dans beaucoup d'autres bibliothèques publiques et privées.

1549.

Elettione de motetti a tre voci, libro primo, de diversi eccellentissimi musici composti. Venetijs, apud Hieronymum Scottum. M. D. XLIX.

Un morceau de Richafort.

Madrid (Bibl. Medina Celi); T. (I.B. 32).

1549.

DIPHONA / AMOENA ET FLORIDA, / Selectore Erasmo Rotenbuchero, Boiario./SVPERIOR VOX./
(A la fin:) „Impressum Norimbergae in officina Joannis / Montani, & Vlrici Neuberi, Musices Calchographos. Anno Domini M. D. LXIX.”

Le titre de la vox INFERIOR diffère de celui-ci.
In-4°, oblong.

96. *Laus tua, non tua fraus.* 2 V.

Göttingen (Univers.-bibliothek) ; Sup. vox. — Munich (Staatsbibliothek) ; inf. vox. — Zwickau (Rathsbibliothek) ; complet.

1550.

LE TREIZIESME LIVRE (Contenāt Vingt & Deux Cha- / SONS NOUVELLES A SIX ET A / Huyt Parties. Propices a tous Instrumetz Musicaulx. / Composees Par diuers autheurs. Nouuellement / Imprime en Anvers par Tylman Susato LAN M. CCCC.L.

In-4°, oblong.

10. *Cuidez vous que Dieu.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; S¹., S²., C.-T., T., B. — Königsberg-en-Prusse (Univers.-bibliothek) ; C.-T., 5. — Munich (Staatsbibliothek). — Upsala (Univers.-bibliothek).

1553.

Liber primus collectorum modulorum, (qui moteta vulgo dicuntur), quae jam olim praestantissimis et musicae peritissimis emissa ac variis volumnibus dispersa

nunc primum iudicio exacto hoc libro vere motetorum thesaurus dici potest. Parisiis ex typographia N. Duchemin etc. Goudimel. 1553.

Un morceau de Jean Richafort.

Paris (Bibliothèque Nationale) ; S.

1553.

PSALMORVM SE- / LECTORVM A PRÆ-
TANTISSI- / MIS HVIVS NOSTRI TEMPORIS IN
ARTE MV- / SICA ARTIFICIBVS IN HARMONIAS
QVATVOR, / QVINQVE, ET SEX VOCVM RE-
DACTORVM / TOMVS PRIMVS. / QVI CVM FERE,
VT RELIQVI / tres, nouos, & hactenus in publico non
conspectos / vel auditos Psalmos contineat, / Recens na-
tus recte dici potest. / Tenor / Noribergæ, ex officina
Joannis Montani & Vlrici Neuberi. / Anno salutiferi
Christi partus M. D. LIII.

In-4°, oblong, IV tomes.

T. I., 15. *Exaudiat te Dominus*. Ps. 19.

(2° p.) *Impleat Dominus*. 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; D., A., T., B. — Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 1758) ; D., A., T., B. — Kassel (Landesbibliothek) ; T. manque. — Leignitz (Bibliothek der Ritter-Akademie). — Leipzig (Stadt-bibliothek) ; T. manque. — Londres (British Museum) ; D., A., T., B. — Munich (Staatsbibliothek). — Nuren-berg (Bibl. des Germanischen Museums) ; A., T. — Ra-tisbonne (Proskesche bibliothek). — Rostock (Univers.-bibliothek).

1554-1555.

EVANGELIA DO- / MINICORVM ET FESTO-
RVM / DIERVM MVSICIS NVMERIS / pulcherrimè

comprehensa & ornata. / TENOR / TOMI PRIMI /
CONTINENS HISTORI- / as & doctrinam, quae so-
lent in Ecclesia proponi. / / NORIBERGAE
IN OFFICINA JOANNIS MON- / TANI ET VLRICI
NEVBERI, ANNO M. D. LIIII.

In-4° oblong.

T. I (1554). 28. *Christus resurgens.*

(2° p.) *Mortuus est.* 4 V.

T. II (1555). 2. *Non turbetur cor vestrum.*

(2° p.) *Ego rogabo patrem.* 5 V.

34. *Jam non dicam vos servos.*

(2° p.) *Cum venerit ille.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek); D., A., T., B., 5. —
Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 1685); D., A., T.,
B., 5. — Grimma (Gymnasialbibliothek). — Kassel
(Landesbibliothek); complet. — Munich (Staatsbibl.);
complet. — Stockholm (Musik-Akademie) B. manque.
— Upsala (Univers.-bibliothek).

1555.

LIBER VNDECIMVS / ECCLESIASTICARVM /
cantonum quatuor uocum. / Vulgo Moteta uocant, tam
ex Veteri quam ex Nouo / Testamento, ab optimis, qui-
busque huius / aetatis Musicis Compositarum. / Vnius
toni omnes. / Antea nunquam¹ excusus / TENOR. /
ANTVVERPIÆ EXCVDEBAT / Tilemannus Susato
e regione stateræ nouae / Anno M. D. LV. / Cum Gratia
& priuilegio Cesareæ Maie. Sub signe de Lange.

In-4°, oblong.

6. *Christus resurgens.*

(2° p.) *Mortuus est.* 4 V.

Augsbourg (Stadtbibliothek). — Berlin (Staats-
bibliothek); S., C.-T., T., B., 5. — Celle (Ministerial-

bibliothek). — Londres (British Museum); C.-T., T., B., 5. — Lübeck (Stadtbibliothek); S. 5. — Upsala (Univers.-bibliotek).

1555. Voir 1544.

1555.

Second Recueil de chansons composées à quatre parties, par bons & excellents Musiciens, Imprimées en quatre volumes. Adrian le Roy & Robert Balard. Paris 1555.

In-16°, oblong.

Sur tous regretz. 4 V.

Londres (British Museum), C.-T., B.

(1564). Autre édition: *Second Recueil des Recueils de Chansons, composé à quatre parties de plusieurs auteurs*, chez les mêmes imprimeurs.

In-16°, oblong.

Paris (Bibliothèque Nationale); T.

(1571). Autre édition, chez les mêmes imprimeurs.

Londres (British Museum); T.

Paris (Bibliothèque Nationale); S.

(1573). Autre édition, chez les mêmes imprimeurs.

Upsala (Universitetets-bibliotek); S., A.

1559.

SELECTIS- / SIMORVM TRI- / CINIORVM / BASSVS. // Noribergae, in officina Joannis Montani, / & Vlrici Neuberi sociorum.

In-16°, oblong.

37. *Naves point veu.* 3 V.

Augsbourg (Stadtbibliothek); B. — Berlin (Staatsbibliothek); B. — Leipzig (Stadtbibliothek); T. auquel

manquent pages 1-7. — Londres (British Museum) ; D., B. — Zwickau (Rathsbibliothek) ; D.

1560.

LIVRE DE MESLANGES, / CONTENANT SIX VINGTZ CHAN- / SONS, DES PLVS RARES, ET PLVS IN- / DVSTRIEVSES QVI SE TROVVENT, SOIT DES AVTHEVRS / antiques, soit des plus memorables de nostre temps: / Composées à cinq, six, sept, & huit parties, / en six volumes. / Superius / A PARIS. / De l'Imprimerie d'Adrien le Roy, / ruë saint Jean de Beauuais, à l'enseigne sainte Geneuieue. / 1560. / Avec privilege du Roy, pour dix ans.

Grand in-4°, oblong.

35. *Cuidés vous que Dieu vous.* 5 V.

36. *D'amour je suis desheritée.* 5 V.

36. *Si je me plain j'ai bien.* 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek) ; S.

(1572) Autre édition, chez les mêmes imprimeurs.

Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 2312) ; B. — Paris (Bibliothèque Nationale) ; S. — Madrid (Bibl. du Conservatoire) ; S., C.-T., T., B., 5. — Upsala (Univ.-bibliothek) ; S. manque.

1562. Voir 1542.

1564.

Motetti del Fiore a Quattro voci. Novamente ristampati, et con somma diligentia revisti et corretti. Libro Primo. — In Venetia, Appresso Francesco Rampazetto.

A la fin: Venetijs, apud Franciscum Rampazetum.
1564.

In-4°, oblong.

Quem dicunt homines. 4 V.

Bologne (Liceo Musicale) ; C., A., T., B.

1564. Voir 1555.

1564.

THESAURVS MVSICVS CONTINENS SE-
LECTISSIMAS OCTO, / SEPTEM, SEX, QVINQVE
ET QVATVOR VOCVM / Harmonias, tam à ueteribus
quàm recentioribus Symphonistis com- / positas, & ad om-
nis generis instrumenta Musica accomodatas. / DISCAN-
TVS. / TOMI PRIMI CONTINENTIS CANTIONES
OCTO VOCVM. / PSALMO XCVI. / Cantate Domino
canticum nouum, cantate Domino omnis terra. // NORI-
BERGAE EXCVDEBANT JOANNES / Montanus &
Vlricus Neuberus collegae, Anno Christi. Immanuelis
nostri nati / M. D. LXIII. / Cum Gratia & priuilegio
ad Quinquennium. /

In-4°.

14. *Gaudent in coelis animæ.* 8 V.

Berlin (Staatsbibl.) ; D¹., D²., A¹., A²., T¹., T².,
B¹., B². — Breslau (Bibl. des Instituts für Kirchenmu-
sik). — Bruxelles (Bibl. royale, Fonds Fétis, 1687) ;
complet. — Königsberg-en-Prusse (Univ.-bibliothek).
— Londres (British Museum) ; complet. — Lunebourg
(Stadtbibliothek). — Munich (Staatsbibliothek) ; com-
plet. — Upsala (Univers.-bibliothek).

1569.

RECVEIL DES FLEVRS PRO- / DVICTES DE
LA DIVINE MUSICQVE A/TROIS PARTIES, PAR
CLEMENS NON PAPA, THO- / MAS CRICQVIL-
LON, ET AVLTRES EX-/CELLENS MVSICIENS./

TIERS LIURE. / TENOR. / A LOVAIN, / De l'Imprimerie de Pierre Phalese, Libraire Juré. / L'an 1569. / In-4°, oblong.

15. *J'ai veu que soloie.* 3 V.

16. *Or vray Dieu.* 3 V.

Vienne (Nationalbibliothek) ; S., T., B.

1569. Voir 1543.

1571. Voir 1555.

1572. Voir 1560.

1573.

SISIEME LIVRE / de chansons / en forme de vau de ville / composé à quatre parties, par / Adrien le Roy. / A PARIS / 1573 / Par Adrien le Roy, et Robert Ballard. / Imprimeurs du Roy. / Avec privilege de Sa Majesté pour dix ans. /

In-8°.

Le temps qui court. 4 V.

Londres (British Museum) ; T. — Kassel (Landesbibliothek) ; A.

(1578) Autre édition, chez les mêmes imprimeurs.

Kassel (Landesbibliothek) ; A.

1573. Voir 1555.

1574.

LA FLEVR / DES CHANSONS A / TROIS PARTIES, CONTENANT VN / RECVEIL, PROVIDIT DE LA DI- / VINE MVSIQUE DE JEHAN

CASTRO, / Seuerin Cornet, Noë Faignient, & aultres
excel- / lens Auteurs, mis en ordre conuenable suiuant
leurs Tons. / TENOR. / A LOVVAIN. Chez Pierre
Phalèse, Imprimeur & Libraire iuré & EN ANVERS.
Chez Jean Bellere, à l'Aigle d'Or. / 1574.

In-4°, oblong.

77. *O vray Dieu.* 3 V.
(*qu'il est ennuyeux*).

Madrid (Bibl. du Conservatoire) ; S., T. — Munich
(Staatsbibliothek).

1578. Voir 1573.

BIBLIOGRAPHIE DES MANUSCRITS
CONTENANT DES COMPOSITIONS DE
J. RICHAFORT

BOLOGNE (Liceo Musicale). (I.B. 33.)

1. Recueil 19, manuscrit in-4° du XVI^e siècle. C., A., T., B.

Gloriosi principis terræ.

2. Livre de chœur de 1518, de 202 folios.

fo. 13. *Emendamus in melius.* 4 V.

fo. 74. *Congratulamini.* 4 V.

fo. 83. *Sufficiebat nobis paupertas nostra.* 4 V.
(sur: Mon souvenir me faut mourir).

BRESLAU (Stadtbibliothek). (I.B. 32.)

Manuscrits 2 et 5.

Christus resurgens a mortuis.

(2^e p.) *Mortuus est enim.* 4 V.

BRUXELLES (Bibliothèque royale).

Le Manuscrit du XVI^e siècle, contenant un grand nombre de compositions de J. Richafort, signalé par Fétis (I.B. 36), n'a pas été retrouvé.

CAMBRAI (Bibliothèque communale). (I.B.13.)

1. Manuscrit n° 3.
 2. Messe: *O Gloriosi*.
2. Manuscrit n° 124, 1^e partie. S., C.-T., T., B.
 79. *De mon triste déplaisir*. 4 V.
 80. *Il n'est sy douce vie*.
 81. *Philomena prævia temporis*.

FLORENCE (Bibliothèque Nationale). I.B. 1.
V: Richafort.)

Classe XIX. Fonds Magliabecchiana, n° 58.

Manuscrit de musique intitulé: Hymni, Responsorae, Versiculi et Antiplisnae sacrae notis musicis optatæ a variis.

Sufficiebat nobis. 4 V.

HEILBRONN (Gymnasialbibliothek). (I.B. 34.)

Exaudiat te Dominus.

(2^e p.) *Impleat Dominus*. 4 V.

LEIDEN (Musée communal). (I.B. 10.)

Six manuscrits in folio du XVI^e siècle, cotés A. B. C. D. E. F.

Ms. A., fo. 49. *Quem dicunt homines*. 4 V.

Ms. B., fo. 89. *Ego sum qui sum*. 5 V.

Ms. D., fo. 67. *Miseremini mei saltem*. 4 V.

fo. 109. *Emendemus in melius*. 4 V.

Ms. E., fo. 227. *Magnificat*, au VI^e ton. 4 V.

Ms. F., fo. 294. Messe: *O Genetrix*. 4 V.

LONDRES (British Museum). (I.B. 31.)

Additional 19583.

5. *Exaudiat te Dominus.*
(2^o p.) *Impleat Dominus.* 4 V.
6. *Emendemus in melius.*
(2^o p.) *Peccavimus.* 4 V.
11. *Sancta Maria, succure miseris.*
16. *Sufficiebat nobis paupertas nostra.* 4 V.
24. *Pater noster.*
(2^o p.) *Panem nostrum.*
- N.B. — Tous ces morceaux sont incomplets.
Additional 34071.
5. *Jerusalem longe.* 5 V.
39. *Le temps qui court.* 4 V.
Additional 11582.
11. *Le temps qui court.* 4 V.

LORETTE (Cappella Lauretana). (I.B. 11.)

Manuscrit de 28 f^{os}. Opus / Joannis Legrenzi / cappella Serenissime / Venetiis Reipublica / Magristi / Deiparae Lauretanæ.

Magnificat, au V^o ton.

MADRID (Palais Royal de l'Escorial).

Inventaire manuscrit de la bibliothèque musicale de Philippe II, dressé en 1602, par Antonio Voto.

I. en possession du maître de chapelle.

N^o 12. Un livre de motets et „magnificat” de plusieurs auteurs, relié en cuir azuré et doré; vieux.

Le premier est de J. Richafort. (I.B. t. 8, 353.)

MUNICH (Staatsbibliothek). (I.B. 3.)

I. *Messes.*

1. Livre de chœur du XVI^e siècle (116 fol.) coté F. fo. 37. Messe sur: *O Genitrix*. 4 V.
2. Livre de chœur du XVI^e siècle (295 fol.), coté 46. fo. 255. *Messe de Requiem*. 6 V(?).

II. *Motets.*

2. Manuscrit de musique in-fol. (131 pages) du XVI^e siècle, coté 34.
fo. 11. *Salve regina*. 5 V.
2. Manuscrit de musique du XVI^e siècle, en 6 livres, coté 1503b.
4. *Jam non dicam vos servos*.
(2^e p.) *Cum venerit ille*. 5 V.
3. Manuscrit de musique de 1536, coté 2875.
23. *Gaudent in coelis animæ*. 8 V.

Motet attribué ici à Dominique Phinot, mais ce motet a paru en 1564, sous le nom de Richafort, dans le „*Thesaurus Musicus*.”

III. *Madrigaux.*

Manuscrit de musique du XVI^e siècle; en quatre livres in-12°, coté 1516.

34. *Sur tous regretz les miens plus piteulx*. 4 V.
43. *De mon triste et desplaisir*. 4 V.
140. *D(=or) vray Dieu qu'il est ennuyeux*. 3 V.

RATISBONNE (Proschesche bibl.). (I.B. 1.
V: Richafort.)

13 Motets.

Manuscrit coté 772.

Manuscrit coté 786.

Manuscrit coté 940.

ROME (Chapelle Sixtine). (I.B. 7, t. VI, 446
& I.B. 20.)

Inventaire manuscrit dressé en 1868.

1° Codex coté 17.

N° 1. Messe sur: *O Genetrix gloriosa*. 4 V.

2° Codex coté 38.

N° 13. *Veni Sponsa Christi*. 5 V.

3° Codex coté 46.

N° 24. *Emendemus in melius*.

(2° p.) *Peccavimus in*. 4 V.

4° Codex coté 181.

N° 4. *Magnificat*, au V° ton. 4 V.

5° Codex coté 211.

N° 3. *Veni Sponsa Christi*. 5 V.

SAINT-GALL (Abbaye).

Les manuscrits n^{os} 463 et 464 de la bibliothèque abbatiale contiennent des compositions de J. Richafort.

TOLEDE (Cathédrale). (I.B. 12).

I. Manuscrit de musique.

fo. XLVI. *Et exultavit*.

fo. CXXXVI. *Ego sum qui sum*.

fo. CCXXXVI. *Homo quidam*.

fo. CCXCV. *Quem dicunt homines*. 4 V.

II. Autre manuscrit. (I.B. 7, t. VII, 125.)

Missus est.

VIENNE (Nationalbibliothek).

Livre de chœur, manuscrit 9814, fo. 148 r°. — 152 v°.
C., A., T., T²., B.

N° 11. *Jam non dicam nos servus.*
(2° p.) *Cum venerit ille.* 5 V.

WIESBADEN (Landesbibliothek). (I.B. 35.)

Livre de chœur, sans titre.

Messe sur: *Veni Sponsa Christi.* 5 V.

ZWICKAU (Rathschulbibliothek). (I.B. 23.)

Codex coté 11.103.

Hierusalem luge et exire.

(2° p.) *Deduc quasi torrentem lacrymas.* 5 V.

ARRANGEMENTS POUR INSTRUMENTS

I. — *Imprimés*

1538.

El tercero libro Delphin de musica de cifras para taner Vihuela. Hecho por Luys de Narbaez. Dirigodo al muy illustre senor el senor don Francisco delo Covos... Ay eynel veynte y dos diferecias de guarda me las vacas y una bara de cōtraputo M.D.XXX.VIII. con privilegio... A la fin: Fue impresa la presente Valladolid por Diego Hermadez de Cardova impresor. Acabose y treynta . . . Octubre.

In-4°.

Je veulx layser mélancolie.

Londres (British Museum). — Madrid (I.B. 7, t. VII, 384 et t. VIII, 452).

1546.

Intabulatura di Lautto, Libro Quarto, de la Missa di *A. Fevino*, sopra Ave Maria. Intabulata & accomodata per sonare sopra il Lautto dal Reverendo messer pre Marchiore de barberijs da Padoua, sonatore eccel. da Lautto, da lui, propriis nuovam posta in luce, con alcuni altri suoi

recercari accomodati sopra il tuono di ditta messa. Agion-
toui il nuovo modo di accordare il Lautto. etc.

Venetio, 1546, Scotto.

In-4°, oblong.

Un morceau de J. Richafort.

Londres (British Museum).

1577.

Zwey Bücher./ Einer Neu-/ en Kunstlichen Tabu- /
latur auff Orgel und Instrument. / /
Durch Bernhart Schmid, Bur- / ger und Organisten zu
Strassburg. / Getruckt zu Strassburg, bei Bernhart Jo-
bin. / M. D. LXXVIJ.

In-fol.

Livre I, n° 12.

Hierusalem luge.

(2° p.) *Deduc quasi. 5 V.* (1)

Berlin (Staatsbibliothek). — Giessen (Biblioth. H.
Strahl). — Grenoble (Biblioth. commun.). — Leipzig
(Stadtbibliothek). — Magdebourg (Dombibliothek). —
Munich (Staatsbibliothek). — Paris (Bibliothèque Maza-
rin). — Ratisbonne (Proskesche bibliothek.). — Wol-
fenbüttel (Herzogl. Bibliothek).

1578.

OBRAS DE MVSICA PARA TECLA, ARPA Y
VIHUELA, de Antonio de Cabeçon, Musico de la ca-
mera y capilla del Rey Don Philippe nuestro señor, /
Recopilados y priestas en cifra por Hernando de Ca-

(1) Le début des deux parties de ce motet (version instru-
mentale) a été reproduit en notation moderne dans W. MARIAN:
Der Tanz in den deutschen Tabulaturbüchen. Leipzig, Breitkopf,
1927, pp. 83 et 84, (I.B. 24).

beçon su Lijo. Ansi mesmo musico de camera y çapilla de su Magestad. Impressus Madrid en casa de Francisco Sanchez. 1578. (2)

In-fol.

Hierusalem luge. 5 V.

Berlin (Staatsbibliothek). — Bruxelles (Biblioth. royale, Fonds Fétis, n° 2000). — Bruxelles (Biblioth. Conservatoire). — Londres (British Museum). — Madrid. — Ratisbonne (Proskeschebibliothek). — Wolfenbüttel (Herzogl. bibliothek).

1583.

Tabulaturbuch / auff Orgeln vnd Instrument, / darinne auff alle Sontage / vnd hohen Fest durchs gantze Jhar auserlesene, liebliche vnd künst- / liche Moteten, so mit den Evangelijis, Episteln, Introitibus, Responso-rijs, Antiphonis, / Oder derselben Historien vberlein kommen der berümbsten Componisten ver- fasset Johann Rühling Der 1. Teil . . . Gedruckt zu Leipzig, bey Johan Beyer. MD. LXXXIIJ.

In-fol.

Hierusalem luge.

Bâle (Univers.-bibliothek). — Berlin (Staatsbibl.). — Munich (Staatsbibliothek). — Wolfenbüttel (Herzogliche bibliothek).

B. — *Manuscrit*

MUNICH (Staatsbibliothek). (I.B. 3.)

Manuscrit de musique du XVI^e siècle, avec tablatures pour luth, (35 fol.) coté 1627.

N° 22. Un morceau de Johannes Richafort.

(2) A été publié à nouveau par PEDRELL, dans: *Hispaniæ Schola Musica Sacra*.

TRANSCRIPTIONS
EN NOTATION MODERNE

I. — 1812.

Musica Antiqua. A Selection of music of this and other Countries from the Commencement of the 12th to the beginning of the 18th century; Comprizing some of the earliest and most curious Motetts, Madrigals, Hymns, Anthems, Songs, Lessons and Dance tunes, some of them now first published. Selected en Arranged by John Stafford Smith. London. Preston (1812).

In-fol.

T. II, fol. 117. 1508.

Jerusalem luge. 5 V.

Londres (British Museum). — Londres (Royal College of Music). — Londres (Royal Academy).

II. — TRESOR MUSICAL, par R. J. Van Maldeghem.

Musique profane; année 1879.

22. (Printemps). *La nature offre un tableau*, pour
4 V. S., C.-T., T., B.

23. (Printemps). *La nature offre un tableau*, pour
4 V. T¹., T²., B¹., B².

35. (Été). *Chantons le doux été.* 4 V.

37. *Sur tous regretz, le mien plus piteulx.* 4 V.

Musique religieuse, année 1881.

6. *Veni Sponsa Christi.* 5 V.

7. *Emendemus in melius.*

(2^e p.) *Peccavimus cum patribus.* 4 V.

8. *Congratulamini mihi.*

(2^e p.) *Tulerunt Dominum.* 4 V.

9. *Sufficiebat nobis.*

(sur: *Mon souvenir me fait mourir*). 4 V.

III. — ANTHOLOGIE DES MAITRES RELIGIEUX
PRIMITIFS, par Ch. Bordes.

2^e année. Livre des Motets (1902?).

35. *Christus resurgens.*

Mortuus est enim (2^e p.). 4 V.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. R. EITNER. *Biographisch-Bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker und Musikgelehrten*. Leipzig: 10 tomes, verbo: Richafort.
2. R. EITNER. *Bibliographie der Musik-sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*. Berlin, L. Liepmannssohn. 1877.
3. Jul.-Jos. MAIER. *Die Musikalischen handschriften der K. Hof- und Staatsbibliothek in Muenchen*, Munich, 1879.
4. Ch. BORDES. *Anthologie des maîtres religieux primitifs*. Paris, 2^e année. Livre des motets.
5. J. ECORCHEVILLE. *Catalogue du Fonds de Musique ancienne de la Bibliothèque Nationale de Paris*. Paris, 1913.
6. A.-W. AMBROS. *Geschichte der Musik*. T. III. Breslau Leuckart. 1868.
7. Edm. VAN DEN STRAETEN. *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*. 8 tomes. Bruxelles.
8. W. BARCLAY SQUIRE. *Catalogue of printed music published between 1487 and 1800 now in British Museum*. 2 tomes. London 1912.
9. ALWIN. *Catalogue de la Bibliothèque Fétis à la Bibliothèque royale de Bruxelles*. 1877.
10. Vereeniging voor Nederlandsche Muziekgeschiedenis. *Bouwsteenen*. Eerste jaarboek. 1869-1872.
11. Giovanni TEBALDINI. *L'Archivio musicale della cappella Lauretana. Catalogo storico-critico*. Loreto. 1921.
12. Rubio PIQUERAS. *Musica y Musicos Toledanos*. Toledo. 1922. Imp. Pelaez.
13. É. DE COUSSEMAKER. *Notice sur les collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai*. Paris. 1843.

14. A. C. DE SCHREVEL. *Histoire du Séminaire de Bruges*. 2 Vol. Bruges. 1895.
15. Dés. VAN DE CASTEELE et Edm. VAN DER STRAETEN. *Maîtres de chant et organistes de Saint-Donation et de Saint-Sauveur à Bruges*. Bruges. 1870.
16. L. GUICCIARDYN. *Nederlandt ofte beschryvinge derselver provincien ende steden*. Amsterdam. 1698.
17. Flor. VAN DUYSÉ. Notice dans la *Biographie Nationale*.
18. Yvonne ROKSETH. *Deux livres d'orgue parus chez Pierre Attaignant en 1531*. Publication de la Société Française de Musicologie. T. I, 1925.
19. Carl ISRAEL. *Uebersichlichen Katalog der Musikalien der ständischen Landesbibliothek zu Cassel*. Cassel, A. Freyschmidt. 1881.
20. Fr.-X. HABERL. *Bibliographischer und Thematischer Musikatlog des päpstlichen kapellarchives in Vatikan zu Rom*. Leipzig, dans: „Monats hefte für Musikgeschichte. Breitkopf & Härtel. 1888.
21. D^r Ernst PFUDEL. *Die Musik-handschriften der Königl. Ritter-Akademie zu Liegnitz*. Leipzig. 1886.
22. D^r Ernst PFUDEL. *Mittheilungen über die Bibliotheca Rudolphina der Königl. Ritter-Akademie zu Liegnitz*. Liegnitz. 1876-'78.
23. Reinhard VOLLHARDT. *Bibliographie der Musikwerke in der Rathsschulbibliothek zu Zwickau*. Leipzig. Breitkopf & Haertel. 1896.
24. W. MERIAN. *Der Tanz in den deutschen Tabulaturbüchern*. Leipzig. Breitkopf & Haertel. 1917.
25. Joaquin DE VASCONCELLOS. *Ensaio critico sobre o catalogo d'el rey D. João IV*. Porto. 1873.
26. R.. J. VAN MALDEGHEM. *Trésor musical*.
27. Val. ANDREAS. *Fasti Academici*. Louvain 1650, p. 92.
28. James WEALE. *Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Gilles à Bruges*, dans la revue „La Flandre”, t. II. 1868-'69, p. 209.
29. J. B. TREND. *Catalogue of the Music in the Bibliotheca Medinaceli, Madrid*, dans la „Revue Hispanique”, t. LXXI. New-York et Paris. 1927.

30. *Inventaire des Archives du Nord, à Lille:*
a) T. VII, p. 295. B. 3355, 1531-'32. fo. 13 vo.
b) T. VIII, p. 136. B. 3479, 1534, 1^{er} août.
c) T. VIII, p. 142 B. 3484, 1543, 1^{er} janvier.
31. Aug. HUGHES-HUGHES. *Catalogue of manuscript music in the British Museum.* London, 1906, 3 tomes.
32. Em. BOHN. *Die Musikalischen Handschriften des XVI. und XVII. Jahrhunderts in der Stadtbibliothek zu Breslau.* 1890.
33. F. PARISINI. *Catalogo della bibliotheca del Liceo Musicale.* Bologne. 4 tomes. 1888-1903.
34. Edwin MAYSER. *Mitteilungen aus des bibliothek des Heilbronner Gymnasiums.* II. Alter Musikschatz. Heilbronn. 1893.
35. Revue: *Monatshefte für Musikgeschichte.* 24, 158.
36. FETIS. *Biographie universelle des musiciens.* Verbo: Richafort.

TABLE DES MATIERES

	page
Composition du bureau et liste des membres et correspondants de l'Académie	5
Rapport sur l'exercice 1929	27
Procès-Verbaux	31
CHEVALIER LAGASSE DE LOCHT : La Commission royale des Monuments et des Sites, et le Projet de loi sur la protection des Monuments et des Sites	53
PAUL SAINTENOY : Rapport à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique sur la transformation de ses publications en une Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art	69
PAUL SAINTENOY : L'Architecture aquitannique au Congrès de Toulouse en 1929	89
G. VAN DOORSLAER : Jean Richafort, maître de chapelle-compositeur, 1480?—†1548	103

TABLE DES MATIERES

	page
Composition du bureau et liste des membres et correspondants de l'Académie	5
Rapport sur l'exercice 1929	27
Procès-Verbaux	31
CHEVALIER LAGASSE DE LOCHT: La Commission royale des Monuments et des Sites, et le Projet de loi sur la protection des Monuments et des Sites	53
PAUL SAINTENOY : Rapport à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique sur la tranformation de ses publications en une Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art	69
PAUL SAINTENOY : L'Architecture aquitanique au Congrès de Toulouse en 1929	89
G. VAN DOORSLAER : Jean Richafort, maître de chapelle-compositeur, 1480?—†1548	103

Prière d'adresser la correspondance au secrétaire, M. Paul Rolland, 59, rue De Witte à Anvers, et les volumes à la Bibliothèque, 31 rue Mutsaert à Anvers.

Les ouvrages envoyés pour compte rendu devront être adressés en double exemplaire (sauf pour les éditions de luxe).

